GÉOGRAPHIE

UNIVERSELLE

POISSY. — TYPOGRAPHIE ARBIEU.

MONTGOLFIER

214

GÉOGRAPHIE

UNIVERSELLE

OU

DESCRIPTION DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE

PAR

MALTE-BRUN

Précédée d'une histoire complète de la Géographie, dans tous les temps et chez tous les peuples et d'un résumé de la Géographie mathématique et physique.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE DE TOUTES LES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

et corrigée, sous le rapport religieux, par un des rédacteurs du journal l'*Univers*

ILLUSTRÉE DE 40 MAGNIFIQUES GRAVURES SUR ACIER

Représentant les vues et les sites les plus remarquables.

TOME SIXIÈME

Géographie descriptive. — France.

PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

23, RUE CASSETTE, 23.

—

1857

BIBLIOTHÈQUE S.M.I. QUÉBEC

PRÉCIS

DE LA

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

FRANCE

CHAPITRE PREMIER.

Description physique générale de la France.

La FRANCE, par sa position géographique, par la douceur de son climat, par la variété de ses productions, par l'admirable réseau de ses voies de navigation, est le pays de l'Europe le plus favorisé de la nature, et le mieux situé pour exercer une action prépondérante parmi les peuples civilisés de l'ancien continent. Ses limites extrêmes en latitude, sans y comprendre l'île de Corse, sont 42° 20′ et 51° 5′; ses limites en longitude, en ne parlant toujours que de la partie continentale du territoire, sont 6° longitude est, et 7° 9′ longitude ouest du méridien de Paris.

Les limites *naturelles* de la France sont : au sud, la Méditerranée et la chaîne des Pyrénées qui la sépare de l'Espagne; à l'ouest, l'océan Atlantique; au nord, la Manche et la mer du Nord; à l'est, le cours du Rhin, depuis son embouchure jusqu'à Bâle, la chaîne du Jura et celle

des Alpes. Ces frontières données par la nature, la République les avait conquises et l'Europe entière avait forcément accepté cet agrandissement de notre pays. Mais les revers de 1814, amenés par l'ambition démesurée d'un homme, nous ont enlevé ces frontières naturelles, et ont réduit la France à ses anciennes limites, afin que, désormais, elle restât, sur presque toute la ligne de l'est, ouverte aux armées étrangères. Aujourd'hui, la France est bornée, au nord-est, par le royaume de Belgique, la partie hollandaise du duché de Luxembourg, le grand-duché du Rhin, qui appartient à la Prusse, et la Bavière Rhénane. A l'est proprement dit, le Rhin constitue la frontière française sur une longueur d'environ 48 lieues, et sépare notre territoire de celui de Bade. Plus au sud, nous confinons à la Suisse, à la Savoie, au Piémont et au comté de Nice. Dans ce long espace, les seuls points où notre pays atteigne ses limites naturelles, sont celui où le Jura nous sépare des cantons suisses de Neufchâtel et de Vaud, et celui où les Alpes Cottiennes élèvent leur immense barrière entre le Piémont et nos départements des Hautes et Basses-Alpes. Peut-être le jour n'est-il pas éloigné, où les dispositions des traités de 1814 et 1815 seront révisées.

La plus grande longueur de la France, de l'extrémité la plus occidentale au nord-ouest de Brest, dans le Finistère, jusqu'à la pointe d'Antibes, dans le Var, est d'environ 1,056 kilomètres ou 238 lieues ordinaires de 25 au degré. Sa plus grande largeur, comptée de Givet, dans les Ardennes, au mont Huromba, au sud-ouest de Saint-Jean-Pied-de-Port dans les Basses-Pyrénées, est de 925 kilomètres ou 208 lieues. La superficie totale du territoire continental de la France est de 521,654 kilomètres carrés ou 23,343 lieues carrées. En y ajoutant le département de la Corse, on trouve que la surface de tous les départements français réunis égale 530,402 kilomètres ou 26,774 lieues carrées.

SECT. 1re — *Système orographique et hydrographique de la France.*

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte de la France, on remarque, au premier coup d'œil, que les grands cours d'eau qui arrosent le territoire suivent trois directions opposées. Les plus nombreux courent dans la direction du nord-ouest vers l'Océan et vers la Manche; plusieurs se dirigent au nord ou au nord-est; d'autres enfin se rendent au sud

dans la Méditerranée. Cette heureuse diversité dans la direction des rivières de la France est le résultat de la pente générale des terrains, dont la ligne de faîte est déterminée par une chaîne de montagnes formant une courbe serpentante, qui, d'une part se rattache au système pyrénéen, et de l'autre, au système alpique.

La *chaîne des Pyrénées* entre en France près du village des Aldudes (Basses-Pyrénées), et se dirige de l'ouest à l'est pour se terminer un peu au nord du cap Creuz sur les bords de la Méditerranée. Sur presque toute sa longueur, évaluée à 40 myriamètres ou 90 lieues environ, c'est le faîte de ces montagnes qui constitue la ligne de séparation entre la France et l'Espagne. Les sommets les plus élevés se trouvent dans la partie centrale de la chaîne : nous indiquerons tout à l'heure la hauteur des principaux d'entre eux. La pente des Pyrénées est moins rapide du côté de la France que du côté de l'Espagne. La pente moyenne du versant boréal est de 2° 30', tandis que celle du versant méridional est de 3° 30'.

Parmi les rameaux que la chaîne pyrénéenne projette sur le sol français, on distingue celui qui sépare le bassin de l'Adour de celui de la Garonne; mais le plus remarquable est celui des *Corbières*. Ce dernier se détache entre les villes d'Ax et de Mont-Louis et sépare la source de l'Ariége de celle de l'Aude. Il court au nord entre le Ley à sa gauche et l'Aude à sa droite; mais ses sommets s'abaissent rapidement et viennent finir au col de Narouze, à 189 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est ce point qui a été choisi pour creuser le bief de partage du canal du Languedoc, attendu qu'il offre la hauteur minimum de la ligne de séparation des eaux des deux mers.

Au delà de la dépression qu'occupe le canal, se montre une autre chaîne, qui forme la continuation des monts Corbières. Elle se dirige d'abord à l'est, puis au nord-est et enfin au nord, en prenant successivement les noms de *Montagnes noires*, de *Monts Lespinousses*, de *Monts Garrigues* et de *Cévennes*. Les Montagnes Noires séparent le département du Tarn de celui de l'Aude; les Monts Lespinousses et Garrigues bornent au nord le département de l'Hérault; les Cévennes proprement dites limitent au nord-ouest le département du Gard; ensuite, courant au nord-est, elles entrent dans le département de l'Ardèche, au village de Saint-Laurent. Là, elles reçoivent le nom de *Montagnes du Vivarais*,

qu'elles conservent jusqu'à la dépression produite par la vallée du Gier, dans le département de la Loire. Au-dessus de la source du Gier, la chaîne se porte directement au nord, et traverse les départements du Rhône et de Saône-et-Loire; mais elle change encore de dénomination, et prend successivement les noms de *Montagnes du Lyonnais*, *Montagnes du Beaujolais* et *Montagnes du Charolais*. Cette partie de la chaîne des Cévennes forme la séparation entre le bassin de la Loire à l'ouest, et celui du Rhône et de la Saône à l'est.

Cette même chaîne, après avoir traversé le département de Saône-et-Loire, entre dans celui de la Côte-d'Or, dont elle prend alors le nom, puis dans celui de la Haute-Marne, où elle est appelée *plateau de Langres*. En traversant ces deux départements, la chaîne suit la direction du nord-est. Le Mont Tasselot est le plus élevé des *Montagnes de la Côte-d'Or*; cependant il n'a que 608 mètres de hauteur. L'élévation du plateau de Langres ne dépasse nulle part 500 mètres. Vers Bourbonne-les-Bains, la chaîne commence à décrire un demi-cercle, qui se termine à son union avec les Vosges. Cette partie de la chaîne porte le nom de *Monts-Faucilles*. La convexité du demi-cercle que forment les montagnes regarde vers le nord, et c'est sur le versant méridional de cette courbe que se trouvent les sources de la Saône.

Revenons maintenant sur nos pas, pour suivre les branches qui se détachent sur tout le versant gauche de cette chaîne. Un peu au nord du Mont-Lozère, vers Châteauneuf-Randon, dans le département de la Lozère, il part du tronc des Cévennes une branche importante, qui a reçu le nom de *Montagnes de la Margeride*, et qui se dirige du sud-est au nord-ouest. A son origine, elle sépare les sources de l'Allier de celles du Lot et de la Truyère, affluent de ce dernier. Vers Saint-Flour, elle tourne à l'ouest jusqu'au *plomb du Cantal*. Ici, la branche que nous étudions se dirige au nord, sous le nom de *Montagnes du Cézallier*. Près de la petite ville de Besse, elle prend le nom de chaîne du *Mont-Dore*, et plus au nord, celui de chaîne du *Puy-de-Dôme*. Ces trois groupes forment ce qu'on appelle à proprement parler les *Montagnes de l'Auvergne*. A la Croix-Morand, près des bains du Mont-Dore, un rameau détaché de la branche principale, court à l'ouest, sépare le département de la Corrèze de celui de la Creuse et de la Haute-Vienne. Ce rameau, qui constitue les *montagnes du Limousin*, nous présente la ligne de partage entre les

eaux qui forment les affluents de la Dordogne et celles qui vont grossir la Loire. A partir du Mont-Jargean, extrémité méridionale de la chaîne limousine, on ne trouve plus qu'une suite de collines qui marchent au nord-ouest, traversent le département des Deux-Sèvres et la Vendée, où elles se terminent à l'embouchure de la Sèvre Nantaise dans la Loire. Cette chaîne de collines sépare le bassin de la Loire de celui de la Charente et de la Sèvre Niortaise. Dans le département des Deux-Sèvres, elle forme ce qu'on appelle le *plateau de Gâtine*.

Au nord de la source de l'Ardèche, un rameau considérable, connu sous le nom de *Montagnes du Velay et du Forez*, se détache des Cévennes, et se dirige presque droit au nord, en séparant le bassin de la Loire de celui de l'Allier. A la source de la Dore, une ramification appelée *Montagnes de Barbézy* se détache du rameau, et se porte dans la partie est du département du Puy-de-Dôme. La surface des départements de la Lozère, de la Haute-Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et d'une partie de ceux de l'Ardèche, de la Loire, de l'Aveyron, de la Corrèze et de la Creuse, forment ainsi un vaste plateau, qu'on a justement nommé le *plateau central* de la France. Il est à remarquer que, parmi les montagnes qui couvrent ces départements, il en est un grand nombre qui sont évidemment d'anciens volcans; mais tous ces volcans sont aujourd'hui complétement éteints.

Dans le département de la Côte-d'Or, près de Pouilly, au bief de partage du canal de Bourgogne, la chaîne centrale envoie au sud-est un rameau qui a environ 62 kilomètres ou 14 lieues de longueur, et forme le *plateau du Morvan*, dont la hauteur moyenne est de 500 mètres. Au sud de la source de l'Yonne, au mont Beuvray, ce rameau change de direction et court au nord-ouest jusqu'au nord de Mortagne dans le département de l'Orne. De là, il se dirige à l'ouest, séparant ainsi les eaux des affluents de la Loire d'avec les rivières qui vont se jeter dans la Manche. Près de Flers, il projette une ramification qui traverse le département de la Manche; puis il descend un peu au sud, pour reprendre bientôt la direction de l'ouest, en traversant les départements de la Bretagne. Dans l'Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord, la chaîne porte le nom de *Monts Menez*. Enfin, elle se termine par une bifurcation qui donne naissance à deux branches, l'une, appelée *Mont Arrée* court au nord de la rivière d'Aulne; l'autre, appelée *Montagnes Noires*, court au

sud de cette rivière. Cette partie de la chaîne qui court à l'ouest a reçu de Balbi le nom de *chaîne Armorique*.

Entre la source de la Marne et celle de la Meuse, à deux lieues environ à l'est de Langres, il se détache du plateau auquel cette ville donne son nom, une branche importante qui se dirige au nord-nord-est en suivant le cours de la Meuse, et porte successivement les dénominations de plateau de Langres, *plateau de l'Argonne* et *plateau de l'Ardenne*. Un peu au nord de Rocroy, cette branche change de direction, court au nord-ouest, et traverse les départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, en séparant les bassins de la Somme et de l'Escaut. Entre la Meuse et la Moselle, il existe aussi un autre rameau sorti comme le précédent du plateau de Langres.

La *chaîne des Vosges* sépare l'Alsace de la Lorraine, c'est-à-dire le bassin du Rhin de celui de la Moselle. Elle court au nord et se termine sur le territoire allemand par la chaîne du *Hundsruck*, au confluent de ces deux grands cours d'eau. Du front méridional des Vosges, se détachent plusieurs ramifications; mais la plus considérable, et la plus importante est celle qui sépare le bassin de la Saône de celui du Doubs, en longeant la rive gauche de l'Ognon. Le bassin du Rhin est séparé de celui du Doubs par un autre rameau, qui, partant du Ballon d'Alsace s'abaisse rapidement et va se joindre au Jura.

Le *Jura* se compose de plusieurs chaînes parallèles qui s'étendent entre le Doubs et les lacs Suisses de Bienne et de Neufchâtel; puis se prolongent jusqu'à la rive gauche du Rhône. La direction générale de ces montagnes est du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Vis-à-vis du fort de Lécluse, de l'autre côté du Rhône, s'élève le mont Vouache qui forme la terminaison d'un rameau parti du massif du Mont-Blanc. Ce rameau, sans la vallée du Rhône, se lierait donc directement avec la chaîne du Jura.

La grande *chaîne des Alpes* ne touche à la France que sur une étendue d'environ 90 kilomètres ou 20 lieues communes. Elle entre sur notre territoire au mont Tabor, situé par 45° de latitude nord, et suit la limite de l'empire jusqu'au pic du Lausanier situé par 44°21', où elle quitte la France pour aller former les Alpes Maritimes. De cette partie du grand système alpique, il se détache plusieurs branches importantes qui se portent à l'ouest vers les bords du Rhône.

Le chaînon le plus septentrional vient du massif du Mont-Blanc, suit la rive droite de l'Isère, pénètre dans le département de ce nom au mont Granier, et vient s'épanouir un peu au nord de Grenoble, en formant un large massif appelé le Désert de la Grande-Chartreuse. Du mont Tabor, part un chaînon considérable, qui se dirige d'abord au nord, puis se porte au sud-ouest, le long de la rive gauche de l'Isère jusqu'à l'embouchure du Drac. Les montagnes dites *les Rousses* qui dominent le Bourg d'Oisaus sont une ramification de ce chaînon. Un second chaînon se détache encore du Tabor, se porte au sud, puis à l'ouest, et sépare les eaux de la Durance des affluents de l'Isère, ce chaînon renferme le Pelvoux, l'Oursine et l'Ollan, qui sont les plus hautes montagnes de la France, et donne naissance à de nombreuses ramifications qui couvrent les départements des Hautes-Alpes, de l'Isère, de la Drôme et de Vaucluse. L'une de ces ramifications s'étend jusqu'au bord du Rhône, au-dessous de Montélimart, en face de Viviers, et semble, sauf la coupure de la vallée du Rhône, ici fort étroite, se lier avec une des ramifications que les Cévennes de leur côté envoient vers le fleuve.

Trois rameaux, formés de montagnes très-élevées, se détachent encore de la chaîne des Alpes Cottiennes. Le premier se sépare aux sources de l'Ubaye et s'étend entre cette rivière et la Durance. Le second et le troisième s'en séparent au pic Lausanier. Le second, qui a reçu le nom particulier de *Basses-Alpes*, se partage en ramifications qui couvrent le département de ce nom. Le troisième limite d'abord à l'est puis au sud le bassin de la Durance, c'est-à-dire suit la rive gauche du Verdon, affluent de cette rivière.

Les *Montagnes Maures*, qui constituent la chaîne la plus méridionale de cette partie de la France, paraissent n'avoir aucune liaison avec le système alpique. Elles se dirigent de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, et limitent le petit bassin isolé de l'Argens; une ramification que cette chaîne envoie au sud-est le long de la rivière de Saigne, a reçu le nom de *Montagnes de l'Esterel*.

Maintenant, il convient de donner le tableau des hauteurs des points principaux du système orographique que nous venons d'esquisser.

CHAINE DES PYRENÉES.

	Mètres.		Mètres.
Estella	1,777	Pic de Néthou (Maladetta)	3,404
Canigou	2,785	Port de la Glère	2,323
Pic du col de Jéganne	2,881	Crabioules	3,214
Roc de Prats	2,844	Tuc de Maupas	3,110
Pic de Bouc	2,773	Pic de Quairat	3,059
Pic de Liousès	2,832	Port d'Oo	3,000
Cambrasdase	2,750	Lac glacé du port d'Oo	2,684
Montagne de Pugmal	2,909	Port de Clarabide	3,002
Pic de la Serrère	2,911	Pic de l'Hermittans	3,027
Montagne du Roc Blanc	2,543	Port de Lapez	2,465
Pic Peiric	2,810	Pic Posatz	3,267
Pic Lanoux	2,856	Pic du Midi de Génos	2,912
Pic Carlitte	2,921	Port de Plan	2,243
Pic du col de Jau	2,921	Pic Pétard	2,901
Pic Pédrouss	2,838	Pic de Thou	3,023
Pic de Jouglan	2,766	Pic de Baroude	3,035
Col de Puymoreins	1,920	Pic d'Arbizon	2,832
Pic de Fonturgente	2,788	Pic d'Arré	2,939
Pic du port de la Cabane	2,743	Col de Tourmalet	2,194
Pic du port de Siguier	2,901	Pic d'Aiguillon	2,943
Pic d'Endron	2,472	Pic du Midi de Bigorre	2,877
Montagne de Rancié	1,518	Troumouse	3,086
Port de la Couillade	1,980	Port Vieil	2,561
Pic du port de la Couillade	2,200	Port de Pinède	2,516
Port de Rat	2,278	Pic de la Cascade	3,275
Mont Calm	3,080	Mont Perdu	3,351
Pic d'Estats	3,141	Le Cylindre	3,322
Montagne de Collat	2,844	Col de la Brèche Roland	3,000
Montagne des Cuns	2,865	Tour du Marboré	3,006
Sommité d'Aros	2,575	Le Taillon	3,146
Pic de Montvallier	2,840	Pic d'Ardiden	2,988
Col de la Cor	1,397	Cirque de Gavarnie (pied de la Cascade)	1,920
Pic du port d'Orle	2,803	Port de Gavarnie	2,333
Pic de Montouléou	2,881	Le Viguemale	3,298
Montagne de l'Isard	2,212	Monné de Cauterets	2,724
Pic de Riouss	2,932	Pic de Gabizos	2,639
Port de Vielha	2,506	Pic de Badescure	3,147
Montagne de Cagire	1,943	Pic d'Arrieugrand	2,984
Pic de la Fourcanade	2,882	Pic d'Anie	2,504
Port de la Picade	2,423	Montagne d'Arlas	1,910
Port de Vénasque	2,413	Port de Roncevaux	1,759
Etang du port de Vénasque	2,216		

Rameau entre Adour et Garonne.

Troumouse	3,086	Pic Long	3,193
Brèche de Tuque-Rouge	2,904	Pic Néouvielle	3,091
Piméné, sommet	2,861	Pic d'Arbizon	2,832
Pic Aiguillon	2,943	Pic de Montaigu	2,333
Pic de Cambielle	3,174		

Rameau des Corbières.

Pic de Trabessou	2,565	Pic de Saint-Barthélemy	2,349
Pic de Mijanès	2,364	Fanjeaux	367

	Metres.		Metres.
Col de Barugue.	270	Col de Narouze.	189

CHAINE DES CÉVENNES.

Montagnes Noires, Monts Lespinousses, Monts Garrigues.

Roches de Sorrèze	537	Le Lengas	1,441
Pic Nore	1,207	Lespérou.	1,420
Mont Saint-Pons	1,035	Aire de Coste	1,074
Roc Montalet	1,255	Puech de Lirou	1,157
Mont Lespinousse	1,280	L'Aigoual.	1,564
Saint-Guiral	1,380	Mont Lozère.	1,690
Peyres-Besses	1,418	Mont Crucinas.	1,718
Plateau de l'Hospitalet.	1,004	Mont Bleymard	1,470

Montagnes du Vivarais.

Crête au nord de Saint-Laurent . .	1,411	Montagne des Ollières	1,309
Montagne de Platanier.	1,373	Montagne de Cuze.	1,384
Montagne au nord de Bez.	1,479	Mont Rosée	1,397
Croix de Bauzon.	1,537	Montagne de Blandine	1,023
Plateau de Tanargue	1,536	Mont Mezenc.	1,754
Col de la Chavade	1,260	Montagne de la Clède	1,491
Col de Berni.	1,264	Montagne des Hugans	1,203
Mont Peyremorte	1,423	Mont Mégal	1,437
Mont Lecous.	1,518	Mont Chanteperdrix.	1,186
Plateau des Usclades	1,275	Saint-André des Effangeas. . . .	1,121
Gerbier des Joncs	1,562	Col de Saint-Bonnet.	1,106
Les Etables (village).	1,353	Felletin	1,388
Rocher de Clapas	1,412	Roche de Vent.	1,198
Croix des Boutières.	1,517	Pila.	1,433

Montagnes du Lyonnais, du Beaujolais et du Charolais.

Col du pont de l'Ane.	530	Signal de Saint-Rigaud.	1,012
Saint-André la Côte.	938	Les Grandes Roches.	772
Mont Iseron	780	Mont Saint-Romain.	582
Boucivre	1,103	Mont Saint-Vincent.	506
Mont Soubran	898	Mont d'Ardon.	472
Mont Chevrier.	738	Signal d'Uchon.	684
Mont Ajoux	1,012	Mont Cenis	584
Montagne des Aiguillettes	840	Rome-Château	547

Montagnes de la Côte-d'Or, Plateau de Langres, Monts Faucilles.

Télégraphe de Santosse.	576	Croix-Marguerite	451
Le Haut-Mont	529	Mont Afrique.	571
Mont de Siége.	590	Sommités du plateau de Langres. .	500
Mont Bellenod.	572	Sol de la ville de Langres. . . .	473
Mont Moresel.	520	Côte des Fourches	491
Mont Tasselot	608	Source de la Saône.	472
Saint-Seine.	592	Montagne de Menamont.	462
Roche Aiguë.	563	Montagne de Harol.	437
Mont Siméon.	483	Montagne près Remiremont. . . .	768
Mont Saule	512	Montagne de Valdajot.	622

Rameau des Cévennes entre le Tarn et le Lot.

	Mètres.		Mètres.
Mont au nord-est de Florac. . . .	1,304	Le Lévezon	1,097
Rousselle, sur le causse de Mende. .	1,101	Mont Lagaste	926
Puech de Monsaiguié	1,154	Causse de Sauveterre.	975

Montagnes de la Margeride, du Cézallier, des Monts Dore et des Monts Dômes.

Montagnes de la Margeride (moyenne).	1,150	Puy de Haute-Chaux.	1,715
Point culminant entre Mende et Châteauneuf-Randon	1,600	Le Capucin	1,485
Montagne à l'est de Saint-Flour. . .	1,364	Puy de Mone.	1,704
Mont Boussier.	1,501	Puy de la Toche.	1,642
Plateau de la Flageole	1,132	Puy Croix-Morand	1,530
Plomb du Cantal.	1,850	Puy de Baladou	1,464
Font de Cère.	1,295	Puy de l'Enfer	1,097
Col de Cabre.	1,690	Puy de la Rodde.	1,146
Puy Mary.	1,660	Puy de la Touppe.	1,085
Puy Violan.	1,594	Puy de Montchaux	1,103
Mont Cézalier.	1,452	Puy de la Vache.	1,185
Puy de Montchalme.	1,415	Puy de Mercœur.	1,252
Puy de Chambourguet	1,514	Puy de Laschamps	1,279
Puy Paillaret.	1,753	Puy de Salomon.	1,169
Puy Ferrand.	1,864	Puy d'Alagnat.	1,191
Puy de l'Aiguillier	1,848	Puy de Dôme.	1,465
Puy Gros.	1,808	Petit Puy de Dôme.	1,276
Puy de Sancy.	1,886	Grand Suchet	1,249
Bains du mont Dore.	1,053	Puy de Pariou.	1,225
Puy de la Grange.	1,790	Puy des Goules	1,158
Roc de Courlande	1,507	Le Grand Sarcoui.	1,158
Cacadogne	1,712	Puy de Chaumont	1,118
Puy de Chacourdet	1,134	Puy de la Coquille	1,166
Roi de Cuzan	1,745	Puy de Jumes.	1,173
Puy de Langle	1,752	Puy de la Nugère.	1,001

Rameau des Montagnes Limousines, plateau de Gâtine.

Puy de Baladou.	1,464	Puy de Gué.	895
Roc de la Montilhe.	1,373	Mont Odouze.	1,364
Banne d'Ordenche.	1,525	Mont Jargaen.	950
Plateau de Laqueille.	1,050	Plateau de Gatine (moyenne) . . .	150
Le Maleroche.	1,014	Mont Malchus	299

Chaîne du Velay et du Forez.

Montagne de Tartas.	1,345	Pierre sur Haute.	1,634
La Croix de la Chèvre.	1,262	Puy de Montoncelle.	1,292
Mont Farnier.	1,327	Montagnes de Barbezy.	1 250
Montagne de la Durande.	1,294	La Croix Touttée.	1,013
Cratère de Bar	1,163	Faiteray	515

Rameau du Morvan et Chaîne Armorique.

Montagne de Bellenod	572	Pierre Ecrite	580
Signal de Bard	555	Village d'Anost	720

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

FRANCE.

	Mètres.		Mètres.
Toureau des Grands Bois	804	nord d'Alençon	413
Bois du Roi	942	Mont Pinson	359
Mont Amprenelay	888	Mont Menez Belair	338
Mont Beuvray	828	Montagnes Noires	330
Butte de Château-Chinon	612	Chapelle Saint-Michel, près la Feuillade	400
Mont Moison	417	Goariva	339
Plateau d'Orléans	166	Toussaines	384
Source du Loir	175		
Montagne de la forêt d'Ecouves (au			

Rameau entre la Marne et la Meuse.

Langres	473	La Cense-Rouilly	373
Chaumont	340	Beaulieu	313
Grand	448	Hauteur du nord-est de Rocroy	492
Plateau de l'Argonne	300		

CHAINE DES VOSGES.

Ballon de Servance	1,189	Le Reissberg	1,196
Ballon d'Alsace	1,257	Le Climont	974
Bœrenkopf	1,005	Le Champ de Feu	1,095
Le Gresson	1,300	Les Chaumes	1,295
Le Grand Ventrou	1,209	Le Pressoir ou Brezouars	1,233
Rotabac	1,319	Le Grand Donon	1,010
Le Haut du Roc	1,016	Le Mannelstein	801
Bœlchenberg	1,415	La Mineguette	511
Ballon de Guebwiller	1,426	Wassenkœpfel	537
Le Haut d'Honec	1,366	Scherkolle	507

Rameau entre le Doubs et l'Ognon.

Sommet entre Château-Lambert et Vieille-Fonderie	934	Mont Salbert	652
Sommet Planche des Belles-Filles	1,150	Sommet entre Lure et Béfort	505
Montagne du Sapeau	885	Mont Barre	448
Ballon de Lure	1,136	Montagne de Grammont	524
Montagne d'Hircey	700	Mont Bichon	513
Mont Planet	723	Côte d'Amagney	477
		Roches de Bonnay (point culminant)	556

Rameau entre le bassin du Doubs et celui du Rhin.

Col entre Montreux et Dannemarie	370	Sommet entre Porentruy et Sainte-Ursanne	967
Col entre Suerce et Saint-Ulric	401		
Abbaye de Lucelle	610		

CHAINE DU JURA.

Chaînon oriental.

Mont Terrible	793	Mont Peux	1,181
Montagne sur Genevey	1,103	Le Pouilleret	1,278
Le Bémont	1,068	Les Loges	1,286
Seignelégier	990	Tête de Rang	1,421

	Mètres.		Mètres.
La Tourne	1,290	La Landoz	1,496
La Clusette	1,201	Le Rizoun	1,590
Le Brolliet	1,060	Le Bois d'Amont	1,347
Mont Chatelu	1,287	Col des Rousses	1,292
Mont du Cerf	1,193	Mont Dôle	1,681
Gros Taureau	1,326	Le Vieux-Châtel	1,480
Le Chasseron	1,610	Col de la Faucille	1,523
Mont Suchet	1,580	Grand-Châtel	1,600
Mont Dor	1,462	Colomby de Gex	1,689
La Dent de Vaulion	1,480	Montoisey	1,671
Mont Tendre	1,682	Reculet	1,720
Col de Marchairu	1,434	Crêt de la Goutte	1,624
Col de la Dôle	1,565		

Chaînon à la droite du haut Doubs.

Les Gras	1,192	Mont Jougne	1,103
Mont Petolz	1,029	Source du Doubs	928
Mont Larba	1,332	Le Chamvent	1,200
Plateau des Fourgs	1,121		

Chaînon entre le haut Doubs et le bas Doubs.

Sommet du Laumont	791	Mont Cicon	978
Mont Trième	846	Mont Tantillon	1,163
Montagne des Miroirs	971	Crêt Moniot	1,076
Ormont	859	Mont Pelé	1,037
Mont Fauvergé	967	Mont Poupet	852
Brémont	955	Montagne près d'Aresche	698
Haute-Pierre	893	Mont entre Pontarlier et Saint-Point	1,029
Côte de Venne	971	Mont Saint-André	1,012
Montagne près des Granges-Marchands	1,035	Mont entre Vaux et Remoray	1,033
Longemaison	994	Les Prés-Hants	1,251

Chaînon de la rive gauche de l'Ain.

Mont Frénois	1,084	Mont d'Ain, près Nantua	1,048
Montagne sur Cinquetral	1,003	Apremont	1,121
Montagne sur Avignon	920	L'Avocat	1,017
Roche d'Antre	964	Le Grand Colombier	1,534
Sept-Moncel (village)	1,240	Cuerme	1,446
Plateau des Bouchoux	1,200	Montagne sur Junimont	1,155
Crêt de Chalam	1,547	Portes	1,025

ALPES.

Alpes Cottiennes.

Mont Tabor	3,180	Col de Traversette	3,040
Mont Chaberton	3,138	Mont Viso	3,886
Mont Genèvre	3,592	Bergerie du mont Viso	2,524
Col du mont Genèvre	1,974	Le Grand Rubren	3,342
Village du mont Genèvre	1,873	Col de Mauren à Acellio	2,980
Pic de Servières	2,921	Lacs du col Mauren	2,875
Col de Servières	2,333	Pic du Lausanier	2,956
Col de la Croix	2,335	Col du Lausanier	2,840

Chaînon sur la rive droite de l'Isère.

	Mètres.		Mètres.
Mont Granier	1,937	Montagne au nord du Sapry	2,000
Le Grand-Som	2,030	Montagne de la Sure	1,923
La Grande Chartreuse	1,013		

Chaînon de la rive gauche de l'Isère.

Col du Galibier	2,676	Pic de Belledonne	2,982
Le Goléon de la Grave	3,429	Le Rocher Blanc	2,931
Les trois Ellions	3,882	Le col des Sept-Laus	2,180
Col de la Grave	1,980	L'Étendard (rameau des Rousses)	3,630
Pic du Frêne	2,868	La Grande Herbia (id.)	3,221
Le Taillefer	2,861	Pic du Chevalier (id.)	2,651

Chaînon de la rive droite de la Durance.

(Massif et ramifications du Pelvoux.)

Col du Lautaret	2,070	Muan de Bellone	3,319
Col de Buffère	2,456	Le Charencé	1,493
Montagne de l'Arsine	4,105	Mont Auroux	2,793
Mont Pelvoux	3,934	Le Faraud	2,450
La Meidje	3,986	Col du Souffle	3,165
Mourrefret	2,995	Mont Buré	2,712
Les Chabrières	2,954	La Céüse	2,045
Col de Saysse	3,116	La Moucherolle	2,188
Mont Bérard	2,627	Le Grand-Valmont	2,346
Col de Turbat	2,598	Le Malatra	1,918
Mont Ollan	4,212	Mont Rochecourbe	1,592
Mont Chaillot-le-Vieux	3,318	Mont Mialandre	1,469
Mont de l'Ours	3,131	Mont de Lance	1,334
Col du Sellard	3,070	La Chamousse	1,425
Mont Infernas	2,542	Montagne de Lure	1,827
Puy Champoléon	2,450	Mont Ventoux	1,912
Col entre Ancelle et Orcières	2,434	Mont Saint-Saturnin	1,387
Mont Autane	2,940	Mont Léberon	1,125
Mont Obiou	2,912		

Chaînon entre la Durance et l'Ubaye.

Roche-Brune	3,325	Col de Vars	2,113
Fort l'Infernay	2,400	Mont Parpaillon	2,725
Col de l'Isoard	2,360	Le Grand-Bérard	3,048
Col de Longet	3,213	Col de la Vachère	2,620
Roche la Garde	3,995	Pic de Ponzène	2,900

Chaînon entre l'Ubaye, la Durance et le Verdon.

(Montagnes des Basses-Alpes.)

Col de Maire	2,400	La Siolane	2,300
Col du Tourillon	2,705	Les Monges	2,116
Mont de Lans	1,177	Le col du Tour	1,875
Col de Valgelée	2,275	Montagne du Cheval-Blanc	1,733
Sommet à l'ouest de ce col	2,390	Mouré de Chénier	1,931

Chaînon sur la rive gauche du Verdon.

	Mètres.		Mètres.
Col d'Allos	2,134	La Cabrière	1,130
Mont Pela	3,054	Mont Sainte-Victoire	970
Le Grand-Coyer	2,696	Plateau de Trévaresse	480
Le Cheiron	1,780	La Grande Alpine	483
La Chaine	1,716		

CHAINE DES MAURES.

Montagnes des Maures, de l'Estérel et de la Sainte-Beaume.

La Sauvetté	780	Pointe des Béguines	1,100
Mont des Aureilles	883	Saint-Pilon ou Sainte-Beaume	1,002
Mont Castelas	770	Le Baou de Bretagne	1,060
Mont Mimet	750	Le Mourré d'Aguis	916
Pilon du Roi	721		

La direction des chaînes de montagnes que nous venons de parcourir, détermine la formation en France de cinq grands bassins, indépendamment de dix-neuf bassins secondaires. Les cinq bassins principaux sont ceux de la *Garonne*, de la *Loire*, du *Rhin* et du *Rhône*. Les bassins secondaires sont ceux de l'*Adour*, de la *Leyre*, de la *Charente*, de la *Sèvre Niortaise*, de la *Vilaine*, du *Blavet*, de l'*Aulne*, de la *Rance*, de la *Sélune*, de la *Vire*, de l'*Orne*, de la *Somme*, de l'*Escaut*, de la *Meuse*, du *Var*, de l'*Argens*, de l'*Hérault*, de l'*Aude* et de la *Tet*.

Nous allons les considérer dans leur ordre géographique.

Le *bassin de la Garonne* est principalement formé par deux grands cours d'eau, la *Garonne* et la *Dordogne* dont la réunion constitue la *Gironde*. La Garonne prend sa source dans les Pyrénées espagnoles au fond de la vallée d'Aran : la longueur totale de son cours jusqu'à Cordouan est de 720 kilomètres ou 161 lieues communes. Ses principaux affluents sont : à gauche, la *Neste*, la *Louge*, la *Save*, la *Gimonne*, l'*Arrats*, le *Gers*, la *Bayse*, le *Ciron* ; à droite, le *Salat*, l'*Arize*, l'*Ariége*, le *Tarn*, la *Seaune*, le *Lot*, le *Dropt*. L'Ariége elle-même est grossie par les eaux du *Lers*. Le Tarn, qui a une longueur de 80 lieues ou 355 kilomètres, reçoit celles de l'*Agoult* et de l'*Aveyron* ; le Lot, dont le cours est encore plus considérable, car il est de 430 kilomètres ou 96 lieues, reçoit celles de la *Trueyre* et de la *Selle*. La Dordogne est formée par deux petites rivières, la *Dore* et la *Dogne* qui sortent de la chaîne des monts Dore. Son cours est évalué à 112 lieues ou 500 kilomètres. Ses affluents sont : à gauche, la *Rue*, la *Maronne*, la *Cère*, le *Céon* ; à droite, la *Vézère* et l'*Isle*. La *Vézère* a un affluent que nous devons nommer, la *Lozère* ; et l'Isle en a

deux, la *haute Vézère* et la *Dronne*. On estime à 8 millions d'hectares environ la superficie totale du bassin de la Garonne. L'étendue navigable de ses principaux cours d'eau est comme il suit : Garonne, 472 kilomètres, dont 97 de navigation maritime ; Gers, 92 ; Bayse, 58 ; Salat, 17 ; Ariége, 32 ; Tarn, 148 ; Lot, 304 ; Dropt, 95 ; Dordogne, 387, dont 40 de navigation maritime ; Vézère, 52 ; Isle, 141 ; dont 30 de navigation maritime ; Dronne, 14.

Le *Bassin de la Leyre*, entre ceux de la Garonne et de l'Adour occupe une grande partie des Landes de Gascogne. Il comprend la partie sud du département de la Gironde et la partie nord-ouest du département des Landes. La *Leyre* naît dans ce dernier département, court au nord-est et se jette dans le bassin d'Arcachon. Elle est flottable sur une étendue de 45 kil. et navigable sur une étendue de 6 kil. et demi seulement.

Le *bassin de l'Adour* occupe la partie sud-ouest du territoire français. L'*Adour*, naît au pied du pic du Midi, dans le département des Hautes-Pyrénées, et va se rendre à la mer en décrivant un demi cercle dont la convexité est au nord. Il a un cours de 330 kilomètres ou 74 lieues. Ses affluents sont : à droite, l'*Arros*, et la *Midouze*, formée par la réunion du *Midou* et de la *Douze* ; à gauche, le *Gabas*, le *Luy de France*, le *Gave-de-Pau*, grossi par le *Gave d'Oloron*, la *Bidouze*, l'*Ardanavi*, le *Laran* et la *Nive*. Navigation : Adour 134 kilomètres, dont 6 de navigation maritime ; Midouze, 41 ; Luy, 24 : Gave-de-Pau, 8 ; Bidouze, 16 ; Ardanavi, 5 ; Laran, 5 ; Nive, 27. La *Nivelle* et la *Bidassoa* qui se jettent dans l'Océan, ont toutes deux une navigation maritime de 8 kilomètres ; dans la partie inférieure de son cours, la Bidassoa sert de limite entre la France et l'Espagne.

Le *bassin de la Charente* est au nord du grand bassin de la Garonne. La Charente, qui donne son nom aux deux départements qui forment presque tout ce bassin, a sa source dans la chaîne du Limousin, près du village de Chéronac, département de la Haute-Vienne. Elle a pour affluents la *Boutonne*, à droite ; le *Né* et la *Seugne* à gauche. La Charente a un cours total de 90 lieues ou 400 kilomètres. Son étendue navigable est de 193 kilomètres, dont 60 de navigation maritime ; la Boutonne a 30 kilomètres de navigation maritime. La *Seudre*, petite rivière qui est située entre la Charente et la Gironde, et qui se jette dans la mer vis-à-vis l'île d'Oléron, a une navigation maritime de 25 kilomètres.

Le *bassin de la Sèvre-Niortaise* n'offre pas plus de 75 kilomètres dans sa plus grande largeur, à partir de la côte de l'Océan. La *Sèvre-Niortaise*,

qui prend sa source dans le département des Deux-Sèvres, au pied du plateau de Gâtine, reçoit à gauche le *Mignon*, à droite l'*Aulise* et la *Vendée*. Navigation : Sèvre, 82 kilomètres, dont 16 de navigation maritime; Mignon, 16; Vendée, 26; Aulise, 11. Deux petites rivières, le *Lay* et la *Vie*, se jettent dans l'Océan au nord de la Sèvre. La première est navigable sur une étendue de 33 kilomètres, dont 10 de navigation maritime. La seconde a une navigation maritime de 8 kilomètres.

Le *bassin de la Loire* est le plus vaste des bassins de la France : on évalue sa surface à 11,670,600 hectares. La Loire prend naissance au mont Gerbier-des-Joncs, à peu de distance du Mézenc, dans le département de l'Ardèche. Elle coule d'abord au nord, puis au nord-ouest, ensuite à l'ouest, et se jette enfin dans l'Océan après un cours d'environ 1,030 kilomètres ou 234 lieues communes. Ses affluents sont fort nombreux; nous ne nommerons que les principaux : à gauche, la *Bèbre*, l'*Allier*, le *Loiret*, le *Beuvron*, le *Cher*, la *Vienne*, le *Thouet*, le *Layon*, la *Sèvre-Nantaise*, l'*Acheneau* et la *Divatte*; à droite, le *Lignon*, la *Réconce*, l'*Arroux*, la *Nièvre*, l'*Authion*, le *Maine*, l'*Erdre* et le *Brivé*. Parmi ces rivières, il en est plusieurs qui ont elles-mêmes des affluents importants. L'Allier a un cours de 445 kilomètres ou 93 lieues, pendant lequel il reçoit l'*Alagnon* et la *Dore*; le Cher a une longueur de 370 kilomètres ou 83 lieues, et reçoit l'*Evre* et la *Sauldre*, l'*Arnon* et l'*Indre*; la Vienne, dont la longueur est 355 kilomètres ou 80 lieues, reçoit le *Clain*, puis la *Creuse* qui a 280 kilomètres (60 lieues), et qui est grossie par la *Gartempe*; le Thouet reçoit la *Dive*; l'Acheneau reçoit par l'intermédiaire du lac de Grand-Lieu, la *Boulogne*, l'*Ognon* et le *Tenu*; le *Maine* est formé par la *Sarthe* et la *Mayenne*, qui reçoivent la première le *Loir*, et la seconde l'*Oudon*. L'étendue navigable de ces cours d'eau est très-variable : Loire, 822 kilomètres, sur lesquels 52 appartiennent à la navigation maritime; Allier, 234; Loiret, 4; Cher, 212; Vienne, 36; Thouet, 41; Layon, 60; Sèvre-Nantaise, 20; Acheneau, 21; la Divatte, 3; Arroux, 20; Authion, 5; Maine et Mayenne, 98; Erdre, 6; Brivé, 30; Dore, 5; Creuse, 8; Dive, 28; Boulogne, 6; Ognon, 4; Tenu, 18; Sarthe, 135; Loir, 114; Ourdon, 19.

La *Vilaine*, qui donne son nom à un petit bassin situé au nord-ouest de celui de la Loire, naît dans la chaîne des monts Mendez. Son cours est de 210 kilomètres ou environ 47 lieues. Elle a pour affluents à droite, le *Meu* et l'*Oust*, que grossissent l'*Aff* et l'*Artz*; à gauche, la

Seiche, le *Saumon*, la *Chère*, le *Don* et l'*Isac*. Navigation : Vilaine, 136 kilomètres, dont 42 de navigation maritime; Meu, 5; Oust, 10; Aff, 10; Artz, Seiche, 2; Chère, 5; Don, 9; isac, 13. La petite rivière d'*Ambon*, qui se jette dans la mer à l'embouchure de la Vilaine, a une navigation maritime de 5 kilomètres.

Les petits bassins auxquels le Blavet, l'Aulne et la Rance donnent leurs noms, embrassent l'extrémité la plus occidentale de la France, c'est-à-dire, les départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, et la partie septentrionale de celui d'Ille-et-Vilaine. Ils renferment un grand nombre de petites rivières qui, pour la plupart, se jettent dans la mer, après un cours de quelques lieues. Il suffira de les nommer, en indiquant l'étendue de leur navigabilité.

Bassin du Blavet : rivière de *Vannes*, navigation maritime, 17 kilomètres; *Auray*, navigation maritime, 14; *Crac'h*, navigation maritime, 6; *Etel*, navigation maritime, 14; *Blavet*, 64, dont 15 de navigation maritime; *Scorff*, navigation maritime, 12; *Ellé*, navigation maritime, 15; *Aven*, navigation maritime, 6; *Odet*, navigation maritime, 17; *Pont-l'Abbé*, navigation maritime, 7.

Bassin de l'Aulne : rivière de *Pont-Croix* ou *Goyen*, navigation maritime, 7 kilomètres; *Pouldavid* ou rivière de *Port-Rhu*, navigation maritime, 3; *Aulne*, navigation maritime, 32; *Faou*, navigation maritime, 5; *Daoulay*, navigation maritime, 7; *Elorn* ou *rivière de Landerneau*, navigation maritime, 14; *Laber-Benoît*, navigation maritime, 6; *Laberwrach*, navigation maritime, 7; *Belon*, navigation maritime, 8; *Moreau*, navigation maritime, 3.

Bassin de la Rance : Peuzé, navigation maritime, 8 kilomètres; *Dossen* ou *rivière de Morlaix*, navigation maritime, 11; *Guer*, navigation maritime, 8; *Jaudy* ou *rivière de Tréguier*, navigation maritime, 17; *Trieux*, navigation maritime, 18; *Gouet*, navigation maritime, 4; *Fremur*, navigation maritime, 4; *Arguenon*, navigation maritime, 9; *Rance*, navigation maritime, 17.

Les deux bassins fort peu considérables de la Sélune et de la Vire, appartiennent en majeure partie au département de la Manche. Le *bassin de la Sélune* nous présente le *Couesnon*, la *Sélune* avec son affluent, la *Sée*, et la *Sienne*. Quoique le Couesnon et la Sélune se déchargent dans la Manche, cependant ces deux rivières aboutissant aux grèves du

Mont-Saint-Michel, ne sont pas navigables pour les navires. Leur navigation fluviale est longue de 21 kilomètres pour le Couesnon, et de 15 pour la Sélune. La Sée est navigable sur environ 24 kilomètres. La Sienne a 7 kilomètres de navigation maritime.

Dans le *bassin de la Vire* nous remarquerons d'abord la *Douve* qui a 30 kilomètres de navigation maritime, avec ses petits affluents, le *Merderet*, la *Sève* et la *Madeleine*, qui sont, grâce à la marée, également accessibles aux petits bâtiments de commerce, sur les longueurs respectives de 5, 7 et 8 kilomètres. La *Taute* est dans le même cas. Sa navigation maritime est de 23 kilomètres. La *Vire* a une navigation de 29 kilomètres, dont 12 de navigation maritime. L'*Aure-Inférieure* est navigable sur une étendue de 20 kilomètres.

Le *bassin de l'Orne* n'est pas plus considérable que les précédents. Il nous présente trois rivières, l'*Orne*, la *Dives* et la *Toucques*, qui se jettent dans la Manche, à peu de distance l'une de l'autre. Le cours total de l'Orne, la plus considérable des trois, est de 140 kilomètres ou près de 32 lieues. Sa navigation maritime est de 16 kilomètres, c'est-à-dire va jusqu'à Caen. La Dives a une navigation fluviale de 28 kil., et la Toucques une navigation totale de 32 kil., dont 15 de navigation maritime.

Le *bassin de la Seine* tient, par son étendue, le quatrième rang parmi les bassins hydrographiques de la France actuelle. La *Seine* prend sa source près de la petite ville de Saint-Seine, au pied d'un coteau qui fait partie du plateau de Langres. La direction générale de son cours est au nord-ouest ; mais, par suite de ses nombreuses sinuosités, la Seine ne se jette dans la Manche qu'après un parcours de 800 kilomètres ou environ 180 lieues. Elle reçoit de nombreux affluents. Nous remarquerons à gauche : l'*Yonne*, le *Loing*, l'*Essonne*, l'*Eure* et la *Risle* ; à droite : l'*Aube*, la *Marne*, l'*Oise*, l'*Epte* et l'*Andelle*. L'Yonne, dont la longueur égale 250 kilomètres ou 56 lieues, reçoit elle-même la *Bure*, le *Serein* et l'*Armançon* ; l'Eure reçoit l'*Aure* et l'*Iton* ; la Marne a 470 kilomètres ou 106 lieues de cours et reçoit l'*Ornain*, le *Grand-Morin* et l'*Ourcq* ; l'Oise, dont le cours en France est de 240 kilomètres ou 54 lieues, reçoit la *Serre*, l'*Aisne*, la *Bresche* et la *Nouette* ; l'Aisne elle-même a pour affluents l'*Aire* et la *Vèle*. L'étendue navigable de ces cours d'eau est comme il suit : Seine, 589 kilomètres, dont 124 de navigation maritime ; Yonne, 119 ; Loing, 9 ; Essonne, 2 ; Eure, 87 ; Risle, 27, dont 13

de navigation maritime; Aube, 44; Marne, 361; Oise, 158; Andelle, 3; Grand-Morin, 15; Ourcq, 11; Aisne, 91.

Le *bassin de la Somme* sur la côte nord-ouest du territoire français, nous offre, outre la Somme qui a une longueur de 190 kilomètres ou 43 lieues environ, cinq ou six petites rivières qui se jettent dans la Manche. Ce sont, en allant de l'ouest à l'est, l'*Arques* appelée aussi *Béthune*, la *Bresle*, l'*Authie*, la *Canche* et la *Liane*. La Bresle, l'Authie et la Canche ont une navigation maritime de 5, de 11 et de 16 kilomètres. La Somme en a une de 13, et de plus, elle est navigable pour les bateaux sur une longueur de 140 kilomètres.

Le *bassin de l'Escaut* et celui de la Meuse n'appartiennent que pour une fraction très-minime à notre territoire. Les cours d'eau qu'ils nous présentent sont généralement dirigés au nord-est, et les fleuves qui leur donnent leurs noms vont se jeter dans la mer du Nord. La partie moyenne du département du Pas-de-Calais appartient seule au bassin de l'Escaut. Nous y trouvons du nord au sud, la *Lys* affluent de l'Escaut, la *Lawe* et la *Deule* affluents de la Lys, la *Scarpe* et la *Sensée* affluents de l'Escaut, et enfin l'*Escaut*. Ce dernier prend naissance dans le département de l'Aisne, près du Catelet. Ces cours d'eau sont navigables sur l'étendue suivante : Escaut, 62 kilomètres ; Scarpe, 67 ; Lys, 72 ; Lawe, 18; Deule, 18; Sensée, 5. La partie maritime du département du Nord forme ce qu'on appelle quelquefois le bassin de l'*Aa*, petite rivière qui a été canalisée depuis le port de Gravelines jusqu'à Saint-Ouen, sur une étendue de 29 kilomètres.

Le *bassin de la Meuse*, en France, se compose seulement de la longue vallée que parcourt ce fleuve depuis sa source jusqu'à Givet, dans les Ardennes, ainsi que de la partie méridionale du département du Nord qui est traversée par la *Sambre* affluent de la Meuse; mais cet affluent ne débouche dans le fleuve que sur le territoire allemand. La Meuse prend naissance dans le département de la Haute-Marne, au pied des montagnes du plateau de Langres. Elle court au nord-ouest-nord, ayant à sa droite et à sa gauche une chaîne de hauteurs peu élevées qui se terminent par le plateau de l'Argonne et des Ardennes ; un peu après sa sortie du territoire français, elle change de direction et court au nord-est. La Meuse ne reçoit en France qu'un seul affluent digne d'être nommé, la *Chiers*. La Meuse, en France, est navigable sur une étendue de

260 kilomètres ; la navigabilité du Chiers est de 8 kilomètres seulement : celle de la Sambre de 56.

La portion du *bassin du Rhin* qui appartient à la France, forme deux parties bien distinctes, séparées l'une de l'autre par la chaîne des Vosges. La première, à l'est, est contiguë au Rhin, la seconde au nord-est, est arrosée par la Moselle et ses affluents. Aussi, beaucoup de géographes partagent cette région de la France en deux bassins nommés *bassin du Rhin* et *bassin de la Moselle*. Toutefois, comme la Moselle n'est elle-même qu'un affluent du dernier fleuve, nous ne pouvons admettre cette distinction. Le *Rhin* forme la limite de la France depuis Huningue jusqu'au confluent de la Lauter. Ses affluents à gauche sont l'*Ill*, la *Zorn*, la *Moder*, la *Sarbach* et la *Lauter*. L'Ill reçoit elle-même la *Vecht* et la *Brusche*. La Moselle, qui prend sa source dans la chaîne des Vosges, se dirige au nord-est et va se jeter dans le Rhin à Coblentz, sur le territoire allemand. Ses principaux affluents sont à droite : la *Meurthe*, la *Seille* et la *Sarre*; à gauche, le *Madon* et l'*Ornes*. La Meurthe est elle-même grossie par les eaux de la *Mortagne* et de la *Vézouze*, la Sarre par celles de l'*Erbach* et de la *Nied*. Voici l'étendue de la navigation de ces divers cours d'eau : Rhin, 220 kilomètres; Ill, 85; Moder, 17; Moselle, 118; Meurthe, 12.

Le *bassin du Rhône* occupe presque la totalité de la région sud-est de la France. Il est parfaitement limité à l'est par la chaîne du Jura et des Alpes, au nord par les Vosges, les monts Faucilles, le plateau de Langres, les montagnes de la Côte-d'Or, du Charolais, de Lyonnais et du Vivarais. Le *Rhône* touche le territoire français près du bourg de Pougny dans le département de l'Ain, et coule d'abord à l'est, en séparant ce département de la Savoie. Puis tournant à l'ouest il forme la limite entre les départements de l'Ain et de l'Isère. Un peu au-dessus de Lyon, il change encore de direction, court droit au sud et va se décharger dans la Méditerranée par plusieurs embouchures. Le nom de ce fleuve, qui vient du grec *Rhodanos* (rapide), exprime l'impétuosité de son cours. Le Rhône a des affluents importants : à droite la *Valserine*, le *Séran*, l'*Ain*, la *Saône*, le *Gier*, la *Cance*, l'*Erieux*, l'*Ardèche*, la *Cèze* et le *Gardon*; à droite le *Guier*, la *Bourbre*, l'*Isère*, la *Drôme*, l'*Aigues*, l'*Ouvèze*, la *Durance*. Plusieurs de ces rivières reçoivent des affluents secondaires. L'Ain a la *Bienne*. La Saône dans son cours de 510 kilomètres ou

115 lieues, reçoit le *Coney*, la *Lanterne*, la *Vingeanne*, l'*Ognon*, la *Tille*, le *Suzon*, l'*Ouche*, le *Doubs*, (qui a lui-même 425 kilomètres ou 95 lieues de cours et qui est grossi par la *Loue*), le *Meuzin*, la *Grone*, la *Scille*, la *Reyssouse*, la *Veyle* et l'*Azerynes*. L'Isère reçoit le *Drac* grossi par la *Romanche*. La Durance a un cours de 380 kilomètres ou 85 lieues, pendant lequel elle reçoit l'*Ubaye*, le *Buech*, la *Blenne* et le *Verdon*. Parmi ces cours d'eau, le Rhône et la Saône sont les seuls qui aient une navigation étendue. Celle du Rhône est de 504 kilomètres, dont 46 de navigation maritime ; le bras appelé *Petit-Rhône* est navigable pour les bateaux seulement sur une longueur de 55 kilomètres. La navigabilité de la Saône a une étendue de 365 kilomètres. La navigabilité des autres rivières est bien inférieure. Ain, 87 kilomètres; Ardèche, 8 ; Isère 162 ; Doubs, 21 ; Scille, 41.

Les petits *bassins du Var et de l'Argens*, à l'extrémité orientale du littoral méditerranéen de la France, ne nous offrent aucun cours d'eau important. Le *Var*, qui, depuis le confluent de l'*Esteron*, forme la limite entre notre territoire et le comté de Nice, n'est pas navigable ; l'*Argens* l'est sur une longueur de 17 kilomètres seulement.

Le *bassin de l'Hérault* embrasse le département du même nom, à l'ouest du département des Bouches-du-Rhône. Il nous présente seulement trois petites rivières, le *Mosson*, l'*Hérault* et l'*Orb*. L'Hérault a un cours total de 30 lieues ou 135 kilomètres et une navigation fluviale de 13 kilomètres seulement; l'Orb a une navigation maritime de 3,500 mètres.

Le *bassin de l'Aude* nous présente uniquement la rivière ainsi nommée, et l'*Orbieu* son principal affluent. L'Aude est simplement flottable sur une étendue de 137 kilomètres. Son cours total est de 210 kilomètres ou 47 lieues.

Enfin, le *bassin du Tet*, qui occupe exactement le département des Pyrénées-Orientales, nous offre trois petites rivières : l'*Agly*, le *Tet* et la *Tech*, qui sont à peine flottables. Ces trois cours d'eau étant séparés l'un de l'autre par des ramifications de la chaîne pyrénéenne, on a voulu considérer chacun d'eux comme formant un bassin séparé ; mais, à notre avis, c'est trop abuser des subdivisions.

La France ne renferme qu'un petit nombre de lacs. Le plus considérable est celui de *Grand-Lieu*, dans le département de la Loire-Inférieure;

il a environ 7,000 hectares de superficie. Après lui viennent le lac de *Saint-Point* (Jura), 600 hectares; le lac de *Paladru* (Isère) 400; de *Nantua* (Ain), 268; d'*Allos* (Basses-Alpes), 250; de *Gérardmer* (Vosges), 220; de *Sylant* (Ain), 180; des *Rousses* (Jura), 180; des *Rémoray* (Jura), 160; de la *Fraye* (Isère), 150; de *Longemer* (Vosges), 120; de *Chaillexon* (Doubs), de *Soing* (Loir-et-Cher), et de *Doredon* (Hautes-Pyrénées), 100 hectares. Les autres lacs répandus sur notre territoire sont au-dessous de ce chiffre. Tous ces amas d'eau ont un écoulement, à l'exception d'un fort petit nombre, qui occupent en général la place d'anciens cratères volcaniques; mais il y a beaucoup d'étangs. On cite comme les plus étendus ceux de *Lindre* (Meurthe) qui a 622 hectares de superficie; de *Villers* (Cher), 600; de *Stock* (Meurthe), 522; d'*Horre* (Aube), 500; de *Gondrexange* (Meurthe), 464; de la *Chaussée* (Meuse), 415; de *Ploërmel* (Morbihan), 400; du *Grand-Birieu* (Ain), 316; de *Charcé* (Maine-et-Loire) et de *Lapelague* (Bouches-du-Rhône), 250; de *Bellaval* (Haute-Maine) et *Chancelade* (Puy-de-Dôme), 220; de *Murat* (Vienne), 160; du *Grand-Glareins* (Ain), 237; de *Trappes* et de *Presle* (Seine-et-Oise), 204 et 199; de *Villemaheu* (Aube) et d'*Enghien* (Seine-et-Oise), 150; de *Lecomte* (Loire), 120; de *Perrecy* (Saône-et-Loire), 91. On rencontre encore en France de trop nombreux marais, qu'il importerait de dessécher au plus vite; l'agriculture et la salubrité du pays y gagneraient toutes deux. Les plus nombreux et les plus vastes se rencontrent dans les plaines de la Brenne (Indre), de la Sologne (Cher), et du Forez (Loire).

En outre de ces amas d'eau douce, il existe le long des côtes, et particulièrement sur celles de la Méditerranée, de vastes étangs salés ou saumâtres. Plusieurs d'entre eux communiquent avec la mer. Nous nommerons les étangs de *Carcans* et de *Canau*, dans la Gironde; celui de *Biscarosse*, dans les Landes, qui sont séparés de la mer par des dunes de sable. Le département de l'Aude nous offre l'étang de *Leucate*, qui a une superficie de 2,420 hectares, celui de *Sigean* et plusieurs autres. Dans l'Hérault, nous remarquons l'étang de *Vendres* et celui de *Thau*. Ce dernier n'a pas de communication visible avec la mer dont le sépare une étroite langue de terre. Le département des Bouches-du-Rhône renferme un grand nombre d'étangs; mais deux surtout, l'étang de *Vulcarès* et celui de *Berre*, sont remarquables par leur étendue. Ce dernier, en y comprenant les étangs d'*Istres* et de *Marignane* avec lesquels il com-

munique, a plus de 10 lieues de tour. On peut, à bon droit, le considérer comme un golfe. Les habitants de nos provinces du midi donnent le nom de *Grau* aux canaux qui mettent ces étangs en communication avec la Méditerranée.

SECT. 2e. — *Climatologie, botanique, zoologie et richesses minérales de la France.*

Il est impossible de dire d'une manière générale quel est le climat moyen de la France. La différence de latitude de nos provinces, la configuration du sol, la présence de hautes montagnes toujours couvertes de neiges, la pente différente des versants, l'élévation très-variable des diverses contrées au-dessus du niveau de la mer, l'influence des vents, celle de la mer sur les nombreux départements qui l'avoisinent, déterminent, dans la climatologie de notre pays, des diversités trop considérables pour qu'on puisse tirer des observations une moyenne générale ayant une valeur, même comme représentation approximative de l'état des choses. Il est donc indispensable de partager le territoire français en régions qui puissent faire l'objet d'observations ayant un caractère scientifique.

Dans un mémoire remarquable sur la météorologie de la France, mémoire qui fait partie de l'ouvrage intitulé *Patria*, Martins divise le territoire français en cinq régions climatoriales. 1° *Région Vosgienne* ou du nord-est, qui comprend l'espace situé entre le Rhin, la Côte-d'Or, les sources de la Saône et le plateau qui s'étend de Mézières à Auxerre; mais c'est dans la vallée du Rhin que ce climat s'observe avec ses caractères les plus tranchés. 2° *Région Séquanienne* ou du nord-ouest. Cette région embrasse toute la France septentrionale, en prenant pour sa limite au sud la ligne qui, de Mézières passe par Auxerre, par Moulins, va joindre le Cher, suit cette rivière jusqu'à Tours à son confluent dans la Loire, et longe ensuite ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure. 3° *Région Girondine* ou du sud-ouest. Elle s'étend depuis la Loire et le Cher jusqu'aux Pyrénées; mais sa limite à l'est n'est pas exactement déterminée, faute d'observations suffisantes. Toutefois, Martins pense qu'elle doit comprendre le plateau central de l'Auvergne. 4° *Région Rhodanienne* ou du sud-est. Cette région a des limites naturelles bien tracées, car elle

embrasse le bassin du Rhône tout entier, à l'exception de la partie la plus méridionale au delà de Viviers. 5° *Région Méditerranéenne.* A cette région appartiennent les départements du Var, des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, de l'Hérault, la partie méridionale des Basses-Alpes et du Gard, la partie orientale de l'Aude et des Pyrénées orientales.

Voici comment Martins résume les caractères propres à chacun des cinq climats qu'il établit :

Climat Vosgien. La température moyenne est de 9° 6 centigrades environ. Les hivers sont plus rigoureux que dans les autres régions, leur moyenne ne dépassant pas 0° 6. D'autre part, les étés sont plus chauds à latitude égale que dans la partie occidentale de la France ; l'été moyen est de 18° 6. Ainsi la différence moyenne entre l'été et l'hiver est de 18°. La température la plus haute observée à Strasbourg a été 34° 7, et à Nancy 37° 6. Le plus grand froid noté à Strasbourg a été de 23° 4 au-dessous de zéro ; à Nancy, il a été de 26° 3. Le nombre moyen annuel des jours de gelée est 70. La quantité de pluie est plus considérable que dans les autres climats, à l'exception du climat rhodanien : elle est en moyenne de 669 millimètres par année. Les pluies d'été l'emportent sur celles d'automne ; le nombre moyen des jours de pluie est 137. Les vents régnants sont le sud-ouest et le nord-est, qui soufflent à peu près aussi souvent l'un que l'autre. Les orages sont au nombre de 21 en moyenne chaque année, et plus fréquents en été qu'en automne.

Climat Séquanien. La moyenne annuelle de la température est 10° 9. La moyenne de l'hiver est de 3° 95, celle de l'été de 17° 6. La différence entre les moyennes de l'hiver et de l'été est 13° 6. Le maximum de température observé à Paris a été de 36° 2 et le minimum de — 19°. Le nombre annuel des jours de gelée est de 56 en moyenne. La quantité annuelle de pluie est de 546 millimètres en moyenne à Paris. Elle augmente vers l'ouest et dans les presqu'îles de la Manche et de la Bretagne, où elle est vraisemblablement plus forte que dans la région vosgienne, ce qui dépend de l'influence maritime. A l'est de Paris, la plus grande quantité de pluie tombe dans l'été ; à l'ouest, les pluies d'automne l'emportent. Le nombre moyen des jours pluvieux dans toute la région est 140. Le vent dominant est celui de sud-ouest ou d'ouest ; puis viennent les vents de nord-ouest et nord-est. La moyenne des orages est de 16 par année ; plus de la moitié ont lieu en été.

Climat Girondin. La température moyenne générale est 12° 7. La moyenne des hivers est de 5° environ, celle des étés de 20° 6, et la différence entre les moyennes de ces deux saisons est 15° 6. Le minimum moyen de la température est de — 12° environ, et le maximum moyen de 35°. Le nombre moyen des jours de gelée est de 23 par année. La quantité moyenne de pluie est évaluée à 586 millimètres ; un tiers tombe en automne, un quart en été. La moyenne des jours pluvieux est de 130. Les vents du sud-ouest et du nord-est dominent dans la partie septentrionale de la région ; dans la partie méridionale, ce sont, à cause de la chaîne des Pyrénées, ceux de nord-ouest ou de sud-est. Le nombre des orages est d'environ 18 par année ; la plupart éclatent pendant l'été.

Climat Rhodanien. La température moyenne de l'année est de 11° environ ; celle de l'hiver, de 2° 5 ; celle de l'été, de 21° 3 ; et la différence entre les moyennes de ces deux saisons de — 18° 8. Le maximum de température observé à Mâcon a été 38° et le minimum — 18° 6. La quantité de pluie qui tombe annuellement est de 946 millimètres. Sur cette quantité, un tiers tombe en automne et un quart en été. Le nombre moyen des jours de pluie est de 116. Les vents du nord et du sud dominent ; les vents de nord-ouest et d'ouest soufflent encore assez souvent. On compte à peu près 28 jours d'orage par année. Enfin, on doit mettre, au nombre des caractères du climat rhodanien, les tremblements de terre qui sont ici plus fréquents et plus violents que dans aucune autre région de la France.

Climat Méditerranéen. Ce climat est, comme l'observe Martins, le plus nettement tranché de tous les climats de la France. La température moyenne est plus élevée, les hivers sont moins froids, les étés sont plus chauds. La moyenne annuelle de la température est de 14° 8 ; la moyenne hibernale est 6° 5, et celle de l'été égale 22° 6. Ainsi la différence de ces deux moyennes est d'environ 16°. Toutefois, on a vu en 1820, à Marseille, le thermomètre descendre à 17° 5 au-dessous de zéro. Le nombre moyen des jours de gelée est, à Marseille, de 11 par année. La quantité moyenne annuelle de pluie est de 651 millimètres ; mais le nombre des jours de pluie n'est que de 53. Sur la quantité de pluie constatée, deux cinquièmes tombent en automne, un quart en hiver et un autre quart en été. Le vent dominant, comme force et comme fré-

quence, est le nord-ouest dans la moitié orientale, et l'ouest dans la moitié occidentale de la région méditerranéenne. Le premier, appelé *mistral* par les habitants, est parfois d'une telle violence qu'il déracine les plus gros arbres et enlève les toitures les plus solides. Les orages, au nombre de 12 environ chaque année, ont lieu principalement en automne et en été; il en éclate aussi dans l'hiver.

Telles sont les données principales que nous possédons sur la météorologie de la France. Avec une pareille diversité de climats à laquelle il faut joindre une extrême variété dans la nature des terrains, il n'y a pas lieu de s'étonner si notre pays est le plus riche de tous les États de l'Europe en espèces végétales. En effet, sur environ 90,000 végétaux connus, on en trouve en France 7,403 qui sont indigènes ou bien depuis si longtemps naturalisés qu'on peut les regarder comme indigènes. De ces 7,403 espèces on en compte 3,830 qui appartiennent à la grande division des plantes phanérogames, et 3,573 à celles des cryptogames. En fait de plantes phanérogames, car ce sont elles qui constituent la principale richesse d'un pays, la France a une prééminence marquée sur les diverses contrées européennes. L'Allemagne ne possède que 2,280 espèces appartenant à cette division; le royaume de Naples en a 2,943; la Grèce, 2,335 et l'Angleterre, 1,370.

Le tableau qui suit indique les familles dont nous possédons des espèces, le nombre d'espèces indigenes pour chaque famille, et les noms des plantes utiles, à quelque titre que ce soit, qui font partie de ces familles :

Végétaux dicotylédonés.

ACANTHACÉES. Esp. 2.

ACERINÉES. Esp. 5. — Acer campestre (*Érable commun*) ; A. Monspessulanum ; A. opulifolium ; A. platanoïdes (*Faux Sycomore*) ; A. pseudo-platanus (*Sycomore*).

AMARANTHACÉES. Esp. 5. — Amaranthus albus (*Passe-Velours*).

AMENTACÉES. Esp. 65. — Alnus glutinosa (*Aune, Verne*) ; A. incana ; A. viridis. — Betula alba (*Bouleau*) ; B. nana ; B pubescens. — Carpinus betulus (*Charme commun*); — Castanea vesca (*Châtaignier*). — Celtis australis (*Micocoulier*). — Corylus avellana (*Noisetier*). — Fagus sylvatica (*Hêtre, Fayard*). — Myrica palustris (*Myrte des marais*). — Populus alba (*Peuplier blanc*) ; P. canescens ; P. fastigiata (*P. d'Italie*) ; P. nigra (*P. franc*) ; P. tremula (*Tremble*). — Quercus apennina (*Chêne des Apennins*); Q. cerris ; Q. haliphleos ; Q. coccifera (*C. ou Kermès*,; Q. ilex (*C. Vert, Yeuse*) ; Q. racemosa (*C. blanc*) ; Q. sessiliflora (*C. rouge* ; Q suber (*C. liège*); Q. tauza. — Salix acuminata (*Saule acumine*) ; S. acutifolia (*Osier violet*); S. alba (*S. commun*) ; S. amygdalina ; S aquatica ; S. caprœa ; S. cinerea ; S. fragilis ; S helix (*Osier blanc*); S. pentandra ; S. purpurea ; S. retusa ; S. rosmarinifolia ; S. triandra ; S. viminalis (*Osier vert*) ; S. vitellina (*O. franc*). — Ulmus campestris (*Orme pyramidal*) ; U. effusa.

AMPÉLIDÉES. Esp. 2. — Cissos quinquefolia (*Vigne vierge*) ; Vitis vinifera (*Vigne cultivée*).

ANTIRRHINÉES. Esp. 54. — Antirrhinum majus (*Muflier*). — Digitalis grandiflora; D.

levigata ; D. parviflora ; D. purpurea (*Digitale pourprée*). — Gratiola officinalis. — Linaria vulgaris. — Scrofularia aquatica ; S. canina ; S. nodosa.

Apocynées. Esp. 8. — Asclepias vincetoxicum. — Cynanchum monspeliacum. — Nerium oleander (*Laurier-rose*). — Vinca major (*grande Pervenche*) ; V. minor.

Aquifolacées. Esp. 1. — Ilex folium (*Houx commun*).

Aristolochiées. Esp. 6. — Aristolochia longa ; A. rotunda ; A. sempervirens. — Asarum europæum (*Cabaret*).

Aurantiacées. Esp. 4. — Citrus aurantium (*B. garadier*) ; C. limonium (*Limonier*) ; C. medica (*Cedratier*) ; C. vulgaris (*Oranger*).

Balsaminées. Esp. 2.

Berbéridées Esp. 3. — Berberis vulgaris (*Épine-vinette*)

Borraginées. Esp. 43. — Anchusa officinalis (*Buglosse officinale*) ; A. angustifolia. — Asperugo procumbens. — Borrago officinalis (*Bourrache officinale*). — Cynoglossum officinalis ; — Echium asperrimum ; E. creticum. — Heliotropium canescens. — Lithospermum officinale ; L. tinctorium (*Orcanette*). — Lycopsis nigricans. — Onosma echioïdes. — Pulmonaria officinalis. — Symphitum officinale (*Grande consoude*).

Campanulacées. Esp. 43. — Campanula rapunculoïdes ; C. rapunculus ; C. urticæfolia. — Lobelia urens. — Phyteuma hemisphærica ; P. spicata (*Raiponce sauvage*).

Capparidées. Esp. 1. — Capparis spinosa (*Câprier.*)

Caprifoliacées. Esp. 25. — Cornus mascula (*Cornouiller*) ; C. sanguinea. — Hedera helix (*Lierre grimpant*). — Lonicera alpigena ; L. caprifolium (*Chèvre-feuille*) ; L. cærulea ; L. periclymenum ; L. xylosteum. — Sambucus humilis (*Hieble*) ; S. nigra (*Sureau*) ; S. racemosa (*S. à grappes*). — Viburnum lantana ; V. opulus ; V. Tinus.

Cariophyllées. Esp. 152. — Alsine aviculacum (*Mouron blanc*). — Arenaria maritima ; A. peploïdes. — Cerastium aquaticum ; C. arvense. — Cucubalus baccifer us ; C. italicus. — Dianthus barbatus ; D. cariophyllus ; D. mos hatus ; D. ruber. — Lychnis cœlirose ; L. coronaria ; L. dioïca ; L. viscaria. — Saponaria officinalis ; S. spergula arvensis. — Stellaria aquatica.

Célastrinées. Esp. 3. — Evonymus europœus (*Fusain*).

Cératophyllées. Esp. 2.

Chénopodées. Esp. 48. — Atriplex halimus (*Pourpier de mer*) ; A. hortensis (*Arroche blanche*) ; A. maritima ; A. portulacoïdes. — Beta sativa (*Bette poirée*) ; B. vulgaris. — Blitum capitatum ; B. virgatum. — Camphorosma monspeliaca. — Chenopodium botrys ; C. fruticosum ; C. glaucum ; C. leïos permum ; C. maritimum ; C polyspermum ; C. rubrum ; C. sagittatum ; C setigerum. — Phytolacca decandra (*Epinard doux*. — Salicornia fruticosa ; S. herbacea — Salsola soda (*Soude*) ; S. decumbens ; S spinosa. — Spinacia oleracea (*Epinard cultivé*).

Cistinées. Esp 43. — Cistus incanus ; C. laurifolius ; C. ledon. — Helianthemum guttatum ; H fumana ; H. vulgare.

Composées. Esp. 457. — Achillea lanata ; A. millefolium (*Millefeuille*) ; A. moschata ; A. ptarmica ; A. viscosa — Anacyclus pyrethrum (*Pyrethre*). — Anthemis nobilis (*Camomille romaine*) ; A tinctoria — Arctium lappa (*Bardane*). — Arnica montana. — Artemisia abrotanum ; A. absinthium (*Absinthe*) ; A. arborescens ; A campestris ; A. dracunculus (*Estragon*) ; A. paniculata, A vulgaris (*Armoise commune*) — Aster amellus — Atractylis humilis. — Balsamita suaveolens. — Bidens cernua. — Cacalia alpina ; C. sarracenica. — Calendula arvensis ; C. officinalis (*Souci des jardins*). — Carduus marianus. — Carlina acaulis ; C. caulescens. — Carthamus lanatus ; C. tinctorius (*Safran bâtard*). — Catananche cœrulea. — Centaurea benedicta, C. calcitrapa ; C. centaurium ; C. cyanus ; C. jacea. — Cichorium endivia (*Chicorée blanche*) ; C. intybus (*C. sauvage*. — Crepis biennis ; C. globulosa. — Cynara cardunculus (*Cardon*) ; C. scolymus (*Artichaut cultivé*). — Doronicum plantagineum. — Elychrysum stœchas (*Stœchas citrin*). — Erigeron acre. — Eupatorium cannabinum. — Gnophalium dioïcum — Helianthus annuus (*Grand soleil des jardins*) ; H tuberosus (*Topinambour*). — Helminthia echioïdes. — Hieracium aurantiacum ; H umbellatum. — Hyoseris calicu ata. — Hypochæris maculata ; H radicata. — Inula helenium ; I. odora. — Lactuca cichoriifolia ; L. sativa (*Laitue cultivée*) ; L. sylvestris ; L. virosa — Lampsana communis. — Matricaria chamomil a (*Camomille ordinaire*), M. parthenium ; M suaveolens. — Onopordum acanthium ; O. viride. — Picridium vulgare. — Rhagadiolus edulis. — Rhaponticum scariosum (*Rhapontic vulgaire*) — Santolina cupressiformis. — Scolymus hipanicus. — Scorzonera edulis ; S. nervosa. — Senecio carnosus ; S. jacobæa ; S. vulgaris. — Serratula tinctoria. — Solidago vulgaris. — Sonchus alpinus ; S. oleraceus ; S. tenerrimus. — Tanacetum vulgare. — Taraxacum dens-leonis (*Dent-de-lion*). — Tragopogon pratense ; T. sativum (*Salsifis blanc*). — Tussilago alpina ; T. farfara ; T. petasites. — Xanthium vulgaris.

Conifères. Esp. 20. — Abies excelsa (*Epicéa*) ; A. putinata (*Sapin commun*). — Ephedra distachya (*Uvette*). — Juniperus communis (*Genévrier commun*) ; J. oxycedrus

(*Cade*) ; J. phœnicea ; J. sabina (*Sabine*). —Laryx europœa (*Mélèze*). — Pinus cembra; P. halepensis ; P. laricio ; P. maritima ; P. mugho ; P. pinea (*Pin pignon*) ; P pumilio ; P. sylvestris ; P. uncinata. — Taxus baccata (*If commun*).

Convolvulacées. Esp. 13. — Convolvulus argyræus; C. arvensis (*Petit liseron*) ; C. sepium (*Grand liseron*) ; C. soldanella. — Cuscuta epithymum; C. vulgaris.

Crassulacées. Esp. 35. — Sedum acre ; S. album; S. rhodiola ; S. telephium. — Sempervivum tectorum ; S montanum.

Crucifères. Esp. 202. — Arabis verna (*Arabette*). — Barbarea præcox (*Cresson des jardins*) ; B. vulgaris (*Cr. de terre*). — Brassica campestris (*Chou des champs*) ; B. napobrassica (*Chou navet*) ; B. napus (*Navet*) ; B. oleifera ; B. oleracea (*Chou commun*) ; B. botrytis (*Chou-fleur*) ; B. rubra (*Chou rouge*) ; B. pabularia (*Chou à vache*); B. sabellica (*Chou de milan*) ; B. viridis (*Chou cavalier*) ; B. rapa (*Turneps*). — Biscutella cichoriifolia. — Bunias erucago. — Cakile maritima.—Capsella bursa pastoris (*Bourse à pasteur*). — Cardamine amara ; C. pratensis (*Cresson des prés*). — Cheiranhus-cheiri (*Violier jaune*).— Clypeola jonthlaspi. — Cochlearia armoriaca (*Faux raifort*) ; C. glastifolia ; C. hastata ; C. officinalis (*Herbe du scorbut*). — Crambe maritima (*Chou de mer*). — Dentaria digitata ; D. pinnata. — Diplotaxis tenuifolia (*Fausse roquette*). — Erophyla vulgaris. — Eruca sativa (*Roquette cultivée*) ; E. erucastrum (*R. sauvage*). — Erysimum alliaria (*Alliaire*) ; E. officinale (*Herbe aux chantres*). — Hesperis matronalis (*Julienne*). — Iberis amara ; I. nudicaulis. — Isatis tinctoria (*Pastel*) ; Lepidium graminеum (*Petit passerage*) ; L. latifolium (*Grand passerage*), L. procumbens. —Lunaria annua (*Grande lunaire*) ; L. perennis (*L. vivace*). — Matthiola annua (*Quarantaine*). — Myagrum sativum (*Sésame bâtard*). — Nasturtium officinale (*Cresson de fontaine*) — Raphanus sativus (*Radis*) ; R. niger (*R. noir*) — Senebiera pinnatifida. — Sinapis alba (*Moutarde blanche*) ; S. arvensis (*M. sauvage*) ; S. nigra (*M. noire*). — Sisymbrium amphibium (*Raifort d'eau*) ; S. erysimastrum ; S. corniculatum ; S. parviflorum (*Moutarde de chien*). — Thlaspi alliaceum ; T. alpestre (*Moncelet*) T. arvense ; T. perfoliatum ; T. ruderale (*Cresson des ruines*) ; T. sativum (*Cresson alénois*). — Turritis glabra (*Tourette glabre*);T. hirsuta.

Cucurbitacées. Esp. 10. — Bryonia dioïca (*Bryone*). — Cucumis melo (*Melon*); C. sativus (*Concombre*). — Cucurbita melopepo (*Courge, Mélopépon*); C. pepo (*Citrouille, Potiron*). — Momordica elaterium.

Cytinées. Esp. 6. — Cytinus hypocistis.

Dipsacées. Esp. 25. — Dipsacus fullonum (*Chardon à carder*). — Scabiosa arvensis; S. succisa.

Droséracées Esp. 5. — Drosera longifolia ; D. rotundifolia. — Parnassia palustris.

Ebénacées, Esp. 2. — Styrax officinale (*Aliboufier*). — Diospyros lotus (*Plaquemi nier d'Europe*).

Eléagnées. Esp. 2. — Elœagnus angustifolia (*Olivier sauvage*). — Hippophaë rhamnoïdes (*Argousier*).

Ericinées. Esp. 25. — Arbutus alpina (*Arbousier des Alpes*); A. unedo (*Arbre aux fraises*); A. uva-ursi (*Raisin d'ours*). — Calluna erica. — Empetrum nigrum. — Erica cinerea ; E. herbacea ; E. scoparia ; E. tetralix. — Ledum palustre.—Pyrola rotundifolia. — Rhododendrum ferrugineum ; R. hirpetum.

Euphorbiacées. Esp. 36. — Buxus sempervirens (*Buis*). — Croton tinctorium (*Tournesol*). — Euphorbia chamœsice ; E. cyparissias ; E. esula ; E helioscopia ; E. lathyris (*Epurge*); E. linearifolia ; E. palustris ; E. peplis ; E. pithyusa ; E. spinosa ; E. verrucosa. — Mercurialis annua.

Ficoïdées. Esp. 1. — Mesembryanthemum nodiflorum.

Frankéniacées. Esp. 3.

Fumariacées. Esp. 13. — Corydalis bulbosa (*Crête de coq*); C. spicata ; C. vaillantii. — Fumaria lutea ; F. officinalis (*Fumeterre*) ; F. parviflora.

Gentianées. Esp. 32. — Chironia centaurium (*Petite centaurée*). — Chlora perfoliata (*Centaurée jaune*). — Gentiana acaulis; G. amarella ; G. campestris; G. lutea; G. pneumonanthe ; G. punctata ; G. purpurea. — Menyanthes trifoliata (*Trèfle d'eau*).— Swertia perennis. — Villarsia nymphoïdes.

Geraniacées. Esp. 29. — Geranium rotundifolium ; G. sylvaticum.

Globulariées. Esp 5. — Globularia alypum (*Globulaire turbith*); G. vulgaris.

Grossulariées. Esp. 5. — Ribes grossularia (*Groseiller épineux*); R. nigrum (*Cassis*); R. vulgare (*G. à grappes*); R. uva crispa (*G. à maquereaux*).

Haloragées. Esp. 9. — Trapa natans (*Marron d'eau*).

Hippocastanées. Esp. 1. — Æsculus hippocastanum (*Marronnier d'Inde*).

Hypéricinées. Esp. 18. — Androsœmum officinale. — Erodium moschatum. — Hypericum perfoliatum (*Millepertuis*).

Jasminées. Esp. 14. — Fraxinus excelsior (*Frêne commun*); F. argentea ; F. florifera. — Jasminum fruticans.—Ligustrum vulgare. (*Troëne commun*). — Olea europœa (*Olivier*). Phillyrea latifolia. — Syringa vulgaris (*Lilas commun*); S. persica.

Juglandées. Esp. 1. — Juglans regia (*Noyer cultivé*).

Labiées. Esp. 147. — Ajuga reptans (*Bugle*); A. chamæpitys; A. iva (*Herbe musquée*; A. genevensis; A. pyramidalis. — Ballota alba; B. fœtida. — Betonica officinalis (*Bétoine*). — Brunella vulgaris. — Chinopodium vulgare. — Dracocephalum austriaca. — Galeobdolon luteum. — Galeopsis ladanum. — Glechoma hederacea. — Hyssopus officinalis. — Lamium album; L. purpureum. — Lavandula vera (*Lavande, Aspic*); L. stœchas. — Leonurus cardiaca. — Lycopus aquaticus. — Marrubium vulgare. — Melissa officinalis. — Mellitis melissophyllum. — Mentha arvensis; M. cervina; M. crispa; M. gentilis; M. piperita; M. pulegium; M. rotundifolia; M. rubra; M. sativa; M. sylvestris; M. viridis. — Moluccella frutescens. — Nepeta cataria. — Origanum creticum; O. majorana (*Marjolaine*); O. vulgare (*M. bâtarde*). — Orvala lamioïdes. — Phlomis lychnitis. — Rosmarinus officinalis. — Salva Æthiopis; S. cretica; S. glutinosa; S. horminum; S. officinalis (*Grande sauge*); S. pratensis; S. sclarea; S. verbenaca. — Satureia capitata; S. hortensis; S. montana (*Sariette vivace*); S. thymbra. — Scutellaria galericulata; S. hastifolia. — Sideritis montana. — Stachys germanica; S. palustris; S. sylvatica. — Teucrium botrys; T. chamœdrys (*Germandrée officinale*); T. flavum; T. marum; T. montanum; T. scordium; T. scordioïdes. — Thymus vulgaris (*Thym commun*); T. calamintha; T. nepeta; T. serpillum (*Serpolet*).

Laurinées. Esp. 1. — Laurus nobilis (*Laurier commun*).

Légumineuses. Esp. 343. — Anagyris fœtida. — Anthyllis vulneraria. — Astragalus cicer; A. exscapus; A. glaux; A. glyciphyllos; A. tragacantha. — Ceratonia siliqua (*Caroubier*). — Cercis siliquastrum (*Arbre de Judée*). — Cicer arietinum (*Pois chiche*). — Colutea arborescens (*Baguenaudier à vessie*). — Coronilla emerus; C. legitima; C. varia. — Cytisus laburnum (*Cytise à grappes, Faux ébénier*); C. odoratus; C. sessilifolius; C. spinosus. — Dorycnium hirsutum. — Ervum hirsutum (*Luzette*); E. lens (*Lentille*). — Faba major (*Fève de marais*); F. minor (*Féverolle*). — Galega officinalis (*Faux indigo*). — Genista juncea (*Genêt d'Espagne*); G. repens; G. tinctoria. — Glycirrhiza echinata (*Réglisse officinale*); G. glabra. — Hedysarum coronarium (*Sainfoin d'Espagne*). — Lathyrus aphaca; L. cicera; L. heterophylla; L. hirsutus; L. latifolius; L. palustris; L. pratensis; L. sativus (*Gesse domestique*); L. sylvestris, L. tuberosus. — Lotus corniculatus; L. maritimus. — Lupinus albus (*Pois loup*); L. sylvestris. — Medicago falcata (*Luzerne de Suède*); M. lupulina; M. maculata; M. muricata; M. sativa (*Trèfle de Bourgogne*). — Melilotus cœrulea; M. officinalis. — Onobrychis sativa (*Sparcette*). — Ononis spinosa (*Arrête-bœuf*). — Orobus niger; O. sylvaticus; O. tuberosus; O. vernus. — Phaseolus coccineus (*Haricot d'Espagne*); P. cylindracea; P. de Buffons; P. humilis; P. vulgaris. — Pisum arvense (*Pois jarousse*); P. maritimum; P. ochrus; P. sativum (*Pois gourmand*). — Robinia pseudo-acacia (*Acacia des jardins, Faux acacia*). — Spartium junceum; S. purgans; S. scoparium (*Genêt commun*). — Tetragonolobus purpureus. — Trifolium agrarium (*Trefle jaune*); T. arvense; T. luteum, T. elegans; T. incarnatum (*Farouche*); T. pratense (*Trefle de Hollande*); T. repens. — Trigonella fœnum-græcum (*Fenu-grec*). — Ulex autumnalis; U. vernalis (*Jonc épineux*). — Vicia biennis; V. incana; V. ervilia (*Vesce voire*); V. hybrida; V. lathyroïdes, V. latifolia; V. monanthos; V. narbonensis; V. sativa (*Vesce de pigeon*); V. sepium; V. sylvatica.

Lentibulariées. Esp. 7. — Pinguicula alpina; P. vulgaris.

Linacées. Esp 14. — Linum catharticum; L. usitatissimum (*Lin cultivé*).

Loranthées. Esp. 2. — Viscum album (*Gui*).

Lythrariées. Esp. 6. — Lythrum salicaria.

Malvacées. Esp. 25. — Althœa cannabina; A. hirsuta; A. narbonensis; A. officinalis (*Guimauve*). — Lavatera arborea. — Malva alcœa; M. moschata; M. rotundifolia (*Petite mauve*); M. sylvestris (*Grande mauve*). — Sida abutilon.

Méliacées. Esp. 1. — Melia azedarach.

Monotropées. Esp. 1.

Myrtacées. Esp. 3. — Myrtus communis (*Myrte commun*). — Philadelphus coronarius (*Seringat*). — Punica granatum (*Grenadier*).

Nopalées. Esp. 2. — Cactus opuntia (*Nopal, Raquette*).

Nyctaginées. Esp. 2.

Nymphéacées. Esp. 3. Nymphœa alba (*Nénuphar blanc*). — Nuphar luteum (*Nénuphar jaune*).

Ombellifères. Esp. 177. — Ægopodium podagraria. — Æthusa cynapium. — Ammi majus; A. visnaga. — Anethum fœniculum (*Fenouil commun*); A. graveolens. — Angelica archangelica (*Angélique*); A. paniculata. — Apium graveolens (*Ache d'eau*); A. celeri (*Céleri*). — Astrantia major. — Athamanta cretica. — Bunium bulbo-castanum (*Terrenoix*). — Buplevrum falcatum; B. perfoliatum. — Carum carvi (*Cumin des prés*). — Caucalis aspera; C. grandiflora; C. leptophylla. — Chœrophyllum bulbosum; C. sylvestre. — Cicuta maculata (*Ciguë tachetée*); C. virosa (*C. aquatique*). — Conium maculatum (*Grande cigue*). — Coriandrum sativum. — Crithmum maritimum (*Crête marine*). — Daucus carota (*Carotte cultivée*); D. gummifer; D. muri-

cata ; D. sylvestris (*Pastenade*). — Eryngium vulgare (*Chardon Roland*) ; E. maritimum. — Ferula communis. — Heracleum panaces ; H. sphondilium (*Panais sauvage*). — Imperatoria ostruthium (*Impératoire de montagne*) ; I. sylvestris (*Angélique sauvage*). — Laserpitium montanum (*Laser officinal*). Ligusticum levisticum. — Myrrhis pecten-Veneris. — Œnanthe approximata ; Œ. crocata, Œ. fistulosa ; Œ. pimpinelloides. — Pastinaca sativa (*Panais cultivé*) ; P. opopanax. — Petroselinum vulgare (*Persil*). — Peucedanum pratense. — Phellandrium aquaticum. — Pimpinella anisum (*Anis vert*) ; P. magna (*Pimprenelle blanche*). — Sanicula officinarum. — Scandix cerefolium (*Cerfeuil*) ; S. odorata (*C. anisé*). — Selinum carvifolia ; S. glaucum ; S. palustre ; S. oreoselinum ; S. sylvestre. — Seseli tortuosum. — Sison amomum. — Sium augustifolium ; S. latifolium ; S. nodiflorum ; S. sesarum (*Chervis*). — Smyrnium olusatrum. — Thapsia garganica ; T. sylphium — Tordylium officinale.

Onagrariées. Esp. 15. — Circœa pubescens. — Epilobium spicatum. — Œnothera biennis.

Orobanchées. Esp. 20.

Oxalidées. Esp. 3. — Oxalis acetosella ; O. corniculata ; O. stricta.

Papavéracées. Esp. 14. — Chelidonium majus (*Grande chélidoine*). — Glaucium flavum. — Hypecoum pendulum ; H. procumbens. — Papaver argemone ; P. dubium ; P. rhœas (*Coquelicot*) ; P. somniferum (*Pavot blanc, Œillette*).

Paronychiées. Esp. 22. — Scleranthus perennis.

Plantaginées. Esp. 22. — Plantago albicans (*Plantain blanchâtre*) ; P. arenaria (*Psyllium*) ; P. lanceolata ; P. major ; P. maritima.

Plumbaginées. Esp. 21. — Plumbago europœa.

Polémoniacées. Esp. 1.

Polygalées. Esp 6. — Polygala amara ; P. chamœbuxus ; P. vulgaris.

Polygonées. Esp. 38. — Polygonum amphibium ; P. centinodium ; P. bistorta ; P. fagopyrum (*Sarrasin, Blé noir*) ; P hydropiper ; P. persicaria ; P. viviparum. — Rumex acetosa (*Oseille commune*) ; R. acetosella ; R. alpinus ; R. aquaticus ; R. crispus ; R. patientia (*Patience*) ; R. sanguineus (*Oseille rouge*) ; R. scutatus.

Portulacées. Esp. 2. Portulacca oleracea (*Pourpier cultivé*)

Primulacées. Esp. 41. — Anagallis arvensis. — Androsace maxima. — Coris monspeliensis. — Cyclamen europœum. — Lysimachia vulgaris. — Primula veris.

Renonculacées. Esp. 130. — Aconitum anthora ; A. lycoctonum ; A. napellus ; A. paniculatum ; A. pyrenaïcum ; A. rostratum. — Actœa spicata. — Adonis apennina. — Anemone hepatica ; A. nemorosa ; A. pratensis ; A. quinquefolia ; A. pulsatilla ; A. sylvestris. — Aquilegia vulgaris. — Caltha palustris. — Clematis alpina ; C. erecta ; C. flammula ; C. vitalba. — Delphinium Ajacis ; D. consolida ; D. staphysagria. — Helleborus fœtidus ; H. hyemalis ; H. niger ; H. viridis. — Myosurus minimus. — Nigella arvensis ; N. cœrulea ; N. sativa. — Pœonia corallina ; P. officinalis. — Ranunculus aconitifolius ; R. acris ; R. aquatilis ; R. arvensis ; R. auricomus ; R. bulbosus ; R. ficaria ; R. flammula ; R. glacialis ; R. gramineus ; R. lanuginosus ; R. lingua ; R. repens ; R. sceleratus ; R. thora ; R. trilobus. — Thalictrum angustifolium ; T. aquilegium ; T. flavum ; T. minus. — Trollius europœus.

Résédacées. Esp. 7. — Reseda alba ; R. lutea ; R. luteola (*Gaude*) ; R. sesamoides.

Rhamnées. Esp. 10. — Paliurus aculeatus. — Rhamnus amygdalinus ; R. alaternus ; R. catharticus (*Nerprun commun*) ; R. frangula ; R. infectorius. — Zizyphus vulgaris (*Jujubier*).

Rhinanthacées. Esp. 67. — Euphrasia officinalis. — Melampyrum alpestre ; M. cristatum ; M. pratense. — Pedicularis palustris ; P. sylvatica. — Rhinanthus crista-galli. — Veronica acinifolia ; V. beccabunga ; V. officinalis ; V. scutellata ; V. spicata.

Rosacées. Esp. 122 — Agrimonia eupatoria ; A. odorata. — Alchemilla alpina ; A. arvensis ; A. vulgaris. — Amygdalus communis (*Amandier cultivé*) ; A. persica (*Pêcher cultivé*). — Cratægus aria (*Alisier*) ; C. azaro (*Azerolier*) ; C. oxyacantha (*Aubépine*) ; C. pyracantha (*Buisson ardent*) ; C. terminalis. — Cydonia vulgaris (*Coignassier*). — Dryas octopetala — Fragaria vesca (*Fraise des bois*). — Geum montanum (*Benoîte des Alpes*) ; G. urbanum. — Malus communis (*Pommier commun*) ; M. acerba (*P. à cidre*). — Mespilus amelanchier ; M. germanica (*Nefflier*). — Potentilla anserina ; P. fruticosa ; P. palustris ; P. rupestris. — Poterium sanguisorba (*Petite pimprenelle*). — Prunus communis (*Prunier cultivé*) ; P. armeniaca (*Abricotier*) ; P. brigantiaca (*P. des Alpes*) ; P. cerasus (*Cerisier commun*) ; P. cerasus avium (*Merisier des oiseaux*) ; P insititia (*P. sauvage*) ; P. mahaleb (*Mahaleb, P. odorant*) ; P. padus (*Merisier à grappes*) ; P. spinosa (*Prunellier*) ; P. laurocerasus (*Laurier-cerise*). — Pyrus communis (*Poirier commun*). — Rosa alba (*Rosier blanc*) ; R. canina (*Eglantier*) ; R. gallica (*R. de Provins*) ; R. sempervirens ; R. villosa. — Rubus cœsius (*Ronce à fruit bleu*) ; R. corylifolius ; R. fruticosus (*Mûrier des haies*) ; R. idœus (*Framboisier*) ; R. saxatilis. — Sanguisorba officinalis (*Grande pimprenelle*). — Sorbus aucuparia (*Sorbier des oiseleurs*) ; S. domestica (*Cormier, Sorbier*

domestique).—Spiræa aruncus ; S. filipendula ; S. ulmaria. — Tormentilla erecta ; T. reptans.

Rubiacées. Esp. 57. — Asperula arvensis ; A. cynanchica ; A. odorata ; A. tinctoria. — Galium aparine ; G. boreale ; G. mollugo ; G. hyssopifolium ; G. supinum ; G. sylvaticum ; G. verum (*Vrai caille-lait*). — Rubia tinctorum (*Garance*) — Vallantia cruciata.

Rutacées. Esp. 6. — Ruta graveolens (*Rue domestique*) ; R. montana. — Dictamnus fraxinella (*Dictamne blanc*).

Santalacées. Esp. 3.

Saxifragées. Esp. 40. — Adoxa moschatellina — Chrysoplenium alternifolium. — Saxifraga geum ; S. granulata.

Solanées. Esp. 46. — Atropa belladona (*Belladonne*) ; A. mandragora (*Mandragore*). — Datura stramonium (*Pomme epineuse*). — Hyosciamus albus (*Jusquiame blanche*) ; H. niger (*J. noire*). — Lycium barbarum ; L. europœum. — Lycopersicum esculentum (*Tomate*). — Nicotiana tabacum (*Tabac*). — Physalis alkekengi. — Solanum dulcamara (*Douce-amère*) ; S. esculentum (*Aubergine*) ; S. nigrum (*Morelle*) ; S. atriplicifolium ; S. tuberosum (*Parmentiere, Pomme de terre*) — Verbascum album (*Bouillon blanc*) ; V. crassifolium ; V. grandiflorum ; V. thapsus.

Tamariscinées. Esp. 3. — Myricaria germanica — Tamariscus gallica (*Tamarisc de Narbonne*) ; T. africana.

Térébinthacées. Esp. 7. — Cneorum tricoccum. — Pistacia lentiscus (*Lentisque*) ; P. vera (*Pistachier*) ; P. terebinthus (*Térébinthe*). — Rhus coriaria (*Sumac des corroyeurs*) ; R. cotinus (*Fustet*).

Thymélées. Esp 13. — Daphne alpina ; D. cneorum ; D. guidium (*Garou*) ; D. laureola (*Lauréole*) ; D. mezereum (*Bois-gentil*) ; D. oleoides. — Passerina thymelœa (*Thymélée*) ; P. tarton-raira ; P. tinctoria.

Tiliacées. Esp. 2. — Tilia macrophylla (*Tilleul de Hollande*) ; T. microphylla.

Tropéolées. Esp. 2. — Tropœolum majus (*Capucine*).

Urticées. Esp. 18. — Cannabis sativa (*Chanvre cultivé*). — Ficus carica (*Figuier commun*). — Humulus lupulus (*Houblon*). — Morus alba (*Mûrier du ver à soie*). — Parietaria officinalis. — Theligonium alsinoidenm. — Urtica dioïca (*Grande ortie*) ; U. pilulifera ; U. urens.

Vacciniées. Esp. 4. — Vaccinium myrtillus (*Airelle myrtille*) ; V. oxycoccos (*Canneberge*), V. uliginosum ; V. vitis-idœa (*Myrtille rouge*).

Valérianées. Esp. 28. — Centranthus ruber. — Fedia olitoria (*Mâche*). — Valeriana alpina ; V. celtica, V. dioïca ; V. [illegible]alis ; V. phu ; V. pyrenaica.

Verbenacées. Esp. 3. — [illegible] cinalis (*Verveine*). — Vitex [illegible] *atilier*).

Violariées. Esp. 13. [illegible]canina (*Violette des bois*) ; V. calcarata ; V. odorata ; V. tricolor (*Pensée sauvage*).

Zygophyllées. Esp. 1.

Végétaux monocotylédonés.

Alismacées. Esp. 11. Alisma plantago (*Plantain d'eau*). — Butomus umbellatus. — Sagittaria aquatica. — Triglochin maritimum ; T. palustre.

Amaryllidacées. Esp. 29. — Agave americana. — Amaryllis lutea. — Galanthus nivalis (*Perce-neige*). — Leucoïum œstivum ; L. vernum. — Narcissus jonquilla (*Jonquille*) ; N. maïalis (*Narcisse des jardins*) ; N. odorus ; N. pseudo-narcissus (*Coquetourde* ; N. tazetta. — Pancratium maritimum (*Pancrais maritime*).

Asparaginées. Esp. 17. — Asparagus officinalis (*Asperge cultivée*) ; A. acutifolius. — Convallaria maïalis (*Muguet de mai*). — Polygonatum multiflorum (*Sceau de Salomon*). Ruscus aculeatus (*Fragon épineux*) ; R. latifolius. — Tamus communis.

Aroïdées. Esp. 10. — Acorus calamus (*Acore vrai*). — Arum arisarum ; A. dracunculus ; A. maculatum. — Calla palustris.

Colchicacées. Esp. 8. — Colchicum autumnale ; C. verum. — Veratrum album (*Hellébore blanc*) ; V. niger.

Cypéracées. Esp. 126. — Carex arenaria (*Laiche des sables*) ; C. hirta ; C. vesicaria ; C. vulpina. — Cyperus fuscus ; C. longus (*Souchet odorant*) ; C. rotundus. — Eriophorum alpinum ; E. polystachyum. — Schœnus mariscus. — Scirpus palustris.

Graminées. Esp. 267. — Ægilops ovata. — Agrostis arundinacea ; A. canina ; A. capillaris ; A rubra ; A. spica-venti ; A. stolonifera. — Aira conoscens ; A. caryophylla ; A. cespitosa ; A montana. — Alopecurus agrestis ; A. bulbosus ; A. pratensis. — Andropogon villosus. — Anthoxanthum odoratum. — Arundo donax (*Canne de Provence*) ; A. phragmites. — Avena sativa (*avoine*) ; A. elatior ; A. fatua ; A. flavescens ; A. lanata ; A. mollis ; A. odorata ; A. pratensis ; A. præcatoria ; A. pubescens ; A. striata. — Briza tremula. — Bromus arvensis ; B. erectus ; B. giganteus ; B. mollis ; B. secalinus. — Cala-

magrostis arenaria; C. argentea. — Chamagrostis minima. — Cynodon dactylon (*Chiendent*). — Cynosurus cristatus. — Dactylis glomerata. — Danthonia decumbens. — Digitaria sanguinalis. — Elymus arenarius. — Festuca dumetorum; F. elatior; F. glauca; F. heterophylla; F. ovina; F. pinnata; F. rubra; F. sylvatica. — Hordeum sativum (*Orge cultivé*); H. distichon; H. murinum; H. secalinum. — Leersia orizoïdes. — Lolium perenne; L. temulentum (*Ivraie*). — Melica nutans; M. montana; M. setacea. — Milium effusum (*Mil étalé*); M. nigrum. — Oryza sativa (*Riz cultivé*). — Panicum crus-galli; P. germanica (*Moha*); P. italicum (*Millet des oiseaux*); P. lœvigatum. — Phalaris arundinacea; P. canariensis (*Millet long*). — Phleum pratense (*Fléole des prés*). — Poa airoïdes; P. alpina; P. angustifolia; P. annua; P. aquatica; P. bromoïdes; P. bulbosa; P. cœrulea; P. compressa; P. cristata; P. debilis; P. dulcis; P. megastachya; P. palustris; P. pratensis; P. scabra. — Saccharum cylindricum. — Secale cereale (*Seigle*). — Stipa juncea; S. pennata; S. tortilis. — Triticum œstivum (*Froment*); T. durum; T. monococcum (*Petite épeautre*); T. spelta (*Grande épeautre*); T. repens (*Chiendent officinal*). — Zea maïs (*Blé de Turquie*). — Zizania aquatica.

HYDROCHARIDÉES. Esp. 3.

IRIDÉES. Esp. 20. — Crocus sativus (*Safran*). — Gladiolus communis (*Glaïeul commun*). — Iris florentina; I. fœtida; Iris germanica; I. tuberosa; I. xyphium.

JONCÉES. Esp. 44. — Aphyllanthes juncea. — Juncus acutus; J. bufonius; J. conglomeratus; J. effusus; J. tenax.

LEMNACÉES. Esp. 5.

LILIACÉES. Esp. 88. — Allium angulosum; A. ampeloprasum; A. Ascalonium (*Echalotte*); A. cepa (*Oignon*); A. fistulosum (*Ciboule*); A. moly; A. moschatum; A. porrum (*Poireau*); A. sativum (*Ail commun*); A. schœnoprasum (*Civette*); A. scorodoprasum (*Rocambole*); A. ursinum; A. victoriale; A. vineale. — Asphodelus ramosus. — Erythronium dens canis. — Fritillaria imperialis (*Couronne impériale*). — Gagea fistulosa. — Hemerocallis flava. — Hyacinthus comosus. — Lilium bulbiferum; L. candidum (*Lis blanc*); L. martagon. — Muscari ambrosiacum (*Jacinthe musquée*). — Ornithogallum flavescens; O. squamosum; O. umbellatum. — Phalangium bicolor. — Scilla autumnalis; S. maritima. — Tulipa gesneriana.

ORCHIDÉES. Esp. 57. — Orchis latifolia; O. mascula; O. morio.

PALMÉES. Esp. 1. — Chamærops humilis (*Palmier éventail*).

POTAMÉES. Esp. 20. — Zostera marina; Z. Mediterranea.

TYPHACÉES. Esp. 9. — Sparganium erectum; S. natans. — Typha angustifolia; T. latifolia.

Végétaux inembryonés.

ALGUES. Esp. 352. — Conferva lutescens. — Fucus barbatus; F. dulcis; F. helminthochorton (*Mousse de Corse*); F. vesiculosus. — Laminaria esculenta; L. saccharina.

CHARACÉES. Esp. 10.

CHAMPIGNONS. Esp. 2214. — Agaricus albellus (*Mousseron*), albus, alutacens, aquifolii, atramentarius, attenuatus, auricula, colubrinus, contiguus, cornucopioïdes, deliciosus, dimidiatus, disseminatus, dycmogalus, eburneus (*Blanc d'ivoire*), edulis (*Champignon de couche*), eryngii, eusipes, ilicinus, incarnatus, infundibuliformis, labyrinthiformis, leiocephalus, nudus, odorus, orcella, ovinus, ovoïdens (*Oronge blanche*), pectinans, pileolarius, pratensis (*Faux mousseron*), pullus, sagarum, sambucinus, scriblita, socialis, splendens, tigrinus, vaginatus, violaceus, virescens, virgineus. — Boletus æreus (*Ceps noir*), albus, castaneus, edulis (*Ceps franc*), fomentarius (*Amadouvier*), hirsutus, juglandis, mori-albi, soloniensis, suberosus, subtomentosus. — Bovista gigantea (*Vesse-de-loup*). — Clavaria amethystina, botrytis, cinerea, coralloïdes, cornuta, digitata, flava. — Dematium giganteum. — Exidia auricula Judæ. — Fistulina bug'ossum. — Helvella albida, esculenta, lacunosa. — Hydnum album, cyathiforme, erinaceum, imbricatum, medium, squamosum. — Lycoperdon cœlatum. — Merulius cantharellus. — Morella deliciosa (*Morille*), esculenta. — Peziza acetabulum. — Polyporus betulinus, igniarius (*Agaric officinal*), laricis (*Agaric purgatif*), tuberaster. — Tremella fimbriata. — Tuber nigrum (*Truffe noire*), griseum, (*T. blanche*), moschatum.

EQUISÉTACÉES. Esp. 8. — Equisetum arvense; E. fluviatile; E. hyemale; E. palustre (*Grande prêle*).

FOUGÈRES. Esp. 44. — Adianthum capillus Veneris (*Capillaire de Montpellier*). — Aspidium felix fœmina (*Fougère femelle*); A. f. mas (*F. mâle*); A. fragile; A. lonchitis; A. rhœticum; A. rigidum. — Asplenium adianthum nigrum (*Doradille noire*); A. germanicum; A. ruta muraria; A. trichomanes (*Polytric officinal*). — Blechnum spicant. — Botrychium lunaria. — Ceterach officinarum. — Osmunda regalis (*Fougère royale*). — Polypodium vulgare (*Polypode de chêne*). — Pte-

ris aquilina (*Fougère impériale*); P. crispa. — Scolopendrium officinarum.

Hépatiques. Esp. 79. — Marchantia hæmisphærica (*Hépatique des fontaines*).

Lichens. Esp. 540. — Bœomyces ericetorum. — Cenomyce coccifera (*Fausse cochenille*). — Cornicularia aculeata, jutaba, pubescens, vulpina. — Girophora pustulata, vellea. — Lecanora parella (*Parelle*), stonei, subcarnea, sulphurea, ventosa. — Lecidea œderi. — Parmelia aleurites, caperata, conspersa, fahlunensis, stygia. — Patellaria muscorum. — Peltigera canina, crocea. — Pertusaria communis. — Physcia furfuracea, glauca, nivalis, prunastri. — Placodium candelarium. — Ramalina farinacea. — Roccella tinctoria (*Orseille*). — Squammaria smithii. — Stereocaulon corallinum. — Sticta pulmonacea, scrobiculata. — Umbilicaria corrugata. — Urceolaria calcaria, cinerea, gibbosa. — Usnea florida, plicata, radiciformis. — Variolaria amara, communis, globulifera.

Lycopodiacées. Esp. 10. — Lycopodium alpinum; L. annoticum; L. clavatum; L. complanatum; L. selago.

Marsiléacées. Esp. 3.

Mousses. Esp. 306. — Bryum triquetrum. — Polytrichum commune (*Polytric doré*). — Sphagnum capillifolium.

Lamarck et de Candolle, dans leur *Flore française*, divisent la France en cinq régions :

1° *La région des plantes maritimes* s'étend tout le long des côtes de l'Océan depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, au nord et à l'ouest, et depuis Port-Vendres jusqu'au Var, au midi, sur les bords de la Méditerranée. Toutes les plantes maritimes du nord de la France se trouvent également dans le sud; mais la réciproque n'a pas lieu. Une grande partie des plantes qui habitent les bords de la Méditerranée ne se rencontrent pas, ou du moins ne se rencontrent que çà et là sur les côtes de l'Océan : encore se tiennent-elles sur la côte du golfe de Gascogne, et ne dépassent-elles pas au nord l'embouchure de la Loire. Dans quelques lieux de l'intérieur, à Dieuze et Château-Salins (département de la Meurthe), par exemple, on observe avec surprise une végétation semblable à celle des bords de la mer : mais ce phénomène s'explique par la nature du sol, qui est imprégné de sel marin.

2° *La région des plantes alpines et subalpines* embrasse le versant nord des Pyrénées, le versant occidental des Alpes cottiennes et leurs ramifications dans le bassin du Rhône, et les pays que traverse la chaîne Cévéno-Vosgienne. Mais ici les plantes qui appartiennent à la flore alpine habitent surtout le penchant nord des Vosges et le penchant ouest des Cévènes. Toutefois, il est impossible de tracer partout pour cette région des limites bien précises. Les vallées exposées au soleil participent souvent de la végétation des contrées méridionales, tandis que les vallées plus froides se rapprochent beaucoup par leur végétation des vastes plaines de la France septentrionale et centrale.

3° *La région des plantes méditerranéennes* a des limites bien détermi-

nées. Ces dernières sont celles-là même que rencontre la culture de l'olivier, dont il sera question tout à l'heure.

4° Une *quatrième région* plus vaste que toutes les autres est celle qui comprend toutes les provinces situées au nord et à l'ouest de la chaîne Cévéno-Vosgienne. Cette région embrasse plus de la moitié de la France. Sa végétation est remarquable par son uniformité. Plusieurs des plantes qui l'habitent se trouvent aussi dans les régions que nous venons de nommer, mais les végétaux caractéristiques de celles-ci ne se rencontrent que dans les régions des plaines.

5° Enfin, Lamarck et de Candolle indiquent une *région intermédiaire* qui renferme des plantes appartenant à la fois aux plaines du nord et aux provinces du midi. Cette région occupe une grande partie du sud-est de la France et quelques districts de la vallée du Rhône entre Montélimart et Lyon.

Lorsqu'on examine la carte botanique de la France, on est frappé par ce fait général : c'est que la végétation du sud-ouest de la France se rapproche beaucoup plus de celle du nord que celle des provinces du sud-est. En effet, les flores du Mans presque sur les confins de la Normandie et de Nantes vers l'embouchure de la Loire, par 47° et 48° de latitude diffèrent à peine des flores de Dax et d'Agen, qui sont situés vers le 44° parallèle. Du côté de l'est, au contraire, les productions de Dijon et de Strasbourg diffèrent considérablement de celles de Montpellier et d'Aix, situées à peu près à la même distance. Ce phénomène est le résultat de l'influence de la température ; or, la température moyenne d'un lieu n'est pas seulement déterminée par sa latitude ou sa distance de l'équateur, mais encore par son élévation au-dessus du niveau de la mer. Suivant de Candolle, une élévation de 150 mètres environ au-dessus du niveau de l'Océan, affecte la température presque autant qu'un rapprochement du pôle égal à un degré. Mais ceci n'est pas tout. La distribution des plantes entre les deux moitiés orientale et occidentale de la France, alors même que la température moyenne est la même, dépend encore des différences de température dans les diverses saisons. Nous avons signalé plus haut ces différences, et l'on a vu que les provinces de l'ouest, ou maritimes, jouissent, pendant tout le cours de l'année, d'une température plus égale que les provinces orientales ou plus éloignées de la mer. En d'autres termes, les hivers

sont moins froids et les étés sont moins chauds dans les premiers.

Maintenant les plantes, au point de vue du climat, peuvent se diviser en deux classes : celles qui n'ont pas besoin d'un degré considérable de chaleur pendant l'été, mais qui ne peuvent pas supporter les froids d'un hiver rigoureux, et celles qui sont capables de supporter un froid intense dans l'hiver, mais exigent pendant l'été une température élevée. Dans la première classe, de Candolle range tous les arbres qui, sans être résineux, conservent leurs feuilles et par conséquent leur séve pendant l'hiver. En effet, la plus grande partie des arbres du midi se retrouvent, soit indigènes, soit naturalisés, vers le nord dans les provinces maritimes. Tels sont le chêne vert, le chêne liége, le chêne coccifère, l'*arbutus unedo*, le laurier, le figuier, le phyllirea, etc. A la seconde classe, appartiennent les végétaux qui sont capables de supporter un degré de froid considérable, parce que le mouvement de la séve est interrompu par la chute de leur feuillage, comme la vigne, et ceux qui ne redoutent pas la rigueur de l'hiver, ou bien parce qu'ils sont annuels, ou bien parce que leur tige périt chaque année, comme le maïs. Lorsqu'on se rappelle cette observation physiologique, il est facile de comprendre pourquoi la culture de l'olivier, du maïs et de la vigne, au lieu de courir parallèlement aux degrés de latitude, soit une ligne oblique du sud-ouest au nord-est. Dans le midi de la France, la limite septentrionale de la culture de l'olivier est représentée par une ligne tirée de Narbonne (43° 11' de latitude) dans le département de l'Aude, jusqu'à Nyons (44° 21'), dans le département de la Drôme. Ici la ligne s'abaisse au sud-est, uniquement à cause de l'élévation considérable du sol. La ligne au nord de laquelle cesse la culture du maïs, s'étend de l'embouchure de la Garonne à l'ouest, jusqu'au dessus de Strasbourg à l'est, c'est-à-dire de 45° à 48° 40' de latitude boréale. Une troisième ligne oblique, qui part de l'embouchure de la Loire (47° 20'), va joindre la Seine au confluent de l'Oise vers le 49e parallèle, suit le cours de cette rivière, puis celui de l'Aisne jusqu'auprès de Vouziers (Ardennes), et va se terminer à la rive gauche de la Moselle, à la sortie de cette rivière du territoire français, vers 49° 25' de latitude, représente la limite supérieure de la culture de la vigne.

Le tableau suivant indique la nature des principaux produits agricoles du territoire français, l'étendue des cultures, la quantité totale de chaque production, le prix moyen de chaque produit et la valeur totale.

NATURE des produits.	ÉTENDUE des cultures.	QUANTITÉ des produits.	PRIX moyen.	VALEUR TOTALE des produits.
	hectares.		fr. c.	fr.
Froment.	5,586,787	69,558,100 hect.	15 95	1,102,768,060
Épeautre.	4,734	136,127	5 95	806,723
Seigle	2,577,254	27,811,700	10 65	296,292,740
Méteil.	910,933	11,829,448	12 20	144,170,351
Orge.	1,188,190	16,661,462	8 25	137,622,411
Avoine.	3,000,634	48,899,785	6 20	302,011,470
Maïs et millet.	631,732	7,620,264	9 40	71,797,084
Sarrazin.	651,242	8,469,788	7 25	61,388,641
Fèves de marais, lentilles, féverolles.	12,992	241,151	8 35	2,188,942
Pois, vesce, bisaille.	29,401	382,656	12 71	4,488,728
Légumes secs	296,926	3,460,877	15 05	52.607,840
Jardins	360,697	»	»	157,093,888
Aulx et oignons.	234	28,850	7 70	186,605
Raves, navets, carottes, topinambours.	10,825	1,554,594	1 85	2,875,998
Pommes de terre	921,971	96,233,985	2 10	202,105,866
Betteraves.	57,664	15,740,691	1 85	28,979,449
Choux.	101	274,000 kgr.	0 05	8,200
Colza. navette.	173,507	2,279,363 hlt.	22 45	51,126,744
Chanvre graine.	»	1,671,641	17 05	»
Chanvre . . .	176,149	»	»	86,287,341
Chanvre filasse.	»	57,507,076 kgr.	0 90	»
Lin graine.	»	737,394 hlt.	21 65	»
Lin . . .	98,242	»	»	57,507,216
Lin filasse.	»	36,875,401 kgr.	1 15	»
Gaude, pastel	434	785,500	20 00	145,020
Safran	759	5,540	51 55	285,694
Garance.	14,676	16,034,000	68 25	9,343,349
Tabac.	7,955	8,889,700	61 70	5,483,558
Chardons à carder.	1,112	724,244	0 60	437,566
Houblon.	827	880,289	1 05	951,559
Prairies naturelles	4,198,199	105,203,888 q. m.	4 65	462,598,243
— artificielles.	1,576,548	47,256,673	4 31	203,765,169
Jachères	6,763,281	152,460,562	»	92,285,902
Pâturages, pâtis, landes. bruyères, joncs marins.	9,191,762	»	»	82,078,571
Vergers, pépinières.	766,578	»	»	»
Câpriers	»	41,142 kgr.	1 25	51,428
Arbres à cidre	»	10,880,947 hlt.	7 75	84,422,137
Noyers.	6,744	1,503,591 kgr.	1 17	1,740,540
Oliviers	121,228	167,330 hlt.	136 10	22,776,398
Vignes. vin.	»	36,783,223	11 40	419,029,152
Vignes. . . .	1,972,341	»	»	»
Vignes. eau-de-vie.	»	1,088,802	54 25	59,059,150
Mûriers	41,277	280,865,688 kgr.	»	19,660,987
Châtaigniers.	455,387	3,478,582	3 90	
Chênes-liéges	221	4,007	0 90	
Bois de la couronne	52,972	110,253 stères.	»	
— de l'État.	1,018,908	5,054,672	6 19	31,286,519
— des communes et des particuliers.	7,363,967	29,405,658	6 19	182,021,230
Sol forestier.	368,705	»	»	»

La faune de la France n'est pas moins riche que sa flore; comme celle-ci également elle est plus nombreuse et aussi plus variée que celle des autres pays de l'Europe. Les animaux féroces et les bêtes fauves, il est vrai, sont fort rares; mais c'est ce que l'on observe dans toutes les contrées civilisées. Deux espèces d'ours habitent les forêts des Alpes et des Pyrénées. Le lynx se rencontre aussi dans les forêts de ces deux chaînes de montagnes. Les endroits les plus fourrés de nos bois servent encore de repaire aux loups; cependant leur nombre diminue chaque année. Il en est de même des renards. Les autres carnassiers sont de taille beaucoup plus petite et sont beaucoup moins redoutables. Ce sont le blaireau, le chat sauvage, la marte, la fouine, le putois, le furet, l'hermine et la genette. Le seul pachyderme qui se rencontre chez nous à l'état sauvage est le sanglier. Les ruminants sont plus nombreux. Le chamois et le bouquetin ne quittent jamais les rochers les plus inaccessibles des Alpes et des Pyrénées, où ils bravent les poursuites des chasseurs. Le cerf, le daim, le chevreuil, peuvent être à peine regardés comme des animaux sauvages: car ces espèces seraient depuis longtemps détruites, si on ne les conservait précieusement dans les forêts et dans les parcs pour le plaisir de la chasse. La famille des chéiroptères, vulgairement appelés chauves-souris, est représentée dans notre pays par deux espèces de rhinolophes et une dizaine d'espèces de vespertilions. A la famille des insectivores appartiennent la taupe, le hérisson et quatre espèces de musaraignes, dont l'une, le desman, est fort rare et n'a encore été trouvée qu'aux environs de Tarbes.

Parmi les rongeurs, on cite la bièvre, espèce de castor, qui ne se voit plus que dans le Rhône, l'Isère et le Gardon: encore y est-elle d'une rareté excessive. La marmotte habite les rochers élevés des Alpes. L'écureuil commun se rencontre dans les forêts des Vosges et des Ardennes. On nomme encore deux autres espèces du même genre; mais elles paraissent douteuses. Le loir, le lérot, le muscardin, animaux hibernants comme la marmotte, se trouvent dans plusieurs de nos départements, surtout dans l'est et le midi. La trop nombreuse tribu des rats infeste nos villes et nos campagnes, où elle cause des ravages énormes. Le surmulot, originaire de l'Inde, n'existe en France que depuis 1730. Il y a été apporté par des vaisseaux anglais. Cette espèce a détruit

en beaucoup d'endroits le rat noir, dit improprement rat indigène; car il nous est aussi venu de l'Asie. Seulement son invasion date de l'époque des croisades. La souris, le mulot, et trois autres espèces du genre rat se rencontrent par toute la France. Le hamster, espèce pourvue d'abajoues et dont la queue est courte et velue, n'a été trouvé qu'auprès de Strasbourg. Il existe encore chez nous six à sept espèces de rongeurs appartenant au genre campagnol, que nous croyons inutile d'énumérer. Le lièvre et le lapin de garenne complètent la liste des animaux de la famille.

Pour les espèces ornithologiques, on trouve en France presque toutes celles qui habitent l'Europe. Ainsi le nombre de ces dernières étant évalué à 500 environ, on en rencontre 389 en France; quelques-unes, il est vrai, y sont fort rares ou ne s'y voient qu'accidentellement. La classe des oiseaux de proie comprend 40 espèces, dont 30 diurnes et 10 nocturnes. Celle des grimpeurs en compte 17; celle des passereaux 153; celle des colombins, 4; celle des gallinacées, 14; celle des échassiers, 73; celle des palmipèdes, 88.

La classe des reptiles qui habitent la France se compose d'environ 43 espèces. Nous avons 12 serpents vrais ou ophidiens, dont 10 espèces appartiennent au genre couleuvre et 2 seulement au genre vipère. Ces deux dernières sont les seules qui soient pourvues de crochets venimeux : aussi leur morsure est-elle dangereuse et peut, dans certaines circonstances, devenir mortelle. Nos sauriens sont au nombre de 11, dont 2 geckos, 7 lézards propres, et 2 scinques. En fait de batraciens, on trouve chez nous 6 espèces de grenouilles (*rana*), 1 de rainettes (*hyla*), 3 à 4 de crapauds vrais (*bufo*), 2 de salamandres, et 5 de tritons. Quant aux chéloniens, nous n'avons que deux espèces de tortues de terre. On a pris quelquefois sur nos côtes quelques tortues de mer; mais aucune n'habite nos parages.

Les poissons qui habitent les mers dont la France est entourée, sont beaucoup mieux connus que ceux qui habitent l'intérieur de notre pays. Ils appartiennent à 283 espèces différentes, qui se répartissent ainsi : percoïdes, 20; joues cuirassées, 16; sciœnoïdes, 3; sparoïdes, 18; ménides, 6; squammipennes, 4; scombéroïdes, 29; tœnioïdes, 5; mugiloïdes, 14; gobioïdes, 20; pectorales pédiculées, 1; labroïdes, 28; aulostomes, 1; ésoces, 7; salmones, 5; clupes, 7; gadoïdes, 14; pleuro-

nectes, 18; discoboles, 6; anguilliformes, 13; lophobranches, 13; plectognathes, 1; sturioniens, 1; squales, 24; raies, 15. Plusieurs de ces poissons, notamment le hareng, la sardine, l'anchois, le maquereau, le thon, la raie, le mulet, donnent lieu à une pêche considérable, qui occupe plus de 30,000 hommes. Outre ces poissons, nous devons encore nommer plusieurs habitants de l'Océan qui se rencontrent dans nos parages : ce sont 6 espèces de cétacés appartenant au genre dauphin. On y pêche aussi, mais rarement et accidentellement, des phoques et même des cachalots, qui se sont égarés dans nos mers. Nos poissons fluviatiles paraissent être à peu près partout les mêmes. Le plus grand nombre appartient à la famille des cyprinoïdes.

Les espèces de mollusques soit marines, soit terrestres et fluviatiles, ne sont pas fort nombreuses. Mais deux espèces, appartenant à la classe des acéphales lamellibranches fournissent un aliment recherché: ce sont la moule (*mytilus edulis*) et surtout l'huître appelée *ostrea edulis*. Quelques autres espèces des mêmes genre, sont également comestibles, mais sont bien moins estimées. Les habitants des côtes mangent aussi quelques espèces appartenant à des classes différentes, et notamment à celles des gastéropodes. Parmi les mollusques terrestres, plusieurs espèces du genre hélice, vulgairement escargot, sont employées soit comme aliment, soit comme remède dans les affections thoraciques. Après les mollusques, nous devons parler des crustaces dont plusieurs espèces sont utiles sous le rapport alimentaire. Le homard (*homarus vulgaris*), la langouste (*palinurus vulgaris*) et la crevette (*crangon vulgaris*), paraissent sur les tables les mieux servies, tandis que diverses sortes de crabes sont consommées en grand nombre par les habitants des côtes. L'écrevisse (*astacus fluviatilis*) qui se trouve en abondance dans un grand nombre de ruisseaux, est un mets plus délicat que tous les crustacés maritimes.

Une multitude d'insectes, appartenant à environ 10,000 espèces différentes, habite la France. On évalue à 5,000 le nombre des espèces appartenant à la seule classe des coléoptères, à 2,000 celui des lépidoptères ou papillons, à plus de 600 celui des hémiptères, etc. Il y a dans cette richesse entomologique assurément de quoi réjouir le naturaliste; mais malheureusement parmi ces animaux, il y en a un fort grand nombre qui sont extrêmement nuisibles, et causent de grands ravages dans nos champs, dans nos jardins, dans nos forêts et jusque dans nos habita-

tions. En revanche, nous possédons deux espèces précieuses, l'abeille commune (*apis mellifica*), et le ver à soie (*bombyx mori*) acclimaté chez nous dans la seconde moitié du XV^e^ siècle. On estime approximativement à 12 millions de francs la valeur du miel et de la cire produits par nos ruches. Quant à la production séricicole, elle dépasse actuellement 30 millions. On peut mettre encore au nombre des insectes utiles la cantharide et le cynips de la noix de galle.

Les autres classes d'animaux, arachnides, annélides, radiaires, zoophytes n'offrant d'intérêt qu'au zoologiste de profession, nous nous abstiendrons d'en parler.

Un mot encore sur nos animaux domestiques. L'espèce chevaline compte en France 2,818,496 têtes, dont 1,271,630 chevaux, 1,194,231 juments, et 352,635 poulains. Par malheur, le plus grand nombre de ces animaux sont au-dessous du médiocre. Dans quelques-uns de nos départements du Nord et de l'Est, on élève des chevaux propres à la cavalerie légère. La Normandie fournit d'excellents chevaux de trait. L'élégante race limousine est limitée aux départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze. De grands efforts ont été faits pour améliorer nos chevaux indigènes. Ces efforts ont besoin d'être encore longtemps continués. L'âne n'est en général chez nous qu'un animal chétif et de la plus triste apparence : cependant la race poitevine se rapproche, par sa haute taille et ses qualités, de l'âne de l'Italie et de l'Espagne. On évalue à 413,519 le nombre des ânes et ânesses qui existent en France. Celui des mules et mulets est de 373,841. Dans quelques-uns de nos départements, cette race croisée est assez belle.

L'espèce bovine appartient à deux races. L'une, appelée *bœufs de haut cru*, est de taille moyenne ou petite ; elle a l'œil vif, le cuir épais, le poil dur. On l'élève principalement dans les districts montagneux du centre de la France et des départements pyrénéens. L'autre, appelée *bœufs de nature*, se distingue par son aspect plus doux, son cuir peu épais, son poil doux et sa taille plus élevée. Cette race s'engraisse aisément et s'élève principalement dans les pays de plaine. La statistique française donne pour l'espèce bovine les chiffres suivants : taureaux, 399,026 ; bœufs, 1,968,838 ; vaches, 5,501,825 ; veaux, 2,066,849 ; total 9,936,538. Ce chiffre est bien inférieur à celui qu'exigent les besoins de notre patrie.

Nous en dirons autant de celui qui représente le total des bêtes ap-

partenant à l'espèce ovine, et qui ne dépasse pas 32,151,430. Il se décompose du reste comme il suit : béliers, 575,715; moutons, 9,462,180; brebis, 14,804,946; agneaux, 7,308,589. Nos moutons se distinguent en plusieurs races : flamande, solognote, berrichonne, ardennaise et roussillonne. Ces races ont été depuis une quarantaine d'années considérablement améliorées; néanmoins il reste encore beaucoup à faire. La race roussillonne est la plus remarquable de nos races indigènes pour la qualité de la laine. On compte encore chez nous près d'un million de chèvres; mais ces animaux se trouvent principalement dans nos départements méridionaux; la Corse à elle seule en possède 120,000 environ. Enfin, on estime à 4,920,000 le nombre de porcs élevés dans nos campagnes. La chair du porc constituant la base presque exclusive de la nourriture animale chez le paysan et entrant pour une forte part dans l'alimentation des classes ouvrières, on voit combien ce chiffre est insuffisant.

A cette énumération nous devrions ajouter le lapin domestique, ainsi que la poule, l'oie, le canard, le coq d'Inde, qui forment la richesse de nos basses-cours et qui sont la source d'un revenu considérable pour plusieurs de nos départements; mais nous ne possédons aucun chiffre exact soit relativement au nombre de ces espèces, soit relativement au produit que ces animaux donnent chaque année.

Plusieurs des contrées de l'Europe sont plus richement dotées que la France sous le rapport minéralogique : cependant notre pays possède encore d'immenses ressources en ce genre. La houille et le fer, ces deux éléments essentiels de toute industrie, s'y trouvent en abondance.

L'or se rencontre dans le sable de plusieurs de nos rivières, mais en proportion si minime que la recherche de ces parcelles ne donne aucun bénéfice. Quant à la mine d'or de la Gardette (Isère), la seule qui existe chez nous, plusieurs fois on a tenté de l'exploiter et chaque fois on a été obligé d'y renoncer, le rendement étant inférieur aux frais. L'argent se trouve associé au plomb et dans les mêmes minerais. La mine d'argent de Chalanches (Isère), est dans la même situation que celle d'or du même département. Les gisements de mercure, d'étain, de zinc, découverts jusqu'à ce jour paraissent peu exploitables. Le nickel et le cobalt sont exploités en petite quantité dans les Alpes et les Pyrénées. Parmi divers gisements de cuivre signalés, on ne compte qu'une seule mine

dont l'exploitation puisse se faire utilement, celle de Chessy, dans le département du Rhône. La valeur du cuivre obtenu de notre sol s'élève à 900 quintaux métriques environ par année. Le manganèse et l'antimoine sont fort répandus. On a extrait à peu près 28,000 quintaux du premier de ces métaux et 12,000 du second. L'arsenic et le soufre existent dans un grand nombre de minerais métalliques à l'état d'arséniosulfures et de sulfures. La production annuelle du soufre est d'environ 3,000 quintaux métriques.

Les minerais de plomb les plus répandus sont la galène argentifère et le sulfure renfermant quelques millièmes d'argent. Plusieurs exploitations de mines de ce genre ont été abandonnées ; on n'en compte plus aujourd'hui que trois, celles de Poullaouen et Hulgoat dans le Finistère, de Vialla dans la Lozère, et de Pont-Gibaud dans le Puy-de-Dôme. Leur produit annuel est estimé à 2,600 quintaux métriques de plomb, 3,400 de litharge, 500 d'alquifoux, et 1,900 kilogr. d'argent, représentant une valeur totale de 760,000 francs. Les minerais de fer sont communs et très-variés. Ils sont surtout abondants dans les Ardennes, la Moselle, la Haute-Marne, la Haute-Saône, la Nièvre, le Cher, la Dordogne, les Landes, la Côte-d'Or, le Jura, l'Auvergne, le Doubs, les Vosges, l'Ardèche, le Gard, ainsi que dans les départements qui avoisinent la chaîne des Alpes et celle des Pyrénées. On compte qu'il y a chez nous près de 2,000 mines ou minières de fer en exploitation. Leur produit annuel peut être évalué comme il suit : minerai brut, 30 millions de quint. mét. ; fonte 4,677,000 ; gros fer, 3,332 ; acier, 74,000 ; valeur totale, 120 millions de francs. Aux chiffres ci-dessus, il faut ajouter deux produits minéralurgiques importants, la couperose ou sulfate de fer et l'alun. La production annuelle de la couperose dépasse 45,000 quint. mét., et celle de l'alun 40,000.

Les combustibles minéraux jouent, après le fer, le premier rôle dans l'industrie moderne. Plusieurs pays voisins sont bien supérieurs au nôtre sous ce rapport. Nos mines cependant sont assez nombreuses et assez riches pour suffire à un immense développement industriel ; malheureusement elles se trouvent souvent à une grande distance de nos usines métallurgiques. Nos principaux bassins houillers sont ceux de la Loire (Saint-Étienne et Rive-de-Gier), d'Aubin (Aveyron), d'Alais (Gard), d'Épinal, du Creusot et de Blanzy (Saône-et-Loire), de

Valenciennes (Nord). L'anthracite, qui ne diffère de la houille que par une proportion plus considérable de carbone, a ses principaux gisements dans la Mayenne, la Sarthe et l'Isère. La lignite, espèce de bois fossile dans un état de décomposition moins avancé que les précédents, s'exploite dans le Bas-Rhin et les Bouches-du-Rhône. La production de ces combustibles dépasse annuellement 50 millions de quint. mét., représentant, sur le lieu même d'extraction, une valeur de plus de 50 millions de francs. Les tourbières se rencontrent principalement dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne, de Seine-et-Oise, de la Loire-Inférieure et de l'Isère. On en extrait environ 5 millions d'hectolitres de tourbe chaque année.

Il nous suffira de mentionner quelques-uns des autres produits minéraux que notre sol fournit en abondance; ce sont les ardoises, les pierres à plâtre et à chaux, les pierres de construction (calcaires, grès, granit), les pierres meulières, les argiles, parmi lesquelles on distingue le précieux *kaolin* usité dans les fabriques de porcelaine, les bitumes minéraux, etc. La production de ces diverses substances représente une valeur d'au moins 50 millions de francs. Nous ne ferons qu'indiquer les marais salants qui sont exploités sur plusieurs points des côtes maritimes, les sources salées du Doubs et de la Meurthe, et la mine de sel gemme de ce dernier département, dont la richesse est évaluée à plus de 90 milliards de quintaux.

Les sources minérales que nous possédons ne sauraient êtres passées sous silence. Elles sont extrêmement nombreuses, et répandues surtout dans les régions montagneuses de la France. En effet, on en compte 750, dont 683 se trouvent dans les pays de montagnes. L'extrême variété de leur composition les rend précieuses pour la cure d'une foule de maladies. Nous citerons les sources plus célèbres et les plus fréquentées, quand nous décrirons les départements où elles sont situées.

SECT. 3e. — *Population de la France. — Races diverses qui l'habitent. — Langues.*

La tableau qui suit indique le dernier recensement, qui a été exécutée en 1851, et les principaux éléments du mouvement de la population pendant l'année 1850.

DÉPARTEMENTS.	SUPERFICIE en kilom. carrés	POPULATION en 1851	POPULATION par kilom. carrés	NAISSANCES. enfants lég.	Enfants nat.	TOTAUX.	ENFANTS morts-nés.	DÉCÈS.	MARIAGES.
Ain.	5,806 59	372,939	64 23	9,737	509	10,246	352	8,344	3,048
Aisne.	7,355 43	558,989	76 00	13,144	986	14,130	739	11,243	5,127
Allier.	7,308 38	336,758	46 08	8,995	557	9,552	331	6,933	3,150
Alpes (Basses-).	6,940 67	152,070	21 91	8,858	59	3,917	215	4,054	1,182
Alpes (Hautes-).	5,534 19	132,038	23 86	3,694	104	3,798	156	3,488	990
Ardèche	5,526 43	336,505	69 94	11,815	348	12,163	65	8,426	2,892
Ardennes.	5,235 87	331,296	63 27	7,500	374	7,874	367	5,647	2,857
Ariége	4,893 87	267,435	54 65	6,986	432	7,418	101	4,928	2,103
Aube.	6,001 44	265,247	44 92	5,693	400	6,093	301	5,636	2,373
Aude.	6,310 37	289,747	45 91	7,299	349	7,648	211	5,962	2,404
Aveyron	8,765 20	394,183	44 97	10,881	457	11,338	194	8,753	2,904
Bouches-du-Rhône.	5,140 66	428,989	83 45	11,937	1,141	13,114	692	11,048	3,492
Calvados.	5,510 73	491,210	88 98	8,537	1,040	9,577	400	10,081	3,771
Cantal	5,177 69	253,329	43 84	5,942	420	6,362	70	4,980	1,925
Charente.	5,945 43	382,912	64 40	7,977	529	8,506	208	6,713	3,054
Charente-Inférieure.	6,803 35	469,992	69 08	10,834	549	11,383	408	9,241	4,150
Cher	7,199 34	306,261	42 54	9,861	596	10,457	260	6,971	2,808
Corrèze	5,866 21	320,864	54 70	9,623	530	10,153	58	9,222	2,795
Corse.	8,747 41	236,251	27 01	6,370	437	6,807	137	5,087	1,661
Côte-d'Or	8,760 72	400,297	45 70	8,942	635	9,577	317	8,193	3,427
Côtes-du-Nord	6,886 44	632,613	91 88	17,999	652	18,651	240	15,959	4,617
Creuse	5,568 30	287,075	51 56	6,549	607	7,156	82	5,115	2,104
Dordogne	9,160 06	505,789	55 22	12,797	746	13,543	331	9,580	4,368
Doubs	5,228 96	296,679	56 74	6,934	726	7,660	326	6,106	2,091
Drôme	6,524 56	326,846	50 09	8,111	365	8,476	306	7,427	2,625
Eure	6,965 27	415,777	69 70	7,399	760	8,159	141	9,053	3,494
Eure-et-Loir.	5,720 33	294,892	51 55	7,053	367	7,420	303	6,442	2,455
Finistère.	6,717 67	617,710	91 95	19,490	793	20,283	614	17,494	4,997
Gard	5,828 67	408,163	70 03	12,420	536	12,956	81	10,029	3,337
Garonne (Haute-)	6,296 00	480,794	76 36	11,978	970	12,948	403	10,814	3,857
Gers	6,280 31	307,479	48 96	5,778	303	6,081	126	6,009	2,510
Gironde	9,740 32	614,387	63 08	12,596	2,076	14,672	314	11,618	5,637
Hérault	6,198 00	389,286	62 81	10,430	525	10,955	312	9,519	2,993
Ille-et-Vilaine	6,727 36	574,618	85 42	16,062	478	16,540	696	14,567	4,563
Indre.	6,810 70	271,938	39 93	7,695	478	8,173	157	6,013	2,230
Indre-et-Loire	6,113 70	315,641	51 63	6,688	456	7,144	286	6,969	2,954
Isère.	8,290 56	603,497	72 79	14,808	959	15,767	506	13,053	4,665
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot-et-Garonne.	5,354 05	341,345	63 75	6,334	332	6,666	91	6,115	3,008
Lozère	5,166 66	144,705	28 01	4,179	143	4,322	64	3,329	1,083
Maine-et-Loire	7,125 63	515,452	72 34	11,332	154	11,486	352	10,536	4,558
Manche	5,933 59	600,882	101 27	12,568	884	13,452	370	12,706	4,089
Marne	8,180 41	373,302	45 63	9,014	901	9,915	372	7,784	3,281
Marne (Haute-).	6,219 54	268,398	43 15	5,980	345	6,325	80	4,968	2,085
Mayenne.	5,162 01	374,566	72 56	8,616	464	9,080	416	7,554	2,925

Gers	6,280 31	307,479	48 96	5,778	503	6,081	120	[illegible]	[illegible]	
Gironde	9,740 32	614,387	63 08	12,596	2,076	14,672	314	11,618	5,637	
Hérault	6,198 00	389,286	62 81	10,430	525	10,955	312	9,519	2,993	
Ille-et-Vilaine	6,727 36	574,618	85 42	16,062	478	16,540	696	14,567	4,563	
Indre	6,810 70	271,938	39 93	7,695	478	8,173	157	6,013	2,230	
Indre-et-Loire	6,113 70	315,641	51 63	6,688	456	7,144	286	6,969	2,954	
Isère	8,290 56	603,397	72 79	14,808	959	15,767	506	13,053	4,665	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Lot-et-Garonne	5,354 05	341,345	63 75	6,334	332	6,666	91	6,115	3,001	
Lozère	5,166 66	144,705	28 01	4,179	143	4,322	64	3,329	1,083	
Maine-et-Loire	7,125 63	515,452	72 34	11,332	154	11,486	352	10,536	4,558	
Manche	5,933 59	600,882	101 27	12,568	884	13,452	370	12,706	4,089	
Marne	8,180 41	373,302	45 63	9,014	901	9,915	372	7,784	3,281	
Marne (Haute-)	6,219 54	268,398	43 15	5,980	345	6,325	80	4,968	2,085	
Mayenne	5,162 01	374,566	72 56	8,616	464	9,080	416	7,554	2,925	
Meurthe	5,094 06	450,423	73 91	10,143	901	11,044	692	8,725	3,438	
Meuse	6,231 10	328,657	52 74	7,753	401	8,154	344	6,374	2,739	
Morbihan	6,803 24	478,172	70 29	14,382	500	14,882	362	12,255	3,690	
Moselle	5,369 69	459,684	85 61	12,646	829	13,475	384	8,882	3,561	
Nièvre	6,816 56	327,161	47 99	9,262	539	9,801	264	6,454	3,105	
Nord	5,680 87	1,158,285	203 89	33,999	3,168	37,167	1,570	24,417	10,939	
Oise	5,854 51	403,857	68 98	8,832	650	9,482	307	8,482	3,544	
Orne	6,100 69	439,884	72 10	7,934	376	8,310	139	7,765	3,348	
Pas-de-Calais	6,605 62	692,994	104 91	17,696	1,641	19,337	570	14,397	6,247	
Puy-de-Dôme	7,958 36	596,897	75 00	14,230	472	14,702	378	12,382	4,912	
Pyrénées (Basses-)	7,622 84	446,997	58 11	9,988	1,096	11,082	46	8,678	2,927	
Pyrénées (Hautes-)	4,528 20	250,934	57 62	5,306	509	5,815	122	4,486	2,248	
Pyrénées-Orientales	4,121 68	181,955	44 15	6,114	433	6,547	112	5,387	1,691	
Rhin (Bas-)	4,550 34	587,434	129 10	17,840	1,809	19,649	938	13,765	4,396	
Rhin (Haut-)	4,107 21	494,147	120 31	14,811	1,590	16,401	682	12,369	3,751	
Rhône	2,790 49	574,745	205 97	13,625	2,300	15,925	727	13,041	5,283	
Saône (Haute-)	5,346 98	347,469	64 98	8,175	730	8,905	326	6,486	2,758	
Saône-et-Loire	8,564 10	534,720	67 11	15,591	909	16,500	632	11,512	5,204	
Sarthe	6,205 93	473,071	76 23	9,619	779	10,398	351	9,157	4,235	
Seine	475 50	1,422,065	2,990 67	32,788	11,744	44,532	2,556	36,265	14,090	
Seine-et-Marne	5,909 33	345,076	58 40	8,669	392	9,061	162	7,341	3,021	
Seine-et-Oise	5,603 37	471,882	84 21	10,595	680	11,275	391	10,338	4,170	
Seine-Inférieure	6,041 29	762,039	126 14	19,386	2,607	21,993	1,164	14,379	6,272	
Sèvres (Deux-)	5,999 55	323,615	53 94	8,159	471	8,630	201	6,310	2,692	
Somme	6,159 84	570,641	92 64	13,013	1,174	14,178	492	12,342	5,134	
Tarn	5,745 60	363,073	63 19	9,160	275	9,435	179	6,942	2,927	
Tarn-et-Garonne	3,720 60	237,553	63 85	4,964	169	5,133	151	4,673	2,016	
Var	7 226 02	357,967	49 55	7,900	388	8,288	337	8,136	2,835	
Vaucluse	3,554 29	264,618	74 45	7,013	386	7,499	292	6,388	1,950	
Vendée	6,724 91	383,734	57 06	10,217	310	10,527	226	7,841	3,141	
Vienne	6,973 01	317,305	45 50	7,794	483	8,277	198	6,327	2,665	
Vienne (Haute-)	5,517 27	319,379	57 89	8,864	603	9,467	281	7,901	2,878	
Vosges	6,079 96	427,409	70 30	9,857	793	10,650	597	8,518	3,526	
Yonne	7,428 04	381,133	51 31	9,166	483	9,649	231	7,546	3,395	
TOTAL	530,402 05	35,781,628	»	893,018	69,954	962,972	30,845	775,653	297,657	
MOYENNE	6,167 47	416,065	67 46	10,383 93	813 42	11,197 35	358 66	9,019 22	3,461 13	

L'accroissement de la population est, chez nous, d'une lenteur extrême. En revanche, la vie moyenne s'accroît d'une façon très-sensible. « De 1817 à 1850, dit M. Mathieu, dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*, l'augmentation moyenne annuelle est de 156, 210, ou de la 211e partie de la population moyenne, 32,972,000. Si cet accroissement total d'un 211e se maintenait le même, la population augmenterait d'un dixième en 20 ans, de deux dixièmes en 39 ans, de trois dixièmes en 55 ans, de quatre dixièmes en 71 ans, de moitié en 86 ans, et il faudrait 147 ans pour qu'elle devînt double de ce qu'elle est maintenant.

» On compte une naissance sur 34 habitants et pour 0,84 décès ou 100 naissances pour 84 décès. On compte un décès pour 40 habitants et pour 1,19 naissances, ou 100 décès pour 119 naissances. On compte un mariage pour 128 habitants et pour 3,47 naissances légitimes, ou 100 mariages pour 347 naissances légitimes.

» Dans l'intervalle de 1817 à 1850 le rapport de la population aux naissances va toujours en augmentant, car on trouve :

	RAPPORT.
Pour les huit premières années (1817 à 1824).	31,8
Pour les trente-quatre années, moyenne.	34,0
Pour les huit dernières années, (1843 à 1850).	36,4

» C'est par ces nombres qu'il faudrait multiplier les naissances annuelles correspondantes pour reproduire la population de la France. Mais dans une population considérée comme à peu près stationnaire, la population est égale aux naissances annuelles multipliées par la durée de la vie moyenne ; les nombres 31,8 ; 34,0 et 36,4 représentent donc aussi d'une manière rapprochée la durée de la vie moyenne à chaque époque. Ainsi, la vie moyenne était de 31,8 ans vers 1817, de 34 années dix-sept ans plus tard, maintenant elle est de 36,4 ans. La table de mortalité de Duvillard ne donne que 28 ans trois quarts pour la durée de la vie moyenne avant la révolution. Voilà donc une augmentation d'environ sept ans et demi qui doit provenir de l'introduction de la vaccine, de l'amélioration du régime hygiénique et de l'aisance qui s'est répandue jusque dans les classes les moins fortunées. »

Peu de pays ont été exposés à autant d'invasions que le territoire de la France, triste privilége qu'elle doit à la douceur de son climat et à son admirable fécondité.

La Gaule ancienne a vu d'abord se fonder sur les côtes de la Méditerranée des colonies phéniciennes et grecques qui créèrent même des villes à une certaine distance dans l'intérieur. Puis vint la conquête romaine. Ensuite lorsque l'empire fut sur son déclin et impuissant à défendre ses provinces, la Gaule devint la proie d'une nuée de barbares, d'origine germanique pour la plupart. Nous nommerons parmi les envahisseurs les Burgondes ou Bourguignons, les Francs, les Wisigoths, les Saxons, les Normands, les Vandales, les Hérules, les Lombards, les Huns, et les Hongrois, ces deux derniers peuples vraisemblablement d'origine tartare. Enfin, du côté du Midi, des ennemis nouveaux, les Sarrasins, vinrent encore ravager les provinces méridionales de la Gaule. Il n'entre pas dans notre cadre de décrire ces invasions ni de faire l'histoire des établissements de ces divers peuples. Tout le monde sait quel rôle les Francs ont joué dans l'histoire de la Gaule, à laquelle ils imposèrent leur nom.

Malgré toutes ces invasions, malgré les croisements successifs qui ont été le résultat de cette fusion de tant de peuples divers, le fond de la population de l'ancienne Gaule, c'est-à-dire de la population qui existait à l'époque de la conquête romaine, est resté le même.

Cette population primitive avait reçu des Romains le nom de *Galls* ou *Gaulois*, mais elle se donnait à elle-même le nom de *Celtes*. Les historiens modernes la distinguent en Celtes de la première invasion qui occupaient déjà le pays au XVI^e^ siècle avant notre ère et en Celtes de la seconde invasion qui n'y arrivèrent que vers le VII^e^ siècle avant Jésus-Christ. Ces derniers, appelés *Kimris*, étaient de la même race que les Celtes de la première invasion. Comme eux, ils étaient originaires de la région comprise entre les bouches du Danube et les Palus-Méotides. Cependant les Kimris traitèrent les Galls en ennemis et s'emparèrent d'une partie du territoire de ceux-ci. Ils occupèrent principalement la Gaule septentrionale et la contrée appelée, dans leur langue et dans celle des Galls, Armorique. Les Celtes primitifs se maintinrent dans le pays qui s'étend au midi de la Loire, ainsi que dans ceux qui sont protégés par la chaîne cévéno-vosgienne et ses ramifications à l'ouest, les Kimris n'ayant pu franchir ces barrières naturelles.

Lors de la conquête, les Romains trouvèrent encore, au milieu des tribus de race celtique, deux peuplades d'origine étrangère, les *Aqui-*

tains et les *Ligures*, issus des Ibères. Les Aquitains occupaient le pays renfermé entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan. Les Ligures habitaient les contrées qui formaient naguère les provinces du Roussillon, du Languedoc, de la Provence et du bas Dauphiné. Ils étaient venus du fond de l'Espagne. Chassés de leur pays par une invasion des Celtes, ils avaient à leur tour conquis une partie du territoire de ces derniers.

Les Romains avaient remarqué le contraste complet que présentaient les Celtes et les nations d'origine ibérienne, soit sous le rapport physique, soit sous le rapport moral. Les Celtes ou Galls étaient de haute stature, avaient le teint blanc, les cheveux blonds, les yeux bleus. Ils étaient d'une bravoure incroyable et poussaient le mépris de la mort jusqu'à la folie; mais ils se décourageaient aisément et ne savaient supporter ni les fatigues ni les privations. Les Aquitains et les Ligures, au contraire, étaient en général petits; leur teint était brun, leurs yeux noirs. La ténacité était le trait distinctif de leur caractère. Ils ne redoutaient pas la mort; mais de plus ils supportaient merveilleusement la faim et la fatigue.

La race celtique, avons-nous dit, constitue aujourd'hui même le fond de la population française. Au point de vue physique, elle a sans doute été notablement modifiée par les croisements successifs avec les races étrangères ; mais, au point de vue moral, les modifications paraissent moins sensibles. Les traits sous lesquels les historiens grecs et romains peignent le caractère gaulois s'appliquent encore fort bien au caractère français, en tenant compte toutefois de l'influence que le christianisme, l'industrie et la civilisation la plus raffinée ont dû nécessairement exercer sur les qualités originelles de la nation.

La langue parlée par les Celtes se divisait en deux branches bien distinctes: La branche *gaëlique*, est actuellement complétement éteinte en France; mais il en subsiste encore trois dialectes au delà de la Manche; l'*erse*, parlé dans les Highlands de l'Ecosse; l'*irish*, usité en Irlande, et le *manks* dans l'île de Man. La branche *kimrique* comprend le *welsh* ou *gallois*, qui est parlé dans le pays de Galles, le *cornish* ou *cornique* propre au comté de Cornouailles, en Angleterre, mais éteint à cette heure, enfin l'*armoricain* ou *Bas breton* ou *breyzad*, encore parlé en France, dans la basse Bretagne. L'armoricain se divise même en plusieurs sous-dialectes ; le *trécorien*, qui est parlé dans l'ancien diocèse de Tréguier,

et qui passe pour le plus pur ; le *léonard* ou *léonais*, parlé dans l'ancien diocèse de Saint-Pol de Léon ; le *cornouaillier*, dans le diocèse de Quimper ; et le *vannetais* ou *vanneteux* dans celui de Vannes. Ces deux derniers, le vanneteux surtout sont extrêmement corrompus. Tous les dialectes celtiques sont fort pauvres, particulièrement en expressions relatives aux idées abstraites et métaphysiques. La littérature armoricaine originale se compose uniquement de chants populaires, dont plusieurs sont remarquables par leur caractère mélancolique et par leur naïveté. Du reste, les divers idiomes celtiques appartiennent au grand système des langues indo-européennes.

Les *Basques* forment tout ce qui reste actuellement de l'ancienne famille ibérienne, qui occupait primitivement la péninsule hispanique et la plus grande partie de la Gaule méridionale. Lorsque, quinze siècles avant notre ère, les Celtes envahirent l'Espagne, et y donnèrent naissance, par leur mélange avec la population indigène, à la nation des Celtibériens, ils ne purent soumettre les Ibères qui habitaient la partie occidentale de la chaîne pyrénéenne. La conquête de l'Espagne par les Carthaginois, puis par les Romains, n'atteignit pas non plus ces peuplades montagnardes et belliqueuses, nommées par les historiens latins *Vascons* et Cantab.es. Dans les invasions barbares, qui amenèrent la dissolution de l'empire, les Vascons, dont nous avons fait le mot Basques, se maintinrent comme peuple distinct, et malgré tous les changements qui se sont produits chez eux sous l'influence du Christianisme et de la civilisation moderne, ils se séparent de leurs voisins, non-seulement par leur langue, mais encore par leur constitution physique, leurs mœurs et leurs usages. Le savant géographe d'Avezac en a tracé le portrait fidèle.

La tête haute, l'air dégagé, la taille droite et souple, la pose académique, la démarche aisée, ferme et légère, le regard vif et assuré, tels sont les caractères extérieurs du Basque ; habile à tous les exercices du corps, son agilité est passée en proverbe. Fier d'appartenir à une race antique, restée toujours libre, sinon indépendante, au milieu des nations conquises et asservies, nul autant que lui n'a le sentiment de sa dignité d'homme libre ; aucun titre ne lui paraît plus noble, ne lui est plus cher que celui de Basque. Jaloux de le conserver dans sa pureté, il dédaigne toute autre langue que la sienne, repousse toute innovation

du dehors, et se garde surtout de mêler son sang au sang étranger. Une propreté recherchée règne dans son costume ; sa chemise, éclatante de blancheur, fermée au cou et sur les poignets, est rabattue sur les épaules ; une cravate de soie, négligemment roulée, est nouée à demi sur sa poitrine ; sa culotte, d'étoffe blanche en été, de velours noir en hiver, est serrée à la taille par une large ceinture rouge ; ses bas blancs, ses sandales de chanvre, son gilet blanc, ne font que mieux ressortir ses belles proportions ; sa veste rouge ou brune, ronde ou courte, est souvent jetée sur l'épaule comme un dolman de hussard. Dans le mauvais temps, il revêt par-dessus ses habits la cape de bure, dont on ne saurait mieux comparer la forme qu'à celle d'une dalmatique garnie d'un capuchon. Ses cheveux, coupés court sur le front, longs par derrière sont couronnés par un béret bleu ; et, pour compléter le costume, la main droite tient par l'extrémité supérieure un bâton de néflier d'un assez petit diamètre, retenu au poignet par une tresse de cuir, et garni au gros bout d'un long anneau de fer plombé. Le Basque est naturellement sobre et frugal : du pain de maïs, des légumes, du lait, du porc, voilà pour sa nourriture ordinaire ; et pour sa boisson, un mauvais cidre appelé *pittura*. C'est la même liqueur sans doute que Strabon a désignée sous le nom de *zythos*, comme il a mentionné l'appétissant *chingara* sous celui de jambon cantabrique. Il s'offre une autre preuve frappante de la persistance des mœurs antiques chez les Basques de nos jours ; c'est une coutume singulière, rapportée par le géographe grec, et conservée par les Biscayens : je veux parler de l'usage où est la nouvelle accouchée de se lever et de vaquer aux soins du ménage, pendant que son mari garde le lit à sa place.

Le pays basque français se compose de la *basse Navarre*, du comté de *Soule* et du *Labour*, jadis *Lapurdum*. Il est tout entier compris dans le département des Basses-Pyrenées. La population, d'origine ibérienne, ne dépasse pas chez nous 154,000 habitants.

La grande majorité des habitants de l'Alsace et une partie de celle de l'ancienne Lorraine sont d'origine germanique, et conservent encore l'usage de la langue allemande. Il y faut ajouter les Flamands qu'on trouve dans une partie du département du Nord : ces derniers parlent le dialecte germanique connu sous le nom de Flamand. Dans toute la Corse, la langue italienne est usitée presque exclusivement. Néanmoins la con-

naissance et l'usage de la langue française se répandent chaque jour davantage dans ces pays. Les Basques, les Allemands des départements de l'Est, et les Corses, sont les seuls habitants de la France qui se distinguent de la masse de la population par leur origine qui n'est point celtique, et par leur langue, qui est étrangère. Quant aux Bas-Bretons, qui sont chez nous le type de la famille celte et des Gaulois de race pure, c'est l'isolement qui a perpétué chez eux la langue nationale primitive. Les Juifs, peuple de race sémitique, se distinguent aussi de la masse de la population, avec laquelle ils ne s'allient pas ; mais cette circonstance tient à un motif de religion, qui ne leur permet d'être Français qu'à demi. Quant à leur langue nationale, l'hébraïque, elle est chez eux une langue morte. Les Juifs habitent principalement les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle, du Doubs, des Vosges, ainsi que les villes de commerce, Paris, Marseille, Bordeaux, Bayonne, Montpellier, Lille, etc.

Si l'on excepte les pays que nous venons de désigner, on peut dire que toute la population de la France est au fond d'origine celtique ; seulement elle se trouve modifiée jusqu'à un certain point par les nombreux croisements de races qui ont lieu à partir de l'invasion romaine. On peut dire aussi que la langue française est la langue générale de l'empire, nonobstant l'usage de nombreux dialectes patois, restes des idiomes provinciaux qui se formèrent à l'époque de la décomposition de la langue latine, qui avait prévalu dans la Gaule soumise à la conquête romaine. En effet, il n'y a guère de paysan qui ne parle ou du moins ne comprenne le français.

Si l'on essaie de diviser la population d'après les langues actuellement parlées, on n'arrive qu'à une approximation médiocrement satisfaisante. Toutefois, nous donnerons les chiffres suivants : Langue celtique ou breyzad, 1,400,000 ; langue basque ou escuarra, 150,000 ; langue allemande, 1,250,000 ; langue flamande, 180,000 ; langue italienne, 236,000 ; langue française, 32,576,000.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Tableau politique et administratif de la France.

Nous croyons qu'il est parfaitement superflu d'exposer ici la constitution politique qui régit actuellement la France, car il n'est personne qui n'en connaisse les bases essentielles. Ce qui importe, c'est de dire les circonscriptions diverses qui partagent le territoire, car elles rentrent dans le domaine propre de la géographie.

En 1789, avant la réunion de l'Assemblée constituante, la France était partagée en quarante provinces ou gouvernements militaires, dont 32 grands et 8 petits. Il est encore utile de connaître cette ancienne division, non-seulement pour l'intelligence des historiens, mais encore parce que les dénominations que portaient le pays compris dans ces gouvernements, sont aujourd'hui même d'un usage très-fréquent. Nous empruntons à un remarquable ouvrage sur la statistique de la France, intitulé *Patria*, la nomenclature alphabétique des 32 grands gouvernements.

1. L'ALSACE se divisait en *Haute-Alsace* (Colmar), *Basse-Alsace* (STRASBOURG), et *Sundgau* (Béfort).

2. L'ANJOU était divisé en *Haut-Anjou* (ANGERS), et *Bas-Anjou* (Saumur).

3. L'ARTOIS, capitale ARRAS; villes principales Bethune, St-Pol, Aire, St-Omer, etc.

4. L'AUNIS comprenait l'*Aunis* proprement dit (LA ROCHELLE), et le *Brouageais* (Brouage), qui faisait autrefois partie de la Saintonge.

5. L'AUVERGNE était divisée en *Haute-Auvergne* (Saint-Flour), et *Basse-Auvergne*. Celle-ci était subdivisée en *Limagne* (CLERMONT), en *Basse-Auvergne orientale* (Thiers), et en *Basse-Auvergne occidentale*, renfermant le *Pays de Combrailles* (Evaux) et le *Pays de Franc-Aleu* (Sermur).

6. Le BÉARN comprenait le *Béarn* proprement dit (PAU), la *Basse-Navarre* (Saint-Jean-Pied-de-Port), le *Pays de Mixte* (Saint-Palais).

7. Le BERRY était divisé en *Haut-Berry* (BOURGES), et *Bas-Berry* (Issoudun).

8. Le BOURBONNAIS était distingué en *Haut-Bourbonnais* (MOULINS), et *Bas-Bourbonnais* (Bourbon-l'Archambaud).

9. La BOURGOGNE comprenait l'*Auxerrois* (Auxerre), le *Pays de la Montagne* (Châtillon-sur-Seine), l'*Auxois* (Semur), le *Dijonnais* (DIJON), l'*Autunais* (Autun), le *Charolais* (Charolles), le *Brionnais* (Semur-en-Brionnais), le *Mâconnais* (Mâcon), le *Châlonnais* (Châlons-sur-Saône). Ce gouvernement renfermait en outre la *Bresse* (Bourg), comprenant le *Val-Bonne* (Montluel), la *Principauté de Dombes* (Trévoux), le *Bugey*, composé du *Bugey* proprement dit (Belley), du *Pays de Gex* (Gex), et du *Valromey* (Châteauneuf).

10. La BRETAGNE se divisait en *Haute-Bretagne* (diocèses de RENNES, Nantes, St-Malo, Dol, Saint-Brieuc), et *Basse-Bretagne* (diocèses de Vannes, Quimper, Saint-Pol de Léon, Tréguier).

11. La CHAMPAGNE comprenait, outre la *Champagne propre* (TROYES, Châlons-sur-Marne), le *Rémois* (Reims), le *Réthelois* (Rethel), le *Perthois* (Vitry-le-Français), le *Vallage* (Joinville), le *Bassigny* (Chaumont, Langres), le *Sénonais* (Sens), la *Brie champenoise* divisée en *Haute-Brie* (Meaux), *Brie pouilleuse* ou *Pays de Galvesse* (Château-Thierry), et *Basse-Brie* (Provins).

12. Le DAUPHINÉ était divisé en *Haut* et *Bas-Dauphiné*. Le premier comprenait le *Graisivaudan* (GRENOBLE), le *Royanez* (Pont-de-Royans), le *Champsaur* (Saint-Bonnet), les *Baronnies* (Le Buis, Nyons), le *Gapençais* (Gap), l'*Embrunais* (Embrun), le *Briançonnais* (Briançon). Le second comprenait le *Viennois* (Vienne), le *Valentinois* (Valence), le *Tricastin* (Saint-Paul-Trois-Châteaux), et le *Diois* (Die).

13. La FLANDRE comprenait la *Flandre française* ou *wallonne* (LILLE, Douai, Orchies, Saint-Amand), la *Flandre teutonne*, *flamingante* ou *maritime* (Dunkerque, Bergues, Bailleul, Cassel), le *Hainaut français* (Valenciennes), le *Cambrésis* (Cambrai).

14. Le gouvernement de FOIX comprenait le *Haut-Comté* (FOIX), le *Bas-Comté* (Pamiers), le *Donezan* (Quérigut), et la *vallée d'Andorre* (Andorre).

15. La FRANCHE-COMTÉ comprenait les quatre bailliages d'*Amont* (Vesoul, Luxeuil, Gray), de BESANÇON, de *Dôle* et d'*Aval* (Salins, Lons-le-Saulnier, Pontarlier).

16. GUIENNE et GASCOGNE. La *Guienne proprement dite* comprenait le *Bordelais* (BORDEAUX), le *Pays de Médoc* (Lesparre), le *Bazadais* (Bazas), le *Haut-Périgord* (Périgueux), le *Bas-Périgord* (Sarlat), l'*Agénois* (Agen), le *Haut-Quercy* (Cahors), le *Bas-Quercy* (Montauban), le *Rouergue* divisé en *comté de Rouergue* (Rhodez), *Haute-Marche* (Milhau), et *Basse-Marche* (Villefranche). La *Gascogne* comprenait le *Pays des Landes*, divisé en *vicomtés de Dax* et *d'Orthez* et *duché d'Albret*; le *Condomois* (Condom); le *Gabardan* (Gabaret); l'*Armagnac*, divisé en *Haut-Armagnac*, comprenant le *territoire d'Auch* (Auch), les *Quatre-Vallées* (Castelnau de Magnoac), le *territoire de Lectoure* (Lectoure), et *Bas-Armagnac*, qui renfermait l'*Armagnac propre* (Nogaro), l'*Astarac* (Mirande), le *Pays de Rivière* (L'Ile-Jourdain), le *Pays de Verdun* (Verdun), la *Lomagne* (Vic de Lomagne), l'*Eausan* (Eause), le *comté de Fézensac* (Fezensac), le *comté de Fézenzaguet* (Mauvesin), le *Pays de Lussan* (Lus), le *comté de Gaure* (Fleurance), et le *Brulhois* (Leyrac), la *Chalosse*, divisée en *Chalosse proprement dite* (St-Sever), *Tursan* (Aire), et *Marsan* (Mont de-Marsan); le *Pays des Basques*, divisé en *Pays de Labour* (Bayonne), et *vicomté de Soule* (Mauléon); le *Bigorre* (Tarbes); le *Comminges*, divisé en *Haut-Comminges* (Saint-Bertrand), *Bas-Comminges* (Lombez), et *Nébousan* (Saint-Gaudens); enfin le *Conserans* (St-Lizier).

17. L'ILE-DE-FRANCE comprenait : l'*Ile-de-France proprement dite* (PARIS), le *Laonnais* (Laon), le *Noyonnais* (Noyon), le *Soissonnais* (Soissons), le *Valois* (Crespy), le *Beauvaisis* (Beauvais), ces cinq derniers pays détachés de la Picardie; le *Vexin français* (Pontoise), le *Thimerais* (Châteauneuf), détaché du Perche; le *Mantois* (Mantes), le *Hurepoix* (Dourdan), le *Gâtinais français* (Melun), la *Brie française* (Brie-Comte-Robert).

18. Le LANGUEDOC se divisait en *Haut-Languedoc*, *Bas-Languedoc* et *Cévennes*. Le *Haut-Languedoc* comprenait les diocèses de TOULOUSE, d'Albi, de Castres, de Lavaur, de Saint-Papoul, de Mirepoix, de Rieux, et une partie des diocèses de Comminges et de Montauban. Le *Bas-Languedoc* renfermait les diocèses d'Aleth, de Carcassonne, de St-Pons, de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Montpellier, de Lodève, de Nimes, d'Alais, d'Uzès. Les *Cévennes* comprenaient le *Gévaudan* (Mende), le *Vivarais* (Viviers), et le *Velay* (Le Puy).

19. Le LIMOUSIN se partageait en *Haut-Limousin* (LIMOGES), et *Bas-Limousin* (Tulle).

20. La LORRAINE se divisait en trois parties : le *duché de Lorraine*, les *Trois Evêchés*, et le *duché de Bar* ou *Barrois*. Le duché de Lorraine comprenait la *Lorraine propre* (NANCY), le *Pays des Vosges* (Epinal, Saint-Dié), la *Lorraine allemande* (Sarreguemines). Les Trois-Evêchés comprenaient : le *Pays Messin* (Metz), le *Toulois* (Toul), et le *Verdunois* (Verdun). Le duché de Bar (Bar-le-Duc) était divisé en *Barrois ancien* et *Barrois nouveau*. Il y faut ajouter le *Luxembourg français* (Thionville), et la *principauté de Bouillon* (Bouillon).

21. Le LYONNAIS comprenait le *Lyonnais proprement dit* (LYON), le *Beaujolais* (Villefranche), le *Roannais* (Roanne), le *Haut-Forez* (Feurs), le *Bas-Forez* (Montbrison).

22. Le MAINE renfermait le *Haut-Maine* (LE MANS), le *Bas-Maine* (Mayenne), et le *Haut-Perche* (Mortagne).

23. La MARCHE était divisée en *Haute-Marche* (GUÉRET), et *Basse-Marche* (Bellac).

24. Le NIVERNAIS comprenait vingt-quatre châtellenies, au nombre desquelles on comptait NEVERS, Donzi, Clamecy, Vézelai dans le Morvan, et Château-Chinon.

25. La NORMANDIE se divisait en *Haute* et *Basse-Normandie*. La *Haute-Normandie*

comprenait le *Pays de Caux* (Caudebec, le Hâvre, Dieppe), le *Roumois* (Rouen, Elbeuf, Quillebeuf), le *Vexin normand* (Gisor), le *Pays de Bray* (Neufchâtel, Gournay), le *Pays d'Ouche* (Evreux), le *Lieuvin* (Lisieux). La *Basse-Normandie* comprenait le *Pays d'Auge* (Pont-l'Evêque), la *Campagne de Caen* (Caen), le *Bessin* (Bayeux), le *Cotentin* (Coutances), l'*Avranchin* (Avranches), le *Pays de Bocage* (Vire, les *Marches* (Argentan), la *Campagne d'Alençon* (Alençon), le *Pays d'Houlme* (Lomfront), le *Pays de Séez* (Séez).

26. L'Orléanais comprenait l'*Orléanais propre* (Orléans); la *Beauce*, composée du *Pays Chartrain* (Chartres), du *Dunois* (Châteaudun), du *Vendômois* (Vendôme); le *Blaisois* (Blois); la *Sologne* (Romorantin); le *Gâtinais orléanais* (Montargis).

27. La Picardie se subdivisait en *Haute* et *Basse-Picardie*. La première comprenait l'*Amiénois* (Amiens), le *Santerre* (Péronne), le *Vermandois* (Saint-Quentin), la *Thiérache* (Guise), le *Laonnais*, le *Noyonnais*, le *Soissonnais*, le *Beauvaisis*, le *Valois* (Crespy, Villers-Cotterets). — *Voy.* Ile de France.— La seconde comprenait le *Pays reconquis* (Calais), le *Boulonnais* (Boulogne), le *Ponthieu* (Abbeville), le *Vimeux* (Saint-Valery-sur-Somme).

28. Le Poitou se divisait en *Haut-Poitou* (Poitiers), et *Bas Poitou* (Fontenay-le-Comte). Le Haut-Poitou comprenait le *Mirebelais* (Mirebeau), le *Loudunois* (Loudun), le *Thouarsais* (Thouars), la *Gâtine* (Parthenay), et le *Niortais* (Niort).

29. La Provence était divisée en *Haute* et *Basse-Provence*. La Haute-Provence comprenait les six diocèses de Sisteron, Apt, Digne, Senez, Riez et Glandève, la *Vallée de Barcelonnette* et la *viguerie d'Entrevaux*. La Basse-Provence renfermait les sept diocèses d'Arles, Aix, Marseille, Toulon, Frejus, Grasse et Vence. Il faut rattacher au gouvernement de Provence la *principauté d'Orange* et le *Comtat-Venaissin* (Carpentras, Avignon).

30. Le Roussillon comprenait le *Roussillon* proprement dit (Perpignan), la *viguerie de Conflans* (Villefranche), et la *Cerdagne française* (Montlouis).

31. La Saintonge, divisée en *Haute-Saintonge* (Saintes), et *Basse-Saintonge* (Saint-Jean-d'Angély), comprenait encore l'*Angoumois* (Angoulême).

32. La Touraine se divisait en *Haute-Touraine* (Tours), et *Basse-Touraine* (Amboise).

Les huit petits gouvernements étaient de très-peu d'étendue et ne renfermaient pour la plupart qu'une ville. C'étaient : 1° Paris et ses environs ; 2° Boulogne et le Boulonnais, en Picardie ; 3° Le Havre, dans la haute Normandie ; 4° Saumur et le Saumurois, entre l'Anjou, la Touraine et le Poitou ; 5° Metz et le pays Messin ; 6° Verdun et le Verdunois ; 7° Toul et le Toulois (ces trois derniers enclavés dans la Lorraine et désignés sous le nom de *Trois-Évêchés*) ; 8° Sédan et la principauté de Sédan, entre la Lorraine et la Champagne, au nord. L'île de Corse formait un gouvernement à part.

La France était encore divisée, pour la perception des tailles et autres droits, et pour tout ce qui concernait la finance, en *généralités* et *intendances*, qui avaient aussi leurs subdivisions ; mais toutes n'étaient pas subdivisées de la même manière. Les unes étaient partagées en un certain nombre d'élections, et on les nommait *généralités des pays d'élection* ; les autres comprenaient des pays d'états, et étaient subdivisées en *bailliages* et *recettes* ; en *diocèses* et *recettes* ; en *vigueries* et *recettes* ; en *pays* et *villes abonnées* ; en *subdélégations* et *gouvernances*, etc. On nommait quelques-unes de ces divisions *généralités des pays d'états*, et les autres n'étaient, à bien dire, que des intendances. Le tableau suivant indique,

pour les 20 pays d'élections, les chefs-lieux des généralités, les noms des élections et ceux des provinces.

1. ALENÇON. — Alençon, Argentan, Bernay, Couches, Domfront, Falaise, Lisieux, Verneuil, *Normandie;* Mortagne, *Perche*

2. AMIENS. — Amiens, Abbeville, Boulogne, Calais, Doulens, Montdidier, Montreuil, Péronne, Saint-Quentin, Saint-Valery, *Picardie*

3. AUCH. — Auch, Bayonne, Castelnau, Dax, Lombez, Mauléon, Mirande, Mont-de-Marsan, Nogaro, Saint-Gaudens, Tarbes, Verdun, Vic-de-Lomagne, *Gascogne*.

4. BORDEAUX. — Bordeaux, Agen, Bazas, Blaye, Bourg, Condom, Fronsac, Lesparre, Libourne, Périgueux, *Guienne*.

5. BOURGES. — Bourges, Le Blanc, La Charité, Châteauroux, La Châtre, Issoudun, Saint-Amand, *Berry* et *Bourbonnais*.

6. CAEN. — Caen, Avranches, Bayeux, Carentan, Coutances, Mortain, Saint-Lô, Valogne, Vire, *Basse-Normandie*.

7. CHALONS. — Châlons-sur-Marne, Bar-sur-Aube, Chaumont, Epernay, Joinville, Langres, Reims, Réthel, Sainte-Menehould, Sézanne, Troyes, Vitry-le-Français, *Champagne*.

8. GRENOBLE. — Grenoble, Gap, Montélimart, Romans, Valence, Vienne, *Dauphiné*.

9. LIMOGES. — Limoges, Brives, Tulle, *Limousin;* Bourganeuf, *Marche;* Angoulême, *Angoumois*.

10. LYON. — Lyon, *Lyonnais;* Montbrison, Roanne, Saint-Etienne, *Forez;* Villefranche, *Beaujolais*.

11. MONTAUBAN. — Montauban, Cahors, Figeac, *Quercy;* Milhau, Rhodez, Villefranche, *Rouergue*.

12. MOULINS. — Moulins, Gannat, Montluçon, *Bourbonnais;* Nevers, Château-Chinon, *Nivernais;* Guéret, *Marche*, Evaux, *Auvergne*.

13. ORLÉANS. — Orléans, Beaugency, Blois, Chartres, Châteaudun, Clamecy, Cosne, Dourdan, Gien, Janville, Montargis, Pithiviers, Rambouillet, Romorantin, Vatan, Vendôme, *Orléanais*.

14. PARIS. — Paris, *Ile de France;* Beauvais, Compiègne, Senlis, *Haute-Picardie*. — Coulommiers, Meaux, Melun, Montereau, Provins, *Brie;* Joigny, Nogent sur-Seine, Saint-Florentin, Sens, Tonnerre, *Champagne;* Montfort-l'Amaury, Nemours, Rosoy, *Gâtinais;* Dreux, Etampes, Mantes, *Beauce;* Pontoise, *Vexin français;* Vezelay, *Nivernais*.

15. POITIERS. — Poitiers, Châtellerault, Châtillon, Confolens, Fontenay, Niort, les Sables, Saint-Maixent, *Poitou*.

16. RIOM. — Riom, Aurillac, Brioude, Clermont, Issoire, Mauriac, Saint-Flour, *Auvergne*.

17. LA ROCHELLE. — La Rochelle, Brouage, Rochefort, Saintes, Saint-Jean d'Angély, *Aunis* et *Saintonge*.

18. ROUEN. — Rouen, Andely, Arques, Caudebec, Evreux, Gisors, Le Havre, Honfleur, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont de-l'Arche, Pont-l'Evêque, Vernon, *Haute-Normandie*.

19. SOISSONS. — Soissons, Château-Thierry, Guise, Laon, Noyon, *Haute-Picardie*.

20. TOURS. — Tours, Amboise, Chinon, Loches, *Touraine;* Loudun, Richelieu, *Poitou;* Angers, Beaugé, La Flèche, Laval, Montreuil-Bellay, Saumur, *Anjou;* Château-Gonthier, Château-du-Loir, Le Mans, Mayenne, *Maine*.

Voici maintenant les chefs-lieux des *généralités des Pays d'états*, au nombre de 5, les noms des districts de recettes, et ceux des gouvernements.

1. AIX. — Aix, Apt, Arles, Digne, Fréjus, Glandève, Grasse, Marseille, Riez, Senez, Sisteron, Toulon, Vence, *Provence*.

2. DIJON. — Dijon, Autun, Auxerre, Belley, Bourg, Châlons-sur-Saône, Charolles, Châtillon, Gex, Mâcon, Semur, *Bourgogne*.

3. MONTPELLIER. — Montpellier, Agde, Alais, Aleth, Béziers, Carcassonne, Lodève, Mende, Narbonne, Nîmes, Saint-Pons, Uzès, *Bas-Languedoc*.

4. RENNES. — Rennes, Dol, Nantes, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Vannes, *Bretagne*.

5. TOULOUSE. — Toulouse, Alby, Castres, Lavaur, Mirepoix, Rieux, Saint-Papoul, *Haut-Languedoc*.

Les *intendances* étaient au nombre de 8; nous allons en indiquer les chef-lieux et les districts de recettes.

1. METZ. — Metz, Sedan, Thionville, Toul, Verdun, Vic, *Trois-Evêchés*, etc.

2. BESANÇON. — Besançon, Arbois, Arlay, Baume, Dôle, Gray, Lons-le-Saunier, Luxeuil, Orgelet, Ornans, Pontarlier, Saint-Amour, Saint-Claude, Salins, Vesoul, *Franche-Comté*.

3. LILLE. — Lille, Bailleul, Bergues, Cassel, Douai, Dunkerque, Gravelines, Hazebrouck, Hondschoote, *Flandre*; Aire, Arras, Hesdin, Saint-Pol, Saint-Omer, *Artois*; Lens.

4. MAUBEUGE et VALENCIENNES. — Avesnes, Bavay, Charlemont, Landrecies, Marienbourg, Maubeuge, Philippeville, Le Quesnoy, Valenciennes, *Hainaut français*; Bouchain, Cambray, Le Cateau, Mortagne, Saint-Amand, *Cambrésis*.

5. NANCY. — Nancy, Badonvilliers, Bitche, Blamont, Boucquemon, Boulay, Bouzonville, Bruyères, Charmes, Châté, Château-Salins, Dieuzé, Epinal, Fenestrange, Lixheim, Lunéville, Mirecourt, Neufchâteau, Nomeny, Remiremont, Rosière-aux-Salines, St Dié, Ste-Marie, Sarralbe, Sarreguemines, Vézelise, *Lorraine*; Bar, Briey, Commercy, Etain, Lamarche, Ligny, Longuyon, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Thiaucourt, *Barrois*.

6. PERPIGNAN. — Perpignan, Puycerda, Villefranche, *Roussillon*; Foix, *Pays de Foix*; Quérigut, *Donezan*.

7. STRASBOURG. — Strasbourg, Barr, Béfort, Colmar, Haguenau, Insisheim, Saverne, Schelestadt, Weissembourg, *Alsace*.

8. TRÉVOUX. — Trévoux, Ambérieux, Baucins, Beauregard, Chalamont, Chatelart, Lens, Ligneu, Montmerle, Saint-Trivier, Toissey, Villeneuve, *Principauté de Dombes*.

Toutes ces circonscriptions hétérogènes étaient le résultat de faits historiques et de priviléges particuliers à certaines parties du territoire. La révolution, en proclamant l'égalité des citoyens et des divers pays qui formaient la France, devait aussi constituer l'unité territoriale. C'est cette œuvre qu'accomplit l'Assemblée constituante. Le 15 janvier 1790, sur la proposition de Sieyès et de Thouret, elle supprima les divisions anciennes et les remplaça par des divisions purement administratives. Elle établit la division par *départements*, qui subsiste encore aujourd'hui, et désigna chacune des nouvelles circonscriptions par un nom tiré soit de leur situation (*Nord*, *Finistère*), soit des cours d'eau qui les arrosent (*Seine*, *Allier*, *Eure-et-Loir*, *Loire-Inférieure*, *Bouches-du-Rhône*), soit des montagnes ou rochers qui s'y rencontrent (*Vosges*, *Pyrénées-Orientales*, *Cantal*, *Calvados*), soit des mers ou golfes qui les baignent (*Manche*, *Morbihan*), soit enfin de la nature de leur sol (*Landes*), ou des forêts qui s'y trouvent (*Ardennes*).

Il n'y eut d'abord que 83 départements. Mais en 1793, le Comtat-Venaissin, réuni à la France, reçut le nom de département de *Vaucluse*; le département de *Rhône-et-Loire* fut partagé en deux, celui du *Rhône* et celui de la *Loire*. En 1808, le département de *Tarn-et-Garonne* fut créé aux dépens des départements voisins. En 1811 la *Corse*, qui formait deux départements appelés *Golo* et *Liamone*, n'en représenta plus qu'un seul, sous le nom même de l'île. De cette façon, le nombre des départements, compris dans les limites de l'ancienne France qui sont encore hélas! celles de la France actuelle, se trouva fixé à 86.

Chaque département est en outre subdivisé en un certain nombre

d'arrondissements; ceux-ci sont partagés en *cantons*, et les *communes* forment les éléments du canton. L'autorité centrale, comme chacun sait, est représentée dans chaque département par un préfet, et dans chaque arrondissement par un sous-préfet. Le tableau suivant indique les noms des départements, et ceux des villes qui ont le rang de chefs-lieux soit de département, soit d'arrondissement, c'est-à-dire qui ont le titre de *préfecture* ou de *sous-préfecture*. A la suite du nom de ces villes, nous faisons connaître les provinces et les pays dans lesquels ont été, que l'on nous permette cette expression, taillés les départements.

1. AIN. — BOURG, Belley, Gex, Nantua, Trévoux — Bourgogne, *Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex, Valromey*.

2. AISNE. — LAON, Château-Thierry, St-Quentin, Soissons, Vervins. — Ile de France, *Laonnais, Soissonnais, Valois, Noyonnais*; Picardie, *Vermandois, Thierache*.

3. ALLIER. — MOULINS, Gannat, Lapalisse, Montluçon. — Bourbonnais.

4. ALPES (BASSES). — DIGNE, Barcelonnette, Castellane, Forcalquier, Sisteron. — Provence, *Haute, vallée de Barcelonnette, Viguerie d'Entrevaux*.

5. ALPES (HAUTES). — GAP, Briançon, Embrun. — Dauphiné, *Haut, Gapençais, Embrunais, Briançonnais*; Provence, *Haute*.

6. ARDÈCHE. — PRIVAS, Largentière, Tournon. — Languedoc, *Haut, Vivarais*.

7. ARDENNES. — MÉZIÈRES, Rethel, Rocroy, Sedan, Vouziers. — Champagne, *Rethelois, Remois, principauté de Sedan*; Hainaut; Picardie.

8. ARIÉGE. — FOIX, Pamiers, Saint-Girons. — Comté de Foix; Languedoc, *diocèse de Mirepoix*; Gascogne, *Conserans*.

9. AUBE. — TROYES, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine. — Champagne, *Champagne propre*; Bourgogne.

10. AUDE. — CARCASSONNE, Castelnaudary, Limoux, Narbonne. — Languedoc, *diocèses de Saint-Papoul*, de *Mirepoix*, d'*Aleth*, de *Carcassonne*, de *Narbonne*.

11. AVEYRON. — RODEZ, Espalion, Milhau, Sainte-Affrique, Villefranche. — Guienne, *Rouergue, Haute-Marche, Basse-Marche*.

12. BOUCHES-DU-RHONE. — MARSEILLE, Aix, Arles. — Provence, *Basse*.

13. CALVADOS. — CAEN, Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-l'Evêque, Vire. — Normandie, *Lieuvin, pays d'Auge, campagne de Caen, Bessin, Bocage*.

14. CANTAL. — AURILLAC, Mauriac, Murat, Saint-Flour. — Auvergne, *Haute*.

15. CHARENTE. — ANGOULÊME, Barbézieux, Cognac, Confolens, Ruffec. — Angoumois; Saintonge; Marche; Poitou.

16. CHARENTE-INFÉRIEURE. — LA ROCHELLE, Jonzac, Marennes, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angély. — Aunis, *Brouageais*; Saintonge; Angoumois; Poitou.

17. CHER. — BOURGES, Saint-Amand, Sancerre. — Berry; Bourbonnais.

18. CORREZE. — TULLE, Brives, Ussel. — Limousin.

19. CORSE. — AJACCIO, Bastia, Calvi, Cortè, Sartène. — Corse.

20. COTE-D'OR. — DIJON, Beaune, Châtillon-sur-Seine, Semur. — Bourgogne, *Dijonnais, pays de la Montagne, Auxois, Autunais*.

21. COTES-DU-NORD. — SAINT-BRIEUC, Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac. — Bretagne, *Haute* et *Basse*.

22. CREUSE. — GUÉRET, Aubusson, Bourganeuf, Boussac. — Marche; Bourbonnais; Limousin.

23. DORDOGNE. — PÉRIGUEUX, Bergerac, Nontron, Riberac, Sarlat. — Guienne, *Périgord, Haut-Quercy, Agénois*; Angoumois; Limousin.

24. DOUBS. — BESANÇON, Beaume, Montbéliard, Pontarlier. — Franche-Comté, *bailliage de Besançon, bailliage d'Aval*; comté de Montbéliard.

25. DROME. — VALENCE, Die, Montélimart, Nyons. — Dauphiné, *Valentinois, Diois*, les *Baronnies*, le *Tricastin*; Provence, *Haute*.

26. EURE. — EVREUX. Les Andelys, Bernay, Louviers, Pont-Audemer. — Normandie, *Roumois, Vexin Normand, pays d'Ouche, comté d'Evreux*; Perche.

27. EURE-ET-LOIR. — CHARTRES, Châteaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou. — Orléanais, *Beauce, Pays chartrain, Dunois*; Perche, *Thimerais, Drouais*.

28. FINISTÈRE. — QUIMPER, Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimperlé. — Bretagne, *Basse*.

29. GARD. — NIMES, Alais, Uzès, Le Vigan. — Languedoc, *dioceses de Nimes, Alais et Uzes.*

30. GARONNE (HAUTE). — TOULOUSE, Muret, Saint-Gaudens, Villefranche. — Languedoc, *dioceses de Toulouse*, de *Rieux*, etc.; Gascogne, *Haut-Comminges*, *Nebouzan Conserans*

31. GERS. — AUCH, Condom, Lectoure, Lombez, Mirande. — Gascogne, *Condomois, Haut-Armagnac, Armagnac propre, Astarac, pays de Riviere, Lomagne, comté de Gaure, Bas-Comminges.*

32. GIRONDE. — BORDEAUX, Bazas, Blaye, Lesparre, Libourne, La Réole. — Guienne, *Bordelais, pays de Médoc, Bazadais. Périgord, Agenois.*

33. HERAULT. — MONTPELLIER, Béziers, Lodève, Saint-Pons. — Languedoc, *dioceses de Montpellier, Lodeve, Beziers, Agde* et *Narbonne.*

34. ILLE-ET-VILAINE. — RENNES, Fougères, Montfort, Redon, Saint-Malo, Vitré — Bretagne, *Haute.*

35. INDRE. — CHATEAUROUX, Le Blanc, La Châtre, Issoudun. — Berry, *Bas;* Orléanais; Marche.

36 INDRE-ET-LOIRE. — TOURS, Chinon, Loches. — Touraine; Anjou; Orléanais; Poitou.

37 ISERE. — GRENOBLE, Latour-du-Pin, Saint-Marcellin, Vienne. — Dauphiné, *Graisivaudan. Royannez, Viennois.*

38 JURA. — LONS-LE-SAULNIER, Dôle, Poligny, Saint-Claude. — Franche-Comté, *bailliages de Dôle* et d'*Aval.*

39 LANDES. — MONT-DE-MARSAN, Dax, Saint-Sever — Gascogne, *pays des Landes, Chalosse, Condomois;* Guienne, *Bordelais.*

40. LOIR-ET-CHER. — BLOIS, Romorantin, Vendôme. — Orléanais, *Blaisois, Vendômois, Sologne, Dunois;* Touraine.

41. LOIRE — MONTBRISON, Roanne, St-Etienne. — Lyonnais, *Beaujolais, Roannais, Forez.*

42. LOIRE (HAUTE). — LE PUY, Brioude, Yssengeaux. — Languedoc, *Velay;* Auvergne; Lyonnais, *Forez.*

43. LOIRE-INFERIEURE. — NANTES, Ancenis, Châteaubriant, Paimbœuf, Savenay. — Bretagne, *Haute.*

44. LOIRET. — ORLÉANS, Gien, Montargis, Pithiviers. — Orléanais, *Orléanais propre, Gâtinais orléanais.*

45. LOT. — CAHORS, Figeac, Gourdon — Guienne, *Haut-Quercy.*

46. LOT ET GARONNE. — AGEN, Marmande, Nérac, Villeneuve-d'Agen. — Guienne, *Agénois, Bazadais.*

47. LOZERE. — MENDE, Florac, Marvejols. — Languedoc, *diocèse d'Auch, Gévaudan, Velay.*

48. MAINE-ET-LOIRE. — ANGERS, Baugé, Beaupréau, Saumur, Segré. — Anjou, *Haut et Bas, Saumurois.*

49. MANCHE. — SAINT-LO, Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, Valognes. — Normandie, *Avranchin, Cotentin, pays de Bocage.*

50. MARNE. — CHALONS-SUR-MARNE, Epernay, Reims, Sainte Menehould, Vitry-le-Français. — Champagne, *Champagne propre, Remois, Perthois.*

51. MARNE (HAUTE). — CHAUMONT, Langres, Vassy. — Champagne, *Bassigny, Vallage;* Bourgogne, *pays de la Montagne.*

52 MAYENNE. — LAVAL, Château-Gontier, Mayenne. — Maine, *Bas;* Anjou *Haut.*

53. MEURTHE. — NANCY, Château-Salins, Lunéville, Sarreb.urg, Toul. — Lorraine, *Lorraine propre, Toulois.*

54. MEUSE. — BAR-LE-DUC, Commercy, Montmédy, Verdun. — Lorraine, *Toulois, Verdunois, Barrois;* Champagne.

55. MORBIHAN. — VANNES, Lorient, Ploërmel, Pontivy. — Bretagne, *Basse.*

56. MOSELLE. — METZ, Briey, Thionville, Sarreguemines. — Lorraine, *Lorraine allemande. Pays messin.*

57. NIEVRE. — NEVERS, Château-Chinon, Clamecy, Cosne. — Nivernais; Orléanais, *Gâtinais;* Bourgogne.

58. NORD. — LILLE, Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes. — Flandre, *Flandre wallonne, Flandre flamingante; Hainaut français, Cambresis.*

59. OISE. — BEAUVAIS, Clermont, Compiègne, Senlis. — Ile-de-France, *Beauvaisis, Noyonnais, Valois, Soissonnais;* Picardie, *Amienois, Santerre.*

60. ORNE. — ALENÇON, Argentan, Domfront, Mortagne. — Normandie, *les Marches, pays d'Houlme, pays de Sees;* Maine, *Haut-Perche.*

61. PAS-DE-CALAIS. — ARRAS, Béthune, Boulogne, Montreuil, Saint-Omer, St-Pol. — Artois; Picardie, *Pays reconquis* ou *Calaisis, Boulonnais.*

62. PUY-DE-DOME. — CLERMONT-FERRAND, Ambert, Issoire, Riom, Thiers. — Auvergne, *Limagne, Basse-Auvergne orientale.*

63. PYRENÉES (BASSES). — PAU, Bayonne, Mauléon, Oloron, Orthez — Béarn; Navarre française; Gascogne, *pays des Landes, pays de Labour, vicomte de Soule.*

64 PYRENÉES (HAUTES) — TARBES, Castelnau, Argelès, Bagnères. — Gascogne, *Bigorre, pays des Quatre-Vallées, Haut-Comminges, Nébouzan.*

65. PYRÉNÉES-ORIENTALES. — PERPIGNAN, Céret, Prades. — Roussillon, *Cerdagne française;* Languedoc.

66. RHIN (BAS). — STRASBOURG, Saverne, Schelestadt, Weissembourg. — Al-

sace, *Basse*; Lorraine, *Lorraine allemande*.

67. RHIN (HAUT). — COLMAR, Altkirch, Béfort. — Alsace, *Haute, Sundgau*; République de Mulhausen.

68. RHONE. — LYON, Villefranche. — Lyonnais, *Lyonnais propre, Beaujolais, Forez*.

69. SAONE (HAUTE). — VESOUL, Gray, Lure. — Franche-Comté, *bailliage d'Amont*.

70. SAONE-ET-LOIRE. — MACON, Autun, Châlons-sur-Saône, Charolles, Louhans. — Bourgogne, *Autunois, Charolais, Mâconnais, Châlonnais*.

71. SARTHE. — LE MANS, La Flèche, Mamers, Saint-Calais. — Maine, *Haut*; Anjou, *Haut*

72. SEINE. — PARIS, Saint-Denis, Sceaux. — Ile-de-France, *Ile-de France propre*.

73. SEINE-INFERIEURE. — ROUEN, Dieppe, Le Hâvre, Neufchâtel, Yvetot. — Normandie, *pays de Caux, Roumois, pays de Bray*.

74. SEINE-ET-MARNE. — MELUN, Coulommiers, Fontainebleau, Meaux, Provins. — Champagne, *Brie champenoise*; Ile-de-France, *Brie française, Gâtinais français*.

75. SEINE-ET-OISE. — VERSAILLES, Corbeil, Etampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet. — Ile-de-France, *Mantois, Hurepoix, Vexin français*; Orléanais.

76. SEVRES (DEUX). — NIORT, Bressuire, Melle, Parthenay. — Poitou, *Thouarsais, Niortais, Gâtine*; Aunis; Saintonge.

77. SOMME. — AMIENS Abbeville, Doullens, Montdidier, Péronne. — Picardie, *Amiénois, Santerre, Ponthieu, Vimeux, Vermandois*; Artois

78. TARN. — ALBY, Castres, Gaillac, Lavaur. — Languedoc, *diocèses d'Alby, Castres, Lavaur*, etc

79. TARN-ET-GARONNE. — MONTAUBAN, Castel-Sarrazin, Moissac. — Guienne, *Bas-Quercy, Agenois, Rouergue*; Gascogne, *Lomagne, pays de Verdun*, etc.; Languedoc, *diocèse de Montauban*.

80. VAR. — DRAGUIGNAN, Brignolles, Grasse, Toulon. — Provence, *diocèses de Fréjus, Grasse, Vence*, etc.

81. VAUCLUSE. — AVIGNON, Apt, Carpentras, Orange. — Territoire d'Avignon; Comtat Venaissin; Principauté d'Orange; Provence, *diocèse d'Apt*.

82. VENDÉE. — NAPOLÉON-VENDÉE, Fontenay, Les Sables-d'Olonne. — Poitou, *Bas*.

83. VIENNE. — POITIERS, Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon. — Poitou, *Haut, Mirebelais, Loudunois*; Touraine; Berry.

84. VIENNE (HAUTE). — LIMOGES, Bellac, Rochechouart, Saint-Yrieix. — Limousin, *Haut*; Marche, *Basse*.

85. VOSGES. — EPINAL Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint Dié. — Lorraine, *Lorraine propre, pays des Vosges*.

86. YONNE. — AUXERRE, Avallon, Joigny, Sens, Tonnerre. — Bourgogne, *Auxerrois*; Champagne, *Sénonais*; Orléanais, *Gâtinais*.

Les victoires de la République avaient rendu à la France ses limites naturelles, et nous avaient donné plusieurs départements nouveaux. Les conquêtes de l'empire, en incorporant à notre territoire des pays complétement étrangers, rompirent l'unité française, et provoquèrent le démembrement de la patrie. A la période la plus brillante du gouvernement impérial, le nombre des départements s'élevait à 132. Le tableau qui suit indique ces accroissements. Les 10 premiers départements sont compris dans les frontières naturelles de la France.

1. DYLE. — Chef-lieu Bruxelles. — Belgique, *duché de Brabant*.

2. DEUX-NÈTHES. — Ch.-l. Anvers. — Belgique, *marquisat d'Anvers, seigneurie de Malines*.

3. LYS. — Ch.-l. Bruges. — Belgique, *comté de Flandre*.

4. ESCAUT. — Ch.-l. Gand. — Belgique, *comté de Flandre*.

5. JEMMAPES. — Ch.-l. Mons. — Belgique, *Hainaut autrichien, Tournaisis*.

6. SAMBRE-ET-MEUSE. — Ch.-l. Namur. — Belgique, *comté de Namur, duché de Brabant, duché de Luxembourg*.

7. OURTHE. — Ch.-l. Liége. — Belgique, *évêché de Liége, duché de Limbourg*.

8. FORÊTS. — Ch.-l. Luxembourg. — Belgique, *duché de Luxembourg, duché de Bouillon*.

9. MEUSE-INFÉRIEURE. — Ch.-l. Maëstricht. — Belgique, *Gueldre méridionale, évêché de Liége*.

10. Bouches-du-Rhin. — Ch.-l. Bois-le-Duc. — Hollande, *Brabant septentrional.*
11. Bouches-de-l'Escaut. — Ch.-l. Middlebourg. — Hollande, *Zélande.*
12. Roer. — Ch.-l. Aix-la-Chapelle. — Belgique, *Gueldre méridionale;* Prusse, *duché de Clèves;* électorat de Cologne; duché de Juliers; territoire d'Aix-la-Chapelle.
13. Sarre. — Ch.-l. Trèves. — Electorat de Trèves; duché de Deux-Ponts; comté de Sarrebruck.
14. Rhin-et-Moselle. — Ch.-l. Coblentz. — Electorat de Trèves; duché de Simmern.
15. Mont-Tonnerre. — Ch.-l. Mayence. — Electorat de Mayence; Palatinat; évêchés de Worms et Spire; duché de Deux-Ponts.
16. Mont-Terrible. — Ch.-l. Porentruy. — Suisse, *évêché de Bâle.*
17. Léman. — Ch.-l. Genève. — Suisse, *république de Genève;* Savoie.
18. Mont-Blanc. — Ch.-l. Chambéry. — Savoie.
19. Alpes-Maritimes. — Ch.-l Nice. — Comté de Nice; principauté de Monaco.
20. Bouches-de-la-Meuse. — Ch.-l. La Haye. — Hollande, *Hollande méridionale.*
21. Zuyderzée. — Ch.-l. Amsterdam. — Hollande, *Hollande septentrionale.*
22. Yssel-Supérieur. — Ch.-l. Arnheim. — Hollande, *Utrecht, Gueldre.*
23. Bouches-de-l'Yssel. — Ch.-l. Zwolle, — Hollande, *Gueldre, Over-Yssel.*
24. Frise. — Ch.-l. Leuwarden. — Hollande, *Frise.*
25. Ems-Occidental. — Ch.-l. Groningue. — Hollande, *Groningue, Drenthe.*
26. Lippe. — Ch.-l. Munster. — Comté de Lippe; Hanovre.
27. Ems-Supérieur. — Ch.-l. Osnabruck. — Westphalie; Hanovre.
28. Ems-Oriental. — Ch.-l. Aurich. — Hanovre; Oldenbourg.
29. Bouches-du-Weser. — Ch.-l. Brême. — Oldenbourg; Hanovre; territoire de Brême, etc.
30. Bouches-de-l'Elbe. — Ch.-l. Hambourg. — Hanovre; territoire de Hambourg, etc.
31. Simplon. — Ch.-l. Sion. — Suisse, *Valais.*
32. Doire. — Ch.-l. Ivrée. — Piémont.
33. Sésia. — Ch.-l. Verceil. — Piémont.
34. Po. — Ch.-l. Turin. — Piémont.
35. Tanaro. — Ch.-l. Asti. — Piémont.
36. Marengo. — Ch.-l. Alexandrie. — Piémont.
37. Stura. — Ch.-l. Coni. — Piémont.
38. Montenotte, — Ch.-l. Savone. — République de Gênes.
39. Gênes. — Ch.-l. Gênes. — République de Gênes.
40. Apennins. — Ch.-l. Chiavari. — République de Gênes.
41. Taro. — Ch.-l. Parme. — Duché de Parme.
42. Arno. — Ch.-l. Florence. — Duché de Toscane.
43. Méditerranée. — Ch.-l. Livourne. — Duché de Toscane.
44. Ombrone. — Ch.-l. Sienne. — Duché de Toscane.
45. Trasimène. — Ch.-l. Spolète. — États de l'Eglise.
46. Tibre. — Rome. — États de l'Église.

La division de la France par départements, arrondissements, cantons et communes, forme la base de toutes les autres circonscriptions administratives relatives à l'organisation de la justice, du clergé, des finances, des travaux publics, de l'armée, de l'instruction publique, etc.

Le tableau qui suit fait connaître les principaux éléments de notre organisation judiciaire.

SIÉGES DES Cours impériales.	NOMBRE des présid. et conseil.	DÉPARTEMENTS.	POPULATION.	TRIB. de prem. instan.	TRIB. de comm.	JUSTICES de paix.
1. AGEN	24	Lot-et-Garonne, Gers, Lot.	945,048	12	7	93
2. AIX	24	Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Var. . . .	939,026	12	13	92
3. AMIENS . . .	24	Somme, Aisne, Oise . .	1,533,487	14	8	113
4. ANGERS . . .	24	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.	1,363,089	12	7	94
5. BASTIA . . .	20	Corse.	236,251	5	3	61
6. BESANÇON . .	24	Doubs, Jura, Haute-Saône.	957,447	11	5	87
7. BORDEAUX . .	30	Gironde, Charente, Dordogne	1,503,168	16	8	124
8. BOURGES. . .	24	Cher, Indre, Nièvre . .	905,360	11	5	77
9. CAEN	30	Calvados, Manche, Orne.	1,531,976	16	17	121
10. COLMAR . . .	24	Haut-Rhin, Bas-Rhin. .	1,081,581	7	4	62
11. DIJON. . . .	24	Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire. . . .	1,243,415	12	16	112
12. DOUAI. . . .	30	Nord, Pas-de-Calais. .	1,851,279	13	8	103
13. GRENOBLE . .	30	Isère, Hautes-Alpes, Drôme.	1,062,381	11	3	97
14. LIMOGES . . .	24	Haute-Vienne, Corrèze, Creuse.	927,318	11	3	81
15. LYON	30	Rhône, Ain, Loire . .	1,420,272	10	4	88
16. METZ	24	Moselle, Ardennes . .	790,980	9	3	58
17. MONTPELLIER .	24	Hérault, Aude, Aveyron, Pyrénées-Orientales. .	1,255,171	16	16	126
18. NANCY . . .	24	Meurthe, Meuse, Vosges.	1,206,489	14	4	87
19. NIMES. . . .	24	Gard, Ardèche, Lozère, Vaucluse	1,203,991	14	8	115
20. ORLÉANS. . .	24	Loiret, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher	918,562	10	5	79
21. PARIS. . . .	62	Seine, Aube, Eure-et-Loir, Marne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne.	3,553,597	31	16	204
22. PAU.	24	Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Landes. . .	1,000,127	11	5	94
23. POITIERS. . .	30	Vienne, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée. .	1,494,646	18	10	131
24. RENNES . . .	40	Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Loire-Inférieure, Morbihan .	2,838,777	25	11	216
25. RIOM	30	Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire. .	1,491,599	16	11	127
26. ROUEN . . .	30	Seine-Inférieure, Eure .	1,177,816	10	14	86
27. TOULOUSE . .	30	Haute-Garonne, Ariége, Tarn, Tarn-et-Garonne.	1,348,855	14	6	118
TOTAUX. .	752		35,781,628	361	220	2,846

A ces 27 cours d'appel, il convient d'ajouter celle d'Alger, qui a dans son ressort plusieurs tribunaux de première instance, un tribunal de commerce et un certain nombre de juges de paix.

Pour la partie continentale de la France, on observe que plusieurs cours royales siégent dans des villes autres que les chefs-lieux des départements : Aix, Douai, Riom et Bastia sont dans ce cas. Cette exception tient, pour les trois premières, à ce que le gouvernement, pour ne pas changer des habitudes anciennes, a établi les cours d'appel dans les villes qui jadis possédaient des parlements. Quant à Bastia, on a voulu, en y établissant la cour d'appel, dédommager cette ville de la perte qu'elle a faite, lorsqu'Ajaccio est devenu le chef-lieu du département de la Corse. On remarquera encore que les tribunaux de première instance sont, à deux près, en même nombre que les arrondissements. Les deux arrondissements qui en sont dépourvus sont ceux de Saint-Denis et Sceaux dans le département de la Seine. Ces tribunaux ont leur siége au chef-lieu de chaque arrondissement ; nous ne connaissons qu'une seule exception à cette règle : le tribunal de l'arrondissement de Boussac dans la Creuse, siége dans la petite ville de Chambon. Chaque chef-lieu de canton est le siége d'un juge de paix : il n'existe des tribunaux de commerce et de prud'hommes que dans les villes où leur création est rendue nécessaire par le développement de l'industrie et du commerce. La Cour de cassation a son siége dans la capitale.

Avant la révolution, la France comptait 18 archevêchés et 122 évêchés. Aujourd'hui elle est partagée en 80 diocèses, dont 14 sont des archevêchés, et 66 des évêchés. Dans le tableau qui suit, on trouve le siége de chaque archevêché, celui de ses évêchés suffragants, la circonscription de chaque diocèse, et sa population :

		Diocèses.	Départements.	Population.
I.	1.	PARIS.	Seine.	1,422,065
	2.	Chartres.	Eure-et-Loir.	294,893
	3.	Meaux.	Seine-et-Marne.	345,076
	4.	Orléans	Loiret.	341,029
	5.	Blois	Loir-et-Cher.	261,892
	6	Versailles.	Seine-et-Oise.	471,882
	7.	Arras.	Pas-de-Calais.	692,994
	8.	Cambrai.	Nord	1,158,285
II.	9.	LYON et VIENNE.	Rhône, Loire.	1,047,333
	10.	Autun.	Saône-et-Loire	574,720
	11.	Langres	Haute-Marne	268,398
	12.	Dijon.	Côte-d'Or.	400,297

	Diocèses.	Départements.	Population.
	13. Saint-Claude.	Jura	313,299
	14. Grenoble.	Isère	603,497
III.	15. ROUEN.	Seine-Inférieure.	762,039
	16. Bayeux	Calvados.	491,210
	17. Evreux	Eure	415,777
	18 Sez	Orne	439,884
	19 Coutances	Manche	600,882
IV.	20. SENS et AUXERRE.	Yonne.	381,133
	21. Troyes	Aube.	265,247
	22. Nevers	Nièvre	327, 61
	23. Moulins	Allier.	336,758
V.	24. REIMS.	Marne (arrond. de Reims), Ardennes	469 327
	25. Châlons	Marne (excepté l'arrond. de Reims).	235,771
	26. Soissons	Aisne.	558,989
	27. Beauvais.	Oise	404,857
	28. Amiens	Somme.	570,641
VI	29. TOURS	Indre-et-Loire.	315,641
	30. Le Mans.	Sarthe, Mayenne	847,637
	31. Angers	Maine-et-Loire	515,452
	32. Rennes	Ille-et-Vilaine	574,618
	33. Nantes	Loire-Inférieure.	535,664
	34. Quimper.	Finistère.	617,710
	35. Vannes	Morbihan.	478,172
	36. Saint-Brieuc.	Côtes-du-Nord.	632,613
VII.	37. BOURGES.	Cher, Indre	578,199
	38. Clermont.	Puy-de-Dôme.	596,897
	39. Limoges	Haute-Vienne, Creuse	606,454
	40. Le Puy	Haute-Loire.	304,615
	41. Tulle	Corrèze	300,864
	42. Saint-Flour	Cantal.	253,329
VIII.	43. ALBY.	Tarn	363,073
	44. Rhodez	Ayeyron	394,183
	45. Cahors	Lot.	296,224
	46. Mende.	Lozère	1 4,705
	47. Perpignan	Pyrénées-Orientales	181,955
IX.	48. BORDEAUX	Gironde	614,387
	49. Agen.	Lot-et-Garonne	311,345
	50. Angoulême	Charente	387,912
	51. Poitiers	Vienne, Deux-Sèvres	640,920
	52 Périgueux	Dordogne.	505, 89
	53 La Rochelle.	Charente-inférieure.	469,992
	54. Luçon.	Vendée	383,734
X.	55. AUCH.	Gers	307,479
	56. Aire	Landes	304,196
	57. Tarbes	Hautes-Pyrénées	250,934
	58. Bayonne.	Basses-Pyrénées.	440,997
XI.	59. TOULOUSE et NARBONNE.	Haute-Garonne	480,794
	60. Montauban	Tarn-et-Garonne	237,553
	61. Pamiers	Ariége,	267,435
	62 Carcassonne.	Aude.	289,747
XII.	63. BESANÇON	Doubs, Haute-Saône	644,148
	64. Strasbourg	Bas-Rhin, Haut-Rhin	1,081,581
	65. Metz	Moselle	459,684
	66. Verdun	Meuse.	328,657
	67. Belley.	Ain	372,939
	68. Saint-Dié.	Vosges.	427,109
	69. Nancy	Meurthe	450,423
XIII.	70. AVIGNON.	Vaucluse.	264,618
	71. Nimes.	Gard.	408,163
	72. Valence	Drôme.	326,846

	Diocèses.	Départements.	Population.
	73. Viviers	Ardèche	386,535
	74. Montpellier	Hérault	389,286
XIV.	75. Aix, Arles et Embrun.	Bouches-du-Rhône (sauf l'arr. de Marseille).	199,775
	76. Marseille.	Bouches-du-Rhône (arrond. de Marseille). .	229,214
	77. Fréjus	Var	357,967
	78. Digne.	Basses-Alpes.	152,070
	79. Gap	Hautes-Alpes	132,038
	80. Ajaccio	Corse.	236,251

Un évêché a été créé, il y a une dizaine d'années, à Alger, ce qui porte le nombre des diocèses à 81. Au-dessous de ces dignitaires de l'Église, le clergé, exerçant les fonctions actives du culte se compose de 175 vicaires généraux, 3,350 curés et environ 36,000 desservants et vicaires.

La population protestante de la France se compose de près d'un million d'individus, divisés en *luthériens* ou protestants de la confession d'Augsbourg, et en *calvinistes* ou protestants réformés. Les premiers forment un tiers, et les seconds les deux autres tiers de la population protestante. Les luthériens ont un consistoire général dont le siége est à Strasbourg, et six consistoires d'inspection, dont quatre dans le Bas-Rhin, un dans le Haut-Rhin, et un dans le Doubs. Les pasteurs sont au nombre de 243. Les calvinistes ont des consistoires dont cinq forment un synode, et des oratoires dans 55 départements. Ils ont 475 pasteurs.

Les *israélites* ont un consistoire central à Paris, et 8 synagogues consistoriales établies à Paris, Strasbourg, Colmar, Metz, Nancy, Bordeaux, Marseille et Saint-Esprit.

Sous le rapport de *l'instruction publique*, la France était naguère divisée en 27 académies, comprenant chacune plusieurs départements. La dernière loi relative à l'enseignement a créé une *académie* par département. L'académie est administrée par un recteur assisté d'un conseil académique, et, si le ministre le juge nécessaire, d'un ou de plusieurs inspecteurs. Le recteur réside en général au chef-lieu du département; car, à deux exceptions près, ce dernier est aussi le chef-lieu de l'académie. Il y a, pour chaque département ou académie, plusieurs inspecteurs spéciaux des écoles primaires.

Le tableau qui suit indique, pour chaque département, la nature et le nombre des établissements qui sont sous la direction ou la surveillance immédiate de l'Université. Nous n'avons nommé ni les écoles ec-

clésiastiques, ni les établissements spéciaux, tels que le Collége de France et le Muséum d'histoire naturelle à Paris, parce que les premiers sont uniquement soumis à l'autorité des évêques, et parce que les cours des seconds ne sont obligatoires pour l'obtention d'aucun des grades conférés par l'Université. D'autres encore, comme l'Ecole polytechnique, ne devaient pas trouver place ici, parce qu'ils ne dépendent pas du ministère de l'instruction publique. Ils seront nommés ailleurs.

AIN. — Colléges communaux, 2; Ecole normale primaire, 1; Ecoles secondaires libres, 8; Ecoles primaires, 788.

AISNE. — Colléges commun., 4; Ec. norm. prim., 1; Ec. second. lib., 26; Ec. primaires, 1,156.

ALLIER. — Lycée, 1; Coll. comm., 3; Ec. norm. prim., 1; Ec. second. lib. 4; Ec. prim., 360.

ALPES (BASSES). — Coll. comm., 3; Ec. norm. prim., 1; Ec. second. libres, 4; Ecoles prim., 531.

ALPES (HAUTES). — Coll. comm., 3; Ec. norm prim., 1; Ec. prim. 626.

ARDÈCHE. — Lycée, 1; Ec. norm. pr., 1; Ec. sec. lib. 1; Ec. prim., 703.

ARDENNES. — Coll. comm., 3; Ec. norm. pr., 1; Ec second. lib., 7; Ec. prim., 738.

ARIÉGE. — Coll com., 3; Ec. norm. pr., 1; Ec. sec. lib, 1; Ec prim., 387.

AUBE. — Coll. comm., 2; Ec. norm. primaire, 1; Ec. sec. lib., 14; Ec. prim, 446.

AUDE. — Coll. comm., 2; Ec. norm. primaire. 1; Ec. sec. lib., 8; Ec. pr., 574.

AVEYRON. — Lycée, 1; Colléges comm. 3; Ec norm. pr., 1; Ec. sec. lib, 8; Ec. prim., 1,390.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Lycée, 1; Colléges comm., 2; Ec. norm. pr., 1; Ec. sec. lib., 4; Ec. prim., 00. — A Aix, qui est le chef-lieu de l'Académie, il existe une Faculté de Théologie, une Faculté de Droit et une Faculté des Lettres. La première de ces Facultés compte 6 chaires; la seconde, 8; la troisième, 5. Marseille possède une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

CALVADOS. — Lycée, 1; Coll. comm., 5; Ec. norm. prim., 1; Ec. prim, 895. — Caen possède une Faculté de Droit, avec 8 chaires; une Faculté des Sciences, avec 5 chaires; une Faculté des Lettres, avec 5 chaires également. Elle a en outre une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

CANTAL — Coll. comm, 3; Ecole norm. prim., 1; Ec. sec. lib., 2; Ec. prim. 525.

CHARENTE. — Lycée, 1; Coll. comm, 2; Ec. sec. lib, 22, Ec. prim, 557.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Lycée, 1; Coll. comm. 3; Ec. sec. lib, 17; Ec. prim, 800.

CHER. — Lycée, 1; Coll. comm., 2; Ec. norm. pr., 1; Ec. second. lib., 13; Ec. prim. 347.

CORRÈZE. — Coll. comm., 3; Ec. norm. prim. 1; Ec. sec. lib., 7; Ec prim., 413.

CORSE. — Lycée. 1; Coll. comm., 2; Ec. norm. prim, 1; Ec. second. lib., 5; Ec. primaires, 400.

CÔTE-D'OR. — Lycée 1; Coll. comm., 7; Ec. norm. prim., 1; Ec. sec. lib., 18; Ecoles prim., 992. — Dijon réunit trois Facultés, de Droit, des Sciences et des Lettres. Ces Facultés comptent, la première 8, la seconde 6, et le troisième 5 chaires. Il y a de plus une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

CÔTES-DU-NORD. — Lycée, 1; Coll. commun, 3; Ec. sec. lib., 5; Ec prim., 5 9.

CREUSE. — Coll. comm., 2; Ec. norm. primaire, 1; Ec. sec. lib, 4; Ec. prim. 415.

DORDOGNE. — Lycée, 1; Coll. comm. 2; Ec. norm. prim., 1; Ec. sec. lib., 11; Ecoles prim., 668.

DOUBS. — Lycée, 1; Coll., 3; Ec. normale prim., 1; Ec. sec. lib., 5; Ec. prim., 900.— Besançon possède une Faculté des Sciences, avec 6 chaires; une Faculté des Lettres, avec 4 chaires; et une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie. A Montbéliard, il a été fondé une Ecole-modèle protestante.

DRÔME — Coll. commun., 2; Ec. norm. prim. 1; Ec. prim., ...

EURE. — Coll. comm., 2; Ec. norm. primaire, 1; Ec. sec. lib., 11; Ec. prim., 829.

EURE-ET-LOIR. — Coll. commun., 3; Ec. norm. prim., 1; Ec. second. lib., 6; Ec. primaires, 503.

FINISTÈRE. — Lycée, 1; Coll. comm., 5; Ec. sec. lib, 5; Ec. prim., 515.

GARD. — Lycée, 1; Coll comm., 4; Ec. norm. prim, 1; Ec. second. lib., 19; Ec. primaires, 879

GARONNE (HAUTE). — Lycée, 1; Collége comm., 1; Ecole norm. prim, 1; Ec. second. lib, 30; Ec. prim., 899. — Toulouse possède quatre Facultés, de Théologie, avec 6 chaires; de Droit, avec 9 chaires; des Sciences, avec 8 chaires; des Lettres, avec 5 chaires. Elle a de plus une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

GERS. — Lycée, 1; Coll. comm., 1; Ecole norm. prim. 1; Ec. second. lib., 9; Ec. primaires, 685.

GIRONDE. — Lycée, 1; Coll. com. 3; Ec. norm. prim., 1; Ec. sec. lib. 30; Ec. primaires, 1,013. — Il existe à Bordeaux une Faculté de Théologie, une Faculté des Sciences, une Faculté des Lettres et une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie. Les chaires sont au nombre de 6 pour la première de ces Facultés, de 6 pour la seconde, et de 5 pour la troisième.

HÉRAULT. — Lycée, 1; Coll. comm., 4; Ec. norm. prim., 1; Ec. sec. lib., 25; Ecoles prim. 1,045. — Outre sa célèbre Faculté de Médecine, Montpellier possède une Faculté des Sciences et une Faculté des Lettres. La Faculté de Médecine compte 17 chaires, celle des Sciences, 7, celle des Lettres, 5. Il y a aussi une Ecole spéciale de Pharmacie, qui se compose de 5 chaires.

ILLE-ET-VILAINE. — Lycée, 1; Coll. commun., 4; Ec. norm. pr., 1; Ec. sec.. lib, 5; Ec. prim, 650.— Rennes a trois Facultés, de Droit, des Sciences et des Lettres. Les chaires de ces Facultés sont au nombre de 8, de 6 et de 5. Il existe en outre, dans la même ville, une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

INDRE — Coll. comm., 3; Ec. norm. primaire, 1; Ec. sec. lib., 8; Ec prim. 360.

INDRE-ET-LOIRE. — Lycée, 1; Coll. commun., 2; Ec. sec. lib., 8; Ec. prim., 406.— Tours possède une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

ISÈRE. — Lycée, 1; Coll. comm. 2; Ecole norm. prim., 1; Ec. second. lib., 13; Ec primaires, 1,341. — Il existe à Grenoble une Faculté de Droit, avec 8 chaires; une Faculté des Sciences et une des Lettres, avec 5 chaires chacune.

JURA — Coll. comm., 6; Ec. sec. lib., 4; Ec. prim., 580.

LANDES. — Coll. com., 4; Ec. norm. primaire, 1; Ec. sec. lib., 1; Ec. prim., 330.

LOIR-ET-CHER. — Lycée, 1; Coll. com. 2; Ec norm. prim., 1; Ec. sec. lib., 3; Ec. primaires, 283.

LOIRE. — Lycée, 1; Ec. norm. prim., 1; Ec. sec. lib, 8; Ec. prim., ...

LOIRE (HAUTE). — Lycée, 1; Coll. commun., 1; Ec. norm. prim., 1; Ec. prim, 232.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Lycée, 1; Collége comm., 1; Ec sec. lib., 16; Ec. prim, 640.

LOIRET. — Lycée, 1; Coll. comm., 1; Ec. norm prim., 1; Ec. prim., ...

LOT. — Lycée, 1; Coll. comm., 1; Ec. sec. lib., 6; Ec. prim., 567.

LOT-ET-GARONNE. — Coll. comm., 3; Ec. sec. lib., 19; Ec. prim, 571.

LOZÈRE. — Ecole second. lib., 4; Ec. primaires, 575.

MAINE-ET-LOIRE. — Lycée, 1; Coll. commun., 2; Ec. sec. lib., 14; Ec. prim., 710.— Il existe à Angers une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

MANCHE. — Coll. com., 6; Ec. norm. primaire, 1; Ec. sec. lib, 3; Ec. prim., 500.

MARNE. — Lycée, 1; Coll. comm., 4; Ec. norm. prim., 1; Ec. second lib., 12; Ec. primaires, 920. — Reims possède une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

MARNE (HAUTE). — Lycée, 1; Coll. commun., 2; Ec. norm. prim., 1; Ec. sec. lib., 3; Ec. prim., 780.

MAYENNE. — Lycée, 1; Coll. com., 2; Ec. norm prim., 1; Ec. second. lib., 3; Ec. primaires, 548.

MEURTHE. — Lycée, 1; Coll. com., 6; Ec. norm. prim., 1; Ec. sec. lib, 10; Ec. primaires, 1,173. — Il y a à Nancy une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

MEUSE. — Coll. com., 5; Ec. norm primaire, 1; Ec. sec. lib, 2; Ec. prim., 1,173.

MORBIHAN. — Lycée, 1; Coll. com., 5; Ec. sec. lib, 7; Ec. prim, 399.

MOSELLE. — Lycée, 1; Coll. com., 2; Ec. norm prim., 1; Ec. second. lib., 11; Ec. primaires, 1,243.

NIÈVRE. — Coll. com., 4; Ec. sec. lib., 5; Ec. prim., 439.

NORD. — Lycées, 2; Coll. com., 15; Ec. norm. prim., 1; Ec. second. lib., 26; Ec. primaires, 1,361. — Il existe à Lille une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.— Douai est le chef-lieu académique du département.

OISE. — Coll. comm., 3; Ec. sec. lib, 11; Ec. prim., 748.

ORNE. — Lycée, 1; Coll. comm., 2; Ecole norm. prim., 1; Ec. second. lib., 8; Ec. primaires, 740.

PAS-DE-CALAIS. Lycée, 1; Coll. com., 3; Ec. sec. lib., 20; Ec. prim., 1,200. — Arras possède une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

PUY-DE-DÔME. — Lycée, 1; Coll. com., 5; Ec. norm. prim, 1; Ec. second. lib., 3, Ec. prim., 710. — Il existe à Clermont une Ecole préparatoire de Medecine et de Pharmacie.

PYRÉNÉES (BASSES). — Lycée, 1; Ec norm. prim., 1; Ec. sec. lib., 13; Ec. prim., 935.

PYRÉNÉES (HAUTES). — Coll. com., 3; Ec. sec. lib, 10; Ec. prim., 654.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Coll. com., 1; Ec. norm. prim, 1; Ec. sec. lib, 6; Ec primaires, 338.

RHIN (BAS). — Lycée, 1; Coll. comm., 6; Ec. norm. prim., 1; Ec. sec. lib., 7; Ec. primaires, 1,200. — Strasbourg réunit cinq Facultés, de Théologie protestante (confession d'Augsbourg), avec 6 chaires; de Droit, avec 9 chaires, de Médecine, avec 14 chaires; des Sciences et des Lettres avec 6 chaires chacune.

Il y a en outre une Ecole spéciale de Pharmacie avec 5 chaires.

RHIN (HAUT). — Coll. com., 6 ; Ec. norm. prim., 1 ; Ec. sec. lib., 8 ; Ec. prim., 1,301.

RHONE. — Lycée, 1 ; Collége commun. 1, Ecoles second libres, 36 ; Ecoles prim., 753, — Lyon possède trois Facultés, pour la Théologie, les Sciences et les Lettres. La première compte 6 chaires, la seconde 7 et la troisième 5. Elle a de plus une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

SAONE (HAUTE). — Coll. comm., 4 ; Ecole norm pr. 1 ; Ec. sec. lib., 5 ; Ec. prim., 992.

SAONE ET-LOIRE. — Lycée, 1 ; Coll. commun., 4 ; Ec. norm. pr., 1 ; Ec. sec. lib., 15 ; Ec. prim., 889.

SARTHE. — Lycée, 1 ; Coll. com., 3 ; Ec. norm. prim., 1 ; Ec. second. lib., 7 ; Ec. primaires, 672.

SEINE. — Lycées, 5 ; Ecole normale supérieure, 1 ; Coll. comm., 3 ; Ec. second. libres, 30 ; Ecoles primaires, 1,300. — Paris compte cinq Facultés, les plus fréquentées et les plus célèbres de la France par l'éclat de l'enseignement et la réputation des professeurs. La Faculté de Théologie compte 6 chaires ; celle de Droit, 18 ; celle de Médecine, 26 ; celle des Sciences, 16, et celle des Lettres, 12. L'Ecole spéciale de Pharmacie en a 7.

SEINE-INFÉRIEURE. — Lycée, 1 ; Coll. commun., 4 ; Ec. norm. pr. 1 ; Ec. sec. lib., 31, Ec. prim., 1,166. — Il y a à Rouen une Faculté de Théologie qui compte 6 chaires et une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

SEINE-ET-MARNE. — Coll. com., 4 ; Ecole norm. prim., 1 ; Ec. prim., ...

SEINE-ET-OISE. — Lycée, 1 ; Coll. commun., 2 ; Ec. norm. pr., 1 ; Ec. sec. lib., 46 ; Ec. prim., 1,007.

SÈVRES (DEUX). — Coll. comm., 3 ; Ecole norm. prim , 1 ; Ec. second. lib., 10 ; Ecoles prim , ...

SOMME. — Lycée, 1 ; Coll comm., 2 ; Ec. norm. prim., 1 ; Ec. second. lib., 16 ; Ec. primaires, 1,220.

TARN. — Coll. com., 3 ; Ec. norm. pr., 1 ; Ec. sec. lib., 10 ; Ec. prim., 569.

TARN-ET-GARONNE. — Coll com., 3 ; Ec. norm. prim., 1 ; Ec. second. lib. 5 ; Ec. primaires, 228. — Il existe à Montauban une Faculté de Théologie protestante (Confession helvétique) avec 7 chaires.

VAR. — Coll. comm., 3 ; Ec. prim., ...

VAUCLUSE. — Lycée, 1 ; Coll. comm , 4 ; Ec norm. prim., 1 ; Ec. sec. lib., 11 ; Ec. primaires, 373.

VENDÉE. — Lycée, 1 ; Coll. comm., 2 ; Ec. norm. prim., 1 ; Ec. second. lib., 1 ; Ec. primaires, 484.

VIENNE. — Lycée, 1 ; Coll. comm., 3 ; Ec. norm. prim , 1 ; Ec. second. lib., 6 ; Ec. primaires. 270. — Poitiers a une Faculté de Droit avec 7 chaires, et une autre des Lettres avec 5 chaires. Il y existe aussi une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

VIENNE (HAUTE). — Lycée, 1 ; Coll. commun., 3 ; Ec. sec. lib., 2 ; Ec. prim., 231. — Limoges a une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

VOSGES. — Coll. comm., 6 ; Ec. norm. primaire, 1 ; Ec. sec. lib., 4 ; Ec. prim., 1,174.

YONNE. — Coll. comm. 5 ; Ec. norm. primaire, 1 ; Ec. sec. lib., 13 ; Ec. prim., 683.

Pour l'*administration des finances*, il existe plusieurs circonscriptions différentes ; cette diversité tient à la nature même des services.

Le *service de trésorerie* est accompli par 85 *receveurs généraux* et 275 *receveurs particuliers*. Il y a un receveur général par département, sauf celui de la Seine. Ce fonctionnaire réside au chef-lieu, toutefois les receveurs généraux du Finistère et du Var résident à Brest et à Toulon. Il y a un receveur particulier au chef-lieu de chaque arrondissement, à l'exception des arrondissements où se trouve le chef-lieu départemental, le receveur général, dans ces derniers, faisant l'office de receveur particulier. Enfin, il y a un payeur par département, la Seine exceptée ; ce fonctionnaire a la même résidence que le receveur général.

L'*administration des contributions directes* comprend, par département, un directeur, un inspecteur et un premier commis de direction. La

nombre des percepteurs est plus considérable que celui des arrondissements. Chacun d'eux a une circonscription déterminée.

L'*administration des contributions indirectes* compte un directeur par département, excepté dans la Seine Il réside au chef-lieu, et réunit à ses fonctions le service de l'arrondissement où est sa résidence. Il y a 208 directeurs d'arrondissement, c'est-à-dire que plusieurs arrondissements n'en ont pas.

L'*administration de l'Enregistrement et des Domaines* est représentée dans chaque département par un directeur, un inspecteur, et un certain nombre de receveurs. Le chiffre de ces derniers est de près de 2,700 pour le territoire. Il y faut ajouter environ 320 vérificateurs. Le directeur a sa résidence au chef-lieu. Il y a dans chaque arrondissement un conservateur des hypothèques.

Pour l'*administration forestière*, la France est divisée en 32 conservations, qui comprennent chacune un certain nombre de départements. Le tableau suivant indique les numéros d'ordre de ces 30 arrondissements, leurs chefs-lieux, ainsi que les départements qui composent ces circonscriptions.

1. Paris. — Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise.
2. Rouen. — Seine Inférieure, Eure.
3. Dijon. — Côte d'Or.
4. Nancy. — Meurthe.
5. Strasbourg. — Bas-Rhin.
6. Colmar. — Haut-Rhin.
7. Douai. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne.
8. Troyes. — Aube, Yonne.
9. Epinal. — Vosges.
10. Chalons-s. Marne. — Marne, Ardennes.
11. Metz. — Moselle.
12. Besançon. — Doubs, Haute-Saône.
13. Lons-le-Saulnier. — Jura.
14. Grenoble. — Isère, Hautes-Alpes, Drôme.
15. Alençon. — Orne, Calvados, Manche, Sarthe, Mayenne, Eure-et-Loir.
16. Bar-le-Duc. — Meuse, Haute-Marne.
17. Macon. — Saône-et-Loire, Ain, Rhône.
18. Toulouse. — Haute-Garonne, Ariége, Lot, Tarn-et-Garonne.
19. Tours. — Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.
20. Bourges. — Cher, Nièvre, Indre.
21. Moulins. — Allier, Loire, Puy-de-Dôme, Creuse.
22. Pau. — Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Gers.
23. Rennes. — Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère, Maine-et-Loire.
24. Niort. — Deux-Sèvres, Vienne, Vendée, Charente, Charente-Inférieure.
25. Carcassonne. — Aude, Tarn, Pyrénées-Orientales.
26. Aix. — Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Basses-Alpes.
27 Nimes. — Gard, Ardèche, Lozère, Hérault.
28. Aurillac. — Cantal, Haute-Loire, Corrèze, Haute-Vienne, Aveyron.
29. Bordeaux. — Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes.
30. Ajaccio. — Corse.

Dans chacun de ces chefs-lieux réside un conservateur qui a sous ses ordres des inspecteurs et des gardes à pied et à cheval. Outre ces conservations, il existe quatre directions forestières chargées de la recherche du

martelage et de l'exploitation des bois propres aux constructions navales. Le chef-lieu de la première est à *Paris*; elle embrasse les départements qui forment le bassin de la Seine, de la Meuse, de la Moselle et du Rhin. *Orléans* est le chef-lieu de la seconde, qui comprend le bassin de la Loire, et les départements du nord-ouest. *Angoulême* est le chef-lieu de la troisième qui embrasse les départements qui forment le bassin de la Garonne et de l'Adour. *Lyon* est le chef-lieu de la quatrième, dont dépendent les bassins de la Saône et du Rhône. Sur les 86 départements, il y en a 39 qui sont entièrement soumis au martelage, et 11 pour quelques parties seulement de leur territoire. La première catégorie comprend les départements suivants : Ain, Aisne, Allier, Ariége, Aube, Charente, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Eure, Haute-Garonne, Gers, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Oise, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne. Dans la seconde catégorie on trouve Ardennes, Dordogne, Eure-et-Loir, Gironde, Ille-et-Vilaine, Meuse, Nièvre, Tarn, Vienne, Vosges et Yonne.

L'*administration des douanes* est divisée en quatre inspections générales subdivisées en vingt-sept directions. Ces directions ont en outre des bureaux dans les divers départements frontières de terre et de mer. Le personnel attaché à l'administration des douanes dépasse 27,000 individus.

Sous le rapport militaire, toute la France est partagée en 21 commandements appelés *divisions militaires*. A la tête de chaque division est placé un général de division; des généraux de brigade, sous ses ordres, exercent le commandement dans chaque subdivision. Il y a de même, pour l'administration militaire, un intendant militaire dans chaque chef-lieu de division, et un sous-intendant militaire dans chaque subdivision. Le tableau qui suit indique le numéro d'ordre de chaque division et les départements qui la composent.

1. PARIS. — 8 subdivisions : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aube, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher.
2. ROUEN. — 4 subd. : Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Orne.
3. LILLE. — 3 subd. : Nord, Pas-de-Calais, Somme.
4. CHALONS-SUR-MARNE. — 3 subdivisions : Marne, Aisne, Ardennes.

5. METZ. — 4 subd. : Moselle, Meuse, Meurthe, Vosges.
6 STRASBOURG. — 2 subd. : Bas-Rhin, Haut-Rhin.
7. BESANÇON. — 3 subd. : Doubs, Jura, Côte-d'Or, Haute-Marne, Haute-Saône.
8. LYON. — 8 subd : Rhône, Loire, Saône-et-Loire, Ain, Isère, Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche.
9. MARSEILLE. — 4 subd. : Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Vaucluse.
10. MONTPELLIER. — 4 subd. : Hérault, Aveyron, Lozère, Gard.
11. PERPIGNAN. — 3 subd. : Pyrénées-Orientales, Ariége, Aude.
12. TOULOUSE. — 4 subd. : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot, Tarn.
13. BAYONNE. — 4 subdivisions : Basses-Pyrénées, Landes, Gers, Hautes-Pyrénées.
14 BORDEAUX. — 5 subd. : Gironde, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Lot-et-Garonne.
15. NANTES — 4 subd. : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée.
16. RENNES. — 6 subd. Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Manche, Mayenne.
17. CORSE.
18. TOURS. — 3 subd. : Indre-et-Loire, Sarthe, Loir-et-Cher.
19. BOURGES. — 4 subd. : Cher, Nièvre, Allier, Indre.
20. CLERMONT. — 3 subd. : Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal.
21. LIMOGES. — 3 subd. : Haute-Vienne, Creuse, Corrèze.

Nous ne croyons pouvoir mieux placer qu'ici la liste des places de guerre et des postes fortifiés qui couvrent nos frontières et les mettent à l'abri de l'invasion. Nous les classons par ordre de frontières.

FRONTIÈRE DU NORD. — Places fortes : Dunkerque et Fort-Louis, Gravelines et Fort-Philippe, Bergues et Fort-Français, Lille, Condé, Douai et fort de Scarpe, Valenciennes, Bouchain, Maubeuge, Le Quesnoy, Cambrai, Avesnes, Landrecies (*Nord*); Calais et ses forts, Boulogne et son château, Saint-Omer, Aire et Fort-Français, Montreuil, Béthune, Arras (*Pas-de-Calais*); Abbeville, Péronne, citadelle et d'Amiens (*Somme*); château de Guise, La Fère, Laon (*Aisne*); Charlemont, Rocroy, Mézières, Sedan et son château (*Ardennes*). — Postes : Saint-Venant (*Pas-de-Calais*), citadelle de Doulens, château de Ham (*Somme*).

FRONTIÈRE DE LA MEUSE AU RHIN. — Places : Givet (*Ardennes*); Montmédy et Médybas, Stenay, Verdun (*Meuse*; Longwy, Thionville Sierck, Metz, Bitche (*Moselle*). — Postes : Weissembourg, Lauterbourg (*Bas-Rhin*).

FRONTIÈRE DU RHIN. — Places : Haguenau, la Petite-Pierre, Strasbourg, Phalsbourg, Schelestadt (*Bas-Rhin*); Marsal, Luneville, Toul (*Meurthe*); Neuf-Brisach et Fort-Mortier, Befort (*Haut-Rhin*); Langres (*Haute-Marne*). — Postes : Drusenheim, Lichtemberg (*Bas-Rhin*); château de Montbelliard (*Doubs*); Chaumont (*Haute-Marne*).

FRONTIÈRE DU JURA — Places : Besançon, fort de Joux (*Doubs*); forts de Salins (*Jura*); Auxonne (*Côte-d'Or*); fort des Rousses, fort de l'Ecluse (*Ain*). — Postes : Fort de Pierre-Châtel (*Ain*).

FRONTIÈRE DES ALPES. — Places : Fort-Barrault, Grenoble et sa citadelle (*Isère*); Briançon et ses forts, Fort-Queyras, Mont-Dauphin, Embrun (*Hautes-Alpes*); Seyne et son château, Colmars et son château, Entrevaux et son château, citadelle de Sisteron (*Basses-Alpes*); Antibes et Fort-Carré (*Var*); Lyon et ses forts (*Rhône*). — Postes : Fort Saint-Vincent (*Basses Alpes*); citadelle du Pont-Saint-Esprit (*Gard*).

FRONTIÈRE DE LA MÉDITERRANÉE. — Places : Fort des Iles Sainte-Marguerite, citadelle de Saint-Tropez, forts des Iles d'Hyères, Toulon (*Var*); forts de Marseille (*Bouches-du-Rhône*); Aigues Mortes (*Gard*), citadelle de Montpellier, fort de Cette, fort de Brescou (*Hérault*); Narbonne (*Aude*) — Postes : Fort de Bouc (*Bouches-du-Rhône*); tour Silvéréal, fort Peccais (*Gard*); tour du grau d'Agde (*Hérault*); tour de la Nouvelle (*Aude*).

FRONTIÈRE DES PYRÉNÉES. — Places : Collioure, fort Saint-Elme, Bellegarde, Perpignan et sa citadelle, fort Les Bains, Prats-de-Mollo et Fort-Lagarde, Villefranche et son château, Montlouis et sa citadelle (*Pyrénées-Orientales*); Carcassonne (*Aude*); château de Lourdes (*Hautes-Pyrénées*); citadelle de St-Jean-Pied-de-Port, Navarreins, Bayonne et sa citadelle (*Basses-Pyrénées*); Dax et son château (*Landes*) — Postes : Fort de Port-Vendres, château de Salces (*Pyrénées-Orientales*); Saint-Jean-de-Luz, fort Socoa (*Basses-Pyrénées*).

FRONTIÈRE DE L'OCÉAN. — Places : Fort de Medoc, citadelle de Blaye (*Gironde*); Rochefort, citadelle de l'Ile d'Oléron, fort de l'Ile d'Aix, La Rochelle, fort Laprée de l'Ile de Ré (*Charente-Inférieure*); fort Penthièvre de Quiberon, ville et citadelle de Belle-Isle, citadelle de Port-Louis, Lorient (*Morbihan*); Con-

carneau, Brest, Pignes de Quélern (*Finistère*). — Postes : Fort de Grave (*Gironde*); fort de Royan, fort Chapus, fort de l'île Madame, fort Lupin, fort Fouras (*Charente Inférieure*); fort Saint-Nicolas des Sables-d'Olonne, fort de l'île-d'Yeu, fort de l'île de Noirmoutiers (*Vendée*); batteries de Minden et de Saint-Nazaire, château de Nantes (*Loire-Inférieure*); fort Lacroix de l'île de Groix (*Morbihan*); fort Cigogne de l'île de Glénans, fort Bertheaume (*Finistère*).

Front ère de la Manche. — Places : Saint-Malo, fort de Châteauneuf (*Ille-et-Vilaine*); Mont-Saint-Michel, Granville, Cherbourg, fort de la Hougue, fort de Tatihou (*Manche*); château de Caen (*Calvados*); Le Havre, Dieppe (*Seine-Inférieure*). — Postes : Fort Céson, château du Taureau (*Finistère*); fort des Rimains (*Ille-et-Vilaine*); forts de l'île Saint-Marcouf, Carentan (*Manche*).

Intérieur. — Places : Paris, Vincennes (*Seine*); Soissons (*Aisne*); Vitry (*Marne*); Dijon (*Côte-d'Or*). — Postes : Château d'Angers, château de Saumur (*Maine-et-Loire*).

Corse. — Places : Bastia, Bonifacio, citadelle d'Ajaccio, Calvi et fort Manzello, citadelle de Corte. — Postes : Tour de Farinoli, château d'Aleria, Porto-Vecchio, tour de Girolata, tour d'Algajola, île Rousse, Saint-Florent, Ponte-Nuovo, fort Vivario, fort de Bogoguano, tour de Giraglia.

La *circonscription maritime*, comme on le reconnaît au premier coup d'œil, est déterminée par des circonstances toutes spéciales et ne saurait se modeler sur la division départementale qui est purement administrative. Le territoire maritime de la France est partagé en cinq *arrondissements* ou *préfectures maritimes*, divisés en *sous-arrondissements*, qui sont eux-mêmes, à l'exception de deux, subdivisés en quartiers.

Le 1er arrondissement comprend les ports et côtes de la Manche, depuis la frontière de Belgique jusqu'à Cherbourg inclusivement; le 2e comprend les ports et côtes de la Manche et de l'Océan depuis Cherbourg jusqu'à Quimper inclusivement; le 3e, les ports et côtes de l'Océan depuis Quimper jusqu'à Paimbœuf inclusivement; le 4e s'étend de Paimbœuf à la frontière d'Espagne; au 5e appartiennent les ports et côtes de la Méditerranée, des îles adjacentes et de la Corse. Voici les noms des chefs-lieux d'arrondissements, de sous-arrondissements et de quartiers.

1 Cherbourg; *Dunkerque*, Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valéry-sur-Somme; *Le Havre*, Dieppe, Fecamp, Le Havre, Honfleur, Rouen; *Cherbourg*, Caen, La Hougue, Cherbourg.

2. Brest; *Brest*, Saint-Brieuc, Paimpol, Morlaix, Brest, Quimper; *Saint-Servan*, Granville Saint-Malo, Dinan.

3. Lorient; *Lorient*, Lorient, Auray, Vannes, Belle-Isle; *Nantes*, Le Croisic, Nantes, Paimbeuf.

4. Rochefort; *Rochefort*, Noirmoutiers, Les Sables-d'Olonne, La Rochelle, île de Ré, Rochefort, île d'Oléron, Saintes, Royan; *Bordeaux*, Baye, Pauillac Libourne, Bordeaux, Langon, La Teste; *Bayonne*, Dax, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz.

5. Toulon; *Toulon*, Port-Vendres, Narbonne, Agde, Cette, Arles, Martigues, La Seyne, Toulon, Saint-Tropez, La Ciotat, Antibes; *Marseille*; la *Corse*. Ces deux derniers sous-arrond. ne sont pas subdivisés en quartiers.

Les ports militaires et chantiers de construction de la France sont, par ordre d'importance, Brest, Toulon, Cherbourg, Rochefort et Lorient. Outre ces ports, Dunkerque, Le Havre, Saint-Servan, Nantes, Bor-

deaux et Bayonne ont des établissements plus ou moins considérables qui, en temps de guerre, sont d'une haute importance. Nos cinq grands ports sont, comme on l'a vu, les chefs-lieux des cinq arrondissements maritimes. Il y a un *préfet maritime* dans chaque chef-lieu d'arrondissement; plus un conseil d'administration qu'il préside et qui est composé des chefs des différents services. Les sous-arrondissements sont dirigés par des officiers supérieurs ou par des officiers généraux, d'administration sous les ordres du préfet maritime.

Le tableau qui suit indique les ports grands ou petits que la France possède sur les côtes de la Manche et de l'Océan, ainsi que sur celles de la Méditerranée et de la Corse. Le littoral de la Manche et de l'Océan présente un développement de 2,075 kilomètres ou 2,040 lieues communes ; celui de la Méditerranée n'est que de 617 kilomètres ou 139 lieues.

1. NORD. — Dunkerque, Gravelines.

2. PAS-DE-CALAIS. — Berk, Boulogne, Calais, Etaples, Portel.

3. SOMME. — Abbeville, Cayeux, le Crotoy, Hourdel, Saint-Valery-sur-Somme.

4. SEINE-INFÉRIEURE. — La Bouille, Caudebec, Croisset, Dieppe, Dieppedale, Duclair, Etretat, Eu, Fécamp, Honfleur, Le Havre, La Meilleraie, Rouen, Saint-Valery-en-Caux, Tancarville, Tréport, Vilequier, Yport.

5. EURE. — Aizier, Conteville, Pont-Audemer, Quillebœuf, La Ruelle.

6. CALVADOS. — Caen, Courseulles, Dives, Grand-Camp, Honfleur, Isigny, Luc, Ouistreham, Port-en-Bessin, Quai-au-Coq, Saint-Sauveur, Sallenelles, Toucques, Trouville, Villerville.

7. MANCHE. — Agon, Barfleur, Carentan, Carteret, Cherbourg, Dielette, Granville, La Hougue, Omonville, Pontoyon, Port-Bail, Quatre-Salines, Régneville, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Vaast.

8. ILLE-ET-VILAINE. — La Houlle, La Richardais, Saint-Briac, Saint-Malo, Saint-Servan, Saint-Suliac, Le Vivier, Redon.

9. COTES-DU-NORD. — Binic, Bréhat, Dahouet, Dinan, Erquy, Le Guildo, Lannion, Le Légué, Lézardieux, Paimpol, Perros, Plancoët, Plouer, Poutrieux, Port-a-la Duc, Portmieux, Saint-Brieuc, Saint-Cast, Toulanhéry, Tréguier.

10. FINISTÈRE. — Argenton, Audierne, Batz, Bénodet, Brest, Camaret, Cap-Coz-la-Forêt, Concarneau, Le Conquet, Douélan, Douarnenez, Le Faou, Le Fret, Kérity, Le Kernic, Laberbenoît, Labéridut, Labervrach, Landerneau, Lanvéoc, Morgat, Morlaix, Paimpoul, Paluden, Pensez, Plouescat, Pleugastel, Pontaven, Pontcroix, Pont-l'Abbé, Pontusval, Porspol, Port-Launay, Port-Rhu, Portzaïl, Le Pouldu, Quimper, Quimperlé, Recouvrance, Roscoff, Saint-Nicolas, Soin, Treboul, Tudy.

11. MORBIHAN. — Ambon, Arzic, Auray, Bellecroix, Billiers, Carnac, Hennebon, Intel, Kernevel, Larmorbaden, Loc-Maio, Loc-Mariaquer, Lorient, île aux Moines, Novalo, Palais, Penerf, Porthaliguen, Port-Lay, Port-Louis, Port-Maria de Quiberon, Port-Navalo, Port-Philippe, Port-Tudy, Quatre-Vents, La Roche-Bernard, Saint-Armel, Sarzeau Sauzon Suscinio, Trehiguier, la Trinité, Vannes, Vieille-Roche.

12. LOIRE-INFÉRIEURE. — Basse-Indre, Bourgneuf, Chantenay, Le Croisic, Donges, Kercabelec, Méans, Mesquer, Nantes, Paimbœuf, Le Pellerin, Pornic, Pornichet, Le Pouliguen, Pyriac, St-Nazaire, La Turballe.

13. VENDÉE. — L'Aiguillon, L'Arceau, Barre-de-Mont, Beauvoir, Bouin, Les Brochets, Les Champs, Les Coefs, L'Epois, La Faute, La Gachère, L'Herbaudière, Ile-Dieu, Jard, La Loupppe. Luçon, Morcq, Noirmoutiers, Le Perray, Port-Breton, Les Portes-du-Chapitre, Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles, Saint-Michel, Le Sud, La Tranche.

14. CHARENTE-INFÉRIEURE. — Ile d'Aix, Arceau, Ars, La Basse, Les Barques, La Brande. Brande, Bourse-Franc, Bromage, Bugé, La Cabane-Carrée, Chaillevette, Châtons, Le Chapus, Charron, Chassillac, Le Château, Chatressac, Conac, Coulonge, Coux, Le Curé, Dercie, Diette, Esnandes, Les Faulx, Le Fenau, La Flotte, Fouras, Le Goisy, Le Gua, La Guillate, La Lasse, Lauzières, Le Liman, Le Lindron, Loix, Luzac, Marans, Marennes, Margot, Maubert, Melon et Chatain, Méri-

gnac, Meschers, Les Minimes, Les Monnards, Mornac, Mortagne, Le Moulinate, Nieul, Orivol, Ors, Pelard, La Petite-Eguille, La Péride, La Penoche, La Perrotine, Le Plomb, Plordonnier et Foubedeau, Les Portes, La Prée, Putet, Recoulore, Riberon, Les Rivaux, Rive-Doux, Rochefort, La Rochelle, Les Grandes-Roches, Les Petites-Roches, Royan, Saint-Agnant, Saint-Bonnet, St-Denis, St-Froult, St-George-de-Dolonne, St-George-du-Doubet, Saint-Martin, Saint-Pierre, Saint-Seurin-d'Uzet, Saint-Trojan, Soubise, Talmont, Tonnay-Charente, La Tremblade, les Villages

15. GIRONDE. — Audernos, Arès, Audenge, Blaye Bordeaux, Bourg, By, Cantenac, Caverne, Certes, Cubzac, Goulée, Gujan, Issan, Jau, Lanton, Libourne, Lormont, Macau, La Maréchale, Plagne, Pauillac, Saint-Estèphe, Saint Julien, Saint-Pardon, Saint-Vivien, Reycheville, Richard, La Teste, Verdon.

16. LANDES. — Cap-Breton, Vieux-Boucaut.

17. BASSES-PYRÉNÉES — Bayonne, Biarritz, Bidart, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Le Socoa.

18. PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Banyuls-sur-Mer, Barcarès-de-St-Laurent, Collioure, Port-Vendres.

19. AUDE. — Gruissan, Leucate, La Nouvelle.

20. HÉRAULT. — Agde, Cette.

21. GARD. — Aigues-Mortes.

22. BOUCHES-DU-RHONE. — Arles, Berre, Callès, Carry, Cassis, Chamone, La Ciotat, Etang-du-Lion, Frioul, Lauron, Marseille, Les Martigues, Pomègue, Ponteau, Port-de-Bouc, Ranquet, Saint-Chamas, La Vignolle.

23. VAR. — Agay, Ambers, Antibes, Bandol, Le Brusq, Cannes, Carqueiranne, La Cavalaire, Castineau, Cros-de Cagnes, Cros-Saint-George, Giens, Golfe-Juan, Lavandou, Léoubès, Porquerolles, Port-Cros, St-Elme, Saint-Maxime, Saint Nazaire, St-Raphael, St-Tropez, Sainte-Marguerite, Salins-d'Hyères, La Seyne, Théoulé, Toulon.

24. CORSE. — Ajaccio, Algajola, Barcaggio, Bastia, Bonifacio, Cognano, Calvi, Calzarello, Canari, Carghese, Centuri, Cervione, Crovani, Erba Longa, Ersa, Favone, Galeria, Girolata, Ile-Rousse, Luri, Macinaggio, Mériac, Nouza, Paduletta, Pietra-Corbara, Porticciolo, Porto-Vecchio, Propriano, Prunette, Saint-Florent, Sisco, Sogone, Solenzara, Tizzano, Solari, Venzolasca.

L'*administration des ponts-et-chaussées* tient peut-être le premier rang parmi les diverses administrations du pays, non-seulement à cause de la haute instruction qui est exigée de tous ceux qui en font partie, mais surtout en raison des nombreux et utiles travaux qu'elle exécute. Elle comprend 8 inspecteurs généraux, 23 inspecteurs divisionnaires, 16 ingénieurs en chef directeurs, 207 ingénieurs en chef et 396 ingénieurs ordinaires. Il faut en outre ajouter environ 150 aspirants ou élèves, 2750 conducteurs et 1200 piqueurs placés sous les ordres des ingénieurs. Le territoire de la France est divisé en 16 inspections pour tous les genres de travaux. non compris les chemins de fer qui forment plusieurs inspections à part. Il y a un ingénieur ou chef dans chaque chef-lieu de département, et un ingénieur ordinaire par arrondissement. En outre, des ingénieurs de tout grade sont détachés sous les ordres des ministres de la guerre et de la marine, pour le service de l'Algérie, des ports militaires et des colonies. Le tableau suivant fait connaître la circonscription de chacune des 15 inspections.

1. Seine-Inférieure, Eure, Seine-et-Oise, Seine.

2. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne.

3. Ardennes, Meuse, Haute-Marne, Marne Seine-et-Marne, Aube.

4. Moselle, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Bas-Rhin.

5. Yonne, Côte-d'Or, Haute-Saône, Doubs, Jura.
6. Ain, Rhône, Loire, Isère, Hautes-Alpes, Drôme.
7. Basses-Alpes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Corse.
8. Haute-Loire, Ardèche, Gard, Hérault, Aveyron, Lozère.
9. Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne, Ariége, Aude, Pyrénées-Orientales.
10. Hautes-Pyrénées, Gers, Basses-Pyrénées, Landes, Lot-et-Garonne, Gironde.
11. Dordogne, Charente, Charente-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne.
12. Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère.
13. Mayenne, Sarthe, Orne, Manche, Calvados.
14. Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire.
15. Indre, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Allier.
16. Puy-de-Dôme, Cantal, Lot, Corrèze, Haute-Vienne, Creuse.

A l'administration des ponts et chaussées se rattache le *corps impérial des mines*. Il se compose de 6 inspecteurs, de 2 inspecteurs généraux adjoints, de 35 ingénieurs en chef, de 51 ingénieurs ordinaires et de 15 aspirants. Le territoire est partagé en 6 inspections qui comprennent 17 arrondissements d'ingénieur en chef. Voici les chefs-lieux de ces arrondissements, et les départements qui la composent.

1. PARIS. — Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Seine-et-Marne, Somme, Aisne, Oise.
2. VALENCIENNES. — Nord, Pas-de-Calais.
3. TROYES. — Aube, Ardennes, Meuse, Marne, Yonne.
4. STRASBOURG. — Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Meurthe, Moselle.
5. CHAUMONT. — Haute-Marne, Côte-d'Or, Haute-Saône.
6. CHALONS SUR-SAONE. — Saône-et-Loire, Ain, Doubs, Jura.
7. SAINT-ETIENNE. — Loire, Rhône
8. CLERMONT. — Puy-de-Dôme, Cantal, Allier, Haute-Loire, Cher, Nièvre.
9. GRENOBLE. — Isère, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Corse.
10. ALAIS. — Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.
11. PÉRIGUEUX. — Dordogne, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.
12. VILLEFRANCHE. — Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot.
13. TOULOUSE — Haute-Garonne, Ariége, Gers, Hautes-Pyrénées.
14. BORDEAUX. — Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées.
15. NANTES. — Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Indre, Loir-et-Cher.
16. ROUEN. — Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Manche, Calvados, Orne.
17. LE MANS. — Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère.

Maintenant nous allons donner le tableau des routes, canaux et chemins de fer de la France, ces établissements étant l'objet probe de l'administration des ponts et chaussées.

NOMS des départements.	Routes impériales entretenues.	Routes départementales.	Routes stratégiques.	CHEMINS VICINAUX			
				de grande communication		de petite vicinalité.	de toute nature classés.
				classés.	à l'état d'entret.		
	kilom.	kilom.	kilom.	kilom.	kilom.	kilom.	kilom.
Ain.	444	435	»	1,144	337	6,906	8,050
Aisne.	610	610	»	932	388	7,275	8,207
Allier.	493	236	»	964	240	12,440	13,404
Alpes (Basses).	224	810	»	306	9	2,666	2,970
Alpes (Hautes)	356	56	»	455	8	2,379	2,834
Ardèche	470	787	»	95	11	3,931	4,026
Ardennes.	372	211	»	581	209	3,582	4,168
Ariége.	253	253	»	22[illegible]	11	3,216	3,440
Aube.	377	325	»	442	216	3,226	3,668
Aude.	305	428	»	404	84	3,926	4,330
Aveyron	575	708	»	423	71	4,897	5,320
Bouches-du-Rhône	282	408	»	311	157	1,219	1,530
Calvados.	438	397	»	826	310	4,455	5,281
Cantal.	370	186	»	306	53	4,558	4,864
Charente	330	200	»	1,230	642	11,715	12,745
Charente-Inférieure.	432	440	3	902	400	6,259	7,161
Cher	490	456	»	633	203	6,263	6,896
Corrèze	365	177	»	839	99	5,441	6,280
Corse.	305	16	»	680	54	4,020	4,700
Côte-d'Or.	663	666	»	397	77	7,951	8,348
Côtes-du-Nord	387	420	»	1,219	452	3,101	4,320
Creuse	326	272	»	717	198	4,695	5,412
Dordogne.	359	538	»	1,399	156	11,008	12,407
Doubs	288	454	»	852	495	3,830	4,682
Drôme.	265	219	»	439	34	7,239	7,678
Eure	458	480	»	1,043	270	22,687	23,730
Eure-et-Loir.	378	500	»	515	318	3,991	4,506
Finistère.	411	475	»	544	138	3,456	2,900
Gard.	489	729	»	496	191	4,152	4,648
Garonne (Haute)	332	601	»	958	185	9,902	10,860
Gers	424	543	»	939	108	8,215	9,154
Gironde	365	565	»	1,020	427	5,606	6,626
Hérault	365	414	»	456	147	5,266	5,722
Ille-et-Vilaine	676	427	52	343	75	3,583	3,926
Indre	401	404	»	645	145	5,355	6,000
Indre-et-Loire.	309	995	»	»	»	11,252	11,252
Isère	527	578	»	483	160	7,946	8,429
Jura	341	565	»	534	196	5,763	6,297
Landes.	432	442	»	758	79	25,453	26,211
Loir-et-Cher.	306	317	»	332	137	4,798	5,130
Loire	321	363	»	460	95	6,301	6,761
Loire (Haute).	295	456	»	355	36	6,009	6,364
Loire-Inférieure.	482	433	152	564	91	3,223	3,787
Loiret.	432	415	»	670	271	6,103	6,773
Lot.	278	519	»	547	49	24,153	25,000
Lot-et-Garonne	360	453	»	604	194	10,517	11,121
Lozère	389	624	»	455	60	3,614	4,069
Maine-et-Loire	395	521	281	751	161	6,656	7,507
Manche	367	555	»	702	218	4,833	5,535
Marne.	588	513	»	467	214	10,698	11,165
Marne (Haute)	406	298	»	417	178	5,111	5,528

NOMS des départements.	Routes impériales entretenues.	Routes départementales.	Routes stratégiques.	CHEMINS VICINAUX de grande communication classés.	CHEMINS VICINAUX de grande communication à l'état d'entret.	CHEMINS VICINAUX de petite vicinalité.	CHEMINS VICINAUX de toute nature classés.
	kilom.	kilom.	kilom.	kilom.	kilom.	kilom.	kilom.
Mayenne.	249	294	366	394	162	2,196	2,590
Meurthe.	420	437	»	521	341	3,913	4,444
Meuse.	510	370	»	563	332	7,337	7,900
Morbihan.	548	2.6	»	1,048	298	7,462	8,500
Moselle.	448	333	»	709	211	4,059	4,768
Nièvre.	466	600	»	436	162	4,024	4,460
Nord.	184	331	»	623	380	6,564	7,187
Oise.	604	721	»	394	189	16,608	16,902
Orne.	457	286	»	1,097	354	3,791	4,888
Pas-de-Calais.	687	363	»	772	446	7,562	8,334
Puy-de-Dôme.	436	275	»	467	69	13,533	14,000
Pyrénées (Basses).	433	569	»	8 2	210	10,438	11,280
Pyrénées (Hautes).	279	192	»	912	314	1,264	2,176
Pyrénées-Orientales.	332	116	»	230	48	2,802	3,032
Rhin (Bas).	331	645	»	187	91	7,293	7,480
Rhin (Haut).	281	394	»	414	67	1,801	2,215
Rhône.	218	245	»	204	29	3,396	3,600
Saône-Haute.	290	424	»	476	310	3,060	3,536
Saône-et-Loire.	576	764	»	625	202	11,339	11,964
Sarthe.	399	321	8	802	420	2,978	3,780
Seine.	133	213	»	61	26	510	571
Seine-Inférieure.	611	410	»	434	207	36,871	37,305
Seine-et-Marne.	515	697	»	462	172	2,451	2,853
Seine-et-Oise.	733	737	»	582	411	15,847	16,329
Deux-Sèvres.	287	147	268	840	264	3,512	4,352
Somme.	604	527	»	739	510	8,519	9,258
Tarn.	332	596	»	621	138	4,701	5,332
Tarn-et-Garonne.	255	443	»	401	153	2,617	3,028
Var.	371	582	»	731	291	2,229	2 980
Vaucluse.	156	528	»	177	137	2,439	2,616
Vendée.	336	223	340	392	296	2,996	2,688
Vienne.	356	477	»	1,067	133	11,228	12,324
Vienne (Haute).	359	210	»	1,036	158	5,480	6,516
Vosges.	287	699	»	928	321	2,481	3,409
Yonne.	525	600	»	810	379	16,423	17,233

Le tableau suivant donne la liste, par ordre alphabétique des principaux canaux que possède la France. Leur longueur est indiquée en mètres. Il fait aussi connaître les départements qu'ils traversent, ainsi que leur point de départ et le lieu où iis aboutissent.

CANAL D'AIGUES-MORTES, 6,200 mètres. *Gard.* — Met en communication le port d'Aigues-Mortes avec la mer et les canaux de Beaucaire.

C. D'AIRE A LA BASSÉE ET A LA DEULE, 42,360. *Pas-de-Calais, Nord.* — Part d'Aire sur la Lys et aboutit au canal de la Deule.

C. LATÉRAL A L'AISNE, 51,500. *Ardennes, Aisne.* — S'étend de Vieux les-Asfeld, sur le canal des Ardennes, à Condé-sous-Vailly.

C. DE L'AISNE A LA MARNE, 58,200 m. *Aisne, Marne.*— De Béry-au-Bac sur l'Aisne, à Condé sur-Marne.

C. D'ARCACHON, 39,840. *Gironde, Landes.* — S'étend de La Teste sur le bassin d'Arcachon, à l'extrémité sud de l'étang de Parentis.

C. DES ARDENNES, 93,567. *Ardennes, Aisne.* — Part de Donchery sur la Meuse, aboutit à Neuchâtel sur l'Aisne, et unit ainsi ces deux rivières.

CANAUX de dérivation DE L'AUTISE, 20,706. *Vendée.*

C. DE BEAUCAIRE, 50,200. *Gard.* — De Beaucaire sur le Rhône, à Aigues-Mortes, canal de la Radelle.

C. DE BERGUES A DUNKERQUE, 8,356. *Nord.*

C. DE BERGUES A FURNES, 13,432. *Nord.* — Porte aussi le nom de Canal de la Basse-Colme.

C. DE BERRY, 251,797. *Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire.* — Part de la Loire, à Marseille-lès-Aubigny, et se termine dans la Loire, à Tours.

C. DE BÉTHUNE, 18,571. *Pas de-Calais, Nord.* — N'est autre que la partie de la Lawe canalisée.

C DU BLAVET, 59,568. *Morbihan.*— N'est autre que le Blavet canalisé entre Pontivy et Hennebon.

C DE BOUC, 47,338. *Bouches-du-Rhône.* — D'Arles sur le Rhône au port de Bouc.

C. DE BOURBOURG, 21,032. *Nord.* — De l'Aa au Canal de Bergues à Dunkerque.

C. DE BOURG DOU, 9,700. *Gard.* — Du Canal d'Aigues-Mortes au Canal de Silvéréal.

C. DE BOURGOGNE, 242,045. *Yonne, Côte-d'Or.* — Part de La Roche sur l'Yonne, aboutit à Saint-Jean-de-Losne sur la Saône, et met ainsi en communication ces deux rivières.

C. DE LA BOURRE, 7,794. *Nord.* — N'est autre que la partie inférieure de la rivière de ce nom.

C. DE BRIARE, 55,150. *Loiret.* — Part de Briare, sur la Loire, et aboutit à Montargis, sur le Canal du Loing.

C. DE BROUAGE, 13,760. *Charente-Inférieure.* — Part de la Charente et aboutit à la mer au-dessous de Brouage.

C. DE LA BRUSCHE, 21,120. *Bas-Rhin.* — Unit la Brusche à l'Ill.

C. DE CAEN A LA MER, 14,783. *Calvados.* — Pour la navigation maritime.

C. DE CALAIS, 30,167. *Pas-de-Calais* — De Calais à l'Aa. Il y a un embranchement de 4,700 m., qui aboutit à Ardres et porte le nom de CANAL D'ARDRES.

C. DE CAPEITE, 11,300. *Gard.* — Du Canal de Beaucaire au Petit-Rhône.

C. DU CENTRE, 116,639. *Saône-et-Loire.* — Part de Digoin sur la Loire, aboutit à la Saône près Châlons, et fait communiquer ces deux rivières.

C DE CETTE, 1,527. *Hérault.*—De Cette à l'étang de Thau.

C DE LA CHARENTE A LA SEUDRE, 15,213. *Charente-Inférieure.*

C. DE CHARRAS OU DE SURGÈRES, 19,874. *Charente-Inférieure.*— Des marais de Rochefort à la Charente.

C. DU CHER, 63,686. *Allier, Cher.* — De Montluçon au Canal du Berry.

C. DE LA COLME (HAUTE), 24,785. *Nord.* — De l'Aa à l'écluse neuve de Bergues.

C. DE COUTANCES, 5,600. *Manche.* — N'est que la partie de la Soul'e canalisée.

C. DE LA CUNETTE, 2,300. *Nord.* — Du Canal de Dunkerque à Furnes, au Canal de Bergues à Dunkerque.

C. DE LA DEULE (HAUTE et BASSE), 65,656. *Pas-de-Calais, Nord.* — Met en communication la Scarpe et la Lys.

C. DE LA DIVE, 27,906. *Deux-Sèvres, Maine-et-Loire.* — A son embouchure dans le Thouet.

CANAUX DE DONGES. Canal de la Boutaie, 10,800 ; C. de Cesmes, 13,585 ; C. de Nyon, 9,100. — Tous les trois ont pour objet le desséchement des marais de Donges, dans la *Loire-Inférieure.*

C. DE DUNKERQUE A FURNES, 13,303. *Nord.*

C. DES ÉTANGS, 38,186. *Hérault.* — Du canalet à l'étang de Thau.

C. D'EU AU TRÉPORT, 5,200. *Seine-Inférieure.*

C. latéral DE LA GARONNE, 193,387. *Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde.* — De Toulouse, embouchure du Canal du Midi, à Castex sur la Garonne

C DE GIVORS, 18,661. *Loire, Rhône.*— Part des mines de la Grand-Croix et débouche dans le Rhône, à Givors.

C DE GUINES, 6,120. *Pas-de-Calais.* — De Guines au Canal de Calais.

C. D'HAZEBROUCK, 5,845. *Nord.*— D'Hazebrouck au Canal de la Nieppe.

C. D'HONDSCHOOTE, 2,265. *Nord.* — D'Hondschoote au Canal de Bergues à Furnes.

C DE HUNINGUE, 28,204 *Haut-Rhin.*— De Huningue, sur le Rhin, au Canal du Rhône au Rhin.

C. DE L'ILL AU RHIN, 2,278. *Bas-Rhin.*

C D'ILLE ET RANCE, 84,797. *Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord.* — De Rennes sur la Vilaine, à la Rance, au-dessous de Dinan.

C. DE L'ISAC, 6,380. *Morbihan.* — De Redon au Canal de Nantes à Brest.

C. DE LA LINDE, 15,375. *Dordogne.* — De Mauzac, sur la Dordogne, à Thuillière, sur la même rivière.

CANAUX DES MARAIS DE LESPARRE. *Gi-*

vonde. — Sont au nombre de trois et ont une longueur totale de 16,330 m.

C. du Loing, 44,559. *Loiret, Seine-et-Marne.* — Part du Canal de Briare, à Montargis, et aboutit à la Seine, à Saint-Mamert.

C. latéral de la Loire, 197,049. *Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Cher, Loiret.* — Entre le Canal du Centre et le Canal de Briare — On doit y joindre la *Rigole de la Bèbre*, celle *d'Apremont* ou *de l'Allier*, l'*embranchement de Decize* et celui *de Fourchambault*, qui ont, à eux quatre, une longueur de 9,244 m.

C. de Luçon, 15,230. *Vendée.* — De Luçon à la mer.

C. de Lunel, et embranchement sur le Canal de la Radelle, 11,228. *Hérault.*

C. de Luzech, 12,500. *Lot.* — N'est autre chose qu'une dérivation du Lot.

C. de Manicamp, 4,900. *Aisne.* — Du Canal de Saint-Quentin au Canal latéral à l'Oise.

C. de Marans au Brault, 5,398. *Charente-Inférieure.* — Remplace la partie inférieure de la Sèvre niortaise.

C. latéral de la Marne, 63,510. *Marne.* — S'étend de Vitry à Dizy.

C. de la Marne au Rhin, 318,963. *Marne, Meuse, Meurthe, Bas-Rhin.* — Met en communication les bassins de la Seine, de la Meuse et du Rhin.

C. de Meaux a Chalifert, 15,548. *Seine-et-Marne.* — Evite les sinuosités de la Marne. Il faut y joindre la *Rigole* navigable du *Grand-Morin*, de 3,400 m.

Canaux de la Meuse. *Ardennes.* — Ce sont des canaux de dérivation, au nombre de 13, ayant une longueur totale de 13,808 m., qui facilitent et abregent la navigation du fleuve.

C. du Midi, 240,983. *Haute-Garonne, Aude, Hérault.* — Part de la Garonne, à Toulouse, aboutit à l'étang de Thau, et joint ainsi l'Océan à la Méditerranée.

C. de Mons a Condé. *Nord.* — Part de Mons (Belgique), et débouche dans l'Escaut, à Condé (France). Sa longueur est de 24,532 m., dont 5,085 seulement sur le territoire français.

C. de Montauban, 10,866. *Tarn-et-Garonne* — De Montauban au Canal latéral à la Garonne.

C. de Nantes a Brest, 360,691. *Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère.* — Unit la Loire, la Vilaine, le Blavet et l'Aulne.

C. de Narbonne, 4,871. *Aude.* — Unit l'Aude au Canal du Midi

Rigole de Narbonne, 31,622. *Aude.* — Met l'Aude en communication avec le port de La Nouvelle, à l'extrémité sud de l'étang de Sijean.

C. de Neuf-Fossé, 18,240. *Pas-de-Calais, Nord.* — D'Aire sur la Lys, à St-Omer sur l'Aa.

C. de la Nieppe, 9,742. *Nord.* — De la Lys au Canal d'Hazebrouck.

C. de Niort a La Rochelle, 23,960. *Charente-Inférieure.* — De La Rochelle à Marans, sur la Sèvre-Niortaise.

C. du Nivernais, 174,616. *Nièvre, Yonne* — De Decize, sur la Loire, à Auxerre, sur l'Yonne, mettant en communication les bassins de la Loire et de la Seine.

C. latéral de l'Oise, 28,900. *Aisne, Oise.* — Abrège la navigation de la rivière.

C. d'Orléans, 73,305. *Loiret* — De la Loire, en amont d'Orléans, au Canal du Loing.

C. de l'Ourcq, 96,736. *Oise, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine.* — De Mareuil-sur-l'Ourcq à la Marne.

C de l'Oust, 7,500. *Morbihan.* — Est un canal de dérivation de l'Oust, qui part du Canal de l'Oust et aboutit à Redon.

C. de Peccais, 2,500. *Gard.* — Fait communiquer les marais salants de Peccais avec le Canal de Silveréal.

C. de la Peyrade, 3,043. *Hérault.* — Du Pont de la Peyrade au Canal de Cette.

C. du Plessis, 4,700. *Manche.*

C. de Pont-de-Vaux, 3,600. *Ain.* — De Pont-de-Vaux à la Saône.

C. de Préaven, 1,948. *Nord.* — Du Canal de la Nieppe au Canal de la Bourre.

C. de la Radelle, 8,800. *Gard.* — Du Canal de Beaucaire au Canalet, limite des départements du Gard et de l'Hérault.

C. du Rhone au Rhin, 321,933. *Côte-d'Or, Jura, Haut-Rhin, Bas-Rhin.* — Part de Saint-Symphorien, sur la Saône, et aboutit à l'Ill, en aval de Strasbourg.

C de Roanne a Digoin, 55,072. *Loire, Saône-et-Loire, Allier.* — De Roanne, sur la Loire, au Canal latéral à la Loire, au-dessous de Digoin.

C. de Roubaix, 19,069. *Nord.* — De la Basse-Deule au Canal de Lespierres, lequel aboutit à l'Escaut.

C de Saint-Denis et Saint-Martin, 11,200. *Seine.* — De la Briche, sur la Seine, à la Seine au pont d'Austerlitz (Paris).

C. de Saint-Maur, 1,072. *Seine.* — De la Marne, au-dessus de Saint-Maur, à la Marne, au-dessus de Joinville-le-Pont.

C. de Saint-Quentin, 93,360. *Aisne, Nord.* — Comprend le *Canal de Saint-Quentin* proprement dit qui va de Cambrai à Saint-Quentin, et le *Canal de Crozat*, qui va de Saint-Quentin à Chauny. Il unit ainsi l'Oise à l'Escaut. — Il faut ajouter le *Canal de la Fere*, embranchement de 3,800 m., qui unit le Canal de Saint-Quentin à celui de la Sambre.

C. de Saint-Valery, 13,331. *Somme.* — D'Abbeville à Saint-Valery.

C. des salines de l'Est, 35,850. *Meurthe, Moselle.* — De Dieuzé, sur la Seille, à Sarrealbe, sur la Sarre.

C. DE LA SAMBRE A L'OISE, 67,030. *Nord, Aisne.* — De Landrecies, sur la Sambre, au Canal de la Fère, embranchement de celui de Saint-Quentin.

CANAUX DE DÉRIVATION DE LA SAONE. *Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire.* — Sont au nombre de quinze, et présentent une longueur totale de 29,285 m. Ils ont pour objet de faciliter et d'abréger la navigation de la Saône.

C. DE LA HAUTE-SEINE, 43,728. *Aube, Marne.* — De Troyes à Marcilly.

C. DE LA SENSÉE, 25,006. *Nord.*—Unit l'Escaut à la Scarpe.

CANAUX DE LA SÈVRE-NIORTAISE, 9,512. *Deux-Sevres, Vendée.* — Ce chiffre représente les longueurs de quatre canaux de dérivation établis pour abréger la navigation de la rivière.

C. DE SILVÉRÉAL, 8,200. *Gard.*—Lie le Petit-Rhône au Canal de Bourgidou.

C. DE LA SOMME, 156,000. *Aisne, Somme.* — De Saint-Simon, sur le Canal de Saint-Quentin, à Saint-Valery, sur la Somme.

C. DE VIRE ET TAUTE, 11,538. *Manche.* — Unit la Vire à la Taute.

C. DE VOUZIERS, 12,158. *Ardennes.* — De Vouziers, sur l'Aisne, à Semuy, sur le Canal des Ardennes.

L'ensemble des canaux que nous venons d'énumérer, et nous en avons omis plusieurs qui ont très-peu d'importance, présente un total de 4,776,072 mètres, ou, en lieues ordinaires de 4,450 mètres, un total de 1073 lieues.

Nous allons maintenant indiquer les chemins de fer actuellement en exploitation. Nous nommerons en même temps les stations qui se trouvent sur leur parcours, cette indication pouvant être utilement consultée. Les chiffres qui suivent les noms de lieux expriment les distances en kilomètres à compter de Paris, pour les chemins qui ont leur point premier de départ à la capitale.

LIGNE DE PARIS A LILLE ET A LA FRONTIÈRE BELGE. — PARIS; Saint-Denis, 6; Enghien, 11; Ermont, 14; Franconville, 17; Herblay, 20, *Pontoise*, 29; Auvers, 34; Isle-Adam, 39; Beaumont, 46; Boran, 52; Précy, 57; Saint-Leu, 61; CREIL, 67; Liancourt, 74, Clermont, 82; Saint-Just, 97; Breteuil, 112; Ailly, 128; Boves, 139; AMIENS, 148; Corbie, 163; Albert, 179; Achiet, 197, Boileux, 206; *Arras*, 215; Rœux, 224; Vitry, 231; DOUAI, 241; Leforest, 248; Carvin, 254; Séchin, 262, LILLE, 274, Roubaix 283; Tourcoing, 286; *Mouscron* (Belgique), 292.

LIGNE DE CREIL A SAINT-QUENTIN.—CREIL, 67, Pont-Sainte-Maxence, 79; Verberie, 88; *Compiègne*, 101; Thourotte, 109; Ribécourt, 114; Ourscamps, 118; *Noyon*, 124; Appilly, 132; *Chauny*, 140; Tergnier-Lafère, 148; Montescourt, 168; SAINT-QUENTIN, 170.

LIGNE D'AMIENS A BOULOGNE. — AMIENS, 148; Ailly, 158; Picquigny, 163; Hangest, 170; Longpré, 171; Pont-Rémy, 185; *Abbeville*, 193, Noyelle, 207; Rue, 217; Montreuil-Vert, 233; Etaples, 244; Neufchâtel, 258; Pont-de-Brique, 266; Boulogne, 272.

LIGNE DE DOUAI A VALENCIENNES ET A LA FRONTIÈRE BELGE. — DOUAI, 241; Montigny, 249; Somain, 256; Wallers, 265, Raismes, 271; VALENCIENNES, 277; Blanc-Misseron, 283; *Quiévrain* (Belgique), 289.

LIGNE DE LILLE A HAZEBROUCK ET CALAIS. — LILLE, 274; Perenchies, 282; Armentières, 289; Steenwerck, 297; Bailleul, 301; Strazeele, 309; HAZEBROUCK, 316; Eblingen, 325; *Saint Omer*, 336; Watten, 345; Audruicq, 356; Ardres, 364, Saint Pierre-les-Calais, 375; CALAIS, 378.

LIGNE D'HAZEBROUCK A DUNKERQUE. — HAZEBROUCK, 316; Cassel, 325; Arneeke, 333; Esquelbecq, 339; Bergues, 348, DUNKERQUE, 356.

LIGNE DE PARIS A ROUEN ET AU HAVRE. — PARIS; *Maisons*, 17; Conflans, 22;

Poissy, 27; Triel, 35; Meulan, 41; Epône, 49; *Mantes*, 57, Rosny, 63; Bonnières, 69; *Vernon*, 80; Gaillon (Les Andelys), 93; Saint-Pierre (Louviers), 107; Pont-de-l'Arche, 119; Tourville (Elbeuf 124; Oissel, 126; *Rouen* (Saint-Sever), 137; Rouen (rive droite), 140; Maromme, 146; Malaunay, 149; Barentin, 157; Pavilly, 159; Motteville, 170. *Yvetot*, 178, Alvimare, 189; Nointot (Bolbec), 197; Beuzeville (Fécamp), 203; Saint-Romain, 211; Harfleur, 222; Le Havre, 229.

Ligne de Rouen a Dieppe. — Rouen (rive droite), 140; Maromme, 146; Malaunay, 149; Monville, 155; Saint-Victor, 171; Auffay, 175; Longueville, 185; Dieppe, 201.

Ligne de Paris a Nancy et a Strasbourg. — Paris; Noisy-le-Sec, 9; Bondy, 11; Villemonble, 14; Chelles, 19; Lagny, 28; Esbly, 37; *Meaux*, 45; Trilport, 51; Changis, 58; La Ferté-sous-Jouarre, 66; Nanteuil, 74; Nogent-l'Artaud, 84; *Château-Thierry*, 95; Mézy, 104, Varennes, 106; Dormans, 117; Port-à-Binson, 126; Damery, 135; *Epernay*, 142; Oiry, 148; Jaluns-les-Vignes, 159; *Châlons-sur-Marne*, 172; Vitry-la-Ville, 188; Loisy, 199; *Vitry-le-François*, 205; Blesmes, 217; Pargny, 225; Sermaize, 231; Revigny, 238; *Bar-le-Duc*, 254; Nançois-le-Petit, 265; Loxeville, 276; Lerouville, 289; *Commercy*, 294; Sorcy, 302; Pagny-sur-Meuse, 308. Foug, 313; *Toul*, 319; Fontenoy-sur-Meuse, 328; Liverdun, 337; Frouard, 344; Nancy, 352; Varangeville, 365; Rosieres-aux-Salines, 370; Blainville-la-Grande, 376; *Lunéville*, 385; Marainviller, 393; Emberménil, 401; Avricourt, 409; Heming, 423; *Sarrebourg*, 441; Lutzelbourg, 448; Saverne, 458; Steinbourg, 462; Dettwiller, 466; Rechfelden, 474; Mommenheim, 479; Brumath, 484; Vendenheim, 492; Strasbourg, 501.

Ligne de Nancy a Metz et Forbach. — Nancy, 352; Frouard, 344; Marbache, 351; Dieulouard, 357; Pont-à-Mousson, 364; Pagny-sur-Moselle, 373; Noveant, 379; Ars-sur-Moselle, 385; Metz, 393; Peltre, 399; Courcelles, 406; Remilly, 415; Herny, 422; Faulquemont, 432; Saint-Avold, 443; Hombourg, 449; Cocheren, 456; Forbach, 462.

Ligne de Strasbourg a Bale. — Strasbourg, 501; Geispolsheim, 512; Fegersheim, 515; Limersheim, 519; Erstein, 523; Matzenheim, 526; Benfeld, 530; Kogenheim, 535; Ebersheim, 540; *Schelestadt*, 546; Saint-Hippolyte, 552; Ribeauvillé, 556; Ostheim, 559; Bennwihr, 563 *Colmar*, 569; Egisheim, 573; Herrlisheim, 576; Rouffach, 582; Merxheim, 587, Bollwiller, 594; Wittelsheim, 599; Lutterbach, 606; Dornach, 608; Mulhouse, 612; Rixheim, 617; Habsheim, 618; Sierentz, 628; Bartenheim, 631; Saint-Louis, 639; Bale (Suisse), 642.

Embranchement de Mulhouse a Thann. — Mulhouse; Dornach, 3; Lutterbach, 6; Cernay, 15; Thann, 21.

Ligne de Paris a Orléans, Tours et Nantes. — Paris; Choisy, 10; Ablon, 15; Juvisy, 20; Savigny, 22; Epinay, 24; Saint-Michel, 29; Brétigny, 34; Marolles 37; Bouray, 40; Lardy, 43; Etrechy, 49; *Etampes*, 56; Monnerville, 70; Angerville, 75; Toury, 89; Artenay, 102; Chevilly 108; Cercottes, 113; Orléans, 124; La Chapelle, 129; Saint-Ay, 135; Meung, 141; Beaugency, 149; Mer, 161; Ménars, 171; *Blois*, 180; Chousy, 190; Onzain, 195; Limeray, 207; Amboise, 213; Noisay, 219; Vernon, 222; Vouvray, 225; Montlouis, 226; Tours, 236; Savonnieres, 249; Cinq-Mars, 256; Langeais, 261; Saint-Patrice, 270; La Chapelle-sur-Loire, 277; Port-Boulet, 282 Varennes, 290; *Saumur*, 300; St Martin 307; Les Rosiers, 315; La Ménitré, 321; Saint-Mathurin, 324; La Bohalle, 331; Trélazé, 337; *Angers* 343; Bouchemaine, 351; La Pointe, 352; Les Forges, 355; La Poissonniere, 358; Chalonnes, 364; Champtocé, 372, Ingrandes, 377; Varades, 386; Ancenis, 398; Oudon, 407; Clermont, 411; Mauves, 416; Thouaré, 421; Sainte-Luce, 424; Nantes, 431.

Embranchement de Corbeil. — Juvisy, 20; Ris, 24; Evry, 28; Corbeil, 31.

Ligne d'Orléans a Vierzon. — Orléans, 121; La Ferté, 145; Lamotte, 160; Nouan, 167; Salbris, 179; Theillay, 192; Vierzon, 202.

Ligne de Vierzon a Chateauroux. — Vierzon, 202; Chéry, 217; Reuilly, 221; Sainte-Lizaigne, 231; *Issoudun*, 238; Neuvy-Pailloux, 250; Chateauroux, 255.

LIGNE DE VIERZON A BOURGES ET NEVERS. — VIERZON, 202: Foëcy, 212; Mehun, 217; Marmagne, 224; BOURGES, 233; Moulins-sur-Yèvre, 243, Savigny, 250; Avor, 255; Bengy, 264; Nérondes, 269; La Guerche, 282; LE GUÉTIN, 291; NEVERS, 302.

LIGNE DU GUÉTIN A MOULINS ET VARENNES. — LE GUÉTIN, 291; Mars, 302; Saint-Pierre, 309; Saint-Imbert, 318; Villeneuve-sur-Allier, 328; MOULINS, 342; Bessay, 355; Hauterive, 361; VARENNES, 370.

LIGNE DE TOURS A BORDEAUX. — TOURS, 236; Monts, 250; Villeperdue, 259; Sainte-Maure, 270; Port-de-Piles, 282; Les Ormes, 286; Dangé, 290; Ingrandes, 297: *Châtellerault*, 304; Les Barres, 312; La Tricherie, 318; Dissais, 321; Clan, 325; Chasseneuil, 329; *Poitiers*, 337; Legugé, 344; Vivonne, 356; Couhé-Vérac, 371; Civray, 388; Ruffec, 403; Moussac, 412; Luxé, 421; Vars, 436; *Angoulême*, 450; La Couronne, 457; Mouthiers, 464; Charmant, 471; Montmoreau, 484; Chalais, 500; Laroche Chalais, 514; Coutras, 531; Saint-Denis, 540; *Libourne*, 548; Vayres, 557; Saint-Sulpice, 562; Saint-Loubès, 566; La Grave d'Ambarès, 569; Lormont, 578; BORDEAUX, 583.

LIGNE DE BORDEAUX A LA TESTE. — BORDEAUX; Pessac, 6; Saint-Médard, 8; Gazinet, 11, Toctouco, 15; Pierrotin, 18; Verdery, 20; Chemin de Mios, 23; Marcheprime, 27; Biard, 29; *Argentières*, 31; Canauleye, 33: Cameleyre, 36; Facture, 37; Lamothe, 40; Teich, 43; Cantaranne, 45; Mestras, 47; Gujan, 48; La Hume, 51; LA TESTE, 53.

CHEMIN DE FER DE PARIS A CHALONS-SUR-SAÔNE. — PARIS; Villeneuve-Saint-Georges, 15; Montgeron, 18; *Brunoy*, 22; Combs-la-Ville, 26; Lieussaint, 31; Cesson, 38; *Melun*, 45; Bois-le-Roi, 51; *Fontainebleau*, 59; Thomery, 64; Moret-Saint-Mammès, 69; MONTEREAU, 79; Villeneuve-la-Guyard, 102; Pont-sur-Yonne, 109; *Sens*, 113; Villeneuve-sur-Yonne, 127; Saint-Julien-du-Sault, 135; *Joigny*, 146; *Laroche*, 156; Brienon, 164; *Saint-Florentin*, 173; Flogny, 184; *Tonnerre*, 197; Tanlay, 205; Ancy-le-Franc, 218; *Nuits-sous-Ravière*, 225; Aisy, 233; *Montbard*, 243; Les Laumes, 257; *Verrey*, 279; Blaisy-Bas, 288; Malain, 296; Pambières, 310; *Dijon*, 315; Gevrey, 320; Vougeot, 332; *Nuits*, 337; Corgoloin, 343; *Beaune*, 352; Meursault, 359; Chagny, 367; Fontaines, 373; CHALON-SUR-SAÔNE, 383.

LIGNE DE MONTEREAU A TROYES. — MONTEREAU, 79; Chatenay, 92; Vimpelles, 100; Les Ormes, 103; Hermé, 113; Melz, 117; Nogent, 124; Pont-sur-Seine, 133; Romilly, 142; Mesgrigny, 154; Saint-Mesmin, 160; Payns, 167; Barberey, 174; TROYES, 179.

LIGNE DE PARIS A VERSAILLES (rive droite). — PARIS; Courbevoie; Puteaux; Suresnes; *Saint-Cloud*; Viroflay; VERSAILLES, 17.

LIGNE DE PARIS A VERSAILLES (rive gauche). — PARIS: Clamart; Meudon; Bellevue; *Sèvres*; Chaville; Viroflay; VERSAILLES, 17.

LIGNE DE VERSAILLES A CHARTRES ET A LA LOUPE. — VERSAILLES, 17; Saint-Cyr, 22. Trappes, 28; Lavernière, 33; Lartoire, 40; *Rambouillet*, 48; Epernon, 61; Maintenon, 69; Jouy, 78; CHARTRES, 88; Courville, 106; Pontgoum, 114; LA LOUPE, 124.

LIGNE DE PARIS A SAINT-GERMAIN. — PARIS; Asnières; Argenteuil; Colombes; Rueil; Chatou; SAINT-GERMAIN.

LIGNE DE PARIS A SCEAUX. — PARIS; Arcueil; Bourg-la-Reine; Fontenay-aux-Roses; SCEAUX.

LIGNE DE LYON A SAINT-ETIENNE. — LYON; Oullins, 3; Irigny, 10; Vernaison, 13; La Tour, 14; Grigny, 16; *Givors*, 21; Burel, 30; Couzon, 34; *Rive-de-Gier*, 35; Grande-Croix, 39; *Saint-Chamond*, 45; Terrenoire, 52; SAINT-ETIENNE, 59.

LIGNE DE SAINT-ETIENNE A ROANNE. — SAINT-ETIENNE, 59; Renardière-Andrézieux, 74; Saint-Galmier, 80; *Montrond*, 89; Feurs, 101; Balbigny, 110; Neulize, 120; Saint-Symphorien, 125; L'Hôpital, 132; ROANNE, 140.

LIGNE D'AVIGNON A MARSEILLE. — AVIGNON ; Rognonas, 6 ; Cadillan, 12 ; TARASCON, 21 ; Ségonnaux, 27 ; *Arles*, 34 ; Raphaéle, 43 ; Saint-Martin, 50 ; Entressen, 63 ; Constantine, 67 ; Saint-Chamas, 72 ; Berre, 87 ; Rognac, 93 ; Vitrolles, 97, Pas-des-Lanciers, 102 ; L'Estaque, 110 ; MARSEILLE, 120.

LIGNE DE NIMES, MONTPELLIER ET CETTE. — TARASCON ; *Beaucaire*, 3 ; Bellegarde, 12 ; Mandiul, 17 ; Beaulieu, 20 ; Marguerittes, 23 ; NIMES, 28 ; Saint-Césaire, 31 ; Milhaud, 34 ; Bernis, 37 ; Uchaud, 39 ; Vergèze, 44 ; Aigues-Vives, 46 ; Gallargues, 48 ; *Lunel*, 54 ; Lunel-Viel, 57 ; Valergues, 60 ; Saint-Brès, 63 ; Baillargues, 65 ; Saint-Aunès, 69 ; Les Mazes, 74 ; MONTPELLIER, 77 ; Villeneuve, 85 ; Mireval, 91 ; Frontignan, 98 ; CETTE, 105.

LIGNE DE NIMES A ALAIS ET A LA GRAND'COMBE. — NIMES ; Mas-de-Ponge, 11 ; Fons, 20 ; Saint-Geniez, 25 ; Nozières, 29 ; Boucoiran, 31 ; Ners, 35 ; Vézenobres, 37 ; Saint-Hilaire, 44 ; ALAIS, 50 ; Tamaris, 53 ; LA GRAND'COMBE, 67.

Les lignes exploitées à cette heure, présentent un total de plus de 4,000 kilomètres ou près d'un million de lieues ordinaires. L'exécution des lignes qui doivent compléter le réseau principal de nos chemins de fer, se poursuit avec activité, et bientôt toutes les parties du territoire se trouveront reliées entre elles et avec le centre par ce nouveau système de voies de communication.

CHAPITRE TROISIEME.

Tableau social de la France.

L'état social d'une nation, considérée sous ses divers aspects, s'exprime par sa constitution politique, par son système administratif, par sa situation économique, par ses ressources financières, par ses forces offensives et défensives, par son rang dans l'ordre moral, par sa culture intellectuelle et artistique. Nous avons cru devoir négliger le premier de ces éléments comme parfaitement connu et généralement apprécié. Nous avons exposé fort brièvement, dans le chapitre qui précède, le système administratif de la France, en décrivant les diverses circonscriptions entre lesquelles se partage le territoire. Il nous reste à passer en revue les autres éléments qui, comme nous venons de le dire, constituent son état social. Ces derniers sont, à nos yeux, les éléments véritablement essentiels et ont une importance bien supérieure à celle que trop de personnes attribuent aux formes politiques et administratives.

Nous commencerons par exposer, aussi succinctement que possible, la situation économique de la France. Pour cela, nous parlerons successivement de son agriculture, de son industrie, de son commerce, des valeurs que créent ces divers travaux et du mouvement qu'elles représentent.

Rien n'est plus difficile que d'évaluer, même quand on veut se contenter d'une approximation, le produit agricole d'un pays comme la France. Suivant J. Schœn, auteur d'une statistique européenne qui remonte à près de vingt années, le revenu brut de l'agriculture française était alors de 4,262,000,000 francs; cependant Chaptal, il y a trente-cinq ans, le portait à 4,678,708,000 fr. Depuis lors, Lullin de Châteauvieux l'a estimé à 5,020,510,000 fr.; Balbi à 5,250,000,000; Charles Dupin, à 5,313,163,735; la *Statistique officielle* à 5,560,874,481; l'*Encyclopœdi*

Britannica, à 6,[illegible]0,000,000 ; Royer, en comprenant dans son chiffre les salaires auxquels donnent lieu dans la campagne la première manipulation industrielle et commerciale des produits du sol, arrive à un total de 7,543,013,208 fr. Enfin Cochut pense qu'on peut le porter à 8,390,000,000 ; mais il obtient ce chiffre en tenant compte, comme Royer, des industries accessoires à l'agriculture proprement dite. Ce dernier chiffre nous semble être celui qui se rapproche le plus de la vérité. Déjà en 1788, Arthur Young évaluait la production agricole de la France à 4,940,000,000 fr. Or, si l'on réfléchit aux changements et aux améliorations qui se sont produites depuis la révolution dans toutes les branches de l'industrie agricole, le total présenté par Cochut ne paraîtra nullement exorbitant. Toutefois il faut noter les charges dont est grevée la propriété rurale, charges qui ne s'élèvent pas à moins de 900,000,000 fr. par année, savoir : Intérêt de la dette hypothécaire 350,000,000 ; contributions indirectes, 300,000,000 ; contributions directes et impôts divers, 250,000,000.

Le capital que représente la propriété agricole n'est pas évalué moins diversement que son produit. Chaptal, en 1818, le portait seulement à 37,521,000,000 fr. se décomposant ainsi : Valeur des propriétés rurales, 32,940,000,000; valeur des chevaux, bestiaux, etc., 1,581,000,000; instruments aratoires 3,000,000,000. La statistique officielle ne porte pas ce capital beaucoup plus haut ; car elle l'estimait, en 1830, à 39,514,925,000. Arthur Young, avant la révolution, le portait à 64,349,680,000 fr. dont 59,421,000,000 pour la valeur du sol, et 5,928,680,000 pour le capital d'exploitation soit fixe, soit circulant. Lullin de Châteauvieux évalue le capital d'exploitation à 5,515,000,000. Puvis indique 60 millions pour la valeur du sol, et 3 millions pour celle des animaux domestiques; en tout, 63 milliards. Nous sommes portés à regarder les chiffres proposés, même les plus élevés, comme étant un peu au-dessous de la vérité.

Mais il ne suffit pas de connaître la somme totale de la production d'un pays pour se faire une idée exacte de sa prospérité. Il faut connaître et la répartition de ce total et les charges qu'il a à supporter. Le tableau qui suit indique, d'après Lullin de Châteauvieux, comment étaient répartis, à la fin de la restauration, les 46 millions d'hectares appartenant aux particuliers.

CATÉGORIES. Des propriétés.	Des propriétaires contribuables.		Minimum de leurs impositions.	Nombre des propriétaires	Étendue moyenne des propriétés.	Étendue totale des propriétés.	TOTAUX.
			francs.		hectar.	hectares	hectares
Grande propriété	éligib.	1re classe	1000	8,000	355	2,840,000	
		2e classe	500	15,000	180	2,700,000	17,328,000
	élect.	3e classe	300	67,000	84	5,628,000	
		4e classe	200	110,000	56	6,160,000	
Moyenne propriété.		5e classe	125	220,000	35	7,700,000	14,420,000
		6e classe	50	480,000	14	6,720,000	
Petite propriété.		7e classe	25	3,900,000	3,65	4,500,000	14,252,000
		8e classe	0,05			9,752,000	
»	»		»	4,800,000	»	»	46,000,000

Cochut, [illegible] remarquable travail publié en 1851 dans une revue intitulée la *Politique nouvelle*, établit la statistique suivante relativement à la production totale de l'industrie agricole et à sa répartition.

1. *Revenus du capital foncier.*

1 million de propriétaires rentiers possédant 23 millions d'hectares, affermés par bail ou metayage au prix de.	1,230,000,000	2,050,000,000 fr.
800,000 propriétaires dans l'aisance, faisant valoir par eux-mêmes une superficie évaluée à 11 millions d'hectares, dont la rente foncière peut être de. . . .	520,000,000	
3 millions de paysans pauvres, cultivant des parcelles dont la totalité peut représenter 9,000,000 hectares, et produire pour la rente foncière, seulement. . .	300,000,000	

2. *Profits des entrepreneurs de culture.*

800,000 propriétaires dans l'aisance (déjà désignés plus haut), réalisant, pour le prix de leur savoir-faire, une moyenne de 2,000 francs en argent et en nourriture	1,600,000,000	3,040,000,000
600,000 fermiers gagnant en moyenne, nourriture comprise, 2,400 francs.	1,440,000,000	

3. *Salaires de la main-d'œuvre.*

3 millions de pauvres paysans propriétaires (déjà désignés plus haut) absorbant pour leur nourriture et celle de leur famille presque toute leur récolte, à raison de 400 francs.	1,200,000,000	2,400,000,000
1,500,000 métayers, réalisant, pour leur part, de 600 à 800 francs, argent et denrées; en moyenne totale.	1,000,000,000	
500,000 journaliers, très-misérables, employés irrégulièrement et gagnant à grand'peine 400 francs . .	200,000,000	

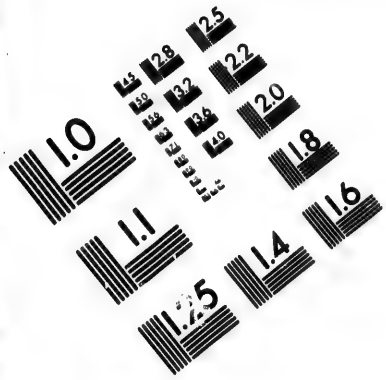

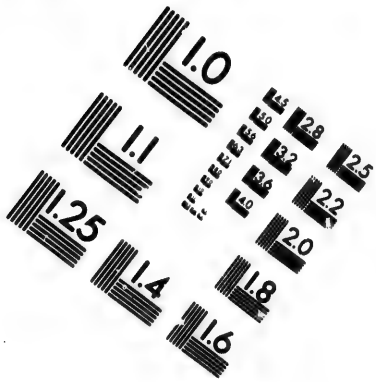

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

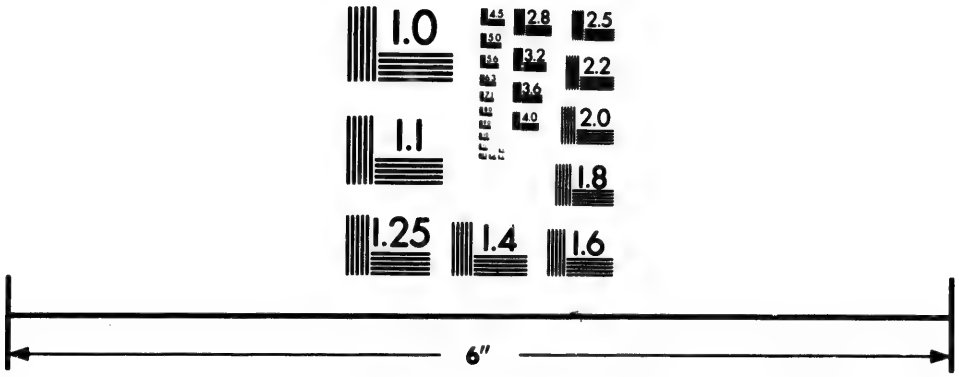

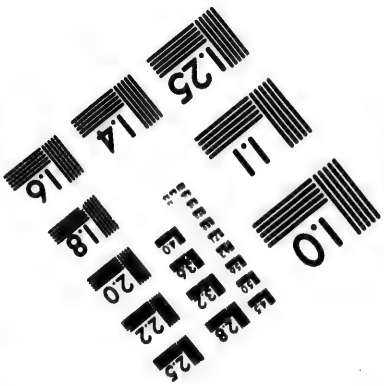

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

4. Revenus accessoires.

Transports successifs des produits non consommés sur place.	300,000,000	900,000,000 fr.
Bénéfices par les ventes et les manipulations des denrées livrées au commerce.	600,000,000	
Total du revenu agricole, égal en valeur à la production. . .		8,390,000,000 fr.

L'auteur que nous venons de citer estime, comme on le voit, à 7,400,000 le nombre de familles qui se partagent, à un titre quelconque, le total du produit agricole, et à 6,400,000 le chiffre des familles qui sont occupées à l'exploitation du sol. A ne compter que 4 personnes par famille, la population agricole présenterait un chiffre de 26,400,000 individus. Nous pensons, avec Chemin-Dupontès, que le total de la population agricole ne dépasse pas 22,000.000.

Les faits numériques rapportés ci-dessus soulèvent les plus graves questions de politique et d'économie politique, nous n'avons pas à les aborder. Nous dirons seulement que la question de la grande et de la petite culture, si controversée entre les économistes et les agronomes, paraît devoir se résoudre chez nous par un juste milieu. D'une part, il ne se forme plus de grandes propriétés, le prix exorbitant des terres s'y oppose. D'autre part, le nombre des cotes foncières qui s'élevait, en 1815, à 124 millions environ, a diminué. Cela veut dire que les petites propriétés s'arrondissent et que le morcellement tend à diminuer.

L'industrie agricole, depuis le grand mouvement territorial causé par la révolution de 89, a fait chez nous des progrès considérables. La division du sol et le passage d'une grande partie des terres aux mains d'une classe laborieuse qui cultive le sol avec amour et énergie, ont été les premières et les principales causes de cette amélioration. Après elles, viennent en seconde ligne la multiplication des voies de communication, pour lesquelles il a été fait énormément sous le dernier gouvernement. On a également prétendu travailler aux progrès de l'agriculture par un système de lois soi-disant protectrices. Mais en même temps que l'on protégeait par des tarifs douaniers exorbitants, la production indigène des céréales, des bestiaux, de la laine, l'agriculture était écrasée par les taxes intérieures, principalement par les taxes indirectes. La vigne, par exemple, paie à elle seule plus de 150 millions d'impôts chaque année. L'énormité de la dette hypothécaire est encore un des grands

obstacles qui s'opposent au développement de l'agriculture française.

La science économique avait bien indiqué les moyens de dégrever le sol d'une partie de ce fardeau écrasant; malheureusement, cette fonction a été confiée à une compagnie privilégiée, qui par conséquent ne saurait remplir le but de son institution.

La diffusion des bonnes méthodes est un des moyens les plus efficaces pour faire progresser l'agriculture. La France ne manque pas d'établissements fondés dans cette vue. En première ligne, on doit citer les Écoles Impériales d'agriculture de Grignon (Seine-et-Oise), de Grand-Jouan (Loire-Inférieure), et de la Saulsaie, dans le département de l'Ain. Après ces trois institutions viennent 51 Fermes-écoles, destinées à servir de modèles aux cultivateurs. Voici les noms des départements où elles sont établies : Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ariége, Aude, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Drôme, Eure, Finistère, Gard, Gers, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lozère, Manche, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Oise, Orne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Deux-Sèvres, Tarn, Var, Vaucluse, Vienne, Haute-Vienne, Vosges, Yonne. Les Écoles vétérinaires d'Alfort, près Paris, de Lyon et de Toulouse, l'École forestière de Nancy, et l'École des haras impériaux du Pin (Orne), sont des établissements spéciaux qui, cependant ne sont pas sans influence sur l'amélioration de l'agriculture. Les jardins botaniques, quoique créés principalement en vue de la science pure, contribuent aussi au progrès agricole. On doit surtout nommer le Jardin des Plantes de Paris qui cultive une foule de plantes utiles exotiques, dont plusieurs sont susceptibles de s'acclimater chez nous, et qui, en outre, distribue gratuitement chaque année aux agriculteurs les graines et les plantes dont ceux-ci jugent à propos d'essayer la culture.

L'établissement des haras et les dépôts d'étalons ne sont pas sans exercer une action heureuse pour l'amélioration de nos races chevalines; toutefois il est vrai de dire que cette institution est plus coûteuse encore qu'utile. Les Vacheries impériales du Pin (Orne) et de Saint-Agneau (Cantal), et les Bergeries impériales de Rambouillet (Seine-et-Oise), de Montcavrel (Pas-de-Calais) et de Gevrolles (Côte-d'Or), contri-

buent à multiplier les types reproducteurs de races supérieures.

Il y aurait injustice de notre part à ne pas mentionner parmi les promoteurs les plus actifs du progrès agricole, les sociétés d'agriculture au nombre d'environ 150, et les comices agricoles au nombre de plus de 600. Ces derniers surtout sont singulièrement utiles en ce qu'ils excitent une louable émulation parmi les cultivateurs, et les stimulent à introduire sur leurs terres les améliorations éprouvées par l'expérience.

S'il est bien difficile d'évaluer la production agricole de la France d'une manière tant soit peu satisfaisante, il est à peu près impossible d'estimer la valeur de la production manufacturière et de déterminer comment se répartit son produit entre les diverses classes d'agents producteurs. Cependant plusieurs auteurs ont essayé de résoudre ce problème. Nous nous bornerons à reproduire les résultats qu'ils ont obtenus.

En 1819, Chaptal évaluait ainsi les produits bruts de l'industrie manufacturière :

Matières premières indigènes empruntées à l'agriculture. . .	416,000,000 fr.
Matières premières exotiques.	186,000,000
Main-d'œuvre	844,000,000
Dépenses générales, telles que usé des machines, réparations, chauffage, éclairage, intérêts de la première mise de fonds pour constructions, achats de métiers, etc.	192,000,000
Bénéfices du fabricant.	182,000,000
Total.	1,820,000,000 fr.

En 1827, Charles Dupin proposait l'évaluation suivante ; mais à la différence de Chaptal, il comprenait dans ses calculs le commerce en même temps que l'industrie proprement dite :

Industrie des particuliers.	1,973,000,000 fr.
Travaux officiels	659,000,000
Transports, manipulations et vente en détail des produits agricoles.	420,000,000
Bénéfices du trafic sur les produits d'industrie	281,000,000
Bénéfices de la pêche, commerce maritime, construction des navires, etc.	362,000,000
Bénéfices des capitaux.	370,008,000
Total.	4,065,000,000 fr.

Léon Lalanne, en 1845, présentait une autre évaluation, basée uniquement sur le travail des hommes et des moteurs animés ou inanimés :

300 jours de travail pour 2,500,000 hommes adonnés aux travaux de l'industrie, à 1 franc 50 centimes l'un.	1,250,000,000 fr.
Plus-value de moitié des salaires pour 1/5 de la population ouvrière, composée d'ouvriers choisis, de chefs d'ateliers, etc.	125,000,000
Travail des chutes d'eau (1,500,000 hommes), des moulins à vent (953,000 hom.), des machines à vapeur (961,000 hom.), équivalant en tout au travail de 2,714,000 hommes travaillant 300 jours de l'année, à 1 franc 50 centimes l'un. . . .	1,221,000,000
Partie du prix des transports employés par l'industrie proprement dite (le tiers de 1,050 millions).	350,000,000
Bénéfice du fabricant ou de l'entrepreneur (un dixième de tout ce qui précède, déduction faite des loyers, frais d'outils et entretien de tout genre).	295,000,000
Total.	3,241,000,000 fr.

D'après les calculs de Cochut, la vente de toutes les marchandises sortant des grandes usines comme des petits ateliers, dépasse cinq milliards ; en d'autres termes, il évalue à plus de cinq milliards les revenus créés par l'industrie. En outre, selon cet auteur, cette somme se répartit comme il suit :

Intérêts des capitaux circulants et engagés, 5 0/0 sur le prix de vente, soit sur 5 milliards.	250,000,000
Loyers des immeubles, 7 0/0.	350,000,000
Achat des matières premières, tant en France qu'à l'étranger, 15 0/0 en moyenne.	750,000,000
Détérioration et remplacement du matériel ; combustible, 8 0/0.	400,000,000
Traitement des commis, contre-maîtres et agents attachés aux établissements, 6 0/0.	300,000,000
Salaires des ouvriers, 30 0/0	1,500,000,000
Profits des entrepreneurs divers à partager entre eux, 12 0/0.	600,000,000
Profits des entrepreneurs de transports pour les personnes et les marchandises, environ 5 0/0.	250,000,000
Total des bénéfices industriels, égal au prix des marchandises. . .	5,000,000,000 fr.

Nous donnons ces chiffres pour ce qu'ils valent, car des difficultés de toute nature s'opposent, à cette heure encore, au progrès de la statistique industrielle. Le nombre des patentés est bien un indice du progrès du commerce et de l'industrie ; mais les bases même sur lesquelles repose l'impôt des patentées, ne sont aussi défectueuses que parce que le

fisc est dans l'impossibilité de connaître le produit donné par l'industrie des manufacturiers et des commerçants. Cet impôt ne nous révèle qu'une seule chose avec exactitude, c'est le rang que chaque département occupe dans l'ordre industriel. A ce titre, le relevé suivant est d'un haut intérêt. Il indique pour trois époques différentes le nombre d'individus soumis à la patente dans chaque département. Dans ce tableau le nombre des patentés est exprimé en milliers d'individus.

DÉPARTEMENTS.	1829	1835	1844	DÉPARTEMENTS.	1829	1835	1844
Ain	10	10	14	Loiret	13	13	17
Aisne	26	29	35	Lot	7	7	8
Allier	7	8	10	Lot-et-Garonne	10	10	14
Alpes (Basses)	5	5	6	Lozère	3	4	4
Alpes (Hautes)	3	4	5	Maine-et-Loire	14	15	19
Ardèche	8	8	10	Manche	13	15	18
Ardennes	18	18	22	Marne	20	22	26
Ariége	7	7	8	Marne (Haute)	14	16	19
Aube	15	17	21	Mayenne	7	8	10
Aude	10	10	13	Meurthe	21	22	26
Aveyron	8	9	10	Meuse	21	21	29
Bouches-du-Rhône	13	14	21	Morbihan	8	9	11
Calvados	16	17	21	Moselle	18	19	24
Cantal	6	6	7	Nièvre	9	10	12
Charente	11	11	14	Nord	33	37	51
Charente-Inférieure	18	18	20	Oise	20	20	28
Cher	7	8	10	Orne	11	12	15
Corrèze	6	6	8	Pas-de-Calais	22	24	29
Corse	3	4	7	Puy-de-Dôme	11	12	15
Côte-d'Or	19	20	24	Pyrénées (Basses)	9	9	12
Côtes-du-Nord	9	10	12	Pyrénées (Hautes)	7	7	8
Creuse	5	5	6	Pyrénées-Orientales	5	6	7
Dordogne	11	11	15	Rhin (Bas)	24	26	29
Doubs	7	9	11	Rhin (Haut)	16	15	19
Drôme	10	11	14	Rhône	18	21	30
Eure	19	20	24	Saône (Haute)	13	14	15
Eure-et-Loire	12	13	16	Saône-et-Loire	13	13	20
Finistère	9	10	13	Sarthe	15	15	19
Gard	13	16	18	Seine	53	62	92
Garonne (Haute)	14	17	21	Seine-Inférieure	29	34	39
Gers	12	13	15	Seine-et-Marne	16	17	20
Gironde	23	26	29	Seine-et-Oise	25	26	29
Hérault	13	15	18	Sèvres (deux)	8	8	10
Ille-et-Vilaine	11	12	16	Somme	19	20	30
Indre	7	8	10	Tarn	11	11	13
Indre-et-Loire	12	13	17	Tarn-et-Garonne	7	8	9
Isère	17	19	23	Var	12	14	17
Jura	9	10	13	Vaucluse	9	10	12
Landes	7	7	8	Vendée	8	9	14
Loir-et-Cher	10	11	12	Vienne	9	9	12
Loire	7	9	13	Vienne (Haute)	7	7	9
Loire (Haute)	5	5	7	Vosges	12	13	17
Loire-Inférieure	12	13	17	Yonne	16	19	22
TOTAL					1,106	1,203	1,513

Un moyen plus sûr encore de constater le mouvement ascendant de la France dans la sphère industrielle, consiste à parcourir les relevés que publie annuellement le gouvernement sur le commerce extérieur du pays. Le tableau qui suit indique le progrès du commerce extérieur de la France depuis 1835 jusqu'en 1850. Nous le divisons en trois périodes quinquennales,

PREMIÈRE PÉRIODE (Années.)	IMPORTATIONS (Millions.)	EXPORTATIONS (Millions.)	TOTAL en millions de francs.
1836	906	961	1,867
1837	808	758	1,566
1838	937	956	1,893
1839	947	1,003	1,950
1840	1,052	1,011	2,063
	4,650	4,689	9,339
DEUXIÈME PÉRIODE			
1841	1,121	1,066	2,187
1842	1,142	940	2,082
1843	1,187	992	2,179
1844	1,193	1,147	2,340
1845	1,240	1,187	2,427
	5,883	5,332	11,215
TROISIÈME PÉRIODE			
1846	1,257	1,180	2,437
1847	1,343	1,271	2,614
1848	862	1,153	2,015
1849	1,142	1,423	2,565
1850	1,174	1,531	2,705
	5,778	6,558	12,336

En 1851, le chiffre des importations a été de 1,158 millions, et celui des exportations de 1,629 ; ce qui forme un total de 2,787 millions. Mais les chiffres ci-dessus concernent le commerce général. Le commerce spécial ne représente environ que les 7 dixièmes des totaux que nous venons de donner. Ainsi en 1851, l'ensemble du commerce spécial a été de 2,020,000,000, savoir 781 millions pour les importations, et 1,239 millions pour les exportations.

Mais il est bon de connaître la nature des objets sur lesquels porte notre commerce extérieur. Le relevé suivant s'applique à une des années normales du dernier règne, et présente une moyenne, applicable à une assez longue période.

IMPORTATIONS.

NOMS DES DENRÉES.	COMMERCE GÉNÉRAL.			COMMERCE SPÉCIAL.		
	Valeurs en millions.	Proportion p. 100.	Rang d'importance	Valeur en millions.	Proportion p. 100.	Rang d'importance.
Objets de consommation naturels.						
Bestiaux	9,7	0,8	24	9,7	1,1	18
Beurre.	2,2	0,2	52	2,2	0,3	47
Cacao	2,1	0,2	54	1,7	0,2	51
Café.	24,5	2,1	18	14,4	1,7	16
Céréales.	79,5	6,7	3	50 7	5,8	4
Fromages.	5,1	0,4	37	4,3	0,5	37
Fruits à ensemencer.	1,2	0,1	59	2,3	0,3	46
Fruits oléagineux.	38,6	3,2	9	30,2	4,5	7
Fruits de table.	6,8	0,6	34	6,6	0 8	27
Girofle	2,6	0,2	49	0,3	0,0	61
Poissons de mer.	8,0	0,8	28	7.8	0,9	24
Poivre et piment.	3,8	0,3	43	3,	0,4	42
Riz.	5,6	0,5	36	5,1	0,6	31
Sucres des colonies françaises	56,0	4,7	5	54,9	6,3	3
Sucres étrangers.	7,0	0,6	31	5,1	0,6	33
Thé.	1,9	0,2	57	0,9	0,1	59
Matières nécessaires à l'industrie.						
Bois communs.	39,9	3,4	8	39,7	4,6	6
Bois de teinture et d'ébénisterie	6,8	0,6	33	6,5	0,7	28
Cendres et regrats d'orfévres	21,0	1,8	19	21,0	2.4	14
Chanvre.	5,1	0,4	38	5,1	0,6	32
Chevaux.	9,2	0,8	27	9,1	1.1	20
Cochenille.	6,9	0.6	32	5,0	0 6	35
Coton	110,8	9,3	1	104,7	12,1	1
Cuivre.	13,2	1,1	21	14,3	1,7	17
Étain brut.	3,4	0.3	46	3,7	0,4	39
Fer.	7,6	0,6	29	4,1	0,5	38
Fonte brute	7,6	0,5	30	8,0	0,9	23
Fils de coton.	1,9	0,2	55	1,5	0,2	53
Fils de lin et de chanvre	32,5	2,7	11	32,1	3,7	8
Fils de poils de chèvre.	1,1	0,1	61	1,1	0,1	55
Gommes exotiques.	2,4	0,2	51	2,0	0,2	49
Graisses de poisson.	4,7	0,4	41	4,6	0,5	36
Houille	24,5	2,1	17	24,0	2,8	11
Huile d'olive.	24,7	2,1	16	22,7	2,6	13
Indigo.	36,2	3,0	10	23,2	2,7	12
Laines en masse.	64,7	5,4	4	48 3	5,6	5
Lin.	9,7	0,3	25	8,	1 0	21
Nattes et tresses de paille.	6,7	0,6	35	5,3	0,6	30
Nitrate de potasse.	1,6	0,1	56	1,0	0,1	58
A reporter.	696,8	43,7	»	595,6	69,7	»

EXPORTATIONS.

NOMS DES DENRÉES.	COMMERCE GÉNÉRAL. Valeurs en millions	Proportion p. 100.	Rang d'importance.	COMMERCE SPÉCIAL. Valeurs en millions.	Proportion p. 100.	Rang d'importance.
Produits naturels.						
Beurre.	3,3	0,3	44	3,2	0,4	32
Bois commun.	4,9	0,4	38	4,3	0,5	27
Cacao.	0,6	0,1	61	»	»	»
Café	11,3	1,0	15	»	»	»
Céréales.	35.3	3,1	7	6,7	0,9	20
Chardons cardières.	1,9	0,2	55	1,9	0,2	43
Chevaux, mules, mulets et bestiaux. .	10,6	0,9	18	10,6	1,3	12
Cochenille.	0,8	0,1	60	»	»	»
Coton.	23,0	2,0	10	»	»	»
Eau-de-vie de vin	11,1	1,0	16	11,0	1,4	11
Fer.	5,3	0,5	33	1,1	0,1	49
Fruits à ensemencer.	7,9	0.7	24	7,9	1,0	18
Fruits oléagineux.	7,4	0,6	26	6,0	0,8	22
Fruits de table	5,0	0,4	36	4,3	0,5	28
Garance	9,9	0,9	19	9,8	1,2	14
Girofle	2,2	0,2	51	»	»	»
Huile d'olive	7,0	0,6	27	1,9	0,2	41
Huiles volatiles	5,0	0,4	37	3,6	0,5	31
Indigo.	6,2	0,5	29	»	»	»
Laines en masse.	5,3	0,5	34	»	»	»
Lin.	1,0	0,1	59	0,5	0,1	52
Mélasse	0,5	0,0	62	0,5	0,1	53
Œufs.	4,2	0,4	40	4,2	0,5	29
Peaux brutes et pelleteries. . . .	8,0	0,7	22	0,8	0,1	51
Poils propres à la filature et à la chap.	5,8	0,5	30	»	»	»
Poissons de mer.	3,1	0,3	45	3,1	0,4	33
Sels de marais ou de salines . . .	2,0	0,2	53	1,6	0,2	45
Soies	55,6	4,8	3	7,8	1,0	19
Sucre brut et terré	6,4	0,6	28	»	»	»
Tourteaux de graines oléagineuses. .	1,7	0,1	57	1,7	0,2	44
Viandes salées	3,1	0,3	46	2,6	0,3	36
Vins	51,8	4,5	5	51,2	6,5	4
Objets manufacturés.						
Armes.	3,9	0,3	42	2,3	0,3	38
Articles divers de l'indust. parisienne.	5,3	0,5	32	5,3	0,7	23
Chandelles	1,2	0,1	58	3,2	0,2	47
Couleurs	4,8	0,4	39	4,5	0,6	26
Coutellerie	1,7	0,1	56	1,2	0,2	48
Fils de coton et de laine.	3,6	0,3	43	2,0	0,3	40
Fils de lin et de chanvre	2,3	0,2	50	1,0	0,1	50
À reporter. . .	330,1	28,8	»	115,8	20,8	»

IMPORTATIONS (suite).

NOMS DES DENRÉES.	COMMERCE GÉNÉRAL.			COMMERCE SPÉCIAL.		
	Valeurs en millions.	Proportion p. 100.	Rang d'importance.	Valeurs en millions.	Proportion p. 100.	Rang d'importance.
Report. . . .	696,8	43,7	»	595,6	69,7	»
Nitrate de soude.	1,1	0,1	62	1,1	0,1	56
Peaux brutes.	31,4	2,6	12	28,3	3,3	9
Pelleteries.	1,9	0,2	56	1,8	0,2	50
Plomb.	12,4	1,0	22	9,5	1,1	19
Poils de porc et sanglier	1,1	0,1	60	1,2	0,1	54
Poils propres à la filature ou à la chap.	10,9	0,9	23	6,9	0,8	26
Potasse.	2,9	0,2	47	2,4	0,3	45
Quinquina (écorces de).	0,5	0,0	63	1,0	0,1	57
Rogues de morue et de maquereau. .	2,1	0,2	53	2,1	0,2	48
Soies	102,8	3,6	2	61,2	7,1	2
Soufre brut.	3,5	0,3	45	2,9	0,3	44
Suif brut et saindoux	9,3	0,8	26	8,0	0,9	22
Tabac en feuilles.	26,6	2,2	13	26,2	3,0	10
Zinc	5,0	0,4	39	5,0	0,6	34
Objets de consommation fabriqués.						
Armes.	2,8	0,2	48	0,4	0,1	60
Bimbeloterie et mercerie	4,9	0,4	40	3,3	0,4	41
Chapeaux de paille	4,0	0,3	42	3,5	0,4	40
Horlogerie.	14,3	1,2	20	7,3	0,8	25
Instrum. aratoires, limes, scies, outils.	2,5	0,2	50	1,6	0,2	52
Machines et mécaniques.	3,5	0,3	44	2,9	0,3	43
Tissus de coton	48,2	4,0	7	»	»	»
Tissus de laine	25,0	2,1	15	»	»	»
Tissus de lin ou de chanvre . . .	26,5	2,2	14	18,7	2,2	15
Tissus de soie	56,0	4,7	6	5,4	0,6	29
Autres marchandises.	97,0	88,1	»	62,0	7,1	»
Totaux.	1,192,9	100,0	»	867,4	100,0	»

EXPORTATIONS (suite).

NOMS DES DENRÉES.	COMMERCE GÉNÉRAL			COMMERCE SPÉCIAL.		
	Valeurs en millions.	Proportion p. 100.	Rang d'importance.	Valeurs en millions.	Proportion p. 100.	Rang d'importance.
Report. . . .	330,1	28,8	»	115,8	20,8	»
Horlogerie	7,9	0,7	23	2,3	0,3	37
Linge et habillements	16,1	1,4	13	15,3	0,9	10
Liqueurs	2,2	0,2	52	2,1	0,3	39
Machines et mécaniques.	5,5	0,5	31	5,1	0,6	24
Médicaments composés.	3,9	0,3	41	3,9	0,5	30
Modes.	5,0	0,4	35	4,9	0,6	25
Or battu, tiré, laminé, filé. . . .	1,9	0,2	54	1,9	0,2	42
Orfévrerie, bijouterie	7,5	0,7	25	6,3	0,8	21
Ouvrages en métaux.	10,8	0,9	17	10,3	1,3	13
Papier et ses applications	21,3	1,9	11	20,6	2,6	8
Parfumerie	9,0	0,8	20	8,9	1,1	15
Peaux ouvrées.	25,9	2,3	9	25,7	3,3	7
Peaux tannées, corroyées, mégissées, maroquinées	8,9	0,8	21	8,8	1,1	16
Plaqué.	2,8	0,2	48	2,7	0,3	35
Poteries, verres et cristaux. . . .	20,6	1,8	12	19,8	2,5	9
Savons.	2,7	0,2	49	2,7	0,3	34
Sucre raffiné.	15,0	1,3	14	8,3	1,1	17
Tabletterie, bimbeloterie, mercerie, papeteries, meubles et ouvrages en bois.	30,2	2,6	8	28,3	3,6	6
Tissus de coton	156,1	13,6	2	108,5	13,7	2
Tissus de laine	128,1	11,2	3	104,0	13,2	3
Tissus de lin et de chanvre. . . .	43,5	3,8	6	28,6	3,6	5
Tissus de poil	3,1	0,3	47	1,4	0,2	46
Tissus de soie et de fleuret. . . .	197,7	17,2	1	143,7	18,2	1
Autres marchandises.	91,1	7,9		62,5	7,9	»
Totaux. . . .	1,146,8	100,0	»	790,4	100,0	

Le tableau suivant indique les pays avec lesquels commerce la France : ils sont divisés en pays de provenance (importations) et pays de destination (exportations). Nous nous sommes bornés ici à donner les chiffres relatifs au commerce spécial, en négligeant ceux qui concernent le commerce général et qui offrent beaucoup moins d'intérêt.

IMPORTATIONS.

Rang en 1851.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL. *Valeurs exprimées en millions.* Moyenne des cinq années.	Valeurs officielles 1851.	Valeurs actuelles 1851.	Proportion p. 0/0 1851.
1	Etats-Unis.	128,0	122,5	109,9	15,7
2	Belgique.	94,4	101,3	113,6	13,0
3	Etats sardes, Monaco.	76,8	78,2	74,4	10,0
4	Angleterre.	61,7	66,4	69,1	8,5
5	Turquie.	42,1	38,8	33,5	5,0
6	Indes anglaises.	26,9	33,9	27,2	4,4
7	Association commerciale allemande.	36,4	33,3	38,1	4,3
8	Espagne.	31,0	30,7	26,7	3,9
9	Suisse.	23,5	24,0	23,1	3,1
10	Russie.	52,4	17,8	18,3	2,3
11	Deux-Siciles.	17,6	17,5	20,9	2,2
12	Algérie.	4,2	16,0	16,3	2,0
13	Autriche.	6,3	14,4	9,8	1,8
14	Norwége.	13,0	13,7	12,4	1,8
15	Pays-Bas.	12,4	13,5	13,8	1,7
16	Brésil.	9,6	12,6	12,3	1,6
17	Ile de la Réunion.	16,2	12,4	12,2	1,6
18	Martinique.	13,6	12,1	14,3	1,6
19	Côte occidentale d'Afrique.	9,0	11,6	4,6	1,5
20	Saint-Pierre et Miquelon, et Grande-Pêcherie.	10,7	11,2	12,8	1,4
21	Cuba et Porto-Rico.	9,6	11,1	14,7	1,4
22	Toscane.	10,5	9,3	9,7	1,2
23	Guadeloupe.	14,8	8,8	10,3	1,1
24	Etats barbaresques.	7,5	8,1	7,4	1,1
25	Rio de la Plata.	4,0	7,5	6,5	1,0
26	Egypte.	9,1	7,3	5,7	0,9
27	Haïti.	6,2	5,9	6,8	0,8
28	Mexique.	3,7	4,9	2,3	0,6
29	Suède.	5,3	4,5	4,7	0,6
30	Indes hollandaises.	5,0	4,5	4,8	0,6
31	Sénégal.	4,4	4,3	3,4	0,6
32	Villes anséatiques.	5,4	4,2	4,0	0,5
33	Possessions françaises dans l'Inde.	3,1	3,1	2,2	0,4
34	Pérou.	2,2	3,0	4,9	0,4
35	Vénézuéla.	2,2	2,5	2,7	0,3
36	Chine, Cochinchine, Océanie.	1,7	1,3	1,1	0,2
37	Chili.	4,8	1,2	1,3	0,2
38	Etats romains, Lucques.	2,2	1,2	2,2	0,2
39	Portugal.	1,7	1,2	1,3	0,2
40	Uruguay.	5,2	1,0	0,9	0,1
41	Philippines.	1,2	1,0	1,5	0,1
42	Grèce.	1,0	0,7	0,7	0,1
43	Nouvelle-Grenade.	1,0	0,6	0,5	0,0
44	Cayenne.	1,4	0,6	0,7	0,0
45	Danemarck.	1,4	0,5	0,5	0,0
46	Autres pays d'Afrique.	0,1	0,4	0,4	0,0
	A reporter.	254,8	433,0	734,0	58,4

EXPORTATIONS.

Rang en 1851.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPECIAL. *Valeurs exprimées en millions.* Moyenne des cinq années.	Valeurs officielles 1851.	Valeurs actuelles 1851.	Proportion p. 0/0 1851.
1	Angleterre.	171,0	277,9	203,3	22,5
2	Etats-Unis.	135,0	134,3	144,6	10,8
3	Belgique.	71,8	124,2	123,2	10,0
4	Algérie.	80,8	94,2	60,9	7,6
5	Etats-Sardes, Monaco.	51,2	65,4	59,0	5,3
6	Espagne.	69,6	61,8	53,7	5,0
7	Suisse.	49,9	61,1	55,3	5,0
8	Association commerciale allemande.	48,4	47,0	41,1	3,8
9	Brésil.	19,3	32,7	28,4	2,6
10	Martinique.	18,9	30,8	22,0	2,5
11	Turquie.	16,5	22,8	19,9	1,8
12	Chili.	12,4	21,9	19,8	1,8
13	Guadeloupe.	15,0	21,7	14,9	1,8
14	Mexique.	12,8	19,4	18,5	1,6
15	Pays-Bas.	10,8	17,9	13,8	1,6
16	Ile de la Réunion.	11,4	17,7	12,9	1,4
17	Deux-Siciles.	12,7	17,2	14,6	1,4
18	Villes anséatiques.	15,9	16,6	16,0	1,4
19	Russie.	16,9	16,2	17,6	1,3
20	Toscane.	14,2	16,0	15,1	1,3
21	Pérou.	8,8	15,3	14,9	1,2
22	Cuba, Porto-Rico.	9,9	14,2	13,7	1,2
23	Rio de la Plata.	5,7	10,6	9,9	0,9
24	Autriche.	3,8	6,5	6,9	0,5
25	Vénézuéla.	2,6	6,1	4,7	0,5
26	Sénégal.	7,1	6,0	4,1	0,5
27	Ile Maurice et Cap de Bonne-Espérance.	4,8	5,9	4,9	0,5
28	Saint-Pierre, Miquelon et Grande pêcherie	6,0	5,8	5,1	0,5
29	Possessions danoises en Amérique.	3,2	5,6	5,0	0,5
30	Haïti.	4,1	5,1	3,2	0,4
31	Egypte.	4,9	4,8	4,5	0,4
32	Etats-Romains, Lucques.	3,3	4,4	4,0	0,4
33	Uruguay.	2,8	4,3	3,6	0,4
34	Etats barbaresques.	2,2	3,5	2,8	0,3
35	Portugal.	2,4	3,3	3,2	0,3
36	Indes anglaises.	2,9	2,8	2,9	0,2
37	Cayenne.	2,5	2,6	2,0	0,2
38	Nouvelle-Grenade.	3,3	2,5	2,5	0,2
39	Grèce.	2,2	2,4	2,3	0,2
40	Norwége.	1,6	2,1	2,4	0,2
41	Danemarck.	1,9	1,5	1,4	0,1
42	Côte occidentale d'Afrique.	0,7	1,1	1,0	0,0
43	Possessions anglaises en Amérique.	0,6	1,1	1,3	0,0
44	Indes hollandaises.	1,0	1,0	0,8	0,0
45	Suède.	1,1	1,0	1,1	0,0
46	Guatimala.	0,3	0,6	0,6	0,0
	A reporter.	800,8	780,8	764,6	100,0

IMPORTATIONS (Suite).

Rang en 1851.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL. *Valeurs exprimées en millions.* Moyenne des cinq années.	Valeurs officielles 1851.	Valeurs actuelles. 1851.	Proportion p. 0/0 1851.
	Report.	800,8	780,8	764,6	100,0
47	Equateur	0,2	0,3	0,3	0,0
48	Guatimala.	0,4	0,2	0,2	0,0
49	Mecklembourg-Schwerin.	0,7	0,0	0,0	0,0
50	Possessions danoises en Amérique.	0,2	0,0	0,0	0,0
51	Possessions hollandaises en Amérique	0,1	0,0	0,0	0,0
52	Hanovre.	0,1	0,0	0,0	0,0
53	Bolivia	0,1	0,0	0,0	0,0
54	Ile Maurice et Cap de Bonne-Espérance. . .	0,0	0,0	0,0	0,0
55	Possessions anglaises en Amérique.	0,0	0,0	0,0	0,0
	Totaux.	802,6	781,3	765,1	100,0

Quoique notre commerce extérieur soit, à notre avis, susceptible de se développer avec plus de rapidité, si notre législation douanière était plus conforme aux vrais principes de la science économique, il y a lieu cependant de s'applaudir de la marche ascendante qu'il présente. Malheureusement, on n'en saurait dire autant de l'état de notre marine commerciale. Notre navigation est dans un état d'abaissement déplorable; ce mal est le résultat de notre système protectionniste. «En 1789, fait observer L. Reybaud, nos divers ports réunis présentaient une navigation de 500 mille tonneaux, et, aujourd'hui, à 52 années d'intervalle, ce chiffre s'est à peine élevé à 680 mille tonneaux. En 1835, l'effectif de notre marine marchande se composait de 15,599 navires jaugeant 680,631 tonneaux, et en 1840, on ne comptait plus que 14,800 navires. Maintenant si l'on décompose les éléments de cet effectif, les choses se

EXPORTATIONS (Suite).

Rang en 1851.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL. *Valeurs exprimées en millions.* Moyenne des cinq années.	Valeurs officielles 1851.	Valeurs actuelles, 1851.	Proportion p. 0/0 1851.
	Report.	1,121,3	945,0	1,156,4	100,0
47	Possessions françaises dans l'Inde. . . .	0,4	0,3	0,3	0,0
48	Hanovre.	0,3	0,3	0,3	0,0
49	Meklembourg-Schwerin.	0,3	0,2	0 3	0,0
50	Autres pays d'Afrique	0,2	0,2	0,1	0,0
51	Equateur	0,2	0,2	0,2	0,0
52	Bolivia.	0,2	0,2	0,2	0,0
53	Chine, Cochinchine et Océanie.	0,5	0,1	0,2	0,0
54	Philippines.	0,2	0,1	0,1	0,0
55	Possessions hollandaises en Amérique. . .	0,0	0,0	0,0	0,0
	Totaux.	1,123,6	946,6	1,158,1	100,0

présentent sous un aspect plus affligeant encore. Sur ces 15,000 navires, on en trouve 10,000 au-dessous de 30 tonneaux et 3,000 entre 30 et 100 tonneaux. Qu'on juge de ce qu'il reste en bâtiments de quelque importance. Autrefois les navires de 600 tonneaux et au delà étaient assez nombreux; c'est à peine aujourd'hui si l'on en trouve quelques rares échantillons au sein de nos ports. »

Le mouvement maritime de la France en 1851, tant avec ses colonies qu'avec l'étranger, à la voile et à la vapeur, a occasionné 34,636 voyages. La jauge totale des navires employés a été de 4,088,000 tonneaux. La part du pavillon français dans ce mouvement, a été de 44 pour cent (15,239) sur le nombre des voyages, et de 42 pour cent (1,716,960) en ce qui concerne le tonnage. Voici, rangées par ordre d'importance, les douze puissances avec lesquelles notre navigation

maritime a présenté le plus d'activité en 1851, et la part proportionnelle afférente au pavillon français avec chacune d'elles.

NOMS.	TONNAGE TOTAL.	TONNAGE du pavillon français.	PART proportionnelle du pavillon franç.
Angleterre	1,657,983	397,916	24 0/0
Etats-Unis	355,400	14,216	4
Etats-Sardes.	170,096	86,749	51
Norwége.	141,347	4,244	3
Deux-Siciles.	129,714	49,291	38
Turquie.	129,523	100,758	78
Espagne.	118,420	43,815	37
Russie	88,558	24,796	28
Pays-Bas	70,185	30,881	44
Toscane.	67,807	44,075	65
Suède.	64,346	3,861	6
Brésil.	62,103	49,681	80

On voit par là que le Brésil et la Turquie sont les seuls Etats importants à l'égard desquels notre pavillon ait la supériorité. Si l'on envisage séparément notre navigation à voile et notre navigation à vapeur, il faut reconnaître que celle-ci offre un accroissement assez notable. Dans la navigation de concurrence hors d'Europe, elle a, en 1851, compté 50,000 tonneaux contre 24,000 en 1850. Mais qui ne sait combien la France se trouve distancée par l'Angleterre et les États-Unis sous le rapport de la marine marchande à vapeur?

Le mouvement général des marchandises et des denrées de tout genre, expédiées par le grand et le petit cabotage, a représenté 2,069,851 tonnes en 1850, et 2,121,520 tonnes en 1851. Sur ce dernier chiffre, 1,546,333 tonnes forment la part de l'Océan, et 575,187 celle de la Méditerranée. Sur 190,284 tonnes expédiées d'une mer dans l'autre en 1851, la part des ports de l'Océan a été de 59,881 tonnes, et celle des ports de la Méditerranée de 130,403. Sur les 2,121,520 tonnes de marchandises transportées par cabotage en 1851, le port de Bordeaux en a expédié 190,061; Marseille, 164,344; le Havre 141,327; Rouen, 122,534; Cette, 92,306; Nantes, 89,043. Parmi les ports de destination, Rouen vient en première ligne. Il a reçu 267,000 tonnes. Marseille vient ensuite avec 243,323. Bordeaux en a reçu 179,194; le Havre, 138,363; Nantes, 121,298; Dunkerque 109,428.

Les navires employés, soit d'une mer dans l'autre, soit d'un port à

un autre de la même mer, au transport des 2,121,520 tonnes de marchandises ci-dessus, ont effectué 76,010 voyages et représentent ensemble 2,675,054 tonneaux de jauge. Dans ce total, le grand cabotage est compr pour 1,196 voyages, et 162,372 tonneaux, ce qui représente une moyenne de 136 tonneaux par navire. Le petit cabotage a employé 74,814 navires jaugeant 2,512,682 tonneaux. La moyenne du tonnage par navire a été, dans l'Océan, de 30 tonneaux, et de 53, dans la Méditerranée. Sur les 76,010 navires expédiés avec chargement (grand et petit cabotage réunis), Nantes en compte 7,678; Bordeaux, 6,444; Brest, 4,510; Marseille, 3,195; Le Havre, 2,425; et Libourne, 2,133.

Ce serait ici le lieu de parler de nos pêcheries; mais il nous suffira de dire qu'elles suivent la décadence de notre navigation commerciale. Sans les encouragements ruineux que le gouvernement paie aux navires qui se livrent à la grande pêche, celle-ci serait complétement abandonnée.

Parmi les institutions qui se rattachent à l'industrie et au commerce, nous ne ferons que nommer les Chambres de commerce, et les Chambres consultatives des arts et manufactures établies dans tous les principaux centres industriels de la France, le Comité consultatif des arts et manufactures établi auprès du ministère du commerce et de l'agriculture, et le Conseil général du commerce, des manufactures et de l'agriculture, composé de membres pris dans tous les départements qui se réunissent en session, toutes les fois que le gouvernement juge à propos de les consulter. Ces Chambres et ces Conseils, qui devraient former la représentation de tous les intérêts économiques du pays, n'ont guère été jusqu'à présent que les organes d'intérêts étroits et exclusifs; aussi leur influence est-elle à peu près nulle. Un établissement que nous mentionnerons avec éloge, car celui-là rend de véritables services, est la Société impériale pour l'encouragement de l'industrie et du commerce. Cette société, fondée en 1802, a réuni et réunit dans son sein les noms les plus honorables dans la science, dans l'administration et dans l'industrie. C'est une association libre, qui se recrute elle-même. Elle ouvre des concours et décerne des prix pour les inventions utiles. Le gouvernement actuel est entré dans cette voie, qui est l'une des meilleurs manières de promouvoir le progrès de l'industrie,

en proposant des prix importants pour la solution des grands problèmes industriels.

Le *Conservatoire des arts et métiers*, créé par la Convention nationale, constitue à cette heure, par la nature et la variété de l'enseignement qui y est donné, ainsi que par la richesse de ses collections spéciales, une véritable *faculté de l'industrie*. On y compte 11 chaires : de physique, de chimie et de mécanique appliquée aux arts, d'économie industrielle, de géométrie descriptive, de dessin appliqué aux machines, de législation industrielle, d'agriculture, de zootechnie et de céramique.

Après le Conservatoire nous devons citer, comme les principaux établissements d'instruction industrielle qui existent chez nous, l'École de commerce, l'École centrale des arts et manufactures et le Collége Chaptal. Ces trois établissements sont situés à Paris. Les deux premiers sont des institutions privées, mais soutenues par le gouvernement : le dernier a été créé par la ville. Ces établissements remplissent parfaitement le but pour lequel ils ont été institués. Nous n'en saurions dire autant des trois Écoles d'arts et métiers établies à Aix, à Angers et à Châlons-sur-Marne, ainsi que des Écoles pour l'exploitation des mines fondées à Alais (Gard) et à Saint-Etienne (Loire).

Maintenant nous devons parler des institutions de crédit qui existent en France; car le crédit, comme personne ne l'ignore, est pour ainsi dire l'âme de tout le mouvement industriel dans nos sociétés modernes. En France, le crédit a été érigé en monopole absolu. La Banque de France a seule le privilége d'émettre des billets à vue et au porteur. Avant 1848, il y avait, dans plusieurs de nos grands centres industriels, des Banques également privilégiées, mais indépendantes de la Banque de Paris : celle-ci les a absorbées. Ce monopole injustifiable est, à nos yeux, la cause la plus puissante de la lenteur des progrès de la France dans les voies de la prospérité matérielle, comparativement à la Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique. Le tableau suivant indique les opérations faites et les produits bruts perçus par la Banque de France et ses succursales pendant les années 1849, 1850 et 1851.

MONTANT DES OPÉRATIONS.	PRODUITS BRUTS DES OPÉRATIONS.

	MONTANT DES OPÉRATIONS.			PRODUITS BRUTS DES OPÉRATIONS.		
	1849.	1850.	1851.	1849.	1850.	1851.
OPÉRATIONS COMMERCIALES A PARIS.						
Escompte du papier de commerce.	255,9 3,462	316,612,254	359,720,903	1,302,954 49	1,483,223 91	1,471,302 80
Avances sur actions des canaux.	1,359 653	6,373,000	7,716,300	44,281 65	58,837 40	61,869 20
Avances sur rentes.	20,1 8,900	60,237,750	31,0 9,576	966,259 65	620,509 17	275,106 73
Escompte de bons du Trésor.	»	»	78,998	» »	» »	112 90
Escompte de bons [illegible].	2,701,454	»	»	46,053 94	» »	» »
Escompte de traites de coup[illegible].	12 ,155,317	81,611,562	142,073,893	96,171 68	72,914 50	108,939 24
Escompte de bons de la Monnaie.	34 ,31,000	27,220,000	9,139,800	222,697 51	81,632 45	30,637 30
Avances sur lingots.	»	»	»	» »	» »	3,822 »
Bénéfices sur la vente de l'or	»	»	»	51,203 25	50,815 25	2,188 60
Primes sur matières d'argent.	»	»	»	8,790 30	8,628 50	15 173 40
Droits de garde.	»	»	»	» »	82,125 70	141,505 05
Commissions sur les billets à ordre.	»	»	»	» »	» »	» »
TOTAL.	45 ,33,225	516,050,766	549,788,470	2,736,425 47	2,459,246 18	2,111,077 24
OPÉRATIONS COMMERCIALES DES SUCCURSALES.	780 [illegible],960	853,994,045	967,762,896	4,332 314 »	3,981,192 20	2,711,133 15
TOTAL de ces deux natures de produits.	1,216,49 ,585	1,369,044,811	1,517,551,366	7,070,739 47	6,390,439 17	5,822,210 39
Opérations avec le Trésor.	100,000,000	100,000,000	125,000,000	1,904,656 97	2,153,529 14	2,022,582 31
Opérations avec la ville de Marseille.	1,0 3,700	1,0 3,000	»	36,466 65	5,647 20	» »
Opérations avec la ville de Paris.	8,0 ,700	»	10,00 ,000	116,033 30	» »	13,444 11
Opérations avec le département de la Seine	3,00 ,700	»	»	100,000 »	» »	» »
Recouvrements sur les effets en souffrance.	»	»	»	» »	» »	1,131,024 19
Intérêts perçus sur des débiteurs de la Banque	»	»	»	» »	» »	18,725 31
Intérêts sur les actions du Comptoir national	»	»	»	12,000 »	14,000 »	16,000 »
TOTAL.	»	»	»	12,000 »	14,000 »	1,165,749 53
Rentes appartenant à la Banque.	»	»	»	3,130,436 »	» »	» »
Rentes appartenant aux anciennes Banques départementales.	»	»	»	504,089 »	3,941,625 »	3,974,349 »
TOTAL.	»	»	»	3,134,525 »	3,941,625 »	3,974,349 »

Dans le tableau ci-dessus, les opérations des 27 succursales de la Banque alors en activité sont présentées en bloc. Il est intéressant de connaître pour combien chacune d'elles est entrée dans ce total En voici le relevé pour les années 1850 et 1851.

	1850.	1851.		1850.	1851.
Angers.	»	3,768,000	Metz.	10,722,000	14,576,000
Angoulême . . .	22,665,000	24,871,000	Montpellier. . .	30,375,000	29,706,000
Besançon. . . .	49,159,000	48,964,000	Mulhouse. . . .	25,933,000	23,338,000
Bordeaux. . . .	50,714,000	64,808,000	Nantes	28,385,000	33,960,000
Caen.	15,568,000	16,032,000	Nîmes	29,406,000	30,990,000
Châteauroux . .	3,640,000	4,986,000	Orléans.	9,581,000	8,051,000
Clermont	3,651,000	5,559,000	Reims	23,969,000	26,245,000
Grenoble	4,895,000	7,001,000	Rouen	39,017,000	39,672,000
Havre (Le). . .	46,831,000	47,644,000	Saint-Étienne. .	28,586,000	31,190,000
Lille	42,377,000	50,006,000	Saint-Quentin. .	40,177,000	33,566,000
Limoges	2,242,000	5,666,000	Strasbourg . . .	19,636,000	14,738,000
Lyon.	52,078,000	51,106,000	Toulouse	27,486,000	32,672,000
Mans (Le) . . .	31,979,000	27,066,000	Valenciennes . .	43,106,000	48,892,000
Marseille	169,910,000	182,579,000			
			Total. . . .	852,984,000	907,782,000

Une autre institution de crédit que nous ne pouvons passer sous silence est celle des Comptoirs d'escompte. L'établissement de ces comptoirs a été l'une des plus utiles créations de la République, au moment même de la grande crise commerciale déterminée par la Révolution. Le capital argent de ces comptoirs fut fourni par des actionnaires, qui en furent aussi les seuls administrateurs. L'Etat et les villes n'y intervinrent que pour garantir deux tiers dans les pertes, mais à la liquidation seulement. Le nombre des comptoirs ainsi fondé, s'est élevé à 65; mais lorsque la crise fut passée, une vingtaine d'entre eux cessèrent leurs fonctions. Il suffit pour donner une idée des services qu'ont rendu ces établissements, de citer le montant des effets escomptés. Il a été en 1848, de 343,610,000 francs; de 346,190,000; et en 1850, de 371,830,000 : et cela avec un capital en espèces de 4,230,535 francs seulement.

La Caisse des dépôts et consignations peut, jusqu'à un certain point, être placée au rang des institutions de crédit. Elle reçoit d'abord, ainsi que l'indique son nom, les fonds provenant des consignations judiciaires. C'est là sa fonction primitive et l'objet même de son institution. La caisse paie l'intérêt de ces fonds, à raison de 3 pour cent, à

partir du soixantième jour de la date de la consignation. Outre les consignations judiciaires, elle peut encore recevoir les dépôts volontaires des particuliers, des départements, des communes et des établissements publics. Elle bonifie un intérêt de 2 pour 0/0 aux particuliers, et de 3 pour 0/0 aux départements, communes et établissements publics. Elle est encore chargée du placement des fonds provenant des caisses d'épargne dont tous les dépôts lui sont remis. En 1847, ces fonds ne s'élevaient pas à moins de 400 millions. Une loi récente lui a aussi confié l'administration de la caisse des retraites pour la vieillesse. Enfin la caisse des dépôts et consignations remplit encore d'autres fonctions moins importantes qu'il n'entre pas dans notre cadre de décrire. Le mode d'emploi des fonds remis à la caisse est malheureusement fort restreint. C'est surtout en achetant des rentes sur l'Etat qu'elle utilise les sommes qui lui sont versées. Parfois aussi elle fait des avances soit au Trésor, soit aux receveurs généraux des finances, soit à quelques entreprises d'utilité publique. Elle fait en outre des prêts aux départements et aux communes, lorsque leurs emprunts ont été autorisés par une loi. Le total des fonds confiés à la caisse des dépôts et consignations, au 31 décembre 1851, s'élevait à 339,944,236 fr. 45 c. A cette même époque, ils se trouvaient ainsi représentés :

Placés au Trésor à l'intérêt de 3 1/2 p. 0/0.	48,742,963	63
Placés au Trésor à l'intérêt de 5 p. 0/0 (fonds provenant des caisses d'épargne).	158,000,745	55
Prêts aux départements, communes et établissements publics.	34,930,626	94
Avances à la Légion d'honneur, au taux de 4 1/2.	2,213,432	95
Créances diverses	64,264	20
Valeurs diverses en caisse.	95,992,203	18
Total.	339,944,236	45

Après avoir exposé les éléments matériels les plus importants de la prospérité de la France, nous allons passer rapidement en revue ses ressources financières. Pour cela, nous n'avons rien de mieux à faire que de reproduire les grandes divisions et les principaux chapitres de son budget, recettes et dépenses. Voici les prévisions du budget pour l'année 1853.

DÉPENSES.

I.	***Dette publique.***		
	Dette consolidée, 4 1/2 p. 0/0 (nouveau)		**156,066,212 fr.**
	— 4 1/2 p. 0/0 (ancien)		895,302
	— 4 p. 0/0		2,371,911
	— 3 p. 0/0		64,495,988
	Fonds d'amortissement		**64,545,864**
	Emprunts spéciaux pour canaux et travaux divers		8,960,300
	Intérêts de capitaux remboursés à divers titres		29,000,000
	Dette viagère		45,979,000
			372,314,577 fr.
II.	***Dotations.***		
	Prince-Président de la République		**12,000,000 fr.**
	Sénat		2,524,380
	Conseil d'État		731,800
	Corps législatif		2,012,400
			17,268,580 fr.
III.	***Services généraux des ministères.***		
	Ministère d'État		**12,145,650 fr.**
	Ministère de la Justice		26,628,015
	Ministère des Affaires étrangères		9,169,600
	Ministère de l'Instruction publique et des Cultes		**66,490,331**
	1. Instruction publique	22,333,323	
	2. Cultes	44,157,008	
	Ministère de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce		**147,978,226**
	1. Services imputables sur les fonds généraux du budget	49,172,526	
	2. Dépenses départementales imputables aux ressources spéciales	98,805,700	
	Ministère de la Police générale		3,992,690
	Ministère des Travaux publics		**123,315,776**
	1. Service ordinaire	58,982,442	
	2. Service extraordinaire	64,333,334	
	Ministère de la Guerre		**324,232,663**
	Ministère de la Marine et des Colonies		117,181,001
	1. Service maritime	93,413,881	
	2. Service colonial	21,362,200	
	3. Travaux extraordinaires	2,405,000	
	Ministère des Finances		29,317,868
			860,591,850 fr.
IV.	***Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics***		151,095,334 fr.
	Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes		83,942,983 fr.
	Total général des dépenses		**1,485,013,324 fr.**

RECETTES.

I.	*Contributions directes.*	
	Contribution foncière	261,481,414 fr.
	— personnelle et mobilière	63,432,051
	— des portes et fenêtres	37,223,284
	— des patentes	50,766,534
	Taxe de premier avertissement	830,000
		413,733,283 fr.
II.	*Enregistrement, timbre et domaines.*	
	Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques et perceptions diverses	215,000,000 fr.
	Droits de timbre	51,500,000
	Revenus et prix de vente des domaines	12,760,000
	Prix de vente d'objets mobiliers	3,221,608
	Produits d'établissements spéciaux affermés ou régis par l'État.	1,652,646
		284,134,254 fr.
III.	*Produits des forêts et de la pêche*	34,420,580 fr.
IV.	*Douanes et sels.*	
	Droits de marchandises diverses	85,487,000 fr.
	— sucres coloniaux	24,400,000
	— sucres étrangers	16,000,000
	— douanes à l'exportation	2,600,000
	— navigation	2,959,000
	— et produits divers de douanes	2,346,000
	Taxe de consommation des sels, perçue dans le rayon des douanes	27,580,000
		161,372,000 fr.
V.	*Contributions indirectes.*	
	Droits sur les boissons	117,000,000 fr.
	Taxe de consommation des sels, perçue hors du rayon des douanes	5,220,000
	Droits de fabrication sur les sucres indigènes	34,650,000
	Produit de la vente des tabacs	127,000,000
	— des poudres à feu	6,400,000
	Droits divers et recettes à différents titres	34,500,000
		324,770,000 fr.
VI.	*Produits des postes*	50,809,000 fr.
VII.	*Revenus divers*	18,640,156 fr.
VIII.	*Produits divers*	14,570,083 fr.
	A reporter	1,271,448, 756 fr.

Report.	1,271,448,756 fr.
IX. Ressources spéciales.	
Versements des compagnies de chemins de fer en capital et intérêts sur les prêts qui leur ont été faits par le Trésor. . .	2,588,635
Remboursement à faire par les compagnies des chemins de fer de Paris et de Lyon	27,184,000
	29,772,635 fr.
Total général des recettes.	1,301,221,391 fr.

D'où il résulte que les dépenses présentent sur les recettes un excédant de 183,791,333 francs.

La Dette flottante, au 1er janvier 1852, présentait un total de 614,980,561 fr. 33 c., savoir : Bons du Trésor, 127,195,993 fr. 52 c. Effets divers à payer, fonds en dépôt et comptes courants, 441,895,136 fr. 65 c. Avances des receveurs généraux, 45,889,431 fr. 16 c. A la même époque, le compte des cautionnements en numéraire s'élevait à la somme de 240,773,382 francs.

Notre cadre ne nous permet pas d'entrer dans d'autres détails au sujet de la situation financière du pays. Mais pour qui sait lire cette espèce de documents, les chiffres que nous donnons ont un sens très-clair et très-précis.

Passons maintenant à la situation militaire de la France. Il est, selon nous, parfaitement inutile de prendre un ton dithyrambique pour célébrer la valeur et la gloire des armes françaises. L'Europe n'a pas oublié les guerres de la Révolution et de l'Empire. Elle sait de quoi nos soldats sont capables, et assurément elle ne pense pas que ceux qui sont aujourd'hui sous les drapeaux aient dégénéré de leurs pères. Nous nous bornerons donc aux faits statistiques.

L'état militaire d'une nation varie nécessairement en raison des circonstances politiques. L'effectif de l'armée entretenue sous les drapeaux, pendant l'année 1849, avait été en moyenne de 450,840 hommes. En 1850, ce chiffre a été réduit à 416,691. Au 1er janvier 1851, cet effectif était descendu à 406,969 hommes, savoir : 335,256 dans le corps de l'intérieur, et 71,713 dans le corps de l'armée d'Afrique. A la même époque, la réserve se composait de 69,787 hommes. Ainsi nos forces militaires présentaient alors un total de 476,756 hommes.

L'infanterie comprend 100 régiments, savoir : 75 d'infanterie de li-

gne et 25 d'infanterie légère. Il y faut ajouter 20 bataillons de chasseurs à pied, naguère appelés chasseurs de Vincennes, 3 régiments de zouaves, 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique, 9 compagnies de fusiliers de discipline, 2 régiments de la légion étrangère, 3 bataillons de tirailleurs indigènes (Algérie), 3 compagnies de sous-officiers vétérans et 3 compagnies de fusiliers vétérans.

L'arme de la cavalerie se compose de 12 régiments de cavalerie de réserve, dont 2 de carabiniers et 10 de cuirassiers ; de 20 régiments de cavalerie de ligne, dont 12 de dragons et 8 de lanciers ; de 26 régiments de cavalerie légère, savoir : 1 régiment des guides, 12 de chasseurs, 9 de hussards et 4 de chasseurs d'Afrique. On compte encore 3 régiments de spahis et 4 compagnies de cavalerie de remonte.

L'artillerie comprend 15 régiments de 16 batteries chacun, 1 régiment de pontonniers, 13 compagnies d'ouvriers d'artillerie, 4 escadrons du train des parcs d'artillerie, et 5 compagnies de canonniers vétérans. L'arme du génie se compose de 3 régiments, de 2 compagnies d'ouvriers et d'une compagnie de vétérans du génie. Il y faut rattacher un bataillon d'ouvriers d'administration composé de 6 compagnies, 3 compagnies d'ouvriers des équipages militaires, et 5 escadrons du train.

La gendarmerie, quoique son service soit spécial à l'intérieur, remplit un rôle important dans notre effectif militaire. Elle comprend 25 légions pour le service des départements, 4 compagnies de gendarmerie coloniale, une légion pour le service de l'Algérie, 2 bataillons de gendarmerie d'élite, 2 bataillons et 2 escadrons de garde de Paris. Les 5 compagies de sapeurs-pompiers qui existent dans la capitale prennent rang avec la gendarmerie.

L'état-major général de l'armée comprend 6 maréchaux de France, 80 généraux de division et 160 généraux de brigade soit en activité, soit en disponibilité. Il y a en outre dans le cadre de réserve, 69 généraux de division et 172 généraux de brigade. Le corps de l'état-major comprend 560 officiers, savoir : 30 colonels, 30 lieutenants-colonels, 100 chefs d'escadron, 300 capitaines et 100 lieutenants. Le corps de l'intendance militaire se compose de 28 intendants, 140 sous-intendants et 78 adjoints à l'intendance.

Pour terminer ce qui concerne l'armée, nous devons mentionner les

diverses écoles militaires. Au premier rang, nous trouvons l'Ecole d'application du génie et de l'artillerie à Metz, qui se recrute parmi les jeunes gens qui sortent de l'École polytechnique, l'École d'application d'état-major établie à Paris, et l'École militaire de Saint-Cyr, près Versailles. Cette dernière école forme des officiers pour l'infanterie, la cavalerie, le corps impérial d'état-major et l'infanterie de marine. On n'y entre que par voie de concours. L'Ecole d'application d'état-major se recrute parmi les élèves de l'École polytechnique, les premiers élèves sortant de Saint-Cyr, et les sous-lieutenants ayant au moins un an de grade et ne dépassant pas l'âge de 25 ans. A l'exception des élèves sortant de l'École polytechnique, les autres n'entrent à l'École d'état-major que par la voie du concours. Après ces établissements nous citerons le Collége impérial militaire de La Flèche (Sarthe), l'École impériale de cavalerie à Saumur (Maine-et-Loire), les 9 écoles d'artillerie établies à Douai (Nord), Metz (Moselle), Strasbourg (Bas-Rhin), Besançon (Doubs), Lyon (Rhône), La Fère (Aisne), Vincennes (Seine), Rennes (Ille et Vilaine) et Toulouse (Haute-Garonne), ainsi que les 3 écoles régimentaires du génie de Metz, de Montpellier (Hérault) et d'Arras (Pas-de-Calais). Nommons encore les établissements organisés à Lyon, Montpellier, Metz, Arras et Strasbourg, et destinés à former des moniteurs pour les cours de gymnastique qui ont lieu dans tous les corps de l'armée, l'Ecole de trompettes de Saumur et le Gymnase musical militaire de Paris.

La France ne saurait vraisemblablement prétendre à occuper le premier rang parmi les puissances maritimes de l'Europe. Elle est obligée de céder le rang à la Grande-Bretagne qui, à cause de sa situation insulaire ainsi que de ses vastes et nombreuses colonies, est tenue d'augmenter ses forces navales à proportion de l'accroissement maritime des autres puissances de manière à maintenir constamment la supériorité dont elle jouit à cette heure sans conteste. Néanmoins notre pays se doit, sous le rapport maritime de ne rester inférieur à aucun État de l'Europe, la Grande-Bretagne exceptée. Les gouvernements de la Restauration et de Juillet avaient, le premier surtout, singulièrement négligé la marine, afin de complaire à l'Angleterre. Le gouvernement actuel fait au contraire les plus louables efforts pour rendre à la France ce haut rang maritime qu'elle a eu deux fois, sous Louis XIV

et sous Louis XVI. Voici quelle est, d'après l'*Annuaire de la Marine pour l'année* 1852, la situation des forces navales de la France :

BATIMENTS A VOILES A FLOT. — *Vaisseaux de ligne.* — Vaisseaux du premier rang, de 120 canons, 5 ; de 112 canons, 1. — Du deuxième rang, de 110 à 100 canons, 4. — Du troisième rang, de 90 à 82 canons, 9. — Du quatrième rang, de 80 canons, 6. — Total, 25.

Frégates. — Frégates du premier rang, de 60 canons, 11. — Du deuxième rang, de 52 à 50 canons, 14. — Du troisième rang, de 46 à 40 canons, 12. — Total, 37.

Corvettes. — Corvettes à gaillards, de 30 à 28 canons, 12. — Corvettes à batterie barbette, de 24 à 14 canons, 15. — Total, 27.

Bricks. — Bricks de première classe, de 20 à 16 canons, 21. — Bricks-avisos, de 10 canons 18. — Total 39.

Bâtiments légers. — Canonnières-Bricks, de 4 canons, 8. — Goëlettes, de 6 canons, 23 — Cutters, de 6 à 4 canons, 10. — Chebeck, de 4 canons, 1. — Total, 42.

Bâtiments de transport. — Bâtiments de 800 tonneaux, 11 ; de 600 tonneaux, 3 ; de 550 tonneaux, 3 ; de 500 tonneaux, 2 ; de 300 tonneaux, 3 ; de 260 tonneaux, 1 ; de 200 tonneaux 3 ; de 150 tonneaux, 2 ; de 90 tonneaux, 1 ; de 50 tonneaux, 1. — Total, 30.

BATIMENTS A VAPEUR A FLOT. — Le NAPOLÉON, *vaisseau* de 960 chevaux et de 90 canons.

Frégates. — Frégates de 650 chevaux, 2 ; de 540 chevaux, 1 ; de 460 chevaux, 16. — Total, 19.

Corvettes. — Corvettes de 400 chevaux, 4 ; de 320 chevaux, 2 ; de 300 chevaux, 6 ; de 260 chevaux, 1 ; de 220 chevaux, 15. — Total, 28.

Avisos. — Avisos de 200 chevaux, 6 ; de 180 chevaux, 23 ; de 172 chevaux, 1 ; de 160 chevaux, 23 ; de 120 chevaux, 12 ; de 100 chevaux, 3, de 80 chevaux, 3 ; de 70 chevaux, 1 ; de 60 chevaux, 2 ; de 50 chevaux, 1 ; de 30 chevaux, 2 ; de 20 chevaux, 1. — Total, 57.

BATIMENTS MIXTES A FLOT. — Le CHARLEMAGNE, *vaisseau* de 450 chevaux et de 90 canons. — *Frégate* de 220 chevaux, 1 ; — *Corvettes* de 120 chevaux, 2. — *Aviso* de 30 chevaux, 1.

BATIMENTS A VOILES EN CONSTRUCTION. *Vaisseaux de ligne :* 1 du premier rang ; 9 du deuxième rang ; 10 du troisième rang.

Frégates : 5 du premier rang ; 10 du deuxième rang ; 3 du troisième.

Corvettes à gaillards, 4.

Bricks de première classe, 4.

BATIMENTS A VAPEUR EN CONSTRUCTION. — *Corvettes* de première classe de 400 chevaux, 3. — *Avisos* de 120 chevaux, 2 ; de 60 chevaux, 1 ; de 20 chevaux, 1.

La marine a, comme l'armée de terre, ses écoles spéciales, que nous devons nommer. L'École navale, particulièrement destinée à former des officiers de marine, est établie à bord le vaisseau *le Borda*, en rade de Brest. Les élèves, au nombre de 180 à 200, n'y sont admis qu'à la suite d'un concours. Une Ecole du génie maritime est établie à Lorient. Cette ville possède encore, ainsi que Brest et Toulon, des Écoles d'artillerie de marine. Une Ecole de pyrotechnie a été établie à Toulon, en 1841. Il existe dans les principaux ports de l'Empire, des écoles

d'hydrographie. Enfin Brest, Toulon et Rochefort ont des écoles de maistrance, destinées à former des maîtres et contre-maîtres pour les diverses professions relatives aux constructions navales.

Si la France, à partir de l'époque des guerres de Charlemagne, s'est placée au-dessus de toutes les nations européennes par sa gloire militaire, elle a conquis aussi depuis longtemps le premier rang par sa gloire littéraire. Il serait ridicule de notre part d'énumérer ici les grands noms qui ont valu à notre pays cette supériorité incontestable, à notre langue sa rapide diffusion chez tous les peuples lettrés, et aux idées françaises cette influence tellement prodigieuse qu'elles ont agité la vieille Europe dans ses fondements, et qu'à cette heure encore les gouvernements oppresseurs ne tournent qu'en tremblant les yeux vers la France, tandis que les peuples la regardent avec espoir, comme le lieu d'où doit venir pour eux la force qui fera triompher le droit.

Malgré tout l'éclat dont la France brille sous le rapport littéraire, malgré l'activité intellectuelle qui caractérise la plus grande partie de ses populations, il faut avouer que l'instruction élémentaire y est moins répandue que chez quelques autres nations européennes. La période orageuse de la Révolution, la période guerrière de l'Empire, ne permirent guère aux gouvernements de cette époque de s'occuper de cette grande question de l'instruction et de l'éducation des masses. La Restauration s'en occupa fort peu, mais par d'autres motifs. Sous le gouvernement de Juillet, cette grande question a été plutôt agitée que résolue et c'est ce que l'on peut dire encore aujourd'hui.

En 1830, on ne comptait que 27,365 écoles soit publiques, soit privées, fréquentées par 969,340 jeunes garçons. La statistique de 1843 a constaté que le nombre des écoles s'élevait à 42,551 dont 34,890 écoles communales, et le nombre des élèves garçons à 2,149,672. Depuis cette époque, il a été créé 1,063 nouvelles écoles communales. Les écoles de filles sont aujourd'hui au nombre de 19,415, dont 7,926 écoles communales, et reçoivent ensemble 1,354,656 élèves. Les cours d'adultes, c'est-à-dire les cours destinés aux hommes faits, qui ont été privés dans leur jeune âge des bienfaits de l'instruction première étaient, à la fin de 1847, au nombre de 6,877 et ils étaient fréquentés par 115,164 individus. A ces écoles, il faut ajouter les salles d'asile, les écoles d'apprentis pour les jeunes ouvriers, et les ouvroirs pour les jeunes filles par-

venues à leur treizième année sans avoir fréquenté les écoles. A la fin de 1847, on comptait 1,861 salles d'asile dans lesquelles étaient recueillis et soignés 124,287 enfants ; 36 écoles d'apprentis recevant 2,011 enfants ; 388 ouvroirs fréquentés par 13,200 jeunes filles. En récapitulant le nombre des enfants dans tous les établissements d'instruction primaire, on arrive à ce résultat : écoles primaires pour les garçons, 2,176,079 ; écoles primaires pour les filles, 1,354,056 ; cours d'adultes 115,164 ; écoles d'apprentis, garçons, 2,011 ; ouvroirs, filles, 13,200 ; total : 3,784,797. A côté des établissements d'instruction primaire que nous venons d'énumérer, il faut placer les écoles instituées dans tous les corps de l'armée, pour répandre parmi les jeunes soldats les principes élémentaires de cette instruction qui est nécessaire à tout citoyen. Les cours sont gratuits et obligatoires. On compte chaque année 75,000 hommes, en moyenne, qui suivent les écoles régimentaires.

L'instruction secondaire est donnée dans les lycées, les colléges communaux, les institutions libres et les écoles secondaires ecclésiastiques. Le nombre des lycées, naguère appelés colléges royaux, est aujourd'hui de 57. En 1842, ils renfermaient 18,697 élèves. Ce chiffre a vraisemblablement diminué. Le nombre des colléges communaux est seulement de 288 ; en évaluant leurs élèves à 24,000, nous pensons être au-dessus de la vérité. En 1843, on comptait 914 établissements privés pour l'instruction secondaire. Sur ce nombre, Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Rouen et Bordeaux en possédaient 156. Ces 914 institutions recevaient 34,336 élèves. Les modifications apportées depuis peu à l'organisation de l'instruction publique, ont dû profiter aux établissements ecclésiastiques, et diminuer le nombre des élèves des établissements universitaires ; mais nous n'avons pas de renseignements exacts à ce sujet.

Voici quel était, en 1851, la situation de l'enseignement dans le département de la Seine, c'est-à-dire à Paris, au centre du mouvement intellectuel de la France. On y comptait 269 établissements communaux, écoles primaires, salles d'asile, etc., qui recevaient 48,534 élèves, et 522 établissements libres de diverses catégories qui en contenaient 28,072. Ce qui fait un total de 791 établissements et plus de 76,000 élèves. Mais il faut encore ajouter les établissements que possèdent les

arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis. Ces établissements comprenaient 291 écoles primaires communales et salles d'asile, fréquentées par 23,264 enfants ; 226 établissements libres pour 9,884. Ainsi le département de la Seine comptait 1,308 écoles primaires pour 109,794 écoliers. Paris possède en outre trois écoles primaires supérieures, dont deux pour les garçons, et une pour les filles. Le chiffre des lycées de Paris, en 1851, a été de 3,872 élèves seulement, et celui des élèves des pensions établies dans la ville, de 11,782.

Les écoles secondaires ecclésiastiques, dites petits séminaires, sont placées sous l'autorité exclusive des évêques. En 1841, on comptait 126 établissements de cette catégorie, renfermant près de 20,000 élèves. A cette heure, le nombre de ces établissements, ainsi que de leurs élèves doit être bien plus considérable.

Le tableau qui suit, fait connaître dans quelle proportion l'instruction primaire est répandue dans les divers départements.

DÉPARTEMENTS	Nombre d'habitants pour un élève. 1840.	Rang de département.	Nombre sur cent d'individus sachant lire et écrire. 1840.	Rang du département.	DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un élève. 1840.	Rang du département.	Nombre sur cent d'individus sachant lire et écrire. 1840.	Rang du département.
Ain	9,77	25	55,78	38	Loiret	11,73	39	54,01	44
Aisne	8,97	22	65,14	25	Lot	19,28	66	35,01	73
Allier	29,81	82	20,09	85	Lot-et-Garonne	18,70	63	45,85	54
Alpes (Basses-)	11,38	38	56,74	35	Lozère	7,55	15	39,27	65
Alpes (Hautes-)	5,86	4	77,37	15	Maine-et-Loire	15,94	53	41,07	59
Ardèche	17,59	60	40,65	61	Manche	10,38	30	61,38	26
Ardennes	7,26	13	79,35	13	Marne	6,79	9	79,26	14
Ariége	24,15	77	34,94	74	Marne (Haute-)	5,66	1	90,30	4
Aube	7,43	14	76,99	16	Mayenne	14,73	49	31,41	75
Aude	14,27	47	52,39	46	Meurthe	6,24	6	88,57	6
Aveyron	10,18	28	43,77	55	Meuse	5,71	2	88,30	7
Bouches-du-Rhône	15,33	51	47,48	52	Morbihan	31,94	85	24,78	82
Calvados	12,53	44	66,94	22	Moselle	7,76	16	99,44	8
Cantal	12,05	40	47,57	51	Nièvre	22,09	72	29,05	78
Charente	19,08	64	51,52	47	Nord	10,92	35	54,74	41
Charente-Inférieure	17,28	59	59,49	31	Oise	7,96	17	73,65	19
Cher	26,86	81	21,72	84	Orne	13,30	46	56,50	36
Corrèze	31,15	84	35,16	72	Pas-de-Calais	8,95	21	72,65	20
Corse	17,99	61	59,81	30	Puy-de-Dôme	23,66	76	39,51	64
Côte-d'Or	7,12	12	84,47	10	Pyrénées (Basses-)	10,86	33	55,96	37
Côtes-du-Nord	24,52	79	27,13	79	Pyrénées (Hautes-)	10,13	27	66,99	21
Creuse	20,56	69	38,36	66	Pyrénées-Orientales	19,90	67	42,20	57
Dordogne	23,31	75	25,12	80	Rhin (Bas-)	6,70	7	98,79	1
Doubs	5,77	3	91,22	2	Rhin (Haut-)	7,37	10	87,65	9
Drôme	10,47	31	52,73	45	Rhône	12,76	42	60,48	29
Eure	12,40	43	57,18	33	Saône (Haute-)	5,94	5	83,15	12
Eure-et-Loir	8,50	20	66,36	24	Saône-et-Loire	12,60	45	47,72	50
Finistère	33,29	86	24,98	81	Sarthe	16,69	54	41,60	58
Gard	11,05	36	60,90	27	Seine	19,13	65	84,45	11
Garonne (Haute-)	17,14	56	51,08	43	Seine-Inférieure	10,53	32	57,56	32
Gers	20,54	68	50,39	49	Seine-et-Marne	9,73	24	75,82	17
Gironde	14,49	48	54,66	42	Seine-et-Oise	9,86	26	75,53	18
Hérault	11,14	37	60,87	28	Sèvres (Deux-)	12,14	41	55,04	40
Ille-et-Vilaine	20,63	70	30,96	77	Somme	8,48	19	57,10	34
Indre	24,63	80	22,86	83	Tarn	18,11	62	39,69	63
Indre-et-Loire	24,30	78	31,39	76	Tarn-et-Garonne	16,86	55	42,21	56
Isère	8,44	18	55,19	39	Var	17,21	57	46,38	53
Jura	6,75	8	88,90	5	Vaucluse	15,21	52	51,29	48
Landes	21,28	71	36,19	70	Vendée	17,33	58	38,17	67
Loir-et-Cher	14,97	50	40,7	62	Vienne	22,34	73	35,78	71
Loire	10,90	34	36,86	69	Vienne (Haute-)	29,89	83	19,54	86
Loire (Haute-)	10,20	29	38,16	68	Vosges	6,99	11	87,79	8
Loire-Inférieure	22,87	74	40,67	60	Yonne	9,15	23	66,56	23

Passons aux établissements d'instruction supérieure. Parmi eux, les uns sont destinés à quelque enseignement spécial, et leurs cours sont obligatoires ; les autres sont libres, c'est-à-dire ne sont suivis que par des auditeurs bénévoles. Au nombre des premiers, on remarque les 6 facultés de théologie catholique, les 2 facultés de théologie protestante, les 9 fa-

cultés de droit, les 3 facultés de médecine, les 11 facultés des sciences, les 12 facultés des lettres et les 3 écoles de pharmacie dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, en exposant les circonscriptions universitaires. Nous n'avons donc pas à y revenir. Nous nous contenterons également de rappeler les 80 *grands séminaires* ou écoles supérieures ecclésiastiques destinées au recrutement du clergé. Le nombre moyen de leurs élèves est d'environ 7,500. Il y faut ajouter les 2 *séminaires protestants* établis à Montauban et à Strasbourg, ainsi que l'*École centrale rabbinique* de Metz.

L'*École polytechnique*, créée en 1794 par la Convention nationale, jouit d'une célébrité européenne. Aussi a-t-elle servi de modèle pour la fondation d'institutions semblables dans tous les États civilisés. L'École se recrute par la voie du concours, et les élèves qui en sortent ont, suivant le rang qu'ils occupent, le droit de choisir les services publics dans lesquels ils veulent entrer. Les services auxquels sont admissibles les élèves de l'École polytechnique sont les mines, les ponts et chaussées, le génie maritime, le corps des ingénieurs hydrographes, le génie militaire, l'artillerie de terre, l'artillerie de mer, les poudres et salpêtres, la marine royale, l'état-major, l'administration des tabacs, les lignes télégraphiques, enfin l'infanterie et la cavalerie. Les 7 premières de ces carrières leur sont exclusivement réservées. L'École polytechnique, malgré la diversité des fonctions auxquelles elle prépare, est placée sous l'autorité du ministre de la guerre.

L'*École des Mines* et celle des *Ponts et Chaussées*, établies toutes deux à Paris, donnent à ceux des élèves de l'Ecole polytechnique qui y sont admis, l'enseignement spécial nécessaire à la carrière à laquelle ces jeunes gens se destinent. Quelques élèves externes sont admis à suivre les cours de l'Ecole des mines.

L'*École normale supérieure* établie à Paris forme des sujets pour le personnel de l'enseignement supérieur ou secondaire dans les établissements de l'Université. Les candidats n'y sont admis que par la voie du concours. On y reçoit de 30 à 35 élèves chaque année.

Les établissements dont il nous reste à parler ne sont suivis que par des auditeurs libres. Leur importance néanmoins est considérable, car ce sont eux qui initient la jeunesse aux études de l'ordre le plus élevé. En première ligne se place le *Collége de France*, dont la fondation est

due à François Ier. Ses chaires sont au nombre de 28. Leur simple énumération suffira pour montrer le rang qu'il occupe. Astronomie, Mathématiques, Physique mathématique, Physique expérimentale, Chimie, Histoire naturelle des corps inorganiques, Histoire naturelle des corps organisés, Médecine, Embryogénie comparée, Économie politique, Histoire philosophique des législations comparées, Histoire et morale, Archéologie, Langue et littérature grecques, Langue et philosophie grecques, Éloquence latine, Poésie latine, Histoire de la langue française, Littérature française, Langues et littératures slaves, Langues et littératures germaniques, Langues et littératures de l'Europe méridionale, Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, Langue arabe, Langue persane, Langue turque, Langues et littératures chinoise et tartare-mantchou, Langue et littérature sanscrites.

Le *Muséum d'histoire naturelle* possède 15 chaires, toutes relatives aux sciences qui ont pour objet la nature inorganique et les êtres organisés. En voici la liste : Géologie; Minéralogie; Chimie appliquée aux corps inorganiques; Chimie appliquée aux corps organiques; Physique appliquée à l'histoire naturelle; Botanique (deux chaires); Culture; Anatomie comparée; Physiologie comparée; Anatomie et histoire naturelle de l'homme; Zoologie, Mammifères et oiseaux; Reptiles et poissons; Animaux articulés; Mollusques et Zoophytes. Là les cours sont d'autant plus fructueux qu'ils se font en présence des plus magnifiques collections minéralogiques, botaniques et zoologiques qui existent en Europe.

Une *École spéciale des langues orientales vivantes* a été fondée près de la Bibliothèque impériale. A l'époque de sa création par la Convention nationale, elle ne comptait que 3 chaires, elle en a 10 aujourd'hui : arabe littéral, arabe vulgaire, persan, turc, grec moderne, arménien, hindoustani, malais et javanais, thibétain, chinois vulgaire. Il existe encore près de la Bibliothèque impériale, un *cours d'archéologie*, et une *École des chartes* où l'on enseigne la lecture et l'écriture des monuments écrits de l'histoire moderne. Enfin un *cours d'astronomie* est professé chaque année à l'Observatoire par l'un des membres du Bureau des longitudes.

Les sociétés savantes ou littéraires et les établissements scientifiques de tout genre concourent puissamment à la diffusion des lumières et au progrès de la culture intellectuelle chez les nations. On compte en

France environ deux cents sociétés littéraires ou savantes, non compris celles qui ont leur siége à Paris. Les principales d'entre elles seront mentionnées lorsque nous parlerons des villes où elles sont établies. Il en sera de même des bibliothèques publiques, musées, jardins botaniques, etc., que possèdent un assez grand nombre de villes. Nous n'avons à citer ici que les corps savants qui, siégeant à Paris, doivent être regardés comme appartenant à la France entière.

L'*Institut impérial de France*, par les illustrations qui l'ont composé et qui le composent, n'a pas de rival en Europe. Il est formé par la réunion de cinq sections portant le titre d'Académies. Académie française, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Académie des Sciences, Académie des Beaux-Arts, Académie des Sciences morales et politiques. L'Académie française qui a pour objet de conserver la pureté de la langue, comprend, à quelques fâcheuses et regrettables exceptions près, les écrivains les plus distingués de notre époque. Elle ce compose de 40 membres. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a pour objet principal le progrès des études historiques, archéologiques et philologiques. Elle se compose aussi de 40 membres ; mais elle compte en outre 10 académiciens libres et 8 associés étrangers. L'Académie des Sciences est partagée en deux grandes classes : Sciences mathématiques et Sciences physiques, subdivisées chacune, la première en 5 et la seconde en 6 sections, qui se composent de 3 à 6 membres. Géométrie, 6 membres; Mécanique, 6; Astronomie, 6; Géographie et navigation, 3; Physique générale, 6; Chimie, 6; Minéralogie, 6; Botanique, 6; Économie rurale et art vétérinaire, 6; Anatomie et zoologie, 6; Médecine et chirurgie, 6; total 63, auquel il faut ajouter les 2 secrétaires perpétuels, un pour chaque classe. L'Académie des Sciences a encore une classe d'académiciens libres composée de 10 membres, une classe d'associés étrangers qui est de 8 membres seulement, et une classe de membres correspondants qui compte une centaine de savants, soit français, soit étrangers. L'Académie des beaux-arts est aussi partagée en sections : Peinture, 14; Sculpture, 8; Architecture, 8; Gravure, 4; Composition musicale, 6; total 40, non compris le secrétaire perpétuel. Elle a également 10 académiciens libres, 10 associés étrangers, et une quarantaine de membres correspondants. L'Académie des Sciences morales et politiques se compose de 5 sections, Philosophie,

Morale, Législation, Économie politique et statistique, Histoire générale et philosophique, qui comptent 6 membres chacune. Il y faut joindre 5 académiciens libres et 5 associés étrangers.

Le *Bureau des Longitudes* est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, c'est-à-dire des mouvements célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il publie également chaque année l'*Annuaire* qui porte son nom. Le Bureau a dans ses attributions l'Observatoire de Paris et celui de Marseille. Il se compose de 2 géomètres, 4 astronomes, 2 anciens navigateurs, 1 géographe, 1 artiste, 4 astronomes-adjoints et 2 artistes-adjoints.

L'*Académie impériale de Médecine* est divisée en 11 sections : anatomie et physiologie ; pathologie médicale; pathologie chirurgicale; thérapeutique et histoire naturelle médicale ; médecine opératoire ; anatomie pathologique ; accouchements ; hygiène publique, médecine légale et police médicale ; médecine vétérinaire; physique et chimie médicales ; pharmacie. Le nombre des académiciens est fixé à 170 membres, savoir 60 titulaires, 40 adjoints, 40 associés non résidants, 20 associés étrangers et 10 associés libres.

Dans les beaux-arts, la France n'a pas eu la même prééminence que dans les lettres et les sciences. Cependant son histoire artistique a été illustrée par un grand nombre de peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et musiciens de premier ordre. Aujourd'hui même, elle paraît occuper le premier rang sous le rapport des arts plastiques ; mais cela tient surtout à la décadence actuelle de l'Italie. En musique, elle relève tour à tour de la France et de l'Allemagne. Les compositeurs qui représentent ce qu'on appelle l'école française font de la musique vive et spirituelle, mais ne connaissent guère le souffle de la passion. Il existe chez nous plusieurs établissements destinés à l'enseignement artistique. Les deux plus importants sont à Paris. C'est nommer l'*École impériale des Beaux-Arts* et le *Conservatoire impérial de musique et de déclamation*. L'utilité de ces institutions est révoquée en doute par de très-bons esprits.

Au point de vue moral, la France ne tient malheureusement pas le même rang qu'au point de vue purement intellectuel. Le caractère français est remarquable par son extrême sociabilité. Les Français méritent toujours cette suprême réputation de politesse et de bonnes

manières, dont sont encore bien loin les autres nations européennes les plus civilisées. Mais il est d'autres vertus plus importantes et plus austères qui semblent chaque jour devenir plus rares. La fréquence des révolutions dont notre pays a été le théâtre, et d'autres causes qu'il est inutile d'énumérer, ont singulièrement affaibli dans toutes les classes de la nation, sans exception aucune, l'idée et le sentiment du devoir. Le succès chez nous suffit généralement à justifier toutes les infractions à la loi morale, le désir de s'enrichir et de s'avancer est devenu le mobile principal des actes d'une foule d'individus. C'est là une vérité triste à avouer; elle est même à nos yeux d'autant plus déplorable qu'il faut de longues années et de sévères leçons pour qu'un peuple qui a déchu au point de vue moral, puisse se relever complétement. La statistique criminelle confirme ce que nous venons de dire.

Dans la dernière période de vingt-cinq années, c'est-à-dire de 1826 à 1850 inclusivement, il a été jugé en France, par les cours d'assises, 134,003 accusations de toute nature, comprenant 185,075 accusés. C'est donc une moyenne de 5,350 accusations et de 7,403 accusés par année. Considéré par période de cinq années, le nombre des accusations et des accusés a peu varié, ainsi que le prouve le relevé suivant :

Période de	1826 à 1830;	accusations,	5,376;	accusés,	7,130.
—	1831 à 1835;	—	5,244;	—	7,466.
—	1836 à 1840;	—	5,728;	—	7,885.
—	1841 à 1845;	—	5,292;	—	7,104.
—	1846 à 1850;	—	5,159;	—	7,430.

La proportion entre le nombre des accusés ayant comparu devant les cours d'assises et le chiffre de la population varie considérablement suivant les départements. Ainsi, la Seine a donné un accusé par 1,385 habitants et la Corse par 1,672, tandis qu'il n'y a eu qu'un accusé pour 8,305 habitants dans l'Isère, un pour 10,000 dans la Creuse et un pour 10,523 dans l'Ain.

Les accusations se divisent en accusations de crimes contre les personnes, et en accusations de crimes contre les propriétés. Les premières présentent une augmentation déplorable. En effet, de 1,354 que l'on comptait, année moyenne, pendant la période de 1826 à 1830, leur nombre s'est accru progressivement jusqu'à la moyenne annuelle de 1,778 durant la période de 1846 à 1850. Les accusations d'assassinat en

particulier ont augmenté de 22 0|0; celles des infanticides de 49 0|0; celles de parricide ont presque doublé; celles de viol et d'attentat à la pudeur, avec ou sans violence, sur des enfants de moins de seize ans, ont plus que triplé.

Pour toute la France, le nombre proportionnel des accusations de crimes contre les personnes a été, en moyenne, pendant les vingt-cinq ans, de 30 sur 100. Mais cette proportion varie considérablement suivant les départements. Ainsi, tandis que dans le département de la Corse sur 100 accusations, on en compte 86 de crimes contre les personnes et 14 seulement de crimes contre les propriétés, il y a, dans le département de la Seine, 86 accusations de crimes contre les propriétés pour 14 de crimes contre les personnes. Du reste, c'est une observation générale et constante que les départements où il y a le plus grand nombre de crimes contre les personnes sont les départements méridionaux et agricoles, et que ceux où les crimes contre les propriétés sont les plus fréquents, sont les départements industriels du nord de la France.

Le tableau qui suit indique les professions auxquelles appartenaient les accusés poursuivis pendant la période de 1826 à 1830, et la nature générale des crimes qui ont donné lieu à ces poursuites.

	Nombre des crimes.	Proportion sur 1,000.	
		Contre les personnes.	Contre les propriétés.
1. Individus attachés à l'exploitation du sol, laboureurs, journaliers, bergers, bûcherons, etc. .	59,594	408	592
2. Domestiques de fermes.	8,513	318	582
3. Ouvriers mettant en œuvre les produits du sol, le bois, le fer, etc.	42,382	295	705
4. Meuniers, boulangers, bouchers.	6,293	289	711
5. Tailleurs, chapeliers, perruquiers.	11,290	318	682
6. Mariniers, voituriers, commissionnaires. . . .	7,958	283	717
7. Commerçants (maîtres et commis)	12,585	170	830
8. Aubergistes, logeurs, cafetiers.	3,702	321	679
9. Domestiques attachés à la personne.	13,325	145	855
10. Individus appartenant aux professions libérales, fonctionnaires, etc.	10,734	416	584
11. Gens sans aveu, vagabonds, filles publiques, mendiants, etc.	8,699	224	776
	185,075	318	682

Voici comment ces accusés se distribuent sous le rapport de l'instruction.

1° Ne sachant ni lire ni écrire.	120,532	ou 554	sur 1,000
2° Sachant seulement lire, ou lire et écrire imparfaitement. .	57,188	309	
3° Sachant assez bien lire et écrire pour s'en servir utilement.	19,618	106	
4° Possédant une instruction supérieure à ce premier degré, et pouvant en tirer parti pour gagner leur vie.	5,737	31	
	185,075	1,000	

Voici maintenant quel a été le résultat des poursuites pour les 185,075 accusés jugés contradictoirement dans la période de 1826 à 1880.

Condamnés à mort exécutés. 999	1,563		
— — non exécutés. 564			
— aux travaux forcés à perpétuité . . .	5,133		
— — à temps.	22,860		
— à la réclusion.	22,514	52,302 condamnés à des peines afflictives, et infamantes.	
— à la déportation.	35		
— à la détention.	137		
— au bannissement.	10		
— au carcan.	32		
— à la dégradation civique.	18		
— à plus d'un an d'emprisonnement. . .	47,991		
— à un an et moins.	14,747	63,813 condamnés à des peines correctionnelles.	
— à l'amende seulement.	223		
Envoyés dans une maison de correction.	859		
Remis à leurs parents (art. 66. C. P.).	343		
Absents, mais placés sous la surveillance de la haute police (art. 100 et 138 C. P.)	54	68,960 acquittés.	
Acquittés.	68,563		
Total.	185,075	185,075	

Une partie des crimes dont nous venons de voir l'affligeante statistique est due aux pressantes suggestions de la misère. Quoique le paupérisme soit encore loin d'être chez nous aussi monstrueusement développé qu'il l'est en Angleterre, quoique le bien-être y soit plus répandu que dans les contrées méridionales de l'Europe, la France compte encore un grand nombre d'individus indigents, c'est-à-dire ne possédant pas les ressources nécessaires à la conservation de la vie et même de la santé. Par suite de l'insuffisance des données statistiques que nous possédons relativement au paupérisme en France, les écrivains ont tantôt atténué outre mesure et tantôt exagéré au delà de toute vraisemblance le chiffre de la population pauvre, selon les besoins de leur thèse ou les passions de l'esprit de parti. Un recueil que nous avons déjà cité, *Patria*, donne le tableau comparatif du nombre des indigents, par rapport à la population totale, d'après les recherches de Villeneuve de Bargemont et de Gérando. Le voici :

DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants par indigent.		DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants par indigent.	
	Villeneuve-Bargemont.	Gérando.		Villeneuve-Bargemont.	Gérando.
Ain.	19	97	Loiret.	16	19
Aisne.	14	27	Lot.	»	108
Allier.	»	98	Lot-et-Garonne.	»	73
Alpes (Basses-).	»	79	Lozère.	40	32
Alpes (Hautes-).	»	109	Maine-et-Loire.	»	17
Ardèche.	»	72	Manche.	»	32
Ardennes.	20	89	Marne.	»	20
Ariége.	»	61	Marne (Haute-).	32	123
Aube.	»	93	Mayenne.	17	40
Aude.	»	52	Meurthe.	»	23
Aveyron.	»	86	Meuse.	»	45
Bouches-du-Rhône.	15	7	Morbihan.	18	135
Calvados.	»	33	Moselle.	»	60
Cantal.	»	91	Nièvre.	33	115
Charente.	»	65	Nord.	6	6
Charente-Inférieure.	»	83	Oise.	18	34
Cher.	47	67	Orne.	18	123
Corrèze.	47	216	Pas-de-Calais.	8	11
Corse.	45	277	Puy-de-Dôme.	»	46
Côte-d'Or.	»	26	Pyrénées (Basses-).	»	42
Côtes-du-Nord.	16	129	Pyrénées (Hautes-).	»	255
Creuse.	58	330	Pyrénées-Orientales.	»	45
Dordogne.	31	338	Rhin (Bas-).	44	30
Doubs.	»	33	Rhin (Haut-).	39	76
Drôme.	»	32	Rhône.	13	9
Eure.	»	68	Saône (Haute-).	34	189
Eure-et-Loir.	»	39	Saône-et-Loire.	»	29
Finistère.	15	34	Sarthe.	18	6
Gard.	20	19	Seine.	14	8
Garonne (Haute-).	19	33	Seine-Inférieure.	16	71
Gers.	»	59	Seine-et-Marne.	»	16
Gironde.	20	21	Seine-et-Oise.	20	26
Hérault.	»	20	Sèvres (Deux-).	18	23
Ille-et-Vilaine.	16	38	Somme.	14	53
Indre.	33	67	Tarn.	»	55
Indre-et-Loire.	35	56	Tarn-et-Garonne.	18	52
Isère.	»	48	Var.	38	31
Jura.	33	53	Vaucluse.	37	9
Landes.	20	108	Vendée.	»	58
Loir-et-Cher.	»	26	Vienne.	35	36
Loire.	20	45	Vienne (Haute-).	34	30
Loire (Haute-).	20	93	Vosges.	36	65
Loire-Inférieure.	18	23	Yonne.	»	65

Les départements où Villeneuve de Bargemont n'a pas donné de chiffre sont ceux dans lesquels, suivant cet auteur, le nombre des habitants est de 21 à 30 pour un indigent.

Dans les siècles passés la charité soit publique soit privée était le seul remède qui fût appliqué au paupérisme, Aujourd'hui, on veut faire

mieux : on se dit qu'il faut travailler à le prévenir. Pour cela, on ne voit qu'un moyen, propager chez les classes laborieuses les habitudes d'ordre, d'économie et de prévoyance, assurer à leurs modiques épargnes un placement sûr et productif, enfin favoriser le développement des associations de secours mutuels. Depuis une trentaine d'années ce but est poursuivi sans relâche. Nous attendons encore le succès.

Au premier rang des institutions qui ont pour objet de prévenir le paupérisme, on doit placer celle des caisses d'épargne. La première caisse d'épargne qui ait été fondée en France est celle de Paris qui date du 15 novembre 1818. Au commencement de 1852, le nombre de ces établissements existant dans les 86 départements s'élevait à 358. Vers cette époque, la totalité des dépôts était d'environ 190 millions de francs, dont 150 pour les caisses des départements. Le mouvement de la caisse d'épargne de Paris, la plus importante de toutes, présente, en 1851, les résultats suivants :

205,751 versements, dont 26,516 nouveaux.	25,305,434 »
835 transferts-recettes provenant des caisses d'épargne départementales.	381,335 89
Intérêts capitalisés et arrérages de rentes.	4,273,670 46
Ensemble	27,860,440 35

Par contre elle a payé :

En 65,403 remboursements en espèces, dont 21,399 pour solde, la somme de.	19,048,957 11
En 1,065 transferts-paiements envoyés aux caisses d'épargne des départements.	390,598 08
En 6,831 achats de rentes faits pour compte et sur la demande volontaire des déposants	6,349,522 40
En intérêts, annuités, etc.	19,668 37
Total.	25,868,745 96
Excédant, pour 1851, des recettes sur les paiements.	2,031,694 39
Solde dû aux déposants au 31 décembre 1850	37,746,794 94
Ce qui donne, pour solde dû (à 175,996 déposants), au 31 décembre 1851, la somme de	39,798,489 33
Ce qui donne, par chaque déposant.	226 13

Le tableau suivant indique les douze villes de France qui, après Paris, ont les caisses d'épargne les plus riches.

	Solde dû au 30 mai 1852.	Nombre des livrets.	Moyenne de chaque livret.
1. Bordeaux.	6,900,000	16,860	409 francs.
2. Lyon.	5,750,000	25,000	229 —
3. Marseille.	4,850,000	11,300	429 —
4. Amiens	3,940,000	11,000	358 —
5. Metz	3,900,000	15,000	260 —
6. Lille.	3,370,000	10,000	337 —
7. Orléans	3,100,000	7,400	419 —
8. Nancy.	3,020,000	8,560	353 —
9. Strasbourg	2,800,000	8,100	346 —
10. Brest.	2,700,000	6,700	403 —
11. Rouen.	2,580,000	7,500	344 —
12. Versailles	2,360,000	7,300	323 —

Après les caisses d'épargne, vient la caisse générale de retraite pour la vieillesse. En permettant à l'ouvrier laborieux de capitaliser ses épargnes à intérêt composé et même d'aliéner le capital, cet établissement fait pour les classes ouvrières, avec plus de sécurité, ce que font, pour les classes aisées, les compagnies d'assurances sur la vie. *L'Annuaire de l'Économie politique* pour 1853 nous fournit quelques renseignements sur les premières opérations de cette utile institution.

Au 30 septembre 1852, la caisse de retraites avait reçu les sommes suivantes :

	Nombre de versements.	Capital aliéné.	Capital réservé.	Total.
Paris.	14,862	6,640,460 »	8,051,870 »	14,692,330 »
Départements. . . .	9,614	3,031,695 36	4,549,240 24	5,580,955 60
	24,476	9,672,155 36	12,601,130 24	22,273,285 60

Le versement moyen, à capital aliéné, est, à Paris, de 735 } moyenne générale, 632 fr.
Dans les départements, de . . . . . 484 }

Le versement moyen, à capital réservé, est, à Paris, de 1,381 } moyenne générale, 1,373 fr.
Dans les départements, de . . . . . 1,357 }

Le nombre des comptes individuels ouverts au 30 septembre était de

15,431, et le capital inscrit à chaque compte s'élevait à 1,443 fr. 42 cent. Les titulaires des comptes individuels se classent ainsi :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Ouvriers	3,636	2,966	6,602
Artisans patentés et marchands	415	356	771
Domestiques	198	413	611
Employés	1,413	692	2,105
Militaires et marins	198	65	263
Professions libérales et clergé	510	208	718
Sans profession	2,023	2,338	4,361
	6,393	7,038	15,431

Age au jour du versement.

De 3 à 17 ans	3,259
De 18 à 34	4,324
De 35 à 49	4,465
De 50 à 59	2,667
De 60 et au-dessus	1,716
	15,431

État civil des déposants.

Célibataires	6,602
Mariés	7,606
Veufs	922
Sans indication	241
	15,431

On place généralement les monts-de-piété dans la catégorie des établissements de bienfaisance. Ils pourraient être classés, avec au moins autant de raison, dans celle des institutions de crédit. Quoi qu'il en soit, nous dirons que l'on en compte en France 45. Dans le cours de 1847, ils ont reçu 3,400,787 nantissements, sur lesquels ils ont prêté 48,922,251 fr. Mais le mont-de-piété de Paris figure, à lui seul, pour plus de moitié dans ces opérations. En effet, il a admis 1,578,348 nantissements, sur lesquels il a prêté 28,108,019 fr. Les établissements qui prennent rang à sa suite sont ceux de Lille, Marseille et Lyon, sans qu'aucun d'eux cependant atteigne la dixième partie du mouvement de celui de Paris.

Les associations de secours mutuels sont très-nombreuses en France. La plupart subissent à cette heure une réorganisation complète qui leur rendra leur tâche plus facile. Leur but unique est limité aux secours dans le cas de maladie et d'infirmités. Il leur est interdit de s'engager à fournir aux vieillards une pension de retraite, car cette clause imprudente avait été pour plusieurs d'entre elles une cause de dissolution et de ruine. Les personnes appartenant aux classes aisées peuvent faire partie de ces associations, mais comme contribuables seulement; elles sont exclues de toute participation aux secours gratuits.

La charité publique est aussi largement organisée dans notre pays que chez aucun peuple de l'Europe. Il existe, en effet, à Paris et dans les départements 1,164 administrations hospitalières dirigeant 1,338 hôpitaux ou hospices, dont les revenus s'élèvent à près de 54 millions, suivant Watteville, et à près de 57, suivant la statistique officielle. Selon les recherches de Watteville, 80 de ces administrations hospitalières possèdent plus de 100,000 fr. de revenu, soit ensemble 32,207,797 fr.; 137 ont de 30 à 100,000 fr., soit ensemble 7,707,132 fr.; 278 n'ont que de 10 à 30,000 fr., soit 4,918,223 fr. en total; enfin, le revenu annuel de 669 administrations est inférieur à 10,000 fr., de sorte que cette nombreuse catégorie n'a que 2,799,841 fr. Les administrations hospitalières les plus riches sont celles de Paris, 14,521,298 fr. de revenu ordinaire; Lyon, 3,147,454; Bordeaux, 995,878 ; Rouen, 990,000; Marseille, 985,278; Lille, 777,102 ; Nantes, 713,817 ; Strasbourg, 609,802 ; Angers, 505,987 fr. Les départements qui renferment les administrations hospitalières les plus riches, après ceux de la Seine et du Rhône, sont ceux du Nord, qui ont un revenu de 1,970,828, de la Seine-Inférieure, 1,607,254, et des Bouches-du-Rhône, 1,559,233. Le mouvement des malades admis dans les hôpitaux pour y être traités est de 600,000 par année; ils occasionnent une dépense annuelle d'environ 34 millions de francs. Les dépenses causées par les enfants trouvés s'élèvent à 10 millions environ. Le nombre de ces malheureux abandonnés est d'environ 100,000 par année. Une catégorie de malades est devenue, depuis quelque temps, l'objet d'une préoccupation louable de la part des administrations hospitalières et du gouvernement, nous voulons parler des aliénés, dont le nombre va croissant chaque année. De nouveaux établissements ont été créés pour les recevoir, et la science a recherché

avec zèle de nouveaux moyens de traitement pour cette cruelle et fatale maladie. Le nombre des individus admis dans les établissements publics consacrés au traitement de la folie a été, dans la période de 1801 à 1833, de 22,254, dont 9,105 hommes et 13,149 femmes. Dans la période qui s'étend du 1er janvier 1834 au 31 décembre 1851, le chiffre des admissions s'est élevé à 22,739, dont 10,625 hommes et 12,114 femmes. Ainsi pour la première période la moyenne des admissions n'a été que de 674 par année, tandis que pour la seconde elle a été de 1,337.

Une institution que l'on dit supérieure à celle des hôpitaux et hospices, mais qui a besoin d'un très-grand développement, est celle des Bureaux de bienfaisance. Leur but est de distribuer aux indigents des secours de toute nature à *domicile*, et de leur faciliter, en cas de maladie, les moyens de se faire traiter et guérir *chez eux*. En 1833, on comptait déjà en France 6,275 bureaux de bienfaisance ; en 1841, il y en avait 7,482, et leur nombre a dû augmenter depuis cette époque. Dans le cours de 1841, ils avaient secouru 810,000 indigents environ, et leur avaient distribué la somme de 8,600,000 fr. Les ressources des bureaux de charité proviennent de revenus fixes, de quêtes en nature, de quêtes en argent, de legs et successions.

« De l'an IX au 26 mars 1814, dit Legoyt, la valeur des dons et legs faits aux hospices, aux hôpitaux et aux bureaux de charité a été d'à-peu-près 15 millions, ou d'un peu plus d'un million par an. Les dons immobiliers figurent dans ce chiffre pour un tiers. Du 27 mars 1814 au 31 juillet 1830, c'est-à-dire sous la Restauration, la valeur des dons et legs s'est élevée à 51 millions, soit plus de 3 millions par année. Les libéralités immobilières sont comprises dans cette somme pour près du quart. Du 1er août 1830 au 1er janvier 1847, les dons et legs atteignent le chiffre de près de 61 millions ou de 4 millions par an, et la proportion des immeubles aux capitaux mobiliers descend du quart au cinquième. Ces chiffres attestent, d'une part, que le développement de l'esprit charitable en France a suivi assez exactement les progrès de la richesse publique. Ils montrent, de l'autre, que l'autorité supérieure a montré une préférence marquée pour les libéralités mobilières, dans l'intention très-louable de ne pas accroître trop rapidement les biens de main morte. »

Un savant statisticien, Guerry, a dressé un tableau curieux qui indi-

que la classification des départements, suivant leurs dispositions à la charité, et d'après le nombre des habitants qui, en dix ans, correspond à une donation ou à un legs en faveur des pauvres et des établissements de bienfaisance. Nous croyons utile de le reproduire.

Vaucluse	1,246	Marne (Haute-)	4,013	Indre-et-Loire	7,254
Hérault	1,680	Vosges	4,040	Ille-et-Vilaine	7,686
Rhône	1,983	Isère	4,077	Loire-Inférieure	8,310
Lozère	2,040	Cantal	4,093	Aisne	8,901
Mayenne	2,107	Meuse	4,196	Vienne	8,922
Garonne (Haute-)	2,286	Seine	4,204	Orne	9,247
Bouches-du-Rhône	2,314	Yonne	4,276	Moselle	9,515
Var	2,449	Maine-et-Loire	4,410	Cher	9,561
Côte-d'Or	2,540	Lot-et-Garonne	4,452	Côtes-du-Nord	10,387
Aude	2,682	Eure-et-Loire	4,553	Nièvre	10,452
Alpes (Basses-)	2,733	Tarn-et-Garonne	4,558	Allier	10,973
Loire (Haute-)	2,746	Dordogne	4,687	Creuse	10,997
Drôme	2,829	Loiret	4,753	Indre	11,315
Gers	2,848	Somme	4,904	Pyrénées-Orientales	11,644
Jura	3,012	Gironde	5,076	Saône (Haute-)	11,701
Gard	3,048	Ain	5,098	Eure	11,712
Ardèche	3,188	Manche	5,179	Landes	12,059
Aveyron	3,211	Lot	5,194	Charente-Inférieure	13,254
Pyrénées (Basses-)	3,299	Seine-et-Marne	5,303	Charente	13,602
Sarthe	3,357	Oise	5,501	Vienne (Haute-)	13,817
Doubs	3,436	Loir-et-Cher	5,626	Vendée	14,035
Loire	3,446	Pas-de-Calais	5,740	Rhin (Bas-)	14,472
Tarn	3,449	Puy de Dôme	5,963	Morbihan	14,739
Ariége	3,542	Pyrénées (Hautes-)	6,001	Corrèze	14,993
Aube	3,608	Nord	6,092	Sèvres (Deux-)	16,956
Saône-et-Loire	3,710	Ardennes	6,400	Finistère	25,945
Meurthe	3,912	Rhin (Haut-)	6,927	Calvados	27,830
Marne	3,963	Alpes (Hautes-)	6,962	Corse	37,015
Seine-et-Oise	4,007	Seine-Inférieure	7,245		

« On remarque avec surprise, dit à ce sujet de Gérando, que parmi les départements de la France les plus riches, il en est plusieurs qui sont en même temps ceux où les donations de la bienfaisance sont les plus rares, par exemple : le Calvados, l'Eure, la Charente-Inférieure. Il en est au contraire dans les plus pauvres qui figurent parmi ceux où les donations sont les plus abondantes, comme l'Ardèche, la Lozère, le Jura, la Haute-Loire, les Basses-Alpes, la Drôme, l'Aveyron. »

Au nombre des établissements philanthropiques créés sous le gouvernement de juillet, on doit distinguer les crèches et les salles d'asile qui forment le premier degré de l'éducation et de l'enseignement populaires. Les crèches reçoivent les enfants pauvres au-dessous de deux ans. La mère apporte son enfant emmaillotté, vient l'allaiter aux heures des repas et le reprend chaque soir. Dans les salles d'asile, on reçoit les enfants depuis l'âge de deux ans passés à six. Ces établissements sont

surtout utiles en ce qu'ils permettent aux mères de famille de consacrer au travail une grande partie du temps que leur coûtait la surveillance de leurs pauvres enfants, et en ce qu'ils soustraient ces derniers aux dangers d'une surveillance trop peu active et aux périls d'un vagabondage précoce. En outre, dans les salles d'asile, les enfants reçoivent les premiers éléments de l'instruction et se livrent à des exercices gymnastiques qui favorisent leur développement physique. La première crèche a été fondée à Chaillot, au mois de novembre 1844, par les soins de M. Marbeau. Depuis il s'en est créée plusieurs à Paris et dans quelques-uns de nos départements; il est cependant à regretter que leur nombre ne s'accroisse pas avec plus de rapidité. Il en est autrement des salles d'asile. La première a été fondée à Paris, en 1826, par les soins de M. Cochin. En 1837, on comptait déjà en France 261 établissements créés sur ce modèle ; en 1843, il en existait 1,489, recevant près de 100,000 enfants. Le chiffre des salles d'asile et celui des enfants qui y sont reçus doit être à cette heure beaucoup plus considérable.

Il existe dans la plupart de nos grandes villes différentes associations charitables qui se proposent des buts divers : les unes sont purement philanthropiques, les autres sont plus spécialement animées par l'esprit religieux. Parmi celles-ci nous nous contenterons de mentionner l'*œuvre de Saint-François Régis* qui date de 1826. Elle est instituée pour exhorter au mariage les individus qui vivent hors des liens du mariage légitime, et créer ainsi une position régulière aux enfants nés de ces unions que condamnent la loi, la morale et la religion. Parmi les premières, nous ne mentionnerons que les *sociétés de charité maternelle* instituées dans le but de secourir les pauvres femmes en couches, de pourvoir à leurs besoins, et de les encourager à allaiter elles-mêmes leurs enfants. On comptait, il y a quelques années, 42 sociétés maternelles, établies dans les villes ci-après : Amiens, Angers, Angoulême, Arles, Auxerre, Avignon, Bordeaux, Bourg, Bourges, Brest, Carcassonne, Châlons-sur-Marne, Chartres, Châteauroux, Dijon, Draguignan, Elbeuf, Evreux, Lille, Limoges, Lyon, Meaux, Marseille, Metz, Montauban, Montpellier, Moulins, Nancy, Narbonne, Niort, Orléans, Pau, Poitiers, Reims, Rennes, La Rochelle, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse et Tours.

Nous aurions encore à parler des *colonies agricoles* créées pour les enfants trouvés ou indigents, telles que celles de Ménil-Saint-Firmin

(Oise), de Montbellet (Saône-et-Loire), de Petit-Bourg (Seine-et-Oise); mais notre cadre ne nous permet pas de nous étendre davantage sur ce sujet, quel que soit son intérêt. Pour le même motif, nous nous contenterons de mentionner les colonies agricoles pénitentiaires, comme Mettrey (Indre-et-Loire), Saint-Ilan (Côtes-du-Nord), et Petit-Quevilly (Seine-Inférieure), consacrées aux jeunes détenus. Dans ces établissements, dus à l'esprit philanthropique le plus noble et le plus élevé, les jeunes détenus sont moralisés et formés à une vie nouvelle par le travail et l'enseignement moral.

Nous terminerons ce chapitre en rappelant que c'est à deux Français, l'abbé de l'Epée et Valentin Haüy, que l'humanité doit les admirables travaux qui ont donné les moyens de rendre à la société les sourds-muets ainsi que les aveugles-nés, et d'en faire des citoyens utiles. Malheureusement nous sommes bien loin de posséder le nombre d'établissements nécessaire pour remplir ce noble but. On évalue à 22,000 le nombre des sourds-muets en France, et il n'existe cependant que 43 établissements recevant seulement 1,600 élèves environ. Pour les jeunes aveugles, la statistique est plus triste encore. Paris seul possède une institution qui leur soit consacrée, et elle ne renferme pas 200 élèves!

CHAPITRE QUATRIÈME.

Description topographique de la France.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés au sujet de la constitution géographique, géologique et hydrographique du territoire français, nous dispensent de suivre ici la méthode qui nous a guidés dans notre description des autres contrées de l'Europe. Au lieu de grouper les départements français par régions climatologiques ou par bassins, nous décrirons chaque département dans l'ordre purement alphabétique. Nous savons par expérience combien cet ordre, tout défectueux qu'il puisse paraître au point de vue systématique, facilite les recherches; mais comme la partie de cet ouvrage qui est relative à la France sera assurément consultée bien plus souvent que la géographie des autres pays, nous avons pensé que ce plan offrait au lecteur un avantage incontestable.

AIN.

Le département de l'AIN est un de nos départements frontières. A l'est, il touche aux cantons suisses de Vaud et de Genève, ainsi qu'à la Savoie. Il est séparé de ce dernier pays par le Rhône, qui, tournant ensuite à l'ouest, lui sert de limite avec le département de l'Isère. Du côté de l'ouest, il est côtoyé par la Saône qui le sépare des départements du Rhône et de Saône-et-Loire. Enfin, au nord, il est borné par le département du Jura et une partie de Saône-et-Loire.

Superficie totale, 5,806,59 kilom. carrés. — Population totale, 372,939 hab. — Population par kilom carré, 64,23 — Cinq arrondissements : BOURG, 10 cantons, 51 communes; 126,093 hab ; BELLEY, 9 cantons, 112 communes, 83,626 hab.; GEX, 3 cantons, 9 communes, 22,835 hab.; NANTUA, 6 cantons, 73 communes, 53,759 hab ; TRÉVOUX, cantons, 111 communes, 87,626 habitants.

Villes et bourgs principaux (1) :

BOURG, 12,068 hab ; dist. légale de Paris, 422 k.; *Bagé-le-Châtel*, 864 hab., 30 kil. de Bourg; Saint-Laurent, 1,349 hab., 33 kilom. ; *Ceyzériat*, 981 h., 8 kil. ; *Coligny*, 1,657 h ; 23 kil ; *Montravel*, 1,401 hab., 18 kil ; *Pont-d'Ain*, 1,984 hab , 20 kil. ; *Pont-de-Vaux*, 3,136 hab , 43 kil. ; *Pont-de-Veyle*, 1,321 h., 30 kil. ; *Saint-Trivier de Courtes*, 1,568 h., 31 kil. ; *Treffort*, 2,154 hab., 15 kilom. — BELLEY, 4,517 hab , 496 kil. de Paris et 75 de Bourg; *Ambérieu*, 2,458 hab., 42 kilom. de Belley ; *Champagne*, 562 hab., 18 kil. ; *Hauteville*, 686 hab., 33 kil. ; *Lagnieu*, 2,900 h., 52 kil. ; *Lhuis*, 1,305 hab., 25 kil. ; *Saint-Rambert*, 2,538 hab., 32 kilom. ; *Seyssel*, 1,418 hab , 25 kil. ; *Virieu-le-Grand*, 775 h., 12 kil. — GEX, 2,874 hab., 484 kil. de Paris et 103 de Bourg; Divonne, 1,523 hab , 8 kil. de Gex ; *Collonges*, 1,278 hab. , 27 kilom. ; *Ferney* 1,238 hab., 11 kil de Gex, 7 de Genève. — NANTUA, 3,746 hab., 474 kilom. de Paris et 45 de Bourg ; *Brenod*, 1,029 hab., 20 kil. de Nantua ; *Châtillon-de-Michaille*, 1,460 hab , 20 kil. ; *Izernore*, 1,114 hab., 10 kilom. ; *Oyonnax*, 3,245 habit., 20 kilomètres ; Dortan, 1,395 habitants ; *Poncin*, 2,135 hab , 25 kil. — TRÉVOUX, 2,995 hab., 450 kil. de Paris, 52 de Bourg; *Chalamont*, 1,561 hab., 35 kil. de Trévoux ; *Châtillon-sur-Chalaronne*, 3,533 hab., 27 kil. ; *Meximieux*, 2,473 hab. , 40 kilom. ; *Montluel*, 2,793 hab , 27 kilom. ; Miribel, 2,913 hab., 24 kil ; *Saint-Trivier-sur-Moignan*, 1,670 habitants, 20 kilom. ; *Thoissey*, 1,763 habitants, 30 kilomètres ; Montmerle, 1,888 habitants, 15 kilomètres.

Ce département tire son nom de la rivière de l'Ain qui le traverse du nord au midi en le divisant en deux portions. L'orientale est couverte de montagnes qui forment l'extrémité sud de la chaîne du Jura. Les sommets de ces montagnes présentent des forêts de sapins, des taillis, et souvent des rochers nus; néanmoins plusieurs vallées ont des terres fertiles où l'on élève de nombreux bestiaux. La partie orientale du département présente au contraire une plaine ondulée dont le sol argilo-siliceux est humide, froid et d'une culture pénible. La région qui formait jadis la principauté de Dombes, est remplie d'étangs qui la rendent aussi malsaine que triste. On évalue leur nombre à environ 1,600 et leur superficie à près de 20,000 hectares. Quoique peu favorisé de la nature, le sol du département produit en céréales, surtout en orge et avoines, au delà de sa consommation. Les habitants y élèvent aussi beaucoup de bestiaux, de porcs et de volailles estimées qui vont approvisionner Lyon. Le produit des pêches qui ont lieu périodiquement dans les étangs, est encore une source de revenus considérables pour la population. Ajoutons que l'agriculture a fait depuis une vingtaine d'années des progrès sensibles dans toutes les parties du département. Une

(1) Dans les tableaux statistiques les noms en petites capitales indiquent les chefs-lieux du département et des arrondissements, c'est-à-dire le siége de la préfecture et des sous-préfectures; ceux en italique indiquent les chefs-lieux de canton.

certaine activité industrielle a même commencé à se manifester dans plusieurs localités.

Bourg est situé sur les bords de la Reyssousse, au centre du département dont elle est le chef-lieu. Elle occupe, selon de Thou, l'emplacement de l'ancien *forum Sebusianorum*. La ville est assez mal bâtie, ses rues sont étroites et tortueuses : mais elle a quelques jolies promenades, surtout celles appelées le Bastion et le Quinconce. Les principaux édifices qu'elle possède sont l'église de Notre-Dame, la halle au blé, nommée la Grenette, la salle de spectacle et l'hôtel de ville. En dehors de la cité on remarque un hôpital fort riche et très-bien tenu, et la magnifique église de Notre-Dame de Brou, construite en 1511 par ordre de Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien Ier et tante de Charles-Quint. On admire l'élégance de son architecture, la beauté de ses vitraux et surtout les sculptures précieuses par leur délicatesse et leur fini qui ornent l'intérieur de l'église. Parmi ces dernières, les tombeaux en marbre de Marguerite, de Philippe II de Savoie, son mari, et de Marguerite de Bourbon, sa belle-mère, attirent surtout l'attention. Bourg possède une société d'émulation et d'agriculture, un cabinet de physique et de chimie, un jardin botanique, un musée et une bibliothèque de 18,000 volumes. Elle a donné naissance au savant mathématicien Bachet de Méziriac, au grammairien Vaugelas, à l'académicien Nicolas Farel et à l'astronome Lalande. *Pont-de-Vaux*, également sur la Reyssousse, à 2 kilomètres des bords de la Saône, renferme un hôtel de ville assez joli, un hospice, une halle au blé et une bibliothèque de 2,700 volumes. Cette petite ville s'honore d'avoir vu naître le brave général Joubert, tué à la bataille de Novi. La commune de *Boz*, qui comprend quatre hameaux avec environ 900 habitants, est peuplée, dit-on, par les descendants d'une tribu de Sarrazins qui se serait fixée dans le pays à l'époque de leurs invasions dans la France méridionale.

Belley, ancienne capitale du Bugey, est une petite ville agréablement située à peu de distance du Rhône et du Furan. En 412 elle était déjà le siége d'un évêché. Le palais épiscopal est le seul édifice important qu'on y remarque. Belley possède un séminaire, une société d'agriculture et une bibliothèque publique de 4,500 volumes. Elle est la patrie du professeur Richerand et de Brillat-Savarin. A *Lagnieu* il se fabrique une quantité considérable de chapeaux de paille façon, d'Italie.

Villebois-sous-Beley est un village important par les mines de fer, les carrières de pierre de taille et les pierres lithographiques exploitées dans ses alentours. *Saint-Rambert* est le centre d'une grande fabrication de toiles communes, dites de Saint-Rambert. Les mines de bitume, dit asphalte de *Seyssel*, sont connues de tout le monde ; leur exploitation est aujourd'hui considérable.

Gex, sur le torrent de Jouant, au pied de la chaîne du Jura, était, avant la révolution, la capitale d'un État indépendant, long de six lieues sur trois et demie de large. Les fromages de Gex sont renommés et ne le cèdent qu'à ceux de Roquefort et de Sassenage. *Ferney* est un gros bourg, devenu plus fameux par le séjour de Voltaire que riche de ses bienfaits. Le château qu'habitait l'écrivain philosophe est visité avec respect par tous les hommes qui aiment la liberté des cultes et de la presse. *L'Ecluse* est un misérable village situé sur le Rhône. Un fort, creusé dans le roc, escarpé en cet endroit, et borné par le fleuve qui y coule avec peine dans une gorge extrêmement resserrée, défend l'entrée du ci-devant Bugey et de la Bresse.

Nantua est située entre deux montagnes, sur les bords du lac qui porte son nom. Vue de loin elle présente un beau coup d'œil. Cette petite ville se distingue par son activité industrielle. Elle possède une société d'émulation et une bibliothèque de 1,200 volumes. *Izernore* occupe l'emplacement d'une cité romaine, ainsi que le démontrent les restes antiques qu'on y a découverts. *Oyonnax* prospère par ses fabriques de divers genres.

La rive gauche de la Saône nous présente *Trévoux*, bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'un côteau. Les jésuites y avaient jadis une imprimerie rendue célèbre par diverses publications et surtout par le grand Dictionnaire de la langue française. Cette ville a une société d'agriculture, de sciences et d'arts. *Meximieux* possède un petit séminaire ; *Montluel* a des manufactures de draps et des fabriques de soies. *Thoissey* a vu naître le célèbre anatomiste Bichat.

AISNE.

Ce département doit son nom à la rivière de l'*Aisne* qui le partage en deux moitiés en le traversant de l'est à l'ouest. Il a pour limites, au

nord, le département du Nord; à l'est, ceux des Ardennes et de la Marne; à l'ouest, ceux de la Somme et de l'Oise; au sud, celui de Seine-et-Marne; au nord-est, il touche à la Belgique sur une longueur de six à sept kilomètres.

Considéré en général, l'Aisne est un pays de plaine, néanmoins la partie méridionale du département présente plusieurs chaînes de collines sinueuses et ramifiées qui courent de l'ouest à l'est. Le sol est fertile, principalement dans les vallées. Les arrondissements de Laon et de Saint-Quentin renferment un assez grand nombre de marais; il y a aussi près de 80 étangs. L'agriculture est assez avancée dans ce département. La culture des plantes oléagineuses y est fort répandue. Outre les céréales, le pays produit d'excellents légumes; les artichauts de Laon et les haricots de Soissons jouissent d'une réputation méritée. Les vignobles sont au dessous du médiocre; mais on cultive le houblon et on fabrique de la bière et du cidre. Les prairies naturelles et artificielles sont nombreuses; aussi l'élève des bestiaux et des chevaux y est-elle une source de richesses pour le département. Le sixième de la surface de l'Aisne est en forêts, et l'exploitation de ces bois a donné naissance à diverses industries spéciales. *Buiron-Fosse*, dans l'arrondissement de Vervins, est le centre d'une grande fabrication de sabots, et *Origny* celui d'un marché considérable pour la vannerie fine. L'Aisne occupe un rang distingué parmi nos départements manufacturiers. La plus industrieuse de ses cités est *Saint-Quentin*, dont les fabriques de tissus de coton, de baptiste, de tulles, de linge de table, etc., sont renommées. La manufacture de glaces de Saint-Gobain, les verreries de Folembray, de *Vauxrot*, de Quiquengrogne, la fabrique de faïences de *Sinceny*, sont connus de tout le monde. Il y a en outre de nombreuses fabriques de sucre de betterave, des manufactures de produits chimiques, des forges, des usines de fer, des blanchisseries, etc.

Superficie totale, 7,355,43 kil. carrés.—Population totale, 553,989 habitants — Population par kilomètre carré, 76. — Cinq arrondissements : LAON, 11 cantons, 288 communes, 171,128 habitants; CHATEAU-THIERRY; 5 cantons, 195 communes, 64,489 habitants, SAINT-QUENTIN, 7 cantons, 127 communes, 129,879 habitants; SOISSONS, 6 cantons, 167 communes, 71,859 habitants; VERVINS, 8 cantons, 131 communes, 121,634 habitants.

Villes et bourgs principaux :

LAON, 10,098 hab.; 129 kilom. de Paris; *Anizy-le-Château*, 1,113 hab., 18 kilom. de Laon; *Chauny*, 6,290 hab., 40 kil.; *Coucy-le-Château*, 830 hab., 28 kil.; Blérancourt, 1,161 hab., 45 kilom.; *Craone*, 1,003 hab., 23 kil.; *Crécy-sur-Serre*, 2,282 h., 16 kil.; *La Fère*, 4,441 hab., 29 kil.; Saint-Gobain, 2,210 hab. 25 kilom.; *Marle*, 2,086 hab., 25 kil.; *Neufchâtel*, 831 hab., 40 kil.; *Ro-*

soy-sur-Serre, 1,725 hab., 45 kil.; *Sissonne*, 1,403 hab., 23 kil.; Montcornet, 1,784 hab., 37 kil. — CHATEAU THIERRY, 5,629 h. b., 95 kilom. de Paris, 50 de Laon; Essommes, 2,000 habit., 2 kilom. de Château-Thierry; *Charly-sur-Marne*, 1,676 hab., 15 kilom.; *Coude en-Brie*, 746 hab., 20 kil.; *Fere-en-Tardenois*, 2,556 hab., 24 kilom.; *Neuilly-Saint-Front*, 1,802 hab., 25 kil.; La Ferté-Milon, 1,850 hab., 33 kil. — SAINT-QUENTIN, 24,324 hab., 139 kil. de Paris et 50 de Laon; *Bohain*, 4,196 hab., 20 kil. de Saint-Quentin; Fresnoy-le-Grand, 4,000 hab., 16 kilom.; Montbrehain, 2,024 habitants, 15 kilomètres; *Le Catelet*, 606 hab., 22 kil.; *Moy*, 1,471 h., 13 kil.; Vendeuil, 1,700 hab., 16 kil.; *Ribemont*, 3,098 hab., 15 kilom.; Origny-Sainte-Benoîte, 2,372 hab., 16 kil.; *Saint-Simon*, 609 hab., 16 kilom.; *Vermand*, 1,278 hab., 12 kil.; Flavy-le-Martel, 2,454 hab., 16 kil. — SOISSONS, 9,477 hab., 98 kil. de Paris et 32 de Laon; *Braisne-sur-Vesle*, 1,617 hab., 19 kilom. de Soissons; *Oulchy-le-Château*, 814 hab., 24 kil.; *Vailly-sur-Seine*, 1,700 h., 17 kil.; *Vic sur-Aisne*, 800 hab., 20 kil.; *Villers-Coterets*, 3,602 hab., 24 kilom. — VERVINS, 2,707 hab., 167 kilom. de Paris et 40 de Laon; *Aubenton*, 1,734 hab., 25 kil. de Vervins; Landouzy-la-Ville, 1,060 hab., 10 kil.; *La Capelle*, 1,600 hab., 16 kilom.; Bu ron-Fosse, 2,618 hab., 16 kilom.; *Guise*, 4,060 hab., 25 kilom.; *Hirson*, 3,212 hab., 18 kil.; Origny, 2,510 hab., 10 kil.; Saint-Michel-en-Thiérache, 3,334 hab., 22 kilom.; *Le Nouvion*, 3,295 hab., 30 kil.; Esquehéries, 2,412 hab., 25 kil.; *Sains*, 2,505 hab., 14 kil.; *Wassigny*, 1,224 hab., 40 kil.; Menevret, 2,192 hab., 8 kilomètres.

Le chef-lieu, *Laon*, est bâti au sommet d'une montagne isolée qui s'élève au milieu d'une vaste et fertile plaine. C'est une ville ancienne, petite et fort triste. Parmi ses édifices publics, on remarque une superbe cathédrale construite au XII^e^ siècle, l'hôtel-Dieu, l'hôpital général, l'hôtel de ville, la préfecture, la salle de spectacle et les casernes. La bibliothèque, publique composée de 22,000 volumes, est placée dans les bâtiments de la préfecture qui sont ceux d'une ancienne et riche abbaye. Les caves de Laon sont souvent à deux étages, taillées dans le roc, et jouissent d'une température constante de 6,25 degrés centigrades. Les faubourgs de la ville sont situés au bas de la montagne. *Coucy-le-Château* est remarquable par les restes de la résidence des *sires* de Coucy : on y voit une tour qui a encore 176 pieds de hauteur et 92 de diamètre, et dont les murs ont 22 pieds d'épaisseur. Le village de *Folembray*, près de Coucy, mérite d'être cité à cause de sa grande verrerie où l'on fabrique chaque année plus de 3 millions de bouteilles et 150,000 cloches de verres. *La Fère*, au confluent de la Seine et de l'Oise, est une place forte qui renferme une école d'artillerie, la plus ancienne de France, et un arsenal de construction. Le bourg de *Saint-Gobain* est célèbre par sa manufacture de glaces qui n'a pas de rivales. Les glaces coulées dans l'usine sont envoyées à *Chauny* pour être polies. Le village de *Notre-Dame de Liesse* est visité par un grand nombre de pèlerins qui y viennent adorer une antique image de la Vierge que la tradition dit avoir été apportée du Caire en une nuit par la fille du soudan d'Egypte.

Château-Thierry est une assez jolie petite ville située sur les bords de

la Marne. On y remarque les ruines d'un ancien château-fort construit par Charles-Martel, la maison où naquit notre inimitable Lafontaine, et la statue en marbre qui, en 1824, a été érigée en son honneur. *La Ferté-Milon*, sur la rivière de l'Ourcq, est couronnée, comme Château-Thierry, par les restes d'une vieille forteresse féodale. Comme celle-ci, elle a également donné naissance à l'un des hommes qui ont fait la gloire du siècle de Louis XIV, à Jean Racine. Une statue du grand poëte, due au ciseau de David, s'élève sur la place de l'hôtel de ville.

La ville la plus importante du département est *Saint-Quentin*. Elle est située au sommet et sur le penchant d'une colline assez étendue, sur la rive droite de la Somme. On pense qu'elle occupe l'emplacement de la *Samarobriva* de César. Quoique ancienne, elle est assez bien bâtie. Ses principaux édifices sont l'hôtel de ville, beau monument du XVI^e^ siècle ; l'église principale, remarquable par sa hardiesse et son élévation ; le palais de justice et la salle de spectacle. Saint-Quentin est rempli de manufactures de laine et de coton, et occupe un rang important dans l'industrie nationale. Les lettres n'y sont pas cependant complétement négligées. Cette ville possède une bibliothèque de 16,200 volumes, une société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture, et une société industrielle et commerciale. Elle est la patrie du bénédictin Luc d'Achery, du jésuite Charlevoix, du philosophe Pierre Ramus, et du fameux révolutionnaire Babœuf.

A l'époque de César, *Soissons* portait le nom de *Noviodunum ;* après la conquête romaine, elle prit celui d'*Augusta-Suessonium*. Vainqueur de Syagrius, en 486, Clovis y établit d'abord le siége de son empire. La ville est située dans un vallon agréable et fertile, sur la rive gauche de l'Aisne. Elle est assez bien bâtie et renferme quelques édifices curieux, l'ancien château flanqué de grosses tours rondes et massives, la cathédrale, et la façade de l'église de l'antique abbaye de Saint-Jean des Vignes. Cette façade est tout ce qui reste de ce dernier bâtiment. Soissons possède une bibliothèque publique composée de 20,000 volumes. Près de la ville, on voit les ruines de la célèbre abbaye de Saint-Médard, qui servit de prison à Louis le Débonnaire, détrôné par ses enfants. *Villers-Coterets*, situé au milieu de la forêt de Retz, n'est remarquable que par son ancien château qui a été transformé en dépôt de mendicité pour le département de la Seine.

Vervins, sur la petite rivière de Vilpion, est célèbre par la conclusion du traité de paix fait en 1598, entre Henri IV et Philippe II. Elle possède un bel hôpital où l'on remarque un superbe tableau de Jouvenet, représentant saint Charles Borromée secourant les pestiférés de Milan.

Guise est une petite ville bâtie sur la rive gauche de l'Oise et défendue par un château-fort. Elle est fameuse par la branche des princes de la maison de Lorraine, qui en ont porté le nom.

ALLIER.

L'*Allier* est l'un de nos départements du centre. Il est borné, à l'est, par ceux de la Loire et de Saône-et-Loire ; au nord, par ceux de la Nièvre et du Cher ; à l'ouest, par le Cher et la Creuse ; et au sud, par le Puy-de-Dôme.

Superficie totale : 7,308,38 kilom. carrés. — Population totale, 336,758 habitants. — Population par kilom. carré, 46,08. — Quatre arrondissements : MOULINS, 9 cantons, 84 communes, 97,002 hab. ; GANNAT, 5 cantons, 67 communes, 68,398 hab ; MONTLUÇON, 6 cantons, 91 communes, 92,518 hab ; LA PALISSE, 6 cantons, 74 communes 78,840 habitants.

Villes et bourgs principaux :

MOULINS, 17,318 hab., 288 kilom. de Paris ; Yzeure, 2,988 hab., 3 kil. de Moulins ; *Bourbon-l'Archambault*, 3,094 hab., 23 kil. ; *Chevagnes*, 970 hab., 18 kil ; *Dompierre-sur-Bèbre*, 1,845 hab., 30 kil ; *Lurcy-Levy*, 3,166 hab , 46 kil. ; Le Veurdre, 1,278 hab , 36 kil ; *Montet-aux Moines*, 600 h., 25 kil. ; *Neuilly-le-Real*, 1,206 hab., 15 kil. ; *Souvigny*, 3,059 habitants, 16 kilom. — GANNAT, 5,422 hab., 342 kil. de Paris et 58 de Moulins ; *Chantelle-le-Château*, 2,000 hab., 17 kilom. de Gannat ; *Ebreuil*, 2,446 hab., 10 kilom. ; Bellenaves, 2,724 hab., 20 kil. ; *Escurolles*, 1,189 hab , 10 kil ; *Saint-Pourçain*, 4,938 h., 25 kil. — MONTLUÇON, 8,922 hab., 314 kil. de Paris et 72 de Moulins ; Neris-les-Bains, 1,500 hab , 8 kilom. de Montluçon ; *Cerilly*, 2,495 hab., 50 kil. ; *Hérisson*, 1,515 hab., 25 kil. ; *Huriel*, 2,842 hab , 11 kil. ; *Marcillat*, 1,704 hab., 15 kilom ; *Montmahault*, 1,612 hab , 33 kil. ; Commentry, 6,000 hab., 15 kil. — LA PALISSE, 2,673 hab , 339 kil. de Paris et 50 de Moulins ; Arfeuilles, 3,335 h , 12 kil. de La Palisse ; *Cusset*, 5,510 hab., 2 kil ; Vichy-les-Bains, 1,361 hab. 24 kil. ; *Le Donjon* 1,864 hab., 40 kilom. ; *Jaligny*, 890 hab., 16 kil. ; *Le Mayet-de-Montagne*, 1,919 hab , 24 kil. ; Ferrières, 3,240 hab., 20 kilom. ; *Varennes-sur-Allier*, 2,464 hab., 22 kilomètres.

L'Allier est ainsi nommé de la rivière qui le traverse du nord au sud. Les autres rivières principales qui arrosent le département sont la Loire, le Cher, l'Avron, la Bèbre, l'Œuil. A l'époque de la fonte des neiges, ces cours d'eau débordent fréquemment et causent parfois des dommages considérables. Le territoire de l'Allier est très-varié et très-accidenté. La partie de l'est et du sud-est est généralement montagneuse. L'arrondissement de Moulins, qui occupe presque le tiers de la surface du département, est en majeure partie composé de plaines.

La terre est généralement fertile en blé, seigle, orge, avoine, légumes, pommes de terre, graines oléagineuses, fruits. Les vignobles donnent des vins rouges et blancs passables. Les pâturages sont abondants, et nourrissent de nombreux bestiaux. On compte environ 109,000 hectares de forêts. Les étangs sont trop multipliés, et, dans les grandes chaleurs, les miasmes qui s'en exhalent sont une cause d'insalubrité pour certains cantons. Ce département abonde en richesses minérales, parmi lesquelles on remarque le fer, l'antimoine, le manganèse, le porphyre, le marbre, le kaolin, l'argile à potier et surtout la houille. Aussi les industries métallurgiques et minéralogiques ont-elles pris un grand développement, notamment depuis une vingtaine d'années. On y compte 104 forges et hauts fourneaux, parmi lesquelles celles du *Tronçais* tiennent le premier rang. La manufacture de glaces de *Commentry*, la verrerie de *Foussigny*, la fabrique de porcelaines de *Lurcy-Lévy* méritent une mention toute spéciale. Nous nommerons ensuite les fabriques de coutellerie de *Moulins* et la papeterie de *Cusset*. Des manufactures de draps, de tissus de coton, de cordes, etc., existent dans différentes localités.

Moulins est une fort jolie ville, agréablement située sur la rive droite de l'Allier que l'on traverse sur un magnifique pont de pierre. Elle est peu ancienne, car il n'en est pas fait mention avant le XIVe siècle. La ville est entourée de charmantes promenades. Elle a quelques édifices publics qui sont dignes d'être visités : tels sont la cathédrale de Notre-Dame, monument gothique du XIVe siècle, l'église Saint-Pierre et Saint-Nicolas, le couvent des filles de la Visitation, aujourd'hui le collége, l'hôpital général, le palais de justice, l'hôtel de ville, l'hôtel de la préfecture, le théâtre et les restes de l'antique château des Bourbons. Dans l'église de l'ancien couvent de la Visitation, on remarque le noble mausolée érigé par la princesse des Ursins à Henri, duc de Montmorency, son époux, qui fut décapité à Toulouse, sous le ministère du cardinal de Richelieu. Moulins a la réputation d'être une ville de plaisirs : ce qui est certain, c'est qu'elle est une de nos villes de province où le goût des lettres et des arts est le plus développé. On y compte une société d'émulation, des sciences, arts et belles-lettres, une société centrale des arts, une société de médecine. Elle a en outre une bibliothèque de 16,000 volumes. Moulins est la patrie du maréchal

de Villars. *Bourbon-l'Archambault* est une petite ville fort ancienne et fort triste bâtie au fond d'une vallée qu'arrose la Burge. Elle n'offre de curieux que les débris de son vieux château qu'habitaient les ducs de Bourbon, et son église paroissiale. Néanmoins ses eaux thermales y attirent de nombreux visiteurs, durant la belle saison. *Montet-aux-Moines* est le centre de riches exploitations houillères. Le bourg de *Souvigny* a vu détruire l'ancien château des rois de Bourbon; mais l'église qui servait jadis de sépulture à ces princes, subsiste encore. C'est un bel édifice gothique, où l'on voit plusieurs tombeaux dignes de l'attention de l'archéologue.

Gannat est une petite ville très-mal bâtie dont il n'y a rien à dire si ce n'est qu'elle est située dans une vallée aussi belle que fertile qu'arrose la rivière d'Andelot. *Saint-Pourçain* est beaucoup plus agréable. On y voit les restes d'une ancienne et célèbre abbaye de Bénédictins. Au mois d'août, il se tient dans cette dernière ville une importante foire pour les bestiaux,

Montluçon, sur les bords du Cher, ne mérite pas de nous arrêter. Cette petite ville possède une bibliothèque publique de 5,000 volumes. Elle a vu naître le fameux jurisconsulte Chabot (de l'Allier). A deux lieues de là se trouve le bourg de *Néris* qui dut à ses eaux thermales de devenir l'une des principales villes de la Gaule, sous la domination romaine, ainsi que l'indiquent les vestiges de ses anciens édifices. C'est encore à ses eaux qu'elle doit aujourd'hui le peu d'importance qui lui reste. Ces eaux, qui sont alcalines et sortent à la température de 51 degrés centigrades, sont fort usitées contre les affections rhumatismales chroniques. La saison est du 20 mai au 15 octobre. Outre la manufacture de glaces dont nous avons parlé, *Commentry* possède un établissement métallurgique des plus remarquables et de riches exploitations de houille.

La Palisse, sur les bords de la Bèbre, présente aux voyageurs les ruines d'un vieux château fort qui a appartenu à la célèbre famille de Chabannes. *Cusset*, sur le Sichon et près de l'Allier, était, au XIIIe siècle, importante par ses fortifications, aujourd'hui démolies. La ville est irrégulière, laide et triste. Le nom de *Vichy* est célèbre dans l'Europe entière. C'est une petite ville, en général assez mal bâtie, qui est située sur la rive droite de l'Allier. Ses eaux thermales, qui doivent leur

efficacité au carbonate de soude qu'elles contiennent (cinq grammes par litre), sont les plus fréquentées de la France. Comme elles sont principalement usitées dans les affections chroniques du tube digestif, dans certaines maladies du foie et des reins, (maladies essentiellement aristocratiques), elles attirent chaque année à Vichy une affluence énorme de personnes riches et élégantes. La saison des eaux dure depuis le 15 mai jusqu'au 15 septembre.

ALPES (BASSES-)

Le département des *Basses-Alpes* est un département frontière, région du sud-est. Les Alpes maritimes forment, en grande partie, sa limite orientale et le séparent de l'Italie. Ses autres limites sont au nord, le département des Hautes-Alpes; au nord-ouest, celui de la Drôme; à l'ouest, celui de Vaucluse, et au sud, celui du Var.

De nombreuses ramifications alpines couvrent la surface presque entière de ce département. Nous avons parlé assez longuement de ces chaînes de montagnes pour n'avoir pas à y revenir ici. Les deux arrondissements de Sisteron et de Forcalquier sont moins remplis de montagnes que ceux de Barcelonnette et de Castellane. Cette circonstance influe considérablement sur le climat et la nature des productions. Le climat de la partie méridionale du département est en général fort tempéré; néanmoins on y éprouve souvent des variations extrêmement sensibles, et l'on passe dans le même jour du chaud à un froid piquant, lorsque le vent du nord vient à souffler. Un inconvénient grave pour le département, c'est que parmi les nombreux cours d'eau qui l'arrosent, la plupart deviennent, à la fonte des neiges, des torrents impétueux et dévastateurs. Les vallées de la partie la plus élevée et la plus septentrionale des Basses-Alpes abondent en seigle, orge, avoine et arbres fruitiers; on y nourrit aussi un assez grand nombre de bestiaux, ainsi que des chevaux et des ânes. Les flancs des montagnes sont couverts de forêts de sapins et de mélèzes. En passant dans la partie méridionale, on voit paraître les vignobles : les vins de *Mées* et du *Castelet* jouissent dans le pays d'une grande réputation. On y cultive le mûrier, l'amandier et même l'olivier, dans quelques endroits particulièrement favorisés.

Dans certains cantons, on recueille de la manne et de l'agurie. L'éducation des abeilles est une industrie fort répandue : aussi les habitants exportent-ils une assez grande quantité de miel et de cire. L'industrie manufacturière est moins développée dans les Basses-Alpes qu'elle ne pourrait l'être. Les habitants sont laborieux ; mais les capitaux sont très-rares. Diverses localités ont des peausseries, des fabriques de coutellerie commune, des faïenceries, des papeteries, des corderies, des manufactures de draps grossier, des filatures de soie, des chapelleries, des tanneries, etc. Le département compte en outre 15 forges et fourneaux.

Superficie totale : 6,940,67 kil. carrés. — Population totale, 152,070 hab. — Population par kilom. carré, 21,91. — Cinq arrondissements : DIGNE, 9 cantons, 87 communes, 50,679 habitants ; BARCELONNETTE, 4 cantons, 20 communes, 17,707 habit. ; CASTELLANE, 6 cantons, 48 communes, 23,201 habitants ; FORCALQUIER, 6 cantons, 50 communes, 35,098 hab. ; SISTERON, 5 cantons, 50 communes, 25,385 habitants.

Villes et bourgs principaux :

DIGNE, 4,781 hab., 750 kilom. de Paris ; *[illegible]ime*, 1,077 hab., 28 kil. de Digne ; *La [illegible]*, 472 h., 15 kil. ; *Les Mées*, 2,030 h., [illegible] kil. ; Oraison, 1,892 hab., 44 kil. ; *Mézel*, 985 hab., 28 kil. ; *Moustiers-Sainte-Marie*, 1,589 hab., 44 kil. ; *Riez*, 2,661 h., 40 kil. ; *Seyne*, 2,686 habit., 13 kilom. ; *Valensolle*, 3,151 hab., 48 kilom. ; Gréoulx, 1,374 hab., 70 kil. — BARCELONNETTE, 2,242 habitants, 755 kilom. de Paris et 84 de Digne ; *Allos*, 1,426 hab., 24 kil. de Barcelonnette ; *Le Lauzet*, 913 hab., 14 kil. ; *Saint-Paul*, 1,714 h., 25 kil. — CASTELLANE, 2,160 hab. 782 kil. de Paris et 50 de Digne ; *Annot*, 1,170 hab., 40 kil. de Castellane ; *Colmars*, 1,039 hab., 48 kil. ; *Entrevaux*, 1,732 hab., 56 kilom. ; *Saint-André les Alpes*, 847 hab., 16 kilom ; *Senez*, 860 habit, 19 kil. — FORCALQUIER, 3,053 hab., 755 kil. de Paris et 50 de Digne ; *Banon*, 1,373 hab., 21 kil. de Forcalquier ; *Manosque*, 5,073 hab., 15 kilom. ; *Peyruis*, 873 hab., 22 kilom. ; *Reillanne*, 1,379 hab., 19 kil. ; *Saint-Etienne les Orgues*, 1,908 h., 14 kil. — SISTERON, 4,576 hab., 704 kil. de Paris et 40 de Digne ; *La Motte-du-Caire*, 719 habit., 22 kilom. de Sisteron ; *Noyers*, 1,256 hab., 12 kilom. ; *Turriers*, 616 hab., 18 kilom. ; *Volonne*, 1,270 habitants, 20 kilomètres.

Digne, sur la rive gauche de la Bléone, dans une vallée pittoresque, existait déjà à l'époque de César. La vieille ville est laide et sale ; la partie moderne est moins triste et un peu mieux bâtie. La cathédrale, la préfecture, l'évêché, le collége, le séminaire sont les seuls édifices convenables que l'on y voie. La bibliothèque publique se compose de 3,000 volumes seulement. Le commerce principal consiste en fruits secs qui sont renommés. A une demi-lieue de Digne, dans la vallée des *Eaux-Chaudes* est un établissement thermal qui jouit d'une certaine réputation. Ces eaux sont principalement utiles dans le traitement des affections rhumatismales et des plaies d'armes à feu. *Moustiers* possède une chapelle dédiée à la Vierge qui attirait jadis de nombreux pèlerins. On remarque, au-dessus de la profonde vallée où la chapelle est située,

deux rochers dont les sommets sont attachés l'un à l'autre par une chaîne de fer longue d'environ 300 mètres et à laquelle est suspendue une étoile dorée. Cette chaîne représente sans doute un ex-voto. La petite ville de *Riez*, sur les bords du colostre, dans un canton renommé par ses vignobles, possède plusieurs beaux morceaux d'antiquité. On remarque entre autres huit superbes colonnes de granit oriental, encore debout sur leur base et placées circulairement. On croit que ce sont les restes d'un temple dédié à Apollon, sous la protection duquel la ville avait été bâtie par les Romains. Riez est la patrie de l'historien Alph. Rabbe et du littérateur Bérenger. Nous avons omis de dire que le philosophe Gassendi, l'homme le plus célèbre qu'aient vu naître les Basses-Alpes, était né au village de *Champtercier*, près de Digne. Le village de *Gréoulx*, près des bords du Verdon, a des eaux thermales assez fréquentées. Leurs propriétés sont les mêmes que celles des eaux de Digne.

Barcelonnette, située sur la rive droite de l'Ubaye, dans une vallée riche en pâturages, est la plus jolie ville des Alpes françaises. Elle fut bâtie en 1230, par Raymond Bérenger V, comte de Provence, qui lui donna le nom qu'elle porte, en mémoire de ce que ses ancêtres étaient originaires de Barcelone en Espagne. Le seul monument intéressant que possède Barcelonnette est la fontaine qui a été érigée en l'honneur du député patriote Manuel, né dans cette petite ville.

Castellane, sur la rive droite du Verdon, n'a rien de remarquable. On cite toutefois dans ses environs une source salée si abondante qu'elle fait tourner un moulin. Près de la forteresse de *Colmars*, les curieux vont visiter une fontaine intermittente qui coule et tarit huit à neuf fois par heure. *Entrevaux*, sur les bords du Var, doit toute son importance à ses fortifications. *Senez* ne mérite d'être mentionnée ici que parce que, avant la révolution, elle était le siége d'un évêché. Le titulaire se donnait de garde d'habiter un endroit aussi triste et aussi sauvage.

La fondation de *Forcalquier* est attribuée à Néron, dont elle porta d'abord le nom, *Forum Neronis*. Au moyen âge, elle fut la capitale d'un comté indépendant qui comprenait une partie de la haute Provence. Les ruines du vieux château fort qui la dominent, voilà tout ce que la ville offre de curieux. Quoique simple chef-lieu de canton, *Manosque* est

la ville la plus importante des Basses-Alpes par sa population et son industrie, mais elle est située sur la frontière du département, à une demi-lieue de la Durance. Dans l'église Notre-Dame, on remarque un superbe sarcophage antique qui sert de fonts baptismaux. Dans le village de *Céreste*, il existe un pont et une tour de construction romaine, que la tradition locale attribue à César.

Sisteron, sur la rive droite de la Durance près du confluent du Buech, occupe une gorge étroite bordée de rochers escarpés. Cette petite ville renferme une assez belle cathédrale. Nous ne devons pas oublier la citadelle qui domine Sisteron et qui commande la vallée.

ALPES (HAUTES-.)

Le département des *Hautes-Alpes* a pour limite orientale la chaîne élevée dont il a pris le nom, et qui le sépare de l'Italie. Ses autres limites sont les Basses-Alpes au sud, la Drôme à l'ouest, et l'Isère au nord-ouest.

Le sol de ce département consiste en d'énormes montagnes et des vallées profondes et étroites que le soleil semble éclairer à regret. Les deux tiers de sa surface sont occupés par les montagnes et absolument perdus pour l'agriculture. Le reste est bien couvert de couches végétales, mais elles sont souvent peu profondes, dès lors peu fertiles, et menacées chaque jour par les torrents qui se précipitent des montagnes. Le climat est froid, car les montagnes sont couvertes de neiges éternelles et de nombreux glaciers. L'hiver est fort long. Dans certaines vallées la neige séjourne jusqu'à sept ou huit mois, et leurs habitants sont pendant ce temps-là privés de toute communication avec leurs voisins. Durant les autres saisons, la température varie très-souvent, et ses variations menacent la récolte jusqu'au moment de la moisson. La qualité et la fertilité du territoire varient avec le climat et la température qui, dans un pays de montagnes et de vallées, doivent changer à chaque pas. Dans la partie septentrionale du département, les terres sont généralement très-légères : le seigle et la pomme de terre sont la principale ressource des habitants. Dans la partie méridionale, les vallées sont couvertes de noyers, qui fournissent une quantité d'huile considérable.

Il y a aussi beaucoup de châtaigniers. On récolte même des vins dans plusieurs cantons; celui des environs de Gap est assez bon. Il y a de bons pâturages dans beaucoup de vallées. On y élève des ânes et des mulets estimés. Les forêts sont beaucoup moins étendues qu'elles n'étaient jadis : néanmoins il y a encore environ 72,000 hectares de bois. On cite la vaste et belle forêt nationale de Durbon, qui est composée de pins d'une grosseur extraordinaire.

L'industrie manufacturière des Hautes-Alpes se réduit à peu de chose. Toutefois les serges, les draps communs, la laine filée, les toiles, la bonneterie, la chapellerie, la ganterie, la poterie et la serrurerie occupent un certain nombre d'ouvriers. On y remarque aussi quelques forges et hauts fourneaux. Enfin on y exploite de la houille et de l'anthracite.

Superficie totale, 5,534,19 kilom. carrés. — Population totale, 132,058 habit. — Population par kil. carré, 23,86. — Trois arrondissements : GAP, 14 cantons, 126 communes, 68,716 hab.; BRIANÇON, 5 cantons, 27 communes, 30,982 hab.; EMBRUN, 5 cantons, 36 communes, 32,340.

Villes et bourgs principaux :

GAP, 7,726 hab., 672 kil. de Paris; *Aspres-les-Veynes*, 644 hab., 30 kil. de Gap; *Barcillonnette*, 365 hab., 30 kil.; *La Bâtie-Neuve*, 830 hab., 22 kil.; *Laragne*, 793 hab., 30 kil.; *Orpierre*, 672 hab., 50 kil.; *Ribiers*, 1,386 hab., 50 kil; *Rosans*, 876 hab., 52 kil.; *Saint-Bonnet*, 1,790 hab., 16 kil.; *Saint-Etienne-en-Dévoluy*, 730 habit., 40 kilom.; *Saint Firmin-en-Valgodemard*, 1,303 hab., 30 kil.; *Serres*, 1,088 hab., 38 hab.; *Tallard*, 1,181 hab., 13 kil.; *Veynes*, 1,859 hab., 22 kil. — BRIANÇON, 4,353 hab., 661 kil. de Paris et 70 de Gap; *Aiguilles*, 833 hab., 18 kil. de Briançon; *La Grave-en-Oysans*, 1,819 hab., 36 kil.; *Largentière*, 1,233 hab., 18 kil.; *Le Monestier*, 2,791 hab., 15 kil. — EMBRUN, 3,902 hab, 698 de Paris et 30 de Gap; *Chorges*, 1,891 hab., 22 kil. d'Embrun; *Guillestre*, 1,759 hab., 18 kil.; *Orcières*, 1,477 hab., 52 kil.; *Savines*, 1,155 hab., 7 kil.

Gap, dont le nom rappelle celui de *Vap*, que lui donnaient les Celtes, est située dans un vaste bassin qu'entourent de hautes montagnes. Elle est mal bâtie, mal pavée et ne présente d'autre édifice important que sa vieille cathédrale, où l'on remarque le beau mausolée du connétable de Lesdiguières. Gap possède une société de belles-lettres, sciences et arts, et une bibliothèque publique de 6,000 volumes. Aux environs de la ville, les curieux vont visiter le lac de Pelhotiers et le *Pré qui tremble*. Ce prétendu pré est, comme toutes les îles flottantes, un assemblage de terres légères, retenues par un tissu de racines, de roseaux et d'herbes qui le supportent. Il se couvre d'une couche de limon et il y naît de l'herbe qu'on fauche. Près de *La Bâtie-Mont-Saléon*, village situé à 5 kilomètres de la petite ville de *Serres*, on a découvert les vestiges de l'antique et importante cité romaine de *Mons-Saleucus*. Parmi ces restes,

on remarque les débris d'un temple qui a fourni un grand nombre d'objets précieux, entre autres, un beau groupe en marbre blanc, représentant l'Homme terrassant un taureau, emblème du culte de Mithra.

Au pied du col de Genèvre, sur la pente d'un mamelon, au confluent de la Guisanne et du Clairet, les deux sources supérieures de la Durance, et à 1,306 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'élève la petite ville de *Briançon*, l'une des places fortes les plus importantes de la France. Une triple enceinte de murs et 7 forts, dont les feux se croisent, rendent la position imprenable. Les principales fortifications sont construites sur la rive gauche du Clairet, tandis que la ville est bâtie sur la rive droite. Elles communiquent avec celle-ci au moyen d'un pont qui offre une arche de 40 mètres d'ouverture et élevée de 65 mètres au-dessus de l'abîme au fond duquel mugit le torrent. La ville elle-même est triste et mal bâtie. On donne le nom de manne de Briançon au suc résineux qui se forme par transsudation sur l'écorce des mélèzes (*abies larix*), suc qui est employé en médecine. La craie qui porte le nom de craie de Briançon, est du talc écailleux : on s'en sert pour ôter toutes sortes de taches sur les étoffes. Le *fort de l'Infernet*, compris dans le système des fortifications de Briançon, s'élève à 2,350 mètres au-dessus de l'Océan : aussi doit-on le considérer comme la forteresse la plus haute de l'Europe. Le petit village du *Mont-Genèvre* est à 1,871 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est par ce passage qu'Annibal, au dire de certains érudits, pénétra de la Gaule en Italie. Le village de *Queyras* mérite d'être également cité, soit à cause de son élévation (1,450 mètres), soit à cause de son château-fort, construit au sommet d'un rocher aigu et escarpé, au pied duquel serpente le torrent du *Guil*. Près du bourg de *La Grave-en-Oysans*, sur la rive droite de la Romanche, se trouve l'un des glaciers les plus considérables des Alpes françaises. Un autre vaste glacier avoisine le bourg du *Monestier*, situé au centre de la vallée de la Guisanne. Le Monestier, quoique élevé de 1,515 mètres au-dessus du niveau de la mer, présente un aspect assez agréable. Ce bourg possède un établissement d'eaux minérales.

Embrun, sur la rive droite de la Durance, fut une des principales villes des Caturiges, qui la nommaient *Ebrodunum*. Elle est assez mal bâtie et se compose de rues tortueuses : néanmoins elle renferme deux beaux édifices, l'ancienne cathédrale, superbe édifice gothique, et

l'ancien palais archiépiscopal. On remarque encore le bâtiment de la maison centrale de détention, qui naguère renfermait un collége et un séminaire appartenant aux jésuites. La petite ville de *Chorges* ne mérite d'être mentionnée qu'à cause des débris antiques qu'elle possède. Le *Mont-Dauphin* est une petite place forte, située au confluent du Guil avec la Durance, sur un mamelon qui commande les vallées de la Durance, du Guil et du Rioubel.

ARDÈCHE

Le département de l'*Ardèche*, qui comprend le ci-devant Vivarais, tire son nom de la principale rivière qui coule sur son territoire et qui se jette dans le Rhône, près le Pont-Saint-Esprit. Toute sa limite orientale est formée par le Rhône qui le sépare des départements de l'Isère et de la Drôme. Il a encore pour limites, au nord, le département de la Loire; au sud, celui du Gard, et à l'ouest, ceux de la Haute-Loire et de la Lozère.

Nous avons déjà parlé de la chaîne du Vivarais et indiqué ses principaux sommets. Cette chaîne qui traverse le département, dans sa partie occidentale, du sud au nord, envoie de nombreux rameaux jusque sur les bords du Rhône. L'origine et la nature volcaniques de ces montagnes impriment au département un caractère physique tout particulier. Quelques-unes de ces montagnes continuent à manifester leur origine ignée par les vapeurs méphitiques qui s'échappent des crevasses de leurs anciens cratères. Tel est le cratère de *Saint-Léger*, qui exhale, comme la fameuse grotte du Chien, près de Naples, une grande quantité de gaz acide carbonique. La *balme de Montbrul* est une espèce d'entonnoir, situé dans l'intérieur d'un cratère éteint, et qui a 160 mètres de profondeur, sur 100 de diamètre à son ouverture.

Aux environs de *Ruoms*, le sol est formé d'épaisses couches de roc calcaire et demi-volcanisé, dont la profondeur semble énorme en plusieurs endroits, et qui sont sillonnées d'une multitude de crevasses, occasionnées sans doute par la dessiccation primitive. Cette dessiccation a donné aux rochers les formes les plus singulières: ce sont des cubes, des pyramides d'une régularité parfaite, des arceaux, des aiguilles, des sphères, des figures ovales d'un grand poli et très-régulières. La basalte

se présente aussi dans une foule d'endroits avec la bizarrerie de formes que cette roche affecte habituellement. L'un des côtés du volcan éteint de *Chenavori*, offre une colonnade basaltique de 200 mètres de développement.

Près du bourg de *Vals*, on remarque sur les deux rives de *La Volane*, une réunion de prismes basaltiques, célèbre sous le nom de *Chaussée des Géants*. Mais l'objet le plus extraordinaire que présente le département, est le pont naturel, appelé *Pont-d'Arc*, sous lequel coule l'Ardèche. Ce pont, qui est percé dans un rocher calcaire, est formé par une seule arche plein cintre qui a environ 60 mètres d'ouverture, sur 30 d'élévation. Les grottes et les cascades pittoresques sont extrêmement nombreuses dans ce département, dont le sol a été si violemment tourmenté. Parmi les premières, les grottes de Vallon, de l'Argentière, de Viviers, de Chaumeyras, de Virac, de Vogué, de Vagnas, de Bourg-Saint-Andéol et de Nyerac, sont citées comme les plus remarquables : cette dernière exhale de l'acide carbonique. Parmi les cascades, nous mentionnerons seulement la chute de l'Ardèche, qui se précipite d'une hauteur de 40 mètres, et la cascade de la *gueule d'Enfer*, appelée aussi *gouffre de la Goule*. Le ruisseau qui forme celle-ci tombe du haut d'un rocher qui a plus de 160 mètres d'élévation et qui est recouvert de laves prismatiques.

Dans l'Ardèche, la pente du terrain est presqu'entièrement orientale ; une très-petite portion du département, qui fait partie du bassin de la Loire, est inclinée au nord. Le sol y est très-varié. En le considérant sous le rapport des productions, on peut le partager en trois divisions. Celle située au nord de la rivière d'*Eyrieux* est couverte de montagnes, remplies de châtaigniers, et qui produisent du blé au delà de la consommation des habitants. Il y a de beaux pâturages où l'on nourrit une grande quantité de bestiaux. La vigne n'y prospère que sur les coteaux qui bordent le Rhône. La partie située au midi de l'Eyrieux et à l'ouest de Privas, renferme de petites montagnes stériles, qui ne produisent que des pâturages pour les moutons. Néanmoins il y a de nombreux châtaigniers et l'on y récolte du chanvre. La partie située au sud de l'Eyrieux et de Privas, est la meilleure du département : la vigne et le mûrier y réussissent parfaitement et font la richesse des habitants, qui d'ailleurs sont extrêmement laborieux. Les industries principales de

l'Ardèche sont la production de la soie et la fabrication du papier. La préparation des peaux de chevreau, pour la ganterie, doit aussi être mentionnée, ainsi que les manufactures de *cadis*, espèces d'étoffes grossières de laine qui servent à l'habillement des paysans, la fabrication des chapeaux de paille et le tissage des toiles. Le département possède d'importantes mines de houille et de fer qui occupent un assez grand nombre de bras. L'Ardèche renferme encore d'autres richesses minérales, parmi lesquelles on nomme l'argent, le cuivre, le plomb et l'antimoine. Les sources minérales, chaudes et froides, y sont nombreuses.

Superficie totale : 5,526,43 kilom. carrés. — Population totale, 386,505 hab. — Population par kilom. carré, 69,94. — Trois arrondissements : PRIVAS, 10 cantons, 106 communes, 124,766 habitants ; LARGENTIÈRE, 10 cantons, 103 communes, 114,428 habit. ; TOURNON, 11 cantons, 124 communes, 147,311 habitants.

Villes et bourgs principaux :

PRIVAS, 5,278 hab., 608 kil. de Paris ; ***Antraigues***, 1,443 hab., 20 kil. de Privas ; ***Aubenas***, 7,410 habit., 28 kil. ; Vals, 2,875 habit., 52 kil. ; ***Bourg-Saint-Andéol***, 4,857 hab., 52 kil. ; Saint-Marcel d'Ardèche, 2,344 hab., 56 kil. ; ***Chomerac***, 2,552 hab., 8 kil. ; Le Pouzin, 2,062 hab., 15 kil. ; ***Rochemore***, 1,473 hab., 24 kil. ; ***Saint-Pierre-Ville***, 1,960 hab., 24 kil. ; Gluyras, 2,704 hab., 30 kil. ; ***Villeneuve-de-Berg***, 2,716 hab., 27 kil. ; ***Viviers***, 2,714 hab., 39 kil. ; Le Theil d'Ardèche, 2,439 hab., 29 kil. ; ***La Voulte***, 3,153 hab., 24 kil. — LARGENTIÈRE, 3,160 habit., 645 kil. de Paris et 42 de Privas ; ***Burzet***, 3,377 hab., 33 kil. de Largentière ; ***Coucouron***, 1,072 hab., 52 kil. ; ***Joyeuse***, 2,688 hab., 10 kil. ; ***Montpezat***, 2,820 hab., 32 kilom. ; ***Saint-Etienne-de-Lugdarès***, 1,892 habit., 39 kil. ; ***Thueyts***, 3,071 hab., 26 kil. ; Jaujac, 2,516 hab., 14 kil. ; Mayras, 2,518 hab., 30 kil. ; Meyres, 2,471 hab., 30 kil. ; ***Valgorge***, 1,436 hab., 19 kil. ; ***Vallon***, 2,756 hab., 22 kil. ; ***Les Vans***, 2,698 hab., 25 kil. — TOURNON, 4,861 hab., 543 kil. de Paris et 53 de Privas ; ***Annonay***, 13,214 hab., 28 kil. de Tournon ; Boulieu, 1,000 hab., 50 kil. ; ***Le Chaylard***, 2,478 hab., 48 kil. ; ***La Mastre***, 2,501 hab., 30 kil. ; Desaignes, 3,953 hab., 34 kil. ; ***Saint-Agrève***, 2,498 habit., 48 kil. ; ***Saint-Felicien***, 2,025 hab., 23 kil. ; Saint-Victor, 2,206 hab., 28 kil. ; ***Saint-Martin-de-Valamas***, 2,097 hab., 55 kil. ; Saint-Martial, 2,130 hab., 66 kil. ; ***Saint-Peray***, 2,584 hab., 14 kil. ; Cornas, 1,000 habit., 12 kil. ; ***Satillieu***, 2,049 hab., 26 kil. ; ***Serrieres***, 2,022 hab., 32 kil. ; ***Vernoux***, 3,251 hab., 36 kil.

Le chef-lieu du département, ***Privas***, est une petite ville bâtie dans une situation agréable, sur un côteau baigné par l'Ouvèze. Elle possède une bibliothèque publique de 3,500 volumes. ***Aubenas***, sur la rive droite de l'Ardèche, est un peu plus considérable. La ville est laide et triste ; mais ses environs sont remarquables. Elle est le centre d'un commerce de soies extrêmement important. ***Vals*** est célèbre par ses eaux minérales qui sont les plus riches en carbonate de soude que l'on connaisse : malheureusement elles sont froides. Près de ***Bourg-Saint-Andéol***, petite ville située sur la rive droite du Rhône, on voit les restes d'un antique monument consacré au culte de Mithra. ***Rochemore*** présente au curieux les ruines de son ancien château, bâti au sommet d'une énorme masse

basaltique de 100 mètres d'élévation. *Villeneuve-de-Berg* doit être citée comme la patrie d'Olivier de Serres, qui naturalisa le mûrier en France, et du savant philologue Court de Gébelin. *Viviers* est bâtie sur la rive droite du Rhône, au pied d'un rocher que surmonte la cathédrale, édifice gothique remarquable. Cette petite ville possède encore deux autres édifices importants ; ce sont le palais épiscopal et le séminaire. Le petit village d'*Aps* occupe l'emplacement de l'antique *Alba Helviorum* ; on y trouve, en fouillant le sol, de nombreux débris antiques. *La Voulte* doit son importance à sa riche mine de fer. L'établissement métallurgique où l'on traite le minerai compte six hauts fourneaux au coke.

La petite ville de *Largentière*, située sur la rive gauche de la Ligne, doit son nom à une mine de plomb argentifère, abandonnée depuis longtemps. Le village de *Saint-Laurent-les-Bains*, dans une des parties les plus pittoresques du département, a des eaux minérales alcalines assez fréquentées. Leur température est de 53 degrés centigrades. Au village de *Malbosc*, on exploite une mine d'antimoine.

Tournon est une assez jolie petite ville, bâtie sur la rive droite du Rhône. On y remarque un beau collége, construit par les soins du cardinal de Tournon, et un ancien château qui sert aujourd'hui de prison. Tournon communique avec le bourg de Tain, situé de l'autre côté du Rhône, par un beau pont en fil de fer, de deux travées, le premier construit en France sur une grande échelle.

Au confluent de la Cance et de la Draume, on trouve *Annonay*, la ville la plus peuplée et la plus industrieuse du département. Ses papeteries sont renommées ; elle a aussi des filatures de soie et de coton, des manufactures de draps, des tanneries et des mégisseries. Annonay a donné naissance aux deux frères Montgolfier, les inventeurs des ballons et du bélier hydraulique, et au courageux Boissy d'Anglas. Disons encore que cette petite ville possède une bibliothèque publique de 10,000 volumes. Le bourg de *Saint-Peray* et le village de *Cornas* sont fameux par leurs excellents vins. La petite ville de *Vernoux* est le centre d'une fabrication de draps.

ARDENNES.

Le département des *Ardennes* est une de nos provinces frontières de la région nord-est de l'empire. Il a pour limites, au nord, la Belgique; au nord-est, le grand-duché de Luxembourg; au sud-est, le département de la Meuse; au sud, celui de la Marne, et à l'ouest, celui de l'Aisne.

Il tire son nom de la forêt des Ardennes, qui est située dans la partie septentrionale de son territoire. Cette partie est en général couverte de bois, parmi lesquels on trouve beaucoup de terres incultes et froides. Du reste, les forêts, malgré les défrichements, occupent encore le quart de la superficie du département. Les cantons de l'ouest et du centre sont les plus fertiles: on y récolte des céréales et du chanvre en assez grande quantité. On y fait fort peu de vin et il est très-médiocre. Il y a de bons pâturages qui nourrissent un fort grand nombre de chevaux et de bestiaux.

Si le sol des Ardennes est en général médiocrement favorable à l'agriculture, les habitants, actifs et laborieux, ont tourné leurs efforts vers l'industrie. Aussi ce département occupe-t-il sous ce rapport un rang distingué. La réputation de Sédan est déjà ancienne; mais plusieurs autres villes moins considérables sont remarquables par leur activité manufacturière. Outre de nombreuses fabriques de draps et de tissus de laines, le département possède des fabriques de céruse, des verreries, des manufactures de glaces, des tanneries, des fabriques de pipes en terre, etc. Diverses industries métallurgiques et minéralurgiques y ont pris un grand développement. A Fumay, Rimogne et Deville, on exploite des ardoisières inépuisables, et aux environs de Givet, il y a d'importantes exploitations de marbre.

Superficie totale: 5,235,87 kil. carrés. — Popul. totale, 331,298 habit. — Popul. par kil. carré, 63,27. — Cinq arrondissements: MÉZIÈRES, 7 cantons, 99 communes, 76,018 habitants; RETHEL, 6 cantons, 108 communes, 70,999 hab.; ROCROY, 5 cantons, 69 communes, 52,416 hab.; SÉDAN, 5 cantons, 81 communes, 69,740 hab; VOUZIERS, 8 cantons, 121 communes, 62,123 hab.

Villes et bourgs principaux:

MEZIÈRES, 3,970 hab., 235 kil. de Paris; *Charleville*, 9,162 hab, 2 kil. de Mézières; Gespunsart, 2,192 hab., 15 kil.; Nouzon, 2,375 hab, 7 kil.; *Flize*, 1,253 hab., 10 kil.; *Monthermé*, 2,299 hab., 15 kil.; *Omont*, 504 hab., 20 kil.; *Renwez*, 1,650 hab., 13 kil.; *Signy-l'Abbaye*, 3,173 hab., 32 kil. — RETHEL, 7,500 hab., 193 kil. de

Paris et 50 de Mézières ; *Asfeld*, 1,221 hab., 20 kil. de Rethel ; *Château-Porcien*, 2,595 hab., 10 kil. ; *Chaumont-Porcien*, 1,100 hab., 22 kil. ; *Juniville*, 1,460 hab., 15 kil. ; *Novion-Porcien*, 1,376 hab., 12 kilom. — Rocroy, 2,869 hab., 214 kil. de Paris et 27 de Mézières ; *Fumay*, 3,447 hab., 18 kil. de Rocroy ; Revin, 2,947 hab., 10 kil. ; *Givet*, 5,639 hab., 31 kil. ; *Rumigny*, 776 habit., 25 kil. ; *Signy-le-Petit*, 2,310 hab., 20 kil. — Sédan, 13,507 hab., 257 kil. de Paris et 20 de Mézières ; Donchery, 1,784 hab., 6 kil. de Sédan ; Givonne, 1,476 hab., 5 kil. ; *Carignan*, 1,805 hab., 21 kil. ; *Monzon*, 5,390 hab., 16 kil. ; *Raucourt*, 1,589 hab., 15 kil. — Vouziers, 2,862 hab., 223 kil. de Paris et 50 de Mézières ; *Attigny*, 1,397 hab., 15 kil. de Vouziers ; *Buzancy*, 892 hab., 20 kil ; *Le Chêne*, 1,578 hab., 16 kil ; *Grand-Pré*, 1,456 hab., 17 kil ; *Machault*, 744 hab., 17 kil. ; *Monthois*, 664 hab., 12 kil. ; *Tourteron*, 672 hab., 20 kil.

Les Ardennes, comme on le voit, ne renferment pas de ville considérable. *Mézières*, le chef-lieu, ne doit son importance qu'à ses fortifications. Elle est située au pied d'une colline, sur la rive droite de la Meuse, qui la sépare de Charleville. C'est une ville assez mal bâtie et qui ne présente aucun édifice curieux. La bibliothèque publique ne renferme que 4,000 volumes. *Charleville* ne date que du XVII^e^ siècle : aussi cette petite ville est-elle bâtie sur un plan très-régulier. On y remarque une belle place entourée d'arcades et ornée d'une superbe fontaine. Charleville se distingue par son industrie, et fait un commerce considérable en armes blanches et à feu, clouterie, ferronnerie et quincaillerie. Elle possède un assez beau cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités, et une bibliothèque riche de 22,000 volumes. *Monthermé*, sur la rive gauche de la Meuse, renferme plusieurs grands établissements industriels, entre autres des forges et des verreries. *Signy-l'Abbaye*, qui doit son nom à une ancienne abbaye de bénédictins, a des hauts fourneaux, des filatures hydrauliques de laine, et des fabriques de châles.

Rèthel est bâtie sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle coule la rivière d'Aisne. On y fabrique différentes sortes de tissus de laine.

Rocroy n'est qu'une petite place forte située sur l'un des plateaux les plus élevés du département. Ce fut dans la plaine qui l'avoisine que le prince de Condé, alors duc d'Enghien, gagna, en 1643, la célèbre bataille où furent détruits les derniers restes de cette infanterie espagnole jadis réputée si redoutable. *Givet* est une place forte sur la Meuse, formée par la réunion de trois petites villes, nommées *Grand-Givet* ou *Givet-Saint-Hilaire* (sur la rive gauche de la Meuse), *Petit-Givet* ou *Givet-Notre-Dame* (sur la rive droite), et *Charlemont* (sur la rive gauche), au sommet d'un rocher escarpé et presque inaccessible. Givet est une assez jolie ville, mais elle n'a d'autres bâtiments remarquables que ses ca-

sernes. Elle possède des fabriques de pipes de terre renommées. N'oublions pas de dire qu'elle a donné le jour au musicien Méhul, le plus grand des compositeurs français.

Les fabriques de draps de *Sédan* lui ont acquis une célébrité européenne. C'est une ville fortifiée, assez bien bâtie d'ailleurs, et qui renferme plusieurs beaux édifices : nous citerons son hôpital militaire et son arsenal. Sur une de ses places publiques, on voit une belle statue en bronze de Turenne, qui naquit a Sédan, le 11 septembre 1611. Cette ville a vu naître aussi un de nos plus célèbres maréchaux de l'Empire, Macdonald, duc de Tarente. Sédan est située sur la rive droite de la Meuse.

A trois lieues de *Vouziers*, petite ville fort insignifiante, sur la rive gauche de l'Aisne, on doit citer, sur la même rivière, le bourg d'*Attigny*, qui a joué un grand rôle sous les rois de la seconde race. Ils y avaient un palais magnifique dont il restait encore des vestiges curieux à l'époque de la Révolution.

ARIÉGE.

Le département de l'*Ariége* appartient à la région méridionale de la France. Il s'appuie au sud sur la chaîne des Pyrénées qui le sépare de l'Espagne, tandis qu'il est limité, à l'ouest et au nord, par le département de la Haute-Garonne ; à l'est, par celui de l'Aude ; et au sud-est, par celui des Pyrénées-Orientales.

L'Ariége est presque entièrement couvert de montagnes, surtout au midi, où l'on éprouve tour à tour de grandes chaleurs et des froids excessifs. Dans la partie septentrionale, au contraire, le climat est plus tempéré. Les productions varient en raison du sol et du climat. La partie du nord, qui est la moins montagneuse, produit toutes sortes de grains, des vins en assez grande quantité, et des fruits délicieux. La partie du midi renferme des forêts et d'excellents pâturages, où l'on élève beaucoup de bestiaux. Malheureusement les bois ont considérablement diminué et diminuent chaque jour, à cause de l'énorme quantité que l'on en consomme pour l'exploitation des richesses métalliques qui constituent la principale industrie du département. L'Ariége en ef-

fet ne compte pas moins de 53 forges ou fourneaux pour le traitement du fer que fournissent ses mines abondantes. On y exploite aussi le marbre, le porphyre, l'albâtre et le jayet.

Il y a en outre des manufactures de draps, de serges, d'étoffes de coton, des papeteries, des verreries, et diverses autres usines.

Superficie totale : 4,893,87 kil. carrés. — Popul. totale, 331,296 habit. — Popul. par kil. carré, 54,65. — Trois arrondissements : FOIX, 8 cantons, 14 communes, 92,671 hab. ; PAMIERS, 6 cantons, 114 communes, 82,197 hab. ; SAINT-GIRONS, 6 cantons, 81 communes, 92,567 hab.

Villes et bourgs principaux :

FOIX, 4,684 hab., 770 kil. de Paris ; *Ax*, 1,991 hab., 46 kil. de Foix ; *Bastide de-Séron*, 2,987 hab., 17 kil. ; *Les Cabanes*, 617 hab., 62 kil. ; *Lavelanet*, 3,162 habit., 27 kil. ; Belesta, 2,700 hab., 36 kil. ; *Quérigut*, 653 hab., 36 kil. ; *Tarascon*, 1,560 hab., 17 kil. ; Saurat, 4,456 hab., 24 kil. ; *Vic-Dessos*, 1,142 hab., 31 kil. — PAMIERS, 7,770 hab., 751 kil. de Paris et 22 de Foix ; *Fossat*, 1,007 hab., 25 kil. de Pamiers ; Lezat, 2,855 hab., 37 kil. ; Saint-Ibars, 2,331 hab., 33 kil. ; *Le Mas-d'Azil*, 2,846 hab., 28 kil ; *Mirepoix*, 4,476 hab., 24 kil. ; Léran, 1,097 hab., 36 kil. ; *Saverdun*, 4,292 hab., 14 kil. ; Mazères, 3,694 hab., 16 kil. ; *Varilles*, 1,700 hab., 8 kil. — SAINT-GIRONS, 3,981 hab., 784 kil. de Paris et 48 de Foix ; Rimont, 2,348 hab., 12 kil. de Saint-Girons ; *Castillon*, 1,215 hab., 10 kil. ; *Massat*, 3,929 hab., 27 kil. ; Soulan, 2,230 habit., 12 kil. ; *Oust*, 1,698 hab., 12 kil. ; Ercé, 3,232 hab., 22 kil. ; Seix, 3,858 hab., 17 kil. ; Ustou, 3,153 hab., 21 kil. ; *Sainte-Croix*, 1,886 hab., 14 kil. ; *Saint-Lizier*, 1,272 hab., 2 kil.

Les villes de l'Ariége sont toutes fort petites et ne nous arrêteront pas longtemps. *Foix*, sur la rive gauche de l'Ariége, n'est remarquable que par sa position pittoresque, au pied des Pyrénées. Elle est dominée par un vieux château, flanqué de trois tours gothiques. Malgré sa petitesse, cette ville possède une société d'agriculture et des arts, ainsi qu'une bibliothèque publique de 8,000 volumes. *Ax* est renommée par ses eaux thermales sulfureuses. Tout près du bourg de *Bélesta*, les curieux vont visiter la source intermittente de la petite rivière de *Fontestorbes* ; mais elle ne présente ce caractère que pendant l'été. *Tarascon*, sur la rive droite de l'Ariége, est importante par ses forges. A une lieue de distance se trouve la grotte de Bedaillac, l'une des cavernes à stalactites les plus curieuses de la France. A *Vic-d'Essos*, on exploite des mines de fer extrêmement riches.

Pamiers est une ancienne et jolie petite ville, située sur la rive droite de l'Ariége. Son palais épiscopal et sa cathédrale, celle-ci bâtie sur les dessins de Mansard, sont deux beaux édifices. Pamiers a une bibliothèque de 3,500 volumes. A un quart de lieue du bourg appelé *la Mas-d'Azil*, on admire un phénomène naturel fort curieux, connu sous le nom de *La Roche-du-Mas*. Elle consiste en deux montagnes qui se joignent par

leurs sommets, en s'inclinant l'une du nord au sud, l'autre du sud au nord. Elles forment par leur jonction une magnifique voûte, sous laquelle on voit une galerie propre à contenir plus de 2,000 hommes, et qui donne passage à la rivière de la Rize. Les deux entrées, qui sont fort larges, étaient jadis fortifiées par une muraille. Les calvinistes, réfugiés dans cette grotte, y soutinrent, en 1625, un siége contre les troupes royales. *Mirepoix*, jadis siége d'un évêché, est une jolie petite ville, située sur les bords du Lers. Une partie des habitants s'occupe à tailler le jayet qu'on exploite dans son territoire. Dans les environs existe une montagne, appelée *Puy-du-Till*, qui est percée de plusieurs cavités profondes. De ces cavités s'échappe constamment un vent frais très-sensible, qui acquiert par fois, surtout en été, une violence extraordinaire. La petite ville de *Saverdun* est la patrie du pape Benoît II, qui était fils d'un simple boulanger.

Saint-Girons, sur la rive droite du Salat, est florissante par son industrie et par le commerce qu'elle fait avec l'Espagne. *Massat* est importante par ses mines de fer. *Saint-Lizier* était jadis le siége d'un évêché et le chef-lieu de la vicomté de Conserans.

AUBE.

Le département de l'*Aube* appartient tout entier au bassin de la Seine et à la région centrale de la France. Il est borné, au nord, par le département de la Marne ; à l'est, par celui de la Haute-Marne ; au sud, par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne ; et à l'ouest, également par celui de l'Yonne et celui de Seine-et-Marne.

L'Aube renferme la partie de la Champagne que l'on nomme communément *Champagne Pouilleuse*, qui s'étend depuis Nogent jusqu'à Piney. Cette région, qui comprend la partie septentrionale du département est peu peuplée ; on y rencontre peu de villages, et encore leur aspect dénote que les habitants ne sont pas aisés. Le sol y est formé par un fond de craie que recouvre à peine une couche de 8 à 10 centimètres de terre végétale. L'avoine, le seigle et le sarrazin sont les seuls végétaux qui y réussissent. Le reste du département produit du froment, des vins, du chanvre et des fruits en abondance. Toute la contrée manque généralement de bois. Les prairies naturelles des vallées de la Seine, de l'Aube

et des autres cours d'eau qui arrosent le département, nourrissent quantité de gros et menu bétail. Il y a un grand nombre d'étangs qui fournissent beaucoup de poisson.

La fabrication des tissus de coton, celle de la bonneterie et de la draperie sont les principales branches de l'industrie départementale; mais à l'exception de la bonneterie, qui se fabrique aussi dans plusieurs communes de l'arrondissement d'Arcis, elles sont concentrées à Troyes et dans les environs. L'Aube renferme encore quelques autres établissements industriels : il y a des poteries, des verreries, des faïenceries, des papeteries, des tanneries, des corderies, des fabriques de sucre de betterave. Enfin, la craie qui rend stérile une si grande partie des terres du département, fait l'objet d'une fabrication dont le produit est connu dans toute l'Europe, sous le nom de *blanc-d'Espagne*.

Superficie totale : 6,001,43 kil. carrés. — Popul. totale, 265,247 hab. — Popul. par kil. carré, 44,92. — Cinq arrondissements : TROYES, 9 cantons, 121 communes, 95,878 habitants; ARCIS-SUR-AUBE, 4 cantons, 93 communes, 36,364 hab.; BAR-SUR-AUBE, 4 cantons, 88 communes, 44,347 hab; BAR-SUR-SEINE, 5 cantons, 85 communes, 53,447 hab.; NOGENT-SUR-SEINE, 4 cantons, 60 communes, 35,211 habit.

Villes et bourgs principaux :

TROYES, 27,376 hab, 161 kil. de Paris; Saint-Martin-ès-Vignes, 3,651 hab.; *Aix-en-Othe*, 2,310 hab, 32 kil. de Troyes; Rigny-le-Ferron, 1,282 hab, 40 kil.; *Bouilly*, 819 hab., 15 kil.; *Erey*, 1,784 hab., 31 kil; Auxon, 1,460 hab., 28 kil.; *Estissac*, 1,629 hab, 20 kil; *Lusigny*, 1,105 hab, 17 kil.; *Piney*, 1,506 hab., 21 kil.; ARCIS-SUR-AUBE, 2,652 hab., 157 kil. de Paris et 30 de Troyes; *Chavanges*, 1,093 hab., 40 kil. d'Arcis-sur-Aube; *Méry-sur-Seine*, 1,369 hab, 20 kil.; Plancy-sur-Aube, 1,248 hab., 15 kil.; *Ramerupt*, 588 hab., 13 kil. — BAR-SUR-AUBE, 4,442 hab., 214 kilom. de Paris et 53 de Troyes; *Brienne-Napoléon*, 1830 hab., 22 kil. de Bar-sur-Aube; Dienville, 1,220 hab., 18 kil.; *Soulaines*, 907 hab., 18 kil.; *Vandœuvre-sur-Barse*, 1,946 hab., 20 kilom. — BAR-SUR-SEINE, 2,745 hab., 193 kil. de Paris et 33 de Troyes; *Chaource*, 1,540 hab., 20 kil. de Bar-sur-Seine; *Essoyes*, 1,787 hab., 16 kil.; *Mussy-sur-Seine*, 1,795 hab., 22 kil.; *Les Riceys*, 3,558 hab., 14 kil. — NOGENT-SUR-SEINE, 3,433 hab., 65 kil. de Troyes; Pont-sur-Seine, 906 hab, 10 kil. de Nogent-sur-Seine; *Marcilly-le-Hayer*, 810 hab, 20 kil.; *Romilly-sur-Seine*, 3,738 hab., 20 kil.; *Villenauxe*, 2,504 hab., 16 kil.

Troyes est située au centre du département, au milieu d'une plaine vaste et fertile, et sur la rive gauche de la Seine, qui l'entoure en partie et y forme plusieurs canaux qui alimentent un grand nombre de manufactures. Cette ville, dont l'origine est antérieure à la conquête romaine, est très-mal bâtie et fort laide; la plupart de ses rues sont étroites et tortueuses; la plupart de ses maisons sont construites en bois. Néanmoins il y a plusieurs monuments remarquables : on doit d'abord citer la cathédrale, édifice gothique remarquable par les dimensions de son vaisseau et la hauteur de sa voûte. L'église collégiale de Saint-Urbain

est une construction gothique des plus élégantes. Les églises de Sainte-Madeleine, de Saint-Jean et de Saint-Pantaléon méritent aussi de fixer l'attention des curieux. Parmi les édifices modernes, on remarque l'hôtel de ville, l'hôpital et la bibliothèque publique. Malgré leur activité industrielle, les habitants de Troyes ne négligent pas la culture des lettres et des arts. La bibliothèque est riche de 98,000 volumes, dont 3,000 manuscrits. Le musée, le cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités, l'école gratuite de dessin et d'architecture, une école de chant, le cours de chimie, et la société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, sont les principaux établissements littéraires de Troyes. Cette ville est la patrie de plusieurs hommes célèbres, tels que Urbain IV qui, de fils de cordonnier, s'éleva à la papauté ; le sculpteur Girardon, le peintre Mignard et les deux jurisconsultes Pierre et François Pithou. Le cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, est né au château de Sérilly, près de Troyes.

Arcis-sur-Aube et *Bar-sur-Aube* sont deux petites villes qui n'ont rien de remarquable. La première est fameuse par la bataille que, dans la campagne de 1814, Napoléon y livra avec un petit nombre de soldats contre 80,000 alliés. L'ancienne et célèbre abbaye de *Clairvaux*, à 4 lieues de Bar-sur-Aube, a été transformée en une maison centrale de détention où sont renfermés 2,000 condamnés, que l'on emploie à des travaux utiles. Dans la cave de l'Abbaye, on remarquait, avant la révolution, un immense tonneau qui jaugeait 2,400 hectolitres. *Brienne*, petite ville située à peu de distance de la rive droite de l'Aube, est remarquable par un superbe château, dont la construction est due au fameux ministre Loménie de Brienne. Elle possédait autrefois une école militaire célèbre, qui était établie dans le collége des Minimes, et où Napoléon fut élevé. C'est à cause de cette circonstance que Brienne porte aujourd'hui le nom de *Brienne-Napoléon*.

Bar-sur-Seine est bâtie sur la rive gauche de ce fleuve : c'est une assez jolie petite ville, mais n'offrant rien de curieux. Nous en dirons autant de *Nogent-sur-Seine*, qui fut presque entièrement détruite dans la campagne de 1814. A deux lieues de Nogent, dans ce petit vallon qu'arrose l'Ardusson, le voyageur remarque avec intérêt les restes de l'ancienne abbaye du *Paraclet*, fondée au XII^e^ siècle par Abeilard, et dont la célèbre Héloïse fut la première abbesse.

AUDE.

L'*Aude* est un de nos départements maritimes de la région méridionale de la France. Baigné à l'est par la mer Méditerranée, il a pour limites, au nord, les départements de l'Hérault et du Tarn; au nord-ouest, celui de la Haute-Garonne; à l'ouest, celui de l'Ariége; et au sud, celui des Pyrénées-Orientales.

Des montagnes arides, ensuite quelques collines fertiles, et à la fin des plages sabloneuses remplies d'étangs ou de marais salants, voilà les trois zones successives que présente le sol de ce département, en le parcourant du nord-ouest au sud-est. Quoiqu'une grande partie de ce territoire soit peu propre à la culture des céréales, cependant il en produit au delà de ce qu'exige la consommation des habitants. Les prairies naturelles, favorisées par le climat et en outre parfaitement arrosées, sont fort riches: les prairies artificielles pourraient y prendre un grand développement. L'olivier y réussit dans beaucoup d'endroits; le mûrier y prospère encore mieux, et il est à regretter que sa culture ne soit pas plus étendue. Les fruits abondent et y sont excellents. Enfin, les vignes occupent une surface considérable, et ses produits, tant en vins qu'en eaux-de-vie, forment une des principales richesses du département. L'élève des abeilles est un objet assez important pour le mentionner ici. La réputation du miel qui porte le nom de Narbonne, mais qui provient surtout des vallées des Monts-Corbières, est européenne.

L'Aude est riche en substances minérales. Jadis on y exploitait deux mines d'argent et de cuivre. Aujourd'hui le fer seul donne lieu à des exploitations considérables, et l'on compte dans le département une vingtaine de forges à la catalane, qui produisent un acier fort estimé. A Cascatel et à Caunes, il existe de belles carrières de marbre.

Après l'industrie des fers, qui tient le premier rang, nous citerons les manufactures de draps, les fabriques de peignes, les papeteries, les tanneries et les distilleries. Le produit des salines est considérable.

Superficie totale: 6,310,87 kil. carrés. — Popul. totale, 289,747 hab. — Popul. par kil. carré, 45,91. — Quatre arrondissements: CARCASSONNE, 12 cantons, 139 communes, 94,970 habitants; CASTELNAUDARY, 5 cantons, 74 communes, 55 148 hab.; LIMOUX, 8 cantons, 158 communes, 75,229 habit.; NARBONNE, 6 cantons, 71 communes, 64,400 habitants.

Villes et bourgs principaux:

CARCASSONNE, 18,483 hab., 781 kil. de Paris; *Alzonne*, 1,598 hab., 16 kil. de

Carcassonne, Montolieu, 1,100 hab., 18 kil.; *Capendu*, 720 hab., 18 kil.; Trèbes, 1,871 hab., 8 kil.; *Conques*, 1,654 hab., 8 kil.; *Lagrasse*, 1,316 hab., 35 kil.; *Mas-Cabardès*, 825 hab., 23 kil.; *Montréal* 3,070 hab., 19 kil.; *Mouthoumet*, 348 hab., 55 kilom.; *Peyriac-Minervois*, 1,447 hab., 22 kilom.; Azille, 1,572 hab., 30 kil.; Caunes, 2,110 hab., 20 kil.; *Saissac*, 1,853 hab., 25 kil.; *Tuchan*, 1,920 hab., 75 kil. — CASTELNAUDARY, 9,992 hab., 745 kil. de Paris et 40 de Carcassonne; Saint Papoul, 1,500 hab., 7 kil. de Castelnaudary; *Belpech*, 2,598 hab., 31 kil.; *Fanjeaux*, 1,780 hab., 17 kil.; *Salles-sur-Lhers*, 1,400 hab., 18 kil. — LIMOUX, 7,188 hab., 806 kil. de Paris et 30 de Carcassonne; Aleth, 1,218 hab., 10 kil. de Limoux; *Alaigne*, 540 hab., 11 kil.; *Azat*, 900 hab., 50 kil.; *Belcaire*, 1,064 hab., 56 kil.; *Chalabre*, 2,986 hab., 25 kil.; Sainte-Colombe-sur-Lhers, 1,467 hab., 33 kil; *Couiza*, 958 hab., 16 kilom.; *Quillan*, 2,152 hab., 32 kil.; *Saint-Hilaire*, 996 hab., 12 kil. — NARBONNE, 11,855 hab., 783 kil. de Paris et 60 de Carcassonne; *Coursan*, 2,172 hab., 8 kil. de Narbonne; Fleury, 1,275 hab., 16 kil; Gruissan, 2,861 hab., 15 kil.; *Durban*, 650 hab., 30 kil., *Ginestas*, 633 hab., 18 kil; Bizé, 1,135 hab., 23 kil.; Sallèles, 1,112 hab., 15 kil; *Lézignan*, 2,537 hab., 21 kil., *Sijean*, 3,197 hab., 20 kil; Leucate, 1,245 hab., 32 kil.; La Nouvelle, 1,280 hab., 26 kil.; Peyriac-de-Mer, 801 hab., 12 kil.

Le chef-lieu du département, *Carcassonne*, est situé à la fois sur l'Aude et sur le canal du Midi. L'Aude le divise en deux parties, la ville haute et la ville basse. La première est mal bâtie et entourée d'anciennes murailles; les rues y sont très-étroites, très-tortueuses et très-mal propres; les maisons y sont vieilles, petites et délabrées. La seconde a des rues larges et bien percées, et se compose de maisons construites dans le style moderne. Ses principaux édifices sont la cathédrale, l'hôtel de la préfecture dans les beaux jardins duquel on remarque le tronçon d'une colonne triomphale, élevée en l'honneur de Numérien, l'hôtel de ville, le palais épiscopal et les casernes. Carcassonne possède une bibliothèque publique de 12,000 volumes, et une société d'agriculture, des sciences et des arts. Elle est la patrie du poëte comique Fabre d'Églantine. La fabrication des draps est la principale industrie de la ville; ces draps sont, en général, destinés pour le Levant.

Castelnaudary est bâtie en amphithéâtre sur une petite éminence, au pied de laquelle passe le canal du Midi. Elle n'a de remarquable que ses quais bien ombragés qui bordent le canal, et une assez belle église dédiée à Saint Michel. Cette petite ville a donné naissance au célèbre et habile Pierre de Castelnau, légat du pape Innocent III, lors de la croisade contre les Albigeois, au général Dejean et à l'académicien Alexandre Soumet. A 7 kilomètres de Castelnaudary, se trouve le bourg de *Saint-Papoul* qui, avant la révolution, était le siége d'un évêché.

Limoux, sur la rive gauche de l'Aude, est une charmante petite ville, qui renferme des fabriques de draps et dont les environs produisent un vin blanc fort estimé. *Aleth*, jadis siége d'un évêché, possède un établissement d'eaux thermales.

Narbonne est une des plus anciennes villes de la France : c'est là que fut établie la première colonie romaine envoyée dans les Gaules. Elle est située dans une belle plaine, à 8 kilomètres de la mer, sur le canal de la Robine, qui communique à la Méditerranée par le canal du Midi et le port de La Nouvelle. Des nombreux et magnifiques monuments antiques qui décoraient Narbonne sous la domination romaine, il ne reste que quelques fragments de marbres et un petit nombre d'inscriptions. En fait de monuments modernes, elle est également assez pauvre. Le seul édifice vraiment remarquable qu'elle renferme, est la cathédrale, dont le chœur est un des plus beaux vaisseaux gothiques de l'Europe. L'ancien palais archiépiscopal ressemble à une forteresse. Narbonne possède une société d'émulation et d'archéologie. Elle a vu naître dans ses murs le poëte Terentius Varron, l'orateur Fronton, l'empereur Marc-Aurèle, le savant évêque Bosquet et le célèbre antiquaire Bernard de Montfaucon. *Sigean*, près de la lagune de ce nom, est importante par ses salines. *La Nouvelle*, à l'extrémité du canal de la Robine, sert de port à Narbonne. *Leucate*, toute petite ville maritime, sur l'anse de la Franqui, est célèbre par le siége qu'elle soutint, en 1599, contre les Espagnols, et par l'héroïsme que déploya dans cette occasion Constance de Cazelli, femme du gouverneur Barri de Saint-Annez.

AVEYRON.

Ce département lie le plateau central à la région méridionale de la France. En effet, il a pour limites, au nord, le département du Cantal, et au sud, ceux du Tarn et de l'Hérault. Du côté de l'est, il touche aux départements de la Lozère et du Gard, et du côté de l'ouest, à ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne.

Le territoire de l'Aveyron est sillonné de montagnes qui sont des ramifications de la chaîne des Cévennes et de celle du Cantal. La hauteur moyenne du sol au-dessus du niveau de la mer y est considérable : Rhodez, par exemple, se trouve à 702 mètres d'élévation au-dessus de l'Océan. L'air est naturellement froid et salubre ; les hivers sont rigoureux et les neiges restent longtemps sur les montagnes. Le département renferme une grande quantité de landes et de terres stériles. Il en est

d'autres qui ne produisent qu'à force de travail ; mais les vallées, composées de terre d'alluvion, sont très-fécondes et produisent toutes sortes de céréales. Les châtaigniers abondent dans les districts de montagnes. Les coteaux les mieux exposés sont plantés de vignes qui donnent en général un vin médiocre. La culture du mûrier prend une extension assez rapide. Il y a 150 000 hectares en pâturages, où l'on nourrit un assez grand nombre de chevaux, de bêtes à cornes et de bêtes à laine. La vente des laines, l'élève des chevaux, l'engrais des bestiaux, et la fabrication des fromages figurent au premier rang de l'industrie agricole de l'Aveyron. Les fromages dits de *Roquefort* sont faits avec du lait de brebis ; ceux de la *Guiole* ressemblent aux fromages de Hollande.

L'Aveyron abonde en richesses minérales. On y trouve du plomb argentifère, du zinc sulfuré, de l'antimoine ; on exploite le fer, la houille, le cuivre. Le bassin houillier de ce département est remarquable par sa puissance et par la facilité de son exploitation. Le fer y abonde aussi, de telle façon que, nulle autre part en France, l'industrie sidérurgique ne se trouve dans des conditions aussi favorables. L'extraction et le raffinage de l'alun, ainsi que l'extraction du sulfate de fer sont également d'une importance notable pour le pays. Parmi les autres industries, la fabrication des étoffes de laine occupe le premier rang. Le tissage des toiles grises, la fabrication des feutres et des porces pour la papeterie, sont aussi de quelque importance. Dans l'arrondissement de Sainte-Affrique, la filature, le tissage et la bonneterie de coton occupent un assez grand nombre de bras. Des ateliers pour le tissage de la soie commencent à s'établir. Enfin, la tannerie, la mégisserie, la ganterie, la chapellerie, la papeterie et la teinturerie méritent d'être citées parmi les branches de l'industrie aveyronaise.

Superficie totale, 8,765,20 kilom. carrés.— Popul. totale, 394,183 hab. — Popul. par kilom. carré, 44,97. — Cinq arrondissements : RHODEZ, 11 cantons, 75 comm., 108,588 h.; ESPALION, 9 cantons, 45 commun., 67,698 h.; MILHAU, 9 cantons, 48 comm., 65,625 hab ; SAINTE-AFFRIQUE, 6 cantons, 49 communes, 60,038 habitants ; VILLEFRANCHE, 7 cantons, 57 communes, 92,234 habitants.

Villes et bourgs principaux :

RHODEZ, 8,267 hab., 604 kil. de Paris; Moyrazes, 2,163 hab., 17 kil. de Rhodez; *Bozouls*, 2,771 habit., 23 kil.; *Cassagnes-Bégonhès*, 1,113 habit., 23 kilom.; *Conques*, 1,418 hab., 38 kil.; *Marcillac*, 1,575 hab., 22 kil.; Salles-la-Source, 2,704 hab., 13 kil.; *Naucelle*, 1,220 habit., 34 kilom.; *Pont-de-Salars*, 1,215 hab., 24 kilom.; *Requista*, 3,480 hab., 60 kilom.; *Rignac*, 2,005 hab., 28 kil.; *La Salvetat*, 3,204 hab., 54 kilom.; *Sauveterre*, 1,845 hab., 34 kil. ; Colombiès, 2,161 hab., 31 kil. — ESPALION, 4,315 hab., 573 kilom. de Paris et 31 de Rhodez; Saint-Côme, 1,883 hab., 6 kil. d'Espalion; *Entraigues*, 3,000 hab., 32 kil. ; *Estaing*, 1,531 h., 10 kil.; *La Guiole*, 2,115 hab., 24 kil.; *Mur-*

de-Barrez, 1,622 hab., 68 kil.; *Saint-Amans*, 1,331 hab., 40 kil.; *Saint-Chely-d'Aubrac*, 2,110 habit., 24 kilom.; *Sainte-Geneviève*, 1,890 hab., 46 kil.; *Saint-Geniez de Rivedolt*, 3,713 habitants, 25 kilom. — MILHAU, 9,869 hab., 629 kilom. de Paris et 72 de Rhodez; *Champagnac*, 1,266 hab., 40 kil. de Milhau; *Laissac*, 1,282 hab., 40 kil.; *Nant*, 3,038 hab., 20 kil.; Saint-Jean-du-Bruel, 3,002 hab., 30 kil.; *Peyreleau*, 575 hab., 46 kil.; *Saint-Beauzely*, 919 hab., 16 kil.; *Salles-Curan*, 2,768 hab., 28 kil.; *Sévérac-le-Château*, 3,035 habit., 24 kilom.; *Vesins*, 2,040 hab., 25 kilom. — SAINTE-AFFRIQUE, 6,618 h., 657 kil. de Paris et 114 de Rhodez; Roquefort, 1,388 hab., 10 kilom. de Sainte-Affrique; *Belmont*, 1,546 hab., 24 kilom.; *Camarès*, 2,434 habit., 20 kilom.; *Cornus*, 1,654 hab., 34 kil.; *Saint-Rome-de-Tarn*, 3,038 hab., 16 kilom.; Broquiès, 3,867 hab., 24 kil.; *Saint-Sernin*, 1,145 hab., 32 kil. — VILLEFRANCHE, 9,513 hab., 637 kilom. de Paris et 56 de Rhodez; *Asprières*, 1,464 hab., 26 kilom. de Villefranche; *Aubin*, 4,413 hab., 35 kil.; Cransac, 927 hab., 34 kil.; Decazeville, 5,938 hab., 39 kil.; Firmi, 2,171 hab., 38 kil.; *Montbazens*, 3,150 hab., 25 kil.; Maleville, 2,889 hab., 8 kilom.; *Najac*, 2,189 hab., 19 kil.; *Rieupeyroux*, 3,170 habitants, 23 kilom.; La Bastide-l'Evêque, 3,433 hab., 25 kil.; *Villeneuve*, 3,443 hab., 10 kilom.

Le chef-lieu, *Rhodez* est une ville très-ancienne : sous le nom de *Segodun*, elle était la capitale des Ruthènes. Elle est bâtie dans une situation extrêmement pittoresque, au sommet et sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle l'Aveyron coule avec impétuosité. Mais l'intérieur de la ville est des plus tristes ; les rues sont étroites, tortueuses, escarpées, mal pavées ; les maisons sont vieilles et, pour la plupart, construites en bois. Cependant cette ville renferme quelques édifices remarquables. La cathédrale est un des plus beaux monuments de l'architecture gothique. Elle a 97 mètres 45 centimètres de long sur 36 mètres de large. La voûte de la nef principale s'élève à 33 mètres 13 centimètres au-dessus du pavé, et la tour principale a environ 82 mètres de hauteur. Le cloître des Cordeliers est un monument du XIVe siècle qui mérite également l'attention des curieux. Parmi les constructions modernes, nous nommerons l'hôtel de la préfecture, le bâtiment du collége, et celui du séminaire. Rhodez possède une société des lettres, sciences et arts, une bibliothèque de 15,000 volumes, et un cabinet de physique et d'histoire naturelle. Au village de *Salles-la-Source*, à trois lieues de Rhodez, on admire une magnifique grotte qui a peu de rivales en France. La belle caverne de *Solsac*, située à une lieue plus loin, doit être aussi mentionnée parmi les curiosités de l'Aveyron.

Espalion, sur la rive gauche du Lot, n'offre rien de remarquable. Il en est de même de *Saint-Geniez-de-Rivedolt*, sur la même rivière. Cette petite ville, qui a donné le jour au fougueux écrivain Raynal et au capucin Chabot, membre de la Convention, se distingue par son activité industrielle.

Millau, sur la rive droite du Tarn, est une petite ville assez jolie, et fort industrieuse. C'est au *Monna*, près de Millau, qu'est né l'illustre de Bonald, l'un des plus profonds penseurs de ce siècle.

Sainte-Affrique, sur les bords de la Sorgue, possède des fabriques de draps et des filatures de coton. Nous avons déjà cité les fromages que l'on fabrique au village de *Roquefort*. Leur excellence est attribuée à l'influence des caves où on les dépose : ces caves, creusées dans une colline appelée le *Cambalou*, jouissent d'une température constante de 10 degrés. Le bourg de *Camarès* a des sources minérales très-riches en acide carbonique et en carbonate de soude ; celui de *Sylvanès* a des eaux ferrugineuses qui sont très-fréquentées.

Villefranche est une jolie ville, bâtie sur la rive droite de l'Aveyron. L'église Notre-Dame, bel édifice gothique, est le seul monument remarquable qu'elle renferme. Villefranche est la patrie du maréchal de Belle-Isle. Le village de *Cransac* doit sa prospérité à ses sources ferrugineuses acidulées, dont la réputation s'accroît chaque année. La petite ville d'*Aubin* est au centre d'un bassin houillier dont la richesse est inépuisable. La population de *Firmi* et de *Decazeville* se compose presqu'uniquement d'ouvriers occupés dans les immenses usines sidérurgiques établies par la société des houillières et fonderies de l'Aveyron. Cette région offre un phénomène que nous ne pouvons passer sous silence : c'est celui des houillières embrasées. Nous nous contenterons néanmoins de citer *la montagne brûlante de Fontagnes*, située à peu de distance de Cransac. C'est une colline, haute de 130 mètres, à mi-côte de laquelle est une grande crevasse de forme elliptique. Pendant le jour, le feu n'est pas apparent ; mais, la nuit, le spectacle que présente cette crevasse est effrayant pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec lui. En s'approchant de l'endroit où se montre le feu, on sent la terre résonner sous ses pas, et l'on éprouve une forte chaleur à la plante des pieds ; enfin l'œil plonge dans des gouffres où la houille offre l'image de l'incandescence la plus vive. Cet embrasement dure depuis siècles.

BOUCHES-DU-RHONE.

Le département des *Bouches-du-Rhône* est un de nos départements maritimes de la France méridionale. Il est baigné au sud par la Méditerranée, tandis qu'il est borné, à l'est, par le Var ; à l'ouest, par le Gard ; et au nord, par le département de Vaucluse, dont il est séparé par la Durance.

Les bouches du Rhône auxquelles le département doit son nom, ont souvent changé de nombre et de direction. Polybe en compte deux, Pline et Artémidore trois, Timée cinq ; d'autres, suivant Strabon, portaient à sept le nombre de ses embouchures. Aujourd'hui il en existe encore sept qui portent le nom de *graus* en provençal et de *gras* en languedocien. La branche occidentale est nommée *Gras Rhodanet* ou *Petit-Rhône ;* les gras de *Foz*, de *Fer*, de la *Brigue*, de *Périche*, du *Midi* et du *Sauzet*, sont des subdivisions de la branche orientale du *Grand-Rhône*. Entre les deux branches est l'île de la *Camargue* qui consiste proprement en plusieurs îles. Sa surface est un amas de limon et de sable. Les étangs sont fort communs le long de la côte, à l'ouest de Marseille. Le plus grand est celui de *Berres :* il communique à la mer par deux canaux. On trouve peu d'étangs où il y ait une aussi grande quantité de poissons. *L'étang de Valcarès* vient en seconde ligne pour l'étendue.

Le sol du département est très-varié. Sa partie orientale renferme beaucoup de montagnes, qui sont des ramifications de la grande chaîne des Alpes. Ces montagnes sont aujourd'hui complétement arides et déboisées. Du reste, l'aspect général des terres est celui d'une triste aridité. Elles sont presque constamment brûlées par un soleil ardent ou desséchées par les vents. Mais tous les endroits arrosés sont doués d'une extrême fertilité, et de grands travaux ont été entrepris pour créer dans les Bouches-du-Rhône un immense système d'irrigation. A cette heure, la récolte des céréales ne suffit pas à la consommation des habitants ; mais la vigne et l'olivier donnent des produits abondants. La culture du mûrier et de la garance est fort répandue. Le bétail est rare et chétif ; néanmoins la partie inculte de la Camargue nourrit un grand nombre de chevaux, de bœufs et de brebis, tandis que la partie défrichée donne de riches moissons en céréales.

L'industrie manufacturière est médiocrement développée dans ce département. Elle est presque toute concentrée à Marseille qui est toutefois une ville de commerce plus qu'une ville de fabrique. L'industrie la plus considérable est celle des savons et de la soude factice : puis, viennent les raffineries de sucre, les tanneries et les manufactures de bonneterie orientale.

Superficie totale, 5,140,66 kilom. carrés.— Populat totale, 428,989 hab. — Popul. par kilom. carre, 83,45.— Trois arrondissements : MARSEILLE, 9 cantons, 16 communes, 229,214 habitants; AIX, 10 cantons, 58 communes, 112,026 hab.; ARLES, 8 cantons, 32 communes, 87,749 habitants.

Villes et bourgs principaux :

MARSEILLE, 195,257 hab., 833 kilom. de Paris; Allauch, 3,688 hab, 19 kilom. de Marseille; *Aubagne*, 6,482 hab., 16 kilom.; Cuges, 1,860 hab., 28 kilom.; *La Ciotat*, 5,196 hab., 29 kilom.; Cassis, 2,080 hab., 16 kil ; *Roquevaire*, 3,180 hab., 18 kilom.; Auriol, 3,023 hab, 27 kil.—AIX, 24,255 h., 28 kilom de Marseille; Eguilles, 1,800 hab., 11 kilom. d'Aix; *Berres*, 1,926 hab., 27 kil.; *Gardanne*, 2,837 hab., 10 kilom.; *Istres*, 3,389 hab., 52 kil.; Saint-Chamas, 2,825 h., 40 kil.; *Lambesc*, 3,747 hab., 21 kilom.; Saint-Cannat, 2,006 hab., 16 kilom.; *Martigues*, 8,520 hab., 44 kilom.; Marignane, 2,183 hab., 25 kil.; *Peyrolles*, 1,550 hab., 20 kil.; Meyrargues, 1,630 hab., 20 kil.; *Salon*, 6,564 hab., 35 kil.; Grans, 1,800 h., 30 kil.; Lançon, 2,110 hab.; 26 kil ; Pélissanne, 2,010 hab., 30 kil.; *Trets*, 2,656 hab., 23 kil.; Fuveau, 2,718 hab., 13 kilom — ARLES, 23,208 hab., 118 kil. de Marseille; Fontvieille, 2,492 hab., 8 kilom. d'Arles, *Château-Renard*, 5,320 hab , 27 kil.; Barbentane, 3,051 hab., 31 kilom.; Eyragues, 2,368 hab., 26 kilom.; Noves, 2,161 hab., 20 kil.; *Eyguières*, 2,099 hab., 39 kilom.; Mallemort, 2,416 hab., 39 kilom.; *Orgon*, 3,089 hab., 30 kilom.; *Les Saintes Maries*, 910 hab., 42 kil.; *Saint-Remy*, 6,024 hab., 22 kilom.; Mouries, 2,003 hab., 20 kilom.; *Tarascon*, 12,539 hab., 12 kilom.

Fondée l'an 500 avant Jésus-Christ par une colonie de Phocéens, et vantée par Tite-Live et Strabon à cause de ses beaux monuments, *Marseille* n'offre plus aujourd'hui aucun reste d'antiquité. Elle ne renferme non plus aucun monument moderne vraiment remarquable. Malgré cela, c'est la plus belle de toutes les villes de l'empire après Paris et Bordeaux. La beauté des quais qui bordent son port, la régularité des rues de la ville neuve parmi lesquelles on doit citer la Canebière et la rue Saint-Ferréol, ses magnifiques promenades au premier rang desquelles se placent le Cours et les allées de Meillan, donnent à Marseille un aspect de grandeur et de magnificence. Les seuls édifices publics qui méritent l'attention, sont l'hôtel de ville, construit sur les plans du Puget et orné de sculptures de ce grand artiste; la cathédrale, la nouvelle halle et le grand théâtre. Le port de Marseille est peut-être le plus sûr de la Méditerrannée : il est tellement abrité que les bâtiments n'y courent aucun danger même dans les orages les plus terribles. Il forme à peu près un ovale de 1150 mètres de longueur sur 300 de largeur et

MARSEILLE.

peut contenir 1,200 navires de commerce. Cependant depuis la conquête d'Alger le commerce de Marseille a pris un tel développement, que le port est devenu insuffisant. Un nouveau port a été formé dans la rade, il réunit par une digue les deux îlots fortifiés de *Ratonneau* et de *Pomègue*. Les vaisseaux de ligne, qui ne trouvent pas assez de fond dans l'ancien port, peuvent mouiller dans ce magnifique bassin artificiel. Il existe à Marseille un assez grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires, parmi lesquels on distingue l'académie impériale des sciences, lettres et arts, l'athénée, l'académie impériale de médecine, la société de statistique, la bibliothèque publique riche de 50,000 volumes imprimés et 1,200 manuscrits, le musée de tableaux et d'antiquités, le cabinet d'histoire naturelle, l'observatoire, le jardin botanique, l'école spéciale de musique, etc. Cette ville s'honore d'avoir vu naître un grand nombre d'hommes célèbres : nous nommerons le navigateur Pythéas, le satirique Pétrone, le moine Jean Cassien, le sculpteur Puget, le prédicateur Mascaron, le grammairien-philosophe Dumarsais, le musicien Champein, l'auteur dramatique Barthe, le conventionnel Barbaroux, le général Gardanne, le littérateur Lantier et le poëte Barthélemy.

Les environs de Marseille sont en général tristes et arides : néanmoins ils sont semés de plusieurs milliers de petites maisons de campagne, appelées *bastides*. Dans le nombre, il en est de fort élégantes, et les deux villas nommées *Château-Borelly* et la *Renarde* sont vraiment magnifiques. La petite ville d'*Aubagne*, sur l'Huveaume, se distingue par son industrie. *La Ciotat* et *Cassis* sont deux petites villes maritimes qui prospèrent par leurs pêcheries. Cette dernière a vu naître l'abbé Barthélemy, auteur du voyage d'Anacharsis. *Auriol* est une jolie ville assez commerçante.

Aix, naguère capitale de la Provence, est située dans une belle plaine, près de la rivière d'Arc. Elle a été fondée, vers l'an 123 avant notre ère, par le consul Sextius Calvinus qui la nomma *Aquæ Sextiæ* à cause des eaux thermales qu'on y découvrit. C'est une des villes les plus élégamment bâties de France. Elle renferme de belles places, des promenades magnifiques, et plusieurs monuments remarquables. Parmi ceux-ci nous mentionnerons la cathédrale dont le baptistère, ancien temple d'Apollon, est un des plus beaux restes de l'architecture ro-

maine; l'église gothique de Saint-Jean dont la flèche est aussi élégante que hardie ; celle de la Madeleine, belle construction moderne ; l'hôtel de ville, le palais de Justice, celui de l'archevêché, le bâtiment de l'université, la tour de l'horloge, l'obélisque de la place du Palais, la statue du roi René qui orne la superbe promenade du Cours, etc. Aix possède, ainsi qu'on l'a déjà vu, trois facultés pour la théologie, le droit et les lettres ; mais elle a encore d'autres établissements scientifiques, littéraires et artistiques. On doit nommer l'académie des sciences, agricultures, arts et belles-lettres, l'institut religieux et littéraire, la société de statistique provençale, l'école gratuite de dessin, le musée de tableaux et d'antiquités, qui contient des choses fort précieuses, et enfin la bibliothèque publique riche de 80,000 volumes et d'un millier de manuscrits. Aix est la patrie de beaucoup d'hommes célèbres : il suffit de citer les botanistes Tournefort et Adanson, le musicien Campra, le navigateur d'Entrecasteaux, le poëte Brueys, les peintres Vanloo, Granet et Forbin, le philosophe Vauvenargues, le général Miollis, etc. Près de *Saint-Chamas*, on remarque, sur la Touloubre, un pont antique, nommé *Pont-Flavien*, qui est orné à chaque extrémité d'un arc triomphal décoré de pilastres et de sculptures. La jolie petite ville de *Martigues* est située sur le canal qui fait communiquer l'étang de Berres avec la mer : elle doit sa prospérité à ses pêcheries, à ses chantiers et aux productions de son territoire. *Salon*, sur le canal de Craponne, est remarquable par son élégance. Dans l'une de ses églises, on voyait, avant la révolution, le tombeau du fameux astrologue Michel de Nostradamus. Cette petite ville s'honore d'avoir donné le jour à l'illustre marin, bailli de Suffren.

Arles, sur la rive gauche du Rhône, est une des plus anciennes et des plus célèbres cités de la Gaule. Elle a été la capitale d'un royaume qui porta, tantôt son nom, tantôt celui de Bourgogne. De 314 à 1260 il s'y est tenu treize conciles. Ce n'est pas une belle ville ; mais elle est curieuse par les restes antiques qui attestent sa splendeur et sa richesse passées. Dans une des salles du ci-devant palais archiépiscopal, on trouve une rare et nombreuse collection d'urnes et autres ustensiles sépulcraux des Romains. En 1674, on déterra et on releva un bel obélisque de granit, haut de 19 mètres. L'amphithéâtre d'Arles est, après celui de Nîmes, le mieux conservé que nous ayons en France. Sa cir-

conférence est de 378 mètres, et son élévation de 33. On remarque encore les ruines de deux temples, les restes d'un arc de triomphe, deux grandes et magnifiques colonnes de marbre d'ordre corinthien, avec une porte qu'on croit être les débris d'un théâtre, etc. C'est à Arles qu'a été trouvée cette statue de Vénus qui en a pris le nom et qui est un des ornements du musée de Paris. Le château de la Trouille est un reste du palais de Constantin. L'église de Saint-Trophime est un curieux spécimen de l'architecture dite byzantine. Le seul monument moderne que renferme cette antique cité est l'hôtel de ville, construit sur les plans de Mansard; mais cet édifice est vraiment remarquable. L'ancienne nécropole d'Arles s'appelait *Campi Elysæi*, d'où l'on a fait *Eliscamps*. C'est une colline agréable, située hors de la ville, qui abondait en monuments sépulcraux; mais elle a été complétement dépouillée de ses précieux restes. Arles possède un musée d'antiquités, une bibliothèque de 10,000 volumes et une société archéologique.

La *crau d'Arles*, est une plaine située à l'est de la ville, qui s'étend sur une longueur de cinq lieues et sur une largeur de trois à quatre. Elle est bordée de marais ou d'étangs, et couverte de pierres, de cailloux et de galets. Entre et sous ces cailloux roulés qui retiennent l'humidité du sol, il croît une herbe fine et tendre, très-recherchée des moutons; mais en été, l'action des rayons solaires sur ce sol pierreux le rend brûlant et aride. Une partie de cette plaine a été rendue à la fertilité au moyen de canaux d'irrigation. *Orgon*, près de la rive gauche de la Durance, rappelle le complot royaliste qui, en 1814, faillit arrêter le proscrit de l'île d'Elbe. Le bourg des *Saintes-Marie* doit son nom à une ancienne tradition. On prétend que les trois Maries dont il est parlé dans l'évangile y abordèrent avec plusieurs saints personnages, après avoir couru tous les risques de la mer sur un vaisseau sans voiles et sans gouvernail. *Saint-Remy* était jadis une ville considérable : elle est assez jolie; mais ce qui attire l'attention des curieux, c'est un arc de triomphe assez bien conservé et un superbe mausolée antique, orné de colonnes et de sculptures. Saint-Remy est la patrie de l'astrologue Michel de Nostradamus, auteur des *Centuries*, et de Jean de Nostradamus, auteur des *Vies des anciens poëtes provençaux*. *Tarascon*, sur la rive gauche du Rhône, prospère par son commerce de transit. Elle est située vis-à-vis Beaucaire, avec laquelle elle communique par un pont

magnifique. Le vieux château-fort qui maintenait la ville sert aujourd'hui de maison d'arrêt.

Nous nous contenterons de nommer les petites îles qui se trouvent le long de la côte, depuis Marseille jusqu'à La Ciotat, qui ne sont guère que des rochers habités par quelques familles de pêcheurs. Ce sont l'île *Ratouneau*, l'île *Pomègue*, le *Château-d'If*, les îles *Daumé*, *Tiboulen*, *Maire*, *Jaros*, *Calaseraigne*, *Riou*, l'île du *Planier* et l'île *Verte*. Il y a une petite garnison au Château-d'If.

CALVADOS

Le département du *Calvados* est situé dans la région maritime du nord de la France où il est baigné par les flots de la Manche. Il a pour limites, à l'est, le département de l'Eure; à l'ouest, celui de la Manche; et au sud, celui de l'Orne. Il tire son nom d'un vaste banc de rochers à fleur d'eau, situé à peu de distance de la côte, entre l'embouchure de la Seulle et celle de la Vire. Ce banc lui-même est ainsi nommé du vaisseau le *Calvados* qui faisait partie de l'escadre que Philippe II envoya en Angleterre en 1588.

Le Calvados représente une vaste plaine parsemée seulement de petites chaînes de collines fort basses. Le sol en est généralement fertile; mais la production des céréales n'y est pas le principal objet de la culture. Les prairies naturelles et artificielles y sont très-répandues, et nourrissent une énorme quantité de bestiaux, de chevaux et de bêtes à laine. Le pays d'Auge et la vallée de l'Eure renferment les plus riches herbages. La culture du chanvre, du lin, du colza y est générale. Les pommiers à cidre se trouvent partout; les légumes abondent. L'industrie manufacturière n'est pas très-développée dans ce département. Cependant la filature des laines et des cotons, la fabrication des draps, des couvertures de laine, des siamoises, des tissus de coton, des toiles cretonnes, des molletons, des flanelles, occupent un assez grand nombre d'ouvriers. Les dentelles de Bayeux et les blondes de Caen ont de la réputation. Le département renferme encore des papeteries, des tanneries, des huileries, des brasseries, des corderies, des fabriques de poteries, etc. Les mines de fer, quoique médiocres, du Calvados fournissent au travail de plusieurs forges et hauts-fourneaux. Enfin les pê-

cheries sont une source de richesses pour les habitants du littoral.

Superficie totale, 5,520,73 kilom. carrés. — Populat. totale, 491,210 hab. — Populat. par kilom. carré, 88,98 — Six arrondissements : CAEN, 9 cantons, 189 comm., 139,922 hab., BAYEUX, 6 cantons, 145 comm., 79,976 hab.; FALAISE, 5 cantons, 121 comm., 60,534 hab.; LISIEUX, 6 cantons, 124 comm., 67,059 hab.; PONT-L'EVÊQUE, 5 cantons, 115 communes, 56,644 hab.; VIRE, 6 cantons, 96 communes, 87,075 habitants.

Villes et bourgs principaux :

CAEN, 40,569 hab., 223 kilom. de Paris; *Bourguebus*, 318 habit., 10 kilom. de Caen; *Creully*, 1,009 hab., 18 kilom.; Courseulles-sur-Mer, 1,600 hab., 20 kilom; *Douvres*, 2,061 hab., 13 kilom.; Langrune-sur-Mer, 1,200 habitants, 16 kilom.; Lion-sur-Mer, 1,035 hab., 13 kil.; Luc-sur-Mer, 1,800 h., 16 kil; Ouistreham, 1,194 hab., 17 kilom.; *Evrecy*, 852 hab., 15 kil.; *Tilly-sur-Seulles*, 1,186 hab., 20 kilom.; *Troarn*, 978 hab., 12 kilom.; Argences, 1,577 hab., 16 kilom.; *Villers-Bocage*, 1,116 habit., 22 kilom. — BAYEUX, 9,560 hab., 251 kilom. de Paris et 27 de Caen; *Balleroy*, 1,225 hab., 14 kilom. de Bayeux; Littry, 2,482 hab., 14 kilom.; *Caumont*, 1,010 hab., 26 kilom.; *Isigny*, 2,263 hab., 35 kil.; *Ryes*, 553 hab., 8 kil.; Port-en-Bessin, 630 hab., 8 kilom.; *Trevieres*, 1,000 hab., 16 kil. — FALAISE, 8,920 hab., 214 kilom. de Paris et 34 de Caen; *Bretteville-sur-Laize*, 947 hab., 25 kilom de Falaise; *Coulibœuf*, 406 hab., 12 kil.; *Thury-Harcourt*, 1,069 hab., 24 kil.; Clécy, 2,042 hab., 25 kil. — LISIEUX, 11,754 hab., 176 kil de Paris et 46 de Caen; St-Jacques, 2,179 hab., 1 kilom. de Lizieux; *Livarot*, 1,291 hab., 22 kil.; *Mézidon*, 900 hab., 24 kil; *Orbec*, 3,441 hab., 20 kil.; *Saint-Pierre-sur-Dives*, 2,000 hab., 25 kilom — PONT-L'EVÊQUE, 1,986 hab., 192 kil de Paris et 42 de Caen; Beaumont-en-Auge, 892 hab, 5 kil. de Pont-l'Evêque; Trouville, 3,504 hab, 12 kilom.; *Blangy*, 782 hab., 8 kilom; *Cambremer*, 1,248 hab., 19 kilom.; *Dozulé*, 80. hab., 19 kil.; *Honfleur*, 9,371 habit., 16 kilom. — VIRE, 6,874 hab., 270 kil. de Paris et 59 de Caen; Tallevende-le-Grand, 3,215 habitants, 3 kil. de Vire; *Aulnay-sur-Odon*, 2,102 hab., 30 kilom.; *Le Bény-Bocage*, 1,030 hab., 12 kilom.; *Condé-sur-Noireau*, 6,368 hab., 21 kil.; *Saint-Sever*, 1,630 hab, 13 kilom.; *Vassy*, 3,250 hab., 16 kilom.; Bernières-le-Patry, 2,000 hab., 12 kil.

Caen est une fort belle ville située au confluent de l'Orne et de l'Odon. Elle est régulière, bien bâtie, ornée de charmantes promenades et décorée de monuments remarquables. Au premier rang de ses édifices, on place l'église de Saint-Etienne et celle de la Trinité : la première renferme le tombeau de Guillaume le Conquérant, et la seconde celui de Mathilde, son épouse. L'église de Saint-Pierre est aussi un monument fort curieux. Sa flèche est la plus légère et la plus gracieuse de toutes celles de la Normandie. Les églises de Saint-Jean, de Saint-Gilles et de Notre-Dame méritent aussi l'attention. Ce qui reste du vieux château sert actuellement de prison. Au nombre des édifices modernes, on cite l'hôtel de ville, le palais de Justice, le pont en granit sur l'Orne, l'abattoir public et la nouvelle poissonnerie. Caen possède un grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires : la faculté de droit, celle des sciences, celle des lettres, la société des sciences, arts et belles-lettres, celle d'agriculture, celle de médecine, celle des antiquaires de Normandie, la société littéraire, la bibliothèque publique riche de 32,000 volumes, le jardin botanique, le musée de tableaux, le cabinet d'histoire naturelle, l'école de dessin et d'architecture et celle de

navigation sont les principaux. Cette ville a donné le jour aux poëtes Malherbe, Segrais et Malfilâtre, aux savants Huet et Tanneguy-Lefèvre, au littérateur Sarrazin, au général Decaen et à notre charmant compositeur, Auber. Caen n'a qu'un port de cabotage à douze kilomètres de la mer et où remontent des bâtiments de 150 à 400 tonneaux. Il se construit sur ces chantiers un grand nombre de navires de commerce.

Bayeux, sur la rivière d'Aure et à trois lieues de la mer, est une ville triste et mal bâtie; mais sa cathédrale est un des plus beaux monuments de l'art gothique. L'église Saint-Exupère est encore digne d'attention. On conserve à l'hôtel de ville une des plus précieuses reliques du moyen âge, la *tapisserie de la Reine Mathilde* qui retrace les événements de l'expédition de Guillaume le Conquérant. Il y a à Bayeux une société d'agriculture, des sciences et des arts, et une bibliothèque de 6,000 volumes. Alain Chartier et le poëte Olivier Basselin sont nés dans cette ville. *Isigny* avec un petit port, à l'embouchure de la Vire, est renommée par l'excellence de son cidre et de son beurre.

La ville de *Falaise* s'élève sur une colline au pied de laquelle coule la petite rivière d'Anté. Elle ne présente de curieux que les restes de son vieux château-fort où naquit Guillaume le Conquérant. Elle a une société agricole et industrielle, ainsi qu'une bibliothèque de 7,000 volumes. L'un des faubourgs de Falaise, *Guibray*, est deux fois par an le siége d'une foire extrêmement importante.

Lisieux, sur la Toucques, est une assez jolie ville qui possède une belle cathédrale gothique et se distingue par son activité industrielle. Elle a une bibliothèque publique de 4,000 volumes.

Pont-l'Evêque, sur la Toucques, est un centre considérable pour la fabrication des toiles. Le bourg de *Beaumont-en-Auge*, mérite d'être nommé pour avoir donné le jour à notre grand géomètre Laplace. *Honfleur*, sur la rive gauche de la Seine et à l'embouchure de ce fleuve, est une ville vieille et mal bâtie. Son port a perdu son ancienne importance. La célèbre chapelle de Notre-Dame de Grâce, si révérée par les marins, est bâtie sur une colline qui domine la ville.

Vire, est une jolie petite ville bâtie sur la rivière de ce nom. Elle est assez industrieuse et possède une bibliothèque de 5,500 volumes. *Condé-sur-Noireau*, au confluent du Noireau et de la Drouance, est distin-

guée par son industrie : on y fabrique une grande quantité de tissus de laine et de coton.

CANTAL.

Le département du Cantal fait partie du plateau central de la France. Il a pour limites, au nord, le département du Puy-de-Dôme ; au nord est, celui de la Haute-Loire ; au sud-est, celui de la Lozère ; au sud, celui de l'Aveyron ; et à l'ouest, ceux du Lot et de la Corrèze.

De hautes montagnes, pour la plupart portant des traces de leur origine volcanique, couvrent son territoire ; parmi elles on distingue le Plomb du Cantal, qui lui donne son nom, et qui s'élève à 1,857 mètres au-dessus de la mer. Le climat est très-froid, et la terre est couverte de neige pendant 6 à 7 mois de l'année. La rigueur du climat arrête les développements de l'agriculture. On récolte peu de froment ; l'avoine, le seigle, le sarrasin, les pommes de terre, les châtaignes fournissent à la nourriture des habitants. Les pâturages y sont abondants et de bonne qualité ; on y élève des chevaux et beaucoup de gros et menu bétail. Il se fabrique, dans les montagnes, une quantité considérable de fromages, mais ils sont médiocres. L'industrie est plus arriérée encore que l'agriculture. Elle se borne à quelques tanneries, papeteries, verreries, chaudronneries, boisselleries, et à la fabrication de quelques étoffes grossières en laine, et de quelques toiles de chanvre. On ne tire presque aucun parti des richesses minérales que renferme le Cantal. La houille, l'antimoine, la tourbe, sont les seules qui soient exploitées.

Superficie totale, 5,177,69 kilom. carrés. — Popul. totale, 253,329 hab. — Popul. par kil. carré, 43,84. — Quatre arrondissements : AURILLAC, 8 cantons, 93 communes, 96,433 hab. ; MAURIAC, 6 cantons, 57 communes, 63,346 hab. ; MURAT, 3 cantons, 35 comm., 35,309 habitants ; SAINT-FLOUR, 6 cantons, 74 communes, 58,241 habitants.

Villes et bourgs principaux :

AURILLAC, 9,886 hab., 554 kilom. de Paris ; Arpajon, 2,271 hab., 4 kilom. d'Aurillac ; *Maury*, 3,081 hab., 44 kil. ; *Montsalvy*, 1,350 hab., 34 kil. ; *La Roquebrou*, 1,410 habitants, 22 kilom. ; *Saint-Cernin*, 2,858 hab, 19 kil. ; *Saint-Mamet*, 2,052 h., 17 kil. ; *Vic-sur-Cère*, 1,976 hab., 16 kil. ; Thiézac, 2,050 hab., 20 kil. — MAURIAC, 3,594 hab., 540 kilom. de Paris et 36 d'Aurillac ; *Champs-de-Bort*, 1,694 hab., 30 kil. de Mauriac ; *Pleaux*, 2,801 hab., 20 kilom. ; *Riom-ès-Montagne*, 2,717 hab., 29 kil. ; Menet, 2,441 hab., 28 kil. ; Thizac, 1,700 h., 12 kil. ; *Saignes*, 674 hab., 15 kil. ; Champagnac, 2,105 hab., 15 kil. ; *Salers*, 1,248 hab., 17 kil. ; Saint-Martin-Valmeroux, 1,506 hab., 16 kilom. — MURAT, 2,655 hab, 491 kil. de Paris et 42 d'Aurillac ; Dienne, 1,950 hab., 9 kilom. de Murat ; *Allanche*, 2,356 hab., 16 kilom. ; *Marcenat*, 2,653 hab., 28 kilom. ; Condat-en-Feniers, 3,035 hab, 26 kilom. — SAINT-FLOUR, 5,254 hab., 484 kil. de Paris et 75 d'Aurillac ; Neuve-Eglise, 2,216 hab.,

16 kilom. de Saint-Flour; *Chaudesaigues*, 2,207 hab., 39 kil.; Saint-Urcize, 1,900 h., 44 kil.; *Massiac*, 2,206 hab, 29 kil.; *Pierrefort*, 1,275 hab., 25 kil.; Sainte-Marie-du-Cantal, 642 hab., 26 kil.; *Ruines*, 000 hab., 11 kilom.

Aurillac est une petite ville assez bien bâtie située dans une vallée fertile et pittoresque, sur la rive droite de la Jordane. Ses principaux édifices sont l'église de Saint-Géraud, l'hôtel de ville, la préfecture et le collége. Elle possède un cabinet d'histoire naturelle, une bibliothèque publique de 6,000 volumes, et une société d'agriculture et de commerce. Aurillac est la patrie du célèbre Gerbert, qui fut pape sous le nom de Silvestre II; du cardinal et du maréchal de Noailles, du poëte Maynard, etc. Le fameux conventionnel Carrier, d'épouvantable mémoire, est né à *Jolay*, près de cette ville. *Maurs*, sur la rive droite de la Rance, est renommée par son commerce de jambons. *Vic-sur-Cère* possède une source d'eaux acidules gazeuzes, qui est assez fréquentée. Elle a vu naître le poëte dramatique Boissy. *Carlat* ne présente de curieux que les restes de son vieux château qui était jadis une forteresse importante.

Mauriac est une ville fort triste, bâtie sur une colonne basaltique dont la Dordogne baigne le pied. C'est la patrie de l'astronome Chappe d'Auteroche. *Salers* s'élève sur une montagne près d'une vallée profonde et très-escarpée. Ses environs renferment une foule de lieux intéressants pour l'artiste et le géologue.

C'est sur les bords de la rivière d'Alagnon et au pied d'un petit mont conique formé de basaltes prismatiques qu'est située la petite ville de *Murat*. On y fabrique de la grosse draperie, des dentelles et surtout de la chaudronnerie.

Saint-Flour est bâtie sur un plateau d'origine volcanique qui s'élève au-dessus d'une vallée qu'arrose la Dauzan. La ville est sombre et triste. Les seuls édifices qu'on y puisse citer sont l'église épiscopale, le séminaire et l'hôpital. Elle a des fabriques de draps grossiers, des tanneries et de nombreux ateliers de chaudronnerie. Saint-Flour est la patrie du poëte tragique Du Belloy. *Chaudesaigues* est célèbre par ses eaux salines thermales, dont la température varie de 30 à 80 degrés centigrades. Ces eaux ne sont pas seulement utiles au point de vue médical. Comme les sources sont fort abondantes, les eaux sont distribuées par des canaux dans toutes les maisons où elles servent à tous les usages domestiques et même comme moyen de chauffage.

CHARENTE.

Le département de la *Charente* est situé dans la région méditerranéenne et occidentale de la France. Il a pour limites au nord, les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne; à l'est et au sud-est, ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; à l'ouest et au sud-ouest, celui de la Charente-Inférieure. Comme ce dernier, il doit son nom au fleuve qui le traverse.

Le sol de la Charente est inégal et entrecoupé de collines peu élevées. Il est en grande partie composé de terres calcaires et sablonneuses arides, surtout dans les arrondissements de Confolens et de Barbézieux. La culture des céréales suffit à peine à la consommation des habitants : les prairies naturelles et artificielles n'occupent pas une étendue suffisante. Ce sont les vignobles qui constituent la véritable richesse du département. Une énorme quantité de vin que l'on y récolte est convertie en eau-de-vie. Il s'en fait plus de 40,000 barriques chaque année. Le lin, le chanvre et le safran doivent encore être cités parmi les cultures de la Charente. Les truffes font aussi un objet de commerce assez important. Le département renferme des mines de fer qui sont exploitées, et alimentent un certain nombre de forges et de fabriques d'acier. L'industrie métallurgique tient le premier rang, après les distilleries d'eaux-de-vie. Les papeteries qui, fort nombreuses, viennent ensuite. Enfin, on peut encore citer les tanneries, les mégisseries, les filatures de chanvre et de lin, les fabriques de cordages, les manufactures de draps, les raffineries de sucre et les faïenceries parmi les industries importantes de la Charente.

Superficie totale, 5,945,43 kilom. carrés.— Populat. totale, 382,912 hab. — Populat. par kilom. carré, 64,40.—Cinq arrondissements : ANGOULEME, 9 cantons, 137 communes, 137,696 habitants; BARBÉZIEUX, 6 cantons, 81 communes, 56,557 hab.; COGNAC, 4 cantons, 68 commun., 57,959 hab.; CONFOLENS, 6 cantons, 66 communes, 71,440 habitants; RUFFEC, 4 cantons, 82 communes, 59,260 habitants.

Villes et bourgs principaux :

ANGOULEME, 21,155 hab., 443 kil. de Paris; Champniers, 4,102 hab., 9 kil. d'Angoulême; La Couronne, 2,340 habit., 5 kil.; *Blanzac*, 730 habi., 22 kilom.; *Hiersac*, 637 hab., 13 kilom.; *Montbron*, 3,331 hab., 27 kilom.; *La Rochefoucauld*, 2,845 hab., 24 kil; Brie, 2,118 hab., 12 kil.; *Rouillac*, 2,088 hab., 22 kil.; *Saint-Amant-de-Boixe*, 1,721 hab, 16 kil.; Vars, 2,076 hab., 13 kil.; *La Valette*, 955 habit., 24 kilom. — BARBÉZIEUX, 3,574 hab, 480 kilom. de Paris et 34 d'Angoulême; *Aubeterre*, 760 hab., 34 kil. de Barbézieux; *Baignes*, 900 hab, 15 kil.; Sainte-Radegonde, 2,102 hab., 15 kilom.; *Brossac*, 1,154 hab., 20 kilom.; *Chalais*, 616 hab., 28 kil.; *Montmoreau*, 641 hab., 24 kil. — COGNAC, 5,887 hab., 460 kil. de

Paris et 40 d'Angoulême ; *Châteauneuf-sur-Charente*, 3,030 hab., 28 kilom. de Cognac ; *Jarnac*, 3,358 hab., 12 kilom. ; *Segonzac*, 2,600 hab., 12 kil. — CONFOLENS, 3,113 hab., 446 kil. de Paris et 60 d'Angoulême ; Brigueuil, 2,064 habit., 16 kilom. de Confolens ; *Chabannais*, 1,903 hab., 18 kil. ; *Champagne-Mouton*, 1,350 hab., 23 kil. ; *Montembeuf*, 1,262 hab., 29 kil. ; *Saint-Claud*, 2,103 hab., 22 kil. ; Chasseneuil, 2,321 hab., 28 kilom. — RUFFEC, 3,654 hab., 404 kilom. de Paris et 48 d'Angoulême ; *Aigre*, 1,562 habitants, 21 kilom. de Ruffec ; *Manslé*, 1,857 hab., 17 kil. ; Cellefrouin, 2,091 hab., 22 kilom. ; *Villefagnan*, 1,668 hab., 10 kilom.

Angoulême est bâtie sur un plateau situé à la jonction de la Charente, de l'Anguienne et de la Touvre, à 72 mètres au-dessus de ces rivières. On ne pénètre dans la ville, entourée de vieux remparts, que par quatre rampes et par un seul chemin d'un kilomètre environ de longueur, planté d'arbres, et dont la pente est fort douce. Angoulême a plusieurs belles promenades d'où l'on jouit d'un point de vue magnifique ; mais elle ne contient aucun édifice remarquable. Les faubourgs sont au nombre de cinq. Le plus considérable, appelé l'*Houmeau*, est situé au bord de la Charente. C'est là que se trouve le vaste bâtiment où, sous la Restauration, était établie l'École de la marine. Angoulême possède plusieurs établissements scientifiques : nous citerons la société d'agriculture, arts et commerce, la bibliothèque publique, composée de 14,000 volumes, le cabinet d'histoire naturelle, et celui de physique et de chimie. Cette ville a vu naître la trop célèbre Marguerite de Valois, reine de Navarre et auteur de contes licencieux ; l'ingénieur Montalembert, le littérateur Balzac, le poëte Melin de Saint-Gelais, le voyageur André Thevot et l'infâme Ravaillac. La petite ville de *La Rochefoucauld*, sur la Tardouère, n'offre de remarquable que son ancien château gothique, où naquit l'illustre auteur des *Maximes*. A cinq kilomètres de là, on visite les fameuses *grottes de Rancogne*, immenses cavernes à stalactites, creusées par la filtration des eaux de la Tardouère.

Barbézieux, sur la route d'Angoulême à Bordeaux, montre les restes d'un vieux château qui sert aujourd'hui de prison. Le village d'*Aubeterre*, situé au bas d'une colline baignée par la Dronne, est remarquable par son église taillée dans la montagne même.

Cognac, sur la rive gauche de la Charente, est une ville ancienne et mal bâtie, qui est célèbre à cause de l'immense commerce d'eaux-de-vie dont elle est le centre. L'ancien château ducal, dans lequel est né François Ier, est, à cette heure, un magasin d'eaux-de-vie. La petite ville de *Jarnac*, sur la Charente, que l'on y traverse au moyen d'un beau

pont suspendu, a donné son nom à la bataille où le duc d'Anjou, depuis Henri III, défit, en 1569, l'armée calviniste commandée par le prince de Condé.

Confolens, au confluent de la Vienne et du Goire (d'où lui vient son nom), ne nous offre rien de remarquable. Il en est de même de *Ruffec*, située sur le ruisseau de Lien, un peu au-dessus de son confluent avec la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département, ainsi que l'indique son nom, est un de nos départements maritimes. Il appartient à la région de l'ouest, et a pour limites, au nord, la Vendée et les Deux-Sèvres; à l'est, la Charente et la Dordogne; au sud, la Gironde; tandis qu'à l'ouest, il est baigné par les flots de l'océan Atlantique.

Le territoire de ce département est encore plus uni que le précédent et beaucoup plus favorable à l'agriculture, qui y est dans un état très-florissant. La production des céréales dépasse les besoins locaux, et celle du vin, qui est en grande partie converti en eau-de-vie, est d'environ 1,800,000 hectolitres. On cultive le lin, le chanvre, le colza, le maïs, le sarrasin, la moutarde, le safran, etc. Les prairies artificielles sont nombreuses et les prairies naturelles sont fort étendues. On y élève des chevaux estimés et des bestiaux de tout genre. Les terres qui avoisinent la mer présentent cependant un aspect bien différent; la côte offre des dunes sablonneuses et stériles; en outre, il existe une foule de marais salants qui fournissent, il est vrai, une grande quantité de sel excellent, mais qui exhalent des miasmes pestilentiels. La distillation des eaux-de-vie, l'exploitation des marais salants, celle des parcs d'huîtres et les pêcheries tiennent le premier rang dans l'industrie de la Charente; le cabotage occupe aussi un grand nombre de bras. Enfin, le département renferme des raffineries de sucre, des poteries, des tanneries, des bonneteries et des fabriques d'étoffes de laine grossières.

Superficie totale, 680,335 kilom. carrés. — Popul. totale, 469,992 hab. — Populat. par kilom. carré, 69,08. — Six arrondissements : LA ROCHELLE, 7 cantons, 56 communes 82,293 hab.; JONZAC, 7 cantons, 120 communes, 83,706 hab.; MARENNES, 6 cantons,

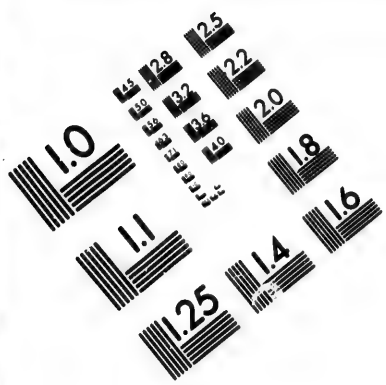

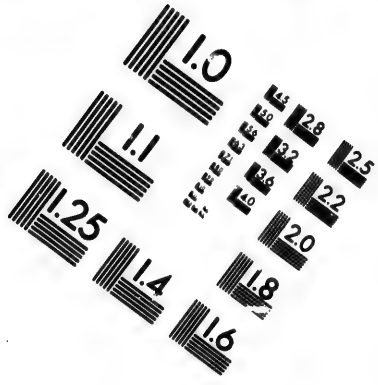

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

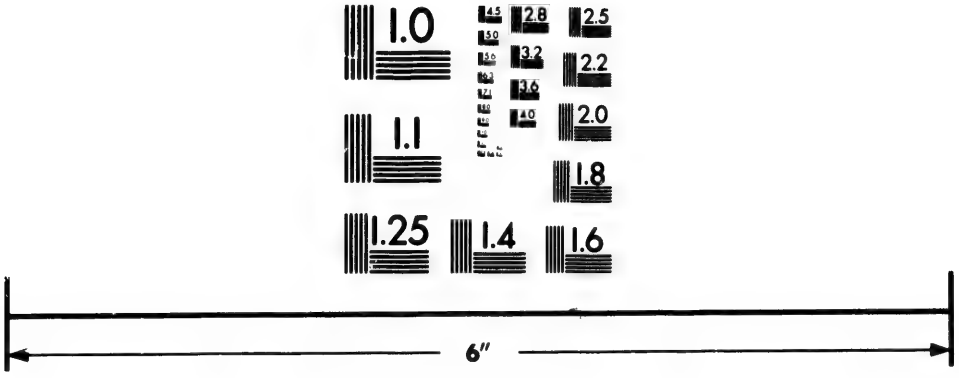

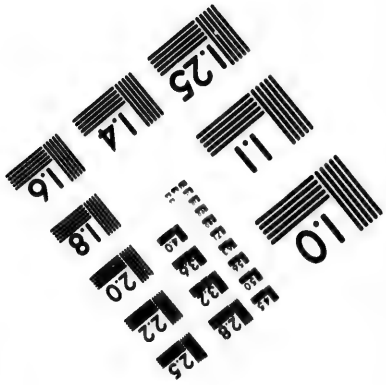

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

34 communes, 51,689 habit. ; ROCHEFORT, 4 cantons, 41 communes, 61,760 habitants ; SAINTES, 8 cantons, 109 comm., 107,513 hab. ; SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 7 cantons, 120 communes, 83,031 habitants.

Villes et bourgs principaux :

LA ROCHELLE 16,507 hab., 473 kil. de Paris ; Dompierre, 2,793 hab., 12 kil. de la Rochelle ; *Courçon*, 1,084 hab., 27 kilom. ; Saint-Jean-de-Liversay, 2,296 hab., 26 kil. ; *La Jarrie*, 1,023 hab., 12 kilom. ; *Marans*, 4,670 hab, 24 kil. (Dans l'île de Ré : *Ars-en-Ré*, 4,043 hab., Loix, 1,300 hab. ; *Saint-Martin-de-Ré*, 2,285 habitants ; La Flotte, 2,422 habit ; Sainte-Marie, 2,544 habit.). — JONZAC, 2,718 hab., 500 kilom. de Paris et 18 de La Rochelle ; *Archiac*, 1,072 habitants, 16 kil. de Jonzac ; *Mirambeau*, 2,290 hab., 14 kil. ; *Montendre*, 1,041 hab., 20 kilom. ; *Montguyon*, 1,454 hab, 20 kil. ; *Montlieu*, 1,059 hab., 32 kil. ; *Saint-Genis*, 1,100 hab., 16 kil. ; Saint-Fort, 2,052 hab., 24 kilom. — MARENNES, 4,589 hab., 489 kil. de Paris et 50 de La Rochelle ; Brouage, 800 hab., 5 kil. de Marennes ; *Royan*, 3,329 hab., 36 kilom. ; *Saint-Agnant*, 1,113 hab., 18 kil. ; Soubise, 716 hab., 14 kil. ; *La Tremblade*, 2,712 hab., 8 kil. ; Arvert, 2,539 habit., 10 kil. ; Etaules, 2,080 habit., 10 kilom. (Dans l'île d'Oléron : *Château-d'Oléron*, 2,869 hab. ; *Saint-Pierre-d'Oléron*, 4,955 hab. ; Saint-Denis, 1,200 h. ; Saint-Georges-d'Oléron, 1,538 hab.). — ROCHEFORT, 18,634 hab., 468 kilom. de Paris et 32 de La Rochelle ; *Aigrefeuille*, 1,688 hab., 25 kil. de Rochefort ; *Surgères*, 2,942 habit., 27 kil. ; *Tonnay-Charente*, 3,538 hab., 6 kil. — SAINTES, 10,568 habit., 464 kil. de Paris et 72 de La Rochelle ; Chaniers, 2,611 hab., 7 kil. de Saintes ; *Burie*, 1,560 hab., 18 kil. ; *Cozes*, 1,906 habitants, 26 kilom ; *Gémozac*, 2,675 hab., 23 kil. ; *Pons*, 4,765 hab., 22 kil. ; Pérignac, 2,606 hab., 22 kil ; *Saint-Porchaire*, 1,112 habitants, 16 kilom. ; *Saujon*, 2,564 hab., 21 kil. ; *Saint-Romain-de-Benet*, 1,380 hab., 18 kil. — SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 6,413 hab., 438 kilom. de Paris et 60 de La Rochelle ; *Aulnay*, 1,750 hab., 15 kilom. de Saint-Jean-d'Angély ; *Loulay*, 514 habitants, 12 kil. ; *Matha*, 2,125 hab., 18 kil. ; *Saint-Hilaire-de-Villefranche*, 1 317 hab, 11 kil ; Taillebourg, 600 hab., 14 kilom. ; *Saint-Savinien*, 3,438 hab., 16 kil. ; *Tonnay-Boutonne*, 1,132 hab., 18 kilom.

La Rochelle est située sur l'Océan, au fond d'un petit golfe qui lui sert d'avant-port. Le port, qui reçoit des navires de 4 à 600 tonneaux, est sûr, commode et garanti par une jetée qui s'avance considérablement dans la mer. Il y a un phare qui a 39 mètres d'élévation. La ville est médiocrement bâtie. Les rues sont étroites et sombres ; mais on y remarque une magnifique place d'armes, une belle promenade, appelée le Mail, et plusieurs édifices importants. Les principaux sont la cathédrale, le palais de Justice, la bourse, le séminaire, l'hôtel des bains et l'hôtel de ville. Ce dernier est une ancienne construction gothique qui ressemble à une forteresse. Les fortifications de la place, qui sont dues à Vauban, et le bassin de carénage méritent aussi l'attention. La Rochelle, quoique le commerce soit l'occupation principale de ses habitants, n'est pas dépourvue d'établissements scientifiques et littéraires. Elle possède une société des belles-lettres, sciences et arts, une société d'agriculture, une société des sciences naturelles, une bibliothèque de 22,000 volumes, un cabinet d'histoire naturelle et un jardin botanique. La Rochelle revendique parmi ses hommes célèbres, Guiton, maire de la ville à l'époque où elle fut assiégée et prise par Richelieu ; le grand naturaliste Réaumur, le chimiste Seignette et le

bibliographe Colomie. *Marans*, est une petite ville, située au-dessous du confluent de la Sèvre niortaise et de la Vendée, qui doit sa prospérité à son port et à son commerce de blés et de sels.

Jonzac, sur la rive droite de la Seugne, n'offre rien de remarquable que son ancien château-fort.

Marennes, si connue par ses huîtres recherchées par les gourmets, est une jolie petite ville bâtie à l'embouchure de la Seudre : son insalubrité arrête le développement de sa population et de son commerce. *Brouage*, jadis importante comme place forte et comme place de commerce, est devenue presque déserte à cause des miasmes délétères exhalés par les marais qui l'entourent. *Royan* est une petite ville qui ne date que de quelques années, et qui doit sa prospérité à ses bains de mer.

A 8 kilomètres de l'embouchure de la Charente, dans l'Océan et sur la rive droite du fleuve, s'élève *Rochefort*, qui a le rang du troisième port militaire de la France. La fondation véritable de Rochefort est due à Louis XIV. Le port a 2,200 mètres de longueur, et les vaisseaux de ligne y sont toujours à flot, à marée basse. Les bâtiments de 600 tonneaux, chargés de leur cargaison, peuvent à mer haute entrer dans le port du commerce. L'arsenal, les chantiers de construction, les bassins de carénage, la fonderie de canons, la corderie, les magasins d'armements sont dignes de remarque. Le système de fortifications qui défend le port est admirable. Quant à la ville elle-même, elle est très-jolie et bâtie sur un plan parfaitement régulier. On y voit de belles places, des promenades délicieuses et des édifices publics construits avec goût. L'hôpital de la marine est un établissement magnifique. Rochefort réunit un grand nombre d'institutions pour le progrès des sciences, des lettres et des arts. Les principaux sont la société d'agriculture, sciences et belles-lettres, l'école de médecine navale, le cabinet d'histoire naturelle, le jardin botanique, la bibliothèque publique composée de 8,000 volumes, et l'école de dessin, de chant et de musique. Le célèbre marin La Galissonnière est né dans cette ville. *Tonnay-Charente*, sur la rive droite du fleuve, a un port de commerce très-actif.

Saintes, sur la rive gauche de la Charente, est une des plus anciennes villes de France. Les restes d'un amphithéâtre, d'un arc de triomphe,

d'un acqueduc, de thermes et d'autres monuments antiques, attestent sa splendeur à l'époque de la domination romaine. Le moyen âge y a élevé aussi plusieurs édifices curieux, tels que l'ancienne cathédrale et l'église de Saint-Eutrope. La ville est mal bâtie, et ses rues sont étroites et tortueuses. On y trouve, malgré sa faible population, une société d'agriculture, une société archéologique, un cabinet d'histoire naturelle, une pépinière publique et une bibliothèque riche de 25,000 volumes. Le bourg de *Saint-Romain-de-Bénet*, mérite d'être nommé à cause d'une tour de forme singulière, appelée *Pire-Longue*, dont l'origine et la destination ont donné lieu à bien des conjectures.

Saint-Jean-d'Angély est une jolie petite ville bâtie sur la rive droite de la Boutonne. Elle est la patrie de l'orateur Regnaud, ministre sous l'empire. *Taillebourg*, rappelle la valeur héroïque de saint Louis et la victoire que ce roi remporta sur les Anglais, en 1242. Dans ses environs, les curieux vont visiter le dolmen de Civrac, élevé d'environ 1 mètre 60 centimètres au-dessus de terre.

Deux îles importantes, les *îles de Ré* et d'*Oléron*, font partie du département. L'île de Ré, ainsi nommée de ce qu'on y reléguait autrefois les criminels, est la plus au nord. Elle est distante de 2,730 mètres de la terre ferme; sa surface est évaluée à 170 kilomètres carrés environ. Elle renferme trois ports de mer, *Saint-Martin*, *Ars* et *Laflotte*. La première prend le titre de ville, et possède une bonne citadelle construite par Vauban. Le navigateur Baudin est né dans l'île de Ré. Celle d'Oléron est située vis-à-vis les embouchures de la Seudre et de la Charente, à 2,900 mètres du continent. Elle a 23[illegible] kilomètres carrés de superficie et renferme deux villes nommées le *Ch[illegible]au* et *Saint-Pierre*. Le Château est une place forte qui contribue à la défense de la *passe de Maumusson*. La tour de *Chassiron*, à la pointe septentrionale de l'île, est un phare qui indique l'entrée du *pertuis d'Antioche*, lequel sépare l'île d'Oléron de celle de Ré. Les habitants de ces deux îles se livrent surtout à la pêche, à l'exploitation des marais salants et au cabotage. L'*îlot d'Aix*, entre l'île d'Oléron et la terre ferme, est bien fortifié et contribue à la sûreté du port de Rochefort. C'est dans sa rade que les vaisseaux attendent un vent favorable pour appareiller. Il y a un phare à la pointe nord-est de l'île.

CHER.

Le département du *Cher* est le plus central de toute la France. Il est borné, au nord, par le département du Loiret; au sud, par celui de l'Allier; à l'est, par celui de la Nièvre, dont la Loire le sépare, et à l'ouest, par ceux de l'Indre et de Loir-et-Cher.

Le territoire de ce département, à l'exception de l'arrondissement de Sancerre qui est sillonné de collines peu élevées, représente une plaine unie. Le cinquième environ de la surface du Cher est couvert de forêts. Les terres sont généralement fertiles, sauf la partie de la Sologne qui appartient au département et qui en forme l'extrémité nord-est. Elles fournissent un excédant en céréales. Les vignobles sont médiocres; ceux du Sancerrois sont les plus estimés. La récolte du chanvre est considérable. Il y a de beaux et vastes pâturages, mais il serait facile de les multiplier encore. On y nourrit nombre de bêtes à cornes, de chevaux et de moutons dont la laine forme un objet de commerce important. Le département renferme des mines de fer d'excellente qualité, de la houille, du manganèse, de la terre à porcelaine, qui sont activement exploitées. Le fer extrait des mines est travaillé dans une vingtaine de forges et fourneaux. C'est là l'industrie capitale du Cher. Il y a, en outre, des coutelleries, des fabriques de porcelaine, des tanneries, des filatures de coton, des manufactures de draps ordinaires et de toiles communes.

Superficie totale, 719,934 kilom. carrés. — Population totale, 306,261.—Population par kilom. carré, 42,54. — Trois arrondissements: BOURGES, 10 cantons, 100 communes, 120,146 hab.; SAINT-AMAND, 11 cantons, 115 communes, 108,530 habit.; SANCERRE, 8 cantons, 76 communes, 77,585 habitants.

Villes et bourgs principaux :

BOURGES, 22,465 hab., 232 kilom. de Paris; *Aix-d'Angillon*, 1,550 hab., 18 kilom. de Bourges; *Baugy*, 1,229 habit., 37 kilom; *Charost*, 1,605 habit., 24 kil.; Saint-Florent, 2,771 hab., 16 kilom.; *Graçay*, 3,239 hab., 50 kilom.; *Levet*, 972 hab., 18 kilom.; *Lury*, 800 habitants, 28 kilom., *Mehun-sur-Yevre*, 4,260 hab., 18 kil.; *Saint-Martin-d'Auxigny*, 2,591 habit., 16 kilom.; Menetou-Salon, 2,571 hab., 20 kilom.; *Vierzon*, 6,730 hab., 32 kil.; Vierzon-Village, 4,823 hab., 32 kil. — SAINT-AMAND, 8,232 hab., 265 kilom. de Paris et 45 de Bourges; Meillant, 1,600 hab., 8 kil. de Saint-Amand; *Charenton*, 1,436 h., 11 kilom.; *Château-Meillant*, 3,030 habit., 36 kil.; Cuzan, 1,282 hab., 24 kil.; *Châteauneuf*, 2,700 hab., 22 kil.; *Le Châtelet*, 1,583 hab., 24 kil., *Dun-le-Roi*, 4,948 hab., 19 kil.; *La Guerche-sur-l'Aubois*, 3,096 h., 48 kil.; *Lignières*, 2,568 hab., 26 kil.; *Nérondes*, 2,615 hab., 36 kilom.; *Sancoins*, 3,046 hab., 36 kilom.; *Saulzais-le-Potier*, 891 hab., 1re kil. — SANCERRE, 3,703 hab., 194 kil. de Paris et 48 de Bourges; *Argent*, 1,203 hab., 42 kil. de Sancerre; *Aubigny-Ville*, 2,530 hab., 48 kilom.; *La Chapelle-d'Angillon*, 837 hab., 32 kilom.; Ivoy-le-Pré, 2,770 hab., 27 kil.; *Henrichemont*, 3,500 h., 25 kil.; *Léré*, 1,605 hab., 18 kil.; *Sancergues*, 1,066 hab., 22 kil; Herry, 2,540 hab., 17 kilom.; *Vailly*, 720 habitants, 24 kilomètres.

Bourges est une ancienne et grande ville située au confluent de l'Auron et de l'Evre. Les rues sont irrégulières et tristes, et les maisons mal bâties ; mais il y a de jolies promenades, et quelques constructions du moyen âge extrêmement remarquables. Au premier rang se place la cathédrale, l'un des plus magnifiques monuments de l'architecture chrétienne. Vient ensuite l'hôtel de ville qui était la maison de Jacques Cœur, ce grand citoyen qui éprouva si cruellement l'ingratitude de Charles VII. Nous mentionnerons encore le portail de l'ancienne église de Saint-Ursin. Parmi les édifices modernes, les principaux sont le palais archiépiscopal avec un magnifique jardin où l'on voit un obélisque érigé en l'honneur du duc de Béthune-Charost, la caserne, la salle de spectacle, l'hôtel-Dieu et l'hôpital général. La bibliothèque publique composée de 15,009 volumes, la société d'antiquités, d'histoire et de statistique, le musée de peintures et d'antiquités, et le cabinet de physique sont les établissements scientifiques les plus importants que possède cette ville. Bourges a vu naître Jacques Cœur, Louis XI qui y fonda, en 1466, une université devenue bientôt célèbre; le grand orateur chrétien Bourdaloue, l'historien Dorléans, l'académicien Lachapelle, etc. A *Mehun*, sur la rive droite de l'Evre, on voit les ruines d'un vieux château témoin des amours de Charles VII avec Agnès Sorel et de la mort de ce prince, qui se laissa mourir de faim, dans la crainte d'être empoisonné par son fils, Louis XI. *Vierzon*, au confluent de l'Evre et du Cher, prospère par ses usines métallurgiques, ses manufactures de porcelaine et divers autres établissements industriels.

Saint-Amand-Montrond, au confluent de la Marmande et du Cher, est une assez jolie ville distinguée par son industrie. *Château-Meillant* est remarquable par son ancien château, où l'on admire une grosse tour carrée qui a 24 mètres de haut, sur 15 de large, et dont les murs ont 5 mètres d'épaisseur. A 8 kilomètres de *Lignières*, on trouve les restes de la riche *abbaye de Chezal-Benoît* avec une vaste et superbe église. Ce couvent appartenait aux Bénédictins.

Sancerre est une petite ville mal bâtie, située au sommet d'une montagne à 3 kilomètres de la rive gauche de la Loire. *Henrichemont*, au contraire, est une jolie petite ville remarquable par sa régularité. Elle a été fondée par Maximilien de Béthune, duc de Sully et ministre de Henri IV, qui la nomma ainsi en l'honneur de son maître.

CORRÈZE.

Le département de la *Corrèze* est compris dans la région centrale de l'empire. Il a pour limites, au nord, les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse ; à l'est, ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal ; au sud, celui du Lot ; et à l'ouest, celui de la Dordogne.

Des chaînes de montagnes généralement nues et stériles couvrent toute la partie nord-est de la Corrèze ; mais le reste du département est doué d'une assez grande fertilité. On cultive surtout, en fait de céréales, le seigle, l'avoine et le sarrasin. L'arrondissement de Brive est le seul où le froment et le maïs soient préférés. Les châtaignes et les pommes de terre entrent pour une forte proportion dans l'alimentation des paysans. Les noyers sont très-communs et fournissent une huile abondante. La vigne ne réussit que dans les cantons méridionaux. Il y a de vastes pâturages qui nourrissent un grand nombre de bœufs et autres bestiaux. On élève des mulets excellents. L'industrie est fort peu avancée dans la Corrèze. On doit citer pourtant quelques exploitations de houille, plusieurs usines métallurgiques, des filatures de coton, des papeteries, des tanneries, des verreries, et des manufactures de laine commune.

Superficie totale, 586,021 kilom. carrés. — Populat. totale, 320,864 hab. — Populat. par kilom. carré, 54,70. — Trois arrondissements : TULLE, 12 cantons, 118 communes, 138,111 hab.; BRIVE, 10 cantons, 97 communes, 116,640 hab.; USSEL, 7 cantons, 71 communes, 66,113 habitants.

Villes et bourgs principaux :

TULLE, 10,748 hab, 469 kil. de Paris ; Sainte-Fortunade, 2,205 hab, 10 kilom. de Tulle, Gimel, 990 hab., 13 kil.; *Argentat*, 3,535 hab., 32 kil.; Chamboulive, 3,000 hab., 23 kil.; *Corrèze*, 1,760 hab., 19 kil.; *Eyletons*, 1,581 hab., 31 kil.; *Lapleau*, 862 hab., 44 kil.; Soursac, 2,154 habit, 34 kil.; Mercœur, 890 hab, 45 kil.; *La Roche-Canillac*, 570 habit., 25 kil. *Seilhac*, 1,785 habit., 14 kil; *Servières*, 1,394 habit., 42 kilom. *Treignac*, 3,359 hab., 41 kil.; Chamberet, 2,633 hab., 55 kilom.; Le Lonzac, 2,772 hab., 27 kilom.; *Uzerche*, 3,428 h., 36 kil.; Salons, 2,000 h., 46 kil. — BRIVE, 8,413 hab., 477 kilom. de Paris et 32 de Tulle; Noailles, 750 hab., 7 kilom de Brive; *Ayen*, 1,000 hab., 28 kil.; *Beaulieu*, 2,490 habit., 39 kilom. *Beynat*, 2,129 hab., 21 kilom.; Sérilhac, 2,140 hab., 20 kil.; *Donzenac*, 3,409 hab, 10 kil.; Allassac, 4,126 hab., 12 kil.; Sainte-Féréole, 2,875 hab., 11 kilom.; *Juillac*, 2,637 hab., 28 kil.; Voutezac, 2,514 habit., 36 kil.; *Larche*, 815 hab., 10 kil; *Lubersac*, 3,853 hab., 48 kilom; Arnac-Pompadour, 1,386 habit., 24 kil; *Meyssac*, 2,846 hab., 29 kil.; Turenne, 1,600 hab., 15 kil.; *Vigeois*, 2,518 h., 35 kil. — USSEL, 4,306 hab., 464 kil. de Paris et 63 de Tulle; *Bort*, 2,559 hab., 29 kil. d'Ussel; *Bugeat*, 922 hab., 39 kil.; *Eygurande*, 983 hab., 25 kil.; *Meymac*, 3,908 h., 16 kil; *Neuvic*, 3,350 hab., 24 kil., *Sornac*, 1,083 hab., 24 kil.; Peyrelevade, 2,036 hab., 36 kilom.

Tulle est située au confluent de la Corrèze et de la Solane, partie sur

le penchant et partie au pied d'une montagne. Elle est fort mal bâtie, et ne présente que peu d'objets dignes de l'attention du voyageur. Ce sont la cathédrale, le palais de justice et la manufacture impériale d'armes. Cette ville possède une société d'agriculture et une petite bibliothèque publique de 2,100 volumes. Tulle est la patrie d'Étienne Baluze, l'un des hommes les plus érudits du XVII^e^ siècle. Le village de *Gimel* mérite d'être visité pour contempler les cascades pittoresques qu'y forme la petite rivière de Montane. A *Argentat*, sur la Dordogne, on remarque un beau pont suspendu qui a 160 mètres de longueur tout d'une portée. *Treignac*, sur les bords de la Vézère, est remarquable par son église gothique, son beau pont et les ruines de son vieux château. A une lieue de là, la Vézère forme une magnifique cascade de 32 mètres de hauteur. On trouve encore à *Uzerche*, autre petite ville bâtie en amphithéâtre sur le bord de cette rivière, un certain nombre de vieilles maisons décorées d'une ou plusieurs petites tours. Le célèbre chirurgien Boyer est né à Uzerche.

Brive surnommée *la Gaillarde*, est la ville la plus agréable du département. Elle est bâtie dans un vallon riant, sur la rive gauche de la Corrèze. On y trouve une bibliothèque publique de 3,000 volumes. Cette ville a vu naître le fameux cardinal Dubois, ministre du régent, l'ancien directeur Treilhard et le maréchal Brune. Le village de *Noailles* est remarquable par son vieux château qui appartient au comte de ce nom. *Arnac-Pompadour* possède un haras célèbre. Au bourg de *Turenne*, on voit encore les ruines de l'ancien château qui fut le berceau de l'illustre famille d'où est sorti le plus grand homme de guerre du XVII^e^ siècle.

La petite ville d'*Ussel*, située entre deux petites rivières, la Diége et la Sarzone, occupe l'emplacement d'un ancien camp romain. *Bort*, sur la Dordogne, est la patrie du littérateur Marmontel. A une lieue de distance, une petite rivière affluent de la Dordogne, forme une cascade des plus pittoresques.

CORSE.

L'*Île de Corse*, qui forme . elle seule un département, est située dans la Méditerranée, entre le 41° et le 43e degré de latitude nord, et entre le 6e et le 8e degré de longitude est du méridien de Paris. Elle se trouve ainsi sous la longitude de Gênes et la latitude de Rome. Sa distance moyenne de la côte orientale du département du Var est d'environ 180 kilomètres au sud-est. Calvi, sur la côte nord-ouest de l'île, est à 230 kilomètres de Toulon en droite ligne. Les *bouches de Bonifacio*, détroit large de 12 kilomètres seulement, la séparent de l'île de Sardaigne. La plus grande longueur de la Corse, entre les deux pointes extrêmes du nord au sud, est de 180 kilomètres, et sa plus grande largeur de 80. Sa superficie totale est évaluée à 874,741 kilomètres carrés.

L'île est traversée du nord au sud par une grande chaîne granitique, dont les points culminants sont couverts de neige. D'autres montagnes, moins élevées, dont les sommets dépouillés de terre végétale montrent un rocher grisâtre, ont leurs flancs couverts d'épaisses forêts de chênes et de sapins. C'est dans le faîte de la chaîne que se rencontrent les montagnes les plus hautes, voici les principales : *Monte dell' Incudine*, 2,506 mètres; *Punta della Capella*, 2,049; *Monte Renoso*, 2,257; *Monte Cardo*, 2,500; *Monte Rotondo*, 2,764; *Monte d'Oro*, 2,652; *Monte Paglia Orba*, 2,634; *Monte Cinto*, 2,816; *Monte Ladroncello*, 2,135. Le versant oriental nous présente encore le *Monte Artica*, 2,440 mètres; le *Monte Conia*, 1,984, et le *Monte Padro*, 3,458. Les chaînes secondaires vont en s'abaissant par degrés jusqu'à la mer. L'escarpement des montagnes forme en Corse un grand nombre de gorges, mais peu de vallées. On ne trouve de plaines que sur la côte orientale, dont les plages voisines de la mer ont une inclinaison si faible que les eaux y coulent lentement et forment de vastes marais.

La Corse est sillonnée par un grand nombre de cours d'eau; mais la plupart ne sont, en réalité, que des torrents. Les principales rivières sont, dans la partie orientale de l'île, le *Golo*, le *Tavignano*, l'*Orbo*, la *Solenzara* et l'*Orgone*; dans la partie occidentale, le *Liamone*, l'*Ortolo*, le *Valinco*, le *Talavo*, la *Prunella*, le *Gravone*, la *Sponza*, la *Ficarella* et l'*Ostriconi*.

Cette île abonde en substances minérales utiles, comme granits, marbres, porphyres et autres; mais elle a peu de minerais métalliques. Il existe à Barbaggio une mine de plomb argentifère, et en divers lieux, des mines de fer qui occupent 10 forges à la catalane. L'asbeste ou amiante y est très-commun; mais on n'en tire aucun parti.

Le climat est fort doux. Les brises continuelles de la mer y tempèrent les frimas des hautes montagnes, et le vent qui vient de ces mêmes montagnes rend les chaleurs de l'été moins vives. Il faut excepter les mois de février et de mars pendant lesquels règnent des vents affreux. L'air est très-salubre, comme le prouvent de nombreux exemples de longévité. Cependant les eaux croupissantes des marais, qu'il serait, en général, facile de dessécher, exhalent, en quelques endroits, des miasmes délétères.

La fertilité naturelle d'un sol très-varié admet toutes sortes de cultures, mais l'agriculture est dans l'état le plus imparfait. On y recueille du froment, du seigle, de l'orge, du millet; l'avoine seule manque. Plusieurs cantons produisent des vins excellents. L'olivier, commun dans toute l'île, en forme une des principales richesses. L'huile est bonne, mais elle pourrait être meilleure, si on la préparait avec plus de soin. Le limonier, l'oranger, le grenadier, l'amandier, le mûrier, viennent fort bien en Corse; cependant, leurs fruits ont un goût un peu aigre. Le châtaignier prospère dans toute la partie montueuse de l'île, et les habitants pauvres font une énorme consommation de châtaignes. L'aloës y fleurit parfaitement. Le buis et l'arbousier y deviennent très-beaux. Les flancs des montagnes sont couverts de forêts, qui consistent principalement en chênes, chênes-liéges, mélèzes et pins. Ces derniers y deviennent très-grands. La Corse fournit toutes les sortes de bois qui sont nécessaires à la marine militaire. Les Corses donnent le nom de *makis* à d'épais taillis de 1 à 4 mètres de hauteur, composés communément d'arbousiers, de myrtes, de cistes, de bruyères, etc, qui croissent spontanément dans tous les terrains susceptibles de culture, mais laissés en friche.

Parmi les animaux que nourrit la Corse, on ne trouve ni le loup, ni le lapin. Les chevaux, les mulets et les ânes y sont de petite taille, mais forts et vigoureux. La race bovine est petite et maigre; les vaches donnent peu de lait. Les moutons sont nombreux. Ils sont noirs et don.

ont une laine rude et grossière. Les brebis ont souvent 4 et jusqu'à 6 cornes. On rencontre, à l'état sauvage, le mouflon qui est couvert de poil, et qui est regardé par Buffon comme la souche du mouton domestique. Les rivières et les lacs de la Corse sont très-poissonneux. Le thon et la sardine abondent sur les côtes. On y trouve aussi des lits d'huîtres remarquables par leur grosseur. On pêche de très-beau corail, rouge, blanc et noir, sur les côtes qui font face à la Sardaigne.

L'industrie manufacturière est, on peut le dire, nulle. La Corse tire de la France tout ce dont elle a besoin. Plusieurs fabriques de draps grossiers à l'usage des habitants du pays, quelques tanneries, savonneries, verreries, poteries, sont les seules manufactures du département. Nous avons déjà parlé des rares établissements métallurgiques qu'il possède.

En l'absence de toute agriculture perfectionnée et de toute industrie, la population de la Corse ne saurait être considérable. Le dernier recensement a donné le chiffre de 236,251 âmes, ce qui ne fait que 27,01 habitants par kilomètre carré. Les départements des Hautes et des Basses-Alpes sont les seuls dont la population spécifique soit inférieure ; mais ici le phénomène s'explique par l'infécondité absolue du sol.

Assez d'auteurs ont parlé des vices des Corses, surtout de leur indolence et de leur amour pour la vengeance ; mais il faut dire aussi leur caractère hospitalier, leur dévouement dans l'amitié ; l'ardeur de leurs affections de famille, leur sobriété, leur courage et la vivacité de leur intelligence. Les défauts de ces insulaires peuvent d'ailleurs être corrigés par les lois et le développement de la civilisation.

Cinq arrondissements : AJACCIO, 12 cantons, 72 communes, 55,008 habit. ; BASTIA, 20 cantons, 93 comm., 70,288 hab. ; CALVI, 6 cantons, 34 comm., 24,390 habit. ; CORTE, 15 cantons, 112 communes, 56,830 habit., SARTÈNE, 8 cantons, 43 communes 29,735 habitants.

Villes et bourgs principaux :

AJACCIO, 11,046 hab., 1,089 kilom. de Paris ; *Bastelica*, 2,605 hab., 40 kil. d'Ajaccio ; *Bocagnano*, 2,800 hab., 40 kil. ; *Evisa*, 1,191 hab., 67 kilom. ; *La Piana*, 811 hab., 67 kil. ; Cargese, 923 habit., 52 kil. ; *Sainte-Marie-et-Sicche*, 625 hab., 30 kil. ; Guitera, 306 hab., 53 kil. ; *Salice*, 360 hab., 42 kil. ; *Sari-d'Orcino*, 761 habit., 29 kil ; *Sarrola*, 643 hab., 17 kil. ; *Soccia*, 639 hab., 65 kil ; Guagno, 842 hab., 54 kil. ; *Vico*, 1,569 hab., 50 kil. ; *Zicavo*, 1,231 hab., 60 kil. — BASTIA, 14,593 hab., 1,166 kil. de Paris et 124 d'Ajaccio ; *Borgo*, 687 hab., 20 kil. de Bastia ; *Brando*, 1,447 habit., 10 kilom ; *Campile*, 806 hab., 23 kilom. ; *Campitello*, 955 hab., 92 kil ; *Cervione*, 1,657 hab , 40 kil. ; *Lama*, 431 hab., 50 kil. ; *Luri*, 1,662 hab., 24 kil. ; *Murato*, 890 hab., 20 kil. ; *Nonza*, 345 hab., 12 kil. ; *Oletta*, 1,082 hab , 6 kilom ; *Pero*, 616 hab., 52 kil. ; *Porta*, 740 habit , 32 kil., *Rogliano*, 1,527 hab., 30 kil. ; *Saint-Florent*, 475 hab., 28 kilom. ; *San-Martino-Difota*, 807 hab., 5 kilom. ; *San-Nicolao*, 606 hab., 35 kil. ; *Santo-Pietro-Ditenda*, 1,580 hab., 25 kil. ; *Vescovato*, 1,025 hab., 22 kilom. — CALVI, 1,746 habit., 93 kilom. d'Ajaccio ; *Belgodere*, 997 hab., 22 kil. de Calvi ; *Calenzana*, 2,377 hab., 8 kilom. ; *Isola-Rossa*,

1,756 hab., 16 kil.; *Muro*, 550 hab., 11 kil.; *Olmi-e-Capella*, 737 hab., 18 kil. — CORTE, 4,313 hab., 60 kil. d'Ajaccio et 52 de Bastia; *Calacciuca*, 681 hab., 27 kil. de Corte; *Castifao*, 645 habit., 30 kil.; *Moita*, 768 habit., 20 kilom.; *Morosoglia*, 807 hab., 16 kilom.; *Omessa*, 1,011 hab., 12 kil.; *Piedicorte-de-Gagio*, 835 hab., 22 kil.; *Piedicroce*, 412 h., 19 kil.; *Pietra-de-Verde*, 843 habit., 24 kil.; *Prunelli-di-Fiumorbo*, 600 hab., 36 kilom.; *San-Lorenzo*, 592 hab., 2 kilom.; *Sermano*, 258 hab., 9 kil.; *Serraggio*, 916 hab., 6 kil.; *Valle-Dalesani*, 682 hab., 22 kil.; *Vezzani*, 957 hab., 25 kil. — SARTÈNE, 3,850 habit., 58 kilom. d'Ajaccio, *Bonifacio*, 3,380 habit., 36 kil. de Sartène; *Levie*, 1,674 hab., 14 kil.; *Olmeto*, 2,087 hab., 20 kil.; *Petreto-e-Bicchisano*, 810 hab., 35 kil.; *Porto-Vecchio*, 2,071 hab., 82 kil.; *Santa-Lucia-di-Tallano*, 770 habit., 8 kilom.; *Serra-di-Scopamene*, 809 hab., 30 kil.

Ajaccio, sur la côte occidentale de l'île et sur le golfe de même nom, est une assez jolie ville, avec un beau port qui peut recevoir des bâtiments de toute espèce. Ce port est défendu par une citadelle et, quoiqu'il soit ouvert, les vaisseaux y sont à l'abri de tous les vents, à l'exception de celui du sud-ouest. Les principaux édifices de la ville sont la cathédrale, l'hôtel de la préfecture, le théâtre et l'hospice civil. Mais l'édifice qui attire tout d'abord les pas du voyageur, à quelque nation qu'il appartienne, c'est la maison modeste où naquit Napoléon Bonaparte. Cette maison, qui est à deux étages et n'a que quatre croisées de façade, occupe un des côtés d'une petite place carrée plantée aux quatre angles de quatre acacias. Les établissements d'Ajaccio pour l'instruction publique consistent en un collége, une école de navigation et une bibliothèque publique de 30,000 volumes. On doit encore citer les sociétés d'agriculture et le jardin botanique de naturalisation. *Cargese* est un bourg bâti sur la côte du golfe de Sagone. Il est habité par une petite colonie de Grecs établie en Corse depuis 1676. Le village de *Guagno* mérite d'être cité à cause de ses eaux thermales qui sont très-fréquentées, et de l'hôpital que le gouvernement y a fondé.

Bastia, sur la côte orientale de la Corse, est la cité la plus grande et la plus commerçante de toute l'île. Elle est bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une montagne au sommet de laquelle s'élève une citadelle. Le port ne peut admettre que de petits bâtiments. Les rues sont vilaines, les maisons sans apparence, et il n'existe aucun édifice important. Bastia possède un collége, une bibliothèque de 20,000 volumes, et une société d'instruction.

Calvi est située sur un promontoire élevé, à l'extrémité d'une langue de terre qui s'avance dans le golfe de même nom et qui se trouve sur la côte nord-ouest de l'île. Son port, un des meilleurs et des plus vastes

de la Corse, est défendu par une forteresse. La petite ville d'*Isola-Rossa* ou *Ile-Rousse*, prend son nom d'un îlot dont elle n'est séparée que par un étroit canal. Ses habitants se distinguent par une certaine activité commerciale.

Presqu'au centre de l'île, au milieu des montagnes et des rochers et au confluent de l'Orta avec le Tavignano, s'élève *Corte*, petite ville pauvre et mal bâtie. Elle possède un établissement d'instruction publique important.

Sartène est une petite ville dont nous n'avons rien à dire, si ce n'est qu'elle est située sur la Tavaria, au pied des montagnes qui dominent la rive gauche du Valinco. Le golfe de Valinco, dans lequel se jette cette rivière, renferme nombre d'ancrages, et entre autres le port de *Campo-Moro*, où quinze vaisseaux de ligne pourraient tenir en sûreté. *Bonifacio*, dans une presqu'île, à l'extrémité méridionale de la Corse, est une petite ville fortifiée avec un port sûr et commode, mais dont l'entrée et la sortie ne sont pas sans difficultés. *Porto-Vecchio*, au fond du golfe de ce nom, sur la côte orientale de l'île, possède l'un des meilleurs ports de la Méditerranée. Quarante vaisseaux de ligne peuvent s'y mettre en sûreté. L'air y est malsain, à cause des marais qui l'avoisinent et qu'il ne serait pas difficile de dessécher. Dans ses environs, on trouve une saline importante : c'est, du reste, la seule qui existe en Corse.

CÔTE-D'OR.

La *Côte-d'Or* est un département méditerrané, région de l'est. Il est borné au nord, par le département de l'Aube ; au nord-est, par celui du Jura ; à l'est, par ceux de la Haute-Saône et du Jura ; au sud, par celui de Saône-et-Loire, et à l'ouest, par ceux de l'Yonne et de la Nièvre. Ce département tire son nom d'une chaîne de montagnes qui le divise en deux parties et qui est célèbre par l'excellence des vins qu'on y récolte.

Le sol, entrecoupé de montagnes, de collines et de plaines, est extrêmement varié. Il en est de même de la production agricole. Le quart de la surface du département est occupé par des forêts. La production du blé excède les besoins de la consommation locale ; on exporte une quantité considérable de légumes. Le chanvre, le lin et les plantes oléa-

gineuses sont cultivées dans quelques cantons. Il existe de vastes pâturages sur les bords de la Saône et de plusieurs autres rivières. Les prairies artificielles se multiplient chaque année, et l'on élève un assez grand nombre de bestiaux. La race ovine a été fort améliorée par les croisements. Mais c'est la vigne qui occupe le premier rang parmi les richesses agricoles du département. Les vignobles les plus estimés se trouvent dans la chaîne de la Côte-d'Or, laquelle est divisée en deux parties. La première, appelée côte de Nuits, s'étend entre cette ville et Dijon ; la seconde, nommée côte Beaunoise, s'étend de Nuits à la rivière Dheune. C'est dans celle-là que se récoltent les vins de la Romanée, du clos de Vougeot, de Chambertin, de Richebourg, de Nuits, etc; celle-ci produit les vins de Volnay, Pomard, Beaune, Lapeyrière, Meursault et Montrachet.

Aux richesses que lui donne l'agriculture, la Côte-d'Or ajoute celles que procure l'industrie. On fait dans le département des vinaigres excellents, du sucre de betterave, de l'eau-de-vie de marc et de grains, de la moutarde renommée. Il y a, en outre, des manufactures de draps, des papeteries, des faïenceries, des chapelleries, des tanneries, etc. Mais les établissements industriels les plus importants sont ceux qui ont rapport à l'exploitation et à la mise en œuvre des minerais de fer que l'on extrait dans un grand nombre de localités. On compte, en effet, dans la Côte-d'Or, près d'une centaine de forges et hauts-fourneaux.

Superficie totale : 8,760,72 kil. carrés. — Popul. totale, 400,297 hab. — Popul. par kil. carré, 45,70. — Quatre arrondissements : DIJON, 14 cantons, 267 comm., 151,331 h.; BEAUNE, 10 cantons, 201 comm., 124,206 h.; CHATILLON-SUR-SEINE, 6 cantons, 116 communes, 54,075 habitants; SEMUR, 6 cantons, 143 communes, 70,685 hab.

Villes et bourgs principaux :

DIJON, 32,253 hab., 304 kil. de Paris ; Arc-sur-Tille, 1,081 hab., 7 kilom. de Dijon ; *Auxonne*, 6,265 hab., 31 kilom.; *Fontaine-Française*, 1,208 habit , 37 kilom ; *Genlis*, 1,054 habit., 16 kilom.; *Gevrey-Chambertin*, 1,558 hab., 16 kilom. ; *Grancey-le-Château*, 717 hab., 47 kil. ; *Is-sur Tille*, 1,420 hab., 24 kilom.; *Mirebeau-su -Beze*, 1,293 habit., 23 kil.; *Pontailher-sur-Saône*, 1,202 habit., 32 kil.; *Saint-Seine-en-Montagne*, 1,104 h., 27 kil.; *Selongey*, 1,645 hab., 34 kil.; *Sombernon*, 983 habit., 28 kilom. — BEAUNE, 10,969 hab., 319 kil. de Paris et 33 de Dijon ; Meursault, 2,178 habit., 8 kilom. de Beaune; Pomard, 1,227 habit., 3 kil.; *Savigny-sous-Beaune*, 1,703 hab., 5 kil.; Volnay, 605 hab., 5 kil.; *Arnay-le-Duc*, 2,473 habit., 33 kil.; *Bligny-sur-Ouche*, 1,395 hab., 16 kil.; *Liernais*, 1,232 hab., 60 kil.; *Nolay*, 2,241 hab., 20 kil ; Santenay, 1,543 hab., 15 kil.; *Nuits*, 3,317 habit., 15 kilom.; Vosnes, 520 habit., 18 kil.; Vougeot, 229 hab., 20 kil.; *Pouilly-en-Montagne*, 1,177 hab., 39 kilom ; *Saint-Jean-de-Losne*, 2,266 hab., 43 kil.; Brazey-en-Plaine, 1,721 habit., 44 kilom.; *Seurre*, 3,095 habit., 25 kilom.; Pouilly-sur-Saône, 822 habit., 23 kil. — CHATILLON-SUR-SEINE, 4,886 hab., 227 kil. de Paris et 81 de Dijon; *Aignay-le-Duc*, 947 hab., 31 kilom de Châtillon ; Minot, 800 hab., 34 kil. ; *Baigneux-les-Juifs*, 425 habit., 36 kilom.; *Laignes*, 1,563 hab., 19 kilom. , *Montigny-sur-Aube*, 917 hab., 23 kil.; *Recey-sur-Ource*, 1,083 h., 27 kil. — SEMUR, 3,895 habit., 245 kil. de Paris et 70 de Dijon ; *Flavigny-sur-Ozerain*,

1,265 hab., 15 kil. de Semur; Alise-Sainte-Reine, 776 hab., 14 kilom.; Bussy-le-Grand, 789 hab., 19 kilom.; *Montbard*, 2,719 hab., 18 kil.; Buffon, 401 hab., 21 kilom.; *Précy-sous-Thil*, 844 habit., 11 kilom.; *Saulieu*, 2,721 hab., 28 kil.; *Vitteaux*, 1,888 habit., 25 kilom.

Dijon est située dans une plaine fertile, au confluent de l'Ouche et du Suzon. C'est une des plus belles villes de province. Elle a de larges rues bordées de maisons élégantes, de belles places parmi lesquelles on remarque surtout la place Royale, de superbes promenades, notamment celle dite du Parc, et plusieurs édifices qui méritent toute l'attention du voyageur. La cathédrale se distingue par la hardiesse et la légèreté de sa flèche haute de 98 mètres, l'église de Notre-Dame et celle de Saint-Michel sont toutes deux remarquables par leur portail. L'église Sainte-Anne est un édifice moderne avec une belle coupole. L'ancien palais des Etats est un édifice très-vaste; on y remarque surtout la salle des Gardes dont la construction et les ornements sont du XV^e^ et du XVI^e^ siècles. Les restes de l'ancien palais des ducs de Bourgogne et l'ancien château-fort construit par Louis XI (ce dernier sert aujourd'hui de caserne) sont encore à visiter. Les autres édifices importants sont l'hôtel de la préfecture, jadis occupé par l'intendance, l'hôpital général, le palais de justice et la salle de spectacle. Dijon renferme un grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires. Nous nommerons les trois facultés de droit, des sciences et des lettres, l'académie des sciences, arts, et belles lettres, la société d'archéologie, celle d'agriculture et d'industrie, la bibliothèque publique, riche de 40,000 volumes et 600 manuscrits, le musée de tableaux et d'antiquités, le cabinet des médailles, l'école spéciale des beaux-arts, l'observatoire et le jardin botanique. Aucune ville de France n'a donné au pays autant d'hommes célèbres. Nous nommerons au hasard Bossuet, Crébillon, Longepierre, Piron, Cazotte, Saumaise, Lamonnoye, Bouhier, de Brosses, Rameau, Guyton-Morveau, le fameux Hugues Aubriot, prévôt des marchands de Paris, et madame de Chantal, grand'-mère de madame de Sévigné, canonisée en 1767. L'illustre saint Bernard, le grand docteur de la foi au XII^e^ siècle, est né dans un village tout près de Dijon. *Auxonne*, sur la rive gauche de la Saône, est importante par ses fortifications, son arsenal et sa fonderie de canons. Elle est régulière et bien bâtie. On y trouve une bibliothèque publique de 4,000 volumes. Au bourg de

Fontaine-Française, on remarque un monument élevé à Henri IV, en mémoire de la victoire que ce prince y remporta, en 1595, sur le duc de Mayenne et l'armée espagnole.

Beaune, sur la Bouzoise, est une ville fort agréable. Elle possède un hôpital magnifique construit par Nicolas Rollin, chancelier de Philippe-le-Bon, et une bibliothèque de 4,000 volumes. Beaune est la patrie de l'illustre mathématicien Monge, comte de Péluse. Le bourg de *Nolay*, sur la Cusance, doit être cité comme ayant donné le jour à l'un des patriotes les plus purs qui aient honoré la révolution française, nous voulons dire Carnot. A 4 kilomètres de Nolay se trouve la cascade de Ménevault dont la chute a environ 20 mètres de hauteur. *Saint-Jean-de-Losne*, sur la rive droite de la Saône, est une petite ville insignifiante; mais elle a droit à une mention spéciale à cause de l'héroïque et heureuse défense que ses habitants opposèrent, en 1636, à l'armée impériale. Le savant bénédictin Martenne y est né.

Châtillon-sur-Seine est une jolie petite ville qui se distingue par son activité industrielle. Elle a une bibliothèque de 7,500 volumes.

Sémur-en-Auxois est bâtie sur un rocher escarpé au pied duquel coule l'Armançon. On remarque son vieux château, sa belle église gothique et sa bibliothèque publique riche de 15,000 volumes. A *Montbard*, sur la Brenne, on visite avec intérêt le château seigneurial où est né et où a vécu le naturaliste Buffon. C'est dans cette petite ville qu'un autre naturaliste célèbre, Daubenton, a vu le jour. *Saulieu* est importante par son commerce de bois. Dans ses environs se trouve le village de *Saint-Légier-de-Fouchet* qui a vu naître le maréchal Vauban.

CÔTES-DU-NORD.

Ce département tire son nom de sa situation dans la région septentrionale de la France et sur le canal de la Manche, dont les flots le baignent au nord. Il a d'ailleurs pour limites au sud, le département du Morbihan; à l'ouest, celui du Finistère; et à l'est, celui d'Ille-et-Vilaine.

Il est traversé de l'est à l'ouest par la chaîne granitique des monts Ménez qui envoient de nombreuses ramifications au nord et au sud. A l'exception d'une partie de ces montagnes qui est stérile, le sol des

Côtes-du-Nord est généralement fertile. Les terres qui avoisinent la mer, jusqu'à trois lieues dans l'intérieur, sont remarquables par leur fécondité. La production en céréales et en pommes de terre est assez abondante pour fournir un surplus à l'exportation. La culture du lin et du chanvre est très-répandue. Les pommiers à cidre remplacent la vigne. Les pâturages et les prairies occupent plus du tiers de la surface du territoire. Aussi l'élève des bestiaux et des chevaux est-elle une branche extrêmement importante de la production agricole. La pêche maritime constitue la principale industrie des arrondissements que baigne la Manche; dans ceux de Guingamp, de Loudéac, c'est la fabrication du fil et des toiles. Les tanneries sont fort nombreuses. Les Côtes-du-Nord renferment aussi des papeteries, des filatures de laine, des manufactures de draps communs, des faïenceries et poteries, des fabriques de sucre de betteraves. Enfin, il y a plusieurs forges et hauts-fourneaux où se traitent les minerais de fer et de plomb qui s'exploitent dans le département.

Superficie totale: 6,886,44 kilom. carrés. — Population totale, 632,613 hab. — Population par kilom. carré, 91,88. — Cinq arrondissements : SAINT-BRIEUC, 12 cantons, 94 communes, 180,275 habit. ; DINAN, 10 cantons, 90 communes, 118,328 habit. ; GUINGAMP, 10 cantons, 73 communes, 126,683 habitants ; LANNION, 7 cantons, 63 comm., 114,737 hab. ; LOUDÉAC, 9 cantons, 58 comm., 92,590 hab.

Villes et bourgs principaux :

SAINT-BRIEUC, 12,813 hab., 451 kilom. de Paris; Plédran, 3,703 habit., 7 kilom. de Saint-Brieuc ; Plerin, 5,664 habit., 2 kilom.; Pordic, 4,980 hab , 8 kil ; Yffiniac, 2,263 h., 5 kil.; *Châtelaudren*, 1,367 habit., 20 kilom.; Plelo, 4,368 hab., 20 kil.; *Etables*, 2,852 h., 15 kil.; Binic, 2,640 hab., 12 kil ; Portrieux, 2,000 hab., 18 kil.; *Lamballe*, 4,337 hab., 18 kilom.; *Lanvollon*, 1,526 hab., 24 kilom.; Pommerit-le-Vicomte, 3,013 hab., 28kilom.; *Moncontour*, 1,678 hab., 25 kilom ; Plaintel, 3,421 hab., 12 kilom. , *Paimpol*, 2,146 hab., 4 kil.; Plouézec, 4,447 habit , 35 kil.; *Pléneuf*, 2,030 habit , 26 kil.; Erquy, 2,292 h., 28 kil.; *Ploeuc*, 5,298 hab., 24 kil.; *Plouha*, 5,052 hab., 25 kilom.; *Quintin*, 3,947 hab., 20 kilom. — DINAN, 7,732 habit., 374kil. de Paris et 56 de Saint-Brieuc; Pleudihen, 4,884 habit., 10 kilom. de Dinan; Plouer, 4,023 hab., 10 kilom. ; *Broons*, 2,580 hab , 25 kil.; *Evran*, 4,397 hab., 10 kil. ; *Jugon*, 538 hab., 22 kilom.; Plédéliac, 2,128 habit., 28 kil.; Plénée-Jugon, 4,564 hab., 28 kil. ; *Matignon*, 1,360 hab., 30 kilom.; *Plancoet*, 1 998 hab., 20 kilom. ; Corseul, 3,346 hab., 11 kil ; Plélan, 1,022 hab., 20 kil. ; *Ploubalay*, 2,710 hab., 20 kilom.; *Saint-Jouan-de-l'Isle*, 658 hab., 25 kil ; Caulnes, 2,050 hab., 22 kil. — GUINGAMP, 6,718 hab., 464 kil. de Paris et 32 de St-Brieuc; *Begard*, 4,053 hab., 12 kilom. de Guingamp; *Belle-Isle-en-terre*, 1,740 hab., 20 kil. ; Louargat, 4,428 habit., 16 kil. ; Plougonver, 4,037 hab., 20 kilom.; *Bourbriac*, 4,353 habit., 10 kilom. ; *Callac*, 3,424 hab., 31 kilom.; Carnoet, 2,169 hab., 32 kil.; *Mael-Carhaix*, 2,203 hab., 46 kil.; Clomel, 3,814 habit., 40 kilom.; *Plouagat*, 2,438 hab., 10 kilom.; Gondelin, 2,413 hab., 3 kilom ; *Pontrieux*, 2,004 hab., 16 kilom , Plouec, 2,230 habit., 12 kilom. ; *Rostrenen*, 1,926 habit., 45 kilom.; Plounevez-Quintin, 3,045 habit., 32 kilom.; *Saint-Nicolas-du-Pelem*, 2,160 habit., 38 kilom. — LANNION, 6,272 hab., 519 kil. de Paris et 78 de Saint-Brieuc ; Ploubezre, 3,393 hab., 4 kil. de Lannion ; *Lezardrieux*, 2,208 habit., 32 kilom ; Pleubian, 4,383 hab., 32 kilom. ; Pleudaniel, 2,504 habit., 24 kilom. ; Pleumeur-Gautier, 2,556 hab., 24 kil.; *Perros-Guirec*, 2,622 hab., 8 kil., Pleumeur-Bodou, 2,650 hab., 10 kil. ; *Plestin*, 4,573 habit., 18 kilom ; Ploumilliau, 3,480 habit., 8 kil. ; *Plouaret*, 5,380 habit., 14 kil.; Legaüzy-Plougras, 3,315 hab., 36 kil.; Plounevez-Moedec, 3,591 hab., 20 kil. ; Pluzunet, 2,438 habit., 15 kil.; *La Roche-Derrien*, 1,679 hab., 18 kil.; Cavan, 2,080 hab.,

10 kil.; Pommerit-Jaudy, 2,583 hab., 20 kil.; Prat, 2,153 hab., 14 kil.; *Tréguier*, 3,576 h., 16 kil. — LOUDÉAC, 6,367 hab., 476 kil. de Paris et 50 de Saint-Brieuc; La Motte, 3,097 hab., 7 kil. de Loudéac; Saint-Caradoc, 2,022 hab., 8 kil.; Trevé, 2,553 hab., 6 kil.; *La Chèze*, 1,410 habit., 10 kilom.; Plemet, 3,019 hab., 15 kil.; La Prenessaye, 1,647 h., 15 kil.; Plumieux, 3,425 hab., 18 kil.; *Colinée*, 573 hab., 26 kil.; *Corlay*, 1,413 hab., 35 kil.; Saint-Mayeux, 2,020 habit., 23 kil.; *Goarec*, 900 hab., 40 kil.; Laniscat, 3,141 h., 32 kil.; *Merdrignac*, 2,952 hab., 30 kilom.; *Mur-de-Bretagne*, 2,403 hab., 20 kil.; *Plouguenast*, 3,727 habit., 14 kilom.; Gausson, 2,118 hab., 15 kilom.; Plemy, 3,202 habit., 25 kil.; Plessala, 3,324 hab., 16 kil.; *Uzel*, 2,090 hab., 15 kil.

Saint-Brieuc est une assez jolie ville qui ne renferme d'autres monuments curieux que sa cathédrale gothique et un beau pont en granit sur le Gouet. Malgré sa faible population, elle possède une bibliothèque publique de 23,000 volumes, un musée de peinture, un cabinet d'histoire naturelle, une société archéologique et historique, une société d'agriculture et une école de navigation. Saint-Brieuc, étant à un kilomètre de la mer, dont elle est encore séparée par des montagnes, a son port au bourg de *Légué-Saint-Brieuc*. Ce port, situé à l'embouchure du Gouet, est entouré de beaux quais et reçoit des navires de 350 tonneaux. *Lamballe* est une jolie petite ville bâtie sur le penchant d'un coteau au bord du Gouessant. *Paimpol* est important par son port où peuvent aborder les bâtiments de toutes grandeurs. *Quintin*, sur le Gouet, prospère par ses fabriques de toiles fines. Dans ses environs, on remarque deux monuments druidiques.

Dinan, sur la Rance, à l'embouchure du canal d'Ille-et-Rance, fleurit par son industrie et son commerce. Cette petite ville est bâtie sur une montagne escarpée et présente un aspect pittoresque. Le cœur du héros breton, Duguesclin, est déposé dans l'église du Saint-Sauveur. L'ancien château-fort, remarquable par l'élévation et l'épaisseur de ses murailles, sert aujourd'hui de prison. Dinan possède un établissement d'eaux minérales assez fréquenté. L'académicien Duclos et l'illustre Mahé de Labourdonnaye sont nés dans cette ville.

Guingamp, sur le Trieux, est le centre de la fabrication de ces tissus de coton légers auxquels elle a donné son nom. *Lannion*, sur le Léguer, est une petite ville assez commerçante; mais son port ne peut recevoir que de petits navires. Celui de *Tréguier*, qui est formé par les embouchures du Guindy et du Jaudy, admet des bâtiments de 200 à 300 tonneaux. La ville, mieux bâtie que la précédente, renferme une cathédrale gothique curieuse et une belle halle. La partie la plus méridionale du département nous présente la ville de *Loudéac* qui n'est intéressante

que par son industrie. Elle y est le centre d'une multitude de fabriques de toiles connues dans le commerce sous le nom de *bretagnes*.

CREUSE.

Ce département appartient à la région centrale de la France. Il est borné, au nord, par les départements de l'Indre et du Cher; à l'est, par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au sud, par celui de la Corrèze, et à l'ouest, par celui de la Haute-Vienne.

Le territoire de la Creuse est sillonné de montagnes qui sont des ramifications de celles de l'Auvergne, et quoique la plus élevée ne dépasse pas 750 mètres au-dessus du niveau de l'Océan, le climat y est assez froid. Les terres sont peu fertiles, et de plus l'agriculture est fort arriérée. Le département ne produit pas assez de céréales pour les besoins des habitants. Il y a de bons pâturages qui nourrissent une quantité considérable de gros et menu bétail. La Creuse renferme des mines de houille dont quelques-unes sont exploitées, et d'autres richesses minérales, telles que fer, antimoine, porphyre, etc., dont on ne tire aucun parti. L'industrie manufacturière est à peu près nulle; quand on a nommé les manufactures de tapis d'Aubusson et de Felletin, on ne peut plus citer que quelques papeteries, tanneries, chapelleries, filatures et fabriques de porcelaine. Toutes les années, il sort du département une trentaine de milliers d'hommes qui se répandent dans les diverses parties de la France, et vont travailler comme maçons, tailleurs de pierres, scieurs de long, couvreurs, charpentiers, terrassiers et manœuvres.

Superficie totale : 5,568, 30 kil. carrés. — Popul. totale, 287,075 hab. — Popul. par kil. carré, 51,56. — Quatre arrondissements : GUERET, 7 cantons, 75 comm., 98,286 hab.; AUBUSSON, 10 cantons, 99 comm., 106,619 h.; BOURGANEUF, 4 cantons, 41 communes, 42,673 habit.; BOUSSAC, 4 cantons, 46 communes, 39,497 habitants.

Villes et bourgs principaux :

GUERET, 4,446 hab., 345 kil. de Paris; Ajain, 2,107 hab., 11 kil. de Guéret; *Ahun*, 2,242 hab., 18 kilom., Pionnat, 2,423 hab., 12 kil; *Bonnat*, 2,965 habit., 21 kil.; Chéniers, 1,520 hab., 29 kil.; Saint-Etienne-de-Furzac, 2,051 hab., 28 kil; *Dun-le-Palleteau*, 1,421 habitants, 25 kilom.; Fresselines, 2,078 hab, 31 kilom.; Naillat, 2,102 habit, 21 kil.; *Grand-Bourg-Salagnac*, 3,022 hab., 18 kil.; *Saint-Vaury*, 2,623 hab., 12 kilom.; Bussière-Dunoise, 3,034 hab., 13 kilom; *La Souterraine*, 3,680 hab., 34 kil.; Azerables, 2,287 hab, 37 kilom.; Saint-Aignant-de-Versillat, 2,252 habit, 30 kilom. — AUBUSSON, 5,666 hab., 376 kil. de Paris et 38 de Guéret; *Auzances*, 1,343 hab., 27 kil. d'Aubusson; Dontreix, 2,717 hab. 31 kil.; *Bellegarde*, 852 habit., 10 kilom.; Mainsat, 2,604 habit., 20 kil.; *Chenerailles*, 1,079 hab., 18 kilom.; *La Courtine*, 1,030 hab., 31 kilom; *Crocq*, 1,045 hab., 19 kil.; Mérinchal, 2,212 habit., 26 kil.; *Evaux*, 2,837 hab., 37 kil.; *Felletin*, 3,454 hab., 8 kilom.; Vallières, 2,378 hab., 12 kil.; *Gentioux*, 1,535 hab., 24 kil.; *Saint-Sulpice-les-Champs*, 1,147 hab., 13 kilom.—

BOURGANEUF, 3,384 hab., 378 kil. de Paris et 32 de Guéret; *Bénévent*, 1,562 habitants, 26 kil. de Bourganeuf; *Pontarion*, 478 hab., 12 kil.; Sardent, 2,507 hab., 16 kil.; *Royère*, 2,503 hab., 22 kilom. — BOUSSAC, 995 hab., 48 kilom. de Guéret; *Chambon*, 2,182 hab., 24 kilom. de Boussac; *Chatelus-Malvaleix*, 1,345 hab., 16 kilom.; Clugnat, 2,287 hab., 11 kil.; *Jarnages*, 881 hab., 20 kilom.

Le chef-lieu, *Guéret*, est une assez jolie petite ville qui possède une bibliothèque publique de 4,500 volumes et une société des sciences naturelles et d'antiquité. C'est tout ce que nous avons à en dire. Au bourg d'*Ahun*, l'ancienne *Acitodunum*, on remarque les restes d'une ancienne abbaye de l'ordre de Cluny. Chaque année, le 16 août, jour de la Saint-Roch, son église est encore visitée par une foule de pèlerins et de pèlerines. Celles-ci viennent s'y faire couper leurs cheveux en échange de quelques aunes de toile grossière.

Aubusson, sur la Creuse, doit sa prospérité à ses fabriques de tapis ras et veloutés qui sont renommés par toute l'Europe. *Felletin*, sur la même rivière, possède également des manufactures de tapis. Nous nommons le bourg de *Crocq*, parce que, dans les guerres civiles de la fin du XVI^e^ siècle, il a vu naître dans ses murs la confédération des communes assemblées. Les membres de cette alliance, auxquels on donna le nom de *croquants*, n'étaient nullement des malfaiteurs. Ils s'engageaient simplement à s'armer et à se protéger mutuellement contre les assassinats et les brigandages qui désolaient le pays. La petite ville d'*Evaux* possède des eaux thermales salines qui étaient déjà fréquentées à l'époque de la domination romaine. L'une des sources, appelée le *Puits de César*, a une température de 59 degrés centigrades.

On voit à *Bourganeuf*, petite ville bâtie sur la rive gauche du Taurion, une tour curieuse dont on attribue la construction à Zizim, fils de Mahomet II et frère de Bajazet II, qui s'était réfugié en France, mais qui se rendit ensuite auprès d'Innocent VIII.

Boussac est remarquable par sa situation au sommet d'un rocher escarpé et très-difficilement accessible, au pied duquel s'unissent le Véroux et la Petite-Creuse. Elle est dominée par un antique château crénelé et muni de tours. C'est le chef-lieu d'arrondissement le moins peuplé de toute la France. Le tribunal de première instance de l'arrondissement de Boussac a son siége à *Chambon*, autre petite ville bâtie au confluent de la Tarde et de la Vouise.

DORDOGNE.

Ce département appartient à la région sud-ouest de l'empire. Il est borné, au nord, par les départements de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'est, par ceux de la Corrèze et du Lot; au sud, par ce dernier et ceux de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'ouest enfin, par ceux de la Charente, de la Charente-Inférieure et de la Gironde.

Le territoire de ce département est sillonné dans tous les sens par des chaînes de montagnes peu élevées. Si l'on excepte la vallée de la Dordogne et celle de l'Isle, les autres vallons du pays ne sont que des gorges extrêmement resserrées, souvent ravagées par les ruisseaux et les torrents que grossissent tout à coup les orages très-fréquents dans cette contrée. Les différentes chaînes de monticules qui coupent le département sont assez souvent couvertes de vignes et de bois; mais un grand nombre aussi sont absolument nues et ne présentent que des rochers stériles. Sur les hauteurs, on trouve d'immenses étendues de bruyères et de genêts, ainsi que des bois de châtaigners, dont les fruits sont une ressource importante pour l'alimentation des paysans. Le sol est généralement sec, pierreux et aride. La récolte des céréales suffit à peine à la consommation locale. La moitié environ du vin que produit la Dordogne est convertie en eaux-de-vie et exportée. Les pâturages sont peu abondants. En un mot, le département est assez peu favorisé de la nature. Cependant, le Périgord jouit depuis longtemps d'une haute renommée dans le monde des gourmands: il doit cette réputation à ses porcs excellents, à ses volailles délicieuses, à ses perdrix rouges et à ses truffes, qui sont plus abondantes ici qu'en tout autre lieu de France. On remarque dans la Dordogne quelques industries fort actives. Au premier rang se placent les usines métallurgiques et les papeteries. Dans celles-ci, on traite les riches minerais de fer que possède le département. Il y a aussi des houillères exploitées. Le grès de Terrasson renferme du cuivre carbonaté avec lequel on prépare du vitriol bleu. On exploite encore des carrières de pierres lithographiques, de pierres meulières, d'ardoises, etc. Les autres établissements industriels principaux consistent en manufactures de tissus de laine, tanneries, coutelleries, clouteries, faïenceries, poteries de grès, briqueteries, chapelleries, teintureries, etc.

Superficie totale : 9,160,06 kil. carrés. — Popul. totale, 505,789 habit. — Popul. par kil. carré, 55,22. — Cinq arrondissements : PERIGUEUX, 9 cantons, 113 communes, 110,748 habitants, BERGERAC 13 cantons, 174 communes, 118,247 habit. ; NONTRON, 8 cantons, 80 communes, 86,697 habitants ; RIBÉRAC, 7 cantons, 85 comm., 73,177 hab ; SARLAT, 10 cantons, 133 comm., 116,920 habitants.

Villes et bourgs principaux :

PÉRIGUEUX, 13,547 hab., 479 kil. de Paris ; *Brantôme*, 2,756 hab., 26 kil. 1/2 de Périgueux ; Bourdeilles, 1,485 hab., 25 kil. ; Lisle, 1,272 habitants, 24 kilom. ; *Excideuil*, 1,907 hab., 32 kil. ; *Hautefort*, 1,777 habit., 42 kil. ; *Saint-Astier*, 2,826 hab, 18 kilom. ; *Saint-Pierre-de-Chignac*, 868 habit., 4 kil. ; *Savignac*, 995 habitants, 20 kilom. ; *Cubjac*, 1,123 hab., 22 kilom. ; *Thenon*, 1,850 hab., 33 kil. ; *Vergt*, 1,734 hab., 20 kil. — BERGERAC, 10,402 hab., 524 kilom. de Paris et 49 de Périgueux ; *Beaumont*, 1,835 habit., 30 kil. de Bergerac ; *Cadouin*, 703 hab. ; 34 kil. ; *Eymet*, 1,821 hab., 25 kil. ; *Issigeac*, 1,068 hab., 19 kil. ; *Laforce*, 812 hab., 9 kil. ; *Lalinde*, 2,056 hab., 20 kilom. ; *Montpazier*, 1,122 hab, 41 kil. ; *Saint-Alvère*, 1,900 hab., 29 kil. ; *Sigoulès*, 718 hab., 13 kil. ; *Velines*, 787 hab., 30 kil. ; *Villamblard*, 1,400 hab., 23 k. ; *Villefranche-de-Longchapt*, 1,785 hab., 42 kilom. — NONTRON, 3,758 hab., 504 kil. de Paris et 47 de Périgueux ; Javerlhac, 1,454 hab., 10 kil. de Nontron ; *Bussière-Badil*, 1,376 habit., 15 kilom. ; Busseroles, 2,207 hab., 20 kil ; *Champagnac-de-Bélair*, 921 habit., 16 kilom. ; Payzac, 2,590 habit., 49 kilom. ; *Jumilhac-le-Grand*, 3,277 habit., 33 kil. ; *Lanouaille*, 1,607 hab., 42 kil. ; *Mareuil*, 1,765 hab., 19 kil. ; *Saint-Pardoux-la-Rivière*, 1,800 hab., 11 kilom. ; *Saint-Saud*, 2,703 hab., 22 kilom. ; *Thiviers*, 2,414 hab., 25 kilom. — RIBÉRAC, 3,010 hab., 502 kil. de Paris et 32 de Périgueux ; *Monpont*, 1,660 hab., 23 kil. de Ribérac ; *Montagrier*, 830 hab., 8 kilom. ; *Mussidan*, 1,744 hab., 28 kil. ; *Neuvic*, 2,257 hab., 20 kil. ; *Saint-Aulaye*, 1,397 hab., 19 kil. ; La Rochegalais, 2,427 hab., 36 kil. ; *Verteillac*, 1,076 hab., 14 kil. — SARLAT, 5,950 hab., 536 kilom. de Paris et 70 de Périgueux ; *Belvès*, 2,536 hab., 24 kilom. de Sarlat ; *Le Bugue*, 2,904 hab., 24 kil. ; *Carlux*, 990 habit., 16 kil. ; *Domme*, 2,115 hab., 8 kil. ; *Montignac*, 4,146 habit., 24 kil. ; *Saint-Cyprien*, 2,426 hab., 17 kil. ; *Salignac*, 1,430 hab., 16 kilom. ; *Terrasson*, 2,302 habit., 32 kil ; *Villefranche-de-Belvès*, 1,020 hab., 36 kilomètres.

Périgueux, l'antique *Vesunna*, est située sur la rive droite de l'Isle. Ses rues sont étroites et tortueuses ; ses maisons sont anciennes et d'un aspect triste ; cette ville renferme plusieurs monuments curieux. Parmi les restes de l'antiquité romaine, on remarque les ruines d'un amphithéâtre, des restes d'aqueducs, et une tour, dite *tour de Vésone*, qui a encore une hauteur de 20 mètres, et dont les murs présentent une circonférence de 63 mètres sur une épaisseur de près de 2 mètres. Les principaux édifices modernes sont l'hôtel de la préfecture, le palais de Justice, l'hôpital et le théâtre. Mais la construction la plus remarquable est la cathédrale sous l'invocation de saint Front. C'est un monument qui tient à la fois de l'architecture romane et de l'architecture bysantine. La bibliothèque de 13,200 volumes, la société d'agriculture, sciences et arts, le musée d'antiquités, sont les établissements scientifiques les plus importants de Périgueux ; mais ses pâtés, ses jambons, ses truffes sont beaucoup plus renommés. A *Brantôme*, sur la Dronne, on voit une ancienne abbaye de bénédictins dont le seigneur de Bourdeilles, auteur d'écrits assez peu chastes, a été abbé commendataire.

Bergerac est une jolie petite ville bâtie sur la rive droite de la Dordo-

gne. Elle est importante par ses forges et ses papeteries. Cette ville, qui n'a pas 11,000 habitants, renfermait, avant la révocation de l'édit de Nantes, 40,000 protestants. Elle est la patrie de Cyrano de Bergerac, des maréchaux Caumont de la Force et Armand de la Force, ainsi que du maréchal de Biron, décapité sous Henri IV. Le château de *Biron*, situé à 12 lieues sud-est de Bergerac, est un des plus remarquables du département. Celui où est né Michel de Montaigne, le célèbre auteur des *Essais*, se trouve dans la commune de *Saint-Michel*, à 8 lieues ouest de Bergerac ; on va y visiter encore son cabinet et sa chambre à coucher.

Nontron, sur le Bandiat, est une ville ancienne et mal bâtie qui n'offre rien d'intéressant. Le bourg de *Jumilhac-le-Grand*, sur la rive gauche de l'Isle, possède un vieux château-fort qui existe encore à peu près comme il était avant la révolution.

Ribérac est une vieille cité bâtie sur la rive gauche de la Dronne. Au bourg de *Mussidan*, on trouve une caverne curieuse dans laquelle un ruisseau, nommé le *Sourzac*, jaillit du flanc d'un rocher en formant une cascade d'environ 12 mètres de hauteur.

Sarlat, sur les bords du Sarlat, se distingue par son activité industrielle. A 5 lieues au nord-ouest, de cette ville, on rencontre, au village de *Miremont*, une immense caverne, jadis appelée le *Cluseau*, qui mérite d'être rangée au nombre des plus belles grottes de France.

DOUBS.

Ce département fait partie de la région orientale et frontière de la France. Du côté de l'est et du sud-est, il confine aux cantons de Berne, de Neufchâtel et de Vaud, qui appartiennent à la Confédération helvétique. Au nord, il a pour limites les départements du Haut-Rhin et de la Haute-Saône ; à l'ouest, ceux de la Haute-Saône et du Jura ; au midi, ce dernier.

La rivière du *Doubs* qui donne son nom au département, prend sa source dans la partie sud-est de son territoire, court au nord, décrit de nombreuses sinuosités et enfin se dirige au sud-ouest, de sorte qu'elle parcourt deux fois le département dans sa plus grande largeur.

Toute la partie orientale du département est sillonnée par les chaî-

nes parallèles des montagnes du Jura, qui, décroissant en hauteur de l'est à l'ouest, divisent le territoire en trois régions également distinctes par leur climat et leurs produits. La région des hautes montagnes est couverte de glaces et de neiges durant six mois de l'année. Elle est couronnée de vastes forêts de sapins. Les terres y sont peu propres à la culture des céréales ; mais il s'y trouve d'excellents pâturages qui nourrissent une grande quantité de bêtes à cornes. La région, appelée Moyenne-Montagne, possède aussi de grandes forêts et de riches pâturages ; mais les forêts se composent de chênes et de hêtres. Elle renferme, en outre, des vallées fertiles où les céréales réussissent. La vigne même est cultivée sur quelques coteaux exposés au midi. La région, dite de la Plaine, quoiqu'elle soit variée par de nombreuses collines, est la plus fertile des trois. Toutes les cultures y prospèrent, et la vigne y donne des produits estimés. Une grande industrie agricole consiste dans la fabrication des fromages, façon Gruyère. On évalue cette fabrication à plus de deux millions et demi de kilogrammes par année. Le régime des *fruitières d'association* (on nomme ainsi les fabriques de fromages établies par les paysans à frais communs) a mérité d'attirer l'attention des économistes.

Le Doubs occupe un rang élevé parmi les départements industriels de la France. On y exploite plusieurs mines de houille, de lignite et surtout de fer. Ce dernier métal est traité dans une soixantaine de hauts-fourneaux et de forges. Les autres industries principales sont les manufactures d'horlogerie, les fabriques d'acier, les clouteries, les tréfileries, les ateliers où l'on travaille le cuivre, les tanneries, les papeteries, les distilleries d'absinthe et de kirchwasser, les chapelleries, les faïenceries, les brasseries, et diverses fabriques de tissus en laine, soie et coton.

La nature calcaire des montagnes du Jura explique le grand nombre de cavernes et de grottes à stalactites, de gouffres où s'engloutissent les ruisseaux, et d'autres phénomènes naturels qui font du Doubs l'un des départements les plus curieux pour le touriste. On y voit aussi plusieurs cascades extrêmement pittoresques, parmi lesquelles celle appelée le *saut du Doubs* est la plus remarquable par le volume de ses eaux.

Superficie totale : 5,228,96 kil. carrés. — Popul. totale, 296,679 habit. — Popul. par kilom. carré, 56,74 hab. — Quatre arrondissements : BESANÇON, 8 cantons, 203 com-

munes, 110,826 habit.; BAUME-LES-DAMES, 7 cantons, 187 communes, 68,354 habitants; MONTBÉLIARD, 7 cantons, 161 communes, 65,304 hab.; PONTARTIER, 5 cantons, 89 communes, 52,195 habitants.

Villes et bourgs principaux :

BESANÇON, 35,345 hab., 588 kilom. de Paris; *Amancey*, 751 hab., 30 kilom. de Besançon; *Audeux*, 218 habit., 12 kil; *Boussières*, 295 hab., 14 kil.; *Marchaux*, 568 hab., 13 kil.; *Ornans*, 3,483 habit., 25 kil.; Lods, 1,328 hab., 31 kil.; Mouthiers, 1,200 hab., 34 kilom.; Vuillafans, 1,300 hab., 39 kilom.; *Quingey*, 1,038 habit., 22 kilom.; Chenecey, 1,013 hab., 13 kilom. — BAUME-LES-DAMES, 2,587 hab., 434 kil. de Paris et 27 de Besançon; Guillon, 260 hab., 8 kilom. de Baume; *Clerval*, 1312 hab., 12 kil.; *Isle-sur-le-Doubs*, 1,255 habit., 23 kilom.; *Pierre-Fontaine*, 1,206 hab., 22 kil.; *Rougemont*, 1,372 hab., 16 kil.; *Roulans*, 691 hab., 12 kil.; *Vercel*, 1,259 habit., 21 kilom. — MONTBÉLIARD, 6,144 hab, 441 kilom. de Paris et 75 de Besançon; *Audincourt*, 2,144 hab., 6 kilom. de Montbéliard; Mandeure, 905 habbitants, 2 kil.; Hérimoncourt, 715 habitants, 12 kilomètres; Seloncourt, 930 habitants, 8 kilomètres; *Blamont*, 718 hab, 16 kil.; *Maiche*, 902 hab., 44 kil.; *Pont-de-Roide*, 755 hab, 15 kilom.; *Russey*, 1,069 hab., 50 kil.; *Saint-Hippolyte*, 807 hab., 28 kil.— PONTARLIER, 4,953 hab., 463 kil. de Paris et 55 de Besançon; *Levier*, 1,600 hab., 19 kil. de Pontarlier; *Montbenoit*, 1,150 hab., 15 kilom; *Morteau*, 1,703 hab., 27 kil.; La Grand-Combe, 924 hab., 24 kil.; Les Gras, 826 hab., 19 kil.; Le Lac, 1,565 h., 34 kil.; *Mouthe*, 1,909 hab., 30 kil.; Jougne, 1,200 hab., 28 kilomètres.

On fait remonter la fondation de *Besançon*, l'ancienne *Vesontio*, à quatre siècles avant notre ère. Cette ville, située sur le Doubs, dans une position aussi forte que pittoresque, a toujours été depuis la conquête romaine une cité importante. Elle a soutenu avec succès un grand nombre de siéges; en 1814, par exemple, elle résista à tous les efforts des armées alliées. Besançon, par sa construction sur une presqu'île élevée qu'entoure la rivière, ainsi que par les fortifications nombreuses élevées sous Louis XIV et depuis lors, peut être regardée comme une place inexpugnable. La ville est bien bâtie; néanmoins ses rues sont étroites, et son aspect est assez triste. Le seul monument qui atteste encore son importance sous les Romains, est un arc de triomphe érigé en l'honneur d'Aurélien ou de Crispus, fils de Constantin. On le désigne aujourd'hui sous le nom de *Porte-Noire*. La cathédrale est un bel édifice gothique des XI^e^ et XII^e^ siècles. Elle est ornée de sculptures et de tableaux remarquables. L'église de la Madeleine mérite d'être citée pour la beauté de son vaisseau. Parmi les édifices plus modernes, on doit visiter l'ancien hôtel du cardinal Granvelle, belle construction du XVI^e^ siècle, le palais de Justice, qui est de la même époque, l'hôtel de la préfecture qui occupe le bâtiment de l'ancienne intendance, l'hôpital Saint-Jacques, le bâtiment du lycée et celui qu'occupent la bibliothèque publique et le musée. Besançon possède de nombreux établissements scientifiques et littéraires. Les principaux, sans parler de ceux qui dépendent de l'université, sont la bibliothèque riche de 73,000 volumes, dont 1,500 manuscrits; la société impériale

des sciences, lettres et arts, la société d'agriculture et des sciences naturelles, le musée de tableaux et d'antiquités, le cabinet d'histoire naturelle, l'école de dessin et de sculpture, celle de musique, celle des sourds-muets, etc. Cette ville a vu naître plusieurs hommes célèbres à différents titres, tels que le cardinal Granvelle, l'historien Chifflet, le jurisconsulte Dunod, l'architecte Beaumond, le maréchal Moncey, les académiciens Suard, Droz, et Ch. Nodier ; le poëte romantique V. Hugo, et deux socialistes fameux, Ch. Fourier et P.-J. Proudhon. Le village de *Boussières* est remarquable par le voisinage des magnifiques *grottes d'Osselles*, où l'on admire de superbes stalactites, et où l'on a découvert un grand nombre d'ossements fossiles. *Ornans* est une petite ville industrieuse située sur les bords de la Loue. Elle a vu naître l'historien Millot. Il existe dans ses environs plusieurs grottes dignes d'être visitées, ainsi que le gouffre appelé *Puits de la Brême*, et les cascades de Syratu. Ce gouffre est très-profond ; après les grandes pluies, il se remplit d'une eau boueuse, qui s'élève du fond de l'abîme, s'élance en bouillonnant à plusieurs pieds de hauteur et, en se répandant au dehors, inonde les campagnes voisines. La hauteur et les pentes totales des *cascades de Syratu*, dans le vallon d'Ornans, ont plus de 173 mètres ; les deux chutes principales ont environ 30 mètres d'élévation. Une caverne remarquable par ses curieuses stalactites se trouve dans le voisinage du village de *Lods*. On l'appelle la *Grande-Baume*. Au bourg de *Quingey*, sur la Loue, on voit les restes d'un vieux château où naquit Guy de Bourgogne, élu pape au XII^e^ siècle, sous le nom de Calixte II.

Baume-les-Dames, près de la rive droite du Doubs, est une jolie petite ville qui doit son nom à une riche et célèbre abbaye de bénédictines. On remarque son église paroissiale et son hôpital. Elle a une bibliothèque de 2,500 volumes. Le village de *Guillon* possède un établissement d'eaux thermales sulfureuses.

Montbéliard (Mœmpelgard), naguère capitale d'une petite principauté indépendante, se distingue par son activité industrielle et commerciale. Elle est bien bâtie et possède quelques beaux édifices. On remarque l'église Saint-Martin, la halle, le vieux château qui sert aujourd'hui de caserne, et la bibliothèque publique composée de 10,000 volumes. La place principale est ornée d'une belle statue en bronze, due au sculpteur David, qui représente le célèbre créateur de la *paléontologie*, George

Cuvier, auquel Montbéliard s'honore d'avoir donné le jour. Près du village de *Vaudoncourt*, dans le canton de Blamont, on remarque l'arcade naturelle du *Pont-Sarrazin*. Le village de *Mandeure* sur le Doubs, occupe l'emplacement de l'ancienne cité d'*Epamanduorum*, comme l'attestent les débris antiques que l'on y a trouvés. *Saint-Hippolyte*, au confluent du Doubs et du Dessoudre, est une petite ville fort industrieuse. On voit près de là une grotte curieuse percée horizontalement dans un rocher taillé à pic : on le nomme *château de la Roche*.

Pontarlier est une jolie petite ville, régulièrement bâtie, située sur le Doubs, et à peu de distance d'un passage naturel qui conduit de France en Suisse à travers le Jura. C'est la ville de France la plus élevée au-dessus du niveau de l'Océan (828 mètres). Elle n'offre rien de remarquable, mais elle est importante par son commerce et son industrie. On y trouve aussi une bibliothèque de 5,000 volumes. Le *fort de Joux* défend le passage dont nous venons de parler. Cette forteresse a servi parfois de prison d'Etat : c'est ainsi que Mirabeau, Toussaint-Louverture et le marquis de Rivière y ont été renfermés. A 16 kilomètres de Pontarlier, se trouve une fontaine intermittente, appelée la *Fontaine-Ronde ;* son intermittence est de 6 à 7 minutes. Le village de *Montbenoit* possède une belle église gothique, reste d'une abbaye importante, tandis que celui de *Rémonnot* a pour église une caverne naturelle qui s'ouvre dans le flanc d'un rocher coupé à pic et où l'on parvient par un escalier en bois. C'est à peu de distance du bourg de *Morteau* que se voit la chute nommée le *Saut-du-Doubs*. Cette rivière, resserrée entre des rochers escarpés, se précipite d'une hauteur de 26 mètres, par une ouverture large de 10, dans un abîme profond que l'on n'a jamais pu sonder.

DROME.

Le département auquel la *Drôme* donne son nom appartient à la région sud-est de notre territoire. Il a pour limites, au nord, le département de l'Isère ; à l'est, ce même département et celui des Hautes-Alpes ; au sud, ceux des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'ouest, celui de l'Ardèche, dont il est séparé par le Rhône.

Le sol de la Drôme est presque partout montagneux et ne se prête pas à la grande culture. Son peu de fertilité tient à la sécheresse du

terrain qui, étant maigre et sablonneux, ne retient pas l'humidité. Malgré les déboisements, on compte encore que les bois et forêts couvrent le quart de la superficie du département. La production des céréales ne suffit pas en général pour les besoins des habitants. Les pâturages naturels sont peu étendus ; mais l'usage des prairies artificielles se répand chaque jour. Les vins constituent la production agricole la plus importante du département : il en est plusieurs qui jouissent, à juste titre, d'une haute réputation. Les noyers sont abondants dans la partie montueuse de la Drôme, et fournissent toute l'huile que consomme la population. L'olivier réussit dans le canton de Nyons. Le mûrier prospère dans toute la région qui avoisine le Rhône ; sa culture et l'élève des vers à soie font la richesse des habitants de cette région. La filature et le tissage de la soie constituent la principale industrie du pays ; mais il existe encore un assez grand nombre d'autres établissements industriels. Ainsi la Drôme possède des manufactures de draps, des filatures de coton et de laine, des fabriques de tissus de soie et de toiles peintes, des bonneteries, des papeteries, des tanneries, des poteries, des teintureries, des distilleries, des corderies, etc. La ganterie de Valence a de la réputation. Enfin on compte plusieurs hauts-fourneaux où l'on traite le fer extrait des mines du département.

Superficie totale, 6,524,56 kilom. carrés. — Population totale, 326,846 habit. — Population par kilom. carré, 50,09. — Quatre arrondissements : VALENCE, 10 cantons, 102 communes, 155,017 hab. ; DIE, 9 cantons, 117 communes, 66,498 hab. ; MONTÉLIMART, 5 cantons, 69 communes, 68,926 hab. ; NYONS, 4 cantons, 74 communes, 36,405 habitants.

Villes et bourgs principaux :

VALENCE, 13,829 habit., 560 kilom. de Paris ; Bourg-lès-Valence, 2,870 hab. ; 1/2 kilom. de Valence ; Etoile, 3,301 habit., 23 kilom. ; *Bourg-du-Péage*, 4,258 habit., 18 kilom ; Charpey, 2,842 habit., 14 kilom. ; *Chabeuil*, 4,526 hab., 12 kil. ; Montmeyran, 2,127 hab., 16 kil. ; *Le Grand-Serre*, 1,688 hab., 50 kil. ; Hauterive, 2,580 habit., 42 kilom. ; Moras, 4,450 habit., 56 kilom. ; *Loriol*, 3,588 habit., 31 kil. ; Livron, 4,022 hab., 19 kil. ; *Romans*, 10,869 hab., 18 kil. ; Clérieux, 1,860 hab., 22 kilom. ; Montmiral, 2,049 hab., 30 kilom. ; Peyrins, 3,156 hab., 20 kilom ; *Saint-Donat*, 2,350 hab., 28 kil. ; *Saint-Jean-en-Royans*, 2,661 habit., 44 kilom. ; *Saint-Laurent-en-Royans*, 1,244 hab., 44 kil. ; *Saint-Vallier*, 3,067 habit., 32 kilom. ; Albon, 2,470 habit., 41 kil ; *Tain*, 2,647 habit., 18 kil. ; Erôme, 1,858 hab., 24 kilom. — DIE ; 3,028 hab., 625 kilom. de Paris et 46 de Valence ; *Bourdeaux*, 1,424 hab., 57 kil. de Die ; *La Chapelle-en-Vercors*, 1,309 hab., 29 kil. ; *Châtillon*, 1,188 hab., 15 kil. ; *Crest*, 4,948 hab, 39 kil. ; Aouste, 1,148 hab, 35 kil. ; Granne, 2,026 hab., 28 kil. ; *Luc-en-Diois*, 930 hab., 38 kilom. ; *Lamotte-Chalancon*, 1,400 habit., 39 kilom. ; *Saillans*, 1,943 hab., 27 kilom. — MONTÉLIMART, 8,623 hab., 605 kil. de Paris et 44 de Valence ; Châteauneuf-du-Rhône, 1,450 hab., 8 kil. de Montélimart ; *Dieulefit*, 4,222 hab., 27 kilom. ; *Grignan*, 1,948 hab., 27 kil. ; Taulignan, 2,349 hab., 26 kil ; *Marsanne*, 1,450 habit., 14 kilom ; *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, 2,192 hab., 29 kil. ; Donzère, 2,774 hab., 16 kil. ; Pierrelatte, 3,483 hab., 24 kil. — NYONS, 3,590 hab, 651 kilom. de Paris et 90 de Valence ; Mirabel-aux-Baronnies, 1,793 hab., 6 kil. de Nyons ; Vinsobres, 1,566 hab., 8 kilom. ; *Le Buis-les-Baronnies*, 2,348 hab., 33 kilom ; *Rémusat*, 681 hab., 24 kil. ; *Séderon*, 751 hab., 64 kilom.

Valence, sur la rive gauche du Rhône, est une ville médiocrement bâtie, mais qui s'embellit rapidement. Ses édifices principaux sont la cathédrale, où l'on voit le mausolée du pape Pie VI, qui mourut à Valence en 1799, l'hôtel du ci-devant gouvernement, le palais de justice et le théâtre. Elle possède une bibliothèque publique de 16,000 volumes, et une société des arts utiles et des sciences naturelles. Valence a vu naître Alphonse Borgia qui fut pape sous le nom de Calixte III, et Championnet, l'un des meilleurs généraux qui aient commandé les armées révolutionnaires. *Loriol* et *Livron* sont deux petites villes situées sur les deux rives opposées de la Drôme ; on remarque le beau pont qui les unit. L'arche du centre a 27 et les autres 25 mètres d'ouverture. *Romans* est bâtie sur la rive droite de l'Isère. C'est une jolie ville, que son industrie a rendue florissante. On y remarque une belle église gothique. A *Saint-Vallier*, au confluent de la Galaure et du Rhône, on remarque un château gothique qui a été une maison de plaisance de la célèbre Diane de Poitiers. *Tain*, sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis de Tournon, est bâtie au pied du coteau qui produit le fameux vin de l'*Hermitage*.

Die, sur la rive droite de la Drôme, est fort ancienne. On y voit différents débris qui datent de l'époque romaine, et surtout un arc de triomphe appelé la *porte Saint-Marcel*. L'ancienne cathédrale et l'ancien palais épiscopal sont les édifices les plus importants de cette petite ville. On récolte dans ses environs un excellent vin blanc léger et mousseux, connu sous le nom de *clairette de Die*.

Montélimart, à peu de distance de la rive gauche du Rhône, prospère par son industrie et son commerce. Elle est entourée par une enceinte de vieilles fortifications, percées de quatre portes répondant aux points cardinaux. On y trouve une bibliothèque publique de 3,000 volumes. Montélimart est la patrie du savant géologue Faujas-Saint-Fond. *Dieulefit* a des eaux minérales assez fréquentées. *Grignan*, est un bourg remarquable par son vieux château en partie ruiné, et par son église paroissiale, qui renferme le tombeau de madame de Sévigné. *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, l'ancienne *Augusta Tricastinorum*, renferme quelques restes de monuments antiques.

Nyons est bâtie dans une position extrêmement pittoresque, au pied du col de Devez et sur la rive droite de l'Aigues. On y remarque, sur

cette rivière, un magnifique pont en pierre dont la construction est attribuée aux Romains. Ce pont est formé d'une seule arche de près de 40 mètres d'ouverture sur 20 d'élévation. Nyons s'honore d'avoir donné le jour à l'illustre héroïne Philis de la Charce, de la maison de la Tour-du-Pin, qui, en 1692, se mit à la tête des habitants du pays, battit et repoussa l'armée du duc de Savoie.

EURE.

Le département de l'*Eure* est situé dans le nord de la France, à la gauche de la basse Seine et à son embouchure dans la Manche. Il a pour limites, à l'ouest, le département du Calvados ; au sud-ouest, celui de l'Orne ; au sud, celui d'Eure-et-Loir ; à l'est, ceux de Seine-et-Oise et l'Oise, et au nord celui de la Seine-Inférieure.

Il n'existe pas de montagnes dans ce département ; on y trouve seulement quelques chaînes de collines qui en varient le sol. Le territoire est fertile en grains, en fruits, en lins et en chanvre. On cultive même la vigne dans quelques localités, mais le produit est toujours au-dessous du médiocre. Il y a de beaux pâturages, ainsi que de nombreuses prairies artificielles : aussi l'éducation des bestiaux est-elle une industrie importante pour les agriculteurs. L'Eure possède de riches mines de fer ; il compte un assez grand nombre d'établissements métallurgiques, et des fabriques de clous, de fil de fer et d'épingles. Néanmoins, les industries principales du département sont la fabrication des draps, ainsi que la filature et le tissage de la laine et du coton. On y compte encore des tanneries, des fabriques de coutils, de rubans de fil et de toiles peintes, des verreries, des papeteries, des poteries, etc.

Superficie totale, 6,965,27 kilom. carrés.— Populat. totale, 415,777 hab. — Populat. par kilom. carré, 69,70 hab. — Cinq arrondissements : ÉVREUX, 11 cantons, 124 comm., 120,374 habitants; LES ANDELYS, 6 cantons, 118 communes, 64,717 hab. ; BERNAY, 6 cantons, 124 communes, 77,202 hab.; LOUVIERS, 5 cantons, 111 communes, 68,859 habitants; PONT-AUDEMER, 8 cantons, 127 communes, 84,625 habitants.

Villes et bourgs principaux :

ÉVREUX, 11,644 habit., 104 kilom. de Paris; *Breteuil*, 2,146 hab., 35 kil d'Évreux; *Conches*, 2,075 habit., 18 kilom. ; *Damville*, 988 hab., 19 kil. ; *Nonancourt*, 1,042 hab., 28 kil.; *Pacy-sur-Eure*, 1,597 hab., 27 kil.; *Rugles*, 1,972 hab., 46 kil.; *Saint-André*, 1,430 hab., 17 kil.; Ivry-la-Bataille, 870 h., 31 kil.; *Verneuil*, 3,906 hab., 50 kil ; Bourth, 1,953 hab., 50 kilom.; *Vernon*, 6,463 hab., 35 kilom. — LES ANDELYS, 5,161 habitants, 89 kilom. de Paris et 40 d'Évreux ; *Ecos*, 522 hab., 20 kil. des Andelys ; *Etrepagny*, 1,605 hab., 20 kilom.; *Fleury-sur-Andelle*, 1,587 hab., 15 kil.; Charleval, 1,316 habit., 17 kilom.; Romilly-sur-Andelle, 1,147 hab.,

18 kil.; *Gisors*, 3,653 habit., 30 kil.; *Lyons-la-Forêt*, 1,524 habit., 22 kilom. — BERNAY, 7,362 hab., 153 kil. de Paris et 60 d'Évreux; *Beaumesnil*, 563 hab., 12 kilom. de Bernay; *Beaumont-le-Roger*, 2,030 hab., 16 kilom.; *Brionne*, 3,302 habit., 15 kilom. ; Harcourt, 1,250 hab., 18 kilom.; *Broglie*, 1,094 hab., 20 kil.; *Thiberville*, 1,344 habit., 8 kilom. — LOUVIERS, 10,577 hab., 110 kil. de Paris et 22 d'Évreux; *Amfreville-la-Campagne*, 752 habit., 20 kilom. de Louviers; *Gaillon*, 3,206 hab., 15 kil.; *Neubourg*, 2,341 hab., 25 kil.; *Pont-de-l'Arche*, 1,815 hab., 12 kil. — PONT-AUDEMER, 6,047 hab., 171 kilom. de Paris et 70 d'Évreux; *Beuzeville*, 2,608 hab., 15 kilom. de Pont-Audemer; *Bourgthéroulde*, 773 hab., 29 kilom.; *Cormeilles*, 1,373 hab., 17 kil.; *Montfort-sur-Rille*, 566 hab., 15 kil.; *Quillebeuf*, 1,600 habit., 15 kilom.; *Routot*, 1,140 hab., 21 kil.; Bourg-Achard, 1,200 habitants, 23 kilom.; *Saint-George-du-Vièvre*, 1,112 hab., 14 kilom.; Lieurey, 2,343 hab., 16 kilomètres.

Évreux est située dans une belle vallée sur les bords de l'Iton. C'est une ville ancienne et fort mal bâtie, mais elle renferme plusieurs beaux édifices. On remarque d'abord la cathédrale, l'un des monuments gothiques les plus importants de la France, quoique de styles fort disparates. Entre la nef et le chœur s'élève un dôme en forme de lanterne, surmonté d'une flèche dont la pointe est à 78 mètres au-dessus du sol. L'église Saint-Taurin mérite aussi d'être vue. Les autres édifices d'Évreux sont l'hôtel de ville, celui de la préfecture, le palais épiscopal et l'hospice général. Cette ville possède une société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, un jardin botanique et une bibliothèque publique de 7,000 volumes. Parmi les hommes célèbres qu'Évreux a vu naître, nous citerons le journaliste Bonneville, le conventionnel Buzot et le brave marin Jacques de Chambray, commandeur de Malte. Aux environs d'Évreux s'élève le magnifique *château de Navarre*, construit, en 1686, sur les dessins de Mansard. Il est entouré de jardins charmants et d'un parc superbe. *Breteuil* et *Conches*, sur les bords de l'Iton, sont deux petites villes importantes par leurs beaux établissements métallurgiques. Le gros bourg de *Rugles*, s'enrichit par ses fabriques de clous, d'épingles et de quincaillerie. Le bourg d'*Ivry-la-Bataille* rappelle la victoire qu'Henri IV remporta, en 1590, sur l'armée des Ligueurs commandée par le duc de Mayenne. *Verneuil*, sur l'Avre, est importante par son industrie. Elle possède une belle église gothique et une bibliothèque publique de 5,000 volumes. *Vernon*, sur la rive gauche de la Seine, n'offre d'intéressant que son église gothique de Notre Dame, son beau collége construit par le duc de Penthièvre, et son pont de 22 arches.

Les Andelys, à peu de distance de la rive droite de la Seine, est une ville formée de la réunion de deux petits bourgs séparés l'un de l'autre par une chaussée de 1 kilomètre. On remarque, au *Grand-Andely*, une

jolie église gothique, et un bel hôpital dû à la philanthropie du duc de Penthièvre. Le *Petit-Andely* a donné le jour à notre grand peintre Nicolas Poussin. A 4 lieues au nord, on trouve le bourg de *Romilly*, qui possède la plus importante fonderie de cuivre de toute la France.

Gisors est une jolie petite ville située sur la rive droite de l'Epte. Elle a une superbe église gothique où l'on voit une belle statue due au ciseau de Jean Goujon. Gisors, jadis importante comme place forte, ne l'est plus aujourd'hui que par son industrie.

Bernay, sur la rive gauche de la Charentonne, est surtout connue par sa grande foire aux chevaux, qui s'ouvre le mercredi de la cinquième semaine de carême et dure quatre jours. On remarque son église paroissiale et les bâtiments de son ancienne abbaye de bénédictins.

Louviers, située dans une belle plaine sur les bords de l'Eure, doit sa prospérité à ses célèbres manufactures de draps. Du reste, la ville est mal bâtie. Sa belle église gothique mérite d'être visitée. Louviers possède une bibliothèque publique de 6,000 volumes, et une société d'agriculture et d'industrie. L'ancien château princier que l'on admirait au bourg de *Gaillon* est devenu une maison centrale de détention occupée par près de 2,000 condamnés. *Pont-de-l'Arche*, qui doit son nom à son vieux pont que défendait jadis un château flanqué de tours, est bâtie sur la rive gauche de la Seine, un peu au-dessous de son confluent avec l'Eure. La marée se fait sentir jusqu'à cette ville.

Pont-Audemer est une assez jolie petite ville, bâtie sur la Rille, au pied d'une haute colline. Elle est florissante par son industrie. On y trouve une bibliothèque de 2,000 volumes et un cabinet d'histoire naturelle. C'est au port de *Quillebœuf*, situé sur la rive gauche de la Seine, à l'embouchure du fleuve, que s'arrêtent les bâtiments trop forts pour remonter jusqu'à Rouen. On y entretient un magasin de sauvetage et une centaine de pilotes lamaneurs.

EURE-ET-LOIRE.

Le département d'*Eure-et-Loir*, qui tire son nom des deux principales rivières qui l'arrosent, appartient à la région septentrionale de la

France. Il est borné, au nord, par le département de l'Eure; à l'est, par celui de Seine-et-Oise; au sud, par ceux du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'ouest, par ceux de la Sarthe et de l'Orne.

Dire que le département renferme la ci-devant *Beauce*, c'est assez indiquer sa fertilité. Le sol est généralement uni et découvert; quelques chaînes de collines séparent seuls les cours d'eau qui se rendent à la Seine de ceux qui vont grossir la Loire. La culture du blé occupe les grandes plaines qui forment le territoire des arrondissements de Chartres et de Dreux, et auxquelles leur fécondité ont valu le surnom de *grenier de la France*. L'Eure-et-Loir produit encore du chanvre, du lin et une grande quantité de fruits. Les prairies naturelles et artificielles sont nombreuses et nourrissent beaucoup de chevaux et de bestiaux Il ya aussi une quantité considérable de moutons dont la race a été fort améliorée. Quoique essentiellement agricole, ce département compte un assez grand nombre d'établissements industriels. On y fabrique des draps, des couvertures de laine, de la bonneterie. Il y a encore des filatures de coton et de laine, des tanneries, des mégisseries, des papeteries, des fonderies, des poteries, des tuileries et des fours à chaux.

Superficie totale : 5,720,33 kilom. carrés.— Populat. totale, 294,892 hab. — Populat. par kilom. carré, 51,55 hab. — Quatre arrondissements : CHARTRES, 8 cantons, 106 communes, 111,517 habit. ; CHATEAUDUN, 5 cantons, 80 communes, 65,185 habit. ; DREUX, 7 cantons, 129 communes, 71,268 habitants ; NOGENT-LE-ROTROU, 4 cantons, 54 communes, 46,922 habitants.

Villes et bourgs principaux :

CHARTRES, 16,280 habit., 88 kilom. de Paris; *Auneau*, 1,699 habit., 24 kilom. de Chartres; *Courville*, 1,547 habit., 18 kilom.; Pontgouin, 1,267 hab., 25 kilom.; *Illiers*, 3,136 hab., 24 kilom.; *Janville*, 1,110 hab., 41 kil.; *Maintenon*, 2,000 habit., 18 kilom.; Épernon, 1,563 habit., 28 kilom ; Gallardon, 1,518 habit., 18 kilom.; *Voves*, 1,436 habit., 22 kilom. — CHATEAUDUN, 6,745 habitants, 132 kilom. de Paris et 44 de Chartres ; *Bonneval*, 3,055 h., 15 k. de Châteaudun ; *Brou*, 2,345 hab., 22 kilom.; Unverre, 2,442 hab., 28 kil.; *Cloyes*, 2,687 habit., 11 kil.; Arrou, 2,980 hab., 17 kil.; *Orgeres*, 480 hab , 28 kil. — DREUX, 6,764 hab , 81 kilom. de Paris et 33 de Chartres, *Anet*, 1,409 hab , 16 kil de Dreux ; Abondant, 1,132 hab., 8 kil.; *Brézolles*, 912 hab., 25 kil. ; Saint-Remi-sur-Avre, 1,296 hab., 10 kil ; *Châteauneuf-en-Thimerais*, 1,352 hab., 20 kilom.; *La Ferté-Vidame*, 822 hab , 37 kilom., *Nogent-le-Roi*, 1,336 hab., 17 kil.; *Senonches*, 2,108 hab., 36 kilom —NOGENT-LE-ROTROU, 6,983 hab., 148 kilom. de Paris et 67 de Chartres; *Authon*, 1,610 habit., 17 kilom. de Nogent-le-Rotrou; *La Loupe*, 1,161 habit., 25 kilom.; *Thiron-Gardais*, 678 hab., 15 kilom.

Chartres, l'ancienne cité des *Carnutes*, est située sur les bords de l'Eure qui la divise en deux parties. La haute ville, bâtie sur une colline, se compose de rues étroites, tortueuses et sombres, bordées de maisons gothiques, pour la plupart construites en bois. La ville basse est mieux percée et présente quelques maisons élégantes. Chartres

renferme un des plus beaux monuments de l'architecture ogivale; c'est sa cathédrale qui est aussi remarquable par ses vastes dimensions que par la richesse de son ornementation et la hauteur de ses clochers. Elle a 129 mètres de longueur dans œuvre, 33 de largeur, et 35 de hauteur sous clef de voûte. Ses clochers représentent deux pyramides octogonales, dont l'une a 111 mètres et l'autre 122 d'élévation. Les églises de Saint-Aignan et de Saint-Pierre méritent aussi d'être visitées.

Parmi les édifices modernes, nous n'avons à citer que l'hôpital fondé récemment par le comte d'Aligre. L'une des places publiques de la ville est décorée d'une belle statue en bronze de l'héroïque Marceau, dont Chartres s'honore d'être la patrie. Chartres possède une société d'agriculture, une bibliothèque de 30,000 volumes et 800 manuscrits, une superbe collection ornithologique et un jardin botanique. Outre le général Marceau, elle a vu naître les poètes Philippe Desportes et Mathurin Régnier, le philosophe Nicole, le littérateur Dussaulx et le conventionnel Pétion. Un autre conventionnel célèbre, Brissot, est né au village de *Ouarville*, près de Chartres. Prés de Courville, sur la rive droite de l'Eure, on remarque le *château de Villebon*, bel édifice gothique où mourut le grand Sully. *Maintenon*, jolie petite ville située au confluent du Gros et de l'Eure, est la patrie du poète comique Collin d'Harleville. On y remarque un fort beau château et un parc magnifique qui furent donnés par Louis XIV à la veuve de Scarron, et qui, à la mort de celle-ci, passèrent dans la famille de Noailles. L'aqueduc non achevé qui devait conduire les eaux de l'Eure à Versailles, et que l'on voit dans la vallée de Maintenon, est un des ouvrages les plus grandioses qui aient jamais été entrepris.

Châteaudun est une ville fort élégante qui s'élève sur une colline au pied de laquelle coule le Loir. L'hôtel de ville et le bâtiment du collége sont ses édifices les plus importants. Un rocher qui domine la ville présente les restes d'un château des comtes de Dunois. Châteaudun a une bibliothèque de 6,000 volumes. *Bonneval*, sur la rive gauche du Loir, renferme une église dont la flèche élégante et hardie mérite l'attention.

Dreux est une assez jolie ville située sur la Blaise, au pied d'une colline. Ses principaux édifices sont l'église paroissiale, l'hôtel-de-ville et l'hôpital. C'est à Dreux que se trouvent les tombeaux des princes de la famille d'Orléans. Cette ville est fort ancienne; on prétend que son

nom lui vient des *druides*, prêtres gaulois, qui habitaient en effet les sombres forêts du pays des Carnutes. Elle est célèbre par la bataille qui s'y donna en 1562, où les calvinistes furent battus, et le prince de Condé fait prisonnier. Dreux est la patrie du poëte Rotrou et de Philidor, célèbre compositeur et joueur d'échecs. Au bourg d'*Anet*, bâti dans une riante vallée entre l'Eure et la Vesgre, on contemple les débris du magnifique château qu'Henri II fit construire pour la célèbre Diane de Poitiers, sur les dessins de Philibert Delorme.

Nogent-le-Rotrou, sur les bords de l'Huisnes, n'a de remarquable que son hôpital fondé par Sully et les restes d'un vieux château qu'habita ce grand ministre. Le tombeau de Sully existe encore dans l'église de l'hôpital; mais il est vide : pendant les fureurs de la révolution, les restes de l'ami d'Henri IV furent profanés et dispersés.

FINISTÈRE.

Ce département est formé des anciens diocèses de Saint-Pol-de-Léon et de Quimper, que l'on appela quelquefois *Corentin*. Il termine à l'ouest la péninsule qui comprenait la ci-devant Bretagne, et tire son nom de sa position la plus avancée en mer au nord-ouest de la France. C'est ainsi que les Romains nommaient également Finistère le cap situé au nord-ouest de l'Espagne, parce qu'il parut à leurs premiers navigateurs la fin de la terre, *finis terræ*, de ce côté de l'Europe. Le *Finistère* est borné à l'est par le département des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au nord, il est baigné par les flots de la Manche, au sud et à l'ouest, par ceux de l'Océan atlantique.

Le développement des côtes de ce département présente de nombreuses dentelures et plus de 200 embouchures qui correspondent à un même nombre de vallées, au fond desquelles coulent des rivières ou des ruisseaux. La côte, en général élevée, est hérissée de masses granitiques contre lesquelles les flots viennent se briser avec fracas. Ces rochers forment la terminaison des Montagnes d'Arrée et des Montagnes Noires qui sont elles-mêmes la continuation de la chaîne des Monts Menez. Un assez grand nombre d'îles, mais dont la plupart sont sans importance, bordent les côtes soit dans la Manche, soit dans l'Océan. Le sol du Finistère varie beaucoup. Il est sablonneux près des

côtes, maigre et graveleux dans la partie montagneuse ; les vallées seules sont douées d'une grande fertilité.

L'agriculture est peu avancée ; cependant la production des céréales dépasse les besoins de la consommation locale. La culture du lin et du chanvre est fort répandue ; les arbres fruitiers et les légumes abondent. Il y a beaucoup de pâturages, en général excellents, qui nourrissent beaucoup de bestiaux. On engraisse un grand nombre de porcs, et l'élève des chevaux y est une ressource importante pour les paysans. Il n'est pas besoin de dire que les pêcheries occupent la plus grande partie de la population de la côte ; ce sont elles qui font la prospérité du littoral. La construction des barques pour la pêche, la fabrication des filets, des barils, etc., donne du travail à beaucoup de bras. L'exploitation des riches mines de plomb argentifère de Poullaouen et de Huelgoat, celle des ardoiseries de Châteaulin, de Ségal et de Pleyben, doit être rangée au nombre des industries principales du Finistère. Le département renferme en outre des faïenceries, des corderies, des manufactures de toiles et d'étoffes de laine, des tanneries, des papeteries, des fabriques de savon, des huileries, etc.

Superficie totale : 6,717,67 kilom. carrés. — Popul. totale, 617,710 habit. — Populat. par kilom. carré, 91,95 habit. — Cinq arrondissements : QUIMPER, 9 cantons, 62 communes, 117,489 habit. ; BREST, 12 cantons, 83 communes, 204,765 habit. ; CHATEAULIN, 7 cantons, 60 communes, 105,658 habitants ; MORLAIX, 10 cantons, 58 comm., 142,863 h. ; QUIMPERLÉ, 5 cantons, 20 comm., 46,935 habitants.

Villes et bourgs principaux :

QUIMPER, 9,664 hab , 624 kil. de Paris ; *Briec*, 5,493 hab., 15 kilom. de Quimper ; *Concarneau*, 2,353 hab., 20 kilom. ; Trégune, 3,086 hab., 30 kil. ; *Douarnenez*, 4,193 hab., 20 kilom. ; Plogonnec, 2,833 hab., 14 kilom. ; Pouldergat, 2,267 habit., 18 kil. ; *Fouesnant*, 3,363 habit., 15 kil. ; *Plougastel-Saint-Germain*, 1,339 habit., 15 kilom. ; Plonéour, 3,033 hab., 21 kilom. ; Plozévet, 2,979 hab., 24 kil. ; *Pont-Croix*, 2,267 hab., 34 kil. ; Audierne, 1,485 habit., 40 kilom. ; Cleden-Cap-Sizun, 2,286 hab., 46 kilom. ; *Pont-l'Abbé*, 3,810 hab., 18 kil. ; Tréguennec, 3,481 hab., 20 kil. ; *Rosporden*, 1,033 hab., 20 kil. ; Elliant, 2,849 habit., 18 kilom. — BREST, 36,492 hab., 574 kilom. de Paris et 78 de Quimper ; Lambezellec, 11,031 hab., 3 kil. de Brest ; *Daoulas*, 501 hab., 20 kilom. ; Irvillac, 2,523 habit., 30 kil. ; Plougastel-Daoulas, 6,065 habitants, 25 kilom. ; *Landerneau*, 5,113 hab., 20 kilom. ; Guipavas, 6,047 hab., 10 kil. ; *Lannilis*, 3,430 hab., 25 kil. ; *Lesneven*, 2,847 hab., 25 kil. ; *Plabennec*, 3,752 h., 25 kil ; *Ploudalmezeau*, 3,219 hab., 15 kil. ; *Ploudiry*, 1,664 hab., 30 kil. ; *Saint-Renan*, 1,101 hab., 15 kil. ; Le Conquet, 1,348 hab., 28 kil. ; *Lampaul* (île d'Ouessant), 700 hab. — CHATEAULIN, 2,849 hab., 559 kil. de Paris et 28 de Quimper ; Plomodiern, 2,785 hab., 10 kilom. de Châteaulin ; *Carhaix*, 2,143 hab., 51 kil. ; Poullaouen, 3,723 habit., 46 kilom. ; *Châteauneuf-du-Faou*, 2,815 hab , 25 kil. ; Plonevez-du-Faou, 3,688 habit., 25 kilom ; *Crozon*, 8,815 habit., 31 kilom. ; Telgruc, 2,284 hab., 20 kil. ; *Le Faou*, 1,211 habit., 19 kil. ; Loperec, 2,062 hab., 10 kil ; *Huelgoat*, 1,156 hab., 36 kil. ; Sérignac, 2,890 h., 18 kil. ; *Pleyben*, 4,900 hab., 10 kil. ; Braspart, 3,029 habit., 15 kilom. — MORLAIX, 12,393 habit., 517 kilom. de Paris et 84 de Quimper ; *Landivisiau*, 3,420 hab., 20 kil. de Morlaix ; *Lanmeur*, 2,763 habit., 12 kilom. ; Plougasnou, 5,017 habit., 10 kil. ; *Plouescat*, 3,180 habit., 28 kilom. ; Plounevez-Lochrist, 4,562 hab , 40 kil. ; *Plouigneau*, 5,017 hab., 10 kil. ; Botsorhel, 4,908 hab., 16 kil. ; Plougouven, 4,419 habit., 20 kilom. ; *Plouzévede*,

2,010 habit., 25 kilom.; *Saint-Pol-de-Léon*, 7,059 hab., 20 kilom.; Roscoff, 3,651 hab., 24 kilom; *Saint-Thégonnec*, 3,802 habit., 12 kil.; Pleyber-Christ, 3,430 hab., 12 kilom.; Plounéour-Menez, 3,988 hab., 15 kil.; *Sizun*, 3,900 hab., 24 kilom.; Lampaul, 2,455 hab., 25 kil.; *Taulé*, 3,037 hab., 9 kil. — QUIMPERLÉ, 6,114 hab., 512 kilom. de Paris et 44 de Quimper; *Arzano*, 1,801 hab., 8 kil. de Quimperlé; *Bannalec*, 4,174 hab., 12 kil.; *Pont-Aven*, 1,030 habit., 16 kilom.; Moelan, 4,832 hab., 8 kil.; *Scaer*, 4,304 hab., 22 kil.; Querpien, 3,282 hab., 8 kilom.

Quimper, appelée aussi *Quimper-Corentin*, est bâtie sur le penchant d'une colline, au confluent de l'Odet et du Fley, à 14 kilom. de l'Océan. Son port ne peut recevoir que des navires au-dessous de 300 tonneaux. La ville est assez laide; néanmoins on y remarque de beaux quais et une superbe cathédrale gothique. Quimper possède une société d'émulation, une bibliothèque de 10,000 volumes et un jardin botanique. Elle est la patrie du P. Hardouin, dont chacun connaît l'érudition, et du célèbre critique Fréron, si maltraité par Voltaire. *Concarneau* et *Douarnenez* sont deux petites villes maritimes importantes par leurs pêcheries.

Brest est située à l'extrémité occidentale de la presqu'île formée par la Bretagne. Elle doit toute son importance à son port et à sa rade, et occupe le premier rang parmi les places maritimes de l'empire. Son port est l'un des plus vastes et des plus sûrs de l'Europe, et, en France, il n'a pas de rivaux. La rade est magnifique et peut contenir 500 vaisseaux de guerre; mais des rochers cachés sous l'eau en rendent l'entrée étroite et difficile. Cette entrée se nomme le *Goulet*. Tout ce qui, à Brest, se rapporte à la marine mérite d'être visité. On admire l'arsenal, les chantiers et les bassins de construction, les corderies, le parc d'artillerie, les hôpitaux de la marine, les magasins, les quais, les casernes et le système de fortifications qui rend Brest imprenable par mer. Quant à la ville elle-même, il y faut distinguer deux parties. La ville haute ou vieille est en général toute tortueuse et mal bâtie; mais la ville basse ou neuve est élégante et ornée de beaux édifices. L'église Saint-Louis et le théâtre sont les principaux. Brest possède une société d'émulation, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique et une bibliothèque publique de 4,000 volumes. Nommons encore la bibliothèque de la marine, riche de 20,000 volumes, l'école impériale de la marine à bord du vaisseau le *Borda*, et l'observatoire. Brest est la patrie du conventionnel Kersaint, du poëte dramatique Rochon, du comte d'Aboville, ins-

pecteur général de l'artillerie, et des marins d'Orvilliers et Lamothe-Piquet. *Landerneau* est une petite ville maritime située sur la rivière d'Elorn, qui se perd un peu plus bas dans la rade de Brest. Elle est mal bâtie; néanmoins on remarque ses beaux quais et son hôpital succursal de la marine, établi dans un ancien couvent d'Ursulines. Son port qui peut recevoir des navires de 300 à 400 tonneaux, est d'un accès difficile.

Chateaulin est une petite ville assez mal bâtie, située sur la rivière d'Aulne qui la divise en deux parties réunies par un pont. Elle a un petit port appelé *port Launay* qui n'admet que des bâtiments au-dessous de 80 tonneaux. Châteaulin est la patrie du P. André, philosophe distingué. *Carhaix*, près de la rive gauche de l'Hyère, mérite d'être mentionnée pour avoir donné le jour au brave La Tour-l'Auvergne, surnommé le premier grenadier de France. Aux environs de *Poullaouen* et d'*Huelgoët*, on exploite deux mines de plomb argentifère qui sont regardées comme les plus riches de l'empire. Elles donnent chaque année plus d'un million de kilogrammes de plomb et environ 700 kilogrammes d'argent.

Morlaix est située à 9 kilomètres de la mer, entre deux petites rivières qui se réunissent à la tête du port. Celui-ci est entouré de beaux quais et de jolies maisons. Il peut recevoir des navires de 400 tonneaux. La rade, vaste et commode, est, en tout temps, d'un abri sûr et d'un bon mouillage. Des frégates même s'y peuvent abriter, puisqu'il y a toujours 11 mètres d'eau. Elle est défendue par un château-fort. Les principaux édifices de Morlaix sont l'église de Saint-Matthieu, le théâtre et la manufacture des tabacs. Morlaix est la patrie de Moreau, le vainqueur de Hohenlinden, et du célèbre Albert-le-Grand. *Saint-Pol-de-Léon* est une petite ville maritime, qui n'offre rien de curieux que son ancienne cathédrale, bel édifice gothique, tout entier construit en granit.

Quimperlé est une assez jolie petite ville bâtie au confluent de l'Ellé et de l'Isolle qui, après leur jonction, prennent le nom de Laita. On y remarque une belle église et l'hôtel de la sous-préfecture qui était jadis une couvent de bénédictins. Son port n'est accessible que pour les bâtiments qui ne dépassent pas 50 tonneaux.

A peu de distance des côtes du Finistère, on trouve un assez grand nombre d'îles, pour la plupart fort petites, qui appartiennent à ce dé-

partement. Les principales sont : dans la Manche, les îles *Cadoi* les îles *Melvine* ou *Elven*, et l'île de *Baz* ; dans l'Océan, l'île d'Ouessant, l'île de *Bannec*, celle de *Banalec*, les îles de *Moléne*, de *Lityry*, de *Béniguet*, l'île de *Sein* et les îles *Glenan*. L'île *d'Ouessant*, la plus considérable de toutes, quoiqu'elle n'ait que 22 kilomètres carrés de superficie, est située à 20 kilomètres du continent. Elle est si escarpée du côté de l'est, que deux hommes peuvent à peine y monter de front. Du côté opposé le rivage est uni ; mais plusieurs chaînes de rochers en rendent l'abord très-dangereux et font qu'une descente y est impossible. Sa situation et un petit château forment sa seule défense. Il y a un phare pour servir de reconnaissance aux vaisseaux qui veulent entrer dans le port de Brest. Le sol est généralement fertile ; on y trouve surtout d'excellents pâturages. La population, qui se compose de 2,280 individus, se livre presque tout entière à la pêche. Le 27 juillet 1778, les Français remportèrent, à la hauteur de cette île, une victoire navale sur les Anglais. L'*île de Sein*, appelée par corruption *île des Saints*, est située à 9 kilomètres de la pointe nommée *bec du Raz*. Elle est très-basse et presque submergée. Un labyrinthe de passes dangereuses et d'écueils effroyables la font redouter des navigateurs. Cette petite île, qui n'est habitée que par trois cents pêcheurs environ, était fameuse chez les Gaulois par son oracle et par son collége de druidesses qui, de son nom, était appelée *Sènes*.

GARD.

Le *Gard* appartient à la région méridionale et maritime de la France. Au sud, il touche, par une petite étendue de côtes, à la Méditerranée ; à l'ouest, il est limité par les départements de la Lozère, de l'Aveyron et de l'Hérault ; au nord, par celui de l'Ardèche ; à l'est, par ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, dont ce fleuve le sépare.

Ce département doit son nom à la rivière du *Gardon*, dont on abrège le nom dans les composés, tels que *pont-au-Gard*, etc. Son territoire est montagneux vers le nord et sablonneux ou marécageux au midi. Ses montagnes sont des ramifications de la chaîne des Cévennes. On y trouve de nombreuses forêts ; et le châtaignier y abonde. Il y a aussi de vastes et beaux pâturages qui nourrissent beaucoup de bestiaux. La partie

moyenne du département offre un sol sablonneux et souvent rocailleux, mais où prospère la vigne, l'olivier, le mûrier et d'autres végétaux propres au midi. Vers la Méditerranée, les terres sont sablonneuses et marécageuses, et les marais y exhalent, pendant les chaleurs de l'été, des vapeurs délétères qui font un désert de cette partie du département. La récolte en céréales ne suffit pas à la consommation des habitants; mais le produit de la vigne, de l'olivier et du mûrier fait plus que compensation. Le Gard est en outre celui de nos départements méridionaux où l'industrie a fait le plus de progrès. L'industrie métallurgique a pris, depuis 25 ans, un développement prodigieux dans l'arrondissement d'Alais. La soie et les nombreuse fabriques qui l'emploient sont les principales branches d'industrie du département. Il y a partout de nombreuses filatures de soie, des fabriques de bas de soie, des manufactures de tissus de soie pure ou mélangée avec la laine ou le coton, des fabriques de couvertures, d'étoffes de laine, de châles, etc. Le département possède encore des teintureries, des tanneries, des chapelleries, des verreries et quelques autres industries.

Superficie totale, 5,878,67 kilom. carrés. — Populat. totale, 408,163 hab. — Populat. par kilom. carré, 70,03. — Quatre arrondissements : NIMES, 11 cantons, 78 communes, 148,564 habitants; ALAIS, 9 cantons, 97 communes, 102,339 habitants; UZÈS, 8 cantons, 99 communes, 90,011 habitants; LE VIGAN, 10 cantons, 79 communes, 67,249 hab.

Villes et bourgs principaux

NIMES, 49,480 habit., 713 kil. de Paris; Milhaud, 1,650 habit., 8 kil. de Nîmes; *Aigues-Mortes*, 4,046 habit., 39 kil.; *Aramon*, 2,727 hab., 29 kil; Montfrin, 2,639 habit., 21 kil.; *Beaucaire*, 11,045 habit., 24 kilom.; Bellegarde, 2,167 habit., 18 kilom.; *Marguerittes*, 1,804 habit., 7 kil.; *Saint-Gilles-du-Gard*, 5,985 habit., 20 kilom.; Aimargues, 2,651 hab, 24 kilom.; Générac, 1,930 hab, 14 kilom.; *Saint-Mamert*, 606 hab., 16 kil.; *Sommières*, 3,923 habit., 24 kilom.; Aigues-Vives, 1,700 habit., 20 kilom.; Calvisson, 2,580 hab., 25 kilom.; *Vauvert*, 4,187 hab, 20 kil.; Gallargues, 2,075 hab., 21 kilom. — ALAIS, 17,871 hab., 674 kilom. de Paris et 45 de Nîmes; *Anduze*, 5,399 hab., 14 kilom. d'Alais; *Barjac*, 2,507 hab., 36 kilom.; *Génolhac*, 1,586 habit., 25 kilom.; *Lédignan*, 698 hab., 17 kil.; *Saint-Ambroix*, 3,724 h., 20 kil; Allègre, 1,029 hab, 17 kil.; Robiac, 2,463 hab., 31 kilom.; *Saint-Jean-du-Gard*, 4,487 habit., 27 kil.; *Saint-Martin de-Valgalgues*, 1,400 hab, 5 kil.; La Grand'Combe, 4,730 hab., 13 kil; *Vezenobres*, 1,066 hab., 10 kilom. — UZÈS, 6,415 hab., 680 kil. de Paris et 24 de Nîmes; St-Quentin, 1,850 hab., 4 kil. d'Uzès; *Bagnols*, 4,827 hab., 23 kil.; Laudun, 1,900 habit., 20 kilom.; *Lussan*, 1,202 habit., 17 kilom.; *Pont-Saint-Esprit*, 5,375 hab., 39 kil.; *Remoulins*, 1,445 hab., 20 kil.; *Roquemaure*, 3,795 habit., 24 kil.; Tavel, 1,030 habit., 27 kil.; *Saint-Chaptes*, 796 hab., 15 kilom.; *Villeneuve-les-Avignon*, 3,733 hab., 31 kil. — LE VIGAN, 4,993 hab., 676 kilom. de Paris et 79 de Nîmes; *Alzon*, 1,093 habit, 19 kilom. du Vigan; *Lasalle*, 2,487 hab., 30 kilom.; *Quissac*, 1,590 hab., 43 kil.; *Saint-André-de-Valborgne*, 1,820 h., 30 kil.; *Saint-Hippolyte*, 5,726 hab., 28 kil.; *Sauve*, 2,823 habit., 37 kilom.; *Sumène*, 3,027 hab., 13 kilom.; *Trèves*, 534 habit., 40 kilom.; *Valleraugue*, 4,190 hab., 21 kil.; Saint-André-de-Majencoule, 2,024 habitants, 10 kilom.

L'origine de *Nîmes* est fort ancienne, mais elle est incertaine. On l'attribue généralement aux Phocéens qui avaient déjà fondé Marseille. Les

anciennes armoiries de la ville et les inscriptions grecques qu'on y a trouvées semblent confirmer cette opinion. Sous la domination romaine, Nîmes devint une des cités les plus importantes de la Gaule, et aucune ville de l'empire ne conserve d'aussi beaux restes de son ancienne splendeur. Le temple antique, connu sous le nom vulgaire de *Maison carrée*, est le plus beau monument que nous possédions de l'art romain. Le plan de l'édifice est un parallélogramme rectangle de 25 mètres de longueur sur 12 metres 25 centimètres de largeur et autant de hauteur. Le temple repose sur un stylobate haut de plus de 3 mètres, et on monte au péristyle par un escalier de 15 marches. Trente colonnes cannelées, ornées de chapiteaux corinthiens d'un travail admirable, supportent l'entablement dont la décoration est exquise. Les *Arènes* sont encore un magnifique morceau d'antiquité. Cet amphithéâtre est composé de deux rangs d'arcades superposées. Son grand axe, pris à l'extérieur, a 133 et son petit axe 101 mètres. On pense que ses 35 rangs de gradins pouvaient contenir 20,000 spectateurs. Parmi les antiquités romaines, on distingue encore deux anciennes portes, appelées aujourd'hui, l'une *porte de France*, et l'autre *porte d'Auguste*; les restes d'un édifice que l'on désigne vulgairement sous le nom de *temple de Diane*, et les débris de la *Tour Magne*. Cette tour, élevée sur une colline qui domine la ville, a encore 32 mètres de hauteur. Elle présente deux étages, le premier est hexagonal, et le second octagonal. On ignore sa destination.

La ville, proprement dite, se compose de rues étroites, tortueuses et sombres; mais elle est entourée d'une enceinte de boulevards sur les deux côtés desquels s'élèvent des maisons élégantes et de beaux édifices modernes. Au delà des boulevards sont les faubourgs, bâtis sur un plan régulier. Nous nommerons le palais de Justice, le théâtre, le bâtiment de l'hôpital, et une église de style roman que l'on vient de terminer. La cathédrale, construction hétérogène, est située au centre de la vieille ville; elle renferme les tombeaux de Fléchier et du cardinal de Bernis. Les promenades de Nîmes sont remarquables. On distingue d'abord le jardin que l'on appelle *la Fontaine*, parce qu'il renferme la source qui alimente la ville et qui est reçue dans un magnifique bassin. L'*Esplanade* est ornée d'une magnifique fontaine que décorent quatre belles statues en marbre, dues au ciseau de Pradier.

Les nombreuses manufactures de soie, de châles, de mouchoirs, de

tapis, de tissus de laine, etc., que possède Nîmes, la mettent au rang de nos villes les plus industrieuses. Elle renferme aussi plusieurs établissements scientifiques et littéraires importants, tels que la société impériale du Gard, celle d'agriculture, le musée des tableaux et des antiques, établi dans la Maison carrée, le cabinet d'histoire naturelle, la bibliothèque publique riche de 30 mille volumes, l'école de dessin, et les cours de chimie, de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. Nîmes a donné le jour à plusieurs hommes célèbres à divers titres. Nous citerons l'orateur Cnéïus Domitius Afer, aussi célèbre par son talent qu'infâme par ses délations, l'empereur Antonin, Jean Nicot qui introduisit le tabac en France, le littérateur Saurin, le puritain Rabaut-Saint-Etienne et l'historien protestant Guizot dont le nom demeurera lié à la politique tout autant qu'aux lettres et aux discussions philosophiques et religieuses de notre époque.

Aigues-Mortes, sur le canal de la Grande-Roubine, à 6 kilomètres de la mer, est située dans un fond marécageux. Elle est encore entourée des remparts qu'y construisit Saint-Louis. On sait que ce roi s'y embarqua pour ses malheureuses croisades. Dans ses environs se trouvent les vastes salines de *Peccais* que défend un fort du même nom. *Beaucaire*, sur la rive droite du Rhône, vis-à-vis Tarascon, est le siége d'une foire dont la célébrité est européenne. Cette foire, qui s'ouvre le 22 juillet et qui finit le 28, attire quelquefois jusqu'à 60,000 négociants. *Saint-Gilles-du-Gard*, sur les bords du canal de Beaucaire à Aigues-Mortes, est une petite ville florissante par son commerce. *Sommières*, sur la rive gauche de la Vidourle, est importante par ses fabriques de molletons et de couvertures de laine.

Alais, sur le Gardon, est une assez jolie ville qui se développe avec rapidité, grâce à son industrie. Sa population, qui n'était en 1819 que de 8,000 âmes, dépasse aujourd'hui 18,000. On y remarque de nombreuses filatures et fabriques de soie; mais c'est surtout à la richesse minérale de son bassin, où l'on trouve partout le fer et la houille, qu'elle doit sa prospérité. Alais possède une école de musique et une bibliothèque de 3,500 volumes. La *Grand-Combe* est le centre d'une vaste exploitation houillère. *Anduze*, sur le Gardon d'Anduze, a des filatures de soie et des fabriques de bas de soie renommées.

Uzès, sur la petite rivière d'Eyssenne, n'offre d'intéressant que l'an-

cien château des ducs d'Uzès, assez semblable à la Bastille de Paris. Cette petite ville prospère par son industrie. Il en est de même de *Bagnols*, sur la Cèze. *Pont-Saint-Esprit*, sur la rive droite du Rhône, est remarquable par le beau pont auquel elle doit son nom. Ce pont, ouvrage du XIIIe siècle, se compose de 26 arches plein cintre et a 800 mètres de longueur. C'est le grand passage entre la Provence et le Dauphiné d'un côté, et le Languedoc de l'autre. Une forte citadelle défend ce passage important. Près du bourg de *Remoulins*, on admire l'un des plus beaux ouvrages hydrauliques des Romains, nous voulons parler du célèbre *pont du Gard*. Il se compose de trois rangs d'arcades superposées, et à jusqu'à 50 mètres de hauteur sur 200 de longueur. Les arcades d'en bas servent de pont; celles d'en haut formaient jadis un aqueduc qui conduisait à Nîmes les eaux de la fontaine d'Aure près d'Uzès. Le bourg de *Roquemaure*, sur la rive droite du Rhône, se distingue par son industrie variée. On y fabrique annuellement plus de 20,000 tonneaux. *Villeneuve-lès-Avignon*, ainsi nommée parce qu'elle s'élève sur la rive droite du Rhône en face d'Avignon, est remarquable par une belle chartreuse dont l'église renferme le tombeau du prince de Conti.

Le Vigan est une assez jolie ville, sur la rivière de l'Arre, bâtie dans un territoire fertile au pied des Cévennes. Elle est florissante par son industrie. Sa principale place est décorée d'une statue en bronze représentant l'héroïque chevalier d'Assas, qui était né dans cette petite ville. *Saint-Hippolyte-du-Gard*, sur les bords de la Vidourle, renferme de nombreux métiers à tisser la soie.

GARONNE (HAUTE.)

La *Haute-Garonne* est un des départements frontières de la région sud-ouest de la France. Sa limite méridionale est formée, sur une longueur de 25 kilomètres environ, par la crête des Pyrénées qui séparent son territoire de l'Espagne. Ce département est d'ailleurs borné, au nord, par ceux du Tarn et du Tarn-et-Garonne; à l'ouest, par ceux du Gers et des Hautes-Pyrénées; et à l'est, par ceux du Tarn, de l'Aude et de l'Ariége.

Le sol de la Haute-Garonne est composé, pour la majeure partie, de

belles plaines entrecoupées de rivières et de ruisseaux. Il n'y a que la partie méridionale, ou le ci-devant comté de Comminges, où l'on trouve de hautes montagnes. Il est très-fertile en céréales et produit plus du double de ce qui est nécessaire à la consommation des habitants. Les récoltes en grains sont surtout abondantes dans la partie au sud de Toulouse. Les vignobles sont très-étendus et produisent une quantité considérable de vins; mais la plupart sont médiocres. Les mûriers, les arbres fruitiers et surtout les pruniers abondent dans les plaines. Il y a de fort belles prairies qui nourrissent beaucoup de gros et de menu bétail. Enfin, 50,000 hectares environ, dans la partie méridionale principalement, sont couverts de forêts qui fournissent des bois propres à la construction des vaisseaux. Le département est encore riche en productions minérales. Les mines y sont nombreuses : il en existe de fer, de cuivre, de plomb, d'antimoine et de houille. Plusieurs sont exploitées. Il y a aussi des carrières de marbre de différentes espèces; leur exploitation donne lieu à des produits importants. L'industrie métallurgique occupe le premier rang parmi les industries du département. Il y a des fabriques d'acier cémenté, de faux, de faucilles, de limes, et des laminages de cuivre. Les autres produits industriels principaux, sont les cuirs, les maroquins, les fils, les tissus de coton et de lin, les chapeaux de paille, etc.

Superficie totale, 6,296 kilom. carrés.—Populat. totale, 480,794 hab. — Popul. par kilom. carré, 76,36.—Quatre arrondissements : TOULOUSE, 12 cantons, 133 communes, 175,671 hab.; MURET, 10 cantons, 126 communes, 92,988 hab.; SAINT-GAUDENS, 11 cantons, 232 communes, 147,096 habit.; VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS, 6 cantons, 93 communes, 65,039 habitants.

Villes et bourgs principaux :

TOULOUSE, 85,554 hab., 706 kilom. de Paris; *Cadours*, 1,032 hab., 40 kil. de Toulouse; *Castanet*, 1,156 habit., 12 kilom.; *Fronton*, 2,143 hab., 28 kil.; *Grenade-sur-Garonne*, 4,364 hab., 25 kilom.; *Leguevin*, 1,047 hab., 18 kil.; *Montastruc*, 1,073 hab., 20 kil.; *Verfeil*, 2,342 hab., 28 kilom.; *Villemur-sur-Tarn*, 5,314 habit., 28 kilom. — MURET, 4,196 hab., 708 kilom. de Paris et 20 de Toulouse; *Auterive*, 3,444 hab., 20 kil. de Muret; *Carbonne*, 2,462 hab., 25 kilom.; *Cazères*, 2,640 hab., 38 kil.; *Cintegabelle*, 3,938 hab., 26 kil.; *Le Fousseret*, 2,271 hab., 34 kil.; *Montesquieu-Volvestre*, 3,918 hab., 45 kilom.; *Rieumes*, 2,068 hab., 19 kilom.; *Rieux*, 2,305 habit., 28 kilom.; *Saint-Lys*, 1,293 habit., 16 kilom. — SAINT-GAUDENS, 4,905 hab., 773 kil. de Paris et 9[e] de Toulouse; Labarthe-de-Rivière, 1,660 habit., 4 kil. de Saint-Gaudens; Miramont, 1,650 h., 2 kil; *Aspet*, 2,600 hab., 15 kilom., Coures, 1,172 habit., 10 kilom.; Encausse, 652 hab., 8 kilom.; *Aurignac*, 1,525 hab., 21 kil.; *Bagnères-de-Luchon*, 2,876 hab., 48 kil.; *Boulogne*, 1,848 hab., 25 kil.; *L'Ile-en-Dodon*, 2,075 hab., 38 kil.; *Montrejeau*, 3,777 hab. 14 kil.; *Saint-Béat*, 1,374 hab., 37 kilom.; *Saint-Bertrand-de-Comminges*, 909 habit., 21 kil.; *Sauveterre*, 2,225 hab., 10 kil; *Saint-Martory*, 1,200 hab., 20 kil.; *Salies-de-Salat*, 912 hab., 26 kil. — VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS, 2,870 hab., 705 kilom. de Paris et 36 de Toulouse; Avignonnet, 2,418 habit., 5 kil. de Villefranche; *Caraman*, 2,645 hab., 18 kilom.; *Lanta*, 1,715 habit., 22 kilom.; *Montgiscard*, 1,325 hab., 14 kil.; Baziége, 1,682 hab., 11 kil.; *Nailloux*, 1,367 hab., 12 kil.; *Revel*, 5,960 hab., 29 kilom.; Saint-Félix, 2,911 hab., 21 kilom.

Toulouse, dont on fait remonter la fondation à plus de 500 ans avant notre ère, a toujours été une des cités les plus importantes du midi. Elle a été pendant plusieurs siècles la capitale du royaume Wisigoth et ensuite des états du comte de Toulouse. Elle est située sur la rive droite de la Garonne, dans une plaine, à la pointe d'un coteau qui sépare la vallée du fleuve de celle que suit le canal du Midi. Il y a encore à Toulouse un trop grand nombre de rues tortueuses et étroites, de maisons tristes et délabrées pour qu'on puisse l'appeler une belle ville; néanmoins elle s'améliore chaque jour et dans son plan et dans ses constructions. Elle a d'ailleurs de belles places, de jolies promenades et des monuments curieux. Les places les plus remarquables sont la place Royale, décorée par la façade du Capitole ornée aux quatre angles de fontaines élégantes, la place d'Angoulême ou Lafayette, la place Saint-Georges et celle de la Trinité. Ces deux dernières sont embellies par deux fontaines monumentales. Parmi les édifices publics de Toulouse, on remarque la cathédrale, édifice gothique fort lourd, mais dont le chœur est admirable, l'église de Saint-Saturnin et celles dites la *Dalbade* et la *Daurade*. Plusieurs anciennes églises ont, depuis la révolution, changé de destination. L'église des Grands-Augustins, beau monument du XIV^e^ siècle, est devenu le bâtiment du musée; celle des Cordeliers a été transformée en magasin à fourrages. Cette dernière église était jadis fameuse par la propriété que possédaient ses caveaux de dessécher et de momifier les corps que l'on y déposait. Parmi les édifices modernes, les plus considérables sont le Pont-Neuf construit sur les plans de Mansard, l'ancien palais archiépiscopal aujourd'hui la préfecture, mais surtout l'hôtel de ville qui porte ici le nom de *Capitole*. L'ancien Capitole n'était qu'un amas informe de bâtiments; il fut rebâti sous Louis XIII et orné d'une belle façade sur la place Royale dont il forme un des côtés. Cet édifice qui a 117 mètres de longueur sur 39 de hauteur offre un aspect imposant. Le théâtre en occupe l'aile gauche. Une vaste salle occupe le centre du Capitole; on la nomme la salle des Illustres, parce qu'elle renferme les bustes des Toulousains célèbres. Dans une salle contiguë, consacrée aux séances de l'Académie des Jeux Floraux, on voit la statue de Clémence Isaure, la restauratrice et la bienfaitrice de cette noble et poétique institution. Aucune ville du midi ne possède autant d'établissements consacrés aux sciences, aux lettres et aux arts. Indé-

pendamment des établissements universitaires, tels que les facultés de théologie, de droit, des sciences, et des lettres, l'école secondaire de médecine et le lycée, nous citerons l'académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres, celle des Jeux Floraux, la société des antiquaires du midi, la faculté de médecine, chirurgie et pharmacie, la bibliothèque dite du collége riche de 40,000 volumes, celle dite de Saint-Etienne qui en a 30,000, le musée de peinture et d'antiquités, l'observatoire, le jardin botanique, l'école spéciale de dessin, le conservatoire de musique, le cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, et l'école vétérinaire. Toulouse a vu naître un grand nombre d'hommes célèbres à divers titres : nous nommerons au hasard, le comte de Toulouse qui s'illustra dans la première croisade, Guillaume et Jean de Nogaret, la fameuse Clémence Isaure, le savant jurisconsulte Cujas, le courageux magistrat Duranti, le chirurgien Anel, le grand mathématicien Fermat, le poëte tragique Campistron, l'académicien Baour-Lormian, les braves généraux Dupuy, Barbot et d'Armagnac; ce dernier, de cuisinier devenu général de division en 1808. *Villemur*, sur le Tarn, et *Grenade*, près du confluent de la Save et de la Garonne, sont les deux villes les plus importantes de l'arrondissement de Toulouse.

Muret, sur la rive gauche de la Garonne, au confluent de la Louche avec ce fleuve, n'offre de remarquable qu'un beau pont suspendu. *Villefranche-de-Lauraguais*, sur le canal du midi, renferme quelques fabriques. Près de la petite ville de *Caraman*, on voit un monument élevé en l'honneur de Riquet, le principal auteur du canal du Midi.

Saint-Gaudens, jadis capitale du Nébouzan, est une petite ville assez industrieuse qui est bâtie sur une colline à peu de distance de la rive gauche de la Garonne. A *Saint-Martory*, on remarque sur la Garonne un beau pont présentant un arc de triomphe à chacune de ses extrémités. A peu de distance du joli bourg de *Montrejeau*, situé dans une position pittoresque au confluent de la Garonne et de la Neste, se trouvent les *grottes de Gargas*, immenses cavernes à stalactites qui passent pour les plus vastes des Pyrénées. *Saint-Bertrand-de-Comminges* est un bourg qui prospère par ses exploitations de marbre et ses ateliers de marbrerie. La petite ville de *Saint-Béat* est située sur la Garonne dans un défilé qui ferme la vallée d'Aran. Toutes les maisons y sont construites en marbre blanc. *Bagnères-de-Luchon* est une assez jolie petite ville qui s'accroît

chaque année, grâce à la réputation de ses eaux thermales déjà connues au temps des Romains. Ce sont des eaux sulfureuses fort estimées, dont la température varie, selon les sources, de 17 à 56 degrés centigrades. La saison des eaux commence en mai et finit en octobre. L'établissement thermal de Bagnères est un des plus beaux de la France. Mais les beautés naturelles que présentent les vallées des environs de Luchon ne peuvent être passées sous silence. Voici en quels termes un voyageur décrit les vallées du Lys, de Larboust et de l'Asto.

« Rien n'est plus riant, rien n'est plus pittoresque que la première de ces vallées; la nature, pour l'embellir, semble déroger à ses lois ordinaires. Dans toute la chaîne des Pyrénées la végétation s'affaiblit à la hauteur où elle se trouve, tandis que de riches prairies tapissent ici les bords du torrent, et répandent leur éclatante verdure jusque sur les flancs des montagnes : 240 granges d'une construction élégante y abritent d'innombrables troupeaux. Cependant le fond de cette vallée avoisine les rochers calcaires qui soutiennent la crête des Pyrénées. Une cascade fort élevée étend la nappe de ses eaux sur leur flanc; elle se précipite avec tant d'impétuosité dans un gouffre connu sous le nom de *Trou-d'Enfer*, qu'une épaisse vapeur empêche d'en approcher de plusieurs toises. — De Bagnères-de-Luchon on remonte la rivière de Go pour entrer dans la vallée de Larboust, remarquable par la beauté de ses pâturages que couvrent de nombreux troupeaux et par la position pittoresque de ses villages. Le village d'*Oo* se trouve à l'extrémité orientale de cette riante vallée, et semble être aussi le terme du monde habité. Les montages qui le dominent annoncent l'entrée d'une des vallées les plus sauvages et les plus désertes des Pyrénées, c'est le val de l'Asto. Le torrent qui mugit dans le fond de cette gorge étroite s'échappe du *lac Séculéjo*, auquel Ramond donne une surface de 200,000 toises carrées. Ce lac, de figure ovale, a son plus grand diamètre du midi au nord ; il est retenu à ce dernier aspect par une digue naturelle, dont une crevasse donne naissance au torrent : il reçoit les eaux du *lac d'Espingo* qui le domine de 800 toises. Une cataracte se précipite de la surface de l'un dans les profondeurs de l'autre avec un fracas épouvantable. Le cristal de ses eaux est d'autant plus brillant qu'il contraste avec les rochers rembrunis rassemblés en ligne circulaire autour du lac inférieur. »

GERS.

Ce département appartient à la région sud-ouest de la France. Il a pour limites, au nord, le département de Lot-et-Garonne; au nord-est, celui de Tarn-et-Garonne; à l'est, celui de la Haute-Garonne; à l'ouest, celui des Landes; au sud enfin, ceux des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, et de la Haute-Garonne.

Comme le Gers fait partie du penchant septentrional des Pyrénées, il est très-montueux et assez élevé. La chaîne des montagnes qui sépare le bassin de l'Adour de celui de la Garonne le traverse. D'autres rangées de collines séparent les vallées du Gers, de la Baïse et de l'Arros. Les coteaux sont en général peu fertiles, le sol étant argileux, pierreux, et en général très-compacte. La récolte des céréales suffit cependant à la consommation des habitants. Les vignobles occupent environ le septième du territoire. Les vins, à l'exception de ceux produits dans un petit nombre de localités, sont très-médiocres; mais ces mauvais vins sont pour la plus grande partie convertis en eaux-de-vie. Celle de Condom tient le premier rang après celle de Cognac, et se vend dans le commerce sous le nom d'eau-de-vie d'Armagnac. Il y a dans le Gers d'excellents pâturages naturels; mais les prairies artificielles y réussissent peu. On élève un assez grand nombre de bestiaux. La race ovine a été considérablement améliorée; les chevaux et les mulets du Gers sont assez estimés. Quoique montueux, ce département renferme peu de forêts; elles occupent seulement le douzième de sa superficie. Le Gers a fait jusqu'à ce jour peu de progrès dans les arts industriels. Les distilleries, les tanneries et les minoteries, industries qui se rattachent à l'agriculture, y tiennent le premier rang. Le pays renferme encore quelques verreries, faïenceries, chapelleries, et manufactures de toiles. Le canton de Saint-Clar est le centre d'une grande fabrication de rubans de fil qui occupe presque toutes les femmes du pays.

Superficie totale, 6,280,31 kilom. carrés.— Populat. totale, 309,477 hab. — Populat. par kilom. carré, 48,96.— Cinq arrondissements : AUCH, 6 cantons, 85 commun., 61,925 hab.; CONDOM, 6 cantons, 89 comm., 69,901 hab.; LECTOURE, 5 cantons, 72 comm., 51,125 hab.; LOMBEZ, 4 cantons, 71 comm., 41,415 hab.; MIRANDE, 8 cantons, 152 comm., 83,113 habitants.

Villes et bourgs principaux :

AUCH, 9,935 habit., 685 kilom. de Paris; *Gimont*, 3,055 hab., 20 kil. d'Auch; *Jegun*,

2,039 habit., 18 kil.; *Saramon*, 1,276 hab., 22 kil.; *Vic-Fezensac*, 4,157 hab., 30 kil. — CONDOM, 7,027 hab., 671 kil. de Paris et 43 d'Auch; *Casaubon*, 2,728 hab., 39 kil. de Condom; Barbotan, 1,100 hab., 40 kilom.; *Eause*, 4,082 habit., 29 kilom.; *Montréal*, 2,731 hab., 14 kilom.; *Nogaro*, 2,301 hab., 43 kilom.; *Valence-sur-Baïse*, 1,025 habit., 9 kil; Castéra-Vivent, 1,000 hab., 12 kil. — LECTOURE, 6,030 habit., 645 kil. de Paris et 36 d'Auch; *Fleurance*, 4,309 hab., 15 kil. de Lectoure; *Mauvezin*, 2,610 hab., 30 kil.; *Miradoux*, 1,692 hab., 15 kil.; *Saint-Clar*, 1,575 hab., 14 kil. — LOMBEZ, 1,077 hab., 730 kilom. de Paris et 35 d'Auch; Simore, 1,200 hab., 12 kilom. de Lombez; *Cologne*, 940 hab., 33 kil.; *L'Ile-Jourdain*, 4,921 h., 22 kilom.; *Samatan*, 2,225 hab., 24 kilom. — MIRANDE, 3,410 habit., 705 kil. de Paris et 25 d'Auch; *Aignan*, 1,630 hab., 36 kilom. de Mirande; *Marciac*, 1,955 habit., 21 kilom.; *Masseure*, 1,806 habit., 18 kilom.; *Nuélan*, 2,043 hab. 12 kil.; *Montesquiou*, 2,000 hab., 11 kil.; Bassoues, 1,700 hab., 21 kil.; *Plaisance*, 1,791 habit., 34 kilom.; Beaumarchès, 1,720 habit., 35 kilom.; *Riscle*, 1,710 habit., 50 kilom.

Auch, l'ancienne *Climberris* capitale des *Ausciі*, est située en amphithéâtre au sommet et sur le penchant d'un côteau, au bas duquel coule le Gers. Elle se divise en deux parties, la ville haute et la ville basse; celle-ci communique avec la première par un escalier de 200 marches. La ville haute est moins irrégulière et moins mal bâtie que la ville basse. C'est là que sont les deux principaux édifices d'Auch, l'ancien palais archiépiscopal aujourd'hui la préfecture, et la cathédrale. Ce dernier édifice est un monument gothique remarquable par ses dimensions, la hardiesse de sa voute et ses beaux vitraux; mais le portail est moderne. Toutefois il ne manque pas d'élégance. Le faubourg situé sur la rive droite du Gers renferme un bel et vaste hôpital. Auch possède une société d'agriculture, un musée et une bibliothèque de 5,500 volumes. Elle est la patrie de l'amiral Villaret-Joyeuse et du général Dessoles. Près de la petite ville de *Gimont*, située sur la Gimone, il existe une mine de turquoises qui n'est pas exploitée.

Condom, sur la Baïse, n'offre de remarquable que son église paroissiale, bel édifice d'architecture gothique. Elle est d'ailleurs fort mal bâtie. *Barbotan* et *Castéra-Vivent* possèdent des sources thermales et sulfureuses assez fréquentées. L'établissement de bains de Castéra mérite d'être cité pour son excellente distribution et son élégance. *Eause*, sur la Gélise, est une petite ville située près de l'emplacement de l'ancienne *Elusa*. Il ne reste de cette dernière que de faibles vestiges, quoiqu'elle ait été longtemps la capitale de la Novempopulanie. *Nogaro*, jadis chef-lieu de l'Armagnac, est un bourg insignifiant. Il s'y tint, en 1290, un concile célèbre.

Lectoure est bâtie dans la position la plus pittoresque au sommet d'un rocher escarpé et isolé des collines environnantes. C'est une ville fort

ancienne, et l'on y découvre encore quelques vestiges de ses monuments romains. Parmi ses édifices modernes, on remarque l'église paroissiale, grande et belle construction gothique, et l'hôtel de ville, naguère le palais épiscopal. La principale place de la ville est décorée de la statue en marbre du maréchal Lannes, auquel Lectoure s'honore d'avoir donné le jour.

Lombez et l'*Ile-Jourdain*, situées, l'une sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite de la Save, ne présentent rien d'intéressant. Le territoire où elles se trouvent constitue la partie la plus fertile du département.

Mirande est une petite ville régulière et assez bien bâtie située sur la rive gauche de la Baïse. Ses anciennes murailles sont encore en bon état. Le bourg d'*Aignan* renferme une assez belle église gothique. Celui de *Bassours* a des eaux minérales acidules et froides qui mériteraient d'être plus connues et fréquentées.

GIRONDE.

La *Gironde* est un de nos départements maritimes de la région du sud-ouest. Il a pour limites, au nord, celui de la Charente-Inférieure, au sud, celui des Landes ; à l'est, ceux de la Dordogne et de Lot-et-Garonne. A l'ouest, il est baigné par l'Océan Atlantique.

La Garonne et la Dordogne sont les deux principales rivières du département. On sait qu'après leur réunion, ces deux cours d'eau prennent le nom de *Gironde*, d'où celui du département lui-même. La Gironde est moins un fleuve qu'une espèce de longue baie capable de recevoir des bâtiments du plus fort tonnage ; mais son entrée est difficile et dangereuse. Le territoire situé entre la Garonne et la Dordogne a reçu le nom de *Pays-d'Entre-Mers*, et la pointe qui se trouve au confluent des deux fleuves, celui de *Bec-d'Ambès*.

Le sol de la Gironde est généralement uni, mais sa qualité varie. Tout ce qui est au nord, à l'est et au sud, est un terroir très-fertile. Vers le sud-ouest et l'ouest, on trouve des terroirs sablonneux, secs et arides, qu'on appelle *landes*. La côte présente des dunes composées de sables mobiles qui, sous l'influence des vents, envahissaient naguère chaque année un espace de plusieurs mètres. On est parvenu, au moyen de se-

mis de végétaux appropriés, à arrêter cette invasion en fixant les sables. Quant au territoire des landes, on en tire le meilleur parti possible en le semant de forêts de pins (*pinus maritima*) qui y réussissent assez bien et fournissent au commerce une grande quantité de térébenthine et de goudron. Le liége offre une branche d'industrie à quelques habitants. La culture du seigle y réussit assez, à raide des engrais que procurent aux cultivateurs les nombreux troupeaux de bestiaux, particulièrement de moutons, qu'ils entretiennent. Ils ont introduit l'usage des prairies artificielles, à défaut de pâturages naturels.

Les autres parties de la Gironde, ainsi que nous venons de le dire, sont de la plus grande fertilité. Le froment prospère dans les cantons de l'est; néanmoins la récolte est insuffisante pour fournir à la consommation de tout le département. On récolte une assez grande quantité de chanvre; les arbres fruitiers y viennent très-bien; mais ce sont les vignobles qui constituent la grande source de richesse du pays. On compte qu'il y a dans la Gironde plus de 140,000 hectares plantés en vignes, lesquelles rendent 2,300,000 hectolitres par année. Les vins qui tiennent le premier rang parmi les rouges sont connus sous les noms génériques de vins de Médoc, de Haut-Brion, de Saint-Emilion, de Grave, etc. Les vins de Médoc les plus renommés sont ceux de *La Tour*, de *Lafitte* et de *Margaux*. Les plus estimés des vins de Grave sont ceux de *Haut-Brion*, de *Mérignac*, de *Haut-Talence*, *Pessac*, *Langon*, *Villenave*, etc. Les vins de *Cantenac*, *Pauillac*, *Saint-Julien*, *Saint-Estèphe*, *Saint-Laurent*, *Macau*, etc., sans jouir généralement de la réputation des précédents, les égalent souvent en bonté. Les vins blancs de Bordeaux sont moins estimés que les rouges; on distingue cependant ceux de *Carbonnieux*, *Serons*, *Barsac*, *Preignac*, *Sainte-Croix-de-Mont*; mais le *Sauterne* est celui qui a le plus de réputation. On cite encore, après tous ces vins, ceux connus sous le nom de *Queyriés*, *Mont-Ferrand*, etc. Les vins de côtes d'Entre-Mers, de Blaye, etc., sont inférieurs aux précédents.

Bordeaux et quelques autres villes de la Gironde sont le siége d'un grand mouvement commercial; mais l'industrie manufacturière est encore peu répandue dans le département. Les chantiers de construction pour les navires de commerce, les fabriques de cordages, les ateliers pour la préparation des aliments destinés aux voyages de long cours, les fabriques d'essence de térébenthine, de résine et de goudron, tels

sont les établissements industriels les plus importants. Il y a aussi quatre hauts-fourneaux pour la fonte du fer, des aciéries, des fabriques de plomb laminé et de plomb de chasse, des raffineries de sucre, des tanneries, des tonnelleries, des falenceries, des verreries, des fabriques de produits chimiques. Enfin, on cite encore des filatures de coton, des manufactures d'indiennes, des teintureries et des chapellerie

Superficie totale, 9,740,32 kilom. carrés. — Popul. totale, 614,387 hab. — Popul. par kilom. carré, 63,08. — Six arrondissements : BORDEAUX, 18 cantons, 155 communes, 296,632 hab.; BAZAS, 7 cantons, 69 communes, 55,112 habit.; BLAYE 4 cantons, 56 comm., 59,469 hab.; LESPARRE, 4 cantons, 30 communes, 39,677 habitants; LIBOURNE, 9 cantons, 132 comm., 111,104 hab.; LA RÉOLE, 6 cantons, 104 comm., 52,393 hab.

Villes et bourgs principaux :

BORDEAUX, 123,935 habit., 561 kilom. de Paris; Bègles, 2,844 hab., 4 kil. de Bordeaux; Bouscat, 2,238 habit., 4 kil.; Caudéran, 4,381 habit., 2 kilom.; Saint-Loubès, 2,541 hab, 18 kil.; *Audence*, 1,178 habit., 40 kilom.; *Belin*, 1,545 hab, 47 kil.; Beliet, 1,037 habit., 46 kilom.; Mios, 2,282 habit., 10 kil.; Salles, 3,918 hab, 41 kil.; *Blanquefort*, 2,274 habitants, 10 kilomètres; Saint-Selve, 1,040 habit., 21 kilomètres; *Cadillac*, 1,967 hab., 37 kilom.; Langoiran, 1,602 hab., 27 kilom.; Rions, 1,316 hab, 33 kil.; *Carbon-Blanc*, 1,869 habit, 10 kilom.; Ambarès, 2,701 habit, 14 kilom.; Cénon-la-Bastide, 4,022 hab., 5 kilom.; Lormont, 2,900 habit., 10 kilom.; *Castelnau-de-Médoc*, 1,211 hab, 29 kilom.; Margaux, 1,034 hab., 32 kilom.; *Créon*, 896 habitants, 22 kilom.; *La Brède*, 1,550 hab., 19 kilom.; *Pessac*, 2,094 hab., 6 kilom; Gradignan, 1,727 hab., 10 kilom.; Mérignac, 3,648 habit., 5 kilom.; *Podensac*, 1,617 hab., 32 kilom.; Barsac, 2,894 hab., 37 kilom.; Portets, 1,600 habit., 24 kilom.; Preignac, 2,601 habitants, 40 kilomètres; *Saint-André-de-Cubzac*, 3,389 hab., 23 kil.; *La Teste-de-Buch*, 2,399 habit., 56 kilom.; Gujan, 2,689 habitants, 49 kilom. — BAZAS, 4,437 hab., 624 kil. de Paris et 55 de Bordeaux; *Auros*, 549 hab., 9 kilom. de Bazas; *Captieux*, 1,431 hab., 17 kilom.; Sauterne, 1,060 habit., 18 kil.; *Grignols*, 1,735 habit., 15 kilom.; *Langon*, 3,953 habit, 15 kilom.; Castets-en-Dorthe, 1,800 hab., 18 kil.; *Saint-Symphorien*, 1,729 hab., 21 kilom; *Villandraut*, 835 habit, 12 kil.; Noaillan, 2,520 h., 14 kilom.; Préchac, 3,047 hab, 12 kilom.— BLAYE, 4,350 hab., 542 kil. de Paris et 47 de Bordeaux; *Bourg-sur-Gironde*, 2,694 habit., 12 kilom. de Blaye; *Saint-Ciers-la-Lande*, 2,840 hab, 20 kilom.; Etauliers, 2,008 hab., 13 kilom.; Marcillac, 2,078 hab., 21 kilom.; Reignac, 2,216 hab., 8 kilom.; *Saint-Savin*, 2,034 hab., 20 kil. — LESPARRE, 1,625 hab., 630 kilom. de Paris et 65 de Bordeaux; *Pauillac*, 3,900 hab., 21 kilom. de Lesparre; *Saint-Laurent-de-Médoc*, 3,00[illegible] hab, 20 kil.; *Saint-Vivien*, 985 hab., 17 kil — LIBOURNE, 11,552 hab, 545 kilom. de Paris et 33 de Bordeaux; Saint-Emilion, 2,824 hab, 9 kil. de Libourne; *Branne*, 621 hab, 11 kilom.; *Castillon*, 3,213 habit., 22 kilom.; Sainte-Terre, 2,055 habit., 16 kilom.; *Coutras*, 3,371 hab, 19 kil.; *Fronsac*, 1,440 habit., 3 kilom.; *Guitres*, 1,340 habit., 15 kilom.; Saint-Denis-de-Pille, 2,652 hab., 10 kilom.; *Lussac*, 2,471 hab., 15 kil; *Pujol*, 1,100 h., 24 kil.; *Sainte-Foy-la-Grande*, 3,139 hab., 40 kil. — LA RÉOLE, 4,036 hab., 625 kilom. de Paris et 64 de Bordeaux; *Montsegur*, 1,639 hab., 13 kil. de La Réole; *Pellegrue*, 1,840 habit., 24 kilom.; *Saint-Macaire*, 1,513 hab., 15 kil.; *Sauveterre-de-Guyenne*, 723 hab., 14 kil.; *Targon*, 934 hab., 25 kil.

Bordeaux est sans contredit la plus belle ville de l'empire, après la capitale. Située sur la rive gauche de la Garonne, elle présente le long du fleuve, qui décrit ici un arc, une immense ligne de larges quais que bordent des édifices en général élégamment construits. Le port est admirable; c'est le lit même du fleuve qui a ici 700 mètres de largeur environ. Sa longueur est de plus de 5,000 mètres, et sa profondeur de

BORDEAUX

5 mètres à mer basse. Il peut ainsi en tout temps recevoir un millier de navires de 5 à 600 tonneaux. Le quartier central de Bordeaux, qui forme la vieille ville, est le seul où l'on trouve des rues étroites et tortueuses. En revanche, les quartiers neufs, en particulier ceux dit des *Chartrons* et du *Chapeau-Rouge* sont d'une rare beauté. Outre ses quais, Bordeaux possède plusieurs promenades et places magnifiques. On doit citer en première ligne, la place Louis-Philippe, superbe promenade plantée d'arbres, qui occupe les terrains de l'ancien château Trompette, les allées et le cours de Tourny, le jardin public, les places Royale et Dauphine, la place d'armes, celle des Grands-Hommes, celle de Saint-Germain, etc. Parmi les édifices publics qui décorent cette belle cité, on distingue la cathédrale, beau monument gothique, mais dont le style manque d'harmonie, l'église Notre-Dame, construction élégante du siècle dernier, l'église des Feuillants remarquable par le tombeau de Montaigne, et celle Saint-Michel par son caveau qui avait la propriété de dessécher les corps sans les altérer et où l'on voit une curieuse collection de momies naturelles, l'ancien palais archiépiscopal, la Bourse avec un dôme aussi vaste que gracieux et léger, la douane, le théâtre qui est sans rival en France, le bâtiment du grand hôpital, celui de l'entrepôt, la porte de Bourgogne, bel arc de triomphe érigé à l'entrée du pont, et le pont lui-même. Ce dernier, aussi remarquable par son élégance que par ses dimensions (il a 17 arches et 530 mètres de longueur sur 14 mètres 86 centimètres de largeur), a coûté 6,500,000 francs et a exigé d'immenses travaux. Quelques restes d'un ancien amphithéâtre appelé le *palais de Galien* sont les seuls vestiges encore subsistant de la *Burdigala* romaine. Le commerce est l'occupation principale de la population bordelaise; cependant elle s'est depuis longtemps signalée par son goût pour les lettres et les arts. En conséquence, on trouve à Bordeaux un grand nombre d'établissements scientifiques, artistiques et littéraires. Indépendamment des trois facultés de théologie, des sciences et des lettres, d'un lycée, de deux séminaires et d'une école secondaire de médecine, elle possède une école d'hydrographie et de navigation, une école de commerce, une école de dessin et de peinture, une autre d'architecture, une galerie de tableaux, un musée d'antiquités, un cabinet d'histoire naturelle, un observatoire, un jardin botanique, une pépinière départementale, une bibliothèque publique de 105,000 volumes,

une académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, une société linnéenne, une société philomatique, une société de médecine, un institut de sourds-muets, etc. Cette ville a vu naître plusieurs hommes célèbres à des titres divers, tels que l'historien Du Haillan, l'aimable Berquin, les conventionnels Ducos, Boyer-Fonfrède et Gensonné, le peintre Carle Vernet, le contre-amiral Baste, le général Nansouty, l'avocat Deséze, etc.

Le voyageur qui a quelque admiration pour la mémoire de certains hommes, ne manque pas de visiter le village de *la Brède*, situé à quelque distance de Bordeaux où subsiste encore le château où naquit Montesquieu et où fut écrit l'*Esprit des Lois*. Les meubles de la chambre et du cabinet de travail de l'habile écrivain sont religieusement conservés, tels qu'ils étaient de son vivant. Le village de *Gradignan* est chaque année, au mois de juillet, le théâtre de belles courses de chevaux. La petite ville de *Cadillac*, sur la rive droite de la Garonne, est remarquable par ses vieilles murailles crénelées et son beau château des ducs d'Epernon. Au village de *Langoiran*, sur la même rive du fleuve, on trouve des grottes qui servent d'habitation aux paysans et des cryptes remplies de congélations stalactiformes. *Cubzac* possède sur la Dordogne un pont qui est une œuvre d'art remarquable. La *Teste-de-Buch* est une petite ville avec un port sur le beau bassin d'Arcachon. Elle n'a guère pour habitants que des pêcheurs ou des résiniers.

Bazas est une assez jolie ville située à 18 kilomètres au sud de la Garonne sur l'emplacement d'une ancienne cité romaine, appelée *Cossium Vasatum*, qui vit naître le poëte Ausone. On y voit une belle église gothique construite au XIV^e^ siècle. *Langon*, sur la rive gauche de la Garonne, est importante par son commerce.

La Réole, sur la rive droite de la Garonne, possède les restes d'un ancien temple païen, et une tour élevée, reste d'un château bâti par les Sarrasins. Cette petite ville est la patrie des frères jumeaux, César et Constantin Faucher, qui, généraux tous les deux, s'étaient signalés par leur exaltation révolutionnaire plus encore que par leur bravoure, et qui furent ensemble condamnés juridiquement lors du retour de la légitimité en 1815.

Libourne, sur la rive droite de la Dordogne, au confluent de l'Isle, est une fort jolie ville bâtie de la façon la plus régulière. Ses casernes de

cavalerie et son pont sur la Dordogne, sont ce qu'elle a de plus remarquable. Libourne possède une bibliothèque de 3,000 volumes et un jardin botanique. *Saint-Emilion* est une petite ville célèbre par les vins que l'on récolte dans son territoire. On y remarque deux églises gothiques fort curieuses : l'une d'elles est monolithe et a été taillée tout entière dans le roc; elle a cependant 26 mètres de longueur sur 16 de largeur. *Castillon*, située sur la rive droite de la Dordogne, est célèbre par la brillante victoire que les Français y remportèrent, en 1451, sur les Anglais et où périt le brave Talbot. *Coutras*, sur la Dronne, est également fameuse par la bataille où Henri IV, alors roi de Navarre, défit le duc de Joyeuse, et où ce dernier fut tué. (A. 1587).

Blaye, sur la rive droite de la Gironde qui, en cet endroit, a 3,700 mètres de large, a une citadelle où la duchesse de Berry fut enfermée en 1832. Cette citadelle appuyée par le *fort de Médoc*, bâti sur la rive opposée, et par le fort *Pâté* construit dans une île intermédiaire, commande le cours du fleuve. *Bourg*, sur la rive droite de la Dordogne, en face du *Bec d'Ambès*, a dans ses environs de vastes carrières de pierres.

La position de *Lesparre*, au milieu des terres entre la Gironde et la mer, la condamnera sans doute longtemps à rester ce qu'elle est aujourd'hui, une toute petite ville sans importance. *Pauillac*, sur la rive gauche de la Gironde, a une rade sûre et assez fréquentée; c'est là qu'est le Lazaret. A l'embouchure de la Gironde s'élève la *Tour de Cordouan*, le plus beau phare qui soit en France. Sa hauteur est de 72 mètres, et le diamètre de son soubassement est de 38 mètres. L'édifice présente trois ordres d'architecture superposés; le premier ou l'inférieur est dorique, le second est corinthien, et le troisième composite. Les feux tournants du phare s'aperçoivent, par un temps calme, à plus de 10 lieues de distance.

HÉRAULT.

Ce département appartient à la région méridionale et maritime de la France. La Méditerranée le baigne au sud, tandis qu'il est borné, au nord, par les départements du Tarn, de l'Aveyron et du Gard au; nord-

ouest, par celui du Tarn ; à l'ouest, par celui de l'Aude, et à l'est par celui du Gard.

Quoique l'Hérault ait une grande étendue de côtes sur la Méditerranée, c'est cependant de toutes les parties maritimes de notre territoire celle où il y a le moins de ports. La mer y accumule sans cesse des sables et forme des bas-fonds qui empêchent les gros navires d'approcher. Tout le littoral, à partir de l'extrémité orientale du département jusqu'à Agde, offre une suite d'étangs salés qu'une plage étroite sépare de la mer avec laquelle ils communiquent par des *graus*. Les étangs de Mauguio, de Pérols, de Maguelonne et de Thau sont les principaux. On trouve encore sur la limite du département de l'Aude, le vaste étang de Vendres.

Le sol est très-varié. La partie septentrionale du département est montueuse ; ces montagnes dont les plus hauts sommets ne dépassent pas 1,300 mètres, sont des contre-forts des Cévennes. Leur pentes vont en s'abaissant vers la mer. Quelques-unes de ces montagnes présentent des basaltes et d'autres traces volcaniques. L'Hérault possède environ 50,000 hectares de forêts, principalement de chênes, qui fournissent des bois propres aux constructions navales. Il a aussi de beaux pâturages et des prairies artificielles qui nourrissent une grande quantité de moutons dont la laine est estimée. Les terres propres à la culture des céréales sont peu étendues ; aussi la récolte en blé est-elle souvent insuffisante. Les vignes au contraire occupent plus de 120,000 hectares et donnent un produit considérable, dont près des deux tiers sont convertis en alcools et eaux-de-vie. Les vins blancs muscats de Frontignan et de Lunel ont une réputation européenne. L'olivier et le mûrier sont encore une source de richesse pour les habitants. Les arbres fruitiers, comme figuiers, amandiers, grenadiers, etc., forment aussi un article important de l'industrie agricole. L'éducation des abeilles est bien entendue, et l'on évalue à plus d'un million la valeur du miel et de la cire que donnent ces précieux insectes. L'industrie manufacturière fait chaque année des progrès. Les distilleries et les huileries mises à part, les manufactures de draps, celles des couvertures de laine, les filatures de soie, les tanneries, les fabriques de vert-de-gris, occupent le premier rang dans l'industrie manufacturière de l'Hérault. On y trouve encore des fabriques de produits chimiques, des papeteries, des faïence-

ries, des savonneries, etc. Un grand nombre de bras sont en outre occupés par l'exploitation des marais salants et par les pêcheries.

Superficie totale, 6,198 kilom. carrés. — Popular totale. 389,286 hab. — Popul. par kil. carré, 62,81. — Quatre arrondissements : MONTPELLIER, 14 cantons, 113 commun., 148,649 hab. ; BÉZIERS, 12 cantons, 99 communes, 134,605 hab ; LODÈVE, 5 cantons, 72 communes, 56,700 habitants ; SAINT-PONS, 5 cantons, 45 communes, 49,332 habit.

Villes et bourgs principaux :

MONTPELLIER, 40,222 habit., 750 kil. de Paris ; Cournonterral, 1,600 hab., 16 kil. de Montpellier ; Pignan, 1,925 hab , 11 kil. ; *Aniane*, 3,375 habit , 30 kilom ; *Castries*, 954 habit., 10 kilom. ; *Cette*, 19,124 habit , 28 kil. ; *Claret*, 759 hab , 24 kilom. ; *Frontignan*, 2,129 hab., 22 kil ; Balaruc, 595 hab , 24 kilom. ; *Ganges*, 4,600 habit., 45 kilom. ; Saint-Bauzille-de-Putois, 2,042 hab., 39 kil. ; *Lunel*, 6,392 hab , 23 kilom ; Marsillargues, 3,549 hab , 28 kil. ; *Les Matelles*, 354 hab , 15 kil. ; *Mauguio*, 2,074 hab., 10 kil. ; *Meze*, 4,986 hab., 13 kilom. ; Poussan, 1,986 hab., 27 kilom. ; Villevayrac, 2,180 hab , 28 kilom., *Saint-Martin-de-Londres*, 1,250 hab., 26 kil. — BÉZIERS, 17,376 hab , 756 kil. de Paris et 60 de Montpellier ; Cazouls-lès-Béziers, 2,192 hab., 12 kilom de Béziers ; Maraussan, 1,700 hab., 10 kilom. ; Sérignan, 2,254 hab , 10 kil., Villeneuve-lès-Béziers, 2,038 habit., 7 kil. ; *Agde*, 9,115 habit., 22 kilom. ; Vias, 1,640 hab., 17 kilom. ; Bessan, 2,297 hab., 20 kilom ; Marseillan, 3,781 hab., 20 kilom. ; *Bédarieux*, 9,959 hab., 34 kil. ; *Capestang*, 2,135 hab., 14 kilom. ; Nissan, 1,740 habit., 8 kil. ; Puisserguier, 1,550 hab., 16 kilom. ; *Florensac*, 3,677 hab., 24 kilom. ; Pomérols, 1,540 hab , 27 kil. ; *Montagnac*, 3,647 hab., 30 kil ; Gabian, 1,044 hab., 24 kil. ; *Murviel*, 1,601 hab., 13 kilom. ; *Pézenas*, 7,375 hab., 24 kilom ; Caux, 1,730 hab , 26 kil. ; Saint-Thibéry, 1,621 habit., 19 kilom ; *Roujan*, 1,740 hab , 23 kil. ; *Saint-Gervais*, 2,620 h., 40 kilom ; *Servian*, 2,254 hab , 12 kilom. — LODÈVE, 10,793 hab., 696 kilom. de Paris et 53 de Montpellier ; *Le Caylar*, 824 habitants, 28 kilomètres de Lodève ; *Clermont-Lodève*, 6,180 hab., 15 kilom. ; *Gignac*, 2,951 hab., 23 kil. ; Montpeyroux, 1,713 hab , 21 kil. ; Saint-André-de-Sangonis, 2,264 hab , 20 kil. ; Saint-Jean-de-Fos, 1,560 habit., 25 kilom. ; *Lunas*, 1,504 habit., 11 kil. — SAINT-PONS, 6,947 hab., 775 kilom. de Paris et 126 de Montpellier ; Riols-sur-le-Jaur, 2,560 habit., 5 kilom. de Saint-Pons ; *Olargues*, 1,161 h., 18 kilom. ; *Olonzac*, 1,554 hab., 32 kilom. ; *Saint Chinian*, 4,059 hab , 23 kil. ; *La Salvetat-sur-Agoult*, 4,260 hab , 22 kilom.

Montpellier ne date que du VIIIe siècle ; néanmoins elle est depuis longtemps l'une des cités les plus belles et les plus célèbres de la France méridionale. Elle est bâtie dans une situation magnifique, sur une colline au pied de laquelle coule le Lez, et à 8 kilomètres de la Méditerranée. Les maisons de la ville sont en général bien construites ; mais la plupart des rues sont étroites et tortueuses ; plusieurs en outre sont assez escarpées. La ville renferme quelques beaux édifices, l'hôpital public, le théâtre, la bourse et le bâtiment de l'école de médecine. Les églises, à l'exception de celle de Saint-Pierre, méritent peu l'attention. Mais ce que Montpellier offre de vraiment remarquable, c'est la promenade du Peyrou, assurément l'une des plus belles que l'on puisse voir. On arrive à cette promenade en passant sous un arc de triomphe appelé la porte du Peyrou. Au milieu on voit une belle statue équestre en bronze de Louis XIV ; à l'autre extrémité de la promenade s'élève un magnifique château d'eau qui est alimenté par un superbe aqueduc

de 13,904 mètres de longueur dont 4,252 hors du sol. 880 mètres, depuis le réservoir dit des arcades jusqu'au Peyrou, sont supportés par 53 arceaux de 8 mètres d'ouverture, surmontés de 183 arceaux plus petits. Montpellier possède un grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires, parmi lesquels sa faculté de médecine, quoique bien déchue de son antique réputation, tient le premier rang. Les plus import[illegible], après elle, sont la faculté des sciences et celle des lettres, l'école [illegible]harmacie, l'école vétérinaire, l'école de dessin, de géométrie et [illegible] mécanique appliquée aux arts, l'école d'architecture et celle de chant, le musée de tableaux et d'antiquités, l'observatoire, la bibliothèque de la ville composée de 26,000 volumes. A la faculté de médecine appartiennent un riche cabinet de physique et d'histoire naturelle, un cabinet anatomique, un jardin des plantes fort riche et une bibliothèque de 35,000 volumes. Nommons encore la société archéologique, celle d'agriculture et deux sociétés de médecine. La plupart des hommes célèbres que Montpellier a vu naître, appartiennent à l'art médical, comme Rondelet, Barthez, Fouquet, La Peyronie, Frédéric Bérard, etc. Néanmoins elle a produit quelques hommes distingués dans d'autres carrières. Parmi eux, on doit citer le célèbre financier de la Convention, Cambon, l'archi-chancelier Cambacérès, les peintres Sébastien Bourdon et Vien, le poëte Roucher, le savant académicien Daru, le général Bisson. Montpellier a une citadelle qui, dans l'origine, fut construite par Louis XIII afin de maintenir les habitants.

Ganges, près de la rive gauche de l'Hérault et à peu de distance de la limite septentrionale du département, est importante par ses fabriques de bas de soie. A 6 ou 7 kilomètres de cette petite ville, on trouve une magnifique grotte à stalactites connue dans le pays sous le nom de *Bauma de las Doumaiselas* ou grotte des Fées. *Lunel*, sur le canal auquel elle donne son nom, est une toute petite ville fameuse par ses vins blancs muscats. On y trouve une bibliothèque publique de 7,000 volumes. *Cette* est bâtie en amphithéâtre au milieu de la langue de terre qui sépare l'étang de Thau de la mer. Son port, l'un des plus fréquentés de la Méditerranée, est commode et sûr; sa profondeur est de 6 mètres et il peut contenir 400 navires environ. Un môle isolé, construit devant son entrée, le protége contre les ensablements; une citadelle et deux forts le défendent contre toute attaque. La ville elle-même

est bien bâtie : un grand nombre d'étrangers s'y rendent chaque année pour prendre des bains de mer ou de sable. Cette a une bibliothèque de 4,000 volumes. Le bourg de *Balaruc*, à l'extrémité orientale de l'étang de Thau, possède des eaux sulfureuses renommées; leur température est de 50 degrés centigrades. *Frontignan* est célèbre par ses vins muscats, supérieurs à ceux de Lunel.

Béziers est située sur la rive gauche de l'Orbe, dans un territoire aussi riant que fertile. Cette ville, déjà importante sous la domination romaine (Aviénus l'appelle *Bésara*), était extrêmement florissante au XIIe siècle ; mais les désastres qu'elle éprouva lors de l'épouvantable insurrection des Albigeois, furent tels qu'elle n'a pu s'en relever complétement. En 1209, elle fut prise par Simon de Montfort, et il y périt, dit-on, 60,000 personnes, et même 100,000, selon Césaire d'Heisterbac. Béziers n'a guère que des rues étroites et tortueuses ; elle est en outre assez mal bâtie. Les seuls édifices que l'on y remarque sont l'ancienne cathédrale, la sous-préfecture naguère l'évêché, et la halle aux grains. Béziers possède une société d'agriculture et une bibliothèque de 7,000 volumes. Elle est la patrie de l'astronome Mairan, de Jean Barbeyrac, de Riquet, créateur du canal du Languedoc, et de l'académicien Viennet. *Agde*, jadis *Agatha*, paraît être une colonie grecque de Marseille. Elle est située à l'embouchure de l'Hérault, près d'une ancienne montagne volcanique. Elle a un port capable de contenir environ 400 petits bâtiments et fait un commerce de cabotage très-actif. La ville est sombre et triste. Elle est pavée et beaucoup de maisons sont construites en laves, ce qui lui a fait donner le nom de ville noire. A une lieue d'Agde, vis-à-vis l'embouchure de l'Hérault, est un îlot sur lequel est bâti le fort de *Brescou*, dont les magasins, les casemates et les batteries même sont taillées dans le roc. *Pézenas*, sur la rive droite de l'Hérault, est une ville assez agréable et distinguée par son industrie.

Lodève, sur la rive gauche de l'Ergue, doit sa prospérité à ses fabriques de draps qui s'exportent surtout dans le levant. Il en est de même de *Clermont-Lodève*, appelée aussi *Clermont-l'Hérault*, pour la distinguer de Clermont en Auvergne. Lodève est la patrie du cardinal Fleury. *Saint-Pons-de-Tomières* est une assez jolie petite ville, située sur le Jaur. La plupart de ses maisons sont construites en marbre provenant des carrières qu'on exploite aux environs.

ILLE-ET-VILAINE.

Ce département fait partie de la région nord-ouest de la France. Il est baigné, au nord, par les flots de la Manche, tandis qu'il a pour limites, au nord-est, le département de la Manche; à l'est, celui de la Mayenne; au sud, celui de la Loire-Inférieure; à l'ouest, ceux du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Il doit son nom à deux de ses rivières, l'Ille et la Vilaine. Celle-ci prend sa source à l'est, près de Juvigné, dans le département de la Mayenne, court à l'ouest jusqu'à Rennes, et là prend la direction du sud-ouest pour s'aller jeter dans l'Océan. L'Ille a sa source dans la partie nord du département et se jette dans la Vilaine à Rennes.

Le sol de ce département, entrecoupé de collines granitiques et schisteuses, n'est pas d'une très-bonne qualité; par conséquent il est peu fertile, et les récoltes ne suffisent pas à la consommation des habitants. Il faut cependant en excepter les marais de Dol, qui, par leur fertilité, sont le Delta de ce pays. On y cultive du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, beaucoup de sarrasin, des pommes de terres, des fruits, surtout des pommes dont on fait de fort bon cidre, du lin et du chanvre. Les pâturages sont excellents et abondants le long des rivières; mais dans les autres cantons, ils sont maigres et de peu de rapport. On y nourrit beaucoup de bestiaux, principalement des vaches, dont le lait donne du beurre très-estimé, surtout celui appelé *beurre de la Prévalaye*, du nom d'un village situé à une demi lieue de Rennes. On y trouve de belles forêts, des mines de fer et de plomb, et des carrières de granit, de grès, etc. L'industrie capitale du département consiste dans la filature du lin et du chanvre et dans la fabrication des toiles de toute espèce. On remarque encore de nombreuses corderies et fabriques de filets, des tanneries excellentes, des papeteries, des verreries, des faïenceries et poteries, etc. Il y a une fonderie de fer et plusieurs autres établissements métallurgiques. Enfin, la construction des navires pour le commerce et la pêche occupent un assez grand nombre de bras. La pêche elle-même est l'industrie principale pour les habitants du littoral.

Superficie totale : 6,227,36 kil. carrés. — Popul. totale, 574,618 hab. — Popul. par kilomètre carré, 91,95. — Six arrondissements : RENNES, 10 cantons, 78 communes, 139,471 habitants; FOUGÈRES, 6 cantons, 57 communes, 85,151 habitants; MONTFORT, 5 cantons, 46 communes, 60,015 habitants; REDON, 7 cantons, 45 commun., 82,287 habitants; SAINT-MALO, 9 cantons, 61 communes, 123,585 hab.; VITRÉ, 6 cantons, 61 communes, 83,509 habitants.

Villes et bourgs principaux :

RENNES, 33,066 hab., 352 kil. de Paris; Acigné, 2,058 habit., 12 kilom. de Rennes; Betton, 2,012 hab., 10 kil.; Brus, 2,458 h., 11 kil.; *Château-Giron*, 1,638 hab., 16 kil.; *Hedé*, 1,002 hab., 24 kil.; *Janzé*, 4,722 hab., 25 kilom.; Amoulis, 2,721 habit., 19 kilom.; *Corps Nuds*, 2,258 habit., 16 kilom.; Piré, 3,[illegible] habit., 20 kilom.; *Liffré*, 2,601 habit., 17 kil.; La Bouexière, 2,550 habit., 20 kil.; *Mordelles*, 2,714 habit., 15 kil.; *Saint-Aubin-d'Aubigné*, 1,896 hab., 18 kil.; Melesse, 2,583 hab., 12 kil.—FOUGÈRES, 9,083 hab., 298 kil. de Paris et 46 de Rennes; *Antrain*, 1,648 habit., 26 kil. de Fougères; Bazouges-la-Pérouse, 4,245 habit., 30 kil.; Tremblay, 2,486 habit., 28 kilom.; *Louvigné-du-Désert*, 3,804 hab., 15 kil.; *Saint-Georges-de-Reintembault*, 3,408 hab., 14 kil.; *Saint-Aubin-du-Cormier*, 1,896 habit., 19 kilom.; *Saint-Brieuc-en-Cogles*, 1,575 habit., 15 kilom. — MONTFORT-SUR-MEU, 2,072 hab., 382 kilom. de Paris et 23 de Rennes; Iffendic, 4,464 h., 6 kilom. de Montfort; *Becherel*, 844 habit., 19 kil.; *Montauban*, 2,981 hab., 11 kilom.; *Plelan-le-Grand*, 3,555 habit., 20 kilom.; Paimpont, 3,666 hab., 22 kil.; *Saint-Meen*, 3,830 hab., 20 kilom. — REDON, 5,216 hab., 398 kilom. de Paris et 65 de Rennes; *Bain*, 3,967 habit., 41 kilom. de Redon; Pléchatel, 2,339 hab., 48 kil.; *Fougeray*, 5,609 hab., 31 kilom.; *Guichen*, 3,696 habit., 45 kilom.; *Maure-de-Bretagne*, 4,271 hab., 30 kilom.; *Le Sel*, 628 habit., 50 kil. — SAINT-MALO, 9,383 hab., 376 kil. de Paris et 70 de Rennes; *Cancale*, 5,826 hab., 14 kil. de Saint-Malo; *Châteauneuf-en-Bretagne*, 810 hab., 14 kil.; *Combourg*, 5,044 hab., 38 kil. *Dol*, 4,181 h., 27 kilom.; *Pleine-Fougeres*, 3,293 habit., 43 kilom.; *Pleurtuit*, 4,912 habit., 8 kilom.; *Saint-Servan*, 9,964 hab., 2 kil.; *Tinteniac*, 2,156 hab., 40 kilom. — VITRÉ, 8,555 hab., 316 kil. de Paris et 36 de Rennes; *Argentré*, 2,163 hab., 10 kil. de Vitré; *Châteaubourg*, 1,395 hab., 15 kil.; *La Guerche*, 4,623 hab., 22 kil.; *Rhetiers*, 3,217 hab., 32 kil.; Martigné-Fer-Chaud, 3,793 hab., 41 kilom.

Rennes est située en partie sur une hauteur, et en partie dans une plaine au confluent de l'Ille et de la Vilaine. Cette dernière la divise en deux moitiés réunies par plusieurs ponts. Celle située sur la rive gauche de la Vilaine est bâtie sur un sol plat et de niveau avec la rivière qui y déborde souvent, on la nomme la *ville basse*. L'autre, située sur la hauteur à la droite de la Vilaine, est appelée la *haute ville*. Ayant été détruite, en 1720, par un incendie terrible, elle a été rebâtie sur un plan régulier, et avec beaucoup d'élégance. On y trouve deux places fort belles, la place du palais et la place d'armes, ainsi que plusieurs édifices remarquables, tous modernes, le palais de justice, l'hôtel de ville, la salle de spectacle et la cathédrale. Rennes renferme plusieurs établissements pour l'instruction publique. Les principaux sont les facultés de droit, des sciences et lettres, l'école secondaire de médecine, l'école d'architecture, celle de peinture, sculpture et dessin, le cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, la bibliothèque publique riche de 40,000 volumes, le cabinet d'histoire naturelle et le musée de peinture. Il y a aussi deux sociétés savantes, la société des sciences et arts, et la société d'agriculture et de commerce. Celle-ci, dont la fon-

dation date de 1757, est la plus ancienne société agricole de France. Rennes a donné le jour à plusieurs hommes distingués, nous nommerons le jésuite Tournemine, le cardinal de Boisjelin, l'archevêque Champion de Cicé, membre de l'assemblée constituante, le brave marin La Motte-Piquet, le professeur de droit Carré, le trop célèbre magistrat Caradoc de la Chalotais, le conventionnel Lanjuinais, le littérateur Sainte-Foix, etc.

Fougères est une jolie ville bâtie dans une situation charmante sur une colline au pied de laquelle coule le Lançon. On y trouve une petite bibliothèque publique de 3,000 volumes. La magnifique forêt qui l'avoisine, renferme plusieurs monuments druidiques fort curieux.

Montfort-sur-Meu occupe un coteau élevé au confluent du Meu et du Chailloux. Ses anciennes fortifications qui se composent d'une muraille flanquée de plusieurs tours et environnée de larges fossés, subsistent encore. Le bourg de *Paimpont* renferme l'usine sidérurgique la plus considérable de la ci-devant Bretagne.

Redon est une assez jolie ville située au pied d'une montagne, sur la rive gauche de la Vilaine où elle a un port assez fréquenté, et où peuvent arriver des bâtiments de 200 tonneaux, quoiqu'il soit éloigné de l'Océan de plus de 50 kilomètres. La construction des navires y forme une branche d'industrie considérable.

Saint-Malo, malgré sa faible population, est une de nos villes maritimes importantes. Elle est située sur un rocher appelé île d'Aaron, qu'une chaussée joint à la terre ferme. La ville est assez bien bâtie; on y remarque une belle église gothique, des promenades charmantes et un ancien château-fort construit par la reine Anne de Bretagne. Ce château est compris aujourd'hui dans le système de fortifications qui défend la place et le port de Saint-Malo. Ce dernier est d'un accès extrêmement difficile à cause des rochers qui en obstruent l'entrée; mais le séjour en est sûr et commode. Dans certains jours de l'année, la marée atteint jusqu'à 15 mètres de hauteur. Les Malouins se distinguent, au milieu de notre population maritime, par leur esprit entreprenant. Ils arment un grand nombre de navires pour la grande pêche et les voyages de long cours. En temps de guerre, ils se livrent à la course avec une rare intrépidité. Saint-Malo a vu naître dans ses murs plusieurs hommes éminents; nous citerons le célèbre navigateur Jacques Cartier qui dé-

couvrit le Canada, l'illustre marin Duguay-Trouin, le mathématicien Maupertuis, le médecin Broussais et les deux grands prosateurs de notre siècle, Chateaubriand et Lamennais. La petite ville de *Saint-Servan*, à deux kilomètres de Saint-Malo, a deux ports séparés par un rocher sur lequel s'élève une vieille tour appelée *tour Solidor*. L'un de ces ports est destiné au commerce et l'autre à la marine militaire. Il y a des chantiers où l'on peut construire jusqu'à des frégates. *Cancale* est surtout célèbre pour ses fameux bancs d'huîtres qui se trouvent dant la baie à laquelle elle donne son nom. Son port, appelé *la Houlle*, est spacieux, sûr, et peut recevoir des bâtiments tirant 5 à 6 mètres d'eau. *Dol* est bâtie au milieu de marais desséchés, aujourd'hui remarquables par leur fertilité. Son ancienne cathédrale de style gothique, est le seul objet curieux qu'elle renferme.

Vitré, sur la Vilaine, est une ville irrégulière et mal bâtie qu'entourent encore de belles fortifications gothiques. Elle possède une bibliothèque publique de 4,200 volumes. A une demi-lieue de la ville, on visite le *château des Rochers*, qui fut longtemps habité par la charmante madame de Sévigné. C'est un pélerinage qu'un homme de goût ne manque jamais de faire.

INDRE.

Le département de l'Indre appartient à la région centrale de la France. Il a pour limites : au nord, celui de Loir-et-Cher ; à l'est, celui du Cher; au sud ceux de la Creuse et de la Haute-Vienne ; à l'ouest, ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire.

Le sol y est généralement uni ; les coteaux qui bordent la Creuse et l'Indre sont les seuls qui aient quelque élévation. Les terres, de nature ordinairement sablonneuse, sont médiocrement fertiles. Les bois et les forêts occupent le septième de la superficie totale du département, et un autre dixième de cette surface est couverte d'étangs et de marais. Cette partie marécageuse est située dans les arrondissements de Chateauroux et du Blanc : on la nomme *la Brenne*. Rien n'est plus déplorable que l'aspect de cette contrée, où les hommes et les animaux sont étiolés et

épuisés par l'action des miasmes délétères qu'exhalent les eaux croupissantes, et où la végétation rabougrie semble subir elle-même cette influence funeste. La production agricole de l'Indre est cependant suffisante pour les besoins de la population. On y récolte des grains de toutes sortes, des pommes de terre, du lin, du chanvre, des fruits et des vins ; mais ces derniers sont tous au-dessous du médiocre. Les pâturages sont abondants, et l'on y élève de nombreux bestiaux, surtout des moutons dont la laine estimée est une des principales sources de revenu pour le cultivateur. Les habitants élèvent aussi une énorme quantité d'oies qui, avec les poissons des étangs, forment une branche de commerce assez considérable. L'Indre renferme de riches mines de fer d'excellente qualité. Aussi la métallurgie occupe-t-elle le premier rang dans l'industrie départementale : on y compte une vingtaine de hauts-fourneaux, et de nombreuses forges. La manufacture des draps vient ensuite ; il y a des fabriques importantes à Chateauroux. Le département possède en outre des filatures de laines, des fabriques de bonneterie, des chapelleries, des tanneries, des corroieries, des parcheminerie, des manufactures de poterie et de porcelaine, etc. Près de Chateauroux, on exploite des carrières de pierres lithographiques fort estimées.

Superficie totale, 6,810,70 kilom. carrés. — Popul. totale, 271,938 hab. — Populat. par kil. carré, 39,93. — Quatre arrondissements : CHATEAUROUX, 8 cantons, 83 communes, 102,949 habitants ; LE BLANC, 6 cantons, 56 communes, 61,077 habit. ; LA CHATRE, 5 cantons, 69 communes, 57,344 habitants ; ISSOUDUN, 4 cantons, 49 commun., 50,568 habitants.

Villes et bourgs principaux :

CHATEAUROUX, 14,276 hab. ; 257 kil. de Paris ; *Ardentes*, 2,480 habit., 13 kil. de Chateauroux ; *Argenton*, 5,332 hab., 28 kil. ; Saint-Marcel, 2,680 hab., 27 kil ; *Buzançais*, 4,979 habit., 22 kil ; Vendœuvre-en-Brenne, 1,607 hab., 28 kilom. ; Villedieu, 2,443 hab., 12 kilom ; *Châtillon-sur-Indre*, 2,925 hab., 44 kil. ; *Ecueillé*, 1,420 hab., 40 kilom. ; *Levroux*, 3,576 habit., 20 kilom ; *Vatencay*, 3,627 habitants, 40 kilom. ; Luçay-le-Mâle, 1,845 hab., 39 kil. — LE BLANC, 6,330 hab., 293 kilom. de Paris et 52 de Châteauroux ; *Belabre*, 2,346 hab., 13 kilom. de Le Blanc ; *Mézières-en-Brenne*, 1,541 hab., 24 kilom. ; Azay-le-Ferron, 2,144 hab., 25 kil. ; *Saint-Benoît-du-Sault*, 1,258 hab., 33 kil. ; *Saint-Gaultier*, 1,793 habit., 28 kilom ; *Tournon-Saint-Martin*, 1,402 habit., 14 kilom. — LA CHATRE, 4,970 hab., 291 kilom. de Paris et 36 de Chateauroux ; *Aigurande*, 2,330 hab., 26 kilom de La Châtre ; *Eguzon*, 1,507 hab., 34 kil. ; *Neuvy-Saint-Sépulcre*, 2,165 hab., 17 kil. ; Chais, 2,085 hab., 19 kilom ; *Sainte-Sévère*, 1,030 hab., 15 kilom. — ISSOUDUN, 13,346 habit., 233 kilom. de Paris et 27 de Chateauroux ; Reuilly, 2,586 hab., 16 kilom. d'Issoudun : *Saint-Christophe-Bayelles*, 555 habit., 34 kilom ; Chabris, 2,872 hab., 42 kilom. ; Poulaines, 2,028 habit., 38 kilom. ; *Vatan*, 3,212 hab., 20 kilom.

Chateauroux, sur la rive gauche de l'Indre, est une ville triste, irrégulière et mal bâtie. Elle n'offre rien de remarquable ; ses édifices les plus

importants sont l'église gothique de Saint-Martin, la préfecture, construction récente, et l'hôtel de ville. On y trouve une petite bibliothèque publique de 5,000 volumes. Châteauroux s'honore d'avoir donné le jour au général Bertrand, grand maréchal du palais de l'empereur qui fut à la fois un modèle de bravoure et de fidélité. *Argenton*, l'*Argentomagus* des Romains, est divisé en deux parties par la Creuse; on y voit quelques restes d'un vieux château-fort qui couronnait un rocher escarpé. *Chatillon-sur-Indre* est remarquable par sa *tour* dite *de César* et les débris d'un vaste château. *Levroux* a été, sous le nom de *Gabalum*, une ville importante pendant la domination romaine : c'est ce qu'attestent les médailles, les inscriptions et les débris antiques qu'on y a découverts. A *Valençay*, sur le Nahon, on admire un magnifique château bâti sur les dessins de Philibert Delorme. Ce château, qui appartenait naguère au prince de Talleyrand, a servi de prison, depuis 1808 jusqu'en 1814, à Ferdinand VII et aux Infants d'Espagne.

Le Blanc, sur la Creuse, n'a rien qui nous puisse arrêter. C'est une ville irrégulière et mal bâtie. *Saint-Benoît-du-Sault*, toute petite ville, située dans un canton riant et pittoresque, doit son nom à une ancienne abbaye de Bénédictins et à la belle cascade de Montgerno que l'on voit dans ses environs.

La Châtre, sur l'Indre, est aussi peu intéressante que Le Blanc. On remarque à *Aigurande* un monument antique dont on ignore et la date et la destination. C'est un édifice octogone en pierres de taille, élevé sur un stylobate de 8 marches, couvert d'un dôme, et éclairé par de très-petites fenêtres.

Issoudun, sur la Théols, est la ville la plus régulière et la mieux bâtie du département. Elle est la patrie de Baron, auteur dramatique, mais plus célèbre comme acteur.

INDRE-ET-LOIRE.

Le département d'Indre-et-Loire appartient à la région centrale de la France. Il est borné, au nord, par le département de la Sarthe; à l'est, par celui de Loir-et-Cher; au sud-est, par celui de l'Indre; au sud

et au sud-ouest, par celui de la Vienne ; à l'ouest, par celui de Maine-et-Loire.

L'Indre-et-Loire répond assez exactement à l'ancienne Touraine. Son climat est si bien tempéré, si doux et si agréable qu'il lui a valu le surnom de *Jardin de la France*. Malgré ce nom, le sol du département est loin d'être partout fertile. On y distingue plusieurs cantons, d'après la nature et la productivité des terres. Celui des *Varennes*, situé le long de la Loire, offre des terres sablonneuses aisées à cultiver, qui produisent du seigle, de l'orge et des légumes. Le *Véron*, petit pays situé près de Chinon, entre la Loire, l'Indre et la Vienne, a des terres plus grasses, où l'on cultive le froment, et où l'on récolte des vins, de très-bons fruits, et surtout des prunes qui font l'objet d'un commerce important. La *Brenne*, limitrophe des départements de la Vienne et du Loir-et-Cher, est un pays humide, marécageux et couvert d'étangs. La *Champeigne* ou *Champagne-Tourangelle*, entre le Cher et l'Indre, offre un territoire uni, dont le sol est gras et fertile, principalement en froment. La *Gâtine*, au nord de la Loire, offre des terres sèches, difficiles à cultiver, qui produisent peu de blé et de fruits. Les coteaux de la Loire et du Cher sont chargés de vignes, où l'on récolte une grande quantité de vins, parmi lesquels ceux de Vouvray sont les plus estimés. En plusieurs endroits du département, il y a de vastes landes dont quelques-unes servent de pâturages. Autrefois les forêts étaient bien plus nombreuses qu'à cette heure : les plus considérables sont celles d'Amboise, de Loches et de Chinon. Le fer abonde dans plusieurs localités, et l'industrie sidérurgique est la principale du département. La manufacture de limes, établie à Amboise, est renommée ; elle consomme chaque année plus de 200,000 kilogrammes d'acier fin. Il y a aussi quelques faïenceries, poteries et papeteries. La fabrication des draps, autrefois considérable, se relève un peu, il en est de même des manufactures d'étoffes de soie et des tanneries. Toutefois l'industrie manufacturière est loin d'avoir repris, dans l'ancienne Touraine, le développement qu'elle avait jadis.

Superficie totale, 6113,70 kilom. carrés. — Populat. totale, 315,641 hab. — Populat par kilom. carré, 51,63 hab. — Trois arrondissements : TOURS, 11 cantons, 126 communes, 160,875 habit.; CHINON, 7 cantons, 87 communes, 90,137 hab.; LOCHES, 6 cant., 68 communes, 64,629 habitants.

Villes et bourgs principaux

TOURS, 30,189 hab., 236 kil. de Paris; Fondettes, 2.[illegible] 8 kil. de Tours; Luy-

ges, 2,127 hab., 10 kil.; **Mettray**, 2,090 hab., 8 kil.; Mont-Louis, 2,361 habit., 11 kilom.; Saint-Symphorien, 2,334 hab., 11 kil.; *Amboise*, 4,762 hab., 23 kil.; *Bléré*, 3,676 hab., 27 kilom ; *Château-Renault*, 3,270 habit., 28 kil. ; *Château-la-Vallière*, 1,400 habit. , 33 kil.; *Montbazon*, 1,181 hab., 13 kilom.; Cormery, 1,045 hab., 19 kil.; *Neuillé-Pont-Pierre*, 1,570 hab., 21 kil ; *Neuvy-le-Roi*, 1,605 habit., 20 kilom. ; Saint-Christophe, 1,504 hab., 33 kil.; Saint-Paterne, 2,022 h., 31 kil ; *Vouvray*, 2,418 hab., 9 kil.; Rochecorbon, 1,722 hab., 6 kilomètres. — CHINON, 6,675 hab., 279 kil. de Paris et 43 de Tours; *Azay-le-Rideau*, 2,034 habit., 21 kil. de Chinon ; *Bourgueil*, 3,405 hab., 16 kil.; Chapelle-sur-Loire, 3,188 hab., 17 kil.; Chouzé-sur-Loire, 3,690 habit., 17 kil.; *L'Ile-Bouchard*, 1,716 habit., 16 kilom.; *Langeais*, 3,307 habit., 26 kilom.; Cinq-Mars-la-Pile, 1,880 hab., 40 kil.; *Richelieu*, 2,649 habit., 19 kilom. ; Champigny, 1,264 hab., 12 kil.; *Sainte-Maure-de-Touraine*, 2,744 habit., 30 kil.; Saint-Epain, 2,010 hab., 27 kilom. — LOCHES, 5,040 hab., 249 kil. de Paris et 39 de Tours; Beaulieu, 1,600 hab., 2 kilom. de Loches ; *La Haye-Descartes*, 1,800 hab., 29 kil.; *Ligueil*, 2,044 hab., 17 kil.; *Montrésor*, 760 hab., 16 kil. ; Genillé, 2,063 hab., 8 kil ; *Pressigny-le-Grand*, 1,876 habitants, 28 kil.; *Preuilly*, 2,374, hab., 40 kilomètres.

A l'époque de l'invasion romaine, Tours était déjà une cité importante et la capitale des *Turones*, d'où lui vient son nom actuel. Après la conquête, elle avait pris celui de *Cæsarodunum*. Durant tout le cours du moyen âge, cette ville a joué un rôle considérable. Les États-généraux du royaume y furent convoqués en 1470, 1484 et 1506. Enfin, pendant les fureurs de la Ligue, en 1589, le parlement de Paris et autres cours supérieures y furent transférés. Tours est situé sur la rive gauche de la Loire, dans une plaine riante et fertile. Elle est généralement mal bâtie et la plupart de ses rues sont étroites et tortueuses. Toutefois, elle s'améliore chaque année, et déjà elle possède nombre de maisons élégantes et plusieurs rues bien percées. La rue Royale qui traverse la ville dans toute sa largeur est d'une rare beauté ; de charmants boulevards entourent la ville. Le principal édifice du moyen âge que renferme Tours, est sa cathédrale, l'un des plus beaux monuments gothiques de la France. On voit dans l'une de ses chapelles le mausolée de Charles VIII. Parmi les édifices modernes, nous citerons le palais archiépiscopal, la préfecture, l'hôtel de ville, le bâtiment du musée et le pont sur la Loire. Ce dernier a 434 mètres de longueur, sur 14 mètres 60 centimètres de largeur; il se compose de 15 arches, ayant 24 mètres 40 centimètres d'ouverture. L'école secondaire de médecine, l'école de dessin, la société d'agriculture, des sciences, arts et belles lettres, la société archéologique de la Touraine, la société médicale, la bibliothèque publique riche de 35,000 volumes et 1,000 manuscrits, le musée des tableaux, sont les principaux établissements scientifiques et littéraires que possède Tours. Cette ville a donné le jour à plusieurs hom-

mes illustres. Nous mentionnerons Bérenger, fameux hérésiarque du xi^e^ siècle, le jésuite Rapin, le maréchal Boucicaut, le poète comique Destouches, le chanoine Grécourt, trop connu par ses contes licencieux, l'estimable littérateur Bouilly, et notre grand romancier moderne, Honoré Balzac. A un quart de lieue de la ville, on voit les restes du château de *Plessis-lès-Tours*, qu'habita long-temps et où mourut Louis XI, en 1483.

Près du bourg de *Mettray*, se trouve une colonie agricole pénitentaire, qui peut servir de modèle à tous les établissements de ce genre. La petite ville de *Luynes*, jadis appelée la *Roche-sur-Loire*, renferme un bel hospice. Les rochers crayeux qui bordent la Loire en cet endroit, sont couverts de vignobles ; mais l'intérieur est creusé en forme de chambres et de magasins qu'occupent les cultivateurs. *Amboise*, l'ancienne *Ambacia*, est une petite ville fort laide, bâtie au pied d'un rocher sur le rive gauche de la Loire. Sur le rocher, s'élève un vaste et magnifique château qui fut la demeure de plusieurs de nos rois. C'est ici que Louis XI, le 1^er^ août 1469, institua l'ordre royal de Saint-Michel. Amboise est fameux dans l'histoire par la conjuration que les calvinistes, que l'on commença dès lors à nommer *Huguenots*, y formèrent, en 1560, contre les Guise. Aux environs de *Bléré*, petite ville insignifiante, située sur la rive gauche du Cher, on admire le superbe château de Chenonceaux, qui fut habité par Diane Poitiers et Catherine de Médicis. Cet édifice, construit dans le style dit de la renaissance, est en partie bâti sur pilotis au milieu des eaux du Cher. Près de *Montbazon*, sur la rive gauche de l'Indre, se trouve la poudrière impériale et la raffinerie de salpêtre de *Ripault*. Ce bel établissement, qui date de 1786, produit annuellement 250,000 kilogrammes de poudre.

Chinon, sur la rive droite de la Vienne, n'offre de remarquable que les ruines encore imposantes de son vieux château fort, longtemps habité par Charles VII. C'est là que Jeanne d'Arc vint le trouver pour lui déclarer sa mission. Notre grand satirique Rabelais, est né aux environs de cette petite ville, dans une métairie appelée *la Devinière*. *Langeais*, petite ville assez agréable sur la rive droite de la Loire, possède un château gothique construit au x^e^ siècle, et assez bien conservé. *Richelieu*, patrie du grand ministre de ce nom, n'était qu'un village, lorsque le fameux cardinal y fit construire un immense et magnifique château,

et voulut en même temps transformer en une ville importante son village natal; mais sa volonté despotique ne put parvenir à rien fonder de durable. Aujourd'hui il n'existe pas une seule pierre de ce monument grandiose, et la ville qu'on avait fondée n'a jamais eu qu'une chétive existence. Elle est située dans une vallée spacieuse où serpente une petite rivière nommée l'Amable, et n'est remarquable que par la régularité de son plan.

La petite ville de *Loches* est bâtie en amphithéâtre sur la rive gauche de l'Indre. Au sommet d'un rocher qui la domine, s'élèvent les restes d'un vieux château, célèbre par le séjour de Charles VII et d'Agnès Sorel. Plus tard, Louis XI en fit une prison d'état, et c'est là que le cardinal La Balue, ancien favori de ce roi, resta onze ans enfermé dans une cage de fer. L'église de Loches mérite aussi d'être vue; elle renfermait encore, il y a une quarantaine d'années, le tombeau d'Agnès Sorel, qui actuellement est déposé à l'hôtel de la sous-préfecture. Le bourg de *La Haye* a droit à une mention spéciale, pour avoir donné le jour à l'un des plus profonds philosophes et des plus grands mathématiciens de tous les temps, *Descartes*, dont il a pris le surnom. La maison de cette homme célèbre a été conservée avec un soin religieux.

ISÈRE.

Ce département est situé sur la frontière, dans la région sud-est de la France. A l'est, il est limité par la Savoie; au nord, par le département de l'Ain dont il est séparé par le Rhône; à l'ouest, par les départements du Rhône, de la Loire et de l'Ardèche, dont il est également séparé par le Rhône; au sud-ouest, par le département de la Drôme; enfin, au sud et au sud-est, par celui des Hautes-Alpes.

Une grande partie de l'Isère, notamment toute la région au nord, à l'est et au sud de Grenoble, est couverte de montagnes très-élevées. Aussi le climat, ainsi que la nature et les productions du sol, offrent-ils une grande variété. On y distingue quatre climats principaux, celui des plaines arides, celui des plaines marécageuses, celui des vallées, et celui des montagnes. Dans les plaines de la première espèce, on éprouve en été une assez grande chaleur et des vents impétueux; dans les plaines

marécageuses qui se trouvent surtout dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, la chaleur est moins considérable, et il y a des brouillards fréquents, principalement dans les cantons appelés *terres froides*; du reste, les saisons y suivent à peu près leur cours naturel. Il n'en est pas de même sur les hautes montagnes; on n'y observe que deux saisons, l'été et l'hiver, et cette dernière est la plus longue. Dans les vallées profondes, on éprouve souvent des chaleurs accablantes et des froids très-rigoureux. Les variations du thermomètre y sont très-rapides; les pluies et les sécheresses y sont souvent d'une longue durée. L'agriculture a fait de notables progrès dans l'Isère. Les habitants intelligents, actifs et laborieux, tirent le meilleur parti possible des terres même les plus infécondes. Dans les montagnes, il est vrai, ils ne peuvent guère récolter que du seigle, de l'orge, des pommes de terre, des choux et quelques légumes; mais les pâturages sont abondants, et l'on élève un grand nombre de bestiaux, bœufs, moutons et mulets. Les forêts qui couvrent les sommets des montagnes, sont composées pour la plupart de bois propres au chauffage et à la construction : il y en a aussi de sapins bons pour la grande et petite mâture. Les plaines produisent une assez grande quantité de céréales. Les coteaux qui bordent le Rhône sont plantés de vignobles : Il en existe aussi sur la rive droite de l'Isère et dans la vallée de Graisivaudan. Néanmoins, les vins sont en général médiocres; il faut seulement faire une exception pour ceux des environs de Vienne, où l'on distingue les vins de la porte de Lyon, de Seyssuel et de Reventin. La culture du mûrier et l'élève des vers à soie se sont extrêmement développés dans toute la partie du département que borde le Rhône et qui avoisine le département de la Drôme; elle constitue une précieuse source de richesses pour le cultivateur.

La vallée du Graisivaudan, au fond de laquelle coule l'Isère, est sans contredit la plus belle et la plus fertile vallée de la France. « La route, dit Ad. Thiers, y est bordée d'habitations qui, se montrant à une lieue du fort Barraux, ne s'interrompent plus qu'à Grenoble. Pendant ce long trajet, elles ne présentent qu'un village continuel, où les maisons propres et quelque peu semblables aux châlets suisses, seraient légèrement espacées. Les femmes sont toutes assises sur le seuil de leurs portes; les unes cousent avec une merveilleuse rapidité et une propreté

extrême les fameux gants de Grenoble; d'autres filent le lin à la quenouille, pour le transmettre aux tisserands. A ce spectacle s'en joint un autre : de grands bœufs, au large front, liés deux à deux, traînent d'énormes sapins qui, nés sur les montagnes de la Chartreuse, vont se diviser en planches dans les scieries de Grenoble, ou flotter sur l'Isère et le Rhône, pour vieillir enfin dans les plaines du midi. » — « Le sol de cette fameuse vallée, dit l'éminent agronome Lullin de Châteauvieux, est en grande partie formé de marnes calcaires, descendues des montagnes de la Savoie. Avide de produire, il a montré dès l'abord aux cultivateurs tout ce qu'ils pouvaient obtenir, en lui confiant à la fois les productions les plus variées. Aussi y recueille-t-on le colza à l'ombre des gigantesques noyers, et le mûrier fournit sa dépouille printanière sur la même tige où l'automne vient mûrir le raisin. Le maïs, le chanvre, les pommes de terre, le trèfle, la luzerne et le blé, se succèdent dans les champs auxquels on dérobe encore des récoltes d'orge, de sarrazin, de millet et de navets, sans que le cultivateur prenne d'autre peine que celle de sillonner le sol fécond pour y déposer la semence qu'il lui convient d'y répandre. Ces productions croissent dans les intervalles régulièrement laissés entre les lignes d'érables ou de mûriers, qui aident à supporter la vigne, dont les sarments, tirés d'une souche à l'autre, forment des tables d'où pendent les grappes rougissantes du raisin. Ces vignes se nomment *hautains*, et rien n'est plus riche que la vue des moissons qui jaunissent entre ces larges rubans de verdure. L'agronomie la plus savante ne saurait, en fait de production, aller au delà de ce que la petite culture obtient de ce sol fécond. »

Le département de l'Isère est en outre un des plus riches de la France en productions minérales. La mine d'or de la Gardette est célèbre, quoique les essais d'exploitation qu'on a tentés à diverses reprises n'aient pas eu de succès. La mine d'argent de Chalange exploitée jusqu'au commencement de ce siècle, a donné, en moins de vingt ans, 9,500 kilogrammes d'argent, évalués a plus de 2 millions de francs. On y trouve du cuivre, du plomb, du zinc, de l'antimoine, du bismuth, du cobalt, du fer, du soufre, de l'alun, de la houille, des tourbières abondantes, des carrières de marbre, de granit, de pierre calcaire, de gypse, etc. Enfin, les gîtes de cristal de roche sont assez multipliés. Les mines de fer sont les seules qui soient exploitées sur une grande

échelle : aussi la métallurgie est-elle la première industrie du département. On y compte dix-huit hauts fourneaux, cinq lamineries, vingt-cinq aciéries, trente-six taillanderies, un grand nombre de clouteries, etc. Vienne est le siége d'une fabrication considérable de draps; Grenoble est renommé par ses fabriques de gants; dans d'autres localités, il existe diverses autres manufactures d'étoffes, des filatures, etc. Parmi les industries les plus importantes, nous citerons encore les tanneries, les fabriques de sucre de betterave, les papeteries, les verreries, les poteries, les fabriques de toiles, les teintureries, les établissements pour le peignage du chanvre, les chapelleries, les filatures de soie et les fabriques de liqueurs.

Superficie totale, 8290,56 kilom. carrés. — Populat totale, 603,497 hab. — Popul. par kil. carré, 72,79. — Quatre arrondissements : GRENOBLE, 20 cantons, 212 communes, 220,192 hab.; SAINT-MARCELLIN, 7 cantons, 84 communes, 87,198 hab.; LA TOUR-DU-PIN, 8 cantons, 122 communes, 136,593 habitants; VIENNE, 10 cantons, 133 communes, 159,514 habitants.

Villes et bourgs principaux :

GRENOBLE, 26,852 habit., 545 kilom. de Paris; *Allevard*, 2,638 hab., 40 kil. de Grenoble; Saint-Pierre-d'Allevard, 2,027 habit., 32 kilom.; *Bourg-d'Oisans*, 3,212 hab., 49 kilom.; Allemond, 1,275 hab., 46 k.; *Clelles*, 746 hab., 51 kil.; *Corps*, 1,441 hab., 58 kil.; *Domène*, 1,579 habit., 11 kil.; Saint-Martin-d'Uriage, 2,400 hab., 6 kil.; *Goncelin*, 1,547 hab., 30 kil.; Pontcharra, 2,562 hab., 43 kil.; Theys, 2,445 hab, 25 kil.; *Mens*, 2,093 hab., 50 kil.; *Monestier-de-Clermont*, 837 habit., 34 kil.; *La Mure*, 3,648 habit., 38 kil; La Motte-Saint-Martin, 755 hab., 30 kil.; *Saint-Laurent-du-Pont*, 1,886 hab., 30 kil.; Miribel, 2,707 habit, 28 kil.; *Sassenage*, 1,514 hab., 6 kil; *Le Touvet*, 1,683 hab., 25 kil.; Barraux, 2,029 hab., 34 kil., Chapareillan, 2,612 hab., 39 kil.; *Valbonnais*, 1,327 hab., 51 kil.; *Vif*, 2,435 hab., 16 kil.; Claix, 1,659 hab., 10 kil.; *Villard-de-Lans*, 2,597 habit.; 22 kilom.; *Vizille*, 2,115 hab, 17 kilomètr.; *Voiron*, 8,480 habitants, 24 kilomètres; Voreppe, 2,970 habit, 14 kilomèt. — SAINT-MARCELLIN, 3,460 hab.; 580 kil de Paris et 51 de Grenoble · Chatte, 2,443 hab., 4 kilom. de Saint-Marcellin; *Pont-en-Royans*, 1,266 hab., 15 kil.; *Rives*, 2,339 hab., 30 kilom.; Moirans, 2,765 hab., 30 kil.; *Roybon*, 2,294 hab, 16 kil.; Viriville, 2,078 hab., 28 kil.; *Saint-Étienne-de-Saint-Geoire*, 2,051 hab., 28 kil; Saint-Siméon-de-Bressieux, 2,115 hab, 24 kil; *Tullins*, 4,618 hab., 24 kil.; *Vinay*, 3,429 hab, 10 kil; Saint-Gervais, 709 hab., 18 kil. — LA TOUR-DU-PIN, 2,559 hab., 522 kil. de Paris et 64 de Grenoble; Dolomieu, 2,292 hab., 10 kil. de la Tour-du-Pin; *Bourgoin*, 4,749 hab., 14 kil.; Jallieu, 3,153 hab, 16 kil.; Saint-Chef, 3,650 hab., 10 kil.; *Crémieu*, 2,302 hab., 32 kil; La Balme, 850 hab, 32 kil.; *Le Grand-Lemps*, 2,200 hab., 20 kil.; *Morestel*, 1,390 hab., 16 kil.; Les Avenières, 4,256 hab., 28 kil.; *Pont-de-Beauvoisin*, 2,394 hab, 20 kil.; *Saint-Geoire*, 4,350 hab., 24 kil.; *Virieu*, 1,285 hab., 12 kil.; — VIENNE, 20,753 hab. 497 kil. de Paris et 80 de Grenoble; Septème, 2,836 hab., 11 kil. de Vienne; *Beaurepaire*, 2,480 hab., 29 kil.; *La Côte-Saint-André*, 4,429 hab, 35 kil; *Heyrieu*, 1,520 hab., 20 kil; Saint-Bonnet-de-Mure, 2,290 hab., 23 kil; Saint-Georges-d'Espéranche, 2,290 hab., 17 kil.; *Meyzieux*, 1,353 hab., 29 kil; *Roussillon*, 1,594 hab., 18 kil.; Le Péage-de-Roussillon, 1,515 hab., 24 kil.; *Saint-Jean-de-Bournay*, 3,298 hab., 18 kil; Châtonnay, 3,968 hab., 29 kil.; *Saint-Symphorien d'Ozon*, 1,793 hab., 13 kil.; Saint-Priest, 2,209 hab., 20 kil.; *La Verpillière*, 1,186 hab., 25 kilomètres.

Grenoble est située dans une plaine au pied des montagnes, et sur l'Isère, au confluent de cette rivière avec le Drac. Une preuve de la haute antiquité de cette ville, c'est que Plancus en fait mention dans

ses lettres à Cicéron. Elle appartenait aux Allobroges, et s'appelait alors *Cularo*. L'empereur Gratien l'ayant fait rebâtir, elle reçut le nom de *Gratianopolis*, qu'elle porte encore aujourd'hui, quoique corrompu. L'Isère la partage en deux parties inégales; celle qu'on nomme *Bonne*, forme un demi cercle sur la rive gauche de la rivière; l'autre, appelée la *Perrière* ou le quartier *Saint-Laurent*, est située sur la rive opposée, et se trouve dominée par une montagne sur laquelle le gouvernement de Louis-Philippe a fait construire une forte citadelle, appelée la Bastille. Le quartier de Bonne est entouré de fortifications à la Vauban. Grenoble est en général propre et bien bâtie; mais ses rues sont mal percées. Parmi les places publiques, la seule qui soit spacieuse, quoique irrégulière, est la place Grenette. On y remarque un superbe château-d'eau. La place de la cathédrale est décorée d'une belle fontaine, celle de Saint-Louis d'un obélisque élégant, et la place Bayard est ornée de la statue en bronze du chevalier sans peur et sans reproche. Les principaux édifices de la ville sont la cathédrale, l'ancien hôtel Lesdiguières qui sert aujourd'hui d'hôtel de ville, l'ancien hôtel de l'intendance, aujourd'hui la préfecture, le palais de justice, le palais épiscopal, le théâtre et l'hôpital. Les jardins de l'hôtel de ville, ainsi que le Cours qui l'avoisinent, sont des promenades charmantes. Grenoble est riche en établissements scientifiques et littéraires, parmi lesquels on distingue la faculté de droit, et celle des sciences, la bibliothèque publique, composée de 50,000 volumes et 1,100 manuscrits, l'école de dessin et de peinture, le musée, le cabinet d'antiquités, celui d'histoire naturelle, celui des machines, le jardin botanique, la société des sciences et des arts, celle de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels, l'école secondaire de médecine, et celle d'artillerie. Cette ville a donné le jour à plusieurs hommes célèbres; nous nommerons l'historien Bourchenu de Valbonnais, la fameuse madame de Tencin, l'illustre mécanicien Vaucanson, le président Salvaing de Boissieux, le poëte Gentil-Bernard, le philosophe Condillac et son frère, l'historien Mably, les constituants Mounier et Barnave, le conventionnel Amar, le professeur de droit Berriat-Saint-Prix, l'académicien Campenon, le compositeur Hector Berlioz, etc.

Le petit bourg de *Claix*, à une lieue au sud de Grenoble, est remarquable par son magnifique pont jeté sur le Drac. Ce pont se compose

d'une seule arche, qui a 39 m. de hauteur et 43 m. 85 cent. d'ouverture. Une belle avenue ombragée unit le bourg à Grenoble. Le touriste qui passe par Grenoble ne manque jamais de faire un pèlerinage au monastère de la *Grande-Chartreuse*, situé à 30 kilomètres au nord-est de cette ville, et fondé par saint Bruno en 1084. Ce monastère est le principal de l'ordre des Chartreux, qui en prirent le nom. Des roches énormes, des précipices affreux, des torrents dont les eaux resserrées entre les montagnes font retentir au loin le bruit de leurs chutes réitérées, des chemins d'une montée difficile, ombragés de forêts de pins et de sapins, tels sont les traits sous lesquels s'annonce la solitaire demeure des enfants de saint Bruno. Mais le monastère lui-même, ses vastes salles, ses cellules propres, et ayant chacune son jardin particulier, les galeries, la bibliothèque, la promenade nommée *l'Espatiément*, tout cet ensemble porte un certain caractère de grandeur et de simplicité. Au sud-est de Grenoble, le *Bourg-d'Oisans*, distingué par son activité industrielle, est situé près de la Romanche, affluent du Drac, dans une vallée pittoresque qui, au XIe siècle, fut changée en un lac par un débordement de la Romanche. Ce lac se conserva jusqu'en 1229. A cette époque, les eaux du torrent ayant rompu les digues qui fermaient la vallée, le lac se déversa tout à coup, en détruisant tous les villages et toutes les habitations situées sur le passage de ses eaux. Le bourg de *Saint-Martin-d'Uriage* possède un établissement de bains assez fréquenté : il y a deux sources, l'une ferrugineuse, l'autre sulfureuse, mais froides toutes les deux. A *Pontcharra*, on visite avec respect les restes du château de Bayard : la chambre où naquit ce héros subsiste encore aujourd'hui. *La Mure*, petite ville, sur la route de Gap, mérite d'être citée à cause de son activité industrielle. Le village de *La Motte-Saint-Martin*, a une source saline thermale qui jouit d'une grande réputation. Le petit bourg de *Sassenage* est renommé par ses excellents fromages, les meilleurs de France, après ceux de Roquefort : on y remarque de fort belles grottes rangées au nombre des merveilles du Dauphiné. Le *fort Barraux*, près de la fontière de Savoie, domine la route de Grenoble à Chambéry et défend l'entrée de la vallée du Graisivaudan. Le bourg de *Vizille*, sur le rive droite de la Romanche, est important par ses établissements industriels. On y voit un grand château qui fut construit par le connétable de Lesdiguières et où se réunirent, en 1788, les États-généraux

du Dauphiné. Ce château est aujourd'hui la propriété de la famille Périer. C'est près du bourg de *Vif*, dans la commune du *Gua*, que se trouve la *Fontaine Ardente*, si fameuse à une époque où les sciences physiques n'existaient pas. Ce n'est autre chose qu'une source, dont l'eau, imprégnée de gaz hydrogène, bouillonne constamment. Lorsqu'on en remue la vase et qu'on approche un corps en ignition, il s'élève des colonnes de flammes plus ou moins considérables. La petite ville de *Voiron*, située sur la rivière de Morge, est le centre d'une grande fabrication de toiles de chanvre, dites toiles de Voiron.

Saint-Marcellin est une assez jolie petite ville, située dans un territoire fertile, près de la rive droite de l'Isère. *Rives* est une des localités les plus industrieuses du département. On y compte plus de vingt fabriques d'acier, et de nombreux métiers à tisser le fil et la soie. Au petit village de *Saint-Gervais*, il existe une fonderie de canons en fer pour la marine.

La Tour-du-Pin et *Bourgoin* sont deux petites villes assez insignifiantes, situées sur la rive gauche de la Bourbre. La première est le siége de la sous-préfecture, et la seconde, celui du tribunal de première instance de l'arrondissement. *Le Grand-Lemps* est important par son marché de céréales, qui sert de régulateur pour le département. *Pont-le-Beauvoisin* est situé sur la rive droite du Guiers, qui sépare ici la France de la Savoie. Ce bourg possède des eaux minérales estimées. C'est dans le canton de *Crémieu*, au village de la Balme, près de la rive gauche du Rhône, que se trouve la fameuse grotte de *Notre-Dame-de-la-Balme*, immense caverne creusée très-irrégulièrement dans une montagne assez élevée. Elle est composée d'une grande salle dans laquelle on a pratiqué une chapelle dédiée à la Vierge. Viennent ensuite deux longues galeries remplies de stalactites offrant les figures les plus bizarres et les plus variées. Au fond de celle qui est à gauche, on trouve un lac dont l'eau présente toujours un calme parfait; les curieux peuvent s'y promener en bateau, mais l'abaissement des rochers ne permet pas d'arriver à la source qui l'alimente. Dans la saison des pluies, les eaux du lac débordent et forment un ruisseau qui, après avoir parcouru la galerie et la salle d'entrée, va se jeter dans le Rhône.

L'existence de *Vienne* a précédé la conquête romaine. Lorsque la Gaule fut soumise, cette ville devint le chef-lieu d'une des grandes pro-

vinces de l'empire; elle eut un sénat et fut la résidence d'un préfet d prétoire. Elle s'élève en amphithéâtre sur la rive gauche du Rhône, a confluent de la petite rivière de Gère. Les maisons sont en généra assez bien bâties; mais les rues sont étroites, peu régulières et parfoi très-escarpées. De nombreux débris antiques témoignent de son an cienne splendeur. La *Maison carrée* est un temple oblong entouré d colonnes cannelées, qui était dédié à Auguste et à Livie. Au moyen âge les colonnes furent réunies par une murailles, et l'édifice ainsi dénatur devint l'église de *Notre-Dame-de-la-Vie*. Le *plan de l'aiguille* est une pyra mide élevée sur un corps d'architecture de forme carrée, construite d grandes pierres sans chaux ni ciment. Chacun des angles de cette es pèce de socle est orné d'une colonne engagée, dont le chapiteau n'es pas taillé, et chacune de ses faces est percée d'une arcade. On suppos que ce monument singulier est le cénotaphe de quelque grand person nage. Les débris d'un arc de triomphe, ceux de la naumachie et de aqueducs méritent aussi d'être vus. Plusieurs de ces derniers ont é récemment réparés, et rendus à leur destination première. Ils appro visionnent d'eau les divers quartiers de la ville; de temps à autre, o ouvre les écluses, et les rues se trouvent nettoyées en un instan Parmi les monuments du moyen âge, on remarque l'ancienne cathé drale, bel édifice gothique construit dans le style dit flamboyant, e l'église de Saint-André-le-Bas. Ce dernier offre un clocher et les reste d'un ancien cloître construits dans le style byzantin pur. Les ruines de vieux fort appelés *la Bâtie*, *Pipet* et *Mont-Salomon*, qui dominent la ville produisent un effet pittoresque. Les édifices modernes les plus impor tants, sont l'hôtel de ville, le collége, la halle, la caserne de cavaleri l'hôpital, l'hospice et l'abattoir. Le quai magnifique qui borde le Rhôn et le pont suspendu de deux arches qui traverse le fleuve, ne peuven être passés sous silence. Les deux rives de la Gère sont bordés, sur un longueur de deux kilomètres, d'usines et de manufactures dont les ma chines sont mises en mouvement par les eaux de la rivière. La fonde rie de cuivre, établie au faubourg de *Pont-l'Évêque*, est la plus conside rable qui soit en France, apres celle de Romilly. Vienne possède u théâtre. Elle avait naguère un riche musée d'antiquités et une bi bliothèque de 10,000 volumes; mais tous deux viennent d'être com plétement détruits par un incendie. Cette ville a donné le jour à plu

sieurs hommes éminents. Nous nommerons le poëte Claudien, le pape Guy, qui prit le nom de Clément IV, l'historien Nicolas Chorier, le conventuant Chabroud, les généraux Alméras et Bron, Pichat, auteur de Léonidas, Ponsard, un des grands poëtes de notre époque, et le jeune poëte Ch. Reynaud, qu'une mort prématurée a enlevé aux lettres. N'oublions pas de dire que c'est dans les murs de Vienne que se tint, en 1311, le fameux concile œcuménique où le pape Clément V et trois cents prélats, sur les poursuites et les instances de Philippe-le-Bel, condamnèrent l'ordre religieux et militaire des Templiers. La petite ville de la *Côte-Saint-André* est tout à fait insignifiante; mais ses liqueurs exquises connues sous le nom de liqueurs de la Côte, méritent une mention honorable.

JURA.

Ce département est un département frontière et appartient à la région orientale de la France. Il est limité au nord, par le département de la Haute-Saône; à l'ouest, par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au sud, par celui de l'Ain; à l'est, par celui du Doubs, ainsi que par le canton de Vaud, qui appartient à la Suisse.

Ce que nous avons dit, en décrivant le département du Doubs, de la chaîne du Jura, du climat de cette région montagneuse, de la nature du sol et de celle des productions, s'applique également au département dont nous parlons à cette heure. Les forêts occupent plus du quart de la superficie du Jura. Les pâturages sont très-étendus et d'excellente qualité : on y nourrit une énorme quantité de bestiaux, surtout de vaches, dont le lait fournit à une fabrication considérable de fromages, façon de Gruyère. Les plaines et les vallées sont consacrées à la culture des céréales, dont le produit suffit à la consommation locale. Dans plusieurs endroits, on récolte des vins estimés. La richesse métallique du département consiste en mines de fer d'excellente qualité. On y trouve aussi des carrières de marbre et de gypse, des tourbières, et des salines importantes. L'industrie du Jura est active et variée. La métallurgie occupe le premier rang; on compte une douzaine de hauts-fourneaux. Il y a une vingtaine de papeteries. L'horlogerie occupe un assez grand

nombre d'ouvriers dans quelques localités. Saint-Claude est le centre d'une immense fabrication de boisscllerie et de tournerie.

Superficie totale, 4994,01 kilom. carrés. Popul. totale, 313,299 hab. — Populat. par kil. carré, 62,73. — Quatre arrondissements : LONS-LE-SAULNIER, 11 cantons, 212 communes, 108,214 habitants; DOLE, 9 cantons, 138 communes, 75,350 habit.; POLIGNY, 7 cantons, 152 communes, 78,249 habitants; SAINT-CLAUDE, 5 cantons, 82 communes, 51,486 habitants.

Villes et bourgs principaux :

LONS-LE-SAULNIER, 8,450 hab, 409 kil. de Paris; *Arinthod*, 1,426 hab., 35 kil. de Lons-le-Saulnier; *Beaufort*, 1,268 hab., 15 kil.; Cousance, 1,800 hab., 24 kil.; *Bletterans*, 1,230 hab., 12 kil.; *Clairvaux*, 1,240 hab., 20 kil.; *Conliège*, 1,270 hab., 4 kil.; *Orgelet*, 2,123 hab., 16 kil.; *Saint-Amour*, 2,284 hab., 32 kil.; *Saint-Julien*, 755 hab., 35 kil.; *Sellières*, 1,899 hab., 20 kil.; *Voiteur*, 1,104 hab., 12 kil. — DOLE, 9,913 hab., 351 kil. de Paris et 47 de Lons-le-Saulnier; *Chaumergy*, 430 hab., 28 kil.; *Chaussin*, 1,32[illegible] hab., 17 kil.; *Chemin*, 448 hab., 20 kil. *Dampierre*, 606 hab., 22 kil.; *Gendrey*, 78[illegible] hab., 22 kil.; *Montbarey*, 508 hab., 16 kil. *Montmirey-la-Ville*, 503 hab., 4 kil.; Mou[illegible]sey, 1,100 hab., 12 kil.; *Rochefort*, 566 hab., 6 kil. — POLIGNY, 5,615 hab., 388 kil. de Paris et 28 de Lons-le-Saulnier; *Arbois*, 6,90[illegible] hab., 10 kil. de Poligny; *Champagnole*, 3,17[illegible] hab., 18 kil.; Sirod, 1,150 hab., 20 kil.; Nozeroy, 950 hab., 28 kil.; *Les Planches*, 27[illegible] hab., 35 kil.; Foncine-le-Haut, 1,517 hab., 42 kil.; *Salins*, 7,112 hab., 29 kil.; *Villers-Farlay*, 983 habit., 20 kilom — SAINT-CLAUDE, 5,835 hab., 465 kil. de Paris et 5[illegible] de Lons-le-Saulnier; Septmoncel, 1,302 hab., 12 kil.; *Les Bouchoux*, 1,116 hab., 20 kil. *Moirans*, 1,530 hab., 20 kil; *Morez*, 3,15[illegible] hab, 28 kil.; *Saint-Laurent*, 1,308 hab., 2[illegible] kilomètres.

La ville de ***Lons-le-Saulnier***, sur la Vallière, doit sa fondation, sa richesse, sa célébrité et son surnom, aux sources salées qu'elle possède. Elle est assez bien bâtie, mais ne renferme pas de monument remarquable. On cite cependant l'église qui décore la place d'armes, l'hospice et les vastes bâtiments dits de *graduation*, où s'extrait le sel dont sont chargées les sources salées que nous venons de mentionner. Cette ville possède une société d'émulation, une bibliothèque de 6,000 volumes et un musée de tableaux et d'antiquités. Elle est la patrie du brave général Lecourbe et du poëte Rouget de l'Isle, dont la Marseillaise guida si souvent à la victoire les armées de la révolution. Aux environs de Lons-le-Saulnier dans la commune de *Révigny*, on voit de vastes grottes d'où l'onextrait annuellement une grande quantité de salpêtre. La petite ville de *Saint-Amour* fut le berceau du célèbre docteur Guillaume de Saint-Amour qui soutint, au XIIIe siècle, la lutte de l'Université contre les ordres mendiants.

Dôle, qui fut pendant un temps la capitale de la Franche-Comté, est la ville la plus considérable du Jura. Elle est située sur la rive droite du Doubs, dans une contrée qu'on appelle le Val d'Amour, à cause de sa beauté et de sa fertilité. Le canal du Rhône au Rhin baigne aussi ses murs. Dôle est irrégulière et mal bâtie. Elle possède toutefois quelques

édifices remarquables, tels que l'ancienne cathédrale, la prison neuve, le théâtre et les bâtiments de l'ancien collége des jésuites, si fameux sous le nom de collége de l'Arc. On y trouve une société d'agriculture, une bibliothèque publique de 22,000 volumes, une école de dessin, peinture et architecture, un musée de tableaux et d'antiquités, et une école de musique. Dôle est la patrie du général du génie, Bernard, ministre de la guerre sous Louis-Philippe.

Poligny est une assez jolie petite ville située au pied d'une montagne escarpée, près des sources de la rivière de Glantine. On voit dans ses environs deux pierres druidiques, et des débris d'une vaste construction romaine connue sous le nom populaire de *chambrettes*. La petite ville d'*Arbois*, sur la rivière de Cuisance, est renommée par ses vignobles. Elle a donné le jour au général Pichegru qui, pour sa gloire, aurait dû mourir après avoir conquis la Hollande. Le bourg de *Syrod*, important par ses forges, est situé dans un territoire remarquable par ses beautés pittoresques. Celui de *Nozeroy* possède une belle église gothique. Le plateau sur lequel il est bâti présente encore les débris d'un vaste château construit et habité par les princes d'Orange. La petite ville de *Salins* est située sur la rive droite de la Furieuse, affluent de la Loue, au pied du mont Poupet, et dans une gorge étroite, tortueuse et profonde de 350 mètres. Après le terrible incendie qui la réduisit en cendres en 1826, elle a été reconstruite d'une façon régulière et élégante. On y remarque une jolie église, le théâtre, les casernes et le bâtiment du collége, où se trouve une bibliothèque de 4,000 volumes. Salins doit son nom aux sources salées qu'elle possède. L'établissement des salines occupe le centre de la ville : les vastes constructions qui le composent et dont certaines parties datent du x^e^ siècle, ressemblent assez à une forteresse du moyen âge. Deux forts, appelés fort *Bélin* et fort *Saint-André*, défendent Salins ou plutôt le passage du Jura où elle est bâtie. Salins est la patrie de l'académicien d'Olivet et de l'auteur dramatique Fenouillot de Falbaire.

Saint-Claude est bâtie au confluent de la Bienne et du Lizon, dans un bassin étroit, formé par de hautes montagnes. Détruite en 1799 par un incendie, elle a été reconstruite sur un plan régulier. Aujourd'hui elle est ornée de jolis édifices, de fontaines élégantes et entourée de charmantes promenades. Elle a vu naître le célèbre jurisconsulte Du-

nod. Saint-Claude possédait une abbaye fameuse dont les religieux étaient propriétaires de toutes les terres du pays, et où tous les habitants étaient serfs du couvent. Tout individu domicilié depuis un an et un jour sur le territoire de l'abbaye contractait dès-lors les mêmes obligations. La révolution de 89 vint changer cet état de choses, contre lequel s'étaient élevés vainement les écrits de Voltaire, ce grand apologiste des *droits de l'humanité*. Le village de *Septmoncel* est important par sa fabrication de fromages et par ses fabriques d'objets de tabletterie. En outre, 1,200 individus y sont occupés à la taille des pierres fausses dites *strass*. Le bourg de *Morez*, sur la Bienne, renferme des forges, des clouteries, des fabriques d'horloges à poids, de pendules, de cadrans d'émail, et d'autres établissements industriels, qui enrichissent sa population laborieuse.

LANDES.

Le département des *Landes* appartient à la région sud-ouest et maritime de la France. Il a pour limites, au nord, le département de la Gironde; au nord-est, celui de Lot-et-Garonne; à l'est, celui du Gers; au sud, celui des Basses-Pyrénées; tandis qu'à l'ouest, il est baigné par l'Océan Atlantique.

Toute la partie du département qui est située sur la rive gauche de l'Adour et de la Doure, prise conjointement, c'est-à-dire toute l'ancienne Chalosse, a le sol léger, mais assez fertile et très bien arrosé; il produit des vins, des fruits excellents, du seigle, du froment, du maïs, du lin, du chanvre, etc. Il y a d'excellents pâturages où l'on nourrit une assez grande quantité de bétail. La contrée à la droite des deux rivières que nous avons nommées, offre, au contraire, le triste spectacle de la stérilité. Elle constitue ce qu'on appelle les *Landes* d'où le département a pris son nom. Voici en quels termes les décrit le baron d'Haussez, ancien préfet du département. « Un sol uni couvert d'un tapis de bruyères, du milieu desquelles se détachent quelques massifs de pins, se déroule sans cesse à la vue. Çà et là, et toujours à d'immenses distances, des batiments d'une architecture sauvage sont disposés pour servir de refuge aux bestiaux, et l'on voit à l'horizon quel-

ques pâtres montés sur de hautes échasses. Quelquefois une caravane, composée de plusieurs chars traînés par des bœufs qu'enveloppe une toile blanche, traverse lentement ces vastes plaines. Au désordre qui règne dans le costume des conducteurs, aux peaux de mouton qui les couvrent, à leur air, à leurs manières âpres, on se croit transporté au milieu d'un peuple étranger à la civilisation. Mais quelle est la surprise du voyageur, lorsque, à travers les troncs dégarnis des pins, il aperçoit un de ces lacs magnifiques qui séparent la contrée des landes de celle des dunes. Il approche, et sa vue se repose sur une vaste nappe d'eau découpée au milieu des *pignadas*, et dont les bords sont ornés de villages. D'immenses prairies couvertes de bestiaux, des marais dont les roseaux servent de refuge à des buffles, et des landes plus sèches où des troupeaux de chevaux sauvages déploient leur vitesse, embellissent ce riant paysage, qu'animent les frêles nacelles des pêcheurs. Peut-être oublierait-on que l'on parcourt les landes, si un des côtés du cadre de ce tableau n'était formé par les dunes qui s'étendent le long de la mer sur une largeur de deux lieues, et dont la hauteur varie de 100 à 150 pieds, avec une pente de 20 degrés du côté de la mer, et un talus de 30 du côté opposé. Tantôt les dunes sont disposées en chaînes régulières, tantôt elles présentent des surfaces unies; quelquefois elles sont isolées et séparées par des vallons qu'on appelle têtes. Leur forme varie continuellement; elles s'élèvent, s'abaissent, s'éloignent, se rapprochent suivant le caprice des vents qui les poussent dans la direction de l'ouest à l'est, et leur font parcourir chaque année un espace d'environ vingt mètres. Un ouragan met en mouvement cette masse énorme de sable, à laquelle rien ne résiste. Elle avance, et bientôt on ne reconnaît plus la place qu'occupaient les habitations et les terrains cultivés, qu'aux branches de quelques pins jadis plantés devant la porte des maisons, et dont la cime perce encore la surface du sol. C'est ainsi qu'à Mimizan, l'église menacée par une dune de 120 pieds d'élévation, allait disparaître, comme l'a fait une portion considérable du village, lorsque l'ensemencement en pins de cette montagne l'a fixée à environ 6 pieds de l'édifice. Tout est triste, tout est mort dans cette malheureuse contrée. La marche, très pénible par la mobilité du sol, est rendue plus accablante encore par un silence absolu. Aucun chemin n'est tracé, et des fondrières recouvertes de sable offrent presque à chaque pas des dangers

à l'imprudent qui oserait parcourir sans guide ces affreuses solitudes. » — Tout le littoral des Landes présente une série de vastes lagunes ou étangs. Les principaux sont ceux de Cazau, de Biscarosse, de Parentis, de Mimizan ou d'Aureilhan, de Saint-Julien, de Léon, de Soustons, de Fosse et d'Orx. Il serait facile de les dessécher, à cause de l'élévation de leur fond au-dessus de l'Océan, mais toutefois après avoir fixé les dunes par des semis de pins.

L'industrie est comme dans l'enfance dans le département. Il possède cependant une douzaine d'établissement métallurgiques où l'on traite le minerai de fer exploité dans le pays. Il y a en outre quelques tanneries, distilleries, moulins à huile et poteries. Les habitants des landes fabriquent des toiles à voile avec le chanvre qu'ils récoltent, et tirent aussi un produit important du goudron de leurs pignadas ou plantations de pins.

Superficie totale, 9321,31 kilom. carrés. Popul. totale, 302,196 hab.— Populat. par kilom. carré, 32,42 hab — Trois arrondissements: MONT-DE-MARSAN, 12 cantons, 116 communes, 102,761 ; DAX, 8 cantons, 108 communes, 110,780 habitants, SAINT-SÉVER, 8 cantons, 108 communes, 88,655 habitants.

Villes et bourgs principaux :

MONT-DE-MARSAN, 4,463 hab., 690 k. de Paris ; *Arjuzanx*, 630 hab., 3 kil. de Mont-de-Marsan, *Gabarrat*, 886 hab, 46 kil ; *Grenade*, 1,500 hab., 15 kil.; *Labrit*, 1,100 hab., 24 kil.; *Mimizan*, 852 hab., 83 kilom.; *Parentis-en-Born*, 1,740 hab., 80 kil ; *Pissos*, 2,262 hab., 54 kil. ; *Roquefort-sur-Douze*, 1.721 hab., 21 k ; *Sabres*, 2,524 habit , 34 kil ; *Sore*, 1,740 hab., 50 kil.; *Villeneuve-de-Marsan*, 1,560 hab., 16 kil. — DAX, 5,909 hab., 740 kil. de Paris, 56 de Mont-de-Marsan; Saint-Paul-les-Dax, 3,022 hab , 1? kil. de Dax; *Castets*, 1,782 hab., 22 kil ; *Montfort*, 1,644 hab., 18 kil.; *Peyrehorade*, 2,734 hab., 22 kil. ; *Pouillon*, 4,368 hab , 15 kil , Habas, 5,805 hab., 22 kil.; *Saint-Esprit*, 6,819 hab , 27 kil.; Saint-Martin-de-Seignaux, 2,592 hab., 27 kil ; *Saint-Vincent-de-Tyrosse*, 900 hab , 24 kil.; Cap-Breton , 925 hab., 32 kil. ; *Soustons*, 3,123 h., 27 k.; Magescq, 1,600 h., 18 kil.; Saint-Geours-de-Maremne, 1,700 hab., 16 k.; Vieux-Boucau, 275 hab., 32 kil. — SAINT-SÉVER, 4,165 hab., 700 kil. de Paris et 16 de Mont-de-Marsan; *Aire-sur l'Adour*, 4,817 hab , 30 kil. de Saint-Séver ; *Amou*, 2,197 hab., 28 kil.; Castelnau-Chalosse, 1,809 hab., 31 kil ; Pomarez, 2,03? hab , 31 kil. ; *Geaune*, 865 hab., 26 kil.; *Pagetmau*, 3,118 hab., 11 kil.; *Mugron*, 2,188 hab , 17 kil.; *Tartas*, 3,023 hab., 20 kilomètres.

Mont-de-Marsan a été fondée en 1140 par Pierre Labaner, vicomte de Marsan, dont elle a pris le nom. Elle est située au confluent du Midou et de la Douze qui, après leur réunion, portent le nom de Midouze. C'est une petite ville, régulière, bien bâtie et ornée de plusieurs beaux édifices. On cite la préfecture, le palais de justice, l'hospice et la caserne. Elle possède une bibliothèque de 3,000 volumes, une société d'agriculture, sciences et arts, et une pépinière départementale. Le village de *Labrit*, près du Lestrigon, affluent de la Midouze, occupe l'emplace-

ment de l'ancienne ville d'Albret, capitale du duché de ce nom. Les bourgs de *Mimizan* et de *Sabres*, situés, le premier dans les dunes, le second au milieu des landes, ont chacun une église remarquable. Celle de Sabres passe pour avoir été construite par les Templiers.

Dax, sur la rive gauche de l'Adour, est une petite ville encore entourée de vieilles murailles flanquées de tours. On y remarque l'ancien palais épiscopal, où sont aujourd'hui la mairie et la sous-préfecture, l'ancienne cathédrale, et un beau pont sur l'Adour. Elle a des sources salines thermales fort abondantes, et un bel établissement de bains. C'est à ses sources qu'elle doit son nom; les Romains en effet l'appelaient *Aquæ Tarbellicæ*. Cette petite ville est la patrie du célèbre physicien Borda. L'admirable saint Vincent-de-Paule est né dans un petit village des environs.

Saint-Esprit, sur la rive droite de l'Adour, n'est en réalité qu'un faubourg de Bayonne, avec laquelle elle communique par un pont de bois. La majeure partie de sa population se compose de Juifs qui s'y sont fixés lors de leur expulsion de l'Espagne. *Cap-Breton*, à un kilomètre environ de l'Océan, était jadis une ville maritime importante, lorsqu'elle était baignée par l'Adour.

Saint-Sever, sur la rive gauche de l'Adour, date du x^e^ siècle. C'est une petite ville assez bien bâtie; ses principaux édifices sont l'église paroissiale, le palais de justice et l'hôpital. *Aire-sur-l'Adour* doit son importance au siége épiscopal qu'elle possède. *Tartas*, sur la Midouze, doit son nom aux *Tarusates*, peuplade gauloise qui occupait cette contrée. Elle n'est pas mal bâtie et possède de jolies promenades.

LOIR-ET-CHER.

Ce département fait partie de la région centrale de la France et appartient au bassin de la Loire. Il a pour limites, au nord, le département d'Eure-et-Loir; au nord-est, celui du Loiret; à l'est, celui du Cher; au sud, celui de l'Indre; à l'ouest, ceux de la Sarthe et d'Indre-et-Loire.

Le territoire du Loir-et-Cher consiste généralement en vastes plaines dont la pente est peu sensible. On n'y rencontre aucune montagne,

mais seulement des chaînes de collines couvertes, pour la plupart, de vignobles. Les terres n'y sont pas également fertiles : celles situées au nord sont d'un rapport bien plus considérable que celles situées dans la partie méridionale du département. On y recueille des grains de toute espèce, des fruits, des légumes, du chanvre et surtout des vins en abondance, dont une grande partie sont convertis en eau-de-vie et en vinaigre. Les pâturages y sont très-bons et nourrissent une grande quantité de bestiaux, principalement de vaches, dont le lait est excellent, et de moutons dont la laine est estimée. Plus du dixième de la superficie du départemeut est couvert de bois et de forêts. L'arrondissement de Romorantin, qui fait partie de l'ancienne Sologne, est formé d'une terre argileuse, et renferme un grand nombre d'étangs et de marécages; aussi est-il stérile et insalubre. Les étangs sont très-poissonneux. Dans le reste du Loir-et-Cher, au contraire, l'air est sain, doux et tempéré.

Le département du Loir-et-Cher possède des mines de fer assez riches et d'immenses carrières de pierres à fusil, qui occupaient naguère un nombre considérable de bras. Il renferme plusieurs établissements sidérurgiques, des tuileries, des fayenceries, des verreries, des papeteries, des fabriques de sucre de betterave, des manufactures de draps, serges, bonneteries de laine, etc. Il y a aussi de nombreuses tanneries d'où sortent des cuirs estimés.

Superficie totale, 6350,92 kilom. carrés.— Popul. totale, 261,892 habit. — Populat. par kil. carré, 41,24. — Trois arrondissements : BLOIS, 11 cantons, 138 communes, 131,317 habit ; ROMORANTIN, 6 cantons, 48 commun., 50,522 habit. ; VENDOME, 8 cant., 110 communes, 79,553 habitants.

Villes et bourgs principaux :

BLOIS, 16,104 hab., 179 kilom. de Paris, Saint-Denis-sur-Loire, 508 hab., 6 kilom. de Blois ; Vineuil, 2,188 hab., 8 kil.; *Bracieux*; 1,007 hab , 17 kilom.; Saint-Dyé-sur-Loire, 1,150 hab., 15 kilom.; *Contres*, 2,175 habit , 21 kil ; Cour-Cheverny, 2,250 hab , 13 kil.; Les Montils, 1,100 hab , 12 kil.; *Herbault*, 773 habit., 16 kilom.; Onzain, 2,178 habit., 18 kil.; *Marchenoir*, 529 hab , 30 kil ; Oucques, 1,900 hab., 28 kil., *Mer*, 4,233 habit., 19 kil.; Ménars, 900 habit., 9 kil.; *Montrichard*, 2,854 hab't., 32 kilom.; Pont-Levoy, 2,580 hab., 24 kil.; Saint-Georges, 2,158 h., 37 kil.; *Ouzouer-le-Marché*, 1,278 habit., 45 kil ; *Saint-Aignan*, 2,434 hab , 38 kil.— ROMORANTIN, 7,962 hab., 185 kil. de Paris et 42 de Blois ; *Mennetou*, 858 hab., 15 kil. de Romorantin ; *La Motte-Beuvron*, 785 hab., 35 kilom.; *Meung-sur-Beuvron*, 1,034 habit., 21 kil.; *Salbris*, 1,676 hab., 26 kil ; *Selles-sur-Cher*, 4,544 hab. 17 kil. — VENDOME, 8,100 hab , 177 kil. de Paris et 33 de Blois ; *Droué*, 1,884 hab., 30 kilom. de Vendôme; *Montdoubleau*, 1,675 hab , 27 kil ; *Montoire*, 3,180 habit. 18 kil.; Les Roches, 1,200 hab., 16 kil. ; *Morée*, 1,325 hab., 12 kil.; *Saint-Amand*, 560 habit., 14 kilom.; *Savigny-sur-Braye* , 2,898 habit., 23 kilom.; *Selommes*, 226 , hab., 12 kilom. de Vendôme.

Blois, sur la rive droite de la Loire, est remarquable par sa situation

pittoresque. Elle est bâtie en amphithéâtre sur une colline qui forme un demi-cercle, et dont les extrémités s'appuient à la rivière. La plus grande partie de la ville se compose de rues étroites et escarpées que bordent de vieilles maisons ; mais le quartier qui avoisine le quai est assez élégant. Le plus ancien monument de Blois est un superbe aqueduc romain qui a été rendu à sa première destination. La cathédrale, le palais épiscopal, la préfecture et l'hôtel-de-ville sont des édifices qui méritent d'être vus ; mais le plus important et le plus curieux de tous est le vieux château bâti au sommet de la colline. Ce monument, œuvre de différents siècles, est formé de constructions de tous les styles. Louis XII y est né ; François Ier, Charles IX et Henri III l'ont habité. Sous le règne de ce dernier prince, en 1588, il fut le lieu de réunion des États-généraux pendant la tenue desquels le duc de Guise fut assassiné. Le pont sur la Loire est digne d'attention : il se compose de 11 arches et présente une longueur de 302 mètres ; il unit à la ville le faubourg de Vienne. Blois possède une société des sciences et lettres, une société d'agriculture, une bibliothèque de 20,000 volumes. Elle a vu naître le savant oratorien J. Morin et le célèbre physicien Papin, le véritable inventeur de la machine à vapeur, ainsi que l'a démontré Arago. Le petit village de *Ménars*, à 9 kilom. de Blois, renferme une école d'arts et métiers fondée, il y a une vingtaine d'années, par le prince de Chimay. A 16 kilom. à l'est du chef-lieu, on visite le fameux château de *Chambord*, situé sur le Cosson et près de la rive gauche de la Loire. Cet immense édifice, construit sous François Ier sur le plan du Primatice, est un des spécimens les plus curieux du style de la renaissance ; mais d'autres constructions, entreprises par Louis XIV et non terminées, ont considérablement modifié l'œuvre du premier artiste. Il est entouré d'un vaste parc de 12,000 arpents qu'enceint une muraille qui n'a pas moins de 30 kilom. de longueur. Chambord, comme on le sait, fut offert au duc de Bordeaux par une souscription publique.

Le bourg de *Marchenoir* est remarquable par les débris de ses anciennes fortifications, qui en firent jadis une place importante. Il en est de même de *Montrichard*, petite ville bâtie dans une position pittoresque sur la rive droite du Cher. *Pont-Levoy* possède une ferme-école et un collége qui jouit d'une certaine réputation. *Saint-Aignan*, sur la rive gauche du Cher, renferme des manufactures de draps. Dans ses envi-

rons, on exploite en grand le silex pyromaque, vulgairement appelé pierre à feu.

Romorantin, sur la rive droite de la Saudre, au confluent du Morantin, est une petite ville assez jolie et distinguée par son industrie : on y fabrique des draps et d'autres étoffes de laine. Elle a donné son nom à l'édit célèbre que le chancelier de L'Hôpital y fit rendre par Charles IX, et qui épargna à la France la honte et les horreurs de l'inquisition. A *Selles-sur-Cher*, on remarque un grand et beau château construit par Philippe de Béthune, frère de l'illustre ministre et ami d'Henri IV.

Vendôme est une fort jolie petite ville située sur les bords du Loir. On y remarque l'ancienne cathédrale, curieuse surtout par son portail, le quartier de cavalerie, le bâtiment du collége, l'un des plus beaux qu'il y ait en France, et plusieurs promenades agréables. Vendôme possède une bibliothèque de 4,500 volumes. Le bourg des *Roches*, situé sur la rive droite du Loir, mérite d'être mentionné à cause de sa singularité. Au lieu de maisons, il se compose d'environ 200 petites grottes qu'habitent environ 1200 individus. Ces grottes sont creusées dans un roc de tuf taillé à pic, et offrent des chambres, des granges, des caves et des étables. On y trouve des salles qui sont assez vastes pour contenir une centaine de personnes, et qui servent de lieux de réunion pour les veillées pendant l'hiver. La plupart de ces grottes ont été creusées par les habitants eux-mêmes; ceux-ci les augmentent lorsque leurs familles prennent de l'accroissement.

LOIRE.

Le département de ce nom appartient à la région centrale de la France et confine à celle de l'est. Il a pour limites, au nord, le département de Saône-et-Loire; au nord-ouest, celui de l'Allier; à l'ouest, celui du puy-de-Dôme; au sud, ceux de la Haute-Loire et de l'Ardèche; à l'est enfin, ceux du Rhône et de l'Isère.

Le sol de la Loire est très-varié; mais il est en général peu fertile. De hautes montagnes qui font partie de la chaîne des Cévennes, et qui

portent ici le nom de chaîne du Forez, sillonnent d'abord irrégulièrement la partie méridionale du département; ensuite elles forment une rangée qui borde à l'est la vallée de la Loire et la sépare du bassin du Rhône et de la Saône. Le département ne produit ni assez de céréales, ni assez de vins pour sa consommation; mais il renferme de vastes et bons pâturages qui nourrissent beaucoup de bestiaux. Dans la partie méridionale qui avoisine le fleuve du Rhône, le mûrier est cultivé en grand, et l'on élève des vers à soie, dont le produit est très-recherché. Dans la région montageuse, il y a beaucoup de châtaigniers, dont les fruits sont vendus sous le nom de marrons de Lyon. L'arrondissement de Montbrison renferme environ quatre cent cinquante étangs, que l'on pêche et que l'on vide tous les deux ans. La Loire est rangée avec raison au nombre des départements les plus industrieux de la France. Ce pays doit cet avantage aux nombreuses et riches mines de houille et de fer qu'il possède. Les houillères fournissent annuellement plus de dix millions de quintaux métriques. Les hauts-fourneaux, les forges, les aciéries, les clouteries, les fabriques de coutellerie, taillanderie, serrurerie, occupent un très-grand nombre de bras. Il en est de même de la fabrication des armes à feu et des machines à vapeur. Après les établissements métallurgiques qui sont concentrés surtout dans l'arrondissement de Saint-Étienne, nous devons nommer les nombreuses et importantes verreries qui se trouvent dans le même territoire. Les manufactures de rubans de soie, de tissus de coton et de fil, de lacets, sont encore une source de richesses pour cet arrondissement. Dans celui de Roanne, l'industrie comprend la filature, le tissage et la teinture de coton, la fabrication et la broderie de la mousseline. Il y a aussi de grands chantiers pour la construction des bateaux qui servent à transporter les divers produits, et surtout la houille extraite des départements.

Superficie totale, 4770,18 kilom. carrés. — Population totale, 479,588 habitants. — Populat par kilom carré, 99,07 habitants — SAINT-ÉTIENNE, 9 cant, 74 communes, 205,118 habit; MONTBRISON, 9 cant, 138 communes, 152,416 habitants; ROANNE, 10 cantons, 109 communes, 155,321 habitants.

Villes et bourgs principaux :

SAINT-ÉTIENNE, 53, 41 habit., 464 kil. de Paris; Montaud, 5,726 habit., 2 kil. de Saint-Étienne; Outre-Furens, 6,770 hab., 1 kil; St-Jean-Bonn-fond, 6,357 hab., 5 kil.; Valbenoite, 6,040 habit, 2 kil; *Bourg-Argental*, 2,139 hab, 15 kil; *Chambon*, 3,868; hab, 7 kil; La Ricamarie, 2,739 hab., 3 kil., *Pelussin*, 3,751 hab, 24 kil.; Firminy, 5,374 hab, 12 kil.; *Rive-de-Gier*, 13,186 hab., 20 kil; Lorette, 2,850 hab, 27 kil; Saint-Genis-Terre-Noire, 2,671 hab., 22 kil; St-Martin-la-Plaine, 2,163 hab, 30 kil; Saint-Paul-en-

Jarrêt, 4,094 hab., 15 kil ; *Saint-Chamond*, 8,897 hab., 10 kilom ; Izieux, 2,798 hab., 2 kil.; Saint-Julien-en-Jarrêt, 3,526 hab., 10 kil ; *Saint-Genêt Malifaux*, 3,301 hab., 10 kil.; Marlhes, 2,842 hab., 20 kil ; *Saint-Heand*, 3,605 hab., 12 kil.; La Fouillouse, 2,179 hab., 10 kilom. — MONTBRISON, 6,435 habit., 447 kilom. de Paris et 34 de Saint-Étienne ; *Boen*, 1,624 hab , 12 kil. de Montbrison ; *Feurs*, 2,943 hab , 22 kil.; Panissière, 4,047 hab., 38 kil.; Saint-Maurice-en-Gourgois, 2,516 hab , 30 kil. ; *Noirétable*, 1,771 hab., 30 kil. ; *Saint-Bonnet-le-Château*, 2,108 hab , 20 kil.; Usson, 3,736 hab , 44 kil ; *Saint-Galmier*, 2,952 hab , 16 kil ; Chazelles, 3,079 hab., 20 kil.; Saint-Marcellin, 2,018 hab., 12 kil ; *Saint-Georges-en-Couzan*, 1,092 hab., 28 kil ; *Saint-Jean-Soleymieux*, 1,442 hab , 15 kil.; *Saint-Lambert*, 3,759 hab., 12 kil.; Andrézieux, 673 hab., 14 kil ; Sury-le-Comtal, 2,701 hab , 12 kil.; — ROANNE, 13,221 hab., 385 kil. de Paris; *Belmont*, 3,713 hab., 36 kilom. de Roanne; *Charlieu*, 3,981 hab., 18 kil.; *Néronde*, 1,216 hab., 27 kil.; *La Pacaudière*, 1,868 hab., 20 kil.; *Perreux*, 2,607 hab , 4 kil.; *Saint-Germain-Laval*, 1,804 hab , 36 kil.; *Saint-Haon-le-Châtel*, 719 hab., 12 kil.; Saint-Alban, 1,109 hab., 18 kil ; *Saint-Just-en-Chevalet*, 2,665 hab., 25 kil ; *Saint-Symphorien-de-Lay*, 4,236 hab , 17 kil.; *Saint-Just-la-Pendue*, 2,818 hab., 24 kil.

Montbrison n'a dû qu'à sa position centrale le titre de chef-lieu de département qui vient d'être donné à Saint-Étienne. C'est une petite ville assez triste et presque totalement dépourvue d'industrie, quoique bâtie sur le Vizezy, qui pourrait animer de nombreuses usines. Ses principaux édifices sont l'église Sainte-Marie, commencée au XIII^e^ siècle et non terminée, le bâtiment du collége, le palais de justice et la halle aux blés. Montbrison possède une société d'agriculture et de commerce, et une bibliothèque de 6,000 volumes. *Feurs*, petite ville aujourd'hui insignifiante, est la plus ancienne cité du pays; c'est le *Forum Segusianorum* des Romains, d'où est venu le nom de Forez que portait naguère la province. On y a trouvé plusieurs antiquités intéressantes. *Saint-Bonnet-le-Château* est bâtie au sommet d'une montagne où s'élevait autrefois une forteresse romaine, nommée *Castrum Vari*. On y voit une assez belle église gothique. Le bourg de *Saint-Galmier*, près de la rive droite de la *Coise*, est connu par sa source ferrugineuse et acidulée qui y attire de nombreux visiteurs. Ces eaux étaient déjà fréquentés par les Romains qui avaient donné à ce lieu le nom d'*Aquæ Segestræ*. A *Saint-Rambert-sur-Loire*, on construit un très-grand nombre de bateaux pour le transport de la houille. Le bourg *d'Andrézieux* doit toute son importance au chemin de fer qui l'unit à Lyon et à Saint-Étienne, et au grand entrepôt de houille dont elle est le siége.

Roanne, la *Rodumna* de Ptolémée, est située sur la rive gauche de la Loire. Elle est assez bien bâtie et se distingue par son industrie. A l'exception de son pont sur la Loire, elle n'offre aucune construction remarquable. On y trouve une bibliothèque publique de 10,000 volumes.

Le joli bourg de *Saint-Alban* doit toute sa prospérité aux sources acidules gazeuses qu'il possède : ces eaux ont beaucoup d'affinité avec l'eau de Seltz. La petite ville de *Saint-Symphorien-de-Lay* est importante par ses fabriques de toiles et de mousselines.

Saint-Étienne est la ville de France dont l'industrie et la population vont s'accroissant avec le plus de rapidité. Celle-ci qui ne dépassait pas 26,000 âmes en 1817, s'élève aujourd'hui à plus de 50,000. Elle atteindrait 80,000, si l'on y comprenait les habitants de sa banlieue. On évalue à plus de 80 millions de francs le produit annuel de l'industrie stéphanaise. Les principaux établissements industriels de Saint-Étienne, sont les forges et hauts-fourneaux, les aciéries, les fabriques de coutellerie, de clouterie et de quincaillerie, les manufactures d'armes de guerre, les verreries, les fabriques de rubans, de velours, de lacets de soie, fil et coton, les filatures de coton, les teintureries, papeteries, etc. La ville est située dans un vallon peu profond, au fond duquel coule le Furens, petite rivière qui anime une multitude d'usines, et dont les eaux passaient naguère pour particulièrement propres à la trempe de l'acier. Elle est généralement régulière et bien bâtie; mais ses maisons, toutes noircies par la fumée de la houille, lui donnent un aspect des plus tristes. On n'y voit aucun édifice digne d'attention; les plus importants sont l'hôtel de ville, le palais de justice et le théâtre. Il existe à Saint-Étienne une société industrielle et agricole, ainsi qu'une bibliothèque publique; mais cette dernière ne renferme que 3,600 volumes; ce qui fait mal augurer du goût des habitants pour les lettres. Nous avons déjà parlé de son école de mineurs : nous devons encore citer les cours de géométrie et de mécanique appliquée aux arts qui ont été établis pour l'instruction pratique des ouvriers.

Saint-Jean-Bonnefond possède de grands établissements métallurgiques. *Bourg-Argental*, sur la Déaume, a des fabriques considérables de crêpes et de lacets. *Firminy* fabrique de la coutellerie, de la clouterie, des rubans, etc. On y exploite aussi de riches mines de houille. *Rive-de-Gier*, sur les bords du Gier, est importante par ses mines de houille, ses usines et ses verreries. On y remarque l'hôtel de la compagnie du canal de Givors, bel édifice, dont la façade de 74 mètres de longueur s'étend au bord du canal. Le bassin de Couzon, vaste réservoir destiné à alimenter le canal en cas de sécheresse, mérite d'être visité. Il est à

deux kilomètres de Rive-de-Gier. *Saint-Chamond*, au confluent du Gier et du Janon, est une assez jolie ville qui prospère par ses nombreuses fabriques de rubans et de lacets. Au faubourg de Saint-Julien, on voit une des principales usines sidérurgiques de la France. Saint-Chamond a une bibliothèque publique de 7,600 volumes.

LOIRE (HAUTE.)

Le département de la *Haute-Loire* fait partie de la région centrale de la France. Il a pour limites, au nord, ceux du Puy-de-Dôme et de la Loire ; à l'ouest, celui du Cantal ; au sud-ouest, celui de la Lozère ; et au sud-est, celui de l'Ardèche.

Le sol de la Haute-Loire étant traversé par les mêmes chaînes de montagnes que l'Ardèche, le sol de ces deux départements offre la plus grande analogie. Les trois cinquièmes des terrains de la Haute-Loire ont une base granitique ; les deux autres cinquièmes sont le produit des déjections volcaniques. Parmi les cratères de ces volcans aujourd'hui éteints, on remarque ceux du Bouchet et du Bar, qui sont à cette heure occupés par deux lacs, ayant chacun 4,500 mètres de diamètre environ. Les coulées de laves et les productions basaltiques présentent, comme dans l'Ardèche, les phénomènes les plus curieux. Il y a aussi des cascades fort pittoresques : celle de la Baume, sur le versant ouest du Mézenc, a près de 100 pieds de hauteur.

Le climat est froid, attendu l'élévation générale du sol, et les variations atmosphériques sont très fréquentes. Du reste l'exposition des terres, la direction des vallées, etc., exercent une grande influence sur la température locale, qui offre des différences considérables d'un endroit à l'autre. Le fond des vallées est assez fertile ; mais les sommets et les pentes mêmes des montagnes sont ordinairement tout à fait nus et stériles. Aussi les forêts n'occupent-elles guère qu'une superficie de 40,000 hectares. Les habitants récoltent assez de céréales pour leur consommation ; la vigne ne donne que des produits médiocres et insuffisants. Les prairies naturelles sont vastes et bien arrosées : elles nourrissent un grand nombre de bêtes à cornes, race bovine. On

élève aussi des chevaux et beaucoup de mulets. L'industrie du département est à peu près nulle. La plus répandue est la fabrication des rubans, ainsi que celle des dentelles de soie et de fil, qui occupent un grand nombre de femmes dans la campagne. On exploite cependant quelques mines de houille, de plomb, d'antimoine, et quelques carrières de grès propres à faire des meules.

Superficie totale, 4962, 26 kilom. carrés.— Populat. totale, 304,615 habitants. — Population par kilomètre carré, 61,39 habitants. — Trois arrondissements : LE PUY, 14 cantons, 111 communes, 134,430 habitants; BRIOUDE, 8 cantons, 106 communes, 83,024 habitants; YSSENGEAUX, 6 cant, 39 comm., 87,161 habitants.

Villes et bourgs principaux :

LE PUY, 14,000 hab., 610 kil. de Paris; Polignac, 2,000 hab., 3 kilom. du Puy; *Allegre*, 2,048 hab., 28 kil ; *Cayres*, 1,760 hab., 17 kil ; *Craponne*, 3,627 hab , 30 kil.; *Fay-le-Froid*, 803 habit., 27 kilom.; Saint-Frond, 2,600 habit., 20 kilom ; *Loudes*, 1,325 hab., 12 kil.; *Le Monastier*, 3,464 hab., 14 kilom.; Laussonne, 2,000 habit , 14 kil ; *Pradelles*, 1,582 hab , 34 kil ; *Saint-Julien-Chapteuil*, 3,115 habants, 14 kilomèt. ; *Saint-Paulien*, 2,748 hab., 11 kil.; *Saugues*, 3,908 habit, 42 kilom.; *Solignac-sur-Loire*, 1,053 habit., 8 kil ; *Vorey*, 2,115 hab , 16 kil ; Rosières, 2,859 hab., 72 kil. — BRIOUDE, 4,635 hab., 452 kilomèt. de Paris et 64 du Puy; *Auzon*, 1,405 habit., 10 kilom de Brioude; *Blesle*, 1,850 hab., 21 kil.; *La Chaise-Dieu*, 1,923 hab , 24 kil.; *Langeac*, 3,024 hab , 28 kil.; *Lavoute-Chilhac*, 709 hab., 15 kil ; *Paulhaguet*, 1,270 hab., 14 kil.; *Pinols*, 800 hab., 43 kil. — YSSENGEAUX, 7,518 hab , 508 kil. de Paris et 28 du Puy; Lapte, 3,041 habit., 10 kil. d'Yssengeaux ; Retournac, 3,433 hab., 10 kil ; *Bas-en-Basset*, 3,386 hab , 28 kil ; Saint-Pal-de-Chalençon, 2,485 hab., 24 kil.; *Monistrol-sur-Loire*, 4,649 hab , 22 kilom.; Bauzac, 2,026 hab., 18 kil.; Saint-Maurice-de-Lignon, 2,102 hab , 8 kil.; Sainte-Sizoène, 3,317 hab., 10 kil.; *Montfaucon*, 1,141 hab., 18 kil.; Dunières, 2,237 hab , 24 kil.; Riotort, 2,706 hab , 26 kil.; Saint-Didier-la-Seauve, 4,555 habitants, 33 kilom. ; Aurec, 2,700 habit , 14 kilom ; Saint-Pal-de-Mons, 2,080 hab., 16 kilom ; *Tence*, 6,200 habit., 16 kil ; Saint-Jeurre, 2,862 habit., 8 kilom ; Saint-Voy-de-Bonas, 2,681 habit., 13 kilom.

La ville du *Puy* n'est remarquable que par le pittoresque de sa position. Elle est située sur la rive droite de la Borne, non loin de la Loire, sur la pente d'un mamelon que surmonte un rocher élevé, nommé le rocher de Corneille. Ses rues sont étroites et escarpées ; ses maisons, construites en lave, présentent un aspect sombre et sont d'ailleurs fort peu élégantes. On trouve néanmoins dans cette ville deux ou trois monuments qui méritent l'attention. Le plus curieux est la cathédrale, vieil édifice gothique assez lourd, qui s'élève sur un rocher et auquel on arrive par un escalier de cent-vingt marches. Elle renferme une fort ancienne statue de la Vierge qui paraît être en bois de cèdre et qui fut rapportée d'Orient par saint Louis. Cette image jouit d'une grande vénération et on lui attribue une foule de miracles. L'église de Saint-Laurent, dans la partie basse de la ville, possède une relique plus précieuse et plus authentique : ce sont les restes du connétable Duguesclin. L'hôtel de la préfecture, le bâtiment du collége et celui du séminaire sont des con-

structions de bon goût. Il existe au Puy une société d'agriculture, des sciences et des arts, une bibliothèque publique de 8,000 volumes, et un musée de tableaux et d'antiquités. Cette ville a vu naître le cardinal de Polignac, auteur de *l'Anti-Lucrèce*, et le sculpteur Julien.

Tout près du Puy, on visite le rocher de Saint-Michel, espèce de cône tronqué, au sommet duquel est bâtie une chapelle, à laquelle on monte par un escalier de deux cent-soixante degrés taillés dans le roc et décrivant une spirale. Le village d'*Expailly*, sur la Borne, à 2 kilom. du Puy, est remarquable par une masse de colonnes basaltiques dont l'arrangement offre quelque analogie avec celui des jeux d'orgues : aussi ce phénomène naturel est-il connu sous le nom d'Orgues d'Expailly. Le bourg de *Polignac* est situé au pied d'un plateau basaltique escarpé de tous les côtés, et sur lequel se voient les débris d'un vieux château qui appartenait à la famille de Polignac. Mais le nom de cette famille même dérivait de celui d'*Apollonicum*, c'est-à-dire d'un temple d'Apollon qui était bâti au sommet du plateau, avant la construction de la forteresse féodale. On trouve encore, au milieu des ruines du château, une tête d'Apollon sculptée sur un disque de marbre blanc qui recouvre l'ouverture du puits du fond duquel les prêtres faisaient parler l'oracle. Auprès du village de *Goudet*, on remarque deux constructions bizarres formées par un courant de lave. Ce sont une tour ronde terminée par un toit de figure conique, et le péristyle d'un édifice orné de colonnes sur dix mètres de large et soixante de hauteur.

Brioude, près de la rive gauche de l'Allier, est une petite ville mal percée et mal bâtie, qui n'offre de curieux que le porche de la très-antique église de Saint-Julien. Le bourg de la *Chaise-Dieu* est ainsi appelé de la célèbre abbaye de ce nom. L'église abbatiale, dont la construction est due au pape Clément VI qui fut abbé de ce monastère, est un de nos plus beaux monuments d'architecture gothique. Le chœur, au milieu duquel s'élève le tombeau de ce pape, est entouré de peintures fort curieuses qui représentent la danse macabre.

Yssengeaux ne mérite pas de nous arrêter : c'est une petite ville fort triste, bâtie sur une colline rocailleuse et très-élevée. Les environs ne sont ni plus intéressants ni plus agréables que la ville elle-même.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ce département appartient à la région occidentale et maritime de la France. Il a pour limites, au nord, celui d'Ille-et-Vilaine; à l'est, celui de Maine-et-Loire; au sud, celui de la Vendée; enfin, du côté de l'ouest, il est baigné par les flots de l'Atlantique.

Le sol de la Loire-Inférieure ne présente qu'une vaste plaine, variée seulement par quelques chaînes de collines. Une partie de la côte offre des dunes sablonneuses, dont il serait facile d'arrêter les envahissements. Vers le milieu du XVIIIe siècle, [illegible]en bourg d'Escoublac a été complétement enseveli sous les sa[illegible]an; mais ce phénomène a eu lieu graduellement. Il est ar[illegible]e nombreux cours d'eau, et on y compte, en outre, plus de [illegible]s; un seul mérite le nom de lac, c'est celui de *Grand-Lieu* dont nous avons parlé ailleurs. Les terres sont en général remarquables par leur fertilité : elles produisent en abondance du froment, du seigle, du sarrazin et des pommes de terre. La vigne n'y donne que des produits médiocres, à cause de l'humidité du climat. Les forêts n'occupent qu'une superficie d'environ 38,000 hectares. Les pâturages y sont très multipliés et nourrissent beaucoup de bêtes à cornes, de moutons et de chevaux. L'industrie manufacturière et surtout l'industrie commerciale de la Loire-Inférienre sont à peu près concentrées à Nantes. Le commerce étant d'ailleurs l'objet principal, les manufactures n'y ont pu prendre tout le développement dont elles étaient susceptibles. Cependant les métiers à tisser, la fabrication des toiles de coton, la raffinerie des sucres, la chapellerie, la tannerie, la mégisserie, la verrerie, la corderie, la papeterie, la brasserie, y possèdent des établissements très-considérables. L'exploitation des marais salants est une des branches importantes de l'industrie du département. La construction des bâtiments doit être mentionnée. La pêche occupe naturellement un assez grand nombre de bras; celle des sardines en particulier est extrêmement fructueuse. Les richesses minérales du département ne sauraient être passées sous silence. On extrait, à Nort et à Montrelais, de la houille d'excellente qualité. La tourbe, com-

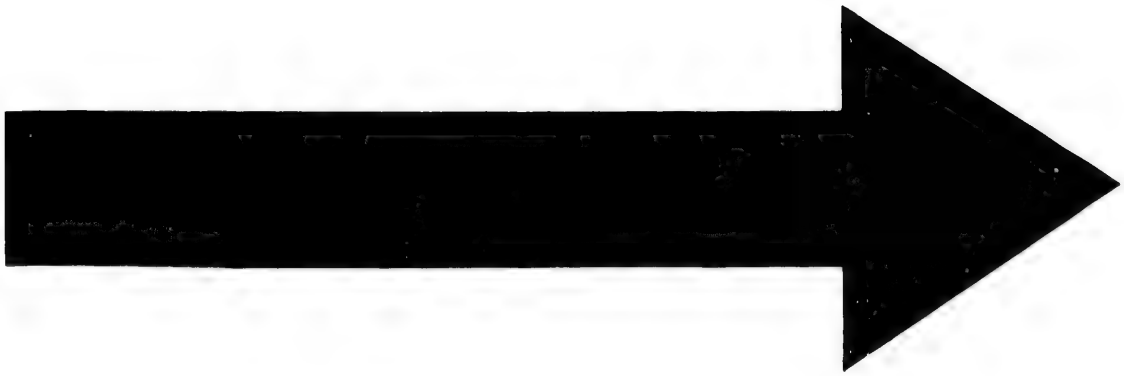

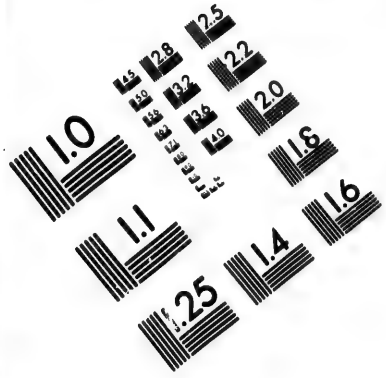

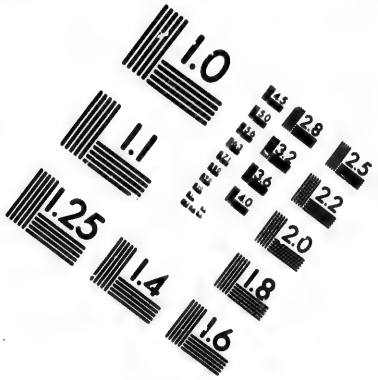

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

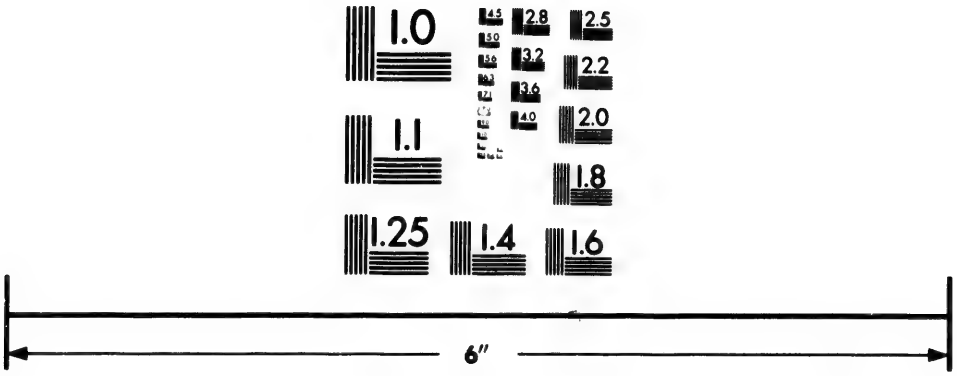

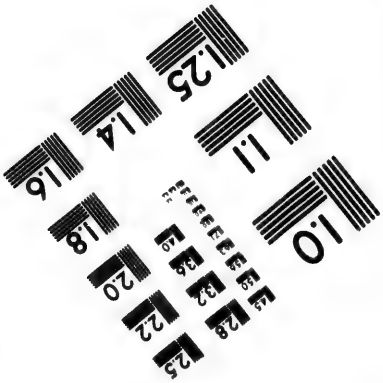

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

mune en beaucoup d'endroits, s'exploite en grand dans les marais de *Montoir*. Des mines de fer limoneux très-abondantes, existent dans les arrondissements d'Ancenis et de Chateaubriand. Elles alimentent plusieurs forges et hauts-fourneaux. Il y a du kaolin qui est employé dans les fabriques de porcelaines du département. Enfin, on exploite encore, dans la Loire-Inférieure, des ardoisières, des carrières de granit et de pierre calcaire, etc.

Superficie totale, 6874,42 kilomèt. carrés. — Population totale 535,664 habitants. — Populat. par kilomètre carré, 77,9⁷ habitants. — Cinq arrondissements : NANTES, 17 cantons, 66 communes, 240,440 habitants ; ANCENIS, 5 cantons, 27 communes, 48,102 habitants ; CHATEAUBRIAND, 7 cantons, 37 communes, 71,462 habitants ; PAIMBŒUF, 5 cantons, 25 communes, 46,767 habitants ; SAVENAY, 11 cantons, 51 comm., 128,893 habit.

Villes et bourgs principaux :

NANTES, 91,303 hab , 380 kil. de Paris ; Chantenay, 4,966 hab., 3 kil. de Nantes ; *Aigrefeuille*, 1,500 hab., 20 kil.; Maisdon, 2,236 hab., 18 kil ; Vieille-Vigne, 5,422 habit., 28 kil.; *Bouaye*, 1,298 hab , 16 kilom.; Bouguenais, 3,413 habit., 8 kil.; Rozé, 6,644 hab , 5 kil.; *Carquefou*, 2,899 hab., 11 kil.; *Chapelle-sur-Erdre*, 2,554 hab., 12 kilom. ; *Cisson*, 2,748 habit., 24 kilom. ; *Légé*, 3,703 hab , 40 kil ; *Le Loroux*, 5,932 hab., 16 kil.; La Chapelle-Basse-Mer, 4,496 habit., 25 kil.; Saint-Julien-de-Concelles, 3,907 hab., 20 kil.; *Machecoul*, 3,622 hab , 32 kilom ; *Saint-Philibert*, 3,571 hab , 20 kil.; *Vallet*, 6,268 hab., 24 kilom.; *Vertou*, 5,949 habit., 8 kil. — ANCENIS, 3,061 hab , 353 kilom. de Paris et 35 de Nantes ; Oudon, 1,680 habit., 10 kil. d'Ancenis ; *Ligné*, 2,331 hab 16 kil ; Le Cellier, 2,387 habit , 19 kilom.; *Riaillé*, 1,892 habit., 25 kilom.; Joué-sur-Erdre, 2,580 habit., 28 kil ; *Saint-Mars-la-Jaille*, 1,331 hab , 19 kil ; *Varades*, 3,401 habit., 13 kil.; Montrelais, 2,159 habit , 16 kil. — CHATEAUBRIAND, 4,010 hab., 350 kil. de Paris et 65 de Nantes ; Soudan, 2,339 habit., 6 kil. de Châteaubriand ; *Derval*, 2,480 hab., 24 kil.; Sion, 2,717 hab., 17 kil.; *Moisdon*, 2,529 hab., 11 kil.; La Meilleraye, 850 hab., 18 kil ; Abbaretz, 2,363 hab., 28 kil.; *Nort*, 5,617 habit., 24 kilom.; Héric, 4,474 habit., 44 kil.; *Nozay*, 3,369 hab., 28 kil.; Saffré, 3,385 hab., 30 kil.; Vay, 2,679 hab., 36 k., *Rougé*, 2,710 hab., 11 kil ; *Saint-Julien-de-Vouvantes*, 1,701 habit., 1⁷ kilom. ; Erbray, 2,183 hab., 18 kil. — PAIMBŒUF, 4,080 habit., 432 kil. de Paris et 44 de Nantes ; *Bourgneuf-en-Retz*, 2,882 hab., 34 kil. de Paimbœuf ; *Le Pelerin*, 1,750 hab., 28 kil.; Port-Saint-Père, 1,826 habit., 28 kilom ; *Pornic*, 1,324 habit., 21 kilom.; *Saint-Père-en-Retz*, 2,977 habit., 14 kilom.; Frossay, 2,712 habit, 10 kil. — SAVENAY, 2,381 hab., 410 kil. de Paris et 36 de Nantes ; Bouvron, 2,716 habit., 12 kilom. de Savenay ; Cambon, 4,415 habit., 6 kil ; *Blain*, 6,170 habit., 17 kilom. ; Fay, 4,312 hab., 28 kil.; *Le Croisic*, 2,524 hab., 43 kil ; *Guémené*, 4,630 hab., 36 kil.; Mesquer, 1,750 h., 45 kil.; *Guérande*, 8,648 h., 47 kil.; Batz, 3,700 hab., 40 kil ; Le Pouliguen, 2,300 habit., 39 kilom ; *Herbignac*, 3,555 habit., 30 kil.; Donges, 2,806 habit., 15 kil.; Montoir, 5,023 hab., 18 kil.; Saint-Joachim, 3,000 hab., 22 kil.; *Pont-Château*, 3,667 hab., 15 kil.; Cordemais, 2,575 hab , 10 kil ; Couëron, 4,214 hab., 26 kilom.; Vigneux, 3,026 hab., 16 kil ; *Saint-Etienne-de-Montluc*, 4,778 hab., 15 kil.; Missillac, 2,877 hab , 20 kil ; *Saint-Gildas-des-Bois*, 1,604 habit., 19 kilom. ; *Saint-Nazaire*, 5,318 hab., 26 kil.; Plessé, 4,435 habitants, 22 kil.; *Saint-Nicolas-de-Redon*, 1,817 habitants, 32 kilomètres.

Nantes est l'une des villes les plus remarquables de l'empire par sa beauté, sa population et son commerce. Elle est située sur la rive-droite de la Loire, au confluent de l'Erdre et de la Sévre-Nantaise avec ce fleuve. Elle paraît occuper l'emplacement de l'ancienne *Condivincum*, capitale de la peuplade celtique des *Nannètes*, dont elle a pris son nom.

Nantes est en général bien bâtie; on y remarque de belles places, des quais magnifiques, et plusieurs édifices dignes d'une aussi grande cité. Les quartiers appelés Graslin, l'Ile-Feydeau et la Fosse, sont comparables aux plus beaux quartiers de Paris. Les plus remarquables parmi ses places sont la place Graslin, la place de la Préfecture, la place de Launay, la place Royale et la place Louis XVI, ornée d'une colonne, appelée Colonne départementale, qui est haute de 23 mètres et surmontée d'une statue de ce roi. Cette dernière place sépare l'un de l'autre le Cours Saint-André et le Cours Saint-Pierre, deux promenades fort agréables. Le Jardin-des-Plantes forme encore une autre promenade plus pittoresque et plus spacieuse. Nommons encore les promenades qui portent le nom de Cours d'Henri IV et de Cours du Peuple. Nantes renferme un assez grand nombre d'édifices qui méritent d'être vus. Nous citerons d'abord les restes du vieux château des ducs de Bretagne, célèbre par ses souvenirs et surtout par le séjour qu'y fit Henri IV. C'est pendant ce séjour que ce prince signa cet édit si connu dans notre histoire, sous le nom d'édit de Nantes. Il ne reste plus qu'une tour de l'antique château de Bouffai ; elle renferme une cloche qui pèse plus de 8,000 kilogrammes et qui sert de beffroi aujourd'hui comme dans les temps passés. La cathédrale, beau monument du xv^e^ siècle, est le seul édifice religieux considérable qui soit à Nantes. L'hôtel de la Préfecture, jadis le palais de la cour des Comptes, l'Hôtel-de-Ville, la Bourse, l'hôtel des Monnaies, le Théâtre, la Halle-aux-Blés, sont des monuments remarquables, quoique tous soient modernes. Nantes, comme toutes nos grandes villes, possède un grand nombre d'établissements de bienfaisance : nous mentionnerons seulement l'Hôtel-Dieu, l'hospice du Sanitat, et celui des Incurables. Elle n'est pas non plus dépourvue d'institutions scientifiques, artistiques, et littéraires. Les principales sont : la société académique, celle des amis des beaux arts, la bibliothèque publique composée de 31,000 volumes, le musée des tableaux et des antiques, le cabinet d'histoire naturelle, la plus riche des collections départementales de ce genre, le musée industriel, maritime et commercial, l'observatoire, et l'école de navigation, de géométrie et de mécanique. Nantes a vu naître un grand nombre de personnages célèbres à des titres fort divers. La reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII; l'orientaliste La Croze; le célèbre marin Cassard; le savant voyageur

Cailliaud; le fameux Fouché duc d'Otrante, d'abord oratorien, puis conventionnel terroriste et thermidorien, enfin ministre de Napoléon et de Louis XVIII, sont les premiers noms qui se présentent à notre mémoire. Le brave général Cambronne est né presque à la porte de Nantes, au village de *Saint-Sébastien*.

C'est dans une petite île qui s'élève au milieu de la Loire, à 8 kilomètres à l'ouest de Nantes, que le gouvernement a fondé, il y a vingt-cinq ans, le magnifique établissement d'*Indret*, où ont été construites en grande partie les puissantes machines qui animent notre nouvelle marine à vapeur. Le village appelé le *Palet* où *Palais*, au bord de la Saugnèse, est la patrie du célèbre Abeilard; on voit encore derrière l'église les ruines du château de Béranger, son père. La petite ville de *Clisson*, bâtie au confluent de la Sèvre et de la Moine, n'est pas moins remarquable par son site pittoresque et la beauté de ses environs, que par les grands souvenirs historiques qui s'y rattachent. Les ruines de la puissante forteresse des seigneurs de Clisson sont encore imposantes par leur masse et leur étendue. Le bourg de *Saint-Philibert*, à l'extrémité sud du lac de Grand-Lieu, mérite d'être mentionné à cause de deux monuments druidiques qui se trouvent dans ses environs.

Ancenis est une assez jolie petite ville située sur la rive droite de la Loire et dominée par un vieux château gothique. Elle possède un beau pont suspendu sur le fleuve. Le fameux chef vendéen Charette est né au village de *Couffé*, à peu de distance d'Ancenis.

Chateaubriand est une ville fort ancienne, mais très-irrégulièrement bâtie, qui n'offre de curieux que les ruines de son château. Le bourg de la *Meilleraye* est connu par son couvent de trappistes. Ces religieux se livrent avec le plus grand succès à l'agriculture. Près de la petite ville de *Nozay*, on visite l'école régionale d'agriculture et la ferme modèle de *Grand-Jouan*.

Le port de Nantes, situé à 56 kilomètres de l'embouchure de la Loire, ne peut recevoir que des bâtiments de 200 tonneaux. Les gros navires sont obligés de mouiller au port de *Paimbœuf*, sur la rive gauche du fleuve, qui n'est éloigné de la mer que de douze kilomètres. Paimbœuf n'était, au commencement du XVII^e^ siècle, qu'un hameau de pêcheurs; aujourd'hui, c'est une assez jolie ville, importante par son commerce.

Savenay est une petite ville assez mal bâtie qui n'offre qu'un intérêt

purement historique : c'est là que furent détruits les restes de l'armée vendéenne. *Guérande* est assez industrieuse et commerçante. C'était jadis une place forte considérable : elle conserve encore sa vieille enceinte de murailles construites dans le xv^e^ siècle. Le *Pouliguen* est important par ses marais salants. *Saint-Nazaire*, à l'embouchure de la Loire, possède un petit port assez fréquenté. *Le Croisic* est important comme entrepôt des sels qui se récoltent dans ses environs. En face de son port, sur un banc de roches à fleur d'eau, appelé *plateau du Four*, s'élève le phare du Croisic qui signale aux navigateurs l'embouchure de la Loire.

LOIRET.

Ce département doit son nom à une petite rivière qui y prend sa source et se décharge dans la Loire : il fait partie de la région centrale de la France. Il a pour limites, au nord, les départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne ; à l'est, celui de l'Yonne ; au sud-est, celui de la Nièvre ; au sud, ceux du Cher et de Loir-et-Cher ; au sud-ouest, ce dernier département ; et au nord-ouest, celui d'Eure-et-Loir.

Le Loiret est généralement un pays de plaines ; néanmoins les bords septentrionaux de la Loire présentent une suite de collines pittoresques couvertes de vignobles ou agréablement boisées. Le sol est fertile dans la partie du département au nord de la Loire, quoique l'arrondissement de Montargis renferme de nombreux étangs. Le territoire au sud du fleuve, au contraire, offre de vastes plaines incultes, marécageuses et infertiles. L'agriculture du pays est assez avancée. La récolte des céréales dépasse la consommation. Celle des vins est considérable ; toutefois ceux-ci sont médiocres, et une grande partie était transformée en vinaigre avant l'invention du vinaigre du bois. On cultive le safran dans les arrondissements de Pithiviers et de Montargis. Les ruches à miel y sont fort répandues. L'industrie n'a pas encore fait de grands progrès dans ce département. Cependant on y trouve des fabriques de draps communs, de couvertures de laine et de bonneterie, des filatures de coton, des tanneries, des distilleries, des blanchisseries de cire, des papeteries et des faïenceries.

Superficie totale, 6765,13 kilom. carrés. — Population totale, 341,029 habitants. — Populat. par kilom. carré, 50,41 habitants. — Quatre arrondissements : ORLÉANS, 14 cantons, 106 communes, 154,600 habit. ; GIEN, 5 cantons, 49 communes, 49,162 habitants ; MONTARGIS, 7cant., 95 comm., 76,434 habit. ; PITHIVIERS, 5 cant, 98 comm., 60,833 habit.

Villes et bourgs principaux :

ORLÉANS, 43,405 habit., 115 kilom. de Paris ; Ingré, 2,265 hab., 6 kil. d'Orléans ; Olivet, 3,399 habit., 5 kilomètres ; *Artenay*, 1,128 hab , 20 kil. ; *Beaugency*, 5,258 hab., 26 kil. ; *Châteauneuf-sur Loire*, 3,247 hab., 26 kil ; *Clery-sur-Loire*, 2,578 hab., 16 k. ; *La Ferté-Saint-Aubin*, 2,117 hab , 20 kil. ; *Jargeau*, 2,801 hab., 20 kilom ; *Meung-sur-Loire*, 4,646 hab., 18 kilom. ; *Neuville-aux-Bois*, 2,614 hab., 24 kil ; *Patay*, 1,273 hab., 22 kil — GIEN, 6,036 hab., 148 kilom. de Paris et 68 d'Orléans ; Coulon, 2,136 habit., 12 kil. de Gien ; *Briare*, 3,477 hab., 10 k. ; Bonny, 2,139 hab., 21 kil ; *Châtillon-sur-Loire*, 3,132 habit., 16 kilom. ; Beaulieu, 2,446 habit., 24 kilom. ; *Ouzouer-sur-Loire*, 864 hab., 14 kil. ; *Sully*, 2,500 hab., 21 k. ; Saint-Benoit-sur-Loire, 808 hab. , 36 kil. — MONTARGIS, 7,394 hab., 110 kil. de Paris et 69 d'Orléans ; Amilly, 2,013 habit , 4 kilom. de Montargis ; *Belle-Garde*, 1,015 habitants, 23 kil. ; Ladon, 950 hab., 15 kil. ; *Château-Renard*, 2,529 hab., 17 kil. ; *Châtillon-sur-Loing*, 2,613 hab , 22 kil ; Noyen-sur-Vernisson, 1,217 habit., 17 kilom. ; *Courtenay*, 2,779 hab., 25 kil. ; *Ferrières*, 1,842 habit., 12 kil. ; *Lorris*, 2,088 habit , 21 kil. — PITHIVIERS, 4,112 hab., 85 kilom. de Paris et 42 d'Orléans ; Boynes, 1,200 hab., 10 kilom. de Pithiviers ; *Beaune-la-Rolande*, 2,131 habit , 17 kil. ; *Malesherbes*, 1,614 hab , 19 k. ; *Outarville*, 564 hab., 20 kilom. ; *Puiseaux*, 1,876 hab., 17 kilomètres.

Orléans occupe sur la rive droite de la Loire une position agréable. C'est une ville fort ancienne qui, précisément à cause de son antiquité, est en général irrégulière et mal bâtie. On y distingue cependant le quai sur le fleuve, la rue Royale, celle dite du Prince-Royal, la place du Martroy que décore la statue en bronze de Jeanne d'Arc, la promenade du Mail et celle des boulevards. Parmi les monuments qui décorent Orléans, ceux du moyen âge sont les plus remarquables. La cathédrale est rangée au nombre des plus belles œuvres de l'art gothique. L'église de Saint-Aignan mérite aussi d'être citée. L'ancienne maison d'Agnès Sorel attire l'attention de tous les voyageurs. Les édifices modernes les plus importants sont le palais de justice, l'abattoir et la halle aux grains. Le pont sur la Loire, construit il y a un siècle, est long de 324 mètres ; il se compose de 9 arches dont la centrale a 32 mètres d'ouverture. Orléans renferme plusieurs établissements littéraires et scientifiques. Nous citerons la société impériale des sciences, belles-lettres et arts, la bibliothèque publique riche de 34,000 volumes, le musée de peinture et d'antiquités, le cabinet d'histoire naturelle et le jardin botanique. Cette ville a donné le jour à plusieurs hommes célèbres, tels que les savants Bongars et Petau, l'historien Amelot de la Houssaye, l'architecte Androuet du Cerceau, et le jurisconsulte Pothier dont les écrits ont servi de base à la rédaction du Code civil. *Beaugency*, sur la rive droite de la Loire, est une ville industrieuse ; les débris de ses fortifications féodales sont ce qu'elle offre de plus curieux. Cette petite ville, qui est la patrie

de l'académicien Aignan et du physicien Charles, possède une bibliothèque de 1,600 volumes. *Cléry-sur-Loire* renferme une église remarquable, sous l'invocation de Notre-Dame. On connaît la dévotion particulière qu'avait Louis XI pour Notre-Dame de Cléry. Le tombeau de ce roi, l'un des plus grands qu'ait eus la France, n'est pas le moindre ornement de ce temple. *Meung*, également sur la rive droite de la Loire, renferme de nombreuses tanneries. Elle a donné le jour à l'un des auteurs du fameux Roman de la Rose.

Gien, sur la rive droite de la Loire, est remarquable par son beau pont sur ce fleuve, et par son ancien château qui a été habité par plusieurs de nos rois. *Briare*, qui donne son nom au canal qui joint la Loire au canal du Loing, doit sa prospérité à sa situation. La petite ville de *Sully*, bâtie sur la gauche de la Loire, est intéressante par son vieux château qu'habita longtemps le fidèle ministre d'Henri IV.

Montargis, située à la jonction des canaux d'Orléans, de Briare et du Loing, est triste et mal bâtie; on y voit une belle église et une jolie salle de spectacle. C'est dans cette ville qu'est né le peintre Girodet. A *Châtillon-sur-Loing*, on remarque le vieux château où est né l'amiral de Coligny. *Courtenay* n'a aussi de curieux que l'ancien château des seigneurs de ce nom, dont la famille donna des empereurs à Constantinople.

La célébrité des pâtés de *Pithiviers* est européenne, mais la ville elle-même n'offre aucun intérêt. Elle est cependant bâtie dans une situation pittoresque sur les bords de la rivière de l'*Œuf*. Nous mentionnerons la petite ville de *Malesherbes*, à cause de son château qui a appartenu au fidèle et courageux ami de Louis XVI.

LOT.

Le département du *Lot* est situé dans la région sud-ouest de l'empire. Il est borné : au nord, par le département de la Corrèze; au nord-ouest, par celui de la Dordogne; à l'ouest, par celui du Lot-et-Garonne; au sud, par celui de Tarn-et-Garonne; à l'est enfin, par ceux du Cantal et de l'Aveyron.

Le territoire du département est presque entièrement montagneux

et rocailleux. Les montagnes qui le traversent en général dans la direction du sud-ouest, sont des ramifications de la chaîne du Cantal. on y trouve néanmoins de belles et fertiles vallées. Les forêts occupent une superficie de près de 100,000 hectares. L'agriculture est peu avancée. La production des céréales suffit cependant à la consommation. Les vignobles sont abondants, et la plus grande partie de leur produit est convertie en eau-de-vie estimée, sous le nom d'eau-de-vie de Cahors. Le tabac y prospère. Les prairies pourraient être bien plus nombreuses et nourrir une grande quantité de bestiaux. La culture du mûrier et la production de la soie seraient une source de richesses pour les habitants de la campagne; mais il faudrait des capitaux pour accélérer les améliorations désirables. Le Lot ne possède pour ainsi dire aucune industrie. Deux forges à la catalane et un haut-fourneau, un martinet à cuivre, quelques houillères mal exploitées, quelques tuileries et poteries, une trentaine de tanneries; quatre papeteries communes; un petit nombre de fabriques de draps communs, de bonneterie, d'étoffes de coton et de toiles; voilà à quoi elle se réduit. La même cause qui paralyse l'agriculture, paralyse l'essor industriel; car les habitants se distinguent par leur amour du travail. Un très-grand nombre d'entre eux se sont illustrés dans la carrière des armes.

Superficie totale, 5212,92 kilom. carrés. — Population totale, 296,224 habitants. — Population par kilom. carré, 56,82 habitants. — Trois arrondissements : CAHORS, 12 cantons, 127 communes, 118,515 habit.; FIGEAC, 8 cantons, 112 communes, 94,345 habitants; GOURDON, 9 cant., 73 comm., 83,364 habit

Villes et bourgs principaux :

CAHORS, 12,102 habitants, 596 kilom. de Paris; *Castelnau-de-Montratier*, 4,057 hab., 25 kil. de Cahors; *Catus*, 1,534 hab., 16 k; *Cazals*, 793 habit., 31 kilom.; *Lalbenque*, 2,114 habit., 16 kilom.; *Lauzès*, 427 habit., 28 kilom; *Limogne*, 1,247 habit., 31 kilom.; *Luzech*, 1,865 habitants, 16 kilom.; *Montcuq*, 2,356 hab., 28 kil.; *Puy-l'Évêque*, 2,353 h., 34 kil.; Duravel, 3,125 hab., 38 kil.; Preyssac, 2,048 habit., 28 kilom.; *Saint-Géry*, 908 hab., 13 kilom. — FIGEAC, 7,197 hab., 584 kil. de Paris et 56 de Cahors; Capdenac, 1,300 habit., 6 kil. de Figeac; *Bretenoux*, 852 habit., 40 kilom.; *Cajarc*, 2,055 habit., 24 kilom.; *La Capelle-Marival*, 1,472 hab., 21 kilom.; *La Tronquière*, 525 hab., 20 kil.; Sousceyrac, 2,065 hab., 12 kilom.; *Liverson*, 850 hab., 20 kil.; *Saint-Ceré*, 4,406 habit., 23 kil. — GOURDON, 4,990 hab., 538 kilom. de Paris et 44 de Cahors; *La Bastide-Murat*, 1,668 habit., 15 kil. de Gourdon; *Gramat*, 3,995 habit., 48 kil.; Rocamadour, 1,300 habit., 24 kil.; Miers, 1,400 hab., 36 kilom.; *Martel*, 3,150 habit., 48 kilom.; *Payrac*, 1,253 habitants, 16 kilom.; *Saint-Germain*, 1,106 habit., 18 kil.; *Salviac*, 2,294 hab., 13 kil.; Degagnac, 2,009 hab., 20 kil., *Souillac*, 3,248 hab. 24 kilom.; *Vayrac*, 1 730 habitants, 53 kilomètres.

Cahors, l'ancienne *Divona Cadurcorum*, est située sur la rive droite du Lot. Elle est irrégulière, mal bâtie et présente peu d'édifices remarquables. La cathédrale est le plus important de tous; toutefois, elle pré-

sente des constructions d'époques très-diverses. Après elle, il suffit de nommer la préfecture, l'évêché et le séminaire. Il y a bien quelques débris antiques, mais fort mutilés. La ville possède une bibliothèque de 10,000 volumes et une société d'agriculture. Cahors est la patrie du pape Jean XXII, du poëte Clément Marot, et des généraux Ramel, dont l'un fut massacré à Toulouse, dans le désordre de la réaction royaliste en 1815. Les petites villes de *Castelnau-Montratier*, de *Luzech*, de *Montcuq*, de *Puy-l'Évêque*, ont joué un rôle dans la croisade contre les Albigeois : toutes présentent des ruines pittoresques, débris de leurs anciennes fortifications. *Preyssac* doit être mentionnée comme ayant donné le jour au maréchal Bessières, duc d'Istrie.

Figeac, sur le Cellé, est une petite ville triste et mal bâtie; on y voit cependant deux églises assez belles. Celle de Notre-Dame-du-Pin est remarquable par la hardiesse de sa voûte. C'est à Figeac qu'est né l'illustre Champollion, dont le nom sera toujours inséparable de l'histoire de l'Egypte antique. Le bourg de *Capdenac* est bâti sur une montagne qui forme une presqu'île entourée par le Lot. On s'accorde à penser qu'il occupe l'emplacement de l'antique *Uxellodunum*, si célèbre par la résistance désespérée que les Cadurques y opposèrent à César, vainqueur de tout le reste de la Gaule. *Brétenoux* est une assez jolie petite ville, près de laquelle se voient les restes imposants et curieux de l'ancien château des seigneurs de Castelnau. *Cajarc*, sur le Lot, a une belle église gothique construite au XIII^e^ siècle. *Saint-Céré* occupe une position agréable dans une île formée par la Bave. Au nord de la ville, on remarque une butte conique haute de 200 mètres, et terminée par un plateau de 4,000 mètres, où s'élèvent les débris considérables d'un vaste château fort qui, au XIII^e^ siècle, servait de résidence aux vicomtes de Turenne.

Gourdon est une petite ville assez pittoresque, bâtie sur les bords d'une petite rivière appelée la *Bleue*. Elle possède une église gothique qui offre des détails vraiment curieux. *Rocamadour* est célèbre dans le pays par son oratoire et son église qui sont chaque année visités par un assez grand nombre de pèlerins. On montre dans cette église un morceau de fer aplati, que l'on prétend être la fameuse épée de Roland. La ville est bâtie sur le flanc d'un rocher que couronnent l'église et l'oratoire. Le bourg de la *Bastide* se glorifie d'avoir donné le jour à

Joachim Murat, beau-frère de Napoléon et roi de Naples. *Souillac*, sur la rive droite de la Dordogne, est assez jolie et industrieuse. Un peu en amont de la ville, on voit un très-beau pont en pierres de taille. Aux environs se trouvent deux sources intermittentes, le *Gourd* et le *Bouley*, qui alternent entre elles. L'éruption de celle-ci est précédée par un bruit souterrain assez fort.

LOT-ET-GARONNE.

Le Lot-et-Garonne appartient à la région sud-ouest de la France. Il a pour limites, à l'est, les départements du Lot et du Tarn-et-Garonne ; au nord, celui de la Dordogne; au sud, celui du Gers; à l'ouest, celui de la Gironde et celui des Landes.

Le département ne présente pas de montagnes élevées; néanmoins il est accidenté par de nombreuses collines, dont les sommets sont malheureusement arides et déboisés. Les plaines qu'arrosent la Garonne et le Lot se distinguent par leur fertilité; mais le territoire qui avoisine les Landes se compose de sables presque absolument stériles. Les céréales et les vins constituent le principal produit agricole du département. Il exporte chaque année environ 300,000 hectolitres de vins et une quantité considérable d'eau-de-vie. Le tabac du Lot-et-Garonne passe pour le meilleur de France. Le chanvre y est magnifique. Au siècle dernier, les arsenaux de la marine ont tiré des environs d'Agen jusqu'à 900 milliers de chanvre. Les prunes, les figues séchées, les volailles et oies grasses comptent parmi les ressources importantes du cultivateur. Les pins des Landes fournissent au commerce de la térébenthine, du goudron et des planches. Les chênes-liéges de l'arrondissement de Nérac donnent environ 120,000 quintaux métriques de bouchons ou de liége fabriqué. L'industrie fait des progrès assez sensibles dans le département. Outre les manufactures impériales de toiles à voiles d'Agen et de tabac de Tonneins, outre les nombreuses distilleries, minoteries, et fabriques de bouchons que l'on y compte, il y a aussi des papeteries, des tanneries, des filatures de laine, des manufactures de couvertures, de serges, de bonneteries, des verreries, des faïenceries, et

beaucoup de corderies. Mentionnons encore plusieurs martinets à cuivre, ainsi que neuf hauts-fourneaux et forges qu'alimente le fer extrait des mines du département.

Superficie totale, 5354,05 kilom. carrés. — Popul. totale, 341,345 habitants. — Popul. par kilomètre carré, 63,76 habit. — Quatre arrondissements : AGEN, 9 cantons, 72 communes, 84,092 habit.; MARMANDE, 9 cantons, 96 communes, 101,044 habitants; NÉRAC, 7 cantons, 62 communes, 60,818 habitants; VILLENEUVE-D'AGEN, 10 cantons, 82 communes, 95,391 habitants.

Villes et bourgs principaux :

AGEN, 14,965 habit., 611 kil. de Paris; *Astaffort*, 2,608 hab., 20 kilom. d'Agen; Layrac, 2,710 habitants, 10 kilom.; *Beauville*, 1,567 hab., 30 kilom ; *La Plume*, 1,107 habit., 13 kilom; *Port-Sainte-Marie*, 3,022 habit., 20 kilom.; Aiguillon, 4,020 hab., 30 kil ; *Prayssas*, 1,718 h., 22 kil. ; Montpezat, 1,250 hab., 24 kil. *Puy Mirol*, 1,636 hab., 22 kil.; *Roque-Timbaut*, 1,103 hab. 24 kil. — MARMANDE, 8,257 hab , 632 kil. de Paris et 59 d'Agen; Sainte-Bazeille, 2,790 hab., 6 kil. de Marmande ; *Bouglon*, 354 hab., 14 kil.; *Castel-Moron-sur-Lot*, 2,240 habit., 30 kilom.; *Duras*, 1,701 habit., 24 kilom.; *Lauzun*, 1,349 habit., 32 kil.; *Miramont*, 1,800 habit., 21 kilom ; *Le Mas-d'Agenais*, 2,113 habit., 12 hab.; Cammont, 2,500 habit , 8 kil.; *Meilhan*, 2,268 habit., 12 kilom ; *Seyches*, 1,455 habit., 10 kilom ; Saint-Barthelemy, 1,350 hab , 20 kil.; *Tonneins*, 7,049 habit., 18 kilom.; Clairac, 4,781 habit , 22 kilom. — NÉRAC, 7,090 habit., 649 kilom de Paris et 26 d'Agen; *Casteljaloux*, 2,852 habit., 30 kil de Nérac ; *Damazan*, 1,789 habit., 23 kil.; *Francescas*, 1,200 hab , 11 kilom.; Monterabeau, 2,352 hab., 16 kil.; *Houeillès*, 1,812 habit., 31 kil.; *Lavardac*, 1,895 hab., 7 kil ; Barbaste, 1,715 habit., 6 kil ; Vianne, 941 habit., 10 kil ; Xaintrailles, 868 habit., 14 kilom.; *Mézin*, 3,027 hab., 13 kilom. — VILLENEUVE-D'AGEN 11,767 habit., 551 kil. de Paris et 26 d'Agen ; Eysses, 1,560 habit., 1 kil. de Villeneuve; *Cancon*, 1,538 habit., 19 kilom ; Caseneuil, 2,065 hab , 10 kilom.; *Castillonès*, 2,100 habit., 32 kilom. ; *Fumel*, 2,831 hab., 25 kil ; *Monticlan*, 1,984 habit., 15 kilom ; *Montflanquin*, 4,917 hab.; 16 kil.; *Penne*, 4,464 hab , 8 kilom ; *Sainte-Livrade*, 2,993 hab , 10 kilom.; *Tournon*, 4,588 hab., 22 kil.; *Villereal*, 1,687 hab., 28 kilomètres.

Agen est située sur la rive droite de la Garonne, au milieu d'un pays charmant. Elle est fort ancienne, et Ptolémée la désigne comme la capitale des *Nitiobriges*. Ses rues, en général étroites et tortueuses, et ses maisons mal bâties offrent un aspect peu agréable. Néanmoins elle renferme quelques édifices assez beaux et de belles promenades. Nous citerons les églises de Saint-Caprais et des Capucins, la préfecture, le séminaire, le théâtre, la magnifique promenade du Gravier entre la ville et la Garonne, et le beau pont en pierre de 11 arches qui traverse le fleuve. Le pont-canal de 23 arches et le pont suspendu de 170 mètres de jetée qui franchit la Garonne méritent aussi d'être mentionnés. Agen possède une société d'agriculture, sciences et arts, et une bibliothèque publique de 18,000 volumes. Elle est la patrie du savant J. Scaliger, des naturalistes Lacépède et Bory-Saint-Vincent, et de l'illustre potier Bernard de Palissy. La petite ville d'*Aiguillon*, au confluent de la Garonne et du Lot, a un beau pont sur celui-ci. On y remarque aussi le vaste château des ducs d'Aiguillon, composé de constructions appartenant à tous les styles d'architecture.

Marmande est une assez jolie petite ville bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de la Garonne. Ses principaux édifices sont l'hôtel de ville, le palais de justice et le collége ; elle a une bibliothèque de 3,500 volumes. Le bourg de *Miramont*, sur la rive gauche du Drot, est propre et bien bâti. C'est là qu'est né l'ancien ministre Martignac. *Tonneins*, sur la rive droite de la Garonne, est la plus jolie ville du département ; elle en est aussi la plus industrieuse et la plus commerçante. On y voit un pont suspendu aussi solide qu'élégant. *Clairac*, sur la rive droite du Lot, est une petite ville propre et bien bâtie.

Nérac est bâtie sur les deux rives de la Baïse dans une situation pittoresque. Les deux parties de la ville communiquent par deux ponts en pierre. On y remarque une belle église moderne, une halle spacieuse, et une charmante promenade appelée la *Garenne* ; mais ce qui attire surtout l'attention du voyageur, ce sont les débris du vieux château royal qui appartenait jadis aux rois de Navarre, et dans lequel Henri IV passa une grande partie de sa jeunesse.

Villeneuve-d'Agen est située sur le Lot qui la divise en deux parties inégales ; celle à la droite de la rivière est la plus considérable et la mieux bâtie. D'ailleurs les rues de la ville sont larges et régulières. Les anciens fossés qui l'entouraient ont été transformés en promenade. Le pont sur le Lot mérite d'être cité. Son arche principale a 18 mètres de hauteur et 35 d'ouverture. *Eysses* possède une maison de détention établie dans les bâtiments d'une ancienne et riche abbaye. Cette maison reçoit les condamnés de onze départements voisins.

LOZÈRE.

Le département de la *Lozère* doit son nom à une haute montagne qui fait partie de la chaîne des Cévennes. Il appartient à cette région qui forme la transition entre le plateau central de la France et la zône méditerranéenne. Il a pour limites, au nord, les départements du Cantal et de la Haute-Loire ; à l'est, celui de l'Ardèche ; au sud, celui du Gard, et à l'ouest, celui de l'Aveyron.

Le sol de ce département est extrêmement montagneux, et représente un plateau élevé de 700 à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les montagnes offrent le même caractère que celles de l'Ardèche ; on y rencontre des vestiges d'anciens volcans, des roches escarpées, de vastes cavernes, de nombreuses cascades, et une foule de cours d'eau plus ou moins considérables. Il y a plusieurs lacs : la forme circulaire de celui de *Born* porte à croire qu'il occupe le cratère d'un volcan. Le climat est sujet à de très-grandes variations ; mais il est en général froid et humide. La Lozère est riche en substances minérales utiles, granit, porphyre, gypse, marbre, kaolin, fer, houille, manganèse, et plomb argentifère. Il y a aussi de nombreuses sources minérales froides et chaudes, de nature et de propriétés diverses. Une grande partie du territoire est impropre à la culture ; néanmoins les habitants, à force de travail, tirent un assez bon parti de ce sol ingrat. La récolte des céréales et celle des vins sont insuffisantes pour les besoins de la population. En outre, ces derniers sont de mauvaise qualité. Les pommes de terre et les châtaignes fournissent un supplément à l'alimentation des paysans. Il y a d'excellents pâturages qui nourrissent surtout une grande quantité de moutons. Le chanvre et le lin prospèrent dans plusieurs localités. La culture du mûrier s'étend chaque année et deviendra une source de richesses pour les habitants. L'industrie a fait dans ces derniers temps des progrès considérables. L'exploitation des mines et le service des usines qu'elles alimentent occupent un grand nombre d'ouvriers. Outre du plomb, de l'argent et du cuivre, la fonderie centrale de Villefort livre au commerce de la grenaille, de la litharge rouge et de l'oxyde blanc de plomb. La filature de la laine et la fabrication des serges et des cadis ont leur centre dans l'arrondissement de Mende. Dans d'autres parties du département, il existe des fabriques d'escot, de couvertures de laine, des filatures de coton, des bonneteries, des papeteries, des teintureries, des chapelleries, des tanneries, et des poteries. Les filatures de soie se trouvent principalement dans l'arrondissement de Florac. Un grand nombre d'habitants de la Lozère émigrent chaque année, et vont travailler dans les diverses provinces de la France pour revenir ensuite au pays jouir du fruit de leurs épargnes.

Superficie totale, 5166,66 kilom. carrés. — Popul. totale, 144,705 habitants. — Popul. par kilom. carré, 28,01 habitants. — Trois arrondissements : MENDE, 7 cantons, 63 communes, 49,301 habitants, FLORAC, 7 cantons, 52 communes, 41,426 habitants ; MARVEJOLS,

10 cantons, 78 communes, 53,918 habitants.
Villes et bourgs principaux :
MENDE, 6,345 hab., 567 kilom. de Paris; *Blaymard*, 883 habit., 29 kilom. de Mende, Bagnols-les-Bains, 386 hab., 14 kilom; *Châteauneuf-de-Randon*, 700 habit, 24 kilom.; *Grandrieu*, 1,509 hab., 38 kil.; *Langogne*, 3,156 hab., 44 kilom; *Saint-Amans*, 346 h., 22 kilom.; *Villefort*, 1,625 habit, 60 kil. — FLORAC. 2,986 hab., 604 kilom. de Paris et 36 de Mende; Ispagnac, 1,767 habit, 9 kil. de Florac; *Barre*, 717 hab., 14 kilom; *Massegros*, 670 habit., 41 kilom.; *Meyrueis*, 2,186 habit., 26 kilom.; Vialas, 2,065 habit., 31 kil.; *Pont-de-Montvert*, 1,372 habitants, 17 kilom.; *Sainte-Enimie*, 1,194 habitants, 10 kilom.; Saint-Projet, 620 hab., 40 kilom.; *Saint-Germain-de-Calberte*, 1,900 habitants, 35 kil. — MARVEJOLS. 4,718 hab., 553 kil. de Paris et 30 de Mende; *Aumont*, 1,075 habit., 24 kil de Marvejols; Javols, 1,008 hab., 20 kilom; *La Canourgue*, 1,910 habitants, 25 kil; *Chanac*, 1,830 hab., 14 kil; *Fournels*, 467 hab., 41 kilom.; *Malzieu-Ville*, 1,162 hab., 40 kil; *Nasbinals*, 1,022 hab., 24 kil.; *Saint-Chely-d'Apcher*, 1,589 hab., 32 kilom; *Saint-Germain-du-Teil*, 1,517 h., 16 kilom.; *Serverette*, 928 habit., 24 kilom.; Saint-Alban, 2,249 hab., 30 kilomètres.

Mende est située sur la rive gauche du Lot dans un charmant vallon entouré de montagnes. La ville est irrégulière et mal bâtie, et ne renferme que deux édifices dignes d'être mentionnés, qui sont la préfecture et la cathédrale. Celle-ci a deux clochers remarquables par leur élégance et leur hardiesse. Mende possède une société d'agriculture, sciences et arts, ainsi qu'une bibliothèque publique de 8,000 volumes. Le pape Urbain V est né dans un village aux environs de cette ville. *Bagnols-les-Bains* doit son nom à une source thermale sulfureuse qui est très-fréquentée. Ce bourg, situé sur le Lot, est la patrie du spirituel littérateur Rivarol. *Châteauneuf-Randon* était au XIV^e^ siècle une forteresse importante. C'est en 1380, pendant qu'il faisait le siége de cette place occupée par les Anglais, que mourut le brave Du Guesclin. Un monument y a été érigé, il y a quelques années, en l'honneur du héros français. *Langogne*, sur la rive gauche de l'Allier, se distingue par son industrie. *Villefort* est bâtie au pied du mont Lozère, dans un vallon étroit qu'arrose la Devèze. Elle doit sa prospérité à ses mines de plomb argentifère et à sa grande usine pour le traitement des minerais. Cette petite ville est la patrie d'Odilon Barrot, ancien député et ancien ministre.

Florac est bâtie dans un joli vallon, sur la rive gauche du Tarnon; elle n'offre rien d'intéressant au voyageur. Il existe des grottes fort curieuses dans les environs du bourg de *Meyrueis*. Celui de *Vialas* est important par ses mines de plomb. Auprès du village de *Saint-Projet*, le Tarn coule entre deux montagnes hautes d'environ 600 mètres et dont les sommets sont si rapprochés qu'il serait facile de les unir par un pont.

La petite ville de *Marvejols*, sur la rive droite de la Colagne, est régu-

lière, bien bâtie et assez industrieuse. Elle est la patrie de l'amiral Blanquet du Chayla. Le village de *Javols*, sur le ruisseau de Tréboulin, doit être mentionné comme occupant l'emplacement de l'ancienne capitale des *Gabali*. Les fouilles qu'on y a pratiquées ont fait découvrir un assez grand nombre d'antiquités romaines. Les environs de *Chanac*, bourg situé sur la rive gauche du Lot, offrent aux curieux plusieurs monuments druidiques. Le bourg de *Nasbinals* possède une église gothique assez belle qui date du XIV^e^ siècle. A *Saint-Alban* il existe un hospice pour les femmes aliénées. Il est établi dans les bâtiments de l'ancien château.

MAINE-ET-LOIRE.

Le département de *Maine-et-Loire* appartient à la région nord-ouest de l'empire. Il a pour limites, au nord, les départements de la Mayenne et de la Sarthe ; à l'est, celui d'Indre-et-Loire ; au sud-est, celui de la Vienne ; au sud, celui des Deux-Sèvres ; au sud-ouest, celui de la Vendée ; et à l'ouest, celui de la Loire-Inférieure. Il doit son nom à la rivière du Maine, qui résulte de la jonction de la Mayenne et de la Sarthe, et à la Loire qui le traverse de l'est à l'ouest, en le divisant en deux parties presque égales.

Les parties les plus fertiles du département sont les larges vallées où coulent la Mayenne et la Loire ; les autres sont moins productives ; cependant on n'y compte pas plus de 30,000 hectares en landes et en friches, et environ 44,000 en forêts. L'agriculture y donne des produits abondants. Les céréales et les vins fournissent un excédant considérable pour l'exportation. Ces derniers, toutefois, sont en général au-dessous du médiocre ; mais une grande partie est convertie en eau-de-vie et en vinaigre. Les légumes secs, le lin, le chanvre, les fruits occupent un rang important dans la production agricole. Les pâturages sont abondants et d'excellente qualité : aussi élève-t-on beaucoup de bêtes à cornes, un nombre considérable de moutons dont la race est assez bonne, ainsi que des chevaux et des mulets estimés. Aux produits agricoles de Maine-et-Loire, il faut joindre ceux que donne l'exploitation des richesses minérales du sol, charbon de terre, fer, pierre à bâtir,

chaux et ardoises. Les ardoisières des environs d'Angers fournissent près de 150 millions d'ardoises chaque année : on les exploite à ciel ouvert. Il existe en outre, dans le département, diverses espèces de manufactures. Nous nommerons les manufactures de toiles à voile, les filatures de lin, les corderies, les blanchisseries, les teintureries, les papeteries, les verreries, les distilleries, les raffineries, les tanneries, les poteries et les tuileries. Chollet est le centre d'une immense fabrication de coutils, de siamoises, de guingamps, de percales, de calicots, de mouchoirs, de linge de table, de cotonnades dites guinées et de flanelles.

Superficie totale, 7125,63 kilom. carrés. — Populat. totale, 515,452 habitants. — Popul. par kilom. carrés, 72,84 habitants. — Cinq arrondissements : ANGERS, 9 cant., 89 communes, 154,945 habitants ; BAUGÉ, 6 cantons, 66 communes, 79,713 habitants ; BEAUPRÉAU, 7 cantons, 76 communes, 121,375 habitants ; SAUMUR, 7 cantons, 83 commun., 97,339 habitants ; SEGRÉ, 5 cantons, 61 communes, 62,080 habitants.

Villes et bourgs principaux :

ANGERS, 43,088 habit., 302 kilom. de Paris ; *Briollay*, 984 hab., 12 kil. d'Angers ; Tiercé, 2,026 hab., 14 kil ; *Chalonnes sur-Loire*, 4,975 hab., 25 kilom. ; Rochefort-sur-Loire, 2,600 hab., 20 kil. ; *Le Louroux-Beconnais*, 2,723 hab., 28 kil ; *Les Ponts-de-Cé*, 3,839 hab., 5 kilom ; Saint-Mathurin, 2,931 hab., 16 kil ; *Saint-Georges-sur-Loire*, 2,725 hab., 17 kilom. ; Ingrande, 1,452 hab., 42 kil., Savenières, 2,744 habit., 12 kilom. ; *Thouarcé*, 1,630 habit., 28 kilom. ; Brissac, 972 hab., 16 kil. — BAUGÉ, 3,147 habitants, 274 kil. de Paris et 38 d'Angers ; *Beaufort*, 5,207 habit., 20 kilomètres de Baugé ; Corné, 2,143 habit., 20 kilom ; Mazé, 3,836 habit., 20 kil. ; *Durtal*, 3,553 hab., 18 kil. ; Morannes, 2,803 hab., 34 kil ; *Longué*, 4,113 hab., 19 kil. ; Mouliherne, 2,063 habit, 12 kilom. ; *Noyant*, 1,467 habit., 17 kilom. ; *Seiches*, 1,100 hab., 19 kil. — BEAUPRÉAU, 3,448 h., 363 kilom. de Paris et 55 d'Angers ; Geste, 2,146 habit., 10 kil. de Beaupréau ; Jallais, 3,420 habit., 10 kil. ; Le May, 3,691 habit., 12 kil. ; *Champtoceaux*, 1,490 hab., 29 kilom. ; Liré, 2,220 habit., 24 kilom. ; *Chemillé*, 4,722 hab., 20 kilom. ; *Chollet*, 10,385 hab., 20 kil. ; Maulevrier, 2,398 habit., 32 kilom. ; *Montfaucon*, 800 habit., 15 kil. ; Saint-Macaire, 2,204 habit, 12 kilom. ; *Montrevault*, 931 hab., 10 kilom. ; *Saint-Florent-le-Vieil*, 2,318 hab., 19 kilom. ; Montjean, 3,126 hab., 26 kilom. ; La Pommeraye, 3,722 habitants, 22 kilom. — SAUMUR, 12,603 hab., 297 kil. de Paris et 48 d'Angers ; Allonnes, 2,503 h., 10 kil. de Saumur ; Montsoreau, 1,080 habit., 11 kilom. ; Les Rosiers, 2,784 hab., 20 kil. ; Varennes, 2,536 habit., 14 kilom. ; *Doué*, 3,194 habit, 17 kilom. ; Martigné-Briand, 2,124 hab., 28 kilom. ; *Gennes*, 1,774 habit., 16 kil. ; *Montreuil-Bellay*, 1,884 habitants, 16 kil ; Fontevrault, 3,631 habit., 14 kilom. ; *Vihiers*, 1,505 habit., 7 kilom. — SEGRÉ, 2,631 hab., 331 kil. de Paris et 35 d'Angers ; *Candé*, 1,604 habit., 20 kil. de Segré ; *Châteauneuf sur-Sarthe*, 1,396 hab., 31 kilom. ; Champigné, 1,200 habit., 25 kilom. *Le Lion-d'Angers*, 2,760 habit., 14 kilom. ; Vern, 2,079 habit., 10 kil. ; *Pouancé*, 2,895 habit., 25 kilomètres.

La ville d'*Angers*, située sur les deux rives du Maine, à huit kilomètres du confluent de cette rivière avec la Loire, est une des plus anciennes cités de la France. Avant les Romains, elle était la ville principale des *Andecavi*. Vue de dehors, elle offre un aspect pittoresque ; mais l'intérieur est des plus tristes. Les rues sont étroites et irrégulières ; il y a beaucoup de maisons construites soit en bois, soit en schiste ardoisier, dont la vue est loin d'être réjouissante. Ses principaux édifices

sont la cathédrale, beau monument gothique, dont on admire surtout les deux flèches symétriques, hautes de soixante et treize mètres ; l'antique château, sombre et lourde citadelle, dont la fondation est attribuée à saint Louis; l'ancien couvent de Saint-Aubin, aujourd'hui la préfecture; l'ancienne abbaye de Saint-Serge, aujourd'hui le séminaire; l'hôtel de la mairie, la halle dite la Poissonnerie, et la salle de spectacle, ces trois derniers de construction moderne. Angers possède une société impériale d'agriculture, sciences et arts, une société industrielle, une bibliothèque publique de 25,000 volumes, un musée de tableaux assez riche, une école de sourds-muets, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, et une école d'arts et métiers dont nous avons déjà parlé. Cette ville a donné le jour au savant jurisconsulte Ayrault, à Jean Bodin, que son livre de la *République* a fait nommer le Montesquieu du XVI^e^ siècle, aux trois frères Du Bellay, au savant littérateur Ménage, au voyageur Bernier et à l'excellent Laréveillère-Lepeaux, ancien conventionnel et ancien directeur.

La petite ville de *Chalonnes*, sur la rive gauche de la Loire, est importante par la riche houillère qu'on y exploite. Le bourg d'*Ingrande* possède une belle verrerie qui occupe environ cinq cents ouvriers. La petite ville appelée les *Ponts-de-Cé*, est bâtie sur la rive droite et sur une île de la Loire. Elle doit son nom à une suite de ponts et de chaussées, longue de 3,000 mètres, qui met en communication les deux rives du fleuve.

Baugé, sur la rive droite du Couesnon, est assez bien bâtie, quoique ses rues soient irrégulières. Elle possède un beau pont en pierres de taille. La ville de *Beaufort* se trouve sur la rive gauche de la même rivière. Les ruines de son vieux château sont remarquables. *Durtal* est agréablement bâtie sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle coule le Loir, et dont le sommet porte les restes encore imposants d'un vaste château bâti par Geoffroy-Martel, comte d'Anjou.

Beaupréau est une petite ville florissante par ses fabriques, et située dans un territoire fertile, à peu de distance de l'Évre. *Chemillé*, près de l'Hirôme, doit sa prospérité à son activité industrielle. Elle fabrique les articles dits de *Chollet*. Cette dernière ville, la plus manufacturière et la plus commerçante du département, est bâtie dans une situation agréable, près de la rive droite de la Moine. *Saint-Florent-le-Vieil* s'élève

de la manière la plus pittoresque au sommet d'une falaise escarpée, au pied de laquelle coule la Loire. L'église principale de cette petite ville renferme le tombeau de Bonchamp, l'un des plus braves et le plus humain des généraux vendéens. Ce tombeau est décoré d'une belle statue due au ciseau de David.

Saumur s'étend au pied et sur le penchant d'une colline, sur la rive gauche de la Loire. Elle est assez bien bâtie, et l'on y remarque plusieurs beaux édifices. Les principaux sont l'église Saint-Pierre, l'hôtel de ville, vieux château gothique, l'hospice, le théâtre, les casernes, et surtout l'École impériale de cavalerie, ainsi que le nouveau manége. On doit encore citer les deux beaux ponts sur la Loire, et l'antique château fort qui couronne la colline. Il sert aujourd'hui de dépôt d'armes et de munitions. Saumur est peu industrieuse; néanmoins, elle a quelques tanneries. Une fabrication spéciale, celle des chapelets en coco et en verroterie, occupe environ six cents ouvriers. Elle possède une bibliothèque publique de 8,000 volumes. Dans les environs immédiats de Saumur, il existe plusieurs monuments druidiques. La petite ville de *Doué* renferme trois monuments curieux : ce sont les restes d'un amphithéâtre romain taillé dans le roc, les débris d'un vieux palais dont on attribue la fondation à Dagobert, et une magnifique fontaine aussi remarquable par l'élégance de son architecture que par l'abondance et la limpidité de ses eaux. *Fontevrault*, si célèbre par son ancienne abbaye, est située au milieu d'une forêt. Les vastes bâtiments jadis occupés par les religieuses, sont aujourd'hui consacrés à la réclusion des femmes et filles condamnées aux travaux forcés. Ils peuvent loger 1,100 individus.

Segré est une assez jolie petite ville située au confluent de l'Oudon et de la Verzée. Le bourg de *Pouancé* est important par ses forges et ses briqueteries.

MANCHE.

Ce département fait partie de la région maritime et nord-ouest de la France. La *Manche*, qui lui donne son nom, le baigne à l'ouest, au nord et au nord-est. A l'est, il est borné par les départements du Calvados et

de l'Orne, tandis qu'au sud, il a pour limites ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine.

La Manche se compose en général de plaines vastes et fertiles parfaitement propres à la grande culture. On y trouve néanmoins plusieurs milliers d'hectares de landes et bruyères, qu'il serait facile de rendre très-productives. Il y a aussi 12,000 hectares de marais qu'on pourrait fort bien dessécher. Les côtes se compo-ent presque partout de falaises très-élevées ; elles présentent plusieurs ports intéressants ; le plus considérable de tous est celui de Cherbourg. L'agriculture de ce départetement, quoique productive, a encore des progrès à faire. La récolte des céréales fournit un excédant pour l'exportation. Les pommiers sont extrêmement nombreux, car ici le cidre remplace le vin : dans plusieurs endroits, on en fait de fort estimé. Les pâturages sont excellents ; l'élève des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons constitue la principale source de richesses de la Manche. Les bœufs et les moutons sont engraissés pour l'approvisionnement de Paris. On exporte aussi une quantité énorme de beurre, d'œufs et de volailles. La pêche, grande et petite, et le cabotage occupent une portion considérable d'habitants de la côte. Les substances minérales que recèle le sol, fer, plomb, houille, marbre, granit, ardoise, etc., donnent aussi lieu à des exploitations considérables. Enfin, l'industrie manufacturière proprement dite a pris un assez grand développement. Il y a de nombreuses papeteries, des verreries, des coutelleries, des manufactures de draps, des filatures de lin et de coton, des fabriques de toiles et de cotonnades, des ateliers de chaudronnerie, des tanneries, etc. La fabrication des blondes et des dentelles fournit du travail à une multitude de femmes. Quelques communes ont pour industrie particulière la fabrication d'objets en osier, tels que paniers, hottes et vans qui s'expédient dans le reste de la Normandie et dans la Bretagne.

Superficie totale : 5933,59 kilom. carrés. — Population totale, 600,882 hab. — Population par kilom. carré, 101,27. — Six arrondissements : SAINT-LO, 9 cantons, 117 communes, 99,093 habit. ; AVRANCHES, 9 cantons, 124 communes, 117,032 habit. ; CHERBOURG, 5 cantons, 73 communes, 85,297 habitants ; COUTANCES, 10 cantons, 138 communes, 130,470 habit., MORTAIN, 8 cantons, 73 communes, 76,041 habit., VALOGNES, 7 cantons, 118 communes, 92,238 habitants.

Villes et bourgs principaux :

SAINT-LO, 9,115 habit., 256 kilom. de Paris ; *Canisy*, 929 hab., 8 kil de Saint-Lô ; *Carentan*, 2,986 hab., 28 kilom ; *Marigny*, 1,589 hab., 12 kilom. ; *Percy*, 3,258 habit., 24 kil. ; *Saint-Clair*, 700 habit., 11 kilom. ; Cerisy-la-Forêt, 2,055 hab., 18 kil ; *Saint-Jean-de-Daye*, 513 hab., 14 kilom ; *Tessy*, 1,659 habit., 18 kil ; *Torigny*, 2,206 habit., 15 kil. — AVRANCHES, 8,580 hab., 319 kil. de Paris et 52 de Saint-Lô ; *Brecey*, 2,338 h.,

16 kil. ; *Ducey*, 1,832 habit., 11 kil.; *Granville*, 10,035 habit., 25 kilom.; Saint-Nicolas, 3,420 habit., 23 kilom. ; *La Haye-Pesnel*, 1,101 habit., 15 kil.; *Pontorson*, 2,014 hab., 22 kilom. ; Mont-Saint-Michel, 1,082 habit., 16 kilomètres; *Saint-James*, 3,363 habitants, 18 kil.; *Sartilly*, 1,144 hab., 11 kil.; *Villedieu-les-Poêles*, 3,848 habit., 22 kilom.; — CHERBOURG, 24,212 hab., 343 kil. de Paris et 74 de Saint-Lô; *Beaumont*, 849 habitants, 17 kil. de Cherbourg ; *Octeville*, 1,878 hab., 3 kil. ; Equeurdreville, 3,622 hab., 3 kil.; Tourlaville, 4,677 habit., 4 kil. ; *Les Pieux*, 1,021 habit., 21 kilom.; *Saint-Pierre-Église*, 2,436 hab., 16 kil. ; Le Vast, 1,521 habit., 19 kil. — COUTANCES, 7,295 hab., 310 kil. de Paris et 28 de Saint-Lô; *Brehal*, 1,600 h., 19 kilom. de Coutances; Cérences, 2,244 hab., 16 kilom.; *Cerizy-la-Salle*, 2,110 habitants, 13 kilom.; *Gavray*, 1,970 habit., 19 kilom.; Hambye, 3,362 hab., 17 kilom.; *La Haye-du-Puits*, 1,312 habit., 31 kilom. ; *Lessay*, 1,619 hab., 23 kilom.; *Montmartin-sur-Mer*, 861 hab., 10 kilom.; Quettreville, 950 habit., 10 kilom.; *Périers*, 2,901 habit., 16 kilom.; *Saint-Malo-de-la-Lande*, 460 hab., 6 kilom.; Agon, 1,561 hab., 12 kilom ; *Saint-Sauveur-Lendelin*, 1,950 hab., 10 kil. — MORTAIN, 2,221 habit., 271 kilom. de Paris et 56 de Saint-Lô, *Barenton*, 3,009 hab., 10 kilom. de Mortain; Ger, 2,624 habit., 12 kilom.; Saint-Cyr-du-Bailleul, 2,133 hab., 12 kilom.; *Isigny*, 351 hab., 16 kilom ; *Juvigny-le-Tertre*, 839 habit., 9 kilom. ; *Saint-Hilaire-du-Harcouet*, 1,132 habit., 16 kilom.; *Saint-Pois*, 856 hab., 16 kilom.; *Sourdeval*, 4,328 habit., 11 kilom.; *Le Teilleul*, 2,604 hab., 16 kilom. — VALOGNES, 5,707 hab., 324 kil. de Paris et 58 de Saint-Lô ; Brix, 2,756 hab., 11 kil. de Valognes ; *Barneville*, 1,205 hab., 26 k.; Portbail, 2,057 hab., 28 kilom.; *Briquebec*, 4,446 habit., 13 kil ; *Montebourg*, 2,471 h., 7 kilom.; *Quettehou*, 1,734 hab , 14 kilom.; Barfleur, 1,185 hab., 24 kilom.; *Sainte-Mère-Église*, 1,562 h., 17 kil., Picauville, 2,332 h., 16 kil.; *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, 2,818 h., 16 kilom.; Saint-Vaast-la-Longue, 4,313 habit., 17 kilomètres.

Saint-Lô est une ville fort ancienne, qui s'appelait originairement *Briovera*, c'est-à-dire Pont sur la Vire. Elle est située sur un roc qui domine la rive droite de cette rivière. Quoique généralement assez mal bâtie, elle possède plusieurs édifices modernes de bon goût, tels que la préfecture et le palais de justice. Mais ce qu'elle renferme de plus remarquable, ce sont les deux églises de Notre-Dame et de Sainte-Croix. La première, qui est la cathédrale, est un monument gothique d'une légèreté et d'une élégance singulières. La seconde est considérée comme le plus beau de tous les monuments d'architecture saxonne que nous ayons en France. Il y a à Saint-Lô une société d'agriculture et de commerce, une société d'archéologie et d'histoire naturelle, une société philharmonique, une bibliothèque de 4,600 volumes, un musée d'antiquités et de tableaux. *Carentan* est située dans un pays marécageux, sur la rive gauche de la Taute; les grosses barques y arrivent à l'aide de la marée. La ville est entourée de vieilles murailles qui la font classer parmi les places fortes de l'empire : toutefois ce sont les marais environnants qui forment sa principale défense. Carentan est la patrie d'Elie de Beaumont, célèbre avocat du siècle dernier, et du grand jurisconsulte Jacques Godefroy.

A l'époque de la conquête romaine, *Avranches* était la capitale des *Abrincatæ*, d'où lui vient son nom. C'est une assez jolie ville, bâtie sur

une colline, près de la rive gauche de la Sée et à peu de distance de la mer. Son ancienne cathédrale n'existe plus. Avranches possède une Société d'archéologie, littérature, sciences et arts, une bibliothèque de 10,000 volumes, avec quelques manuscrits précieux, tels que le *Sic et non* d'Abeilard, un musée, et un jardin botanique. Elle a donné le jour au général Valhubert, mort à Austerlitz. Une statue en marbre de ce héros, due au ciseau de Cartellier, orne l'une des places publiques de la ville. *Granville* est bâtie à l'embouchure du Boseq, sur un rocher escarpé qui s'avance dans la Manche, où elle a un port sûr et commode, quoique étroit d'entrée. Ce port peut recevoir 90 navires, mais il a peu de profondeur et assèche à la marée basse. La ville est mal bâtie et n'a d'autre monument qu'une ancienne cathédrale gothique. Granville est entourée de fortifications peu importantes, qui lui donnent néanmoins un rang parmi nos places de guerre. En 1783, les Anglais l'attaquèrent et la bombardèrent inutilement. Les marins de Granville se livrent à la pêche de la baleine et de la morue, à celle des huîtres dites de Cancale, au grand et au petit cabotage. Il se construit dans ses chantiers un assez grand nombre de navires de commerce.

Le *Mont-Saint-Michel* est un rocher granitique de 9,000 mètres de superficie qui s'élève au fond de la baie de Cancale à 2 kilomètres de la côte. Il est de forme conique, escarpé de presque tous les côtés, et fortifié à sa base aux endroits les plus accessibles. A la marée haute, les flots de l'Océan couvrent les vastes grèves qui entourent le rocher, et qui sont composées de sables mouvants qu'entrecoupent plusieurs bras de rivière. La ville ne forme qu'une seule rue escarpée qui conduit aux bâtiments de l'ancienne abbaye, aujourd'hui transformée en maison centrale de détention. Ceux-ci constituent un des édifices gothiques les plus remarquables qui existent. La chapelle qui couronnait le rocher a été en grande partie détruite, il y a trente ans, par un incendie terrible; et l'on doit mentionner à cette occasion le dévouement des prisonniers qui firent les plus grands efforts pour éteindre le feu. Les grandes marées du Mont-Saint-Michel sont prodigieuses; l'amplitude de l'oscillation y dépasse quelquefois 15 mètres : sur la plage, un cheval au galop ne peut lutter de vitesse avec la mer montante.

Cherbourg est située à l'extrémité nord de la presqu'île du Cotentin, à l'embouchure de la Divette, et au fond de la baie comprise entre le cap

Lévi à l'est, et le cap de la Hogue, à l'ouest. La ville elle-même n'offre rien d'intéressant. Elle doit toute son importance à son port militaire qui est le troisième de l'empire et le seul que nous possédions sur la côte septentrionale de la France. Les établissements de la marine impériale méritent d'être visités. Ce sont les chantiers, les cales couvertes, les corderies, les magasins, l'hôpital de la marine, les puissantes fortifications qui défendent la place et le port, enfin l'immense digue de 3,768 mètres qui ferme la rade et garantit contre la lame les navires qui y sont mouillés. Le port militaire peut contenir 50 vaisseaux de ligne, constamment à flot pendant les marées les plus basses. Le port du commerce, formé par l'embouchure de la Divette et du Trottebec, est d'un accès facile : une superbe jetée maintient toujours dans le chenal une hauteur d'eau de 6 mètres. Il existe à Cherbourg une Société académique, un Musée d'antiquités, une école de navigation, et une petite bibliothèque publique de 3,000 volumes. A l'extrémité nord-est de la côte sur laquelle est bâtie Cherbourg, nous devons encore citer le beau phare de *Gatteville*, construit en granit et haut de 81 mètres.

Coutances est une ville fort ancienne, située au sommet et sur le penchant d'une colline, près de la rive droite de la Soulle. Le seul monument curieux qu'on y trouve est une belle cathédrale gothique. Elle possède un petit théâtre et une bibliothèque de 6,000 volumes. Les environs de la ville offrent un aqueduc romain assez bien conservé.

Mortain, sur la Cance, est une petite ville d'un aspect triste et sombre. Elle renferme toutefois une belle église construite dans le XI^e^ et le XII siècle.

Valognes est une ville assez bien bâtie, dans un joli vallon, sur le bord du Merderet. Elle a une bibliothèque de 14,000 volumes. Cette ville a vu naître le célèbre médecin et anatomiste Vicq-d'Azyr. A 6 kilomètres au sud-est, se trouve le bourg de *Montebourg* où il y a un beau haras. *Barfleur* est un bourg maritime situé à l'extrémité nord-est de la presqu'île du Cotentin. Il possède un port qui peut recevoir des bâtiments de 300 à 350 tonneaux. On y voit en outre deux phares dont l'un a 27 mètres de hauteur. La petite ville de *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, située dans une vallée agréable qu'arrose la Douve, est propre et bien bâtie. Elle possède une église fort ancienne et assez belle. *Saint-Waast-la-Hougue* est une petite ville maritime située vis-à-vis des îles de Tatihou et

de la Vougue, sur chacune desquelles existe un fort. Les habitants se livrent à un cabotage assez actif.

Les deux petites îles que nous venons de nommer sont insignifiantes. Il en est de même de toutes celles qui dépendent du département : nous citerons seulement le groupe des îles *Marcouf* et celui des îles *Chausey*. On exploite le beau granit de ces dernières.

MARNE.

Le département de la *Marne* est compris dans la région nord-est de la France. Il a pour limites, au nord, le département des Ardennes; à l'est, celui de la Meuse; au sud, ceux de l'Aube et de la Haute-Marne; à l'ouest, ceux de l'Aisne et de Seine-et-Marne.

La Marne ne forme guère qu'une vaste plaine, variée seulement par quelques chaînes de coteaux le long des rivières. Le sol, en général composé d'un tuf crayeux que recouvrent à peine quelques centimètres de terre végétale, est maigre, froid, et d'un aspect fort triste. Il y a plusieurs marais et étangs dans les parties est et ouest du département. Les Champenois tirent un assez bon parti de leurs terres ingrates. Des plantations de pins commencent à couvrir les endroits arides et sablonneux. La récolte des céréales dépasse de beaucoup les besoins de la consommation locale. La production des légumes est considérable; mais ce sont les vins qui constituent la principale richesse agricole de la Marne. Ils se recommandent particulièrement par leur finesse et leur délicatesse; néanmoins ce que le vulgaire aime surtout en eux, c'est leur mousse pétillante, emblème de la joie des festins. Les vignobles les plus célèbres se trouvent dans les arrondissements de Reims et d'Épernay. Les vins blancs de première classe sont ceux de Sillery, Ay, Mareuil, Hautvillers, Pierry et Dizy; ceux de seconde sont ceux de Cramant, Avize, Oger et Ménil. Pour les vins rouges, on classe au premier rang ceux de Verzy, Verzenay, Mailly, Saint-Basle, clos de Saint-Thierry, et au second, ceux de Hautvillers, Mareuil, Dizy, Pierry, Épernay, Vaissy, Ludes, Chigny, Rilly, Villers-Allerand et Cumières. Les habitants de la Marne se distinguent par leur activité industrielle et com-

merciale. Les filatures de laine, les manufactures de tissus de laine de tout genre, draps, tricots, couvertures, mérinos, flanelles, etc., figuren au premier rang : c'est Reims qui est le centre de toute cette fabrication. Il y a en outre dans le département, des teintureries, des tanneries, des chapelleries, des papeteries, des verreries, des faïenceries, des fabriques de savon noir, etc. Dans beaucoup d'endroits, il y a des fabriques de blanc de craie, appelé *blanc d'Espagne*. Dans l'arrondissement d'Épernay, on exploite des carrières de pierres à meule ; dans celui de Vitry, il existe une mine de fer qui alimente deux hauts-fourneaux. Enfin on fabrique à Épernay une quantité considérable de poteries à l'épreuve du feu, connues sous le nom de *terre de Champagne*.

Superficie totale : 8180,41 kil. carrés. — Popul. totale, 373,302 habitants. — Populat. par kilom. carré, 45,63 habitants. — Cinq arrondissements : CHALONS-SUR-MARNE, 5 cantons, 108 communes, 52,562 habitants ; ÉPERNAY, 9 cantons, 178 comm., 93,090 habitants ; REIMS, 10 cantons, 183 communes, 138,031 habit., SAINTE-MENEHOULD, 3 cantons, 80 communes, 36,246 habitants ; VITRY-LE-FRANÇOIS, 5 cantons, 128 communes, 53,373 habitants.

Villes et bourgs principaux :

CHALONS-SUR-MARNE, 14,468 habit., 170 kilomètres de Paris ; *Ecury-sur-Coole*, 331 habit., 8 kilom. de Châlons ; *Marson*, 375 hab., 13 kilom. ; Courtisols, 2,200 hab., 12 kilom. ; *Suippes*, 2,474 habit., 24 kilom. ; *Vertus*, 2,432 habit., 28 kilom. — EPERNAY, 7,386 habit., 142 kil. de Paris et 30 de Châlons ; Damery, 1,872 hab., 7 kil. d'Épernay ; *Anglure*, 721 hab. 54 kil. ; *Avize*, 1,800 hab., 10 kilom. ; *Dormans*, 2,249 habit., 24 kilom ; *Esternay*, 1,469 habit., 44 kilom ; *Fere-Champenoise*, 2,130 habit., 29 kilom. ; *Montmirail*, 2,570 habit., 38 kilom. ; *Montmort*, 812 habit., 17 kilom. ; Orbais, 1,015 habit., 23 kilom. ; *Sézanne*, 4,431 habit., 36 kilom. — REIMS, 43,643 hab., 156 kil. de Paris et 43 de Châlons ; *Ay*, 3,302 hab., 21 kilom. de Reims ; Mareuil-sur-Ay, 840 hab., 27 kilom. ; *Beine*, 1,058 habit., 13 kilom. ; *Bourgogne*, 1,013 habit., 12 kil ; Bazancourt, 1,137 hab. ; 16 kil. ; Warmeriville, 1,134 hab ; 17 kil ; *Châtillon-sur-Marne*, 911 habit., 28 kilom ; Fismes, 2,425 hab., 26 kil. ; *Verzy*, 1,034 h., 15 kil ; Sillery, 462 hab., 10 kil ; *Ville-en-Tardenois*, 580 hab., 18 kil. — SAINTE-MENEHOULD, 4,137 hab, 212 kilom. de Paris et 40 de Châlons ; *Dommartin-sur-Yerre*, 271 habit., 15 kilom. de Sainte-Menehould ; *Ville-sur-Tourbe*, 511 hab., 12 kil ; *Vienne-le-Château*, 2,035 hab., 10kil. — VITRY-LE-FRANÇOIS, 7,796 hab, 181 kil. de Paris et 32 de Châlons ; *Heiltz-le-Maurupt*, 885 habit, 19 kil de Vitry ; *Saint-Remy-en-Bouzemont*, 820 habit, 14 kilom ; *Sompuis*, 571 habit., 16 kil. ; *Thiéblemont*, 283 habit., 10 kilom. ; Sermaize, 2,802 habitants., 26 kilom.

Châlons-sur-Marne est une très-ancienne ville, jadis nommee *Duro Catalauni*, située sur la rive droite de la Marne. Ses rues sont assez régulières ; cependant l'intérieur de la ville est triste, parce que la plupart des maisons sont en bois. Ses principaux édifices sont la cathédrale, construction gothique du XIII^e^ siècle, avec une ridicule façade de style grec, l'église du collége, l'hôtel de la préfecture, l'hôtel de ville, l'ancien couvent de Saint-Pierre, aujourd'hui transformé en caserne, le bâtiment de l'École des arts et métiers, et la porte dite de Sainte-Croix qui a la forme d'un arc de triomphe. Mentionnons encore le beau pont

sur la Marne et la charmante promenade appelée le *Jard*. Châlons possède une Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, une bibliothèque publique de 20,000 volumes, un cabinet d'histoire naturelle et un jardin botanique. Il a déjà été question de son École d'arts et métiers. Cette ville est la patrie de l'astronome Lacaille, de l'architecte Blondel et du général Sainte-Suzanne. Le village de *Courtisols*, sur la Vesle, frappe le voyageur par sa propreté et la beauté des cultures qui l'entourent, quoique le sol soit des plus ingrats. Les habitants de ce village se distinguent de ceux des communes voisines par divers usages singuliers et par une espèce de patois qui n'est pas compris ailleurs.

Epernay, sur la rive gauche de la Marne, est le centre principal du commerce des vins de Champagne. Elle n'offre de vraiment curieux que ses immenses caves, creusées dans la craie, qui forment de véritables labyrinthes souterrains. On trouve à Épernay une bibliothèque de 10,000 volumes. *Montmirail*, sur le petit Morin, est célèbre par la victoire que Napoléon y remporta sur les armées coalisées, le 11 février 1814. Elle a donné le jour au fameux cardinal de Retz, l'un des héros de la Fronde.

Reims, sur la rive droite de la Vesle, portait à l'époque de l'invasion romaine, le nom de *Durocortum ;* plus tard elle fut désignée par celui de *Remi*, de la peuplade gauloise qui habitait son territoire. La ville a des rues larges et assez bien percées ; mais ses maisons manquent en général d'élégance et n'ont, pour la plupart, qu'un seul étage. Reims renferme plusieurs monuments curieux. Le plus considérable est la cathédrale, l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique. Elle a 146 mètres de longueur, 30 de largeur dans œuvre à la nef et 50 au transept ; l'élévation de la nef est de 36 mètres, et celle des deux clochers de 80. Le portail est de forme pyramidale ; il se compose de trois porches, dont le central est le plus grand : il est décoré de 500 statues. L'extérieur de toute l'église en porte environ 4,000. C'est dans ce temple qu'avait lieu le sacre des rois de France. La sainte Ampoule qui servait à cette cérémonie et qui, suivant la légende, avait été apportée du ciel, fut brisée à la révolution. L'église de Saint-Remy est plus ancienne, mais elle est bien moins remarquable : son architecture appartient à la transition du style roman au style ogival. On y voit un superbe mausolée où l'on conserve les restes de saint-Remy, ancien évêque de la ville. Les autres

édifices de Reims qui méritent d'être cités sont l'hôtel de ville, le palais de justice et le théâtre. La place Royale est ornée d'une statue en bronze et en pied de Louis XV, et au centre de la promenade appelée le Grand Cours, s'élève une autre statue en bronze érigée à la mémoire du brave Drouet, comte d'Erlon, l'un des meilleurs généraux de l'Empire. Parmi les restes antiques qui subsistent encore, on doit mentionner un arc de triomphe, appelé aujourd'hui la *Porte de Mars*, et le tombeau en marbre du consul *Jovinus*, actuellement déposé dans la cathédrale. Reims renferme une bibliothèque publique riche de 30,000 volumes et d'un millier de manuscrits, un musée, et un jardin botanique. En outre du général Drouet, plusieurs hommes distingués sont nés dans cette ville : nous nommerons l'abbé Pluche, l'avocat et littérateur Linguet, l'érudit Bergier, et le grand ministre de Louis XIV, Colbert.

Sainte-Menehould est une assez jolie petite ville située sur la rive gauche de l'Aisne. On remarque l'élégance de son hôtel de ville. Le petit village de *La Neuville-au-Pont*, à 8 kilomètres de Sainte-Menehould, a vu naître Beautemps-Beaupré, membre de l'Académie des sciences et le plus habile ingénieur hydrographe qui ait existé.

Vitry-le-Français, ou mieux *Vitry-le-François*, est bâtie sur la rive droite de la Marne. Elle est assez agréable, quoique la plupart de ses maisons soient en bois. Elle possède une fort jolie église, une belle halle, de charmantes promenades, et une bibliothèque de 40,000 volumes.

MARNE (HAUTE-).

La *Haute-Marne* appartient à la région est de la France. Elle a pour limites, au nord, le département de la Marne; à l'est, ceux de la Meuse et des Vosges; au sud-est, celui de la Haute-Saône; au sud-ouest, celui de la Côte-d'Or; à l'ouest, ce dernier département encore et celui de l'Aube.

Ce département est extrêmement montagneux. Il est traversé vers son tiers inférieur par la chaîne appelée le *plateau de Langres*, qui unit le système des montagnes vosgiennes avec les montagnes de la Côte-

d'Or. Toutefois, il n'existe dans ce plateau aucun sommet très-élevé : le plus haut ne dépasse pas cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Les montagnes du département avec celles de la Côte-d'Or et des Vosges, forment le point de partage entre les eaux qui se rendent [illegible]s la Manche et la mer du Nord, et celles qui appartiennent au bassin secondaire de la Saône. Ainsi, parmi les rivières qui ont leur source dans le département, on compte la Saône, l'Apance, l'Amance, le Saulon et la Vingeanne, ces quatre dernières affluents de la Saône ; la Marne et l'Aube, et plusieurs affluents secondaires de ces rivières, qui appartiennent au bassin de la Seine ; et la Meuse qui va se décharger dans la mer du Nord.

Il résulte de là une extrême variété dans l'aspect du sol de ce département. Près du tiers de sa superficie est couvert de forêts. Le climat y est froid, l'air pur et vif. Les nombreuses vallées sont en général fertiles ; l'agriculture est assez avancée. La production des céréales suffit à la consommation locale. Il y a peu de vignobles, et leur produit est médiocre. Les habitants cultivent le chanvre, les plantes oléagineuses et toutes sortes de légumes. Les pâturages sont excellents, et nourrissent beaucoup de chevaux et de bêtes à cornes, races bovine et ovine. La Haute-Marne renferme des carrières de pierres de taille, de marbre, de gypse, d'albâtre, de l'argile, de la houille, de la tourbe, etc. Mais le fer constitue la richesse minérale la plus importante du département. Il est la base d'une foule d'exploitations et d'industries. On compte en effet environ soixante hauts-fourneaux et cent soixante forges. Il y a de nombreuses fabriques de clous, de tôles, de limes, d'outils, d'ustensiles et d'articles de quincaillerie. La coutellerie de Langres et de Nogent-le-Roi jouit, depuis longtemps, d'une réputation méritée. Chaumont renferme des fabriques de gants et de bonneterie assez estimée. Parmi les autres industries, on doit distinguer encore les tanneries, les filatures de laine et de coton, etc. Enfin, les bois de construction et de chauffage, principalement chêne et sapin, donnent lieu à un commerce considérable. A Saint-Dizier, il se fabrique un nombre considérable de bateaux pour la navigation de la Marne.

Superficie totale, 6219,84 kilom. carrés. — Populat. totale, 268,398 habit. — Popul. par kil. carré, 43,15 habit. — Trois arrondissements : CHAUMONT, 10 cantons, 195 com-

munes, 88,571 hab. ; LANGRES, 10 cantons, 210 communes, 106,424 hab.; VASSY, 8 cantons, 145 communes, 73,403 habitants.

Villes et bourgs principaux :

CHAUMONT, 6,088 hab , 254 k. de Paris; *Audelot*, 1,077 hab., 20 kilom. de Chaumont; *Arc-en-Barrois*, 1,545 hab., 23 kil.; *Bourmont*, 1,041 hab., 40 kil ; *Château-Villain*, 2,080 hab., 20 kil.; *Clefmont*, 560 hab., 32 kil.; Breuvannes, 1,246 habit., 60 kilom ; *Juzennecourt*, 403 habit., 16 kilom.; *Nogent-Haute-Marne*, 3,098 hab., 20 kil. ; *Saint-Blin*, 603 hab., 32 kil ; *Vignory*, 718 habit., 20 kil. — LANGRES, 8,646 hab., 289 kil. de Paris et 35 de Chaumont; *Auberive*, 544 hab., 26 kil. de Langres ; Poinsenot, 1,800 habit., 30 kil.; *Bourbonne-les-Bains*, 4,135 hab., 40 kil.; *Le Fayl-Billot*, 2,962 hab., 24 kilom.; Bussières-lès-Belmont, 1,100 hab., 25 kilom ; *La Ferté-sur-Amance*, 620 hab., 30 kilom.; *Longeau*, 741 hab., 13 kil ; *Montigny-le-Roi*, 1,267 hab., 23 kil.; *Neuilly-l'Évêque*, 1,240 hab., 15 kil.; *Prauthoy*, 682 hab., 25 kilom.; *Varennes-sur-Amance*, 1,33 › hab., 25 kilom. — VASSY, 2,826 hab , 229 kilom. de Paris et 60 de Chaumont ; *Chevillon*, 991 kil.; 17 k., *Doulaincourt*, 1,008 hab., 34 kil.; *Doulevant*, 707 hab., 18 kilom ; *Joinville*, 3,305 habit., 18 k.; *Montiérender*, 1,496 hab., 15 kilom., *Poissons*, 1,593 hab., 24 kil.; *Saint-Dizier*, 7,429 hab., 20 kilomètres.

Chaumont est située sur un plateau stérile et élevé, entre la Marne et la Suize, à deux kilomètres de leur confluent. Elle a quelques fortifications qui la font classer parmi les places de guerre. La ville est assez bien bâtie ; ses principaux édifices sont l'hôtel-de-ville, l'hôpital et le collége. Chaumont possède une bibliothèque de 26,000 volumes et un cabinet de physique. Le sculpteur Bouchardon y a reçu le jour. *Arc-en-Barrois*, sur la rive droite de l'Aujon, présente encore une partie du magnifique château qui appartenait à la famille d'Orléans. *Nogent-le-Roi*, près de la rive droite de la Treire, est importante par ses fabriques de coutellerie. Pendant la révolution, elle portait le nom de *Nogent-Haute-Marne*.

La peuplade gauloise des *Lingones* a donné son nom à *Langres*, bâtie sur une montagne escarpée, haute de quatre cent soixante-treize mètres au-dessus du niveau de la mer, et près de la rive droite de la Marne. La ville est assez jolie, avec quelques monuments remarquables. Nous citerons la cathédrale, bel édifice roman-gothique, l'hôtel-de-ville, le théâtre, et l'arc de triomphe antique, érigé en l'honneur des deux Gordien. Il existe à Langres une Société historique et archéologique, une bibliothèque de 6,000 volumes, une école des beaux-arts, un cours de géométrie et de mécanique appliquées à l'industrie. Cette ville est la patrie de Denis Diderot, le fondateur de l'Encyclopédie. *Bourbonne-les-Bains* est agréablement située sur le plateau et sur le penchant d'une colline, au confluent de l'Apance et de la Borne. C'est une ville assez jolie et ornée de promenades agréables. On remarque l'hôtel-de-ville, le magnifique établissement des bains, et l'hôpital militaire fondé par Louis XV. Les sources qui alimentent l'établissement ther-

mal étaient déjà fréquentées par les Romains. Elles sont de nature saline, et sont surtout utiles dans les affections rhumatismales et cutanées, ainsi que dans les cas d'engorgement des viscères abdominaux. Leur température varie de cinquante-cinq à soixante-cinq degrés centigrades.

Vassy est une assez jolie petite ville sur la rive droite de la Blaise. Elle est célèbre dans l'histoire de France par les représailles exercées contre les protestants le 1er mars 1562. A *Joinville*, sur la rive gauche de la Marne, on voit les restes du vieux château où sont nés le sire de Joinville, historien de saint Louis, et le fameux cardinal de Lorraine. *Saint-Dizier* est une ville assez agréable, bâtie sur la rive droite de la Marne, à l'endroit où cette rivière devient navigable; cette circonstance a fait de Saint-Dizier un centre de commerce assez important.

MAYENNE.

Ce département fait partie de la région nord-ouest de la France. Il est borné au, nord, par les départements de la Manche et de l'Orne; à l'est, par celui de la Sarthe; au sud, par celui de Maine-et-Loire; à l'ouest, par celui d'Ille-et-Vilaine.

Le territoire de la Mayenne est coupé en tous sens par des chaînes de coteaux peu élevés, formant des vallées arrosées par un grand nombre de rivières et de ruisseaux. Le sol est en général argileux, compacte et d'une culture pénible; néanmoins il est assez fertile. Il y a plusieurs étangs assez considérables et le climat est généralement froid et humide. L'agriculture laisse beaucoup à désirer, car les habitants sont extrêmement tenaces dans leurs routines et leurs préjugés. La production des céréales fournit et au delà aux besoins de la consommation. La vigne n'y réussit pas; l'usage du cidre et du poiré est substitué à celui du vin. Le lin et le chanvre sont cultivés en grand.

La Mayenne renferme d'excellents pâturages qui nourrissent de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons. On y élève aussi des chevaux qui ne sont pas sans mérite. Ce département possède des mines de fer et de houille assez médiocres, qui alimentent huit hauts-fourneaux et un

assez grand nombre de forges. On y exploite aussi des ardoisières, des carrières de marbre, et de la pierre calcaire que de nombreux fours transforment en chaux. Parmi les autres industries locales, nous nommerons les papeteries et tanneries, les blanchisseries, les teintureries et les manufactures de tissus de coton ; mais la plus ancienne et la plus importante de toutes est celle de la filature de lin et du tissage de la toile. Elle est répandue dans tout le département ; néanmoins Laval et Château-Gontier en sont le centre.

Superficie totale, 5162,01 kilom. carrés. — Popul. totale, 374,566 hab. — Populat. par kilom. carré, 72,56 habit. — Trois arrondissements : LAVAL, 9 cantons, 92 commun., 130,523 habitants; CHATEAU-GONTIER, cant., 72 communes, 78,862 habitants; MAYENNE, 12 cantons, 110 communes, 165,181 habitants.

Villes et bourgs principaux :

LAVAL, 17,538 hab., 238 kil. de Paris; Changé, 2,046 hab., 4 kil. de Laval; Entrames, 1,100 hab., 5 kil.; *Argentré*, 1,702 hab., 10 kil.; Andouillé, 3,044 hab., 10 kil.; *Chailland*, 2,573 hab., 22 kilom.; La Baconnière, 2,792 hab., 17 kil.; Juvigné-les-Landes, 3,011 habit., 30 kil.; *Evron*, 4,461 hab., 33 kil.; Sainte-Gemme-le-Robert, 2,379 hab., 38 kil.; *Loiron*, 1,320 hab., 15 kil.; Le Bourgneuf, 2,100 habit., 20 kil.; *Meslay*, 1,596 habit., 20 kil.; *Montsurs*, 1,735 hab., 20 kil.; Saint-Ouen-des-Toits, 2,060 hab., 14 kil.; *Sainte-Suzanne*, 1,760 hab., 36 kil.; Saint Jean-sur-Erve, 1,190 hab., 31 kil. — CHATEAU-GONTIER, 6,443 hab., 294 kil. de Paris et 30 de Laval; *Bierne*, 1,105 hab., 12 kil.; Saint-Denis-d'Anjou, 2,830 hab., 21 kil.; *Cossé-le-Vivien*, 3,592 habit., 22 kilom., Quelaines, 2,048 hab., 14 kilom.; *Craon*, 4,171 habit., 18 kil.; *Grez-en-Bouère*, 1,543 hab., 15 kil.; Bouère, 2,186 hab., 18 kil.; *Saint-Aignan-sur-Roc*, 810 hab., 35 kil. — MAYENNE, 9,588 hab., 253 kil. de Paris et 30 de Laval, Martigné, 2,236 hab., 16 kil. de Mayenne; Oisseau, 3,912 hab., 4 kil.; Saint-Georges-Buttavent, 2,441 hab., 5 kil.; *Ambrières*, 2,599 hab., 10 kil.; *Bais*, 2,348 habit., 32 kilom.; Saint-Martin-de-Connée, 2,197 hab., 30 kil.; Saint-Pierre-la-Cour, 2,258 hab., 20 kilom.; *Couptrain*, 522 hab., 32 kil.; Javron, 2,682 hab., 30 kil.; Lignères, 2,651 hab., 42 kil.; *Ernée*, 5,614 hab., 23 kil.; Saint-Denis-de-Castines, 3,458 hab., 18 kil.; *Gorron*, 2,430 hab., 20 kil.; Chatillon-sur-Colmont, 2,573 hab., 8 kil.; *Le Horps*, 1,683 hab., 16 kil.; *Landivy*, 2,085 habit., 40 kilom.; Fougerolles, 2,512 hab., 36 kil.; *Lassay*, 2,655 hab., 20 kil.; *Prez-en-Pail*, 3,736 hab., 13 kil.; La Paoté, 3,150 hab., 46 kil.; *Villaines-la-Juhel*, 2,623 habit., 30 kil.; Courcité, 2,113 habit., 32 kilomètres.

Laval est divisée par la Mayenne en deux quartiers mis en communication par deux ponts. La ville, irrégulière et mal bâtie, ne renferme pas de monument bien important. Les principaux sont l'église de la Trinité, l'ancien château converti en maison d'arrêt, le palais de justice et la halle aux toiles. Il existe à Laval une bibliothèque de 8,100 volumes. Cette ville est la patrie d'Amboise Paré, protestant, chirurgien de Charles IX; aussi à la journée de la Saint-Barthélemy, ce prince voulut-il l'épargner. Le bourg d'*Argentré*, près de la rive droite de la Jouanne, est important par ses carrières de marbre. A *Evron*, on remarque les vastes bâtiments d'une ancienne abbaye de Bénédictins qui sont aujourd'hui occupés par un établissement de sœurs hospitalières.

Château-Gontier, sur la Mayenne, est une ville mal percée, mais assez

bien bâtie, et florissante par son commerce de fils et de toiles. Celle de *Craon*, près de la rive gauche de l'Oudon, mérite d'être citée comme ayant donné le jour à Volney, philosophe plus que médiocre, mais plus distingué comme savant.

Mayenne est située dans une position pittoresque sur la rive droite de la rivière de même nom. Elle n'offre de remarquable que le vieux château de ses anciens ducs. *Ernée*, sur la rivière ainsi nommée, est une petite ville assez régulière et mieux bâtie que les autres villes du département. A peu de distance de celle de *Lassay*, on voit un ancien château assez bien conservé, qui, au moyen âge, était une forteresse importante.

MEURTHE.

Le département de la *Meurthe* est compris dans la région nord-est de la France. Ses limites sont : au nord, le département de la Moselle ; à l'ouest, celui de la Meuse ; au sud, celui des Vosges ; et à l'est, celui du Bas-Rhin.

Les montagnes des Vosges envoient de nombreuses ramifications dans la Meurthe ; aussi le sol y est-il fort inégal et extrêmement accidenté. Près du tiers de sa superficie est couvert de forêts. Il y a de vastes étangs dans la partie ouest du département ; le plus étendu est celui de Lindre, près de Dieuzé. Quoique le climat soit un peu froid, les terres sont généralement fertiles. On exporte chaque année une assez grande quantité de céréales. Les vignobles sont très-étendus ; les vins qu'ils produisent sont pourtant au-dessous du médiocre. Il y a de beaux et bons pâturages ; mais il serait facile de les multiplier, et l'éducation des bestiaux pourrait devenir une source de richesses pour le cultivateur. On élève un nombre considérable de porcs. Les chevaux sont assez nombreux, et leur race s'améliore, quoique avec lenteur. Les richesses minérales de la Meurthe consistent en fer, marbre, albâtre, tourbe et pierres calcaires ; en outre, le département renferme de riches mines de sel gemme, et les sources salées les plus abondantes qu'il y ait en France. Leur exploitation produit annuellement 45 millions de kilogrammes de

sel, et un million de kilogrammes de soude factice. L'industrie manufacturière n'a pas encore pris un développement considérable. Les principaux établissements industriels de la Meurthe sont les verreries, les faïenceries et poteries, les tanneries, les filatures de coton, les manufactures de draps et de cotonnades, les fabriques d'outils en fer et en acier. Les broderies dites de Nancy occupent plus de 20,000 femmes. Phalsbourg a des distilleries où se fabriquent des liqueurs estimées, connues sous le nom de *liqueurs de Lorraine*.

Superficie totale, 6094,60 kilom. carrés. — Popul. totale, 450,423 habitants. — Populat. par kilom. carré, 73,91 habitants. — Cinq arrondissements : NANCY, 8 cantons, 187 communes, 147,978 habitants; CHATEAU-SALINS, 5 cantons, 147 communes, 68,634 habitants; LUNÉVILLE, 6 cantons, 145 commun., 88,978 habitants; SARREBOURG, 5 cantons, 116 communes, 76,667 habitants; TOUL, 5 cantons, 119 communes, 68,166 habitants.

Villes et bourgs principaux :

NANCY, 40,289 hab, 316 kil. de Paris; *Haroue*, 666 hab, 30 kil. de Nancy; *Nomény*, 1,347 hab., 28 kilom., *Pont-à-Mousson*, 7,843 hab., 30 kil.; Dieulouard, 1,575 hab., 21 kil; Pagny-sur-Moselle, 1,200 habit., 37 kilom; *Saint-Nicolas-du Port*, 3,422 habit., 13 kil.; Rosière-aux-Salines, 2,359 habit., 18 kil.; *Vezelize*, 1,603 hab., 28 kilom. — CHATEAU-SALINS, 2,394 habit., 356 kilom. de Paris et 30 de Nancy; *Albestroff*, 317 habit., 36 kil. de Château-Salins; *Delme*, 616 hab., 12 kil.; *Dieuzé*, 3,996 hab., 21 kilom.; Marsal, 1,200 habitants, 12 kilomètres; *Vic*, 2,884 habit., 6 kil.; Moyenvic, 1,500 habit., 8 kil. — LUNÉVILLE, 12,476 hab., 343 kil. de Paris, et 30 de Nancy; *Baccarat*, 3,520 hab., 24 kilom. de Lunéville; Badonvillers, 2,356 hab., 34 kil.; *Bayon*, 910 hab., 20 k., *Blamont*, 2,576 habit., 30 kil.; *Gerbéviller*, 2,293 hab., 13 kilom. — SARREBOURG, 2,494 habit., 390 kilom. de Paris et 66 de Nancy; *Fenestrange*, 1,470 hab., 16 kil. de Sarrebourg; *Lorquin*, 1,260 hab., 10 kil.; Abreschwiller, 1,620 hab., 15 k.; Cirey, 2321 habit., 21 kil; Saint-Quirin, 1,977 habit., 17 kil; *Phalsbourg*, 5,192 habit., 19 kil; *Réchicourt-le-Château*, 1,070 hab., 20 kil. — TOUL, 7,271 hab., 294 kil. de Paris et 23 de Nancy; Blénod, 1,554 hab, 12 kil de Toul; Gondreville, 1,700 hab., 6 kil.; *Colombey*, 1,039 habit., 16 kil.; *Domèvre-en-Haye*, 391 habit., 15 kil.; *Thiaucourt*, 1663 hab., 35 kilom.

L'ancienne capitale de la Lorraine, *Nancy*, est située à un kilomètre de la rive gauche de la Meurthe. Elle se divise en ville vieille et ville neuve : la première est bâtie irrégulièrement et formée de rues assez mal percées où l'on trouve cependant de fort beaux hôtels; la seconde se distingue par la beauté de ses rues, toutes fort larges, bien alignées et coupées à angles droits, par la grandeur et la régularité de ses places, par l'élégance de ses maisons et le bon goût de ses édifices publics. Parmi ces derniers, on remarque l'hôtel-de-ville, l'évêché, le théâtre, la préfecture, l'hôpital et les casernes. La place Royale, que décore la statue de Stanislas, roi de Pologne, auquel Nancy doit tous ses embellissements, est une des plus magnifiques qu'il y ait en France. La vieille ville nous présente le château gothique des ducs de Lorraine, la Rotonde des Cordeliers qui renferme les tombeaux de ces princes, et l'église de BON-SECOURS où l'on voit les mausolées de Stanislas et de son

épouse, dus au ciseau de Girardon. La belle promenade de la *Pépinière* a droit à une mention. Nancy possède plusieurs établissements scientifiques et littéraires importants. Nous avons nommé ailleurs le lycée, l'école secondaire de médecine, l'école impériale forestière; nous citerons ici la Société impériale des sciences, lettres et arts, la société de médecine, l'école des sourds-muets, la bibliothèque publique riche de 27,000 volumes, le musée des tableaux, le cabinet d'histoire naturelle, et le jardin botanique. Nancy a donné le jour à plusieurs hommes célèbres, tels que le peintre Claude Gelée, surnommé le Lorrain, le graveur Callot, le savant bénédictin dom Calmet, Saint-Lambert, l'auteur du poëme des *Saisons*, le général d'artillerie Drouot, et plusieurs soldats distingués de la République et de l'Empire.

Pont-à-Mousson est une assez jolie petite ville, bâtie sur les deux rives de la Moselle. L'église principale, le bâtiment du collége et la caserne de cavalerie, sont ses édifices les plus importants. Près de *Dieulouard*, sur la rive gauche de la Moselle, on trouve quelques vestiges d'une ancienne cité romaine détruite au x^e^ siècle. *Saint-Nicolas-du-Port*, sur la rive gauche de la Meurthe, possède une fort belle église gothique. A *Rosière-aux-Salines*, également sur la Meurthe, on trouve un magnifique haras impérial. Le petit village de *Roville*, sur la Moselle, est célèbre par sa ferme expérimentale et son école d'agriculture, qui rappellent le nom de Mathieu de Dombasle.

Château-Salins, sur la petite Seille, *Dieuze*, *Moyenvic* et *Vic*, sur la Seille, doivent leur importance à leurs sources salées auxquelles la première de ces villes doit son nom. Du reste, aucune d'elles n'offre rien d'intéressant. *Marsal*, sur la Seille, est une petite place forte située au milieu de marais qui en rendent l'accès très-difficile.

Au confluent de la Vezouze et de la Meurthe, se trouve la charmante cité de *Lunéville*, avec son beau palais où résida Stanislas et qui est aujourd'hui transformé en quartier de cavalerie, sa jolie église paroissiale, sa magnifique caserne dite de l'Orangerie, son vaste manége couvert, et son Champ-de-Mars qui n'a pas moins de 200 hectares de superficie. C'est dans cette ville que fut signé, en 1801, le traité dit de Lunéville, qui mit fin à la guerre entre la France et l'Autriche. *Baccarat* est importante par sa magnifique cristallerie, la plus considérable de toutes celles qui existent en France. Les progrès accomplis par cet éta-

blissement depuis quelques années sont très-sensibles; néanmoins, ses produits n'atteignent pas encore la perfection de ceux de la Bohême.

Sarrebourg doit son nom à sa position sur la Sarre; c'est une petite ville sans importance. *Phalsboury* est une place forte bâtie sur une éminence à l'entrée du défilé des Vosges. Son hôtel-de-ville et sa caserne sont ses principaux édifices. Les deux bourgs de *Cirey* et de *Saint-Quirin*, situés, le premier au pied des Vosges à la source de la Vezouze, le second entre la Rouge-Eau et la Sarre-Blanche, doivent leur prospérité à leurs superbes manufactures de glace où l'on coule des pièces de la plus grande dimension. Ces deux établissements appartiennent à une seule et même compagnie.

Toul, sur la rive gauche de la Moselle, n'offre de curieux que sa cathédrale gothique, dont on admire le portail. La ville d'ailleurs est assez mal bâtie. Les fortifications qui l'entourent l'ont fait ranger au nombre des places de guerre de quatrième classe.

MEUSE.

Ce département appartient à la région nord-est de la France : par son extrémité nord, il forme la frontière de l'empire, car il touche au Grand-Duché de Luxembourg. Du côté de l'est, il a pour limites les départements de la Moselle et de la Meurthe; au sud, il est borné par ceux des Vosges et de la Haute-Marne; et à l'ouest, il est limité par ceux de la Marne et des Ardennes.

La Meuse ne renferme pas de montagnes élevées; son territoire est néanmoins coupé par plusieurs ramifications des Vosges qui forment des plateaux assez larges par lesquels sont séparés les bassins de l'Ornain, de la Meuse et de la Moselle. La hauteur moyenne de ces plateaux est de 300 à 350 mètres. Le climat y est assez dur et froid, quoique sain. Les terres sont médiocrement fertiles et exigent beaucoup de travail, sauf dans les vallées de l'Ornain et de la Meuse où le sol d'alluvion est gras et productif. De vastes forêts couvrent le quart de la superficie du département. L'agriculture est assez avancée. La récolte des céréales et des vins suffit, et quelquefois au delà, aux besoins du pays. La

culture des plantes textiles et oléagineuses est répandue. Il y a de bonnes prairies, surtout dans la vallée de la Meuse. Les habitants élèvent principalement des chevaux. Les porcs sont très-communs. La principale industrie de la Meuse consiste dans l'exploitation et le travail du fer. On y compte une trentaine de hauts-fourneaux et une soixantaine de forges qu'alimentent les nombreuses mines que renferme le département. Il y a aussi des fabriques d'outils en fer et acier de tous genres. Après les industries qui vivent du fer, nous nommerons les filatures et les manufactures de coton, les papeteries, les verreries, les tanneries, les faïenceries et poteries, les fabriques de sucre de betterave. Nous rappellerons encore que Verdun est renommé pour ses dragées et ses liqueurs, et que Bar et Ligny continuent de fabriquer avec le même soin leurs confitures de groseilles et de framboises.

Superficie totale, 6231,10 kilom. carrés. — Populat. totale, 328,657 habit. — Population par kilom. carré, 52,74 habit. — Quatre arrondissements : BAR-LE-DUC, 8 cantons, 128 communes, 86,358 habitants; COMMERCY, 7 cantons, 180 communes, 87,664 habitants; MONTMÉDY, 6 cantons, 131 communes, 69,096 habitants; VERDUN, 7 cantons, 149 commun., 85,539 habitants.

Villes et bourgs principaux :

BAR-LE-DUC, 14,303 hab., 233 kilom. de Paris; Fains, 850 hab., 3 kilom. de Bar; *Ancerville*, 2,233 hab., 20 kil; Cousances-aux-Forges, 1,301 habit., 20 kilom.; *Ligny*, 3,234 habit., 16 kilom.; *Montiers-sur-Saulx*, 1,351 habit., 39 kil.; *Revigny*, 1,640 habit., 17 kil.; *Triaucourt*, 925 habit., 26 kilom.; *Vaubecourt*, 1,088 hab., 20 kil.; *Vavincourt*, 762 hab., 7 kil. — COMMERCY, 3,735 habit., 271 kil. de Paris et 39 de Bar; *Gondrecourt*, 1,681 hab., 34 kil. de Commercy; *Pierrefitte*, 646 hab., 30 kil.; *Saint-Mihiel*, 5,274 hab., 17 kil.; *Vaucouleurs*, 2,655 hab., 20 kilomèt.; *Vigneulles*, 1,053 hab., 28 kil.; *Void*, 1,561 hab., 9 kilom.; Sorcy, 1,600 hab., 7 kilom.; — MONTMÉDY, 2,132 hab., 281 kil. de Paris et 86 de Bar; Aviothe, 460 hab., 9 kilom. de Montmédy; Marville, 1,325 hab., 10 kilom.; *Damvillers*, 998 habit., 22 kilom.; *Dan-sur-Meuse*, 950 hab., 22 kilom.; Brieulles, 1,243 habit., 27 kilom.; *Montfaucon*, 1,271 habit., 35 kil.; *Spincourt*, 461 hab., 33 kil; *Stenay*, 3,390 hab., 14 kil.; Mouzay, 1,760 hab., 18 kil. — VERDUN, 10,549 hab., 251 kilom. de Paris et 47 de Bar; *Charny-sur-Meuse*, 441 hab., 7 kil de Verdun; *Clermont-en-Argonne*, 1,424 habit., 25 kil.; *Etain*, 2,875 hab., 20 kil.; *Fresnes-en-Woevre*, 1,020 habit., 21 kil.; *Souilly*, 955 hab., 17 kil.; *Varennes*, 1,607 habit., 29 kilomètres.

Bar-le-Duc, appelée aussi *Bar-sur-Ornain*, du nom de la rivière qui l'arrose, est une ancienne et assez jolie ville, bâtie partie sur le sommet, partie sur le penchant et au pied d'une colline dont la base est baignée par l'Ornain et par le canal de la Marne au Rhin. Ses principaux édifices sont l'hôtel-de-ville, la préfecture, le collége, le théâtre. On admire dans l'église de Saint-Pierre, un des chefs-d'œuvre de la sculpture française : c'est le tombeau de René de Châlons, prince d'Orange, tué en 1544 au siége de Saint-Dizier. Il se compose d'un autel de marbre noir, sur lequel est debout un squelette en marbre blanc, tenant un sablier dans sa main gauche. Des muscles desséchés, des lambeaux de peau échappés

à la destruction couvrent çà et là des ossements décharnés. Cet admirable morceau de sculpture est dû à Léger Richier, élève de Michel-Ange. Bar est la patrie du savant bénédictin Dom Cellier, ainsi que des maréchaux Excelmans, et Oudinot, duc de Reggio. *Ligny*, sur la rive gauche de l'Ornain, est une charmante petite ville, régulière, bien bâtie, et ornée de jolies promenades. Elle a donné le jour au brave général Barrois.

Commercy est une jolie petite ville située sur la rive gauche de la Meuse. Son ancien château est un édifice élégant qui sert aujourd'hui de caserne de cavalerie. *Saint-Mihiel*, sur la rive droite de la Meuse, est plus considérable que Commercy; aussi est-elle le siége du tribunal de première instance de l'arrondissement. Son église paroissiale est remarquable par sa belle colonnade, et celle de Saint-Etienne renferme un monument des plus précieux de la sculpture moderne, dû au ciseau de Léger Richier. Ce monument est connu sous le nom de *Sépulcre de Saint-Mihiel*. Il se compose de treize figures, et représente le moment où le corps de Jésus-Christ, descendu de la croix, va être placé dans le sépulcre. La petite ville de *Vaucouleurs*, sur la rive gauche de la Meuse, est célèbre dans les annales de notre pays. C'est là que Jeanne la Pucelle vint s'offrir pour chasser les Anglais qui assiégeaient alors Orléans. Ce même endroit a vu naître la trop fameuse Dubarry, maîtresse de Louis XV.

Montmédy est une petite ville irrégulière et mal bâtie, située sur les deux rives de la Chiers. Elle n'est intéressante que par ses fortifications et ses établissements militaires. A deux lieues de là, se trouve le petit village d'*Aviothe*, qui possède une église gothique remarquable par ses dimensions et son extrême élégance. Le bourg de *Marville*, sur l'Othain, paraît occuper l'emplacement d'une ancienne cité romaine, comme l'attestent les débris antiques qu'on y a découverts. *Stenay*, sur la rive de la Meuse, était jadis une place forte importante. On y voit de belles casernes de cavalerie.

L'ancienne *Virodunum*, aujourd'hui *Verdun*, s'élève sur les deux rives de la Meuse. Elle est assez bien bâtie, mais dépourvue d'édifices remarquables. On cite cependant le palais épiscopal, le théâtre, et le quartier de cavalerie. Elle possède une société philharmonique, une bibliothèque de 16,000 volumes, ainsi qu'une collection intéressante de tableaux,

objets d'histoire naturelle, et antiquités. Verdun est une place de guerre munie d'une citadelle et bien fortifiée. Elle est la patrie du grammairien Beauzée, et du lieutenant général Chevert.

MORBIHAN.

Le *Morbihan* est un des départements maritimes de la région nord-ouest de la France. Il a pour limites, à l'ouest, le département du Finistère ; au nord, celui des Côtes-du-Nord ; à l'est celui d'Ille-et-Vilaine ; au sud-ouest, celui de la Loire-Inférieure; au sud enfin, il est baigné par les flots de l'Océan. Il doit son nom à un golfe assez vaste qui a conservé jusqu'à nous sa vieille dénomination celtique de *Morbihan* ou petite mer.

Le territoire de ce département est sillonné par des collines qui courent du nord au sud et sont des ramifications des Montagnes Noires. Elles ne font que varier la surface du sol, car aucune d'elles n'atteint une élévation de 100 mètres. Les terres les plus fertiles sont celles qui avoisinent les côtes ; dans l'intérieur, la couche végétale est en général peu profonde. Quoique l'agriculture soit fort arriérée, et que les deux cinquièmes de sa surface consistent en landes et terres incultes, le Morbihan exporte annuellement environ un million d'hectolitres de céréales. La culture des plante textiles y est aussi une source de richesse pour les habitants. Il y a des pâturages abondants, et le nombre des bœufs et des moutons est considérable. On expédie à l'étranger beaucoup de beurre frais et salé. Les chevaux du Morbihan sont petits, mais vigoureux et d'un excellent usage. L'éducation des abeilles est fort répandue et fournit un produit évalué à plus de 400,000 francs. La pêche maritime, le cabotage et l'exploitation des marais salants occupent la majeure partie des habitants des côtes. La construction des navires du commerce emploie aussi un assez bon nombre de bras. Quant à l'industrie manufacturière, elle n'a fait encore que fort peu de progrès. L'industrie sidérurgique, alimentée par les mines de fer du département, et représentée par 6 hauts-fourneaux et une dizaine de forges, doit être placée au premier rang. Viennent ensuite les tanneries, les fabriques de toile, les manufactures de draps et de tissus de laine gros-

siers, les papeteries, les verreries, les filatures de coton, les brasseries, les chapelleries, etc.

Superficie totale, 6,803,24 kilom. carrés.— Popul. totale, 478,172 hab. — Populat. par kilomèt carré, 70,29 habit. — Quatre arrondissements : VANNES, 11 cant, 75 commun., 132,.71 habit. ; LORIENT, 11 cant , 49 communes, 148,779 hab ; PLOERMEL, 8 cantons, 61 communes, 91,238 hab.; PONTIVY, 7 cantons, 49 communes, 105,984 habitants.

Villes et bourgs principaux :

VANNES, 12,396 habit , 459 kil. de Paris; *Allaire*, 2,149 hab., 48 kil. de Vannes; *Elven*, 3,496 hab., 16 kil.; *Gavilly*, 1,503 hab., 60 kil.; Carentoir, 5,400 hab , 59 kil.; *Grand-Champ*, 5,233 hab., 15 kil ; *Muzillac*, 2,422 hab., 24 kil ; *Questembert*, 3,803 hab , 24 kil.; *La Roche-Bernard*, 1,270 hab, 40 kil.; *Rochefort-en-Terre*, 732 hab., 32 kil.; *Sarzeau*, 7,425 habit , 24 kilom. — LORIENT, 22,561 hab., 498 kil. de Paris et 46 de Vannes ; Ploërmeur, 8,413 hab., 4 kil. de Lorient; *Auray*, 3,882 habit., 38 kilom ; Locmariaker, 2,166 habit., 49 kil.; *Belz*, 1,615 habit , 19 k ; *Hennebon*, 4,770 hab., 8 k.; Languidic, 6,358 hab., 18 k.; *Plouay*, 4,362 hab , 21 k ; Bubry, 3,450 hab , 38 k.; *Pluvigner*, 4,793 hab., 32 kilom.; *Pont-Scorff*, 1,590 hab., 12 kil.; Guidel, 3,500 hab., 9 kil ; *Port-Louis*, 2,974 hab., 6 kil.; Riantec, 3,578 habit., 14 kil ; Kervignac, 2,564 hab., 12 kil.; *Quiberon*, 3,428 hab , 40 kilom. ; Carnac , 2,900 hab., 32 kil.; *Le Palais* (dans l'île de Belle-Isle-en-Mer), 4,972 habit., 68 kilom de Lorient. — PLOERMEL, 5,195 hab , 415 kil. de Paris et 42 de Vannes; *Guer*, 3,956 hab., 26 kil. de Ploërmel ; *Josselin*, 2,808 hab., 12 kil ; La Nouée, 3,267 hab , 19 kil ; *Malestroit*, 1,676 hab , 16 kil.; Sérent, 3,120 hab , 16 kilom.; *Mauron*, 4,246 hab., 20 kilom.; *Rohan*, 501 hab., 32 kil ; Bréhan-Loudéac, 2,400 habit., 28 kil.; *Saint-Jean-Brevelay*, 2,411 habit., 28 kil. ; Bignan, 3,081 hab , 32 kil ; Plumelec, 3,070 habit., 24 kil ; *La Trinité*, 587 hab , 34 kil.; Mohon, 3,193 habit., 28 kil ; Guilliers, 2,197 habit , 15 kil.; Ménéac, 3,560 hab , 27 kil. — PONTIVY, 6,930 habit., 461 kil. de Paris et 46 de Vannes; Noyal, 3,505 hab., 6 kil de Pontivy; *Baud*, 5,403 habit., 24 kil.; Pleucadeuc, 3,700 hab., 14 kil.; *Cléguérec*, 3,850 habit , 9 kil.; Neuillac, 2,111 hab , 6 kilom ; Seglien, 2,175 habit , 14 kil.; *Le Faouet*, 3,460 habit , 36 kil.; Guscrin, 3,570 hab , 45 kilom ; *Gourin*, 4,310 habit., 48 kilom.; Langonnet, 3,442 hab., 54 kilom.; *Guéméné*, 2,150 hab., 15 kil ; Ploërdut, 3,700 habit., 22 kilom.; *Locminé*, 1,858 habit., 23 kilomètres.

Vannes était, à l'époque de César, la cité principale des *Veneti*, d'où lui vient son nom. Elle est située sur le sommet et le penchant d'un coteau à 20 kilomètres de l'Océan, auquel elle communique par le canal du Morbihan. Elle a un petit port bordé de beaux quais, mais qui ne reçoit que des bâtiments de 100 tonneaux. La ville, irrégulière et très-mal bâtie, offre l'aspect le plus triste. La cathédrale, lourde construction gothique, la préfecture, le palais épiscopal, et les casernes sont ses édifices les plus importants. Il existe à Vannes une société polymatique, et une bibliothèque publique d'environ 10,000 volumes. La petite ville d'*Elven* n'est remarquable que par les restes de sa vieille forteresse féodale : on y voit encore une belle tour octogone, construite en granit, et haute de 40 mètres. Sur le territoire de *Sarzeau*, petite ville habitée par des pêcheurs et située dans la presqu'île de Rhuis, on remarque les ruines majestueuses et pittoresques du château de *Suscinion*, qui était le séjour de plaisance des anciens ducs de Bretagne.

La fondation de *Lorient*, située à l'embouchure du Scorf et du Blavet

au fond de la baie du Port-Louis, et aujourd'hui le troisième port militaire de l'empire sur l'Océan, ne remonte qu'aux premières années du XVII[e] siècle : aussi la ville est-elle régulière et très-bien bâtie. Elle a des rues larges et tirées au cordeau, de jolies places et des quais superbes. Ses principaux édifices sont l'hôtel-de-ville, l'église paroissiale et le théâtre. Mais ce que Lorient offre de plus remarquable, ce sont les établissements qui appartiennent à la marine. Nous nommerons l'hôtel de la préfecture maritime, le parc d'artillerie, les magasins de la marine, les chantiers de construction et la cale couverte. Le port est sûr, vaste, commode, et bien fortifié. Lorient est la patrie du général Bourke et du vice-amiral Bouvet.

Port-Louis, à l'embouchure du Blavet, n'est importante que par ses fortifications et son port : ce dernier est assez vaste pour contenir plusieurs vaisseaux de guerre et un assez grand nombre de vaisseaux marchands. *Hennebon*, sur le Blavet, à 8 kilomètres au-dessous de l'embouchure de cette rivière dans l'Océan, est une petite ville généralement fort mal bâtie ; le port peut recevoir des bâtiments de moyenne grandeur. La petite ville d'*Auray*, à l'embouchure de la rivière de ce nom, est assez jolie, et possède un port où entrent des navires d'un fort tonnage. Près de la ville se trouve la chapelle de *Saint-Anne-d'Auray* qui attire, chaque année, le jour de la fête, une foule immense de visiteurs. *Locmariaker*, située dans la presqu'île de *Crach* à l'entrée du golfe du Morbihan, possède un port où les bâtiments de guerre et de commerce trouvent un lieu de refuge en cas de nécessité. Non loin de là subsistent encore deux monuments druidiques remarquables. On en voit également plusieurs dans la presqu'île de *Quiberon*, devenue fameuse dans l'histoire de la révolution par le désastre qu'y éprouva un corps nombreux d'émigrés, appuyé par une escadre anglaise. Le fort *Penthièvre* occupe la partie la plus étroite de la péninsule, et à l'extrémité sud de celle-ci se trouve le bourg maritime de *Quiberon*. Un peu au nord-est de la presqu'île, le bourg de *Carnac* est célèbre par un monument celtique des plus curieux. Il se compose de onze rangées d'obélisques grossiers, au nombre de plus de 4,000, qui forment des allées perpendiculaires à la côte.

Ploermel est une jolie petite ville régulière et assez bien bâtie. L'église paroissiale, celle des Ursulines, le tribunal et l'hospice sont ses édifices

les plus importants. A *Josselin*, située sur la rive droite de l'Oust, on remarque les restes de l'ancien château du duc de Rohan, qui était un magnifique monument de l'art gothique. C'est dans la lande qui sépare Josselin de Ploërmel qu'eut lieu, en 1351 le célèbre combat des Trente, où trente chevaliers bretons défirent en combat singulier pareil nombre de chevaliers anglais.

Pontivy, appelée sous l'empire *Napoléonville*, est bâtie sur la rive droite du Blavet. L'ancien château des ducs de Rohan, la sous-préfecture, le palais de justice, la caserne de cavalerie, et de jolies promenades, font de Pontivy une des cités les plus agréables de la Bretagne. La petite ville de *Guéméné* a donné le jour au lieutenant de vaisseau Bisson : sur l'une des places publiques de Lorient, on a érigé une statue à la mémoire de ce jeune héros.

Plusieurs îles plus ou moins considérables dépendent du département du Morbihan. Les plus importantes, dans le golfe du Morbihan, sont l'*Ile aux Moines* et l'*Ile d'Ay*. La première a 1,600 habitants environ, et la seconde 1,100. Elles produisent des céréales et du chanvre. Les hommes étant tous marins, ce sont les femmes qui se livrent aux pénibles travaux de l'agriculture. Parmi les îles qui sont baignées par l'Océan, les principales sont Belle-Isle-en-Mer, Groix, Houat et Hoedic. *Belle-Isle* est située à 40 kilomètres sud-est de Lorient. Elle est assez fertile et compte une population de près de 9,000 âmes. Elle possède en outre deux ports d'échouage et un excellent mouillage. Le bourg *le Palais*, qui est le chef-lieu de l'île, doit son port et ses principaux édifices au fameux surintendant Fouquet. Il est défendu par une citadelle. A 2 kilomètres du Palais, on voit un vaste réservoir d'eau douce établi par Vauban, pour l'approvisionnement des vaisseaux. L'*Ile de Groix*, à 16 kilomètres sud-ouest de Lorient, ne renferme que 4,710 habitants, qui tous sont à la fois pêcheurs et cultivateurs. Elle possède un port, une petite forteresse, et deux phares. *Houat* et *Hoedic* sont deux îlots situés à 12 et 15 kilomètres au sud de la presqu'île de Rhuis. Ils sont occupés par quelques centaines de pêcheurs.

MOSELLE.

La *Moselle* est un de nos départements frontières, région du nord-est. Il a pour limites, à l'ouest, le département de la Meuse; au sud, celui de la Meurthe; au sud-est, celui du Bas-Rhin. Au nord, il est borné par le grand duché de Luxembourg, et à l'est par la Prusse et la Bavière rhénanes.

Sans être montagneux, le département offre un territoire fort inégal. Il est traversé par plusieurs chaînes de collines de médiocre hauteur, mais aux pentes souvent rapides et brusques, qui se rattachent à la chaîne Vosgienne. Une grande partie de ces collines sont boisées, d'autres sont presque complétement stériles. Les forêts, en général peuplées de chênes, couvrent à peu près un cinquième de la superficie du sol. Il y a quelques étangs et plusieurs marais dont le desséchement serait avantageux sous tous les rapports. En résumé, les terres de la Moselle, à l'exception des vallées, sont peu fertiles. Malgré cela, les habitants, intelligents et laborieux, en tirent un bon parti. Les céréales fournissent un excédant pour l'exportation; les plantes oléagineuses et les arbres fruitiers donnent des produits abondants. Les vins sont généralement au-dessous du médiocre. Les pâturages ne sont pas assez nombreux; mais l'usage des prairies artificielles se répand de plus en plus, et le nombre des bestiaux s'accroît en conséquence. L'industrie manufacturière n'a pas encore pris les développements que comportent les ressources du pays. La métallurgie est de beaucoup la plus importante de toutes. Le département a de riches mines de fer qui alimentent un assez grand nombre de hauts-fourneaux, de forges, et d'usines où l'on fabrique une grande quantité de fer blanc et de tôle noire. Parmi les principaux établissements métallurgiques, nous nommerons ceux d'*Herserange*, de *Bure-la-Forge*, de *Cons-la-Granville*, de *Longuyon*, de *Moulaine*, de *Sainte-Claire-de-Villerupt*, dans l'arrondissement de Briey; de *Hombourg*, de *Mouterhausen*, dans celui de Sarreguemines; d'*Hayange*, de *Creuzwald*, de *Moyœuvre*, d'*Ottange*, de *Schrémange* et de *Suzange*, dans l'arrondissement de Thionville. Il y a aussi des verreries très-importantes à *Meisenthal*, *Goetzembruck*, etc. La superbe cristallerie de *Saint-Louis*,

à *Munsthal*, près de Bitche, est une des plus considérables de l'Europe. La faïencerie de *Sarreguemines* jouit d'une réputation méritée; il existe encore d'autres grandes faïenceries à *Saint-Avold* et à *Longwy*. A *Sarralbe* et à *Sarreguemines*, on fabrique une énorme quantité de tabatières et d'autres objets en carton-pâte. Les autres industries de la Moselle qui méritent encore d'être mentionnées sont la papeterie, la draperie, la fabrication des toiles, la tannerie, la fabrication de la colle et la poterie.

Superficie totale, 5,369,69 kilom. carrés. — Populat. totale, 459,684 habitants. — Popul. par kilomètre carré, 85,61 habit. — Quatre arrondissements : METZ, 9 cantons, 223 communes, 169,472 habitants ; BRIEY, 5 cantons, 132 communes, 67,481 habitants ; SARREGUEMINES, 8 cantons, 155 commun., 131,023 habitants ; THIONVILLE, 5 cantons, 118 comm., 91,708 habitants.

Villes et bourgs principaux :

METZ, 43,484 hab., 316 kilom. de Paris; *Boulay*, 2,859 habit., 25 kil. de Metz ; *Faulquemont*, 1,047 habit., 32 kilom.; Longeville-Saint-Avold, 2,198 habit., 40 kilom ; *Gorze*, 1,800 habit., 20 kilom ; Ars-sur-Moselle, 2,784 habit., 10 kilom.; *Pange*, 417 habit., 20 kilom.; *Verny*, 528 habit., 13 kil.; *Vigy*, 864 habit., 14 kilom — BRIEY, 1,956 habit., 295 kil. de Paris et 26 de Metz ; *Audun-le-Roman*, 476 hab., 16 kil. de Briy ; *Conflans*, 440 hab., 15 kil.; *Longuyon*, 1775 hab., 40 kilom ; *Longwy* 3,374 habit., 40 kil. — SARREGUEMINES, 4,917 habit., 393 kil. de Paris et 75 de Metz ; Gross-Bliderstroff, 2,190 habit., 6 kil. de Sarreguemines ; *Bitche*, 3,797 hab., 40 kilom ; Lemberg, 1,960 habit, 29 kilom.; Gœtzembruck 1,102 habit., 32 kilom.; *Forbach*, 4,826 habit., 20 kilom.; *Gros-Tenquin*, 850 habit. ; 31 kilom. ; Morhange, 1,285 habit., 43 kilom.; *Rohrbach*, 1,375 h., 20 kilom ; Rahling, 1,600 habit, 25 kilom.; *Saint Avold*, 4,021 hab , 31 kil ; Hombourg, 2,140 habit., 30 kil.; *Sarralbe*, 3,460 habit., 15 kil.; Puttelange, 2,642 hab., 11 kil ; *Volmunster*, 1,227 hab., 30 kil. — THIONVILLE, 5,500 habit., 336 kilom. de Paris et 24 de Metz; Hayange, 2,093 habit , 13 kilom. de Thionville ; Moyeuvre, 1,578 hab. 13 kilom.; *Bouzonville*, 2,129 hab., 30 kil.; *Cattenom*, 1,100 hab., 10 kil.; *Metzerwisse*, 792 hab., 10 kil.; *Sierck*, 2,194 hab., 29 kilomètres.

Metz, au confluent de la Seille et de la Moselle, est célèbre comme l'une des places de guerre les plus fortes de la France. Non-seulement elle n'a jamais été prise, mais à l'époque de l'invasion des armées alliées, elle ne permit à aucun soldat étranger de pénétrer dans l'enceinte de ses murailles. La ville est médiocrement bâtie, mais elle s'améliore chaque jour. Elle possède d'ailleurs de belles promenades et plusieurs édifices remarquables. Au premier rang, on doit placer sa cathédrale, bel édifice gothique de 117 mètres de longueur sur 24 de largeur, que surmonte une flèche admirable de légèreté et haute de 121 mètres. Cette flèche porte une cloche du poids de 12,727 kilogrammes. On remarque encore l'église de Saint-Vincent, l'hôtel de la préfecture, l'hôtel-de-ville, le palais de justice, le théâtre, le marché couvert, le bâtiment du lycée, celui de l'école d'artillerie, l'arsenal, l'hôpital militaire et les casernes. Il existe à Metz de nombreux établissements scientifiques et

littéraires : nous nommerons l'Académie impériale, la société d'histoire naturelle, celle des sciences médicales, la bibliothèque publique riche de 33,000 volumes dont un millier de manuscrits, le conservatoire des arts et métiers, la collection des modèles, le musée de peinture, d'histoire naturelle et d'antiquités, l'école de commerce, celle de dessin, et le jardin botanique. Il a été question ailleurs du lycée et de l'école d'application du génie et de l'artillerie. Près d'*Ars-sur-Moselle*, on remarque les restes d'un magnifique aqueduc romain. Metz a donné le jour à plusieurs hommes célèbres à divers titres. Il suffira de nommer le maréchal Fabert, les généraux Custine, Barthe et Lasalle, l'ancien ministre de la guerre sous la Convention, Bouchotte, et Barbé-Marbois, ministre du Trésor sous l'empire.

Briey est une très-petite ville bâtie sur le penchant et au pied d'un coteau que baigne le Woigot, affluent de l'Ornes. Elle n'a rien qui puisse nous arrêter. *Longwy*, sur la petite rivière de Chiers, est une place forte importante. L'intérieur de la ville est agréable : on remarque l'église paroissiale, l'hôtel-de-ville et l'hôpital.

Sarreguemines est une charmante petite ville, bâtie dans une position agréable, sur la rive gauche de la Sarre, à la jonction de cette rivière avec la Blise ; néanmoins, elle ne présente rien de remarquable. Le défilé des Vosges entre Sarreguemines et Weissembourg, est défendu par la forteresse de *Bitche*, construite sur la cime d'un rocher isolé et escarpé de 50 mètres d'élévation. Tout l'intérieur du rocher est voûté et casemate. Mille hommes suffisent pour garder cette place, qui est regardée comme imprenable. Cette petite ville est bâtie au pied du rocher. Le joli bourg de *Forbach* est bâti en amphithéâtre sur le penchant d'un coteau. C'est là qu'est établi le premier bureau de douanes sur la route de Francfort. *Sarralbe*, au confluent de l'Albe et de la Sarre, est importante par son industrie et la riche saline qu'on exploite dans ses environs. Le village de *Salzbronn*, à 15 kilomètres de Sarreguemines, possède aussi une source salée qui donne lieu à une exploitation assez considérable.

Thionville est une jolie petite ville située sur la rive gauche de la Moselle. Elle n'offre de remarquable que ses casernes et son manége couvert. Ses fortifications la classent parmi les places de guerre de troisième classe. Elle est la patrie du conventionnel Merlin, illustré par la défense

de Mayence. Le village d'*Hayange*, que nous avons déjà cité pour son vaste établissement métallurgique, se glorifie d'avoir vu naître le maréchal Molitor. La petite ville de *Sierck*, sur la rive droite de la Moselle, se distingue par son activité industrielle. Elle est le siége d'un bureau de douanes important.

NIÈVRE.

Le département de ce nom appartient à la région centrale de la France. Ses limites sont : au nord, les départements du Loiret et de l'Yonne ; à l'est, ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire ; au sud, ce dernier et l'Allier ; à l'ouest, celui du Cher, dont il est séparé par le cours de la Loire.

La Nièvre est sillonnée par des montagnes assez élevées que couvrent de belles forêts et dont les vallées forment de riches prairies. La plupart des terres sont de qualité très-inférieure ; celles de la plaine qui borde la Loire sont les plus fertiles. Il existe un assez grand nombre d'étangs ; aucun d'eux cependant n'est très-étendu. L'agriculture et la salubrité du pays gagneraient beaucoup à leur desséchement. Néanmoins les récoltes en céréales et en vins suffisent à la consommation locale. L'éducation des bestiaux est une des grandes ressources du cultivateur ; ils viennent presque tous se vendre sur les marchés de la capitale. Ce sont aussi les forêts de la Nièvre (elles couvrent plus du quart de la surface du département) qui fournissent à Paris la plus grande partie du bois de chauffage qu'il consomme. Les richesses minérales du sol donnent lieu à de grandes exploitations. Il y a des mines de fer abondantes et d'excellente qualité, des mines de houille, des carrières de pierre meulière et de pierre à bâtir. Les principaux établissements industriels de la Nièvre sont les hauts-fourneaux et les forges. On y trouve encore de grandes fabriques de coutellerie et de quincaillerie, des verreries, des faïenceries et poteries ; des manufactures de toiles ; des papeteries, des tanneries, etc.

Superficie totale, 6,816,56 kilomèt. carrés. — Population totale 327,161 habitants. — Populat. par kilomètre carré, 47,99 habitants. — Quatre arrondissements : NEVERS, 8 cantons, 99 comm, 105,484 hab. ; CHATEAU-CHINON, 5 cant., 59 comm., 69,083 habit. ; CLAMECY, 6 cantons, 93 communes, 77,638 hab. ; COSNE, 6 cantons, 65 comm., 74,956 habit.

Villes et bourgs principaux :

NEVERS, 16,113 hab., 234 kil. de Paris ; Imphy, 1,276 hab., 15 kil. de Nevers ; *Decize*, 3,994 hab., 40 kilom. ; La Machine, 2,267 hab., 35 kilom. ; *Dornes*, 1,282 hab., 40 kil. ; *Fours*, 1,507 habit., 52 kilom. ; *Pougues*, 1,178 hab., 15 kil. ; Fourchambault, 1,300 hab., 8 kil. ; Garchisy, 4,595 hab., 13 kilom. ; Guérigny, 1,150 hab., 13 kil. ; *Saint-Denis-d'Azy*, 1,766 hab., 18 kil ; *Saint-Pierre-le-Moutier*, 2,406 hab., 24 kil. ; *Saint-Saulge*, 2,341 hab., 40 kilom. — CHATEAU-CHINON, 2,925 hab., 271 kilom. de Paris et 65 de Nevers ; *Chatillon-en-Bazois*, 1,439 habit., 25 kil. de Château-Chinon ; *Luzy*, 2,326 habit., 35 kil. ; *Montsauche*, 1,800 habit., 25 kilom. ; Alligny, 2,648 hab., 30 kil. ; Ouroux, 2,729 hab., 25 kilom. ; *Moulins-Engilbert*, 3,011 hab, 16 kil. ; Saint-Honoré, 1,245 habit., 25 kil. — CLAMECY, 6,002 habit., 209 kilom. de Paris et 72 de Nevers : *Brinon-les-Allemands*, 590 habit., 23 kil. de Clamecy ; *Corbigny*, 2,053 hab, 29 kil. ; Cervon, 2,191 hab, 30 kil., *Lormes*, 3,237 hab., 35 kil. ; *Tannay*, 1,496 hab., 14 kil. ; *Varzy*, 3,302 habit, 16 kilom. ; Entrains, 2,542 habit., 20 kilom. — COSNE, 6,245 habit., 183 kilom. de Paris et 65 de Nevers ; *La Charité*, 4,944 hab., 35 k. de Cosne ; *Donzy*, 4,053 hab., 20 kil. ; Châteauneuf-Val-de-Bargis, 2,288 hab., 25 kil. ; *Pouilly-sur-Loire*, 3,169 hab., 19 kil. ; *Prémery*, 2,325 habitants, 53 kilom. ; *Saint-Amand-en-Puisaye*, 2,178 habit., 18 kilom.

Nevers, l'ancienne *Noviodunum* des Romains, est bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline baignée par la Loire, un peu au-dessous du confluent de la Nièvre. Elle offre ainsi un aspect pittoresque, mais l'intérieur ne répond pas à cette première impression. Ses rues sont irrégulières, étroites et tortueuses ; et ses maisons sont construites sans goût. Il y a peu de monuments remarquables. On nomme cependant la cathédrale, la préfecture, le vieux château des ducs de Nevers, la porte en arc de triomphe sur la route de Bourges, et la promenade appelée le *Parc*. Nevers possède une Société d'agriculture, industrie et arts ; une école de dessin, de géométrie et de mécanique appliqués aux arts, et une bibliothèque publique de 9,000 volumes. N'oublions pas de mentionner la *fonderie impériale*, qui livre chaque année environ 150 canons de fonte pour la marine.

Le village d'*Imphy*, sur la rive droite de la Loire, est important par son usine pour le laminage du cuivre et la fabrication de la tôle de toute espèce. *Decize* est une petite ville assez commerçante, bâtie sur un rocher qui s'élève au milieu de la Loire. Deux ponts l'un en pierre, l'autre suspendu, la mettent en communication avec les deux rives du fleuve. C'est dans ses environs que s'exploite la plus riche houillère du département. Dans la commune de *Garchisy*, à peu de distance de la Loire, s'élève le magnifique établissement métallurgique de *Fourchambault*, qui se livre à la fabrication des grands appareils mécaniques et de tout le matériel propre à la construction des chemins de fer. Près de *Guérigny*, on remarque encore la fonderie impériale de *la Chaussade*, où l'on fabrique des ancres et des câbles en fer pour la marine. Le bourg

de *Pougues* possède une source froide, chargée de gaz acide carbonique et de carbonate de soude, qui est fort usitée dans le cas d'atonie des organes digestifs.

Château-Chinon, assez jolie petite ville bâtie près de la rive gauche de l'Yonne, doit sa prospérité au grand commerce de bois dont elle est le centre.

Il en est de même de *Clamecy*, autre chef-lieu d'arrondissement, située au confluent du Beuvron et de l'Yonne. On y remarque le château moderne de Veauvert, qu'entoure un jardin délicieux.

Cosne est agréablement située sur la rive droite de la Loire au confluent du Nohain. Elle renferme des fabriques de coutellerie, de clouterie et de quincaillerie. Les vins des coteaux qui avoisinent *Pouilly-sur-Loire*, sont estimés. *La Charité*, également située sur la rive droite de la Loire, est une petite ville assez agréable : on y voit un beau pont suspendu.

NORD.

Ce département est le plus septentrional de toute la France; c'est cette circonstance qui lui a valu son nom. Il a pour limites, à l'ouest, le département du Pas-de-Calais; au sud, celui de la Somme et celui de l'Aisne; au sud-est, celui des Ardennes; tandis que du côté de l'est, il est limitrophe de la Belgique, et que du côté du nord, il est baigné par la mer d'Allemagne, appelée aussi mer du Nord.

Le territoire de ce département ne renferme aucune montagne; il est à peine varié par quelques collines de peu d'élévation. Le sol est généralement fertile, à l'exception des parties qui avoisinent la mer où l'on trouve des dunes sablonneuses et arides. Il y avait jadis beaucoup d'étangs et de marais; la plupart ont été consacrés à la culture et il faut espérer que ce qui en reste encore ne tardera pas d'être desséché. Le Nord est le pays de la France où l'agriculture a fait le plus de progrès. On y cultive toutes les espèces de grains, de légumes, de plantes textiles, de plantes fourragères et d'arbres fruitiers que permet le climat. La vigne n'y pouvant réussir, la bière y remplace le vin; aussi de grands espaces sont-ils consacrés à la culture de l'orge et du houblon. Les plantes oléa-

gineuses sont cultivées en grand et fournissent une quantité d'huile considérable. En un mot, malgré la densité de sa population, ce département peut encore exporter une partie notable de ses produits agricoles.

Après la Seine, le Nord est le département le plus industrieux de tout l'empire. Ce développement industriel est aussi favorisé par l'extrême multiplicité des routes et des canaux, ainsi que par la possession des mines de houille les plus riches de la France. Sous l'influence de cette activité fécondante, de simples villages ont acquis une population supérieure à celle de beaucoup de villes du reste de la France, supérieure même à celle de certains chefs-lieux de département. Nous n'essaierons pas d'énumérer les industries qui prospèrent dans cette province ; il faudrait les nommer toutes. C'est par une heureuse alliance de l'intelligence agricole et du génie industriel, par exemple, que le Nord est devenu le centre de cette immense fabrication de sucre de betterave qui peut aujourd'hui soutenir la concurrence avec le sucre des colonies les plus favorisées de la nature.

Superficie totale, 5,680,87 kilom. carrés. — Popul. totale, 1,158,285 habit. — Populat. par kil. carré, 203,89 habitants. — Sept arrondissements : LILLE, 16 cant., 132 communes, 371,156 habit ; AVESNES, 10 cantons, 153 commun., 145,040 habitants ; CAMBRAI, 7 cant., 118 communes, 174,245 hab ; DOUAI, 6 cantons, 66 communes, 101,109 habitants ; DUNKERQUE, 7 cantons, 59 commun, 105,441 habit ; HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 commun., 104,515 habit.; VALENCIENNES, 7 cantons, 81 communes, 156,779 habitants.

Villes et bourgs principaux :

LILLE, 68,463 habit., 241 kilom. de Paris ; Esquermes, 3,127 habit., 3 kil. de Lille ; Faches, 2,316 habit., 6 kilom.; Fives, 3,618 habit , 2 kilom.; La Magdeleine, 1,947 hab., 2 kilom ; Marquette, 1,749 habit., 5 kilom.; Les Moulins-Lille, 4,875 habit., 2 kil ; Wambrechies, 3,575 habit., 6 kilom.; Wazemmes, 13,086 habit., 2 kil ; *Armentières*, 8,340 habit., 16 kil ; Erquinghem, 2,194 habit., 19 kil ; Frelinghien, 2 084 habit., 11 kil.; Houplines, 2,244 habit , 17 kilom.; *La Bassée*, 2,755 hab , 23 kil., *Cysoing*, 2,876 habit., 15 kil.; Bouvines, 551 habit., 13 kil.; La Chapelle-d'Armentières, 2,039 hab., 20 kil.; Templeuve, 3,145 hab., 18 kilom.; *Haubourdin*, 3,210 hab , 7 kil.; Lomme, 2,421 hab., 5 kil.; Loos, 4,082 hab , 5 kil.; Wavrin, 2,818 hab., 14 kil.; *Lannoy*, 1,600 hab., 12 kil.; Annapes, 1,821 habit., 6 kil.; Ascq, 1,729 habit., 7 kil ; Flers, 2,363 hab , 6 kil.; Hem, 2,289 hab , 10 kilom.; *Pont-à-Marcq*, 794 hab., 14 kil.; Avelin, 1,682 habit., 14 kilom ; Bersee, 1,744 hab., 20 kil.; Fretin, 2,072 habit., 12 kil.; *Quesnoy-sur-Deule*, 4,238 hab., 10 kil.; Comines, 5,298 hab., 17 kilom.; Deulemont, 2,060 habit , 17 kil.; Wervick, 1,725 habit., 20 kil ; *Roubaix*, 34,698 hab., 11 kil ; Croix, 1,574 hab., 8 kil.; Wasquehal, 2,040 habit., 7 kil.; Wattrelos, 9,432 hab., 15 kil., *Seclin*, 3,341 hab , 11 kilom.; Anneulin, 3,405 hab., 18 kil ; Bauvin, 1,883 hab , 21 kilom.; *Tourcoing*, 27,015 hab., 13 kil.; Bondues, 3,098 hab , 7 kil.; Bousbecques, 1,912 hab., 18 kil.; Halluin, 5,408 hab., 18 kil.; Linselles, 3,638 hab , 12 kil., Marcq-en-Parœul, 5,989 hab., 4 kil ; Mouveaux, 2,263 habit., 8 kilom ; Roncq, 3,637 habit, 15 kilom. — AVESNES, 2,946 hab , 193 kil. de Paris et 96 de Lille ; Etreungt, 2,290 hab , 7 kilom. d'Avesnes ; *Bavay*, 1,620 habit., 25 kilom.; *Berlaimont*, 2,353 hab , 14 kil.; *Landrecies*, 3,984 hab., 17 kil ; Marolles, 2,171 habit., 12 kil.; *Maubruge*, 7,717 hab., 18 kil.; *Le Quesnoy*, 3,531 habit , 34 kil.; Commegnies, 3,098 habit., 38 kilom.; *Solre-le-Château*, 2,758 habit., 14 kilom ; *Trelon*, 2,212 hab., 16 kilom ; Anor, 3,066 habit , 20 kil ; Fourmies, 3,360 habit., 14 kilom ; Wigneries, 2,415 hab., 15 kilom. — CAMBRAI, 18,987

hab., 178 kil. de Paris et 60 de Lille; Iwuy, 3,663 hab., 9 kil. de Cambrai; *Carnières*, 1,489 hab., 8 kil.; Avesnes-les-Aubert, 2,785 habit., 13 kil.; Quiévy, 2,785 hab., 18 kil.; Saint-Aubert, 2,595 hab., 16 kil.; *Le Cateau*, 8,233 habit., 25 kil; Catillon, 2,640 habit., 34 kil.; Saint-Souflet, 2,453 habit., 24 kil.; *Clary*, 2,406 hab., 17 kil; Bertry, 2,331 habit., 20 kil.; Busigny, 2,788 habit., 25 kil.; Caudry, 3,685 hab., 14 kilom.; Marets, 2,595 habit., 23 kilom; Walincourt, 2,127 habit., 15 kilom; *Marcoing*, 1,631 hab., 8 kilom.; Crévecœur, 2,195 habit., 10 kil.; Couzeaucourt, 2,354 habit., 19 kilom; Masnières, 1,800 habit., 7 kilom.; Villers-Guisain, 2,025 hab., 16 kil.; *Solesmes*, 5,579 habit., 21 kil.; Haussy, 2,960 hab., 20 kil.; Saulzoir, 2,213 hab., 20 kilom. — DOUAI, 18,013 habitants, 202 kilom. de Paris et 32 de Lille; Aniche, 3,057 hab., 13 kil. de Douai; Flines, 3,660 habit., 10 kil.; *Arleux*, 1,721 habit., 11 kil.; *Marchiennes*, 3,047 habit., 18 kil.; Fenain, 2,090 hab., 16 kilom.; *Orchies*, 3,508 habit., 18 kilom.; Landas, 2,346 habit., 32 kilom.; Somain (en Ostrevent), 3,065 hab., 17 kilom. DUNKERQUE, 26,886 hab., 281 kil. de Paris et 76 de Lille; Synthe-Petite, 2,369 habit., 5 kil.; *Bergues*, 5,968 habit., 10 kil; *Bourbourg*, 2,528 habit., 20 kilom.; *Gravelines*, 5,678 habit., 20 kilom.; Hondschoote, 3,800 hab., 20 kil.; Rexpoede, 2,001 habit., 16 kil.; *Wormhout*, 3,869 hab., 20 kil; Ekelsberg, 2,015 h., 10 kil. — HAZEBROUCK, 7,539 h., 238 kil. de Paris et 47 de Lille; Morbecque, 3,816 hab., 4 kil. d'Hazebrouck; *Bailleul*, 10,078 hab., 19 kil.; Nieppe, 3,582 hab., 27 kil.; Steenwerck, 4,800 hab., 24 kil.; Vieux-Berquin, 3,361 hab., 11 kil.; *Cassel*, 4,334 hab., 14 kil.; *Merville*, 5,954 hab., 14 kil.; Estaires, 6,863 hab., 19 k.; La Gorgue, 3,293 hab., 18 kil.; *Steenworde*, 3,966 hit., 11 kil. — VALENCIENNES, 20,625 hab., 210 kil. de Paris et 51 de Lille; Anzin, 5,006 hab., 2 kil. de Valenciennes; Bruay, 2,463 habit., 5 kil.; Famars, 597 hab., 5 kilom.; Quaroulle, 2,197 habit., 7 kilom.; Trith, 2,495 hab., 5 kil.; Wallers, 3,301 habit., 10 kilom.; *Bouchain*, 1,577 hab., 17 kilom.; Denain, 8,691 habit., 8 kilom.; Escandain, 2,028 habit., 13 kil.; Haspres, 3,059 habit., 16 kilom.; Lourches, 2,798 hab., 14 kilom.; *Condé-sur-l'Escaut*, 5,110 hab., 15 kilom.; Fresnes, 4,913 habit., 10 kilom.; Vieux-Condé, 4,720 hab., 14 kil.; *Saint-Amand*, 9,527 hab., 13 kil.; Bruille-Saint Amand, 2,240 habit., 10 kil.; Hasnon, 3,600 habit., 13 kil.; Lecelles, 2,185 habit., 14 kil.; Onnaing, 3,427 hab., 6 kil.; Raismes, 3,678 habitants, 5 kilomètres.

Lille, chef-lieu du département et l'une des villes les plus considérables de France, est située au milieu d'une plaine extrêmement fertile, sur la Moyenne-Deule et sur le canal de la Sensée à la mer. Elle représente un ovale assez régulier, dont le grand axe a 2,400 et le petit 1,200 mètres, entouré par des fortifications formidables, dont la force est encore augmentée par une magnifique citadelle, l'un des chefs-d'œuvre de Vauban. Les rues de la ville sont en général régulières et assez larges; les places, quoique de peu d'étendue, sont belles; les maisons hautes de deux à trois étages, sont bien construites. Elle possède en outre plusieurs édifices remarquables. La vieille église gothique de Saint-Maurice, celle de Saint-André, celle de Saint-Etienne et celle de Sainte-Catherine méritent d'être visitées. L'église Sainte-Madeleine est surmontée d'une coupole élégante. L'hôtel-de-ville, vaste assemblage de constructions hétérogènes, offre quelques parties remarquables. Le palais de justice, l'hôtel de la préfecture, le théâtre, le bâtiment du musée, celui de la douane, l'hôtel de la monnaie, la bourse, la salle de concert, le magasin aux blés, la caserne Saint-André, et l'hôpital militaire, sont dignes de l'importance de la ville. La promenade de l'Espla-

nade, et la porte de Paris, bel arc de triomphe d'ordre dorique, érigé en 1632, après la réunion de Lille à la France, ont droit à une mention particulière. Lille est placée au rang des cités les plus industrieuses de l'empire. Elle renferme un grand nombre de filatures de coton et de lin, des manufactures de toiles blanches et peintes, des fabriques de tulle et de dentelle, des forges, des huileries, des distilleries, des faïenceries, etc. Nonobstant leur activité laborieuse, les habitants ne sont pas étrangers au goût des sciences, des lettres et des arts. On trouve à Lille une société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts, une association pour l'encouragement des lettres et des arts, une société d'horticulture, une société philharmonique, une bibliothèque publique de 22,000 volumes, une école de dessin et d'architecture, un conservatoire de musique, un musée de tableaux dont plusieurs sont extrêmement précieux, une riche collection de dessins des écoles italiennes donnée à sa ville natale par un artiste distingué, M. Wicar, un cabinet de physique, un musée d'histoire naturelle et un jardin botanique.

Aux portes de Lille, *Wazemmes* et *Loos* se distinguent par leurs nombreux établissements industriels. L'ancienne abbaye de Loos est aujourd'hui transformée en maison de détention occupée par 1,500 condamnés des deux sexes. La jolie ville d'*Armentières*, sur la Lys, est le centre d'une fabrication considérable de tissus de fil et de coton. Le village insignifiant de *Bouvines* a donné son nom à la grande bataille où Philippe-Auguste défit l'armée de l'empereur Othon. La petite ville de *Comines*, patrie de l'historien de ce nom, prospère par ses fabriques diverses. Il en est de même de *La Bassée*, qui donne son nom au canal sur lequel elle est située. *Roubaix* et *Tourcoing* sont au nombre des cités les plus manufacturières et les plus commerçantes du département. La première fabrique surtout de belles étoffes de laine, des châles, des tissus pour gilets, etc.; la seconde, du linge pour table, des tissus mélangés et des tapis. On remarque à Roubaix une belle salle de spectacle, un vaste hospice et quatre puits artésiens qui alimentent la ville auparavant dépourvue d'eau.

Avesnes est une place de guerre située sur l'Helpe majeure, affluent de la Sambre. La ville, assez mal bâtie, n'offre rien de remarquable. Elle possède une société d'agriculture. *Landrecies* et *Maubeuge* sont deux places fortes situées sur la Sambre. Celle-ci renferme une belle manu-

facture d'armes à feu. Le village de *Marolles*, à peu de distance de *Landrecies*, donne son nom aux fromages qui se fabriquent dans le pays et dont il s'expédie des quantités considérables. Le bourg de *Bavay* occupe l'emplacement d'une ancienne ville romaine, ainsi que le démontrent les restes d'un aqueduc et d'un cirque qu'on y a découverts. *Le Quesnoy* est une place forte assez importante, qui renferme de vastes casernes, un joli hôtel-de-ville et un bel hôpital militaire.

Cambrai, sur la rive gauche de l'Escaut, est à la fois une ville distinguée par son industrie et une place de guerre assez considérable. On y fabrique particulièrement beaucoup de linons et de batistes. La ville est en général régulière et assez bien bâtie. La cathédrale, où l'on voit le tombeau de l'illustre Fénelon qui fut archevêque de cette ville, l'hôtel-de-ville et le théâtre sont ses principaux édifices. Cambrai possède une société d'émulation et une bibliothèque publique riche de 33,800 volumes dont 1,246 manuscrits. La petite ville du *Cateau-Cambresis* doit sa prospérité à son industrie qui est très-variée. C'est la patrie du maréchal Mortier, duc de Trévise.

Douai est une assez grande et fort belle ville située sur la Scarpe, rivière navigable qui communique par le canal de la Sensée avec Cambrai, Lille, Saint-Omer et Dunkerque. Cette position avantageuse favorise singulièrement son industrie et son commerce. Cette ville est en général bien percée, propre, bien bâtie et renferme plusieurs beaux édifices, parmi lesquels on distingue surtout l'église Saint-Pierre, l'hôtel-de-ville et l'arsenal, regardé comme l'un des plus considérables de France. Ses établissements scientifiques et littéraires sont nombreux. Nous citerons la société impériale d'agriculture, sciences et arts, celle de médecine, chirurgie et pharmacie, celles des amis des arts et des amis de l'industrie, la bibliothèque publique composée de 35,000 volumes dont un millier de manuscrits, l'école de musique, le jardin de botanique et celui d'horticulture, le musée des tableaux et d'antiquités, enfin, le cabinet d'histoire naturelle. Douai a vu naître le célèbre sculpteur Jean de Bologne et le fameux ministre de Calonne qui fit tant de mal à l'ancienne monarchie. N'oublions pas de dire que cette ville a rang parmi nos places de guerre, qu'elle renferme une école impériale d'artillerie et possède une grande fonderie de canons.

Dunkerque est la place maritime la plus importante que possède la

France dans le voisinage de la Belgique. Elle est située à la jonction des canaux de Bergues, de Furnes et de Saint-Omer. Son port est vaste, très commode et très-fréquenté. Il est défendu par une citadelle et de bonnes fortifications. La ville est bien percée et bien bâtie. Les établissements et monuments les plus remarquables sont les écluses de chasse, la jetée, le bassin militaire, le chantier, la tour dite des Pilotes, la salle de spectacle et celle des concerts. Dunkerque a une société d'agriculture, une société philharmonique, une bibliothèque de 5,000 volumes, une école de navigation, un musée de tableaux et d'histoire naturelle, et une école de dessin. La population maritime se distingue par son esprit d'entreprise et par son courage. Dans toutes nos guerres maritimes, les corsaires Dunkerquois ont fait éprouver à l'ennemi des pertes énormes. Parmi les hommes célèbres qui sont nés dans cette ville, l'illustre Jean-Bart est le plus populaire ; nous nommerons encore le général Guilleminot et l'amiral Vanstable. Le département du Nord possède encore une autre place forte maritime ; c'est *Gravelines*, située à l'ouest de Dunkerque, à l'embouchure de l'Aa. La ville est petite, mais régulière et bien bâtie. Quant au port, il est peu considérable et se remplit de vase. Les habitants se livrent activement à la pêche de la morue, du hareng et du maquereau. *Bergues* est une jolie petite ville située sur la Colome ; elle est assez industrieuse et très-importante par ses fortifications. Elle peut inonder tout le territoire qui l'environne. En 1206, elle était une des cités les plus florissantes de la Flandre par ses manufactures de toiles et de draps. On remarque son hôtel-de-ville d'architecture très-gracieuse, et les deux vieilles tours, derniers restes de la belle abbaye de Saint-Winox.

Hazebrouck est une assez jolie ville située sur la petite rivière de Bourre qu'un canal met en communication avec la Lys, et au milieu d'un territoire extrêmement fertile. Elle possède un élégant hôtel-de-ville, *deux* salles de spectacle et une société d'agriculture. La petite ville de *Cassel*, qui était, à l'époque de l'invasion romaine, la capitale des *Morini*, est bâtie sur une hauteur dans une situation assez pittoresque. On y remarque une belle église construite en 1290.

Valenciennes, au confluent de l'Escaut et de la Rhonelle, est en même temps une place de guerre et une cité florissante par son industrie. Elle a une citadelle construite par Vauban et renferme de nombreuses fa-

briques de toiles, de calicots, de batistes, de dentelles, des raffineries de sucre, etc. La ville est en général assez mal bâtie ; cependant on y remarque une vaste place d'armes, un hôtel-de-ville pittoresque, un joli théâtre et un bel hôpital. Il existe à Valenciennes une société d'agriculture, sciences et arts, une académie de peinture et de sculpture, une bibliothèque de 20,000 volumes, un musée de tableaux et un cabinet d'histoire naturelle. Le bourg d'*Anzin*, situé presque à la porte de Valenciennes, a droit d'être nommé comme le centre de la plus vaste et de la plus riche exploitation houillère qui soit en France. Il y existe, en outre, diverses usines et, entre autres, une fabrique considérable de verres à vitres et de bouteilles. Le village de *Denain*, sur la rive gauche de l'Escaut, est important par sa nombreuse population et son grand établissement métallurgique. C'est sur son territoire que le maréchal Villars, en 1712, remporta sur les Impériaux cette mémorable victoire qui sauva la France de l'invasion. Un obélisque mesquin conserve ce grand souvenir historique. Un autre village, celui de *Raismes*, possède aussi des établissements métallurgiques considérables. *Condé-sur-l'Escaut* est une petite ville fortifiée, bâtie dans une situation très avantageuse pour le commerce, au confluent de la Hayne avec l'Escaut. Pendant la révolution, elle avait reçu le nom de *Nord-Libre*. La ville de *Saint-Amand* est située sur la rive gauche de la Scarpe, dans une plaine fertile qui est le centre de la culture de ce lin précieux employé à la fabrication des inimitables batistes françaises. Mais elle est plus connue à cause de ses eaux et de ses boues minérales, dont l'efficacité avait déjà été constatée par les Romains.

OISE.

L'*Oise* fait partie de la région septentrionale de l'empire. Il a pour limites : au nord, le département de la Somme ; à l'ouest, ceux de la Seine-Inférieure et de l'Eure ; à l'est, celui de l'Aisne ; et au sud, ceux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne.

Le territoire de ce département consiste généralement en belles plaines remarquables par leur fertilité. Quelques chaînes de collines en varient un peu l'aspect ; mais aucune d'elles ne dépasse 200 mètres

d'élévation. L'Oise renferme de belles forêts, dont les principales sont celles de Compiègne, de Hallate et de Chantilly. L'agriculture est assez avancée. Le produit en céréales fournit un excédant pour l'exportation. On y cultive le lin, le chanvre, les graines oléagineuses, et une grande quantité de légumes qui servent à l'approvisionnement de la capitale. Il y a très-peu de vignes; mais les pommiers et les poiriers sont très-nombreux, et l'on fabrique beaucoup de cidre et de poiré. Les pâturages nourrissent un grand nombre de bestiaux, et particulièrement de veaux, qui se consomment à Paris. Le lait, le beurre et les fromages sont encore une source de richesse pour l'habitant des campagnes. Il s'en expédie des quantités considérables. L'Oise est peu riche en substances minérales; toutefois celles qu'il possède sont exploitées avec intelligence : telles sont les carrières de grès, de pierre calcaire à bâtir, de pierre meulière, de gypse, les tourbières des marais de Bresles, de Chaumont et des environs de Compiègne, les terres sulfureuses et pyriteuses d'où l'on extrait du sulfate de fer et de l'alun. L'industrie manufacturière du département est excessivement variée. Les plus petits villages joignent le travail industriel au travail agricole. On y remarque surtout de beaux établissements métallurgiques, de grandes fabriques de faïences, porcelaines et poteries; des filatures de fil, de coton et de laine; des manufactures de draps, de couvertures, de tissus de coton, de toiles, de tapis et de tapisseries; des fabriques de tulles, de bonneterie, de passementerie, de blondes et de dentelles; des blanchisseries, des teintureries, des papeteries, des tanneries, des ganteries, etc. On y confectionne aussi plus de soixante millions d'articles de tabletterie.

Superficie totale, 5,854,51 kilom. carrés. — Population totale, 403,857 habitants. — Popul. par kilom. carré, 68,98 habitants. — Quatre arrondissements : BEAUVAIS, 12 cantons, 212 communes, 101,983 habitants; CLERMONT, 8 cantons, 165 communes, 90,515 habitants; COMPIÈGNE, 8 cant., 157 comm., 98,190 habit; SENLIS, 7 cantons, 133 communes, 83,169 habitants.

Villes et bourgs principaux :

BEAUVAIS, 12,508 hab., 72 kil. de Paris; *Auneuil*, 1,303 hab., 12 kil. de Beauvais; *Chaumont-en-Vexin* 1,113 hab., 28 kilom; *Le Coudray-Saint Germer*, 961 hab., 23 k.; *Formerie* 1,928 hab., 28 kil; *Grandvilliers*, 1,911 habit, 28 kil.; *Marseille*, 880 habit., 19 k.; *Méru*, 2,071 hab., 26 kil.; *Nivilliers*, 1,197 hab, 6 kil.; Bresles, 1,900 hab., 13 kilom.; *Noailles*, 1,022 habit., 15 kil.; La Boissière, 1,300 hab., 18 kilom.; *Songeons*, 1,082 hab., 22 kil. — CLERMONT, 3,271 habit, 83 kil. de Paris et 20 de Beauvais; Bulles, 1,072 habit., 11 kil. de Clermont; *Breteuil*, 2,736 hab., 40 kil.; Anseauvilliers, 1,160 habit., 22 kil; *Crèvecœur*, 2,416 hab., 32 kil.; *Froissy*, 679 hab., 24 kil; *Liancourt*, 1,550 hab., 6 kil; *Maignelay*, 747 habit., 20 kil., *Mouy*, 2,766 habit., 10 kilom; *Saint-Just-en-Chaussée*, 1,564 hab, 16 kilom. — COMPIÈGNE, 8,986 hab, 75 kil. de Paris et 60 de Beauvais; *Attichy*, 968 hab., 16 kil. de Compiègne; Pierrefonds, 1,510 hab., 16 kil; *Estrées Saint-Denis*, 1,305 hab, 12 kil; *Guiscard*, 1,575 hab., 32 kil; *Lassigny*, 902 ha-

bit., 24 kil.; *Noyon*, 6,322 habit., 24 kilom.; *Ressons-sur-Matz*, 1,104 hab., 16 kil.; *Rieccourt*, 627 hab., 14 kil. — SENLIS, 5,154 habit., 43 kilom. de Paris et 52 de Beauvais; Mortefontaine, 387 habit., 10 kil. de Senlis; *Betz*, 531 hab., 28 kil.; *Creil*, 2,656 habit., 8 kil.; Chantilly, 2,454 hab., 8 kil.; Montataire, 2,657 hab., 12 kil.; Saint-Leu-d'Esserent, 1,231 hab., 12 kil.; *Crépy*, 2,787 hab., 24 kil.; Béthisy-Saint-Pierre, 1,690 habit., 12 kil.; *Nanteuil-le-Haudoin*, 1,600 habit., 19 kilom.; *Neuilly-en-Thelle*, 1,703 habit., 28 kil.; Chambly, 1321 hab., 27 kil.; *Pont-Sainte-Mayence*, 2,444 hab., 12 kil.; Verberie, 1,450 hab., 16 kilomètres.

Beauvais est une des cités les plus anciennes de la Gaule: elle doit son nom aux *Bellovaci* dont elle était la ville principale. Elle est située dans un riche vallon, entourée de collines boisées et au confluent de l'Avelon et du Thérain, qui circule dans l'intérieur de la ville, où il se divise en plusieurs branches favorables à l'exploitation d'un grand nombre de manufactures. Elle est irrégulière et mal bâtie, et renferme beaucoup de maisons en bois d'un aspect pauvre et triste. Quelques-unes néanmoins sont curieuses par leur architecture. Ses plus beaux édifices sont la cathédrale et l'église de Saint-Étienne. La première eût été un chef-d'œuvre sans égal de l'art gothique si elle eût été achevée; le chœur qui seul a été terminé est admirable. On remarque surtout la hardiesse de sa voûte qui a 46 mètres 75 centimètres d'élévation, et la beauté de ses vitraux. La seconde offre un exemple curieux de la transition du style roman au style ogival; ses vitraux sont également de toute beauté. L'hôtel de ville, le théâtre et l'hôpital sont les édifices modernes les plus importants. L'étranger ne doit pas oublier de faire une visite à la manufacture impériale de tapisseries, fondée par Colbert en 1664. On y fabrique des tapisseries pour l'ameublement des palais, des édifices nationaux et des églises. La fabrication s'opère sur des métiers de basse-lisse, et tout en présentant les mêmes résultats, diffère de celle des Gobelins. Le travail peut s'exécuter à l'envers et à l'endroit. Ce dernier procédé, découvert depuis peu, a apporté une grande perfection dans les produits. L'Athénée, la bibliothèque publique, composée de 7,500 volumes, et le cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, sont les seuls établissements scientifiques de Beauvais, qui, cependant, a donné le jour au savant Lenglet-Dufresnoy, à l'historien Dubos et à l'antiquaire Vaillant. Elle est aussi la patrie de Jean et de Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, tous deux grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Clermont-en-Beauvoisis est une petite ville bâtie dans une situation

pittoresque, sur le penchant d'une colline dont la Brèche baigne le pied, et au sommet de laquelle s'élève un ancien château aujourd'hui transformé en maison de détention. On remarque à Clermont l'hôtel de ville et la bibliothèque publique, riche de 10,000 volumes environ. Le joli bourg de *Crèvecœur* n'offre rien d'intéressant, si ce n'est son ancien château qu'entourent un beau parc et des jardins agréables.

Compiègne est située entre la forêt de ce nom et la rive gauche de l'Oise, un peu au-dessous du confluent de l'Aisne. Ce n'est pas une jolie ville, mais elle renferme plusieurs monuments remarquables. Nous citerons d'abord son magnifique château, rebâti par le roi Louis XV, terminé par Louis XVI et embelli par Napoléon. C'est une des plus belles résidences impériales de France. La façade du côté de la forêt et les jardins sont superbes. L'hôtel de ville est un édifice gothique vraiment curieux. On y remarque encore trois belles églises gothiques, le Pont-Neuf composé de trois arches surbaissées dont la centrale a vingt-quatre mètres d'ouverture, l'hôpital militaire, la salle de spectacle, les restes de la célèbre abbaye de Sainte-Corneille, la vieille tour qui faisait partie du palais de Charles le Chauve, et la chaussée romaine, appelée à tort *chaussée de Brunehaut*, qui traverse la forêt. Compiègne possède une bibliothèque publique de 3,000 volumes. Elle a vu naître le cardinal Pierre d'Ailly. Le bourg de *Pierrefonds* est remarquable par sa jolie église et surtout par les ruines majestueuses et pittoresques de son château jadis si redoutable. *Noyon*, l'ancienne *Noviomagus*, est une petite ville assez agréable, bâtie au pied et sur le penchant d'une colline, près de la rive droite de l'Oise. Ses principaux monuments sont la cathédrale, vaste édifice de style roman où Charlemagne fut couronné, l'hôtel de ville et l'ancien évêché. Noyon est la patrie du fanatique Calvin et du ministre Roland.

Senlis est une ville fort ancienne, agréablement située sur le penchant d'une colline que baigne la Nonette ; elle est assez bien bâtie. On y voit quelques débris de constructions romaines et de nombreuses ruines de constructions du moyen âge ; mais ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est une belle cathédrale gothique dont la flèche élégante s'élance à la hauteur de 70 mètres. Il existe à Senlis une bibliothèque publique de 8,200 volumes. Le joli bourg de *Chantilly*, près de la forêt de ce nom et sur le bord de la Nonette, mérite d'être visité. Le souvenir

du grand Condé y est toujours vivant, mais le magnifique château, construit par la famille de Condé, a été détruit. Le petit château et le bâtiment des écuries, qui subsistent encore, peuvent donner une idée de ce que Chantilly devait être à l'époque de sa splendeur. Le parc est également fort beau. Les dentelles qui se fabriquent à Chantilly sont estimées, et les courses de chevaux qui s'y font tous les ans attirent de nombreux visiteurs. Les villages de *Mortefontaine* et d'*Ermenonville* ne peuvent être passés sous silence. Tous deux sont remarquables par leurs beaux châteaux et les parcs qui en dépendent. Le premier, qui a appartenu à Joseph Bonaparte, rappelle le traité de paix avec les Etats-Unis qui y fut signé en 1800; le second, qui appartenait à la famille Girardin, est célèbre par le séjour et la mort de J. J. Rousseau. On voit, dans une île au milieu du parc, le monument élevé à la mémoire du philosophe écrivain. *Creil*, sur la rive gauche de l'Oise, n'offre de curieux que son église qui paraît dater du VIIIe siècle, et quelques restes du vieux château qu'habita Charles VI pendant sa démence. La grande manufacture de faïence, façon anglaise, qui y est établie, a droit à une mention toute spéciale, pour la qualité et la quantité de ses produits. Tous les auteurs de statistique ont signalé le nombre extraordinaire de manufactures et de fabriques que renferme le canton de Creil. Nous n'essaierons pas de les énumérer; nous nous contenterons de citer comme l'une des plus considérables le bel établissement métallurgique de *Montataire*. A *Pont-Sainte-Maxence*, jolie petite ville située sur la rive gauche de l'Oise, on admire un pont superbe, construit par le célèbre ingénieur Perronnet. Il se compose de trois arches supportées par des groupes de colonnes, au lieu de piles. *Verberie*, sur la rive gauche de l'Oise, était jadis une ville importante; elle renfermait un palais où résidèrent souvent les rois francs des deux premières races, et où mourut Charles-Martel. Aujourd'hui Verberie n'est plus qu'un bourg insignifiant.

ORNE.

Ce département doit son nom à la rivière de l'*Orne* qui y prend sa source. Il est compris dans la région nord-ouest de la France, et a pour

limites, au nord, le département du Calvados; au nord-est, celui de l'Eure; à l'est, celui d'Eure-et-Loir; au sud, ceux de la Sarthe et de la Mayenne : à l'ouest enfin, celui de la Manche.

Une chaîne de coteaux élevés traverse le département de l'est à l'ouest, et forme le point de partage entre les eaux qui se rendent à la Loire et celles qui vont se décharger dans la Manche. Les ramifications de cette chaîne varient agréablement la surface du sol. Les forêts occupent environ le dixième et les pâturages le septième de la superficie du département. Il renferme un grand nombre de petits étangs et plusieurs marais tourbeux. L'agriculture a encore bien des progrès à faire dans cette partie de la France. Quoique les terres soient en général fertiles, la récolte des céréales ne suffit pas à la consommation locale; il y faut suppléer par le sarrazin et la pomme de terre. La vigne n'y pouvant réussir, le cidre y remplace le vin. Les plantes textiles fournissent des produits abondants. Mais c'est l'élève des bestiaux, des porcs et de la volaille pour l'approvisionnement de Paris, qui constitue la principale richesse agricole de l'Orne. La race chevaline a été fort améliorée depuis quelques années; et les produits du département en ce genre sont fort recherchés. L'Orne est riche en substances minérales. Le fer s'y montre partout; on y trouve en outre du kaolin, des pyrites sulfureuses, de beaux granits, de magnifiques pierres calcaires, etc. L'industrie métallurgique occupe le premier rang parmi les industries locales. On compte dix hauts-fourneaux et un grand nombre d'usines, où le fer est la matière première du travail. Nous citerons les tréfileries, les clouteries, les fabriques de quincaillerie, les manufactures d'aiguilles. Viennent ensuite les manufactures de toiles, de coutils, de tissus de coton, les fabriques de lacets, de passementerie, de dentelles, les blanchisseries, les verreries, les papeteries, les faïenceries et poteries, les tanneries et les fabriques de peignes et d'articles de tabletterie.

Superficie totale, 6,100,69 kilom. carrés. — Popul. totale, 439,884 habitants. — Populat. par kilom. carré, 72,10 hab. — Quatre arrondissements: ALENÇON, 6 cantons, 91 communes, 72,298 habitants; ARGENTAN, 11 cantons, 176 communes, 106,854 habit.; DOMFRONT, 8 cantons, 95 communes, 138,657 habit; MORTAGNE, 11 cantons, 149 communes, 122,075 habitants.

Villes et bourgs principaux :

ALENÇON, 13,825 hab., 193 kilom. de Paris; *Carouges*, 2,062 hab., 30 kil. d'Alençon; *Courtomer*, 1,215 hab., 35 kilom.; *Le Mesle-sur-Sarthe*, 850 hab., 24 kilom.; *Séez*, 5,005 hab., 21 kilom. — ARGENTAN, 5,425 habit., 192 kilom. de Paris et 50 d'Alençon; *Briouze*, 1,568 hab., 30 kilom. d'Argentan; *Ecouché*, 1,505 hab., 10 kil., Rânes, 2,581 hab., 23 kil.; *Exmes*, 775 hab., 18 kil.; Le Pin-au-Haras, 500 hab., 13 kil.; *La Ferté-*

***Fresnay*, 494 hab., 45 kil., *Gacé*, 1,941 habit., 27 kilom.; Le Merlerault, 1,424 habit., 25 kilom.; *Mortrée*, 1,418 hab. 15 kil.; *Putanges*, 743 habit., 20 kil.; Sainte-Honorine-la-Guillaume, 2,000 habit., 36 kilom.; *Trun*, 1,578 hab., 12 kil.; *Vimoutiers*, 4,078 hab., 28 kilom ; Le Sap, 1,300 hab., 40 kilom. — DOMFRONT, 2,773 hab., 254 kil. de Paris et 62 d'Alençon ; Céaucé, 3,507 hab., 10 kilom. de Domfront; Champ-Secret, 3,843 habit., 8 kil.; Loulay-l'Abbaye, 3,566 hab., 6 kil.; *Athis*, 4,605 hab., 29 kil.; *La Ferté-Macé*, 6,039 hab., 25 kil., Couterne, 1,701 habit., 20 kil.; La Sauvagère, 2,170 hab., 20 kilom.; *Flers*, 8,461 hab., 20 kil.; La Lande-Patri, 2,750 hab., 22 kil.; Mantilly, 2,470 hab., 16 kilom.; *Juvigny-sous-Andaine*, 1,612 habit., 13 kilom.; La Chapelle-Moche, 2,630 habit., 15 kil.; *Saint-Germain de-Messei*, 1,780 habit., 17 kil.; Bellou-en-Houlme, 2,872 habit., 16 kil.; *Passais*, 1,991 hab., 13 kil.; Saint-Fraimbault, 2,841 hab., 12 kil.; Saint-Mars-d'Egrenne, 2,210 hab., 10 kil.; *Tinchebrai*, 4,174 hab., 22 kilom.; Chanu, 2,772 habit., 17 kil.; Fresnes, 2,108 hab., 23 kil.; Saint-Cornier-des-Landes, 2,033 hab., 17 kilom.— MORTAGNE, 4,848 hab., 154 kil. de Paris et 45 d'Alençon; *Bazoche-sur-Hoëne*, 1,443 habit., 8 kil. de Mortagne; *Bellême*, 3,126 habit., 17 kil.; *Laigle*, 5,678 hab., 35 kilom.; *Longny*, 2,732 hab., 20 kilom.; *Moulins-la-Marche*, 1,040 hab., 16 kilom.; *Nocé*, 1,734 hab., 20 kil.; *Perveuchères*, 988 hab., 15 kilom.; *Remalard*, 1,845 hab., 25 kil.; Bretoncelles, 2,244 hab., 25 kil.; *Le Theil*, 860 habit., 35 kil.; Céton, 3,417 habit., 32 kilom.; *Tourouvre*, 1,963 hab., 12 kilomètres.**

Alençon est une assez jolie ville bâtie au confluent de la Sarthe et de la Brillante. Néanmoins elle ne possède aucun monument considérable. L'église Notre-Dame, construction gothique médiocre, la préfecture, l'hôtel de ville et la halle au blé, sont ses édifices les plus importants. On y trouve une bibliothèque de 10,000 volumes. Cette ville a vu naître plusieurs hommes célèbres à des titres bien divers ; ce sont le maréchal de Matignon, qui épargna à ses concitoyens les horreurs de la Saint-Barthélemy, le conventionnel Valazé, l'infâme journaliste Hébert, l'auteur du *Père Duchesne*, le botaniste Labillardière, le brave général Bonet, et l'excellent docteur Desgenettes. Disons, avant de quitter cette ville, que la fabrication des dentelles, connues sous le nom de *points d'Alençon*, est presque complétement abandonnée. *Sées*, sur l'Orne, à peu de distance de la source de cette rivière, est une petite ville assez agréable. Sa cathédrale, bel édifice gothique du XII^e^ siècle, et son palais épiscopal sont tout ce qu'elle possède de remarquable.

Argentan, patrie de l'historien Mézeray, est une jolie petite ville bâtie sur les deux rives de l'Orne. D'agréables promenades ont remplacé ses anciens remparts. Le village du *Pin* est remarquable par son magnifique *haras impérial*. Chaque année il s'y fait des courses où viennent concourir les éleveurs des départements voisins. La petite ville de *Vimoutiers*, sur la Vie, prospère par son industrie et principalement par ses fabriques de toiles dites cretonnes ; et le village de *Sainte-Honorine-la-Guillaume* par l'exploitation de ses carrières de granit.

Domfront est une ville très-petite, très-mal bâtie et très-triste, mais

qui s'élève d'une façon pittoresque au sommet d'un rocher escarpé, au pied duquel coule la Varenne. On voit encore quelques vestiges de ses anciennes fortifications. Le joli village de *Bagnoles* possède une source thermale saline, et un établissement de bains pour les militaires. Ces eaux sont usitées dans les affections atoniques, et dans les cas de rhumatisme et de paralysie.

Mortagne est une petite ville très-agréable, qui renferme plusieurs édifices publics simples, mais élégants. Elle est le centre d'une grande fabrication de toiles. A huit kilomètres de distance se trouve le modeste château des *Forges*, qui a été la propriété et la résidence du maréchal de Catinat. *L'Aigle*, sur la Rille, est une jolie petite ville, bâtie sur le penchant de deux coteaux et près de la belle forêt qui porte son nom. C'est la cité la plus industrieuse du département. Ses manufactures d'épingles ainsi que d'aiguilles à coudre et à tricoter sont les plus importantes de France.

PAS-DE-CALAIS.

Ce département tire son nom du détroit qui le sépare de l'Angleterre, et qui le baigne au nord. A l'ouest, il est baigné par la Manche; tandis qu'au sud, il est borné par le département de la Somme, et à l'est, par celui du Nord. Le *Pas-de-Calais* appartient ainsi à la région nord de la France.

Son territoire se compose de belles et fertiles plaines que varient seulement quelques chaînes de collines insignifiantes. Sur 660,562 hectares qui représentent la superficie totale du département, on en compte 43,000 de forêts, 4,500 en routes, rivières, canaux, 8,000 en landes et sables (y compris les dunes qui bordent la mer), et tout le reste est soumis à la culture. Celle-ci est très-perfectionnée. Aussi le sol, du reste généralement fertile, produit-il d'abondantes récoltes de tout genre, en céréales, plantes oléagineuses, lin, chanvre, pommes de terre, légumes, fourrages, etc. La betterave qui alimente les fabriques de sucre indigène, dont on extrait aussi de l'alcool, et dont les résidus sont utilisés pour l'engrais des moutons et des porcs, prend chaque année une extension considérable. Les bestiaux sont nombreux et d'assez

bonne race ; il en est de même des chevaux, mais ces derniers ne sont bons que pour le trait. Le pays est pauvre en substances minérales : on y exploite seulement de la houille, du marbre, de la pierre calcaire, du grès, de l'argile et de la tourbe. Les fabriques de sucre de betterave l'emportent, par le nombre et la quantité de leurs produits, sur tous les autres établissements industriels du département. Parmi ceux-ci on compte cependant plusieurs hauts-fourneaux, de grands ateliers pour construction des machines à vapeur, et des papeteries importantes. Les filatures et les fabriques de coton sont répandues dans tout le Pas-de-Calais ; dans l'arrondissement de Béthune, on s'occupe de la filature de lin et de la fabrication des toiles ; celle des tulles donne du travail à une partie de la population de Boulogne et de Calais ; Arras renferme quelques fabriques de dentelles. Outre ces établissements, il en existe encore dans le département un très-grand nombre d'autres d'importance très-diverse, tels que les verreries, faïenceries, poteries, manufactures de pipes, moulins à poudre, savonneries, huileries, amidonneries, brasseries, distilleries, tanneries, etc. Enfin, la pêche grande et petite, le cabotage, la navigation de long cours et la construction des navires occupent une grande partie de la population qui habite la côte.

Superficie totale, 6,805,32 kilom. carrés.— Population totale, 692,994 habitants. — Population par kilom. carré, 104,91 habitants. — ARRAS, 10 cantons, 211 communes, 168,919 hab.; BÉTHUNE, 8 cantons, 142 communes, 135,943 habit.; BOULOGNE, 6 cantons, 100 communes, 117,615 hab. ; MONTREUIL, 6 cantons, 193 communes, 78,472 habitants ; SAINT-OMER, 7 cant , 118 commun., 110,945 habitants ; SAINT-POL, 6 cantons, 139 communes, 81,800 habitants.

Villes et bourgs principaux :

ARRAS, 21,900 habit., 193 kil. de Paris; *Bapaume*, 2,765 hab., 20 kil. d'Arras; *Beaumetz*, 477 habit., 10 kil ; *Bertincourt*, 1,527 hab , 20 kil.; *Croisilles*, 1,566 hab., 10 kil.; *Marquion*, 726 hab , 20 kil.; Ecourt-Saint-Quentin, 1,850 hab , 22 kilom.; Oisy, 2,070 hab., 27 kil ; *Pas*, 824 hab., 28 kil.; *Vimy*, 1,212 habit., 10 kilom ; *Vitry-sur-Scarpe*, 2,437 hab , 16 kil. — BÉTHUNE, 7,158 habit., 223 kil. de Paris et 30 d'Arras ; *Carvin*, 468 hab., 10 kil. de Béthune ; Beuvry, 2,728 hab , 4 kilom.; Haisnes, 2,111 habit., 15 kilom ; Bichebourg-l'Avoué, 2,033 habit., 13 kil.; *Carvin*, 5,022 hab., 30 kilom.; Courrières, 2,700 hab., 30 kil.; Hénin-Liétard, 3,142 habit., 30 kil ; *Houdain*, 915 habit., 12 kil.; *Laventie*, 4,204 hab., 20 kil ; Fleurbaix, 2,963 hab., 25 kil.; Lestrem, 3,341 habit., 15 kil.; Sailly-sur-la-Lys, 2,430 habit., 18 kil.; *Lens*, 9,796 habit., 20 kil ; *Lillers*, 5,422 hab., 15 kil ; Saint-Venant, 2,495 habit., 15 kil ; *Norrent-Fontes*, 1,445 habit., 20 kil. — BOULOGNE, 29,488 hab , 237 k. de Paris, 118 d'Arras et 28 de Douvres ; Wimille, 1,859 hab , 4 kil de Boulogne ; Ambleteuse, 620 hab. 12 kil ; *Calais*, 10,993 hab., 272 kil. de Paris, 32 kil de Boulogne et 28 de Douvres; Saint-Pierre-lès-Calais, 11,524 habit , 32 kil. de Boulogne ; *Desvres*, 2,907 habit , 16 kil.; *Guines*, 4,431 hab., 23 kilom.; *Marquise*, 2,709 habit., 17 kilom. ; *Samer*, 2,182 hab., 16 kilom. — MONTREUIL, 3,720 hab., 200 kil, de Paris et 74 d'Arras ; Berck-sur-Mer, 2,916 habit., 14 kil. de Montreuil; *Campagne-lès-Hesdin*, 1,305 habit , 15 kil; *Etaples*, 2,267 habit., 13 kilom.; *Fruges*, 3,052 habit., 22 kilom ; *Hesdin*, 3,380 hab., 24 kilom.; *Hucqueliers*, 735 habit , 12 kilom. — SAINT-OMER, 19,226 hab., 241 kilom. de Paris et 68 d'Arras ; Arques, 2,771 habit.,

2 kil. de Saint-Omer ; *Aire*, 8,781 habit., 16 kil.; *Ardres*, 2,071 hab., 24 kil.; *Audruicq*, 2,263 hab., 22 kilom.; *Fauquemberge*, 1,979 habit., 20 kilom.; *Lumbres*, 801 hab., 22 kil. — SAINT-POL, 3,346 hab., 186 kil. de Paris et 34 d'Arras ; *Aubigny*, 666 hab., 20 kilom. de Saint-Pol ; *Auxy-le-Château*, 2,790 habit., 30 kilom.; Frévent, 3,650 habit. 15 kilom.; *Aresnes-le-Comte*, 1,334 habit., 18 kilom.; *Heuchin*, 585 habit., 15 kilom.; *Le Parcq*, 820 hab., 20 kilomètres.

Arras est une des cités les plus anciennes de France. Avant l'invasion romaine elle était la capitale des *Atrebates* d'où lui paraît venir son nom actuel. Même du temps des Romains elle était célèbre par ses manufactures d'étoffes de laine et de pourpre. Au moyen âge et jusqu'au XVI^e^ siècle, ses tapisseries historiques ont été fort estimées. La ville est située sur la rive droite de la Scarpe, et se trouve divisée en deux parties par la petite rivière de Crinchon. Elle est entourée par une enceinte bastionnée et défendue par une citadelle qui la classe parmi nos places de guerre. Elle est assez bien bâtie, renferme quelques belles places entourées d'arcades et plusieurs édifices remarquables, tels que l'église gothique de Saint-Waast ou la cathédrale, les deux vieilles tours de l'antique abbaye de Saint-Eloi, l'hôtel de ville également de construction gothique, la préfecture, le théâtre, les casernes, le manége couvert et l'arsenal. Ses principaux établissements scientifiques et littéraires sont la société impériale pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, la société des amis des arts, la bibliothèque riche de 41,000 volumes dont 1,169 manuscrits, le musée, le cabinet d'histoire naturelle, le jardin botanique, l'école de dessin, et celle des sourds-muets. Les hommes les plus célèbres qu'ait produits Arras n'ont laissé malheureusement qu'une triste mémoire : ce sont Damiens, qui tenta d'assassiner Louis XV, les deux Robespierre et Joseph Lebon. A trois kilomètres d'Arras, le village de *Saint-Laurent-Blangy* est important par son magnifique établissement sidérurgique. *Bapaume* est une petite ville régulière et assez bien bâtie. On remarque son église paroissiale, son hôpital et les débris de son vieux château.

Béthune est une place de guerre importante bâtie sur un rocher au pied duquel coule la Brette. Deux édifices gothiques, l'église paroissiale et le beffroi sont tout ce qu'elle offre de curieux. *Lens*, jadis place forte considérable, mais aujourd'hui démantelée, est célèbre par la victoire que le grand Condé y remporta, en 1648, sur les Impériaux. *Saint-Venant* est une forteresse située sur l'extrême frontière.

Boulogne est située sur la Manche, à l'embouchure de la Liane, et au

milieu d'un bassin formé par plusieurs étages de collines. Elle se divise en ville haute et ville basse : la première est mal percée et assez mal bâtie, la seconde est régulière et élégante. Les principaux édifices sont l'ancienne cathédrale, la sous-préfecture, le théâtre, le collége, l'hôpital général, le magnifique établissement des bains de mer et la colonne de la Grande Armée. Ce monument qui rappelle les immenses préparatifs faits par l'empereur au commencement du siècle, pour porter la guerre chez nos voisins, s'élève sur une colline qui domine la ville et la rade. Boulogne possède une Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, une bibliothèque de 26,000 mille volumes, un musée d'antiquités et d'histoire naturelle, une galerie de tableaux, une école de dessin et un jardin botanique. Le port est formé de deux larges bassins joints ensemble par un beau quai et défendus par plusieurs forts. Le bourg d'*Ambleteuse*, à l'embouchure de la Sélaque dans la Manche, avait jadis un port considérable, qui fut ruiné par les Anglais. En 1803, lors de son projet de descente en Angleterre, Napoléon fit creuser le port et le bassin ; mais ces travaux furent bientôt discontinués.

Calais, sur le détroit auquel il donne son nom, est une jolie ville, régulière, bien bâtie et entourée de promenades agréables. L'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, où l'on voit une belle Assomption de Van-Dyck, l'hôtel de ville, la tour du beffroi, et la *cour de Guise*, ancien bâtiment environné de plusieurs gros piliers en forme de tours, sont dignes de l'attention du voyageur. Il existe à Calais une Société d'agriculture, sciences et arts, ainsi qu'une bibliothèque de 5,500 volumes. Cette ville a donné le jour au littérateur De la Place, au romancier Pigault-Lebrun, et au voyageur Mollien. Le port est petit, mais sûr et commode, il peut recevoir des navires de 400 à 500 tonneaux. Les fortifications et la citadelle, qui défendent le port et la ville, font de Calais une place forte de première classe. Le bourg de *Saint-Pierre-lès-Calais* est remarquable par le grand nombre d'usines et de manufactures qu'il renferme.

Montreuil est une petite ville bien fortifiée, située près de la rive droite de la Canche, sur une colline isolée et très-escarpée d'un côté. Elle est régulière et assez bien bâtie. L'église de Saint-Saulve et l'hôtel de ville sont tout ce que nous avons à y citer. *Etaples*, à l'embouchure de la Canche dans la Manche, doit à son petit port de commerce le peu

d'importance dont elle jouit. *Hesdin*, sur la Canche, est une petite ville fort agréable et distinguée par son industrie.

Saint-Omer est située sur l'Aa, dans un territoire plat, et marécageux. C'est une ville médiocrement bâtie, mais qui possède une cathédrale gothique, une bibliothèque de 14,000 volumes dont 900 manuscrits, et une société d'archéologie. On y remarque encore les belles ruines de l'antique abbaye de Saint-Bertin. Les fortifications qui entourent Saint-Omer en font une place de guerre importante. Nous citerons encore comme place de guerre la petite ville d'*Aire*, située au confluent de la Lys et de la Laquette. *Ardres*, à la tête du canal qui porte son nom est célèbre par la fameuse conférence qui eut lieu, en 1520, entre François Ier et Henri VIII, roi d'Angleterre. Le luxe que déployèrent les deux souverains dans cette entrevue fit donner à l'endroit où elle se tint le nom de *Camp du Drap d'Or*.

Saint-Pol est une petite ville bâtie au fond d'une vallée près des sources de la Ternoise. Elle n'offre rien d'intéressant, et nous ne la mentionnons qu'à cause de son titre de chef-lieu d'arrondissement.

PUY-DE-DOME.

Ce département occupe presque le centre de la France. Il a pour limites, au nord, le département de l'Allier; au sud, ceux du Cantal et de la Haute-Loire; à l'est, celui de la Loire; à l'ouest, ceux de la Creuze et de la Corrèze.

La plateau élevé qui constitue la ci-devant Auvergne est célèbre par ses montagnes et par les nombreuses beautés pittoresques qu'il renferme. La montagne appelée le *Puy de Dôme*, qui a donné son nom au département, n'est cependant pas la plus haute de celles que renferme ce dernier. Elle n'a en effet que 1,465 mètres d'élévation, tandis que le *Puy de Sancy* en a 1,886. Les chaînes qui couvrent la plus grande partie du sol du département renferment de nombreux volcans éteints et une foule de merveilles géologiques. Parmi les curiosités qui intéressent le voyageur, même le moins instruit, nous nommerons le cratère du *Puy de Pariou* qui a 312 mètres de largeur et 91 de profondeur, la

masse énorme de laves vomies par le *Puy de Nadailhat*, le *Trou de Soucy*, vaste excavation naturelle de 32 mètres de largeur que termine un gouffre dont le fond est rempli d'eau, les roches calcaires qui suintent du pissasphalte aux environs de Clermont, les lacs si pittoresques de *Chambon*, d'*Aydat*, de *Pavin*, les sources et les grottes de Royat, la cascade du serpent, celle de la *Dogne*, la fontaine et le pont naturel de *Sainte-Allyre*, etc.

Le climat du Puy-de-Dôme est sain, quoique froid. Le sol y est en général assez fertile; la vallée de l'Allier, connue sous le nom de *Limagne*, est célèbre par sa fécondité. La production en céréales et en vins suffit à la consommation. On y récolte beaucoup de chanvre; les fruits sont excellents. Les montagnes renferment d'excellents pâturages, qui nourrissent beaucoup de gros et de menu bétail, ainsi que des chevaux et des mulets. On n'y compte guère que 80,000 hectares de forêts. Les principales richesses minérales sont la houille, le plomb argentifère, l'antimoine sulfuré, la lave, la pierre calcaire, le granit, etc., qui donnent lieu à des exploitations importantes. Quant à l'industrie manufacturière, la principale est celle de la coutellerie et de la quincaillerie, la fabrication des étamines et camelots, la papeterie, la tannerie, la poterie, etc. Il y a plusieurs fabriques importantes de pâtes dites d'Italie. Les fruits confits et les pâtes de coings et d'abricots de Clermont sont bien connus des gourmets. Enfin l'émigration est une ressource pour les laborieux habitants des cantons les plus pauvres du département.

Superficie totale, 7,958,36 kilom. carrés. — Population totale, 596,897 habitants. — Populat. par kilom. carré, 75,00 habitants. — Cinq arrondissements : CLERMONT-FERRAND, 14 cantons, 108 communes, 174,126 habitants; AMBERT, 8 cantons, 52 communes, 90,048 habitants; ISSOIRE, 9 cant., 116 communes, 100,671 habit.; RIOM, 13 cantons, 128 communes, 156,035 habitants; THIERS, 6 cantons, 39 communes, 76,017 habitants.

Villes et bourgs principaux :

CLERMONT-FERRAND 30,563 habit., 382 kilom. de Paris; Aubière, 3,780 habit., 3 kil. de Clermont; Beaumont, 2,000 habit., 2 kil; *Cébazat*, 2,062 habit., 6 kil.; Chamaillères, 672 hab., 2 kilom.; Gerzat, 2,594 habit., 8 kil.; *Billom*, 4,430 hab., 25 kilom.; Saint-Julien-de-Copel, 2,208 hab., 21 kilom.; *Bourg-Lastic*, 2,404 habit., 54 kilom; Messeix, 2,110 hab., 50 kilom.; *Herment*, 533 hab., 50 kil; *Pont-du-Château*, 3,621 habit., 14 kilom; Cournon, 2,700 hab., 11 kilom.; Lempdes, 1,800 hab., 10 kilom.; *Rochefort*, 1,495 habit., 29 kilom.; Murat-le-Quaire, 1,025 habit., 48 kilom.; *Saint-Amand-Tallende*, 1,475 habit, 18 kilom; *Saint-Dier*, 1,717 habit., 41 kilom.; Saint-Jean-des-Olières, 2,427 hab., 45 kil.; Tours, 2,569 habit., 50 kilom.; *Vertaison*, 2,450 habit., 20 kilom.; *Veyre*, 2,796 habit., 15 kil; Martres-de-Veyre, 2,611 hab., 14 kil., *Vic-le-Comte*, 3,151 hab., 22 kilom. — AMBERT, 8,044 habit, 441 kilom. de Paris et 88 de Clermont; Marsac, 2,121 hab, 9 kil. d'Ambert, *Arlanc*, 4,788 habit., 15 kil; *Canlhat*, 3,000 habit., 20 kilom.; Brousse, 2,322 habit., 26 kilom.;

La Chapelle-Agnon, 2,903 hab., 16 kilom.; *Olliergues*, 2,049 hab., 20 kil; Marat, 3,154 hab., 13 kil; *Saint-Amand-Roche-Savine*, 2,201 hab., 11 kil.; Bertignat, 2,945 habit., 13 kilom.; *Saint-Anthème*, 3,452 habit, 25 kilom.; *Saint-Germain-l'Herm*, 2,400 hab, 20 kil; *Vivorols*, 1,224 habit., 28 kil.; Saint-Just-de-Baffie, 2,090 habit., 15 kilom; Sauvessangues, 2,002 hab., 20 kil. — ISSOIRE, 5,735 habit, 417 kilom. de Paris et 35 de Clermont; *Ardes*, 1,796 habit, 20 kil d'Issoire; *Besse*, 2,167 habit., 30 kilom.; Eglise-Neuve-d'Entraigues, 2,155 habit., 45 kilom; *Mont-Dore-les-Bains*, 1,061 hab., 35 kilom.; *Champeix*, 1,864 hab, 13 kilom.; Saint-Nectaire, 1,334 habit., 28 kil; *Jumeaux*, 1,820 hab, 16 kil.; Saint-Sauve, 2,295 habit., 58 kilom.; *Saint-Germain-Lambron*, 2,173 hab., 11 kil.; *Sauxillanges*, 2,723 habit, 11 kil.; Le Vernet, 2,516 habit., 33 kilom; *Tauves*, 2,547 habit, 65 kil.; *La Tour-Saint-Pardoux*, 1,921 hab., 55 kilom. — RIOM, 10,269 habit., 367 kil. de Paris et 15 de Clermont; Chatelguyon, 1,775 habit., 4 kil de Riom; Volvic, 3,404 habit., 6 kilom.; *Aigueperse*, 2,919 habit., 15 kilom; Artonne, 1,900 hab, 13 kilom.; Saint-Myon, 721 hab., 8 kilom.; *Combronde*, 2,162 habit., 10 kil; *Enrezat*, 1,509 habit., 9 kil.; *Manzat*, 2,045 hab, 20 kil.; Charbonnières-les-Vieilles, 2,393 habit., 20 kil.; Châteauneuf, 935 habit., 24 kilom.; *Ménat*, 2,276 habit., 35 kilom.; *Montaigut*, 1,652 habit., 50 kilom; *Pionsat*, 2,322 hab., 50 kil.; Saint-Maurice, 2,055 habit, 40 kil.; *Pautaumur*, 1,908 hab., 45 kil.; Giat, 2,150 hab., 68 kil.; *Pontgibaud*, 2,100 hab., 25kil.; Bromont, 3,004 habit, 29 kilom.; Chapdes-Beaufort, 2,376 habit., 31 kilom; *Randan*, 2,149 habit., 25 kilom.; *Saint-Gervais-d'Auvergne*, 2,604 habit., 35 kilom.; Charenzat, 2 211 habitants, 43 kilom.; Saint-Priest-des-Champs, 2,253 habit., 38 kilom. — THIERS, 13,765 habit., 385 kilom. de Paris et 42 de Clermont; *Chateldon*, 1,691 hab., 15 kil. de Thiers; *Courpierre*, 3,810 hab., 15 kilom.; Augerolles, 2,592 habit, 20 kilom.; Vollore-Ville, 3,200 habit., 13 kil; *Lezoux*, 3,803 habit, 15 kil.; *Maringues*, 4,299 habit., 20 kil.; Joze, 1,075 hab., 20 kil; *Saint-Remy*, 4,039 hab., 8 kil.; Arconsat, 2,066 hab., 20 kil.; Celles, 3,065 hab., 15 kilomètres.

La fondation de *Clermont* paraît être antérieure à l'invasion romaine. Elle a porté successivement les noms de *Nemossus*, d'*Augustonemetum*, et de *Claromons*, d'où lui est venue sa dénomination actuelle. Elle est située au pied de la chaîne des montagnes du Puy-de-Dôme, dans un vaste bassin semi-circulaire, et sur un monticule de forme conique, dont la cathédrale couronne le sommet. Elle est en général irrégulière et médiocrement bâtie. Elle possède cependant quatre belles places, celle de Jaude, celle de la Poterne, celle du Taureau, et la place Delille, que décorait une jolie fontaine. On remarque en outre la cathédrale, très-bel édifice gothique, orné de superbes rosaces et de magnifiques vitraux, l'église Notre-Dame-du-Port, antique construction de style roman, l'hôtel de ville, le palais de justice, la halle aux blés et celle aux toiles, le théâtre, le bâtiment du collége, ainsi que ceux de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital général. Ses principaux établissements scientifiques sont : l'académie impériale des sciences, belles-lettres et arts; la bibliothèque publique composée de 20,000 volumes; les cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts; ceux de dessin, d'architecture et de musique; ceux de géologie, de minéralogie et de botanique; le cabinet d'antiquités, celui de minéralogie et de géologie, enfin le jardin botanique. Clermont est la patrie du jurisconsulte Domat, de Blaise Pascal,

de l'académicien Thomas, du poëte Delille, et de l'anatomiste Breschet. Une promenade de deux kilomètres de longueur unit à Clermont la petite ville de *Montferrand* qui n'est plus qu'un faubourg de la première et lui a fait donner le nom de *Clermont-Ferrand*. Ce faubourg renferme le séminaire diocésain et une assez belle église. Un autre faubourg de Clermont, celui de *Sainte-Allyre*, est célèbre par sa fontaine incrustante. C'est une source d'eau ferrugineuse chargée de carbonate de chaux qui se précipite à l'air libre ; de sorte qu'en la faisant tomber quelques mois sur des végétaux, des grappes de raisins, de petits animaux empaillés, elle les recouvre d'une couche calcaire qui donne à ces objets l'apparence d'une pétrification. Les sédiments de la source ont formé une chaussée calcaire qui a 75 mètres de longueur environ, et dont l'une des extrémités est percée d'une arche irrégulière sous laquelle coule le ruisseau de Tiretaine. Cette arche a reçu le nom de Pont-Naturel.

Le bourg de *Chamaillières* est important par son industrie et par ses eaux minérales. Ses environs sont extrêmement pittoresques. A quelque distance, on visite le petit village de *Royat*, célèbre par ses grottes et son établissement thermal. On y voit les débris du vieux château de Puy-Chateix, que Pepin incendia en 761 et auquel les habitants ont donné le nom de Grenier de César. Tandis que le géologue, le minéralogiste et le botaniste visitent les montagnes si curieuses, au point de vue pittoresque comme au point de vue scientifique, qui entourent Clermont, l'archéologue ne manque pas de faire une promenade à la montagne au sommet de laquelle était bâtie *Gergovia*, la principale cité des *Arverni*, que Vercingétorix défendit avec succès contre l'armée de César. Elle est située à 6 kilomètres de Clermont, sur la route d'Issoire. La petite ville de *Billom* n'offre de remarquable que son église. Celle de *Pont-du-Château* a sur l'Allier un beau pont de 8 arches.

Ambert est une assez jolie ville, située au pied des montagnes, près de la rive droite de la Dore. Elle est florissante par ses nombreuses papeteries; on y fabrique aussi beaucoup de dentelles. Les petites villes de *Marsac*, *Arlanc*, *Cunlhat*, *Olliergues*, *Viverols*, se distinguent aussi par leur industrie. A *Saint-Amand-Roche-Savine*, on exploite une mine de plomb argentifère.

Issoire, l'ancienne *Iciodorum*, est une petite ville bâtie sur la Couze, près de son confluent avec l'Allier, dans une des plus jolies parties de

la Limagne. Une vieille église romane, où les 12 signes du zodiaque sont représentés en mosaïque autour de la muraille extérieure, est le seul édifice curieux qu'elle renferme. Issoire est la patrie du chancelier Duprat, qui abolit la pragmatique-sanction, et persuada à François Ier d'introduire en France la vénalité des offices de judicature. *Besse*, très-petite ville fort laide située sur la Couze, est remarquable par le grand nombre de curiosités naturelles qui existent dans ses environs. Le joli bourg du *Mont-Dore* possède un des établissements thermaux les plus beaux et les plus fréquentés de la France. La température des eaux est de 45° centigrades; elles sont chargées de carbonate de soude et s'emploient utilement dans tous les cas où les alcalins sont indiqués. Les environs sont remplis de beautés pittoresques. Nous nommerons les cascades de Quereilh et de la Vernière, le pic curieux appelé le Rocher du Capucin, le lac Chambon, le lac Pavin, immense cratère qui a la forme régulière d'une coupe, et le Pic de Sancy, le Mont-Blanc de la France centrale. Le village de *Saint-Nectaire* doit aussi son importance à ses eaux thermales dont la température est de 38° centigrades, et dont la composition et les propriétés sont à peu près semblables à celles du Mont-Dore. Les fromages de Saint-Nectaire sont les meilleurs de l'Auvergne. Le bourg de *Sauxillanges* se distingue par son industrie : on y voit une grande fabrique d'instruments aratoires. Les villages d'*Auzat-sur-Allier*, de *La Combelle*, de *Sellamines* et de *Brassac* possèdent de riches mines de houille en exploitation.

Riom est une très-jolie ville bâtie sur une colline au bord de l'Ambène. Elle doit son importance à ses tribunaux et à l'affluence des plaideurs. En effet, outre un tribunal de première instance, elle possède la cour d'appel dont ressortissent les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Ses principaux édifices sont l'église Saint-Amable, l'ancienne chapelle du château des comtes d'Auvergne, le palais de justice, l'hôpital général et la maison de détention. Les promenades qui entourent la ville sont charmantes. Riom est la patrie des deux savants Jacques et Jean Sirmond, et de l'académicien de Barante. Le bourg de *Volvic* est bâti sur des masses de laves qu'a vomies jadis le volcan de la Nugère. L'exploitation de ces vastes carrières forme toute l'industrie des habitants. On sait quel parti l'industrie a su tirer de ce terrain. Volvic possède une école d'architecture

et de sculpture fondée par M. de Chabrol. Près d'*Aigueperse*, petite ville située sur le ruisseau de Luzon, et patrie du chancelier Michel de l'Hôpital, on trouve une dépression de terrain d'où s'exhale du gaz acide carbonique en quantité assez considérable pour asphyxier les oiseaux et les petits animaux. Aux environs de *Pont-Gibaud*, petite ville bâtie sur la Sioule, dans une contrée bouleversée par les volcans, on exploite une mine de plomb argentifère.

Thiers est une assez jolie ville située sur le penchant d'une haute montagne granitique au pied de laquelle coule la Durolle. Elle renferme plusieurs grandes papeteries et de nombreux ateliers pour la coutellerie et la quincaillerie. *Saint-Remy* a également plusieurs fabriques de coutellerie. A *Courpierre*, sur la Dore, on fait aussi beaucoup de quincaillerie. Enfin, le village de *Puy-Guillaume* se distingue par ses belles scieries hydrauliques.

PYRÉNÉES (BASSES-).

Ce département appartient à la région sud-ouest de la France. Il est le plus occidental des trois départements qui prennent leur nom de la grande chaîne des Pyrénées. L'épithète qui le distingue lui a été donné parce que les montagnes qui le séparent de l'Espagne au sud, vont en s'abaissant vers la mer. A l'ouest, il est baigné par l'Océan Atlantique; mais à l'est, il a pour limites le département des Hautes-Pyrénées, et au nord, celui du Gers et celui des Landes.

Le sol du département, l'un des plus variés de la France, offre les sites les plus agréables; des paysages maritimes, des collines couvertes de vignes, des montagnes couronnées de forêts, des vallées très-peuplées et très-riches, des landes incultes et sauvages s'y succèdent et quelquefois s'y entrecroisent. Le climat, froid dans les hautes montagnes, très-chaud dans les plaines, n'est nulle part malsain. Le terroir, généralement sec et montueux, exige beaucoup de travail pour être fertilisé. Les petites plaines et les vallées produisent assez de céréales pour les besoins de la population. Les vins sont assez bons; ceux de *Jurançon* et de *Gan*, aux environs de Pau, sont les plus estimés. Le lin qu'on y récolte est très-doux et très-fin. Les fruits sont excellents, mais

peu abondants. Les vallées renferment de beaux pâturages où l'on engraisse une assez grande quantité de bétail ; on y élève des chevaux connus sous le nom de *Navarrins*. Les montagnes sont revêtues de forêts d'où l'on tire des mâts et des bois de construction. Les Basses-Pyrénées renferment des mines de fer remarquables par leur richesse, du cuivre, du cobalt, du marbre, du granit, de l'ardoise, de la pierre calcaire. Le fer et le marbre fournissent à des exploitations assez considérables. Il y a plusieurs hauts-fourneaux et forges à la catalane. Les principaux établissements industriels du département sont les manufactures d'étoffes et de couvertures de laine, les filatures de lin, les fabriques de toiles et de mouchoirs imprimés, les papeteries et les tanneries, les distilleries d'eaux-de-vie. On fait à Pau des bonnets, façon de Tunis, qui s'exportent dans le Levant. Les jambons et chocolats auxquels Bayonne donne son nom, s'expédient au loin. Enfin la pêche et le cabotage occupent une partie de la population du littoral.

Superficie totale: 7,622,84 kilom. carrés.— Population totale, 446,997 habitants. — Population par kilom. carré, 58,11 habitants.— Cinq arrondissements : PAU, 11 cantons, 185 communes, 126,578 habitants; BAYONNE, 8 cantons, 52 communes, 88,185 hab.; MAULÉON, 6 cantons, 108 communes, 74,180 habitants; OLORON, 8 cantons, 80 communes, 75,475 habitants ; ORTHEZ, 7 cantons, 135 communes, 82,579 habitants.

Villes et bourgs principaux :

PAU, 15,171 habit., 756 kil. de Paris ; Gan, 3,136 habit., 8 kil. de Pau ; Jurançon, 2,574 habit , 2 kil.; *Claracq*, 342 habit., 5 k.; Asson, 2,594 habit., 24 kil ; Coarraze, 2,414 habit , 13 kil.; *Garlin*, 1,418 habit., 33 kil ; *Lembeye*, 1,405 hab., 30 kil.; *Lescar*, 2,099 hab., 8 kil.; *Montaner*, 6,062 habit., 36 kil.; *Morlaas*, 1,436 hab., 10 kil.; *Nay*, 3,278 hab , 17 kilom ; *Pontacq*, 3,242 hab., 38 k.; *Thèze*, 510 hab., 22 kil. — BAYONNE, 16,299 habit., 789 kilom. de Paris et 79 de Pau; Anglet, 3,223 habit , 4 kil. de Bayonne; Biarritz, 2,048 hab , 4 kil ; Cambo, 1,509 habit , 18 kil.; *La Bastide-Clairence*, 2,097 habitants, 15 kilom ; *Bidache*, 2,711 habit., 30 kilom ; Bardos, 2,612 habit , 28 kilom.; *Espelette*, 1,779 hab., 20 kil ; *Hasparren*, 5,166 habit., 20 kil.; *Saint-Jean-de-Luz*, 2,847 habit., 20 kil.; Urrugne, 3,685 hab., 26 kil. : *Ustaritz*, 2,259 hab , 14 kilom ; Saint-Pée, 2,721 hab., 50 kil. — MAULÉON. 1,654 hab., 791 kilom. de Paris et 34 de Pau ; *Barcus*, 2,341 hab., 16 kil. de Mauléon ; *Jhaudy*, 922 hab., 40 kil ; *Saint-Etienne-de Baigorry*, 3,266 hab., 49 kil ; Osses, 2,169 hab , 44 kilom.; *Saint-Jean-Pied-de-Port*, 3,102 hab , 40 k.; *Saint-Palais*, 1,790 hab., 29 kil.; *Tardets*, 506 hab., 13 kil. — OLORON, 6,277 habit., 789 kil. de Paris et 32 de Pau; *Accous*, 1,586 hab., 10 kil.; Bedous, 1,270 hab., 24 kilom.; *Aramitz*, 1,305 hab., 27 kil.; *Arudy*, 2,026 hab., 18 kil ; *Laruns*, 2,064 habit., 32 kil.; Eaux-Bonnes, 250 habit., 37 kilom.; Eaux-Chaudes, 200 hab., 37 kil.; *Lasseube*, 2,827 hab., 14 kilom ; *Monein*, 3,059 hab , 18 k.; *Sainte-Marie-de-Gribnon*, 3,959 hab , 2 kil. — ORTHEZ, 6,524 hab., 743 kil. de Paris et 40 de Pau ; *Arthez*, 1,692 habit., 14 kilom ; *Arzacq*, 1,[illegible] habit., 35 kil.; *Lagor*, 1,756 hab , 17 kil.; *Navarreins*, 1,533 hab., 21 k ; *Salies*, 6,714 kil.; *Sauveterre*, 1,629 hab 20 kilomètres.

Pau est une fort jolie ville située à l'extrémité d'un vaste plateau qui domine une vallée délicieuse où coule le gave de Pau. Elle est bien bâtie, bien percée, et ornée de belles promenades. L'ancien château

où est né Henri IV, le palais de justice et le pont sur le Gave sont ses édifices les plus remarquables. Le château est une construction irrégulière, mais il est bien entretenu et rangé au nombre des palais impériaux. On y voit encore l'écaille de tortue qui servit de berceau à Henri IV, le pavillon de Jeanne d'Albret, sa mère, la chambre à coucher de cette princesse, etc. Il existe à Pau une société des sciences, lettres et arts, ainsi qu'une bibliothèque de 20,000 volumes, et un musée. Cette ville se glorifie d'avoir vu naître, outre Jeanne d'Albret et le plus populaire de nos rois, le maréchal Gassion, le maréchal Bernadotte, mort roi de Suède, et le savant médecin Bordeu. Un haras impérial est établi au château de *Gelos*, sur la rive gauche du Gave.

Bayonne est une ville maritime située à 5 kilomètres de l'Océan, au confluent de l'Adour et de la Nive. Son port, où se fait sentir la marée, est sûr et commode, mais la barre à l'embouchure de l'Adour en rend l'entrée difficile. Les deux rivières que nous avons nommées, partagent la cité en trois quartiers, le Grand-Bayonne, le Petit-Bayonne et le faubourg Saint-Esprit. Les deux premiers sont défendus par deux châteaux, et le troisième par une citadelle, ouvrage de Vauban. Par une disposition assez bizarre, le faubourg Saint-Esprit fait partie du département des Landes. Bayonne est en général assez bien percée et assez bien bâtie. Ses principaux édifices sont la cathédrale et le beau bâtiment, orné d'arcades, qui renferme la mairie, le théâtre et la douane. Les marins de Bayonne et de toute cette partie du littoral se sont toujours fait remarquer par leur intrépidité et leur esprit d'aventure. Les liqueurs, les chocolats et les jambons qui portent le nom de cette ville sont réputés ; mais ces derniers viennent en majeure partie de Pau, de Jurançon et d'autres petites localités du département. Le bourg de *Cambo* possède des eaux thermales sulfureuses. Celui de *Biarritz*, près de l'embouchure de l'Adour, a un établissement de bains de mer très-fréquenté. *Saint-Jean-de-Luz* et *Cibourre* sont deux petits bourgs maritimes situés à l'embouchure de la Nivelle, et séparés par cette petite rivière. Il existe à Saint-Jean-de-Luz une école d'hydrographie et de navigation. *Andaye*, près de la Bidassoa, est un petit bourg renommé par ses liqueurs.

Mauléon, près de la rive droite du gave du même nom, n'est mentionnée ici que comme chef-lieu d'arrondissement. *Saint-Jean-Pied-de-*

Port se trouve sur une des routes les plus fréquentées pour aller en Espagne. Le passage est défendu par une citadelle.

Oloron est une petite ville industrieuse et commerçante, bâtie sur le penchant d'une colline, au confluent des gaves d'Oloron et d'Ossau. Deux hameaux voisins, composés chacun de quelques maisons et situés dans la partie la plus montueuse et la plus haute du département, les *Eaux-Bonnes* et les *Eaux-Chaudes*, doivent être cités à cause de leurs sources thermales assez fréquentées; leur principe actif est le sulfure de sodium.

La jolie ville d'*Orthez* est agréablement bâtie sur la pente d'une colline au pied de laquelle coule le gave de Pau. On y remarque les ruines de l'ancien château de Moncade. *Saliès* a dans son territoire des sources salées qui donnent de beau sel blanc. *Navarreins*, petite ville fondée au XVI^e^ siècle par Henri d'Albret, roi de Navarre, est défendue par quelques fortifications.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Ce département, qui doit son nom à ce qu'il touche aux plus hautes montagnes de la chaîne des Pyrénées et en renferme plusieurs, appartient à la région sud-ouest de la France. Borné au sud par les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne, il a pour limites, au nord, le département du Gers; à l'est, celui de la Haute-Garonne; et à l'ouest, celui des Basses-Pyrénées.

Les montagnes les plus hautes du département sont couronnées de neiges éternelles et renferment des glaciers qui donnent naissance a une multitude de torrents ou *gaves*, comme on les nomme dans le pays. Un grand nombre de sommets sont décharnés; d'autres, moins élevés, sont revêtus de belle forêts qui fournissent des bois pour la construction et la mâture. Les pins, sapins et chênes à tan sont les essences principales de ces forêts, dont la superficie est estimée à près de 85,000 hectares. Les beautés naturelles que présentent ici les Pyrénées sont innombrables; plusieurs sont décrites dans le charmant ouvrage de Ramond. Le climat est naturellement très-varié dans cette partie de la France. En montant de Tarbes vers le Mont-Perdu, l'on parcourt

toutes les températures de l'Europe, et la végétation suit la même échelle. Les plaines et les vallées basses sont fertiles en seigle, en orge et surtout en millet; on y récolte peu de froment. Le sol le plus gras est celui qui s'étend de Tarbes à Rabasteins. Le lin et le mûrier y réussissent très-bien; la vigne y donne de très-bons produits. C'est au-dessus de la vallée de Lourdes, dit Ramond, que l'on quitte la vigne, le figuier, les vergers et les berceaux; là disparaît cette élégante culture qui distingue le Bigorre, et la nature commence à révéler des formes sauvages et pastorales. « L'économie pastorale des Pyrénées, continue cet auteur, a beaucoup de ressemblance avec celle des Alpes. Les bergers ont leurs maisons d'hiver dans les vallées inférieures; ils placent leurs cabanes d'été partout où ils ont pu former quelques prairies dans les vallées supérieures. Ils déploient beaucoup d'intelligence en dirigeant les eaux, au moyen de petits canaux qui sillonnent la prairie. Un même filet d'eau abreuve souvent plusieurs possessions contiguës, placées l'une au-dessus de l'autre. Une ardoise placée de champ est la simple écluse qui en coupe et détourne les eaux... Pendant que ces soins et ceux de la fenaison occupent la famille, les troupeaux vont chercher leur pâture dans les montagnes les plus élevées, de l'irrigation desquelles les nuages seuls peuvent faire les frais. Un seul homme les suit et s'y fait une hutte de quelques pierres entassées, si quelque roche creusée par la nature ne lui offre pas un asile. Quand les foins sont renfermés dans la maison d'été, et quand l'automne y ramène le bétail, la famille descend au village (à la maison d'hiver), et le berger se réfugie avec son troupeau dans la maison d'été, où il vit tout seul au milieu des neiges de l'hiver, pendant que le troupeau consomme la provision qui lui a été préparée. Il y reste exposé à beaucoup de dangers. Il l'est surtout lorsque l'hiver, se prolongeant au delà de sa durée ordinaire, met son bétail en disette, et qu'il le voit périr sous ses yeux. (Quelquefois les pâturages inférieurs sont encore couverts de neige au commencement de mai.) Et tant de travaux n'apportent au berger de ces hautes vallées que l'étroit nécessaire. Il n'a pas, comme celui des Alpes, un bétail vigoureux et des vaches fécondes. »

Le règne minéral des Hautes-Pyrénées offre une grande variété . on y trouve du fer, du plomb, du cuivre, du granit, de l'ardoise, du marbre, du sel gemme, de l'asbeste, des cristaux de grenat, etc. Les

nombreuses sources thermales doivent être comprises au nombre des richesses minérales les plus importantes du département. L'industrie manufacturière y est très-peu développée. Des étoffes de laine communes, des toiles et des mouchoirs de coton, des cuirs et des peaux, des fers et des clous, voilà à peu près tout ce qu'elle produit.

Superficie totale, 4,528,20 kilom. carrés.— Populat. totale, 250,934 habitants. — Popul. par kilom. carré, 57,62 habitants. — Trois arrondissements: TARBES, 11 cantons, 195 communes, 112,963 habitants; ARGELÈS, 5 cantons, 91 communes, 42,558 habitants; BAGNÈRES-DE-BIGORRE, 10 cantons, 195 communes, 95,413 habitants.

Villes et bourgs principaux :

TARBES, 12,663 habit, 756 kil. de Paris; Ibos, 2,047 habit., 7 kil. de Tarbes; *Castelnau-Rivière-Basse*, 1,370 habit., 44 kilom.; *Galan*, 1,426 habit., 36 kil.; *Maubourguet*, 2,563 hab., 27 kil.; *Ossun*, 2,964 habit., 10 kil.; *Pouy-Astruc*, 710 hab., 10 kil.; *Rabastens*, 1,589 hab., 18 kil.; *Tournay*, 1,460 hab., 18 kil.; *Trie*, 1,570 hab, 30 kil.; *Vic-en-Bigorre*, 3,663 hab., 16 kil. — ARGELÈS, 1,589 hab., 781 kil. de Paris et 36 de Tarb Cauteretz, 900 hab., 13 kil. d'Argelès; Sain Sauveur, 300 hab, 18 kil; *Aucun*, 686 hab 15 kil.; *Lourdes*, 4,43[illegible] habit., 12 kil.; *Lu* 2,640 habit., 20 kil.; Barèges, 450 habit., 3 kil; *Saint-Pé*, 2,907 hab., 22 kil. — BAGNÈRES-DE-BIGORRE, 8,335 habit., 774 kil. de Paris et 20 de Tarbes; *Arrau*, 1,593 habit., 42 kil. de Bagnères; Sarrancolin, 1,114 hab, 36 kil.; *Bordères*, 1,501 hab, 34 kilom.; *Campan*, 3,900 habit., 6 kil.; *Castelnau-Magnoac*, 1,513 habit., 52 kil.; *La Labarthe-de-Neste*, 777 habit., 25 kil.; *Lannemezan*, 1,108 habit., 25 kil; Capbern, 500 habit., 19 kil; *Mauléon-Barousse*, 904 habit., 50 kil.; *Nestier*, 679 habit., 32 kilom.; Bize-Nistos, 3,000 habit., 40 kilom.; *Vieille-Aure*, 394 habit., 45 kilomètres.

Tarbes est une assez jolie ville située sur la rive gauche de l'Adour. La cathédrale, l'hôtel de la préfecture, le collége, le théâtre, l'hôpital, la belle promenade du Prado, les écuries et le manége du haras impérial, sont ce qu'elle offre de plus remarquable. Il existe à Tarbes une société d'agriculture, une école de dessin et d'architecture, et une bibliothèque publique de 7,100 volumes.

La petite ville d'*Argelès* est bâtie dans une position charmante sur la rive gauche du gave d'Azun. C'est tout ce que nous avons à en dire. *Lourdes* n'est remarquable que par son château fort qui commande le débouché de la vallée de Lavedan. *Cauteretz* est un bourg charmant situé dans un vallon pittoresque. Il est célèbre par ses sources thermales sulfureuses. Celles-ci, au nombre de dix, sont disséminées dans la montagne, à différentes distances et hauteurs. *Luz*, dans une vallée agréable, n'a de curieux qu'une ancienne église dont la fondation est attribuée aux Templiers. Elle renferme deux fabriques de ces tiss mélangés de soie et laine qu'on appelle Barèges. Les villages de *Sain Sauveur* et de *Barèges* possèdent des eaux thermales sulfureuses très renommées qui attirent chaque année de nombreux visiteurs. On remarque à Barèges le bel établissement des bains. Le pays où sont

situés ces deux villages est admirable par ses nombreuses beautés pittoresques. C'est à quelque distance de Saint-Sauveur, dans une des parties les plus sauvages des Pyrénées que se trouve le fameux cirque et la magnifique cascade de Gavarnie. Ce qu'on appelle le cirque consiste en une enceinte demi-circulaire fermée par une enceinte de rochers verticaux hauts de 380 à 450 mètres. Le sol y est encombré d'un effroyable amas de ruines; les derniers gradins de cet immense amphithéâtre sont couverts de neiges éternelles, et le cirque lui-même est couronné par des rochers qui ressemblent à des tours et à des remparts. Une douzaine de torrents ruissellent le long de ces murs naturels, et le gave de Pau se précipite d'une hauteur de 405 mètres. Le pied de cette cascade, la plus élevée et la plus pittoresque de l'Europe, est à 1,920 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Bagnères-de-Bigorre est une charmante petite ville située sur l'Adour, entre une plaine fertile et la délicieuse vallée de Campan. Ses rues sont bien percées et bien arrosées, et ses maisons sont bâties avec élégance. Ses eaux thermales salines y attirent chaque année plusieurs milliers d'étrangers. Il existe à Bagnères un musée dit des Pyrénées. A peu de distance, se trouve le joli bourg de *Campan*, si remarquable par son industrie, ses carrières de marbre, et sa vaste grotte ornée de stalactites variées.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département, qui est à la fois l'un de nos départements frontières et maritimes, appartient à la région méridionale de la France. Il est borné au nord, par le département de l'Aude, et à l'ouest par celui de l'Ariège, tandis qu'au sud il touche à l'Espagne dont il est séparé par la chaîne pyrénéenne, et qu'à l'est il est baigné par la mer Méditerranée.

Le territoire des *Pyrénées-Orientales* est divisé en trois bassins dans lesquels coulent trois rivières, le Tech, la Tet et la Gly, qui reçoivent tous les torrents des montagnes, mais qui, à la fonte des neiges, causent souvent de grands ravages par leurs débordements. Le sol est très-montagneux, et le climat ainsi que les productions varient en consé-

quence de la hauteur des lieux et de leur exposition. Sur les sommets et dans les vallées septentrionales, la neige reste sept mois de l'année. Dans le reste du département, à l'exception des parties marécageuses de la côte maritime, le climat est sain, quoique chaud plutôt que tempéré. L'hiver y est une espèce de printemps. Les forêts, dont une grande partie a été abattue, n'occupent que le dixième de la superficie du département. Les terres des vallées et celles des plaines qui avoisinent la mer sont fécondées par le limon que déposent les eaux et qui portent le nom de *Salanques*, sont fertiles en froment, orge, lin, chanvre, légumes. Les coteaux sont couverts d'oliviers et de vignes qui donnent des produits estimés. Les vins de Rivesaltes, de Salces, de Collioure, etc., jouissent d'une réputation méritée. Les fruits sont en général excellents. Dans plusieurs endroits, les orangers et les citronniers croissent en pleine terre, et les grenadiers forment une partie des haies. Les collines incultes sont ici, comme en Espagne, couvertes de thym, de romarin, de serpolet, de lavande, de genièvre et d'une quantité de mûriers. Les pâturages sont bons, mais peu étendus. Il y a peu de vaches, mais beaucoup de moutons, dont la chair est excellente et la laine très-fine.

Les Pyrénées-Orientales renferment du fer, du cuivre, du plomb, de la terre alumineuse, de la lignite, etc. Les forges à la catalane et les usines où l'on travaille le fer occupent le premier rang dans l'industrie du département. Viennent ensuite les manufactures de draps communs, les filatures de soie, les papeteries, les fabriques de bonneterie de laine et les tanneries. Sur la côte, la pêche occupe, pendant la saison, un assez grand nombre de bras; il en est de même de la fabrication du sel.

Superficie totale, 4,121,68 kil. carrés. — Popul. totale, 181,955 habit. — Popul. par kil. carré, 44,15 habit. — Trois arrondissements : PERPIGNAN, 7 cantons, 85 communes, 87,759 habit ; CÉRET, 4 cantons, 42 communes, 47,145 habitants ; PRADES, 6 cantons, 101 communes, 52,051 habitants.

Villes et bourgs principaux :

PERPIGNAN, 19,122 habit., 846 kil. de Paris ; Elne, 2,624 habit., 14 kil. de Perpignan ; *Millas*, 2,176 hab., 16 kil.; *Rivesaltes*, 3,859 habit., 9 kilom ; Saint-Laurent-de-la-Salanque, 4,163 habit., 12 kilom.; *Saint-Paul-de-Fenouillet*, 1,459 habit., 40 kilom.; *Thuir*, 2,633 habit., 10 kilom ; *La Tour-de-France*, 1,259 habit., 25 kil.; Estagel, 2,359 habit., 21 kil. — CÉRET, 3,575 habit., 873 kil. de Paris et 31 de Perpignan ; Le Boulou, 1,320 habit, 11 kil. de Céret ; *Argelès-sur-Massane*, 2,325 habit., 33 kilom ; Collioure, 3,507 habit., 37 kil.; Port-Vendres, 2,025 habit., 41 kil.; *Arles-sur-Tech*, 2,346 habit., 15 kil.; Amélie-les-Bains, 467 habit., 9 kil.; *Pratz-de-Molle*, 3,270 habit., 30 kil ; Saint-Laurent-de-Cerdans, 2,422 habit, 29 kil. — PRADES, 3,192 habit., 887 kil. de Paris et 45 de Perpignan ; Molitg, 604 habit, 8 kil. de Prades ; Villefranche-de-Conflent, 914 habit., 5 kil ; Vernet, 1,000 habit., 12 kil.; *Mont-Louis*, 1,081 habit., 43 kil.; *Olette*, 1,209 habit., 16 kil ; Nyer, 500 habit., 24 kilom., *Sailagouse*, 646 habit., 35 kil.; La Tour-de-Carol, 1,635 habit., 45 kil.; *Sournia*, 938 hab., 24 kil.; *Vinca*, 2,131 habit., 10 k.; Ille, 3,262 habit., 19 kilomètres.

Perpignan est située en partie sur une colline peu élevée, en partie dans une vaste et fertile plaine, sur la rive droite de la Tet, à 8 kilomètres de la mer. La ville se distingue en vieille et neuve, c'est-à-dire que la première est mal bâtie et que la seconde comprend les plus beaux quartiers. Les édifices les plus considérables de cette cité sont la cathédrale, l'église Saint-Jean, l'ancienne bourse, l'hôtel de ville, le palais de justice et les hôpitaux. La société agricole, scientifique et littéraire, la bibliothèque publique composée de 13,700 volumes, l'école de dessin et d'architecture, le cabinet de physique, le musée et le jardin botanique sont ses établissements scientifiques les plus importants. La pépinière départementale et la superbe bergerie impériale, celle-ci, hors des murs de la ville, méritent d'être mentionnées. Les fortifications et la citadelle de Perpignan font de cette place le boulevard de la France du côté de l'Espagne. La petite ville d'*Elne* est l'ancienne *Illiberis* des Romains ; ayant été presque détruite elle fut rebâtie par la mère de Constantin, d'où elle prit le nom d'*Hélena* qu'elle a conservé quoiqu'un peu défiguré. Le bourg de *Rivesaltes* sur le Gly est renommé par ses vins. Celui d'*Estagel*, sur la même rivière, s'honore d'avoir vu naître le savant Arago.

Céret est bâtie au pied des Pyrénées, près de la rive droite du Tech que l'on traverse sur un beau pont en pierre d'une seule arche qui a 45 mètres et demi d'ouverture. *Collioure*, assez petite ville mal bâtie, avec un port sur la Méditerranée, est défendue par un château et trois petits forts. Plus au sud, *Port-Vendres*, quoique moins peuplée, est importante par son port vaste et commode, ainsi que par ses fortifications. Elle est en outre assez bien bâtie. *Saint-Laurent-de-Cerdans* se distingue par son industrie : on y remarque un bel établissement métallurgique. *Pratz-de-Mollo*, *Bellegarde* et les *Bains* sont des places situées dans les montagnes pour en garder les défilés.

Prades est une petite ville insignifiante, bâtie dans une situation agréable sur la rive droite de la Tet. Son église renferme une chapelle remarquable par sa richesse. Nous nommerons le village du *Vernet*, à cause de ses eaux thermales sulfureuses, dont la réputation s'accroît chaque année ; *Villefranche-de-Conflent* et *Mont-Louis*, à cause de leurs fortifications. *Mont-Louis* est une place forte de deuxième classe, située dans les montagnes, à 1588 mètres au-dessus du niveau de la mer.

RHIN (BAS-).

Le *Bas-Rhin* est un département frontière de la région du nord-est de la France. Il a pour limites, au nord, la Bavière Rhénane; à l'est, le grand-duché de Bade, dont il est séparé par le Rhin; à l'ouest, les départements de la Moselle et de la Meurthe; au sud, ceux des Vosges et du Haut-Rhin. Il prend son nom de sa position sur le cours du Rhin, relativement à ce dernier département.

La chaîne de montagnes qui sépare le bassin de la Moselle de celui du Rhin, et qui appartient au système des Vosges, envoie à l'est des ramifications peu élevées qui varient agréablement le sol du Bas-Rhin. Le quart de la superficie du département est couvert de belles forêts. Les terres sont généralement fertiles et une agriculture avancée sait en tirer des récoltes variées. La production des céréales excède les besoins de la consommation locale; celle des vins est suffisante, mais ils sont au-dessous du médiocre. Les récoltes en pommes de terre et choux sont abondantes. Parmi les autres cultures principales, on distingue celles du tabac, du houblon, de la garance, du lin, du chanvre et des graines oléagineuses. Il y a de bons pâturages, et en outre les prairies artificielles sont très-répandues. On élève de beaux chevaux, beaucoup de bêtes à cornes et de porcs. Le Bas-Rhin est également riche en substances minérales, fer, houille, lignite, tourbe, asphalte, pierre à bâtir, ardoise, plâtre, argile à poterie. Il se distingue aussi par son activité manufacturière et commerciale, et renferme un grand nombre d'établissements industriels, tels que hauts-fourneaux, fabriques d'acier, de quincaillerie et de taillanderie, manufactures d'armes à feu et armes blanches, ateliers pour la construction des machines, chaudronneries, verreries, faïenceries, papeteries, raffineries de sucre indigène, tanneries, filatures de coton, fabriques de calicots, indiennes, draps, tissus de laine et coton, etc., etc.

Superficie totale, 4,550,34 kilom. carrés. — Popul. totale, 587,434 habit. — Populat. par kilom. carré, 129,10 habit. — Quatre arrondissements : STRASBOURG, 12 cantons, 161 commun., 244,1.2 habitants; SAVERNE, 7 cantons, 164 communes, 109,879 habitants; SCHELESTADT, 8 cantons, 114 communes, 139,678 habitants; WEISSEMBOURG, 6 cantons, 104 communes, 93,705 habitants.

Villes et bourgs principaux :

SRASBOURG, 64,242 hab., 456 kil. de Paris; *Bischwiller*, 6,642 hab., 20 kilom. de

Strasbourg; Drusenheim, 1,600 hab., 24 kil.; Herrlisheim, 2,201 hab., 26 kil.; *Brumath*, 4,427 habit., 17 kil.; Wantzenau, 2,501 hab., 12 kil.; Weyersheim, 2,190 hab., 16 kilom.; *Geispolsheim*, 2,228 habit., 11 kil.; *Haguenau*, 11,351 habit., 28 kil.; *Molsheim*, 3,631 habit., 20 kil.; Mutzig, 3,868 habit., 22 kil.; Soultz-les-Bains, 869 hab., 20 kil.; *Schiltigheim*, 3,349 hab., 3 kilom.; Bischeim, 3,137 hab., 4 kil.; *Truchtersheim*, 695 hab., 25 kil.; Wasselonne, 4,731 hab., 26 kil.; Marlenheim, 2,033 hab., 19 kil.; Westhoffen, 2,054 hab., 23 kil. — SAVERNE, 5,733 habit., 416 kil de Paris et 38 de Strasbourg; Dettwiller, 2,085 hab., 8 kilom. de Saverne; *Bouxwiller*, 3,973 hab., 15 kil.; Ingwiller, 2,212 habit.; 20 kil.; Pfaffenhoffen, 1,650 hab., 25 kil.; *Drulingen*, 547 hab., 22 kil.; *Hochfelden*, 2,524 hab., 15 kil.; *Marmoutier*, 2,589 hab., 5 kil.; *La Petite-Pierre*, 1,249 hab., 16 kilom.; Neuwiller, 1,700 habit., 10 kilom.; *Saar-Union*, 3,694 hab., 35 kilom.; Altwiller, 951 habit., 46 k.; Keskastel, 1,457 hab., 28 kil.—SCHELESTADT, 8,667 hab., 440 kil. de Paris et 42 de Strasbourg; Chatenois, 4,044 hab., 4 kil. de Schelestadt; *Barr*, 4,547 habit., 14 kilom.; Andlau-au-Val, 2,110 hab., 14 kilom.; Dambach, 3,539 hab., 6 kil.; Epfig, 2,962 hab., 9 kil.; *Benfeld*, 3,001 hab., 13 kil.; Rhinau, 1,500 hab., 29 kilom.; *Erstein*, 3,688 habit., 20 kil.; *Marckolsheim*, 2,511 hab., 2 kilom.; Huttenheim, 2,186 hab., 12 kil.; Muttersholtz, 2,000 habit., 7 kilom.; *Obernai*, 5,356 hab. 25 kil.; *Rosheim*, 3,971 hab., 24 kil.; Grendelbruch, 1,625 habit., 28 kil.; *Ville*, 1,129 hab., 12 kil.; Scherwiller, 2,836 hab., 7 kil. —WEISSEMBOURG, 5,110 hab., 483 kilom. de Paris et 32 de Strasbourg; *Lauterbourg*, 2,668 hab., 20 kilom. de Weissembourg; *Niederbronn*, 3,224 habit., 35 kilom.; Mertzwiller, 1,900 habit., 11 kilom.; Oberbronn, 1,700 hab., 42 kil.; Reichshoffen, 2,737 hab., 42 kil.; *Seltz*, 2,402 habit., 32 kil.; *Soultz-sous-Forêts*, 1,877 habit., 15 kilom.; Hatten, 2,041 habit., 15 kilom.; Lobsann, 657 habit., 18 kilom.; Sourbourg, 2,200 habit., 18 kilom.; Woerth-Sauer, 1,146 hab., 20 kilom.

Strasbourg, l'ancienne *Argentoratum*, est une des villes les plus importantes de l'empire, sous tous les rapports. Elle est située sur la rivière d'Ill, à 4 kilomètres du Rhin, dans une plaine fertile. Il existe dans la ville un assez grand nombre de rues irrégulières et étroites, mais la plupart des maisons sont bien bâties. Parmi les monuments qu'elle renferme, la cathédrale occupe le premier rang : c'est un des plus vastes et des plus magnifiques édifices de l'art ogival. On admire surtout cette flèche prodigieuse, merveille d'élégance et de légèreté, qui s'élance dans les airs à 142 mètres. La plus grande des pyramides d'Égypte est le seul monument qui le dépasse en élévation, encore n'est-ce que de 4 mètres. On remarque dans cette cathédrale une horloge, chef-d'œuvre de mécanique, qui marque les heures, les jours, le cours du soleil et de la lune, et tout le mouvement de notre système planétaire. L'église de Saint-Thomas mérite d'être vue : elle possède le tombeau du maréchal de Saxe, superbe mausolée dû au ciseau de Pigalle. L'ancien palais royal, actuellement l'évêché, l'hôtel de ville, la préfecture, la palais de justice, le théâtre, l'arsenal, les casernes, la fonderie de canons, sont des édifices dignes de l'importance de la ville. Strasbourg renferme un grand nombre de fabriques de natures diverses; elle est aussi le centre d'un commerce considérable. Nonobstant son activité industrielle et commerciale, elle se distingue par son goût pour les lettres et les sciences. Ses principaux

établissements scientifiques et littéraires, outre ceux qui dépendent de l'université, et que nous avons énumérés ailleurs, sont la société d'agriculture, sciences et arts, celle du muséum d'histoire naturelle, la bibliothèque publique, riche de 117,200 volumes dont 2,152 manuscrits, le cabinet d'histoire naturelle, l'observatoire, l'école municipale industrielle, et le jardin botanique. Parmi les hommes célèbres que cette ville a vus naître, nous nommerons les généraux Kellermann, duc de Valmy, et Kléber, le philologue Brunck, l'académicien Andrieux, et Guttemberg, l'un des inventeurs de l'imprimerie. Une belle statue en bronze a été érigée sur l'une des places publiques de Strasbourg, à la mémoire de ce dernier. Nous terminerons en mentionnant les fortifications redoutables qui défendent la ville et la rangent parmi les places de guerre de première classe.

La petite ville de *Bischwiller*, sur la rive droite de la Moder, est florissante par ses filatures de laine et ses fabriques de draps et nouveautés. Il en est de même de *Brumath*, sur la Zorn; c'est aussi à son industrie que *Haguenau* doit sa prospérité. Cette ville est située près de la forêt de son nom et sur les bords de la Moder. Elle a une bibliothèque de 4,200 volumes. *Molsheim* renferme une vaste manufacture d'armes blanches, d'outils de tous les genres et de grosse quincaillerie. *Mutzig*, sur la Bruche, possède une manufacture impériale d'armes à feu. *Wasselonne*, sur la Mossig, a des papeteries considérables. On exploite dans ses environs de belles carrières de pierres de taille et de pierres meulières.

Saverne est située sur la Zorn, au pied des Vosges et dans un pays couvert de forêts. Elle est assez bien bâtie. Un beau château moderne, propriété de l'État, l'ancien palais épiscopal aujourd'hui transformé en caserne, et l'hôpital, sont ses principaux édifices. *Bouxwiller* est une petite ville fort industrieuse, aux environs de laquelle on exploite des mines d'alun et de vitriol.

Schelestadt est une ville importante par son industrie et ses fortifications, située sur la rive gauche de l'Ill, dans une position agréable. Elle est mal bâtie et ne contient rien de remarquable, si ce n'est une église gothique construite dans le XIII^e^ siècle. On y trouve une bibliothèque publique de 4,000 volumes. Les petites villes de *Barr*, de *Chatenois*, de *Rosheim*, d'*Obernai*, d'*Erstein* et de *Benfeld*, ces deux dernières

sur l'Ill, prospèrent par leur industrie. Le village de *Klingenthal* possède une manufacture d'armes blanches estimées.

Weissembourg, au pied des Vosges et sur la rive droite de la Lauter, est une petite ville peu intéressante : mais ses fortifications en font une place de guerre de première classe. Une autre place forte, *Lauterbourg*, est également située sur la même rivière, près de son confluent avec le Rhin. Le bourg de *Niederbronn* renferme des sources minérales salines assez fréquentées. Les villages de *Lampertsloch* et de *Lobsann* ont des mines de bitume qui donnent lieu à des exploitations assez considérables.

RHIN (HAUT-).

Ce département appartient à la région orientale de la France. Il a pour limites, au nord, celui du Bas-Rhin; à l'ouest, ceux des Vosges, de la Haute-Saône et du Doubs; au sud, ce dernier département et la Suisse, canton de Berne; à l'est enfin, le Grand-Duché de Bade et la Suisse, canton de Berne.

Le *Haut-Rhin* est traversé par une partie de la chaîne des Vosges qui lui envoie en outre de nombreuses ramifications. Le sol est donc extrêmement montueux, à l'exception du territoire oriental compris entre l'Ill et le Rhin, qui forme une plaine belle et fertile. La région des montagnes est en grande partie couverte de forêts (celles-ci occupent plus du quart de la surface du département). Elle renferme encore d'excellents pâturages, et nourrit beaucoup de chevaux et de bêtes à cornes. Mais on y récolte peu de céréales et peu de vins. La plaine vers l'Ill et le Rhin produit plus de grains; néanmoins la production totale est insuffisante pour les besoins de la population locale. Ce n'est pas à dire que l'agriculture soit arriérée; loin de là, elle tire le meilleur parti du sol. Ainsi on y remarque de riches cultures en lins, chanvres, graines oléagineuses, plantes potagères, etc. Il existe partout une multitude de merisiers dont le fruit sert à fabriquer de fort bon kirsch-wasser. Ce département est bien partagé en substances minérales : il y a de nombreuses et riches mines de fer, et le métal qu'elles donnent est comparable à celui de Suède. On y exploite encore des mines de cuivre,

de plomb argentifère et de houille, des tourbières, des carrières de grès, de la terre à poterie, etc. Les usines où se travaillent les métaux sont nombreuses et importantes. On y fabrique des machines à vapeur, des faux, des faucilles, de la coutellerie, des fils de fer, des mouvements d'horlogerie, des montres, etc. Les manufactures de draps, la filature, la fabrication des tissus de coton et le tissage mécanique, ont pris un grand développement. L'industrie des toiles peintes occupe une multitude de bras, particulièrement dans l'arrondissement d'Altkirch. Parmi les autres fabrications importantes, on remarque les papeteries, les blanchisseries, les teintureries, les rubanneries, les bonneteries, les poteries, faïenceries et fabriques de porcelaines, les tanneries et maroquineries, les brasseries et distilleries.

Superficie totale, 4,107,21 kilom. carrés.— Populat. totale, 494,147 habit. — Population par kilom. carré, 120,31 habit. — Trois arrondissements : COLMAR, 13 cantons, 140 communes, 211,682 habit. ; ALTKIRCH, 7 cantons, 159 com., 149,874 hab.; BELFORT, 9 cantons, 191 communes, 132,591 habitants.

Villes et bourgs principaux :

COLMAR, 19,153 hab., 450 kil. de Paris ; *Andolsheim*, 1,092 habit., 9 kil. de Colmar ; *Ensisheim*, 3,936 hab., 25 kil.; Oberhergheim, 1,700 hab., 15 kilom ; Riquewir, 1,800 hab., 15 kilom. ; *Guebwiller*, 3,946 hab., 32 kil. ; *Kaysersberg*, 3,465 habit., 14 kil ; Ammerschwir, 2,205 habit , 9 kil.; Ingersheim, 2,484 h., 6 k : *Munster*, 4,646 h., 20 k.; Bergheim, 3,596 hab., 15 kil ; *Neuf-Brisach*, 3,893 h., 15 kil.; Biesheim, 1,790 hab., 15 kilom.; *La Poutroye*, 2,631 habit , 22 kilom ; Orbey, 5,556 hab , 26 kilom.; *Ribeauvillé*, 7,338 h., 16 kil ; Saint-Hippolyte, 2,382 hab., 22 kil ; *Kouffach*, 3,630 habit., 15 kilom ; Soultzmatt, 1,957 habit , 22 kilom.; Turckheim, 2,879 h , 7 kil.; *Sainte-Marie-aux-Mines*, 11,613 hab , 15 kilom.; Lieupvre, 2,323 habit., 37 kilom.; Sainte-Croix-aux-Mines, 3,657 habitants, 37 kilom.; *Soultz*, 3,660 habit., 37 kilom.; Bollwiller, 1,961 habit., 26 kilom.; *Wintzenheim*, 4,014 habit., 6 kilom. ; Eguisheim, 2,138 hab., 6 kil. — ALTKIRCH, 3,371 hab., 457 kilom. de Paris et 59 de Strasbourg ; *Ferrette*, 792 habit., 17 kilom. d'Altkirch; *Habsheim*, 1,706 habit., 18 kilom. ; Illzach, 1,541 habit., 20 kilom ; Rixheim, 2,970 h., 23 kilom ; *Hirsingen*, 1,366 habit., 4 kilom.; *Huningue*, 2,120 habit., 31 kilom.; Blotzheim, 2,526 hab , 18 kil.; Hegenheim, 2,041 hab., 27 kilom ; Saint-Louis, 1,263 habit , 20 kil.; *Landser*, 579 habit., 14 kilom.; Bartenheim, 2 010 hab , 23 kil ; *Mulhouse*, 29,574 hab , 16 kil.; Dornach, 2,983 hab., 20 kil.— BELFORT, 5,274 hab., 423 kil. de Paris et 69 de Colmar; *Cernay*, 3,997 habit., 34 kilom. de Belfort; Watwiller, 1,800 habit., 39 kilom.; *Dannemarie*, 1,214 habit., 15 kilom. ; *Delle*, 1,094 habit., 20 kil. ; Beaucourt, 2,228 hab., 25 kilom.; *Fontaine*, 371 habit., 10 kilom.; *Giromagny*, 2,700 hab., 12 kil.; *Massevaux*, 3,155 hab., 21 kil.; *Saint-Amarin*, 2,166 h., 45 kilom.; Oderen, 1,600 habit., 50 kilom., Willer, 2,665 hab , 38 kil ; *Thann*, 5,864 hab., 28 kil ; Bitschwiller, 2,918 hab., 38 kilom.

Le chef-lieu, *Colmar*, est bâti dans une situation pittoresque, sur un ruisseau appelé la Lauch et sur un bras ou canal de la Fecht, affluent de l'Ill. C'est une belle ville, riche et industrieuse. On y trouve de jolies promenades et plusieurs beaux édifices, tels que l'ancienne église des Dominicains, le palais de justice, la préfecture, l'hôtel de ville, le théâtre et l'hôpital civil. Ses principaux établissements scientifiques et littéraires sont la société d'émulation, la société industrielle, et la

bibliothèque publique, riche de 28,300 volumes. *Ensisheim* est une petite ville très-industrieuse, bien bâtie et agréablement située sur la rive droite de l'Ill. Elle renferme une maison centrale de détention, très-belle et très-bien tenue. *Gusbwiller* prospère par son industrie variée. On y remarque surtout des filatures de lin et de coton, des fabriques de cotonnades, et un grand établissement pour la construction des machines. *Kaysersberg*, *Munster*, *Ribeauvillé* sont importantes par leurs filatures de coton et leurs manufactures de toiles peintes. Ribeauvillé possède une belle église et un joli hôtel de ville. *Neuf-Brisach* est une place de guerre bâtie par Louis XIV et fortifiée par Vauban, à 2 kilomètres du Rhin. Ses rues sont tirées au cordeau, et ses maisons sont toutes de même hauteur. L'église paroissiale et les casernes sont de beaux édifices. *Sainte-Marie-aux-Mines* est une ancienne et jolie ville située sur la Liepvre, qui la divise en deux parties. Elle doit son nom aux mines de plomb argentifère qui s'exploitent dans ses environs. Elle renferme de nombreux établissements pour la filature du coton et la fabrication des calicots, des toiles peintes, des tissus mélangés, soie, laine et coton, pour articles dits nouveautés et ameublements. A *Bollwiller*, la superbe pépinière de M. Baumann mérite d'être visitée.

Altkirch est une petite ville assez industrieuse, bâtie sur une colline dont le pied est baigné par l'Ill. On est étonné de lui voir conserver encore le titre de chef-lieu d'arrondissement, en présence de l'accroissement prodigieux de *Mulhouse*. Celle-ci est située dans une île formée par le canal de Neuf-Brisach et la rivière de l'Ill, et sur la rive droite de cette dernière jusqu'au canal du Rhône au Rhin. La ville est en général assez bien bâtie ; mais le quartier situé à la droite de l'Ill, est plus régulier et plus élégant, car il est récemment construit. L'église paroissiale catholique, le temple protestant de Saint-Étienne, l'hôpital, le collége et le Casino sont les principaux édifices de Mulhouse. Cette ville est remplie de manufactures, telles que fabriques de draps, filatures de coton, fabriques de mousselines, etc ; mais son industrie principale est celle de la fabrication des toiles peintes, dans laquelle tous ses rivaux sont distancés. Il existe à Mulhouse une société industrielle qui a réuni une curieuse collection d'échantillons de tous les produits manufacturés du globe. La petite ville d'*Huningue*, située sur la rive gauche du

Rhin, a vu ses fortifications détruites en 1815, avec interdiction de les rétablir. Les alliés ont cru peut-être étouffer ainsi le souvenir de la défense héroïque de cette place, où le général Barbanègre, avec 150 soldats, tint en échec, pendant douze jours, une armée autrichienne de 25,000 hommes, et obtint, après avoir perdu les deux tiers de sa garnison, une capitulation qui lui accordait tous les honneurs de la guerre.

Belfort est une jolie ville, située dans un pays couvert de manufactures, et sur la rive gauche de la Savoureuse. Quoiqu'elle soit une place de guerre importante, elle se distingue par son activité industrielle et commerciale. Sa proximité de la Suisse et de l'Allemagne, ainsi que les sept grandes routes qui y aboutissent favorisent singulièrement son commerce. Ses principaux édifices sont l'église paroissiale, l'hôtel de ville et l'hôpital militaire. La petite ville de *Cernay*, sur la rive gauche de la Thurr, prospère par ses filatures de coton et ses manufactures de toiles peintes. A *Beaucourt*, on remarque la magnifique fabrique d'horlogerie de MM. Japy frères. *Massevaux*, sur la Doller, *Willer* et *Thann*, sur la Thurr, sont de petites villes florissantes par leurs fabriques, parmi lesquelles les toiles peintes tiennent le premier rang. On voit, à Thann, une belle église gothique du xv^e^ siècle.

RHONE.

Le département du *Rhône* fait partie de la région orientale de la France. Il a pour limites, au nord, le département de Saône-et-Loire; à l'est, ceux de l'Ain et de l'Isère; au sud et à l'ouest, celui de la Loire.

Le territoire de ce département est très-varié. Il est entrecoupé de montagnes, de coteaux et de plaines. En général, les terres sont d'une médiocre fertilité, et la récolte en céréales ne suffit pas à la consommation locale; mais on doit noter que sa population relative est supérieure à celle de tout le reste de la France, le département de la Seine excepté. Mais il produit beaucoup de vins, dont plusieurs sont renommés, et une quantité considérable de légumes et de fruits. Il y a peu de pâturages, mais les prairies artificielles sont très-répandues, et la production en bétail est encore assez

forte. De plus, le Rhône est riche en houille, ce moteur nécessaire de toute grande industrie. On y exploite aussi une mine de cuivre, des carrières de pierres à bâtir, etc. Mais c'est l'industrie manufacturière qui fait la fortune du département. Tout le monde sait que Lyon est le plus grand centre de fabrication pour les soieries en tout genre qui existe en Europe. La fabrication des rubans, des velours, des étoffes d'or et d'argent, de la passementerie, des draps et tissus de laine est importante. La chapellerie est l'industrie la plus considérable de Lyon, après celle des soieries. Tarare est le centre d'une immense fabrication de mousselines, de tulles et de broderies. On compte en outre parmi les établissements industriels les plus considerables du Rhône, les filatures et fabriques de toiles de fil et de coton, les papeteries, les verreries, les manufactures de papiers peints, les tanneries et corroieries, les brasseries, etc. La charcuterie de Lyon est renommée, et fournit à d'importantes exportations.

Superficie totale, 2790,49 kilom. carrés.— Popul. totale, 574,745 habitants. — Populat. par kilom. carré, 205,97 habitants. — Deux arrondissements: LYON, 17 cant., 129 communes, 410,139 habitants; VILLEFRANCHE, 9 canton, 130 comm., 164,606 habitants.

Villes et bourgs principaux:

LYON, 258,494 habit., 468 kilomètres de Paris; Caluire et Cuire, 6,563 hab., 3 kil. de Lyon; Ecully, 2,310 hab., 4 kil.; *L'Arbresle*, 2,010 habit., 36 kil; Bessenay, 2,268 habit., 17 kilom.; Saint-Bel, 582 habit., 28 kilom.; *Condrieu*, 3,200 habit., 39 kilom.; Ampuis, 1,934 hab., 37 kil.; Chaponost, 1,588 hab., 8 kil.; *Givors*, 9,118 hab; 22 kil; *Limonest*, 1,153 habit., 12 kilom; Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 1,887 hab., 5 kil.; *Mornant*, 2,370 h., 21 kilom; *Neuville-sur-Saône*, 2,194 habit., 3 kil; *Saint-Genis-Laval*, 2,518 hab., 7 kil.; Brignais, 1,901 hab., 10 kil.; Oullins, 4,566 hab., 5 kil.; Sainte-Foy-lès-Lyon, 3,410 hab., 2 kil.; *Saint-Laurent-de-Chamousset*, 1,650 hab, 23 kilom.; *Saint-Symphorien-le-Château*, 1,800 hab, 46 kilom; Saint-Martin-en-Haut, 2,554 habit., 20 kilom.; *Vaugneray*, 1,970 hab., 11 kil.; Charbonnières, 396 hab., 7 kilom. — VILLEFRANCHE, 7,769 habitants, 439 kilom. de Paris et 30 de Lyon; Vaux, 2,280 hab., 10 kilom. de Villefranche, *Anse*, 2,050 hab., 5 kilom.; *Beaujeu*, 3,628 habit., 20 kilom; Villié, 2,395 hab, 20 kilom.; *Belleville-sur-Saône*, 3,070 hab., 12 kil.; Saint-Georges-de-Reneins, 3,029 hab., 7 kil.; *Bois-d'Oingt*, 1,338 habit., 14 kilom.; *Monsols*, 1,279 habit., 36 kilom.; Cours, 4,688 habit., 46 kilom.; Saint-Igny-de-Vers, 2,693 habit, 35 kilom.; *La Mure*, 1,184 hab, 21 kilom.; Saint-Vincent-de-Reneins, 2,060 hab., 32 kil.; *Tarare*, 10,334 habit., 26 kilom; Valsonne, 1,519 habit., 30 kilom.; *Thizy*, 2,678 hab., 51 kilom.; Amplepuis, 4,982 hab, 29 kilom.; Cublize, 2,504 hab., 23 kilomètres.

Lyon est, après Paris, la ville la plus peuplée, la plus industrieuse, la plus commerçante et la plus riche de la France. Sous la domination romaine, elle portait le nom de *Lugdunum*, et était déjà au nombre des cités les plus considérables de la Gaule. Sa position avantageuse sur la rive gauche de la Saône, près du confluent de cette rivière avec le Rhône, explique aisément son rapide accroissement et sa merveilleuse prospérité. Aujourd'hui Lyon couvre la longue presqu'île qui se trouve

nécessaire de
nivre, des car-
turière qui fait
t le plus grand
existe en Eu-
s d'or et d'ar-
t importante.
Lyon, après
fabrication de
utre parmi les
e, les filatures
les verr ies,
orroieries, les
fournit à d'im-

Chamoussel, 1,650
mphorien-le-Châ-
; Saint-Martin-en-
lom. ; *Vaugneray*,
nnières, 396 hab.,
, 7,769 habitants,
de Lyon ; Vaux,
Villefranche, *Anse*,
ajeu, 3,698 habit.,
b, 20 kilom. ; *Bel-*
b., 12 kil. ; Saint-
hab., 7 kil. ; *Bois-*
kilom. ; *Monsols*,
ours, 4,688 habit.,
ers, 2,683 habit,
4 hab, 21 kilom. ;
,060 hab., 2 kil. ;
kilom ; Valsonne,
Thizy, 2,678 hab.,
32 hab, 29 kilom. ;
omètres.

ndustrieuse, la
la domination
au nombre des
vantageuse sur
rivière avec le
a merveilleuse
e qui se trouve

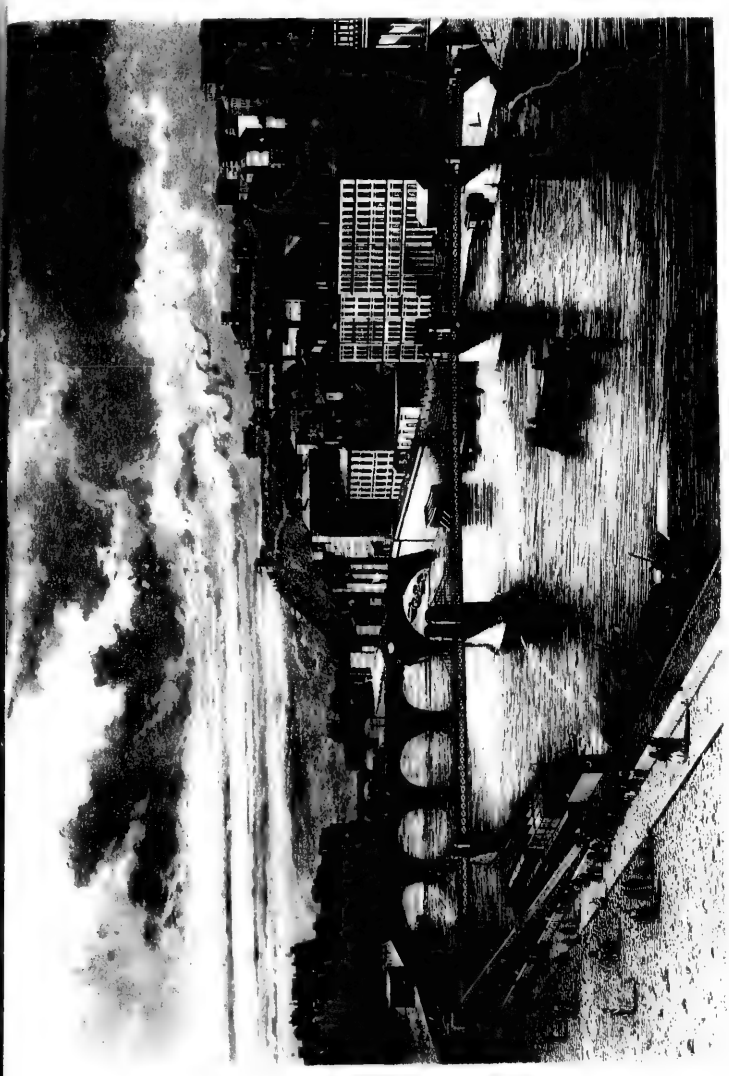

entre les deux fleuves jusqu'à leur confluent, et s'étend encore sur la rive gauche du Rhône, où se trouve le vieux quartier appelé la *Guillotière* et le magnifique quartier neuf dit *les Brotteaux*. Celui de la *Croix-Rousse*, où se trouve réunie une grande partie de la population ouvrière, est situé sur un coteau qui termine Lyon au nord, et s'élève entre le Rhône et la Saône. On reproche à Lyon l'irrégularité et l'étroitesse de ses rues, la hauteur exagérée de ses maisons qui ont généralement cinq et six étages; cependant on y trouve quelques rues larges et bien percées, et l'on s'occupe d'en accroître le nombre en ouvrant de nouvelles voies de communication dans les plus vieux quartiers. Parmi les places publiques, il en est plusieurs de fort belles; nous citerons particulièrement celle des Terreaux, celle des Célestins et celle de Bellecour. Celle-ci est une des plus vastes de l'Europe; de belles allées de tilleuls bordent un de ses côtés, et elle est en outre ornée d'une superbe statue équestre et en bronze de Louis XIV. La longue suite non interrompue de quais larges et bien construits qui bordent les quatre rives des deux fleuves, est un des plus beaux ornements de Lyon. Les ponts, soit en pierre, soit en fer, qui font communiquer les différentes parties de la ville sont tous remarquables par leur beauté ou leur élégance. On en compte 5 sur le Rhône et 9 sur la Saône. Lyon renferme aussi des édifices publics qui méritent d'être vus. La belle cathédrale gothique de Saint-Jean, l'église de Saint-Nizier, élégant édifice du XIV^e^ siècle avec un magnifique portail dû à Philibert Delorme, l'église d'Ainay, dont la coupole est supportée par 4 superbes colonnes de granit d'un seul bloc qui faisaient partie d'un temple dédié à Auguste, l'église des Cordeliers, celle de Saint-Paul, sont les principaux ornements religieux de cette grande ville. La simple et modeste chapelle de *Notre-Dame-de-Fourvières*, construite sur l'emplacement du *Forum vetus* de l'antique Lugdunum, doit aussi être mentionnée à cause de l'extrême dévotion dont elle est l'objet de la part des habitants, et à cause de sa position sur le point le plus élevé du coteau qui longe la Saône à l'ouest. De ce point on jouit d'un magnifique panorama sur la ville entière, sur le cours des deux fleuves et sur les campagnes au delà du Rhône.

L'hôtel de ville de Lyon, élevé sur les dessins de Mansard, est le plus bel édifice de ce genre qui soit en France. Son vestibule est orné de deux beaux groupes en bronze, dus à Coustou, qui représentent le

Rhône et la Saône. Le palais Saint-Pierre est une belle et ancienne abbaye, qui renferme la Bourse, le musée de tableaux et d'antiquités, et les galeries d'histoire naturelle. L'archevêché, le collége sont aussi de vastes et beaux édifices. Le collége est en outre remarquable par sa riche et élégante chapelle, ainsi que par l'immense vaisseau qui contient la bibliothèque publique. Le palais de justice est une lourde et massive construction dont la façade représente un péristyle d'ordre corinthien. Le Grand-Théâtre est également un édifice un peu lourd. L'Hôtel-Dieu, avec sa longue et majestueuse façade sur le quai du Rhône, est, après l'hôtel de ville, le plus beau monument de Lyon. Ce bel édifice est dû à Soufflot. Les bâtiments de l'hospice de la Charité et de l'hospice des Aliénés et des Incurables sont encore dignes d'être visités. Ce dernier hospice, que les Lyonnais appellent les *Antiquailles*, occupe l'emplacement de l'ancien palais des empereurs romains, sur la pente du coteau qui longe la rive droite de la Saône. Son nom lui vient des nombreux débris antiques qu'on y a découverts. Les institutions de charité et de bienfaisance de Lyon sont très-nombreuses : les habitants se distinguent par leur bienfaisance non moins que par leur activité à s'enrichir par le travail. Ils ne sont pas non plus dépourvus de goût pour les sciences, les lettres et les arts ; cependant ils envisagent spécialement les sciences et les arts au point de vue de leur industrie. Parmi les établissements pour la diffusion des connaissances scientifiques et artistiques que possède Lyon, nous citerons l'académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, la société impériale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles, la société de médecine, la société linnéenne, la société littéraire et celle d'architecture ; la bibliothèque publique, dite du Collége, riche de 100,000 volumes et 1,000 manuscrits, et celle dite du Palais Saint-Pierre, composée de 12,000 volumes et 500 manuscrits ; l'école impériale des beaux-arts, l'école des arts et métiers dite *La Martinière*, les cours publics d'histoire naturelle, physique, chimie et géométrie, l'institution des sourds-muets ; le musée de peinture et d'antiquités ; les galeries de zoologie, botanique, minéralogie et géologie ; le conservatoire des arts, l'observatoire, le jardin botanique et la pépinière de naturalisation. Nous n'avons pas nommé, comme ayant été mentionnés ailleurs, les établissements universitaires et ceux qui dépendent du Gouvernement. Lyon a donné le jour à une foule

d'hommes célèbres à des titres divers. On distingue, entre autres, les empereurs Claude et Caracalla, le saint évêque Sidoine Apollinaire et l'hérésiarque Pierre Valdo; les érudits Spon, Ménestrier, de Boze, Allier de Hauteroche; les savants mathématiciens Montucla et Ampère; les botanistes Antoine de Jussieu et Poivre; l'architecte Philibert Delorme; les sculpteurs Nicolas et Guillaume Coustou, Coysevox et Lemot; les graveurs Boissier, Gérard Audran et autres artistes de ce nom; les peintres Richard, Grobon et Revoil; les littérateurs Terrasson, Bignan, Servan de Sugny; les académiciens Morellet, Lemontey et Ballanche; les orateurs Camille Jordan et Sauzet; le maréchal Suchet, duc d'Albuféra; et le mécanicien Jacquart, mort pauvre après avoir enrichi sa ville natale. Par une reconnaissance posthume, ses concitoyens lui ont érigé sur une de leurs places publiques une belle statue en bronze.

Les environs de Lyon sont extrêmement pittoresques. Sous ce rapport, les bords de la Saône sont particulièrement remarquables. Parmi les petites villes qui font partie de l'arrondissement, il n'en est aucune qui mérite de nous y arrêter. Nous signalerons seulement *Givors*, sur la rive droite du Rhône au débouché du canal de ce nom, *Saint-Symphorien-le-Château*, près la rive droite de la Coize, et *Saint-Genès-Laval*, à cause de leur activité industrielle. Le village de *Saint-Bel*, sur la Brevenne, possède une riche mine de cuivre. Le bourg de *Condrieu*, sur la rive droite du Rhône, est renommé pour ses vins blancs, et ce sont les coteaux qui bordent le fleuve, au village d'*Ampuis*, qui produisent les fameux vins rouges de *Côte-Rôtie*.

Parmi les villes de l'arrondissement de *Villefranche*, il n'en est pas une seule qui offre au voyageur un seul édifice remarquable; mais plusieurs se distinguent par leur industrie ou par leur situation agréable. Villefranche, sur la petite rivière du Morgon, a des fabriques assez importantes de fils et de toiles de coton. Les bourgs de *Thizy*, d'*Amplepuis*, et de *Cours* prospèrent par la même industrie. *Tarare*, sur la Tardine, est le centre d'une immense fabrication de mousselines et de broderies, qui occupe plus de 50,000 personnes, soit dans les ateliers de la ville, soit dans les campagnes environnantes. La route qui tourne la montagne de Tarare par une pente douce est un chef-d'œuvre de l'art de l'ingénieur. L'ancienne capitale de Beaujolais, *Beaujeu*, est une jolie petite ville, bâtie dans une situation agréable, sur l'Ardière, au pied

d'une montagne que couronnent les restes de l'antique château de ses seigneurs féodaux. Elle possède des papeteries, des chapelleries et des tanneries : il s'y fait en outre un grand commerce de vins. Le petit village de *Chessy* est important par ses mines de cuivre, les plus riches de France.

SAONE (HAUTE-).

La *Haute-Saône* appartient à la région orientale de la France. Elle a pour limites, au nord, les départements de la Haute-Marne et des Vosges; à l'est, celui du Haut-Rhin; au sud, ceux du Doubs et du Jura; à l'ouest, ceux de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or.

Ce département est sillonné par plusieurs chaînes de montagnes qui sont des ramifications des Vosges et du Jura. Elles sont pour la plupart couvertes de forêts, de façon que celles-ci occupent presque le tiers de la superficie du sol. Les coteaux sont revêtus de vignes qui, il est vrai, ne donnent en général que des vins très-médiocres. La production des céréales est assez abondante pour donner lieu chaque année à une exportation considérable. Les pâturages sont excellents et nourrissent beaucoup de bestiaux; toutefois, il y a peu de moutons. La Haute-Saône est riche en substances minérales : on y exploite des mines de fer d'excellente qualité, de la houille, du sel, des carrières d'albâtre, de marbre, de granit, de pierre à chaux et à plâtre. Aussi l'industrie a-t-elle fait des progrès considérables. Le premier rang appartient à la métallurgie. On y compte une quarantaine de hauts-fourneaux, et une foule d'usines où le fer revêt toutes les formes. Il y a ensuite beaucoup de verreries, papeteries, faïenceries, poteries, tuileries, ainsi que des filatures et fabriques de coton, des tanneries, des chapelleries, des teintureries, des distilleries, des huileries, etc.

Superficie totale : 5,346,98 kilom. carrés.— Populat. totale, 347,469 hab. — Popul. par kilom. carré, 64,96 hab. — Trois arrondissements : VESOUL, 10 cantons, 215 communes, 113,862 hab ; GRAY, 8 cantons, 165 communes, 89, 935 hab.; LURE, 10 cantons, 203 communes, 144,372 habitants.

Villes et bourgs principaux :

VESOUL, 6,061 hab, 362 kil. de Paris; *Amance*, 991 hab., 24 kilom. de Vesoul; Faverney, 1,557 hab., 19 kil.; *Combeaufontaine*, 806 hab., 26 kil; *Jussey*, 2,773 hab., 38 kil.; *Montbozon*, 906 hab., 29 kilom.; *Noroy-le-Bourg*, 1,317 hab., 15 kil; *Port-sur-Saône*, 2,148 habit., 13 kilom.; *Rioz*, 1,027 habit., 27 kil.; *Scey-sur-Saône*, 2,079 hab., 17 kil.; *Vitrey*, 968 habit., 42 kil.— GRAY, 6,703 h., 344 k.; de Paris et 56 de Vesoul; Arc, 2,094

h., 2 kil. de Gray; *Autrey*, 1,279 h., 11 kil.; *Champlitte*, 3,10 hab., 20 kil.; *Dampierre-sur-Salon*, 1,548 habit., 16 kilom ; *Fresnes-Saint-Mames*, 640 habit., 28 kilom ; *Gy*, 2,543 hab., 20 kilom ; *Marnay*, 1,282 hab., 25 kil ; *Pesmes*, 2,500 hab., 19 kil. — LURE, 3,346 h b., 391 kilom. de Paris et 28 de Vesoul ; *Champagney*, 3,328 habit., 16 kil. de Lure; Plancher-les-Mines, 1,480 hab., 25 kil., Ronchamp, 2,353 hab., 13 kil.; *Faucogney*, 1,542 hab., 22 kil.; Saint-Bresson, 2,208 h.; 25 kilom ; *Héricourt*, 3,770 habit., 27 kilom., *Luxeuil*, 4,085 hab., 20 kil.; *Melisey*, 2,376 hab., 11 kil , Servance, 2,472 hab., 20 kil.; *Saint-Loup-sur-Augronne*, 2,752 h., 33 kil.; Aillevillers, 2,781 hab., 36 kil ; Fougerolles, 5,524 hab., 37 kil.; Plancher-Bas, 2,102 hab., 24 kil ; *Saulx*, 1,329 habit., 19 kilom ; *Vauvillers*, 1,246 habit., 40 kilom.; *Villersexel*, 1,575 habit., 18 kil.

Vesoul est une ville peu considérable, mais assez jolie, située sur le Durgeon, au pied d'une montagne couverte de vignes. Ses principaux édifices sont l'ancienne cathédrale, l'hôtel de ville, la préfecture, le palais de justice, le théâtre, la halle et les casernes. Il existe à Vesoul une société d'agriculture, commerce, sciences et arts, une bibliothèque de 22,000 volumes, et un cabinet de physique et d'histoire naturelle. Aux environs de Vesoul, les curieux vont visiter le *Frais-Puits* et les *grottes* d'*Echenos-la-Moline*. Celles-ci sont de vastes cavernes où se trouve une grande quantité d'ossements d'animaux dont les espèces ont disparu du globe. Le Frais-Puits est un gouffre situé au fond d'une caverne : il n'en sort ordinairement qu'un très-mince filet d'eau; mais lorsqu'il a plu quelques jours de suite, l'eau monte rapidement, s'élance à 8 ou 10 mètres du puits, et en peu d'heures inonde les campagnes voisines.

Jussey est une petite ville fort agréable, bâtie au pied des Vosges, et à ce qu'il paraît, sur l'emplacement d'une ancienne colonie romaine ; car on y a découvert de nombreux débris antiques. *A Scey-sur-Saône*, on remarque un superbe château, jadis propriété de la famille de Beaufremont.

Gray s'élève en amphithéâtre sur une colline au bas de laquelle coule la Saône qui y forme un port très-fréquenté. Un ancien château des ducs de Bourgogne couronne cette colline. La ville est assez mal bâtie, mais elle est fort industrieuse et fort commerçante. Grâce à sa position, elle est devenue l'entrepôt des marchandises du midi expédiées pour l'est de la France et l'Allemagne. On trouve à Gray une bibliothèque publique de 5,500 volumes.

Lure est une petite ville bâtie au milieu d'une plaine riche et fertile, près de la rive droite de l'Ognon. L'église paroissiale, l'ancienne abbaye où se trouve aujourd'hui la sous-préfecture, et l'hôtel de ville, édifice

vraiment remarquable, méritent d'être vus. *Luxeuil* doit sa prospérité à ses eaux thermales salines déjà fréquentées par les Romains. L'établissement des bains est magnifique. Les petites villes de *Champagney*, d'*Héricourt*, de *Saint-Loup-sur-Angronne*, se distinguent par leur industrie. Il en est de même des bourgs de *Faucogney*, de *Melisey*, de *Plancher-les-Mines* et de *Saint-Bresson*. Ce dernier renferme des papeteries importantes et renommées. Le bourg de *Fougerolles* fabrique une grande quantité de kirsch-wasser. Le petite ville de *Willersexel* est dans une situation délicieuse. On y remarque l'église, l'hôpital, et un château regardé comme un des plus beaux de la France

SAONE-ET-LOIRE.

Ce département, qui est compris dans la région orientale de la France, a pour limites, au nord, la Côte-d'Or; à l'est, le Jura; au sud-est, l'Ain ; au sud, le Rhône et la Loire ; et à l'ouest, la Nièvre et l'Allier.

Le sol de Saône-et-Loire, entrecoupé de montagnes peu élevées, de coteaux et de plaines, se distingue par sa fertilité. On y récolte toutes sortes de grains, du chanvre, des vins estimés, des fruits en abondance. Les vignes occupent le vingtième de la superficie du département ; et les forêts un sixième. Les pâturages y sont bons et multipliés, et l'on y élève une grande quantité de gros et menu bétail. Indépendamment des avantages que leur procure la fertilité de leur territoire, les habitants ont trouvé encore de nouvelles sources de prospérité dans les trésors que recèle la terre, et dans le développement de l'industrie. De même que la Haute-Saône, le département de Saône-et-Loire est riche en mines de fer, de houille et de manganèse. Il y a aussi des carrières de pierres de taille, du marbre, de l'argile à potier, du plâtre, etc. Les établissements métallurgiques sont nombreux et importants. La fabrication des armes à feu, de la quincaillerie, de la taillanderie, de l'horlogerie, occupe un grand nombre d'ouvriers. Le pays renferme aussi des manufactures de couvertures de laine, de toiles, et de tapis de poil, des verreries, des papeteries, des faïenceries et poteries, des tanneries, et des fabriques de sucre de betterave.

Superficie totale, 8,564,10 kilom. carrés.— Popul. totale, 574,720 habitants. — Populat. par kilom. carré, 67,11 habitants. — Cinq arrondissements : MACON, 9 cantons, 131 communes, 122,401 habitants; AUTUN, 8 cantons, 85 communes, 100,286 habitants; CHALONS-SUR-SAONE, 10 cantons, 152 communes, 133,304 habitants; CHAROLLES, 13 cantons, 136 communes, 130,173 habitants; LOUHANS, 8 cantons, 81 communes, 88,056 habitants.

Villes et bourgs principaux :

MACON, 12,653 hab, 401 kil. de Paris; *La Chapelle-de-Guinchay*, 2,060 h, 13 kil. de Mâcon; Romanèche, 2,482 hab., 17 kil.; *Cluny*, 4,411 hab., 23 kil.; *Lugny*, 1,247 h., 21 kilom; *Matour*, 2,436 habit., 34 kilom; *Saint-Gengoux-le-Royal*, 1,760 hab., 47 kil.; *Tournus*, 5,324 habit., 30 kilom.; Romenay, 3,516 hab., 32 kilom.; *Tramayes*, 2,630 h, 23 kil. —AUTUN, 11,094 hab., 300 kilom. de Paris et 108 de Mâcon; *Couches*, 2,860 hab, 25 kil d'Autun; *Epinac*, 3,273 hab, 18 kil; *Issy l'Evêque*, 1,960 hab., 40 kil; *Lucenay-l'Evêque*, 1,221 habit., 15 kilom.; Anost, 3,863 habit., 20 kil.; *Mesvres*, 1,141 hab., 15 kilom; *Montcenis*, 1,700 hab., 26 kilom; Blanzy, 3,789 hab., 37 kilom; Le Creusot, 8,083 habit, 30 kilom; *Saint-Léger-sous-Beuvray*, 1,417 hab, 17 kilom.— CHALONS-SUR-SAONE, 15,719 hab, 343 kil. de Paris et 60 de Mâcon; Saint-Cosme, 2,714 hab, 1 kil. de Châlons; Varennes-le-Grand, 1,550 habit., 9 kil; *Buxy*, 1,995 habit., 16 kil.; Chagny, 2,090 hab., 17 kil; Fontaine-lès-Châlons, 1,620 habit, 11 kil.; Touches, 1,271 habit., 13 kil.; *Givry*, 3,071 habit, 9 kilom.; Saint-Bérain-sur-d'Heune, 1,064 habit., 22 kilom.; *Mont-Saint-Vincent*, 791 habit., 38 kilom.; Saint-Vallier, 2,688 hab, 47 kilom; *Saint-Germain-Duplain*, 1,400 habit., 13 kilom.; *Saint-Martin-en-Bresse*, 1,938 habit., 17 kil.; *Sennecey-le-Grand*, 2,911 habit., 17 kilom.; *Verdun-sur-Doubs*, 2,032 hab., 29 kilom. — CHAROLLES, 3,427 hab., 372 kil. de Paris et 52 de Mâcon; *Bourbon-Lancy*, 3,160 hab., 47 kilom. de Charolles; *Chauffailles*, 3,826 habit., 29 kilom.; *La Clayette*, 1,656 habit., 20 kil; *Digoin*, 3,291 habit, 24 kil.; *Gueugnon*, 1,862 hab, 34 kil.; *Laguiche*, 935 hab., 23 kilom.; *Marcigny*, 2,768 habit., 38 kilom.; *Palinges*, 1,779 habit., 15 kilom; *Paray-le-Monial*, 3,481 habit., 13 kil.; *Saint-Bonnet-de-Joux*, 1,556 habit., 15 kilom.; *Semur-en-Brion*, 1,615 hab, 38 kilom.; *Toulon-sur-Arroux*, 2,183 habit, 33 kilom. — LOUHANS, 3,785 habit, 378 kil. de Paris et 60 de Mâcon; *Beaurepaire*, 863 hab., 14 kil. de Louhans; *Caiseaux*, 1,667 h., 21 kil; Varennes-Saint-Sauveur, 2,287 hab., 19 kil.; *Cuisery*, 1,758 habit, 21 kil.; *Montpont*, 2,041 hab., 11 kil.; *Montret*, 981 hab, 11 kil.; *Pierre*, 2,059 hab., 35 kil; *Saint-Germain-du-Bois*, 2,568 hab., 18 kilom.

Mâcon est une ville assez agréable située sur la rive droite de la Saône. C'est l'ancien *Mastisco Æduorum* dont parle César. On y trouve encore quelques restes de monuments antiques. Ses principaux édifices sont l'hôtel de ville, l'ancien palais épiscopal, l'hôpital, le théâtre et les églises. Les quais sur la Saône sont fort beaux. Cette ville possède une société d'agriculture, sciences et belles-lettres, une bibliothèque de 5,500 volumes, un cabinet de minéralogie et une école de dessin. Mâcon est le principal centre du commerce des vins du département. *Romanèche* est un village aux environs duquel s'exploite une mine de manganèse fort riche. Son territoire produit des vins excellents; les plus réputés sont ceux de *Moulin-à-Vin* et de *Torins*. *Cluny* est une petite ville assez industrieuse. Avant la révolution, elle était célèbre par son abbaye de Bénédictins. L'ancien bâtiment de l'abbaye est le seul édifice important qu'elle renferme. On trouve à Cluny une petite bibliothèque publique de 2,000 volumes. La petite ville de *Tournus*, sur la rive droite de la Saône, offre peu d'intérêt. Ses édifices principaux sont l'église pa-

roissiale et l'hôtel de ville. On y voit aussi un monument en marbre érigé en l'honneur du peintre Greuse, qui est né dans ses murs. Tournus renferme une bibliothèque de 2,000 volumes.

Autun, près de la rive gauche de l'Arroux, est une des cités les plus anciennes de la France. C'était la capitale des Eduens, et s'appelait alors *Bibracte ;* plus tard, elle prit le nom d'*Augustodunum*. On y trouve des débris importants de monuments antiques. tels sont l'arc de triomphe appelé *porte d'Arroux*, celui nommé *porte de Saint-André*, les restes d'un temple de Janus, d'un amphithéâtre et d'un théâtre, et la pyramide que quelques archéologues supposent être le tombeau de Divitiacus. Parmi les édifices modernes de cette ville, nous cit s la cathédrale, beau monument du XII^e^ siècle, l'église Saint-Martin, palais épiscopal, l'élégante fontaine sur la place de la Cathédrale, le bâtiment du lycée et celui du séminaire : ce dernier est hors des murs de la ville. Les principaux établissements scientifiques et littéraires d'Autun sont la société éduenne des lettres, sciences et arts, la bibliothèque composée de 7,500 volumes, le cabinet de physique et d'histoire naturelle, le musée d'antiquités. Autun est la patrie du président Jeannin et du général Changarnier. Les deux bourgs de *Montcenis* et du *Creusot* méritent d'être visités. Le premier doit son importance à ses riches mines de fer et de houille, ainsi qu'à sa belle manufacture de cristaux ; le second renferme la plus considérable usine sidérurgique qui existe en France. Aux environs de *Blanzy*, on exploite aussi de riches mines de houille.

Châlons-sur-Saône est située sur la rive droite de cette rivière, au débouché du canal du Centre qui joint la Loire à Digoin. Grâce à cette position, elle est l'entrepôt des marchandises qui, des ports de l'Océan et de la Méditerranée, sont dirigées sur l'intérieur de la France. La ville est en général régulière et bien bâtie : ses quais sur la Saône sont fort beaux ; elle renferme des promenades agréables ; mais le seul édifice public que l'on puisse citer est l'église de Notre-Dame. Le faubourg *Saint-Laurent*, sur la rive gauche de la Saône, renferme un bel hôpital. Ce faubourg est uni à la ville par un pont. Châlons possède une société d'histoire et d'archéologie. Elle a vu naître saint Césaire, évêque d'Arles, l'archéologue Denon et le botaniste Aublet.

Charolles, petite ville bâtie au confluent de la Semence et de l'Arconce, n'offre rien d'intéressant. Nous dirons seulement qu'elle a une biblio-

thèque de 2,000 volumes, et qu'elle est la patrie du vaudevilliste Bayard. *Bourbon-Lancy* possède des eaux thermales salines assez fréquentées, et qui étaient déjà connues des Romains.

Louhans, sur la rive gauche de la Seille, n'est pas un chef-lieu d'arrondissement plus considérable que Charolles ; mais il est plus industrieux.

SARTHE.

Le département de la *Sarthe* est si[tué] ns la région nord-ouest de la France. Il est limité, au nord, [par le dépar]ment de l'Orne ; au nord-est, par celui d'Eure-et-Loire; à [l'est, par celui] de Loir-et-Cher; au sud, par ceux d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; enfin, à l'ouest, par celui de la Mayenne.

La Sarthe offre un territoire assez varié, quant à l'aspect et quant à la nature du sol. Le long des rivières on remarque des chaînes de coteaux qui, dans les parties bien exposées, sont cultivés en vignes. Ailleurs, ils sont couverts de bois. Les terres à la droite de la Sarthe sont généralement fertiles en grains et renferment de bons pâturages; mais le territoire compris entre l'Huisne et le Loir se compose en grande partie de terres sablonneuses et maigres, ainsi que de landes stériles. Toutefois la production en céréales et en vins suffit à la consommation ; ces derniers sont au-dessous du médiocre. La culture du chanvre est fort répandue. L'élève des bestiaux est une des principales industries agricoles du département. On y engraisse aussi une grande quantité de porcs et de volailles qui sont très-estimés. On exploite dans le département de la houille, du fer, des carrières. Les principales industries ont pour objet la fabrication du fer, la filature et le tissage des toiles, la fabrication des étoffes de laine, la préparation des cuirs. On y trouve aussi des verreries, des papeteries, des blanchisseries, des fabriques de bougies de cire, des poteries et des savonneries; mais tout cela ne constitue pas encore un mouvement industriel très-actif.

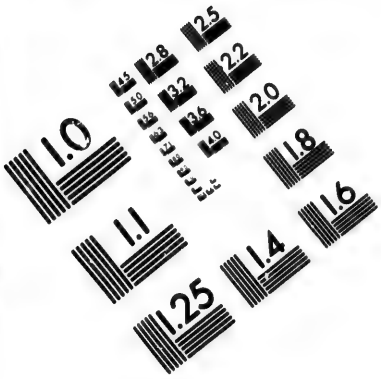

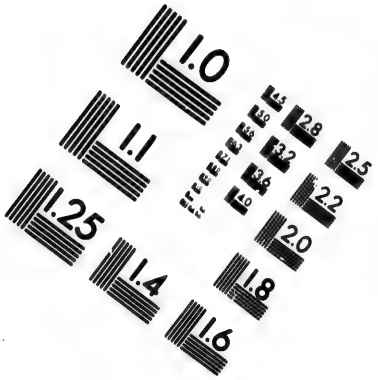

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

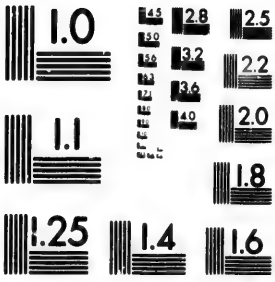

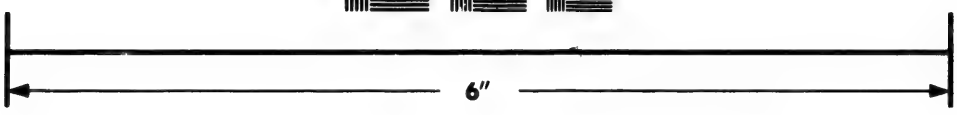

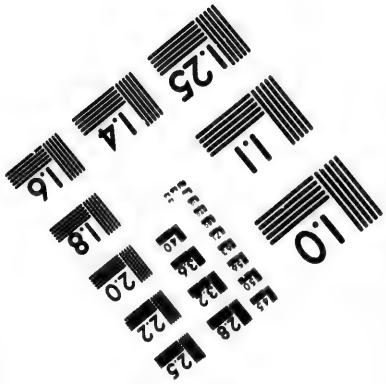

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

Superficie totale, 6,205,93 kilomèt. carrés. — Population totale, 473,071 habitants. — Populat. par kilomètre carré, 76,23 habitants. — Quatre arrondissements : LE MANS, 10 cantons, 116 communes, 173,102 habit. ; LA FLÈCHE, 7 cant., 76 comm., 103,169 habit., MAMERS, 10 cantons, 143 communes, 128,531 habitants ; SAINT-CALAIS, 6 cantons, 56 communes, 68,769 habitants.

Villes et bourgs principaux :

LE MANS, 24,568 habit., 214 kilom. de Paris; La Bazoge, 2,104 habit., 1 kilom. du Mans; Parigné-l'Evêque, 3,508 hab, 20 kil.; Pontlieue, 3,443 hab., 2 kil. ; Sainte-Croix-lès-le-Mans, 3,451 habit , 2 kilom.; Yvré-l'Evêque, 2,265 habit., 7 kilom ; *Ballon*, 2,129 habit., 23 kilom.; *Conlie*, 1,627 habit., 21 kilom. ; Tennié, 2,021 habit., 29 kilom.; *Ecommoy*, 3,631 habit., 24 kil ; Marigné, 2,100 habit., 28 kil. ; Saint-Mars-d'Outillé, 2,415 habit., 21 kilom ; *Loue*, 2,049 habit., 31 kil ; Saint-Denis-d'Orques, 2,316 habit , 42 kilom ; *Montfort-sur-Huisne* ou *le Rotrou*, 1,185 hab , 19 kil ; Connerré, 1,695 habit., 24 kilom ; *Sillé-le-Guillaume*, 3,183 habit., 37 kil.; *La Suze*, 2,422 habit., 21 kil. — LA FLÈCHE, 6,543 habit., 256 kilom. de Paris et 47 du Mans; Sainte-Colombe, 2,376 hab., 7 kilom. de La Flèche ; *Brulon*, 1,815 hab., 38 kil.; *Le Lude*, 3,430 hab , 22 kil.; Luché-Pringé, 2,621 habit., 12 kilom.; *Malicorne*, 1,250 habit., 15 kilom.; Noyen-sur-Sarthe, 2,622 hab., 23 kilom ; *Mayet*, 3,764 habit., 31 kil.; Aubigné, 2,052 habit., 22 kil.; *Pontvalain*, 2,030 h., 22 kil.; Cérans, 2,516 hab., 20 kil.; Mansigné, 2,621 hab., 16 kil.; *Sablé*, 5,282 habit., 27 kilom., Auvers-le-Hamon, 2,264 habit., 35 kilom.; Parcé, 2,412 habit., 22 kilom.; Précigné, 3,053 hab., 23 kilom.— MAMERS, 5,960 hab., 183 kilom. de Paris et 48 du Mans; *Beaumont-sur-Sarthe*, 2,214 hab., 26 kilomètres de Mamers; *Bonnétable*, 5,028 habit., 23 kilom. ; *La Ferté-Bernard*, 2,615 hab., 33 kilom.; *Fresnay-sur-Sarthe*, 3,371 hab., 28 kil.; *La Fresnaye*, 1,452 hab., 16 kilom.; *Marolles-les-Braux*, 2,138 habit., 14 kil.; *Montmirail*, 1,022 hab., 49 kilom.; *Saint-Pater*, 563 habit., 24 kilom.; *Tuffé*, 1,818 hab., 33 kilomètres. — SAINT-CALAIS, 3,804 hab., 187 kil. de Paris et 50 du Mans; Bessé-sur-Braye, 2,336 habit., 11 kilomèt. de Saint-Calais ; *Boulloire*, 2,128 habit., 16 kil.; *La Chartre-sur-le-Loir*, 1,613 habit., 29 kilom. ; *Château-du-Loir*, 3,080 habit., 42 kil ; *Luce-le-Grand*, 2,505 habit , 25 kil.; Vibraye, 3,005 habit., 19 kilomètres.

Le Mans doit son nom aux *Cenomani* dont il était jadis la cité principale. Cette ville est agréablement située sur le penchant et au bas d'un coteau, baigné par la Sarthe que l'on y passe par quatre ponts. Les vieux quartiers sont mal percés et mal bâtis, mais les quartiers neufs sont réguliers et ornés de maisons élégantes. Il y a deux promenades fort agréables. Plusieurs de ses édifices publics méritent d'être vus : ce sont d'abord la cathédrale, où le style gothique se trouve surajouté au style roman, et où l'on admire de superbes vitraux; viennent ensuite les anciennes églises de la Couture, du Pré, de la Visitation et de Saint-Pierre; ce dernier édifice, qui a cessé d'être consacré au culte, offre des détails curieux. Les autres monuments dignes d'être cités sont le théâtre, remarquable par son élégance, et la halle aux grains. Le Mans possède une société d'agriculture, sciences et arts, une société de médecine, une société archéologique, une bibliothèque riche de 50,000 volumes et 700 manuscrits, un cabinet de minéralogie et une école de dessin. Cette ville a donné le jour au savant Lacroix-du-Maine, au littérateur Tressan, au célèbre sculpteur Germain Pilon, au père Mersenne, savant mathématicien, et au père Lamy de l'Oratoire.

La Flèche est une jolie petite ville bâtie sur la rive droite du Loir, au

milieu d'un charmant vallon. Elle possédait un collége célèbre, qui fut fondé par Henri IV, en 1603, où Descartes étudia, et qui est aujourd'hui remplacé par une école préparatoire militaire. Le bâtiment et l'église du collége sont les seuls édifices importants que possède cette ville. N'oublions pas sa bibliothèque publique riche de 15,000 volumes. La Flèche est la patrie des mathématiciens Picard et Sauveur. L'agréable petite ville du *Lude* est également située sur le Loir. On remarque l'ancien et beau château qui domine la ville. *Sablé*, sur la Sarthe, est une petite ville assez industrieuse. Le château bâti sur une hauteur, et le pont en marbre noir du pays, sont tout ce qu'elle offre de curieux. A quatre kilomètres de Sablé, sur la rive gauche de la Sarthe, le village de *Solesmes* possède une belle église et une ancienne abbaye de Bénédictins. On remarque les deux groupes de statues qui décorent l'église; et l'abbaye est à cette heure occupée par de nouveaux Bénédictins, dignes de leur nom. Tout près d'un village appelé la *Fontaine-Saint-Martin*, et remarquable par une élégante fontaine de marbre, on voit, dans les landes dites des *Soucis*, plusieurs monuments druidiques intéressants.

Mamers est une ville fort ancienne, située près des sources de la *Dive*. Elle est régulière et bien bâtie. La halle neuve et le couvent de la Visitation qui contient aujourd'hui la sous-préfecture, la mairie, la salle de spectacle, le collége, la prison et la bibliothèque publique, sont deux édifices qui méritent d'être vus. La bibliothèque se compose de 2,000 volumes. La petite ville de *Bonnétable* possède un beau château gothique construit dans le xv^e^ siècle, par Jean de Harcourt. *La Ferté-Bernard*, sur l'Huisne, se distingue par son industrie, qui consiste surtout dans la fabrication des toiles. Une partie de ses anciennes fortifications, qui datent du xiii^e^ siècle, subsistent encore.

Saint-Calais est une petite ville assez industrieuse, située près de la rivière d'Anille. C'est aussi par son industrie que prospère la jolie ville de *Château-du-Loir*, bâtie sur la rivière de ce nom. Elle est célèbre dans l'histoire pour avoir soutenu un siége de 7 ans contre Herbert, comte du Mans. Nous avons déjà parlé des curieuses habitations creusées dans les coteaux crayeux qui bordent cette rivière.

SEINE.

Le département de la *Seine* est complétement enclavé dans celui de Seine-et-Oise. Il appartient donc à la région nord de la France. Quoique le moindre de tous les départements sous le rapport de la superficie, il est le plus considérable par sa population, son industrie et sa richesse.

Le sol de la Seine est agréablement accidenté par quelques collines, qui forment des points de vue pittoresques. On y compte 1,354 hectares de bois, 2,784 de vignes, et 10,400 de terres consacrées à la production des céréales et des pommes de terre. Les jardins potagers et d'agrément occupent encore un espace considérable. La production des primeurs et de certains fruits sont une spécialité intéressante de l'horticulture de la Seine. A Montreuil, par exemple, la culture du pêcher est portée à une perfection inouïe. En somme, les récoltes du département sont bien loin de suffire aux besoins de la consommation locale. Mais si la Seine n'est pas un département agricole, il est le premier de l'empire par son industrie et son commerce. Paris est le centre de tout ce mouvement industriel et commercial; néanmoins les petites villes et les villages qui l'entourent renferment une grande quantité de manufactures de tous genres : de nombreuses fabriques sont encore dispersées çà et là dans la campagne. Nous devons encore noter ce fait important que le bassin où est situé Paris est c[illegible]èmement riche en gypse et en pierre calcaire propre aux constructi[illegible] Aussi la capitale peut-elle s'agrandir indéfiniment, sans que les matériaux manquent à cet accroissement.

Superficie, 475,50 kilom. carrés.—Populat. totale, 1,422,065 habitants. — Populat. par kilomètre carré, 2,990,67 habit.

PARIS: 1er arrond. municipal, 112,740 h.; 2e arr., 114,616 hab.; 3e arr., 65,359 hab.; 4e arr., 45,896 habit.; 5e arr., 97,708 habit; 6e arr., 104,540 h; 7e arr., 69,735 h.; 8e arrond., 114,271 hab.; 9e arrond., 50,193 h., 10e arr., 113,875 hab.; 11e arr., 69,581 h., 12e arr., 95,243 hab. — Total, 1,053,262 habitants.

Sous-préfecture de SAINT-DENIS. 4 cantons, 37 communes, 233,792 habit. — Sous-préfecture de SCEAUX, 4 cantons, 43 communes, 135,011 habitants.

Villes et lieux principaux :

SAINT-DENIS, 15,702 hab., 9 kilom. de Paris; Asnières-sur-Seine, 950 hab., 7 kilom. de Paris; Aubervilliers, 2,611 hab, 7 kil; Auteuil, 4,274 habit., 7 kil.; Bagnolet, 1,298 h., 6 kil; Batignolles-Monceaux, 28,767 habit., 4 kil.; Belleville et Ménilmontant, 34,915 h.,

5 kil.; Bondy, 804 habit., 12 kil.; Boulogne, 7,602 hab., 9 kilom.; Le Bourget, 654 hab., 11 kilom.; La Chapelle-Saint-Denis, 18,700 hab., 5 kil; Charonne (le Grand et le Petit), 6,850 habit., 6 kilom.; Clichy-la-Garenne, 6,433 hab., 7 kilom.; Colombes, 1,648 hab., 12 kilom.; *Courbevoie*, 5,065 hab., 9 kilom.; La Courneuve, 572 hab., 10 kilom.; Dugny, 592 habit., 14 kil.; Epinay sur-Seine, 1,119 hab., 11 kilom.; Gennevilliers, 1,166 habit., 10 kil.; Montmartre et Clignancourt, 23,112 habitants, 4 kilom.; Nanterre, 2,770 habit., 12 kil.; *Neuilly sur-Seine*, 15,897 h., 8 kil.; Noisy-le Sec, 2,321 habit., 9 kilom.; *Pantin*, 2,341 habit., 6 kilom.; Passy, 14,000 habit., 3 kilom.; Pierrefitte, 827 habit., 12 kilom.; Le Pré-Saint-Gervais, 1,643 habit., 6 kilom.; Puteaux, 4,346 habit., 11 kilom.; Romainville, 2,172 habit., 13 kilom.; Saint-Ouen, 1,800 habit., 8 kilom.; Stains, 1,046 habit., 14 kilom.; Suresnes, 3,175 habit., 10 kilom.; Les Thernes, 6,000 habit., 5 kil; La Villette (Grande et Petite), 18,651 hab., 6 kil.

Sceaux, 2,035 hab., 10 kilom. de Paris; Antony et Berny, 1,360 hab., 14 kilom. de Paris; Arcueil, 3,071 habit., 7 kilom.; Bagneux, 1,075 habit., 8 kilom.; Bercy, 10,860 habit., 4 kil.; Bourg-la-Reine, 1,435 hab., 9 kilom.; Champigny-sur-Marne, 1,610 habit., 14 kil.; *Charenton-le-Pont*, 3,219 habit., 8 kilom.; Chatenay-lès-Bagneux, 525 habit., 12 kilom.; Châtillon-lès-Bagneux, 1,558 hab., 8 kilom.; Choisy-le-Roi, 3,271 habit., 11 kilom.; Clamart-sous-Meudon, 1,564 habit., 9 kilom.; Créteil, 1,542 hab., 11 kilom.; Fontenay-aux-Roses, 1,176 hab., 9 kilom.; Fontenay-sous-Bois, 1,569 hab., 10 kil.; Gentilly, 13,877 h., 5 kil; Grenelle, 7,878 hab., 6 kil; Issy, 4,312 hab., 8 kilom; Ivry-sur-Seine, 8,549 hab., 8 kilom; Joinville-le-Pont, 997 habit., 10 kil.; Maisons-Alfort, 1,892 habit., 7 kil.; Montreuil-sous-Bois, 3,810 habit., 16 kilom.; Montrouge (le Grand et le Petit), 9,223 hab., 6 kilom; Nogent-sur-Marne, 2,583 habit., 8 kilom.; Orly, 591 habit., 13 kilom.; Saint-Mandé, 3,587 habit., 6 kilom.; Saint-Maur-les-Fossés, 1,724 habit., 11 kilom.; Saint-Maurice, 2,626 habit., 7 kilom.; Thiais, 1,172 hab., 14 kilom.; Vanves, 3,862 habit., 7 kil.; Vaugirard, 15,515 hab., 6 kilom.; *Villejuif*, 1,607 hab., 8 kilom.; Villemomble, 670 hab., 12 kil.; *Vincennes*, 8,451 hab., 7 kil.; Vitry-sur-Seine, 2,559 hab., 8 kilom.

Paris, capitale de l'empire et chef-lieu du département de la Seine, est divisé par le fleuve en deux parties inégales, dont la plus considérable est située sur la rive droite. La ville couvre en outre trois îles, appelées *île Notre-Dame*, *île Saint-Louis* et *île Louviers;* c'est même dans la première de ces îles où s'élève le quartier de *la Cité*, que se trouvait, à l'époque de l'invasion romaine, la réunion de cabanes qui portait le nom de *Lutetia Parisiorum*. Mais lorsque Julien résida dans les Gaules, Lutèce prit un rapide accroissement. Ce prince se fit construire un palais magnifique sur la rive gauche de la Seine. Il reste encore quelques débris des *Thermes*, qui en faisaient partie. Aujourd'hui, en considérant Paris dans les limites que lui trace le mur d'enceinte de l'octroi, on obtient 8,400 mètres pour sa plus grande longueur (de la barrière de l'Étoile à celle Picpus), 6,000 pour sa plus grande largeur (de la barrière de la Villette à celle d'Enfer), et 34,200 mètres carrés pour sa superficie. On y compte environ 32,000 maisons, 87 places et 1,200 rues présentant une longueur totale de 360,000 mètres. Le chiffre de la population est supérieur sans doute à celui que donne le recensement officiel. Toutefois, si l'on ajoute à ce dernier 80,000 étrangers qui n'y font qu'une résidence momentanée, mais qui se renouvellent sans

cesse, et le chiffre des diverses agglomérations de maisons qui, quoique hors du mur d'enceinte, forment une continuation directe de Paris, on peut évaluer à environ 1,300,000 le nombre des habitants de la capitale.

La ville est en général bien bâtie; ses vieilles rues étroites et irrégulières, ses maisons tristes et mal aérées tombent rapidement sous le marteau, pour faire place à des rues larges et bien alignées, à des constructions élégantes et commodes. Paris est depuis longtemps la première cité de l'Europe et du monde par la multitude et la magnificence de ses monuments publics; le contraste qui existait entre ceux-ci et un trop grand nombre de constructions privées diminue chaque jour avec une rapidité inconcevable. Parmi les rues de la capitale, on en remarque plusieurs qui sont vraiment monumentales, telles que les rues *Royale*, de la *Paix*, de *Castiglione*, de *Rivoli*, qui s'étend de la place de la Concorde à l'Hôtel de Ville. Les rues *Richelieu*, *Vivienne*, *Laffitte*, de la *Chaussée-d'Antin*, et beaucoup d'autres, sont aussi fort belles, et les brillantes boutiques qui les bordent leur donnent un éclat et une animation merveilleux. A côté des rues, nous devons mentionner les *passages*, qui sont en réalité des rues couvertes. Les plus remarquables sont ceux *Véro-Dodat*, du *Saumon*, de *Choiseul*, *Vivienne*, *Colbert*, des *Panoramas*, *Jouffroy* et de l'*Opéra*. Les *boulevards*, magnifiques avenues plantées d'arbres, constituent un des traits caractéristiques de la capitale. Ceux qui s'étendent de la Bastille à la Magdeleine sont bordés de chaque côté par des constructions élégantes et une infinité de boutiques, où se déploient toute la variété et la richesse de l'industrie française. C'est sur cette ligne magnifique que se trouvent les deux Arcs de triomphe remarquables érigés à la gloire de Louis XIV, et connus sous le nom de *porte Saint-Martin* et *porte Saint-Denis* : le premier est cependant supérieur au second. Ils forment la promenade la plus fréquentée de Paris : mais la partie la plus brillante et la plus animée est celle qui s'étend de la porte Saint-Denis à la rue de la Paix. Aucune ville au monde ne renferme une place comparable à la *place de la Concorde*. Elle est aussi remarquable par sa magnificence que par son étendue, et par les monuments qui l'entourent ou qui forment sa perspective. L'*obélisque de Luqsor*, qui en occupe le milieu, les deux superbes fontaines jaillissantes qui la rafraîchissent, les huit statues colossales qui la décorent, les lampadaires et

les colonnes rostrales qui l'éclairent, font l'admiration des étrangers. Paris possède encore un grand nombre de places fort belles. Les plus dignes d'attention sont la *place Vendôme*, entourée de beaux édifices et ornée d'une colonne de bronze, haute de 43 mètres, que couronne la statue de Napoléon; la *place du Carrousel*, dont le palais des Tuileries forme l'enceinte et que décore un bel arc de triomphe érigé par l'empereur; la *place de la Bourse*, au centre de laquelle s'élève le magnifique monument de ce nom; la *place des Victoires*, avec la belle statue équestre et en bronze de Louis XIV; la *place Royale*, entourée d'arcades et plantée d'arbres, avec la statue équestre et en bronze de Louis XIII; la *place de la Bastille*, au milieu de laquelle s'élève la *colonne de Juillet*. Cette colonne, qui est en bronze et haute de 47 mètres, a pour couronnement une statue représentant le Génie de la civilisation. Les *places du Châtelet*, du *Panthéon*, de *Saint-Sulpice*, etc., mériteraient aussi une mention particulière si l'espace nous le permettait.

Les quais qui bordent les deux rives de la Seine sur tout le parcours du fleuve au sein de la capitale, sont remarquables par leur largeur et leur beauté. Presque tous sont plantés d'arbres, ce qui ajoute beaucoup à leur agrément. Parmi les 22 ponts qui mettent en communication les quartiers situés sur les deux rives du fleuve ainsi que dans les îles, nous citerons celui d'*Austerlitz*, le *pont d'Arcole*, le *pont au Change*, le *pont Neuf*, avec la statue équestre et en bronze de Henri IV, le *pont des Arts*, celui du *Carrousel*, le *pont Royal*, le *pont de la Concorde* et celui d'*Iéna*. Au nombre des monuments intéressants de Paris, car ils contribuent à l'orner non moins qu'à l'assainir, on doit ranger les fontaines publiques. Nous avons mentionné celles de la place de la Concorde; nous nommerons encore celle des *Innocents*, œuvre de P. Lescot et de Jean Goujon, la *fontaine de la place Louvois*, celles de la *place du Châtelet* et de la *place Saint-Sulpice*, le *Château-d'Eau*, sur le boulevard Saint-Martin, les fontaines de la rue de *Grenelle*, de la rue *Gaillon*, de la rue de *Sèvres*, et celles qui décorent et rafraîchissent les *Champs-Élysées*. Ce dernier nom désigne l'une des promenades les plus vastes et les plus belles de l'Europe. Elle est située, d'un côté, entre la Seine et le superbe quartier appelé le faubourg Saint-Honoré; de l'autre, elle part de la place de la Concorde et s'étend, sur une longueur de près de deux kilomètres, jusqu'à la barrière de l'Étoile. La grande avenue présente,

son entrée, les deux groupes superbes, connus sous le nom de *Chevaux de Marly*, et elle se termine par un arc de triomphe, le plus colossal qui soit au monde. Ce monument, érigé à la gloire des armées françaises, n'a pas moins de 49 mètres et demi de hauteur sur 44 mètres 82 centimètres de largeur, et 22 mètres 21 centimètres d'épaisseur. L'arcade centrale est haute de 29 mètres 42 centimètres, et large de 14 mètres 62 centimètres. Les plus importantes et les plus fréquentées parmi les autres promenades sont les suivantes : 1° le *Jardin des Tuileries*, qui s'étend entre le palais de ce nom et la place de la Concorde, la Seine et la rue de Rivoli. Ce jardin, chef-d'œuvre de Lenôtre, offre une superficie de 24,000 mètres. Il est décoré de nombreuses statues dues au ciseau des meilleurs artistes. 2° Le *Jardin du Luxembourg* est moins magnifique, mais plus varié et plus pittoresque que le précédent; il s'étend du palais de ce nom jusque près de l'Observatoire. 3° Le *Jardin des Plantes* est également varié et pittoresque; mais, en outre, ses serres magnifiques, sa ménagerie zoologique, et les nombreuses collections scientifiques qu'il renferme dans sa vaste enceinte, lui donnent un attrait tout particulier. 4° Le *Jardin du Palais-Royal* est entouré de belles galeries, remplies de boutiques somptueuses. 5° Le *bois de Boulogne*, quoique situé en dehors du mur d'octroi de la capitale, est une promenade purement parisienne, et le rendez-vous de tous les équipages pendans les soirées d'été. Les embellissements qu'il reçoit chaque jour font une promenade sans rivale par son étendue, sa beauté et sa variété. C'est ici, il nous semble, le lieu le plus convenable pour mentionner le *Champ de Mars*, immense esplanade qui s'étend de la façade de l'École militaire à la Seine. Elle a environ 1,000 mètres de longueur sur 400 de largeur, et présente ainsi une superficie de 400,000 mètres carrés. Elle sert aux parades militaires, aux grandes fêtes publiques et aux courses de chevaux.

Nous allons passer rapidement en revue les principaux édifices publics de la capitale, en commençant par les monuments consacrés au culte. Les temples desservis par le clergé catholique sont au nombre de 44. La cathédrale, placée sous l'invocation de Notre-Dame, est le plus important de tous. Construite au XII^e^ siècle, Notre-Dame est mise au rang des plus splendides monuments de l'art gothique. Elle a 135 mètres de longueur sur 48 mètres 70 c. de largeur; l'élévation de la

nef centrale est de 33 mètres 78, et celle des deux tours de 66 mètres. *Saint-Germain des Prés* est le temple le plus ancien de Paris; il est presque entièrement construit dans le style roman. Les églises de *Saint-Germain l'Auxerrois*, de *Sain Séverin*, de *Saint-Merry*, etc., sont des édifices gothiques qui méritent aussi l'attention, particulièrement la première. *Saint-Étienne du Mont* est un édifice fort élégant, qui tient un peu du style mauresque; on remarque surtout son jubé. *Saint-Gervais* a un charmant portail dans le style de la Renaissance. *Saint-Eustache* se distingue par la grandeur de son vaisseau, la légèreté de ses colonnes et la hauteur de ses voûtes; *Saint-Sulpice*, par la beauté de son portique, chef-d'œuvre de Servandoni. Le magnifique édifice qui couronne la colline située sur la rive gauche de la Seine, et qui porta alternativement le nom de *Panthéon* ou de *Sainte-Geneviève*, suivant l'esprit des gouvernements, est un des plus superbes monuments de la capitale. On admire son dôme, élevé de 79 mètres au-dessus du pavé, les peintures de sa coupole, dues au pinceau de Gros, qui représentent l'apothéose de sainte Geneviève, et son fronton dû au ciseau de David, qui représente la France distribuant des couronnes aux grands hommes. L'intérieur renferme les tombeaux de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Cet édifice est aujourd'hui rendu au culte, et par conséquent s'appelle sainte Geneviève. L'église de la *Madeleine* est un immense temple grec orné d'un péristyle de 52 colonnes corinthiennes. *Saint-Vincent de Paule* et *Notre-Dame de Lorette* se distinguent par leur élégance et la richesse de leur décoration. Les églises de *Saint-Roch*, de *Saint-Louis*, de *Saint-Philippe du Roule*, de l'*Assomption*, doivent encore être visitées. La *Sainte-Chapelle* est un petit édifice gothique construit par saint Louis pour y déposer la couronne d'épines. Elle est admirable par sa légèreté et la délicatesse de ses ornements. Les temples et chapelles consacrés au culte réformé ne présentent rien de curieux; mais la *Synagogue* est un édifice assez élégant.

Le *Palais des Tuileries* fut commencé, en 1564, par Catherine de Médicis, sur les plans de Philibert Delorme. Sa façade sur le jardin est longue de 328 mètres et présente un aspect grandiose; mais son architecture est en général lourde, et de plus appartient à des styles différents. Les appartements impériaux sont de la plus grande magnificence. Le *Louvre* est le plus remarquable des palais de l'Europe : il

forme un carré parfait. On contemple surtout la façade du pavillon de l'horloge, ouvrage admirable de la Renaissance, et la merveilleuse colonnade, chef-d'œuvre de Ch. Perrault. Du côté de la Seine, une immense galerie de 507 mètres de longueur unit le Louvre aux Tuileries. Aujourd'hui la galerie parallèle vient d'être construite et nous voyons enfin terminée cette immense enceinte de palais restée si longtemps inachevée. Le *Palais Royal* a été bâtie par le cardinal de Richelieu ; mais les belles galeries qui entourent le jardin et dont nous avons déjà mentionné les boutiques splendides, ont été construites par Philippe-Égalité. La construction de la superbe galerie vitrée appelée galerie d'Orléans, est due à son fils Louis-Philippe. C'est encore un cardinal-ministre, Mazarin, qui a fait construire l'élégant édifice appelé aujourd'hui *Palais de l'Institut*, parce qu'il est affecté aux séances de ce corps célèbre. Il est situé sur la rive gauche de la Seine, en face du Louvre et du pont des Arts. Le *Palais-Bourbon*, sur la même rive du fleuve, en face du pont et de la place la Concorde, est le siége du Corps législatif. On remarque son beau péristyle, et la salle magnifique où les députés tiennent leurs séances. Le *Palais du Luxembourg*, où siége le Sénat, a été construit par Marie de Médicis, sur le modèle du palais Pitti à Florence; c'est un édifice un peu lourd, mais imposant. Le *Palais de Justice*, qui jadis a été la demeure des rois, est aujourd'hui consacré aux séances des diverses cours de justice. Il représente une vaste masse de constructions de toutes les époques; sous ce rapport, il est très-curieux. On remarque sa belle salle des Pas-Perdus et sa grille magnifique.

Mais les palais ne sont pas les seuls édifices monumentaux qui font de Paris une ville sans rivale. Il en est beaucoup d'autres qui ne leur cèdent en rien sous le rapport de l'importance et de la beauté. La *Bourse* est un véritable temple grec, bâti sur le modèle du Parthénon, mais sur de bien plus grandes proportions ; le péristyle qui l'entoure est formé de soixante-six colonnes d'ordre ionique. Le nom d'*Hôtel des Invalides* indique la destination de ce majestueux édifice digne de Louis XIV qui l'a construit, et des armées françaises dont il reçoit les nobles débris. On remarque surtout la belle cour d'honneur et la magnifique église dont le large dôme s'élève à la hauteur de 105 mètres. Cette église renferme les tombeaux de Napoléon, de Turenne et de Vauban ; celui de

l'empereur est digne de l'homme célèbre dont il contient les cendres. Une longue et large esplanade plantée d'arbres s'étend entre ce beau monument et la Seine. L'*Hôtel de Ville* est un vaste édifice de style semi-gothique qui a été récemment restauré et considérablement agrandi; les appartements d'apparat sont de toute beauté. L'*Ecole militaire*, bâtie sous Louis XV, est remarquable par son immense et importante façade sur le Champ de Mars; elle sert actuellement de caserne. La somptueuse abbaye du *Val de Grâce*, construite dans le XVII^e^ siècle, est aujourd'hui transformée en hôpital militaire. On remarque particulièrement son église que surmonte une haute et magnifique coupole. Le bâtiment de l'*École des Beaux-Arts* se distingue par son élégance; il est digne de sa destination. Les deux édifices du *Garde-Meuble* et du *Ministère de la Marine*, qui bordent, au nord, la place de la Concorde, se font remarquer par leur belle colonnade. Le bâtiment de la *Monnaie*, sur la rive gauche de la Seine, est fort beau, mais simple et sévère, comme l'exigeait sa destination. L'hôtel où siégent le *Conseil d'État* et la Cour des comptes, celui du *Ministère des Affaires étrangères*, ne méritent pas moins l'attention, quoique leur architecture ne soit pas sans défaut. L'hôtel de la chancellerie de la *Légion d'Honneur* se fait remarquer par son élégante simplicité. L'*Élysée* est une charmante résidence princière avec un très-beau jardin; il vient d'être notablement agrandi et embelli. Nous mentionnerons encore les bâtiments de l'*École de Médecine*, ceux de l'*École de Droit*, du *Collége de France*, de la *Sorbonne*, des *Archives*, du *Séminaire Saint-Sulpice*, de la *Bibliothèque impériale* et de la *Bibliothèque de Sainte-Geneviève* : celle-ci, œuvre de Labrouste, est remarquable par sa distribution intérieure. La Bibliothèque impériale occupe l'ancien Hôtel du cardinal Mazarin. L'*Observatoire*, quoique d'une architecture lourde et massive, a également droit à une mention. Il n'entre ni fer ni bois dans sa construction. Enfin, nous nommerons le *Palais de l'Industrie*, énorme édifice exécuté dans des données toutes nouvelles, et surmonté d'une haute et large voûte en fer et en verre, qui lui a valu le nom populaire de *Palais de Cristal*.

Parmi les 24 théâtres de Paris, il en est quelques-uns qui méritent d'être mentionnés au point de vue architectural. Ce sont l'*Odéon*, l'*Opéra italien* (salle *Ventadour*), le *Grand-Opéra*, l'*Opéra-Comique*, le *Théâtre-*

Français, le *théâtre de la Porte-Saint-Martin*, l'*Ambigu-Comique*, la *Gaîté* et le *Cirque*.

Mais ce n'est pas tout. Outre les édifices que nous avons énoncés, il en est d'autres qui offrent un tout autre caractère, et qui n'en sont pas moins dignes d'être visités : tels sont les halles et marchés, les casernes, les hôpitaux, les prisons, les abattoirs, les gares des chemins de fer. Nous indiquerons seulement les plus remarquables d'entre eux. La *Halle aux blés* est une vaste et belle rotonde que surmonte une coupole en fer qui a 123 mètres de circonférence. La *Halle aux vins* est curieuse par l'immensité de ses caves ; elle couvre une superficie de 131,000 mètres carrés. Le *marché Saint-Germain* et le *marché Saint-Jean* occupent le premier rang parmi les constructions de ce genre qui existent à Paris. Les *halles centrales*, dont la superficie est énorme, sont à cette heure en voie de reconstruction. Il y a lieu d'espérer qu'elles seront dignes de la capitale. Il existe à Paris plusieurs belles casernes, mais celle qui vient d'être élevée derrière l'Hôtel de Ville est sans rivale ; c'est un édifice vraiment monumental. Dans un instant, il sera parlé des hôpitaux. Parmi les prisons, celles de la *Roquette* et de *Mazas* sont les seules qui soient construites d'après un plan rationnel. Les cinq *abattoirs* sont admirablement appropriés à leur destination ; leur architecture est d'ailleurs simple et sévère. On doit particulièrement visiter l'abattoir de *Grenelle* où se trouve le fameux *puits artésien* dont l'eau jaillit d'une profondeur d'environ 500 mètres, à la température de 28° centigrades. Les gares des *chemins de fer* sont toutes plus ou moins remarquables : néanmoins, la gare du railway de *Strasbourg* est celle qui offre l'aspect le plus grandiose. Enfin, dans toutes les descriptions de Paris il est fait mention, et avec raison, des *cimetières*. La capitale en compte trois, ceux du *Père-Lachaise*, de *Montmartre* et du *Mont-Parnasse*. Les deux premiers surtout renferment un grand nombre de tombeaux remarquables par leur architecture ou par les sculptures qui les décorent.

Aucune capitale ne renferme un aussi grand nombre d'institutions scientifiques, artistiques et littéraires que Paris ; aucune ne compte un plus grand nombre d'établissements pour tous les genres d'instruction. Dans les premiers chapitres de ce volume, nous avons déjà parlé des cinq *Facultés* des Sciences, des Lettres, de Droit, de Médecine, et de

Théologie ; du *Collége de France*, de l'*Ecole spéciale des langues orientales vivantes*, de l'*Ecole des Chartes*, du *Cours d'Archéologie*, des cours *du Muséum d'histoire naturelle*, du *Cours d'Astronomie* fait à l'Observatoire, de l'*Ecole de Pharmacie*, de l'*Ecole polytechnique*, de l'*Ecole des ponts et chaussées*, de celle des *Mines*, de l'*Ecole d'application du Corps impérial d'Etat-Major*, de l'*Ecole impériale des Beaux-Arts*, du *Conservatoire impérial de musique et de déclamation*, du *Conservatoire impérial des arts et métiers*, de l'*Ecole normale supérieure*, des *Lycées*, des *Colléges communaux*, des *Institutions*, des *Ecoles primaires* etc. Cependant nous avons encore à nommer l'*Ecole des jeunes de langues*, destinée à former des interprètes pour les langues orientales, le *Collége Irlandais*, le *Collége Arménien*, le célèbre *Séminaire de Saint-Sulpice*, le *Petit-Séminaire*, l'*Ecole des Ingénieurs-géographes*, l'*Ecole d'accouchements* pour les élèves sages-femmes, l'*Ecole des sourds-muets*, celle des *Jeunes-Aveugles*, l'*Ecole impériale et spéciale de dessin, mathématiques, architecture et sculpture d'ornements, appliqués aux arts industriels*, et l'*Ecole impériale et gratuite de dessin* pour les jeunes filles.

Parmi les corps savants et les sociétés qui ont pour but l'avancement des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie, nous avons également mentionné ailleurs les cinq académies dont la réunion constitue l'*Institut de France*. Nous avons aussi nommé le *Bureau des Longitudes*, l'*Académie impériale de médecine*, la *Société impériale pour l'Encouragement de l'Industrie et du Commerce*. Il nous reste à citer, indépendamment de plusieurs autres moins importantes, celles dont les noms suivent : Société *Géologique* de France ; Société de *Géographie* ; Société *Linnéenne* ; Société *Cuviérienne*, Société *Entomologique* ; Société *Ethnologique* ; Société *Anatomique* ; Société de *Médecine* de Paris, Société de *Médecine pratique*, Société *Médicale d'émulation*, Société *Médico-pratique*, Société de *Chirurgie*, Société de *Pharmacie* ; Société impériale et centrale d'*Agriculture* ; Société impériale d'*Horticulture* ; Académie d'*Industrie agricole, manufacturière et commerciale* ; Académie des *Arts et Métiers, Sciences et belles-lettres de Paris* ; Société *Philomatique* ; Société *Philotechnique* ; Institut *Historique* ; Société de l'*Histoire de France* ; Société impériale des *Antiquaires de France* ; Société de l'*Ecole impériale des Chartes* ; Société de *Statistique* universelle ; Société *Asiatique* ; Société *Grammaticale* ; Athénée des *Arts*, Société libre des *Beaux-Arts*, Société des Amis des *Arts*, Société centrale des *Architectes* ; Société de la *Morale chrétienne*.

Les bibliothèques de Paris sont nombreuses : douze d'entre elles sont publiques. Quant aux autres, il en est quelques-unes qui ne sont pas absolument inaccessibles. La Bibliothèque impériale renferme 800,000 volumes, 80,000 manuscrits, et plus d'un million d'estampes, cartes géographiques et plans. Celle de l'Arsenal compte 180,000 imprimés et 6,000 manuscrits. La Bibliothèque Sainte-Geneviève possède 112,000 volumes et 6,000 manuscrits. La Mazarine est riche de 100,000 volumes et 5,000 manuscrits. La Bibliothèque du Louvre renferme 80,000 volumes; celle de la Ville 50,000; celle de la Sorbonne ou de l'Université, 50,000; celle du Muséum d'histoire naturelle, 25,000; celle du Conservatoire des arts et Métiers, 25,000; celle de la Faculté de Médecine, 30,000; celle de la Faculté de Droit, 26,000; la Bibliothèque polonaise, 30,000. Les collections que nous venons de nommer sont ouvertes à tout le monde; leur ensemble présente un total de 1,508,000 volumes, et 97,000 manuscrits. Les autres Bibliothèques principales sont celles de l'Institut, avec 70,000 volumes; des Archives, avec 15,000 volumes; du Corps législatif, avec 35,000; du Sénat, avec 24,000; de l'École polytechnique, avec 26,000; du collége Louis-le-Grand, avec 30,000; de la Cour de cassation, avec 36,000; du Tribunal de première instance, avec 25,000; des Invalides, avec 20,000; du Dépôt de la Marine, avec 14,000; du Dépôt de la Guerre, avec 19,000 et 8,000 manuscrits. Immédiatement après les bibliothèques, nous devons parler de l'immense dépôt des *Archives nationales*, où se trouvent réunis les documents les plus précieux concernant l'histoire de la France et de ses diverses provinces. L'ensemble des titres qu'on y conserve embrasse une période de 1,200 ans qui remonte jusqu'au VII^e^ siècle, et forme un total de plus de 146,000 cartons, portefeuilles ou registres. Ce dépôt est partagé en 6 sections, législative, administrative, historique, topographique, domaniale et judiciaire. Chaque ministère a encore ses *Archives particulières* qui contiennent des documents du plus haut prix . telles sont en particulier celles du ministère de la guerre et du ministère des affaires étrangères. Nous en dirons autant des *Archives de la Préfecture de Police*. On y remarque surtout une foule de pièces et de documents relatifs à la Révolution française.

Paris renferme aussi un fort grand nombre de collections, tant publiques que privées, pour les arts et les sciences : les premières seules

doivent trouver place ici. Le *Musée impérial du Louvre* comprend : 1° la *galerie des tableaux* des maîtres des écoles française, italienne, espagnole, flamande, allemande, etc. ; c'est la plus riche collection qui soit au monde ; 2° la *galerie des antiquités* grecques, romaines, égyptiennes, assyriennes, etc., telles que statues, bustes, bas-reliefs, etc. ; 3° une nombreuse collection de vases italo-grecs, dits étrusques, statuettes en bronze, vases émaillés, etc. ; 4° un *cabinet des dessins* de tous les maîtres des écoles anciennes ; 5° un *musée de sculpture française*, digne complément du musée des antiques ; 6° une collection de plâtres, reproduisant tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité dont les originaux se trouvent dispersés dans les diverses collections de l'Europe ; 7° une superbe *collection chalcographique*, renfermant une grande quantité de planches gravées d'après les anciens maîtres ; 8° une réunion de modèles des vaisseaux de l'État et de la marine à différentes époques, qui forme un *Musée naval* des plus curieux. Le *Musée du Luxembourg* est une splendide galerie de tableaux dus au pinceau des artistes vivants les plus distingués. La magnifique *collection d'estampes* de la Bibliothèque impériale vient d'être mentionnée ; mais cet établissement possède en outre un *Cabinet de médailles et antiques* d'une valeur inestimable. Il contient 1,963 camées, pierres gravées, cônes et cylindres dont 1,380 antiques ; 75,894 médailles et médaillons antiques ; plus de 40,000 pièces de monnaie du moyen âge, médailles et monnaies modernes, monnaies orientales ; et un grand nombre d'objets précieux de différents genres. Le *Musée du palais des Thermes et de l'hôtel de Cluny*, est consacré aux objets d'arts, meubles, ustensiles, etc., du moyen âge. L'hôtel de Cluny lui-même est un précieux spécimen de l'architecture de cette époque. Au *Musée d'Artillerie* l'on voit classés toutes les armes offensives et défensives et tous les instruments de guerre des nations européennes. L'Hôtel des Invalides renferme une collection de *plans en relief des places de guerre*. A l'Institut, on trouve une *galerie d'architecture*, composée de modèles en plâtre et en liége, des monuments les plus célèbres de la Grèce, de Rome, de l'Égypte, etc. Le Conservatoire des Arts et Métiers a aussi ses galeries spéciales : on y voit les modèles de toutes les machines et de tous les outils propres aux arts et à l'industrie. L'Hôtel de la Monnaie renferme un superbe *Musée monétaire*, composé de tous les coins et poinçons des médailles frappées en France depuis Charles VIII

jusqu'à nos jours. Il possède aussi un *Cabinet de Minéralogie*. L'École des Mines et le Muséum d'Histoire naturelle ont également de magnifiques *collections de minéralogie et de géologie*. Ce dernier établissement possède en outre plusieurs autres collections remarquables par leur richesse. La *Galerie Zoologique* et celle d'*Anatomie comparée* n'ont pas de rivales. La *Galerie Botanique* se compose de nombreux herbiers réunis par les botanistes les plus distingués. La *Ménagerie d'animaux vivants* est curieuse. Nous avons déjà mentionné les belles *serres* et le *Jardin botanique* du muséum d'histoire naturelle ; mais nous devons citer aussi ceux de l'École de Pharmacie et de la Faculté de Médecine. Celle-ci possède de plus un *Cabinet d'Anatomie* et une belle collection d'*Anatomie pathologique*. Cette dernière porte le nom de *Musée Dupuytren*, en l'honneur de célèbre chirurgien qui a fondé et doté cet utile établissement.

Les établissements et les sociétés de bienfaisance ne sont pas moins nombreux que ceux consacrés aux progrès des sciences, des lettres et des arts. Paris ne compte pas en effet moins de 17 hôpitaux et 12 hospices civils contenant près de 18,000 lits. Les plus importants parmi les premiers sont l'*Hôtel-Dieu*, la *Charité*, la *Pitié*, l'*Hôpital Saint-Louis* et *l'Hôpital Lariboissière*. Ce dernier est un bel édifice dont la distribution est parfaitement entendue. Parmi les hospices, nous citerons seulement la *Maternité*, les *Enfants-Trouvés*, les *Incurables* (hommes), les *Incurables* (femmes), les *Quinze-Vingts*, où sont entretenus 300 aveugles infirmes, et la *Salpétrière*; celui-ci contient 5,000 lits, destinés aux femmes indigentes, âgées de plus de 70 ans, et renferme en outre 1,200 femmes aliénées, idiotes ou épileptiques. L'hospice de *Bicêtre* et deux autres moins considérables sont situés hors de l'enceinte de Paris ; nous parlerons tout à l'heure du premier. Il y a trois hôpitaux et un hospice militaire : nous avons déjà cité les deux plus considérables, l'*Hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce* et l'hospice ou Hôtel des *Invalides*. Nous n'énumérerons pas les autres établissements charitables que renferme la capitale, non plus que les sociétés de bienfaisance, soit religieuses, soit philanthropiques ; leur simple énumération nous entraînerait trop loin.

Nous avons dit que Paris était la ville la plus industrieuse et la plus productive de France ; nous pouvons ajouter du continent européen. L'enquête exécutée en 1851, a constaté que la population industrielle de la

capitale se composait de 64,816 chefs d'industrie, et de 342,530 ouvriers de tout sexe et de tout âge ; que le salaire moyen de ces ouvriers était de 3 francs 78 centimes ; que les diverses industries exercées par eux étaient au nombre de 325 ; enfin, que la vente totale des produits, pour l'année 1847, avait été de 1,463,628,350 francs. La répartition de cette somme a été comme il suit. Vêtements, 240,947,293 francs. Alimentation, 226,863,080 francs; Bâtiments, 145,412,679; Ameublement, 137,145,246 ; Travail des métaux précieux, 134,830,276 ; Articles de Paris, 128,658,777 ; Fils et tissus, 105,818,474 ; Travail des métaux communs, 103,631,601 ; Industries chimiques et céramiques, 74.546,606; Carrosserie, sellerie et équipements militaires, 52,357,176; Imprimerie, 51,161,873; Peaux et cuirs, 41,762,965 ; Boissellerie, Vannerie, 20,482,304 francs. Il importe de remarquer que, dans cette enquête, il a été tenu compte uniquement des industriels proprement dits ; qu'on a laissé de côté tous les commerçants, c'est-à-dire tous les individus qui se bornent à revendre les produits tels qu'ils les ont achetés, sans autre façon qu'un transport ou un fractionnement nécessaire à la vente ; et que le recensement a porté seulement sur les établissements industriels établis en dedans des murs de l'octroi. Or, l'on sait que les villes et communes *contiguës* à Paris sont remplies d'ateliers de tout genre, et que la majeure partie de leurs habitants se compose d'ouvriers. Il est fâcheux que le beau travail dont nous venons de donner les résultats généraux ait été limité à Paris *intra-muros*, et surtout ait complétement négligé le commerce de la capitale qui est assurément proportionnel à sa population totale et à son énorme production industrielle. Parmi les industries parisiennes, il en est une, l'imprimerie, qui se distingue spécialement par son activité prodigieuse. Le nombre des publications sorties des presses de la capitale pendant l'année 1852, a été de 4,321 représentant approximativement 90 millions de feuilles. L'*Imprimerie impériale*, fondée en 1640, est le plus important établissement typographique qui existe en Europe. Il est surtout riche en caractères propres à l'impression des ouvrages en langues orientales. L'admirable collection de livres arabes, persans et autres qu'elle publie depuis quelques années, surpasse tout ce qui s'est fait en ce genre. La *Manufacture impériale des Gobelins* est encore un établissement industriel entretenu par le gouvernement. Cette manufacture, dont la fondation est due à Colbert,

fabrique des tapisseries et des tapis destinés à orner les palais impériaux. La manufacture de tapis de *la Savonnerie* a été réunie, en 1825, à celle des Gobelins; mais les deux genres de fabrication restent distincts. Les produits qui sortent de ces ateliers sont absolument sans rivaux.

La capitale paie à elle seule plus du dixième du budget total de la France. En outre, elle a un budget particulier qui dépasse celui de plusieurs États européens. En effet, il atteint le chiffre de 52 millions en recettes, et autant en dépenses. Dans le chapitre des recettes, le chiffre de l'octroi figure pour 36 millions environ.

En terminant notre description de Paris, nous ne pouvons nous dispenser de signaler l'importance qu'elle a acquise dans le système défensif de la France, depuis l'exécution de l'immense enceinte de fortifications qu'a fait élever le gouvernement de Louis-Philippe. L'espace ne nous permet pas de citer les hommes célèbres en tout genre qu'a vus naître la capitale; la simple nomenclature en serait trop longue.

Saint-Denis, près de la rive droite de la Seine, est remarquable par son industrie variée et par son ancienne abbaye de Bénédictins, dont les vastes et beaux bâtiments sont actuellement occupés par la *Maison impériale de la Légion d'Honneur*, pour l'éducation des filles peu aisées des membres de l'ordre. La magnifique basilique de Saint-Denis, commencée par Dagobert Ier, a été terminée seulement par Louis-Philippe. Ce monument est construit dans le style gothique le plus élégant et le plus léger; sa flèche atteint la hauteur de 105 mètres. L'intérieur renferme les tombeaux de la plupart des rois de France : on admire en particulier celui de François Ier, par Philibert Delorme. Le bourg de *Saint-Ouen*, près de la rive droite de la Seine, sur laquelle il a un petit pont, renferme un beau château, où Louis XVIII, le 2 mai 1814, écrivit cette fameuse déclaration qui annonçait à la France un gouvernement constitutionnel. *Neuilly*, sur la rive droite de la Seine, était naguère remarquable par la charmante maison de plaisance où Louis-Philippe faisait sa résidence habituelle pendant l'été : ce village a sur le fleuve un pont de toute beauté. *Auteuil* possède encore les maisons de campagne qu'habitèrent Boileau et Molière. Devant la porte de l'église on voit une pyramide érigée à la mémoire du chancelier d'Aguesseau qui y est mort. *Passy* renferme une foule d'élégantes villas, et deux établissements d'eaux minérales ferrugineuses. *Clichy-la-Garenne*, *La Chapelle*, *La Villette* et *Charonne*, sont im-

portantes par leurs établissements industriels. Les *Batignolles*, *Montmartre*, *Belleville* et *Ménilmontant* ne peuvent être considérés que comme les vrais faubourgs de Paris. Les deux premières de ces villes sont en général bien bâties. Les Batignolles, Montmartre et Belleville, possèdent chacune un théâtre.

Sceaux est une assez jolie petite ville située sur la Bièvre. Elle conserve encore quelques restes du superbe château où la duchesse du Maine tenait sa cour lettrée, et de son parc magnifique. Il s'y tient tous les lundis un grand marché de bestiaux. *Arcueil* est connu par son bel aqueduc qui fournit d'eau les quartiers de Paris situés sur la rive gauche de la Seine, et par la fameuse *Société d'Arcueil*, espèce d'académie libre que présidait l'illustre chimiste Berthollet. *Vaugirard* et *Grenelle* sont deux gros bourgs qui se distinguent par leur activité industrielle. C'est dans la commune de *Gentilly* que se trouve le vieux château de *Bicêtre*, dont les vastes bâtiments servent aujourd'hui d'hospice. On y compte plus de 3,100 vieillards indigents, et environ un millier d'aliénés, idiots et épileptiques. *Alfort*, sur la rive gauche de la Marne, est célèbre par son École impériale vétérinaire. *Choisy-le-Roi*, sur la rive gauche de la Seine, possède des fabriques importantes. A *Charenton-le-Pont*, sur la rive droite de la Marne, on voit un ancien château qu'habita Gabrielle d'Estrées, maîtresse d'Henri IV. *Charenton-Saint-Maurice* est célèbre par sa maison de santé pour les aliénés des deux sexes. Le bourg de *Vincennes* est fameux par son antique château, qui fut habité par plusieurs de nos rois, et dont le donjon a servi longtemps de prison d'État. On remarque l'élégante chapelle gothique et la vaste salle d'armes du château. Des travaux récents en ont fait une place importante. Tout auprès de la forteresse est un parc entouré de murs, qui a environ 700 hectares de superficie et qui forme une promenade des plus agréables. *Bercy*, sur la rive droite de la Seine, est contigu à Paris même. C'est le grand entrepôt des vins, eaux-de-vie et huiles destinés à la consommation de la capitale.

SEINE-ET-MARNE.

Ce département est compris dans la région septentrionale de la France. Il a pour limites, à l'ouest, celui de Seine-et-Oise; au nord, ceux de l'Oise et de l'Aisne; à l'est, ceux de la Marne et de l'Aube; au sud, ceux de l'Yonne et du Loiret.

Le territoire de Seine-et-Marne est agréablement varié par des chaînes de collines peu élevées et ne renferme pas une seule montagne. Les forêts occupent tout au plus le septième de sa superficie. Le sol est généralement très-fertile, et produit beaucoup de céréales. Il y a beaucoup de vignes, mais les vins sont mauvais. Les pâturages sont beaux et abondants; on y élève une grande quantité de bétail gros et menu. Le département est un de ceux qui fournissent à la capitale le plus d'approvisionnements en produits agricoles. Les fromages qu'il expédie à Paris, et dont il se fait une énorme consommation, sont estimés; on les connaît sous le nom de *fromages de Brie*. Les richesses minérales de Seine-et-Marne consistent en carrières de pierres meulières, de calcaire à bâtir, et de grès. L'industrie manufacturière n'est pas fort active. Cependant il renferme des papeteries, faïenceries, poteries, verreries et tanneries importantes. On y compte encore des filatures de coton, des manufactures de toiles peintes, et quelques autres établissements industriels.

Superficie totale, 5,909,33 kil. carrés. — Population totale, 345,076 hab. — Populat. par kil. carre. 58,40 hab. — Cinq arrondissements : MELUN, 6 cantons, 97 communes, 62,205 habi ants; COULOMMIERS, 4 cantons, 77 communes, 54,984 hab; FONTAINEBLEAU, 7 cantons, 100 communes, 78,917 habitants; MEAUX, 7 cantons, 154 communes, 94,038 habitants; PROVINS, 5 cantons, 99 commun., 54,932 habitants.

Villes et bourgs principaux :

MELUN, 7,528 habit, 45 kil. de Paris; ***Brie-Comte-Robert***, 2,716 hab, 16 kilom de Melun; ***Le Chatelet***, 1,115 hab., 10 kilom.; ***Mormant***, 1,158 hab., 20 kilom; ***Tournan***, 1,765 hab., 27 kil. — COULOMMIERS, 4,151 habit., 62 kilom. de Paris et 47 de Melun; ***La Ferté-Gaucher***, 2,097 hab., 18 kil. de Coulommiers; ***Rebais***, 1,142 habit., 12 kilom., ***Rozay-en-Brie***, 1,513 habit., 13 kil.; Courpalay, 1,000 hab., 22 kil.— FONTAINEBLEAU: 8,278 hab, 60 kil. de Paris et 17 de Melun; ***La Chapelle-la-Reine***, 867 hab., 14 kil de Fontainebleau; ***Château-Landon***, 2,517 hab., 33 kil.; ***Lorrez-le-Bocage***, 883 hab, 25 kil.; ***Montereau***, 6,545 hab., 25 kil.; ***Moret***, 1,627 hab., 12 kil.; ***Nemours***, 3,935 hab., 17 kil. MEAUX. 8,356 hab., 44 kil. de Paris et 52 de Melun; ***Crage***, 1,499 hab.t., 16 kilom. de Meaux; ***Crécy-sur-Morin***, 1,103 habit, 12 kil.; ***Dammartin***, 1,829 habit., 22 kil, Juilly, 757 hab., 14 kil; ***La Ferté-sous-Jouarre***, 4,189 habit., 20 kil.; Jouarre, 4,704 hab., 22 kil.; ***Lagny***, 2,527 h., 20 k.; ***Chelles***, 1,500 habit., 28 kil; ***Lisy-sur-Ourcq***, 1,566 habit., 12 kil.; Crouy-sur-Ourcq, 1,374 hab., 22 kil.

— PROVINS, 5,958 habit., 87 k. de Paris et 48 de Melun; *Bray-sur-Seine*, 1,752 habit., 20 kil. de Provins; *Donnemarie*, 1,299 hab., 17 kil.; *Nangis*, 2,257 hab., 32 kilom.; *Villiers-Saint-Georges*, 881 hab., 15 kilom.

Melun, le *Melodunum* de César, est agréablement située au pied d'une colline et sur les bords de la Seine qui la divise en trois parties. Elle n'est ni régulière ni bien bâtie, et les seuls objets remarquables qu'elle présente sont : l'église Saint-Aspais, joli édifice gothique dont on admire surtout les beaux vitraux, l'église Notre-Dame et le clocher de Saint-Victor, seul reste de l'abbaye de ce nom. Melun possède une société d'agriculture et une bibliothèque de 10,000 volumes. Elle a donné le jour à Jacques Amyot, grand aumônier de France, évêque d'Auxerre et traducteur de Plutarque. La petite ville de *Brie-Comte-Robert* doit être citée à cause de sa belle église paroissiale, élégante construction gothique, et des restes de son ancien château.

Coulommiers, sur le Grand-Morin, ne nous offre rien d'intéressant, elle a une bibliothèque de 2,000 volumes. Les villages de *Courtalin* et de *Jouy-sur-Morin* sont importants par leurs belles papeteries, dites papeteries de Courtalin et du Marais. *Rozoy-en-Brie* possède une petite bibliothèque de 1,500 volumes.

Fontainebleau est une fort jolie ville, située au milieu de la forêt de ce nom. Ses rues sont larges, propres et bien pavées ; elle est bien bâtie et l'on remarque son hôtel de ville et ses deux hospices. Mais son principal ornement est le vaste et magnifique palais, construit par François Ier sur les plans du Primatice, agrandi par plusieurs de ses successeurs, et restauré par Louis-Philippe. Quoique composé de parties fort hétérogènes de style, il ne laisse pas d'être un des plus superbes châteaux qui existent. Les jardins et le parc sont admirables. La forêt de Fontainebleau a plus de 14,000 hectares de superficie ; elle est célèbre par ses arbres séculaires et ses beautés pittoresques. Fontainebleau possède une bibliothèque de 5,000 volumes ; celle du château, riche de 28,000 volumes, est aussi ouverte au public. L'auteur comique Dancourt est né dans cette ville. Dans ses environs, on cultive avec succès l'espèce de raisin appelé *chasselas*, et l'on exploite des carrières de grès pour le pavage de Paris. *Moret*, sur le canal du Loing, est une petite ville murée, où l'on entre par deux portes en ogive. L'église et l'hôpital sont également deux édifices gothiques assez curieux. *Nemours*,

ainsi appelé (*Nemus*) à cause de sa situation entre la forêt de Montargis et celle de Fontainebleau, est une petite ville assez agréable bâtie sur le Loing et le canal de ce nom. Son port sur le Loing, son hôpital, son ancien château ducal, et sa bibliothèque de 3,000 volumes, sont ce qu'elle renferme de plus intéressant. Cette petite ville a vu naître le mathématicien Bezout. *Château-Landon* est un bourg important par ses carrières, qui fournissent la meilleure pierre de construction employée à Paris. *Montereau-Fault-Yonne* est située, comme son nom l'indique, au confluent de l'Yonne avec la Seine. C'est sur le pont de cette ville que, en 1419, le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, fut assassiné en présence de Charles VII, alors dauphin. La victoire que Napoléon remporta, le 18 février 1814, sur les coalisés, a donné un autre genre de célébrité au nom de cette petite ville, d'ailleurs insignifiante.

Meaux est une petite ville ancienne, irrégulière et assez mal bâtie, située sur le canal de l'Ourcq et traversée par la Marne qui la divise en deux parties inégales. Le seul monument qu'on y remarque est la cathédrale, bel édifice gothique, où a retenti plus d'une fois la voix de Bossuet. Les restes mortels du grand orateur chrétien sont déposées dans cette église. Meaux possède un théâtre, une société d'agriculture, sciences et arts, un musée et une bibliothèque de 8,000 volumes. La *Ferté-sous-Jouarre* est une jolie petite ville bâtie sur la Marne. Ses carrières de pierre meulière sont renommées, et les meules qu'on y fabrique s'expédient jusqu'en Amérique. Le village de *Juilly* mérite d'être cité à cause de l'excellent collége qui y est établi. Le bourg de Dammartin, bâti sur une colline isolée, n'a de curieux que les restes du château de ses anciens comtes. Celui de *Chelles* également n'est intéressant que par les débris de sa fameuse abbaye.

Provins est située sur le sommet et au pied d'un coteau élevé que baigne la Voulzie. C'est une ville fort ancienne, et qui, au moyen âge, était importante par son industrie et sa population. On prétend que celle-ci atteignait le chiffre de 80,000 âmes. Du reste, les seuls monuments que renferme cette ville appartiennent à cette époque. Ce sont une vieille tour, improprement appelée *Tour de César*, la porte Saint-Jean, les galeries souterraines et les caveaux remarquables dont on ignore la destination, la belle et curieuse église de Saint-Quiriace, et les restes

de l'ancien château des comtes de Champagne, qui forment aujourd'hui le bâtiment du collége. Ces deux derniers édifices occupent la partie la plus élevée de la colline. Provins possède une bibliothèque publique de 7,000 volumes. La petite ville de *Nangis* n'a de curieux que son antique église qui date du VIIIe siècle, et deux grosses tours en grès, seuls débris de son vieux château.

SEINE-ET-OISE.

Le département de *Seine-et-Oise* appartient à la région nord de la France. Ainsi que nous l'avons vu, il circonscrit complétement le département de la Seine ; mais il a lui-même pour limites, au nord, celui de l'Oise; à l'est, celui de Seine-et-Marne ; au sud, celui du Loiret ; à l'ouest celui d'Eure-et-Loir ; enfin, au nord-ouest, celui de l'Eure.

Ce que nous avons dit de la nature du sol, de la fertilité et des productions agricoles du département de Seine-et-Marne peut s'appliquer à celui de Seine-et-Oise. En fait de substances minérales, on y exploite des carrières de pierres de taille, du gypse et de la tourbe. L'industrie manufacturière y est assez active et très-variée. On y voit des filatures hydrauliques de coton et de laine, des fabriques de produits chimiques, des savonneries, des papeteries, des briqueteries, des fabriques et raffineries de sucre, des fonderies de métaux, des manufactures de bonneterie, de tissus en crin, etc. La mouture des grains constitue une industrie importante dans les arrondissements d'Étampes, de Corbeil et de Pontoise.

Superficie totale, 5,603,37 kil. carrés. — Populat. totale, 471,882 habitants. — Population par kilom. carré, 84,21 habitants. — Six arrondissements: VERSAILLES, 10 cantons, 114 communes, 149,846 hab.; CORBEIL, 4 cantons, 93 communes, 60,638 hab.; ETAMPES, 4 cantons, 69 communes, 41,329 habit.; MANTES, 5 cantons, 127 communes, 58,483 habitants; PONTOISE, 7 cantons, 162 communes, 94,077 habitants; RAMBOUILLET, 6 cantons, 119 communes, 67,509 habitants.

Villes et bourgs principaux :

VERSAILLES, 29,975 habit., 19 kilom. de Paris : Jouy-en-Josas, 1,415 habit., 5 kil. de Versailles ; Saint-Cyr, 1,718 hab., 5 kil.; *Argenteuil*, 4,767 hab., 20 kilom.; Sannois, 1,600 habit., 14 kil.; Sartrouville, 1,700 habit., 19 kil ; *Marly-le-Roi*, 1,167 hab., 8 kil.; Louveciennes, 900 habit., 4 kil.; Rueil, 4,981 habit , 10 kil.; *Meulan*, 1,890 hab., 35 kil.; Maule, 1,370 habit., 24 kilom.; *Palaiseau*, 1,716 hab., 15 kil ; *Poissy*, 4,300 hab., 15 kil.; Triel, 1,880 hab., 24 kilomèt.; *Saint-Germain-en-Laye*, 12,527 habit., 12 kil.; *Sèvres*, 4,750 habit., 10 kilom.; Meudon, 3,783 hab., 10 kil.; Saint-Cloud, 3,828 hab., 10 kil. — CORBEIL, 4,645 habit., 32 kil. de Paris et 50 de Versailles; Essonne, 3,439 hab., 2 kil. de Corbeil; Petit-Bourg, 800 hab , 5 kil.; *Ris*, 560 hab , 10 kilom.; *Arpajon*, 2,017

hab., 25 kil.; *Boissy-Saint-Léger*, 870 hab., 21 kil.; Villeneuve-Saint-Georges, 1,035 hab., 18 kil.; *Longjumeau*, 1,995 habit., 20 kil. — ETAMPES, 8,083 habit., 52 kil. de Paris et 55 de Versailles; *La Ferté-Aleps*, 875 habit., 20 kil. d'Etampes; *Méréville*, 1,900 habit., 26 kil.; Angerville, 1,534 hab., 25 kil.; *Milly*, 2,028 hab., 25 kil. — MANTES, 4,292 hab., 57 kil de Paris et 50 de Versailles; Rosny, 674 habit., 7 kil. de Mantes; *Bonnières*, 774 hab., 13 kil; *Houdan*, 2,131 habit., 27 kil.; *Limay*, 1,398 habit., 21 kil.; *Magny*, 1,530 hab., 25 kilom.; La-Roche-Guyon, 867 hab., 16 kil. — PONTOISE, 5,370 habit., 32 kil. de Paris et 35 de Versailles; *Ecouen*, 1,042 habit., 32 kil. de Pontoise; Villiers-le-Bel, 1,885 habit., 33 kilom.; *Gonesse*, 2,263 habit., 36 kil.; *L'isle-Adam*, 1,613 habit., 12 kil.; Beaumont-sur-Oise, 2,207 hab., 20 kil.; *Luzarches*, 1,422 habit., 20 kilom.; *Marines*, 1,645 hab., 14 kilom.; *Montmorency* 2,144 hab., 20 kilom.; Enghien-les-Bains, 1,400 hab., 20 kilom; Franconville, 1,248 hab., 23 kil.; Napoléon-Saint-Leu, 1,232 hab., 13 kil.; Sarcelles, 1,600 hab., 31 kil. — RAMBOUILLET, 3,257 hab., 51 kilom. de Paris et 32 de Versailles; *Chevreuse*, 1,807 hab., 18 kilom. de Rambouillet; *Dourdan*, 2,508 hab., 22 k.; *Limours*, 1,030 habit., 20 kilom.; *Montfort-l'Amaury*, 1,760 hab., 22 kilomètres.

Versailles est une des villes de France les plus régulières et les mieux bâties. Elle renferme plusieurs beaux édifices, tels que l'église cathédrale de Saint-Louis, l'église de Notre-Dame, l'hôtel de ville, le palais de justice, l'évêché, l'hôtel de la préfecture, le bâtiment du lycée, celui où est établie l'école normale primaire de Paris, le théâtre, la prison, l'ancien hôtel de la guerre, qui sert aujourd'hui de caserne, etc. Mais le vulgaire des visiteurs ne fait aucune attention à ces monuments qui le frapperaient partout ailleurs. Il ne voit qu'une chose, le superbe et immense palais élevé par Louis XIV. Versailles, vers le milieu du XVII^e^ siècle, n'était qu'un simple village où Louis XIII avait fait construire un château très-simple qui servait de rendez-vous de chasse, lorsque son fils y fit bâtir ce palais somptueux où il fixa sa résidence et qui fut depuis lors habité par ses successeurs, jusqu'au 6 octobre 1789, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la chute de la monarchie. Nous n'essaierons pas de décrire les magnificences d'un palais que Napoléon lui-même trouvait trop vaste et trop ruineux pour lui. Louis-Philippe eut l'idée de faire de ce monument unique un musée également unique dans son genre. Après avoir fait restaurer à grands frais toutes les parties de cette magnifique résidence royale, il y a réuni une immense collection de tableaux et de statues représentant tous les actes mémorables et tous les grands hommes qui ont illustré la France à toutes les époques de son histoire. Si l'histoire civile et religieuse du pays n'était pas autant sacrifiée à l'histoire militaire, ce musée justifierait mieux l'inscription qui l'annonce : *A toutes les gloires de la France.* Ce qu'on admire surtout dans le palais de Versailles, ce sont la façade si vaste et si grandiose qui regarde les jardins, les appartements de Louis XIV, rétablis

tels qu'ils étaient lorsque le grand roi les occupait, le salon d'Hercule, la galerie de Lebrun, la salle de l'opéra et la chapelle. Ces deux dernières sont des chefs-d'œuvre d'architecture. Le parc et les jardins de Versailles n'ont au monde rien qui les égale. La multitude de statues, de bronzes, de vases, de bosquets, de fontaines qui les décorent, est vraiment merveilleux; mais l'étonnement est à son comble, lorsque l'on jouit du spectacle des grandes eaux. A l'extrémité du parc, on voit le *Grand* et le *Petit Trianon*. Le premier, construit par Louis XIV, est un petit palais resplendissant de marbre et de dorures, qu'entourent un jardin, comme celui de Versailles, dessiné par Le Nôtre. Le second, bâti par Louis XV, est une charmante et voluptueuse maison de plaisance, qu'environne un délicieux jardin anglais, où l'on remarque la fameuse laiterie de Marie-Antoinette. A l'époque où la cour l'habitait, Versailles renfermait une population de 80,000 âmes. Elle n'en a plus aujourd'hui que 30,000; aussi ses larges rues paraissent-elles tristes et désertes. Cette ville ne possède presque point d'industrie; mais elle compte plusieurs établissements scientifiques et littéraires. Nous citerons la société des sciences morales, des lettres et des arts, la société des sciences naturelles, la société d'agriculture et des arts, la bibliothèque publique, composée de 50,000 volumes, l'école municipale de dessin et de peinture, une autre de géométrie et de mécanique, le musée, et la collection de minéralogie et de géologie. Versailles est la patrie du mathématicien Callet, de l'abbé de l'Épée, du général Hoche et du maréchal Berthier, prince de Wagram. Une belle statue en bronze a été érigée sur l'une des places publiques de la ville au général Hoche.

Le village de *Saint-Cyr* est remarquable par son école militaire qui occupe les bâtiments de l'abbaye royale fondée par madame de Maintenon pour l'éducation des demoiselles nobles. *Marly-le-Roy* est un bourg situé près de la Seine, où l'on remarque un château que Louis XIV y fit construire par Mansard. A quelque distance de là, on voit les restes de la fameuse machine hydraulique qui alimentait d'eau les bassins et les fontaines du parc de Versailles. A cette machine compliquée on a substitué une pompe à feu qui élève les eaux à la hauteur de 175 mètres. Le bourg de *Rueil* renferme de belles casernes, et une assez jolie église où se trouvent les tombeaux de l'impératrice Joséphine et

de plusieurs autres membres de la famille impériale. La petite ville de *Poissy*, sur la rive gauche de la Seine, est importante par son marché aux bestiaux, le plus considérable de France. C'est là que se font, pour la plus grande partie, les approvisionnements de Paris. Poissy possède une maison centrale de détention, établie dans les bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines. Le village de *Grignon* doit être nommé à cause de son école impériale d'agriculture. *Saint-Germain en Laye* est bâtie sur une hauteur au pied de laquelle coule la Seine. Elle est remarquable par son vieux château royal et sa magnifique terrasse, longue de 2,330 mètres et large de 30, où l'on jouit d'une vue magnifique. Attenant à la ville, est la superbe forêt de Saint-Germain qui a environ 3,000 hectares de superficie. Près du village de *Maisons*, on voit un superbe château construit sur les dessins de Mansard. Il y avait un beau parc, qui malheureusement a été morcelé. Le bourg de *Sèvres*, sur la rive gauche de la Seine, est célèbre par sa manufacture impériale de porcelaine dont les produits surpassent en qualité et en beauté tout ce qui se fait en Europe. Elle renferme un musée céramique des plus intéressants. *Meudon* est remarquable par son élégant château bâti au sommet d'un coteau élevé. Il rappelle en outre le nom de Rabelais qui fut longtemps curé de cette paroisse. Au *Bas-Meudon*, il y a une importante manufacture de cristaux et de bouteilles, improprement appelée verrerie de Sèvres. La petite ville de *Saint-Cloud* est située sur le penchant d'une colline sur la rive gauche de la Seine. Elle possède un magnifique château impérial où Napoléon résidait habituellemeut pendant l'été. Le parc qui dépend du château est très-agréable ; on y remarque de superbes cascades et un jet d'eau qui dépasse 40 mètres de hauteur.

Corbeil est une petite ville agréablement située au confluent de la Seine avec l'Essonne. Son pont sur la Seine, son théâtre et sa bibliothèque de 4,000 volumes, sont tout ce qu'elle offre de remarquable. Il s'y fait un grand commerce de grains et de farines. Le bourg d'*Essonne*, sur la rivière de ce nom, se distingue par son industrie ; nous citerons particulièrement sa grande manufacture de papier. Au village de *Ris*, on remarque un beau château et un pont suspendu dont l'unique travée a 102 mètres de longueur. Celui de *Petit-Bourg* possède aussi un château élégant où est aujourd'hui établie une colonie agricole de jeunes

libérés. *Montlhéry* n'a de curieux que sa vieille tour construite au XIe siècle.

Étampes, sur la Juine, est une ville ancienne, assez bien percée et bien bâtie. L'église de Notre-Dame, celle de Saint-Martin, et la vieille tour de la Guinette, sont tout ce qu'elle renferme de curieux. Étampes est le centre d'un immense commerce de grains et de farines pour l'approvisionnement de la capitale. Au bourg de *Méréville* se trouve l'un des plus beaux châteaux qui soient en France : les jardins qui en dépendent sont également magnifiques.

Mantes est une jolie petite ville, bâtie dans une situation charmante, sur la rive gauche de la Seine. Son église paroissiale et son pont sur le fleuve sont deux édifices remarquables. On y trouve une bibliothèque publique de 4,000 volumes. Au village de *Rosny*, on visite avec respect le château qu'habita Sully. *Houdan*, au confluent de la Vesgre et de l'Opton, a quelques débris de ses anciennes fortifications. Le bourg de *La-Roche-Guyon* est bâti en amphithéâtre sur le penchant d'une colline dont la Seine baigne le pied. Il est intéressant par l'ancien et pittoresque château-fort qui couronne la colline.

Pontoise occupe la pente d'un coteau au confluent de la Viosne et de l'Oise. Ses deux églises de Saint-Maclou et de Saint-Martin méritent d'être vues. Elle possède une bibliothèque de 2,400 volumes. *Ecouen* est remarquable par son château construit au XVIe siècle par le connénable Anne de Montmorency : cet édifice est une des œuvres les plus importantes de la Renaissance. La petite ville de *Luzarches* offre à la curiosité de l'archéologue les restes de deux vieux châteaux. Près de là, on voit les bâtiments de l'ancienne et célèbre abbaye de *Royaumont*, aujourd'hui transformés en une vaste blanchisserie de coton. La petite ville de *Montmorency* a donné son nom à la charmante vallée sur laquelle elle domine. J.-J. Rousseau a composé ses principaux ouvrages, soit à l'*Ermitage*, près Montmorency, soit à Montmorency même. *Enghien*, près du joli lac de ce nom, a deux établissements de bains sulfureux qui attirent un assez grand nombre de visiteurs.

Rambouillet est une fort jolie ville, située dans une belle vallée, près de la forêt de son nom. On y remarque l'hôtel de ville, la sous-préfecture, l'ancien château royal construit au XVIe siècle, et où mourut François Ier. Ce château, qui fait partie du domaine de la couronne, est

entouré d'un parc magnifique dessiné à l'anglaise. La bergerie impériale de mérinos est une dépendance du parc. La petite ville de *Dourdan* n'a de remarquable que son église gothique dédiée à saint Germain, et son vieux château-fort qui tombe en ruines. La Bruyère est né dans ses environs. *Montfort-L'Amaury* renferme une jolie église : les ruines de son ancien château-fort, bâti par Amalric, sont fort curieuses.

SEINE-INFÉRIEURE.

Ce département, qui prend son nom de l'embouchure de la Seine, appartient à la région septentrionale de la France. La Manche le baigne au nord et à l'ouest, tandis qu'il est limité, à l'est, par les départements de la Somme et de l'Oise, et au sud, par celui de l'Eure.

La *Seine-Inférieure* est un magnifique pays de plaines que varient seulement quelques rangées de coteaux peu élevés. Le sol y est fertile, surtout dans la partie appelée *pays de Caux*. En outre, l'agriculture est très-avancée. Les forêts ne couvrent guère que le dixième de la superficie du département. La production en céréales dépasse les besoins de la consommation. On récolte une grande quantité de chanvre et de graines oléagineuses. Les pommiers sont extrêmement abondants, le cidre formant la boisson ordinaire de la population. Enfin, il y a des pâturages excellents, qui nourrissent des chevaux et beaucoup de gros bétail. Le département est mal pourvu en substances minérales; mais ses habitants ont trouvé dans l'industrie manufacturière et dans le commerce une source de richesses inépuisables. Le premier rang parmi les établissements industriels de la Seine-Inférieure, appartient aux filatures de coton et aux manufactures de tissus de coton appelés calicots et rouenneries, aux blanchisseries, aux teintureries et aux ateliers pour l'impression des étoffes. Viennent ensuite la filature, la teinture de la laine et du lin, la fabrication des draps, des flanelles, des serges et des toiles. Le tissage des toiles de lin est particulièrement concentré à Fécamp et dans quelques cantons sur les bords de la mer. A Dieppe et à Saint-Nicolas-d'Alliermont, il se fabrique une grande quantité de mou-

vements de pendules : les ouvrages d'ivoire de Dieppe sont renommés. L'arrondissement de Neufchâtel renferme plusieurs faïenceries et verreries ; celui du Havre compte de nombreuses briqueteries. Il existe enfin dans divers lieux du département des raffineries de sucre, des huileries, des tanneries, etc. Les habitants du littoral se livrent à la pêche, au grand et au petit cabotage. La fabrication des cordages, des filets, et la construction des bâtiments occupent encore un certain nombre de bras. Nous ne parlerons pas ici du commerce considérable que Rouen et le Havre font avec l'étranger.

Superficie totale, 6,041,29 kil. carrés. — Population totale, 762,039 habitants. — Population par kilom. carré, 126,14 habitants. — Cinq arrondissements : ROUEN, 15 cantons, 157 communes, 258,229 habitants ; DIEPPE, 8 cantons, 168 communes. 113,357 habitants ; LE HAVRE, 9 cantons, 122 commun., 166,261 habitants ; NEUFCHATEL, 8 cantons, 145 communes, 84,204 habitants ; YVETOT, 9 cantons, 169 communes, 139, 988 habitants.

Villes et bourgs principaux :

ROUEN, 91,512 hab., 126 kil. de Paris ; Notre-Dame-de-Bondeville, 2,385 hab., 6 kil. de Rouen ; *Boos*, 786 hab , 10 kil.; Blosseville-Bonsecours, 1,231 hab , 3 kil ; *Buchy*, 712 habit. 17 kilom ; *Cleres*, 906 hab., 20 kilom.; Monville, 2,553 hab , 16 kilom.; *Darnetal*, 6,002 habit., 4 kilom ; Le Bois-Guillaume, 2,465 hab , 4 kilom.; *Duclair*, 1,837 hab., 16 kil.; Le Houlme, 2,048 hab., 8 kil.; Jumièges, 1,678 habit , 27 kilom ; *Elbeuf*, 17,534 hab., 22 kil ; Caudebec-lès-Elbeuf, 7,182 hab , 22 kilom ; *Grandcouronne*, 1,778 hab , 11 kilom.; Oissel-la-Rivière, 3,482 hab , 12 kil.; Le Petit-Quevilly, 3,105 hab., 4 kil.; Sotteville-lès-Rouen, 4,960 hab., 2 kil.; *Maromme*, 2,933 habit., 5 kil.; Canteleu, 3,371 hab., 4 kil.; Déville, 3,884 habit , 2 kilom.; Malaunay, 1,833 hab , 19 kil.; *Pavilly*, 3,162 hab , 22 kilom. ; Barentin, 3,073 habit , 16 kilom. — DIEPPE, 16 216 habit , 167 kilom. de Paris et 55 de Rouen ; *Bacqueville*, 2,654 habit., 17 kilom. de Dieppe ; *Bellencombre*, 868 hab., 20 kil.; *Envermeu*, 1,407 habit , 14 kilom.; Saint-Nicolas-d'Aliermont, 1,956 hab., 13 kilom.; *Eu*, 4,019 hab., 28 kilom.; Le Tréport, 3,131 habit. 28 kilom ; *Longueville*, 600 hab., 16 kil.; *Offranville*, 1,684 h., 16 kil ; Arques, 900 hab., 6 kilom. ; Bourg-d'Un, 1,213 habit., 16 kilom. — LE HAVRE, 26,410 habit. , 213 kilom. de Paris et 78 de Rouen ; Graville-l'Eure, 12,794 hab., 1/2 k. du Havre ; *Bolbec*, 9,574 hab., 30 kilom. ; *Criquetot-Lesneval*, 1,455 habit., 22 kilom. ; *Fécamp*, 11,401 habit., 40 kilom.; *Goderville*, 1,305 habit , 28 kilom ; *Ingouville*, 14,378 hab., 14 kilom.; Sanvic, 3,944 hab., 3 kil ; *Lillebonne*, 5,144 habit., 40 kilom.; *Montivilliers*, 4,195 habit., 10 kilom. ; Harfleur, 1,417 hab., 10 kilom ; *Saint-Romain*, 1,710 habit., 20 kilom. — NEUFCHATEL-EN-BRAY, 3,486 hab., 139 kil. de Paris et 44 de Rouen ; *Argueil*, 474 hab., 32 kil. de Neufchatel ; La Feuillie, 2,400 habit., 40 kilom.; *Aumale*, 2,087 habit., 25 kilom ; *Blangy*, 1,841 hab., 23 kil.; *Forges-les-Eaux*, 1,653 habit., 6 kil.; *Gournay*, 3,306 hab , 45 kil.; *Londinières*, 1,053 habit., 15 kilom ; *Saint-Saens*, 2,716 hab , 15 kil. — YVETOT, 8,609 hab., 161 kil. de Paris et 34 de Rouen ; *Cany*, 2,147 hab , 25 kilom. d'Yvetot ; *Caudebec*, 2,561 habit., 12 kilom.; Guerbaville, 2,074 habit , 20 kilom ; Saint-Vandrille, 1,148 h., 9 kil.; *Doudeville*, 3,767 habit., 12 kilom.; *Fauville*, 1,490 hab., 15 kil ; *Fontaine-le-Dun*, 497 hab., 25 kil ; *Ourville*, 1,339 habit , 18 kil. ; *Saint-Valéry-en-Caux*, 5,371 habit., 30 kilom ; *Valmont*, 1,112 habit., 24 kilomètres.

Rouen, l'une des cités les plus importantes de l'empire par son étendue, sa population, son industrie et son commerce, est située sur la rive droite de la Seine, à 70 kilomètres de son embouchure. Néanmoins, comme le fleuve est ici très-large et que la marée s'y élève très-haut, les bâtiments de 350 à 400 tonneaux peuvent remonter jus-

que-là, et Rouen a ainsi le droit d'être compté au nombre des ports maritimes de la France. La ville est en général mal bâtie ; ses rues sont étroites et irrégulières ; et il s'y trouve un grand nombre de maisons construites en bois. En revanche, Rouen renferme plusieurs édifices remarquables. La cathédrale est un des plus beaux monuments gothiques qui existent en Europe. Son clocher pyramidal ayant été brûlé, on l'a remplacé par une flèche en fer qui atteint l'immense élévation de 148 mètres au-dessus du pavé. Les églises de Saint-Ouen et de Saint-Maclou sont aussi des monuments gothiques fort remarquables. L'hôtel Bougtheroulde est également un édifice gothique des plus curieux. Nous citerons encore la vieille tour du beffroi, l'hôtel de ville, celui de la préfecture, le palais de justice, le bâtiment du tribunal de commerce, le théâtre des arts, l'Hôtel-Dieu, la halle aux toiles, les deux ponts sur la Seine, l'un suspendu et l'autre en pierre, qui mettent Rouen en communication avec le faubourg Saint-Sever, sur la rive gauche du fleuve, et la statue en bronze de la Pucelle, élevée sur la place même où cette héroïne fût brûlée vive en 1431. Les beaux quais qui bordent le fleuve méritent une mention spéciale. Malgré leur activité industrielle et commerciale, les Rouennais se sont toujours distingués par leur goût pour les lettres, les sciences et les arts. Les établissements municipaux propres à répandre l'instruction sont nombreux. Les principaux sont l'académie impériale des sciences, lettres et arts, la société libre d'émulation, la société centrale d'agriculture, celle de médecine, celle des amis des arts, la société philharmonique, et la société libre pour le progrès du commerce et de l'industrie ; les cours de physique, chimie, mathématiques et histoire naturelle, l'école départementale d'agriculture et d'économie rurale ; l'académie de dessin et de peinture, l'école de musique ; la bibliothèque publique, riche de 51,000 volumes et 1,500 manuscrits ; le musée des tableaux et celui d'antiquités ; la galerie d'histoire naturelle et le jardin botanique. Rouen se glorifie d'avoir donné le jour à Pierre et à Thomas Corneille, à Fontenelle, à l'érudit Samuel Bochart, au littérateur Brumoy, au fameux controversiste Basnage, à l'historien Daniel, au journaliste Armand Carrel, aux peintres Jouvenet, Le Guaspre-Poussin, et Géricault, au compositeur Boïeldieu, etc. Dans le faubourg Saint-Sever, que nous avons déjà nommé, on remarque une ancienne église,

bâtie par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, et l'hospice de Saint-Yon, consacré aux aliénés.

Darnetal est une petite ville, florissante par ses fabriques, où l'on voit deux très beaux monuments gothiques, l'église Long-Paon, et la tour de l'église de Carville. Le village de *Jumiége* nous offre les ruines admirables de sa riche et superbe abbaye. *Elbeuf*, sur la rive gauche de la Seine, doit sa prospérité à ses manufactures de draps. Mal bâtie et mal pavée, elle ne possède que deux édifices qui méritent d'être vus, les églises de Saint-Étienne et de Saint-Jean-Baptiste. *Caudebec-lès-Elbeuf* et *Maromme* ne sont intéressantes que par leurs nombreuses fabriques.

Dieppe est une jolie ville située au fond d'un petit golfe, sur la Manche, à l'embouchure de l'Arques. Son port, formé de deux belles jetées, est excellent et peut recevoir une centaine de navires de 4 à 500 tonneaux. Les principaux édifices de la ville sont l'église de Saint-Remy, celle de Saint-Jacques, toutes deux construites dans le style gothique, le théâtre et l'établissement des bains, construction élégante et commode. Il existe à Dieppe une école d'hydrographie et une bibliothèque de 5,600 volumes. Le village d'*Arques* est célèbre par la victoire qu'Henri IV y remporta sur le duc de Mayenne, en septembre 1589. Celui de *Varengeville*, à 8 kilomètres à l'ouest de Dieppe, renferme un curieux monument d'architecture gothique; c'est le *manoir d'Ango*, fameux armateur de Dieppe au XVIe siècle. La petite ville d'*Eu* est située sur la Bresle, dans un vallon agréable. On y remarque le beau château où Louis-Philippe aimait à résider, l'église paroissiale, et celle du collége qui renferme les deux superbes mausolées du duc de Guise le Balafré et de Catherine de Clèves, son épouse. La ville possède une bibliothèque publique de 3,900 volumes. Le bourg maritime de *Tréport*, à l'embouchure de la Bresle, n'a de curieux que son église gothique dont le portail est magnifique.

Le *Havre*, l'une des plus commerçantes parmi les places maritimes de France, est située sur la rive droite et à l'embouchure de la Seine. Son port consiste en cinq bassins séparés, non compris l'avant-port. La ville est régulière et généralement bâtie avec élégance, à l'exception du vieux quartier : ses quais sont fort beaux; mais ses édifices publics sont peu importants. Les principaux sont le prétoire, le théâtre et l'hôtel de la douane. Cette ville, qui a vu naître Bernardin de Saint-Pierre et Casimir

Delavigne, ne possède qu'une bibliothèque de 16,000 volumes, une société dite d'études diverses, et une société des amis des arts. Une citadelle et d'autres fortifications défendent la ville et le port. *Ingouville*, qui n'est séparée du Havre que par les fortifications de celle-ci, n'est en réalité qu'un de ses faubourgs. C'est une petite ville très-agréable. Nous en dirons autant de *Graville*. A peu de distance du Havre, au cap de la Hève, on visite les deux beaux phares qui s'élèvent à 50 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Le joli bourg de *Montivillers*, sur la Lézarde, possède une très-belle église gothique. La petite ville de *Lillebonne* occupe l'emplacement de l'antique cité romaine de *Juliobona*, ainsi que l'attestent les nombreux débris qu'on y a découverts. *Harfleur* est un bourg maritime situé sur la rive droite de la Seine, qui a perdu presque toute importance. Le clocher et le portail de son église gothique, construit dans le style appelé flamboyant, méritent d'être vus. *Bolbec*, sur le ruisseau de ce nom et dans une charmante vallée, est une petite ville très-régulière, bien bâtie, et extrêmement industrieuse. En 1765, un incendie terrible y dévora 868 maisons. *Fécamp* sur la côte de la Manche, est une ville assez triste, mais importante par son industrie et par son port qui est excellent. Le seul édifice remarquable qu'elle possède est l'église de son ancienne abbaye de Bénédictins. Rien n'est plus merveilleux que les sculptures qui la décorent.

Neufchâtel est une petite ville agréablement située sur le penchant d'un coteau au pied duquel coule la Béthune. Elle renferme une bibliothèque de 3,500 volumes. Les fromages qui portent son nom et qui se fabriquent dans ses environs jouissent d'une réputation méritée. Le bourg de *Forges-les-Eaux* a des sources ferrugineuses assez fréquentées. La petite ville de *Gournay*, sur l'Epte, est renommée par son beurre et ses fromages.

Yvetot n'offre aucun intérêt au voyageur. *Caudebec* est une jolie petite ville maritime, bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de la Seine, qui y forme un port très-fréquenté. Son église paroissiale est un charmant édifice gothique du xvᵉ siècle. *Saint-Valéry-en-Caux*, avec un petit port sur la Manche, n'a d'importance que par ses pêcheries et son cabotage.

SÈVRES (DEUX-)

Ce département fait partie de la région ouest de la France. Il est borné au nord, par celui de Maine-et-Loire; à l'est, par celui de la Vienne; à l'ouest, par celui de la Vendée; et au sud-sud-est, par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure.

Une chaîne de collines qui forme la continuation des montagnes du Limousin, traverse les *Deux-Sèvres* dans la direction du sud-est au nord-ouest; mais ses sommets les plus élevés atteignent au plus 400 mètres. Ces collines sont bien boisées; néanmoins le département ne renferme guère que 36,000 hectares de forêt. Le sol est en général assez fertile, et quoique l'agriculture soit peu avancée, il produit en abondance des céréales, du lin, des légumes et des fruits. Il y a beaucoup de vignes, et la plus grande partie du vin qu'elles donnent est convertie en eaux-de-vie. Les pâturages sont nombreux et d'excellente qualité : aussi l'élève du bétail gros et menu, des chevaux, des ânes, mules et mulets, constitue l'une des principales sources de richesse du pays. On y exploite du fer, de la houille, de la pierre à chaux, etc. L'industrie n'a encore fait que bien peu de progrès dans les Deux-Sèvres. On y compte deux hauts-fourneaux, plusieurs papeteries, verreries, faïenceries et poteries. Il y a aussi des filatures de laine, des manufactures de crins frisés, des fabriques de draps, de serges, flanelles, etc. Enfin les tanneries sont assez nombreuses, et la chamoiserie et la ganterie y prennent quelque développement.

Superficie totale, 5,999,55 kilom. carrés.— Population totale, 303,615 habitants. — Populat. par kilomètre carré, 53,94 habitants. — Quatre arrondissements : NIORT, 10 cantons, 93 communes, 105,948 habit.; BRESSUIRE, 6 cantons, 91 communes, 69,388 habitants; MELLE, 7 cantons, 91 communes, 77,849 habitants; PARTHENAY, 8 cantons, 79 communes, 70,430 habitants.

Villes et bourgs principaux :

NIORT, 17,562 hab, 411 kilom. de Paris; *Beauvoir*, 474 habit., 15 kil. de Niort; *Champdeniers*, 1,424 hab, 16 kilom.; *Coulonges*, 2,032 habit., 20 kilom.; *Frontenay*, 2,351 habit., 12 kil.; *Mauzé*, 1,824 habit., 23 kil; *Prahecq*, 1,030 habit., 15 kil; *Saint-Maixent*, 4,121 hab., 18 kil. — BRESSUIRE, 2,622 hab., 347 kil de Paris et 70 de Niort; *Argenton-Château*, 875 hab., 17 kilom. de Bressuire; *Cerizay*, 1,230 hab., 10 kilom.; *Châtillon-sur-Sèvre*, 1,170 hab., 25 kilom.; Les Aubiers, 2,121 hab, 16 kilom; *Saint-Varent*, 1,739 hab., 20 kil.; *Thouars*, 2,287 hab., 28 kil. — MELLE, 2,676 hab, 391 k. de Paris et 30 de Niort; *Brioux*, 1,269 hab., 10 kil. de Melle; *Celles*, 1,479 hab., 7 kil.; *Chef-Boutonne*, 2,376 hab, 15 kilom; *Lezay*, 2,599 hab., 15 kil.; *La Mothe-Sainte-*

***Héraye*, 2,394 habit., 14 kilom.; Pamproux, 2,408 hab., 18 kil.; *Sauze-Vaussais*, 1,878 hab., 24 kil. — PARTHENAY, 4,621 habit., 357 kilom. de Paris et 44 de Niort; *Airvault*, 1,942 habit., 20 kilom. de Parthenay; *Mazières*, 922 habit., 10 kilom.; *Ménigoute*, 973 habit., 15 kilom.; Vasles, 2,372 habit., 19 kilom.; *Moncoutant*, 2,065 habit., 27 kil.; *Saint-Loup*, 1,686 kilom.; 20 kil.; *Secondigny*, 1,587 habit., 10 kil.; *Thénezay*, 2,249 habit., 15 kilomètres.**

Niort est une assez belle ville, bâtie sur le penchant de deux collines au pied desquelles coule la Sèvre-Niortaise. Ses principaux édifices sont l'église Notre-Dame, beau monument gothique dont la construction est attribuée aux Anglais, l'hôtel de ville, qui fut jadis le palais d'Éléonore d'Aquitaine, et le vieux château qui sert aujourd'hui de prison. Elle possède une bibliothèque publique de 25,000 volumes, un athénée des sciences et des arts, une société de médecine, un cours de droit appliqué au notariat, une école de dessin, un cours de chimie et de botanique appliquées à l'agriculture, et un cabinet d'histoire naturelle. Mademoiselle d'Aubigné, si fameuse sous le nom de madame de Maintenon, et qui a eu sur la France une influence si grande, est née, en 1625, dans une prison de la ville de Niort. *Mauzé*, sur le Mignon, est la patrie du voyageur René Caillié, le premier Européen qui ait visité Tombouctou. Il y a dans ses environs plusieurs haras de baudets dont la race est fort estimée. *Saint-Maixent* possède un dépôt de remonte et un haras d'étalons.

Bressuire, petite ville située sur une colline qui baigne l'Argenton, n'a rien qui mérite de nous arrêter. *Thouars*, bâtie également sur un coteau au pied duquel coule le Thouet, est remarquable par un beau château construit sous Louis XIII. *Melle*, petite ville bâtie sur une colline escarpée, au bas de laquelle coule la Béronne, est le centre d'un commerce considérable de bestiaux et de mulets. *Parthenay*, sur le Thouet, quoique deux fois plus peuplée, n'est guère plus intéressante. On y voit quelques débris de ses anciennes fortifications.

SOMME.

Ce département fait partie de la région septentrionale et maritime de la France. Il a pour limites, au nord, le département du Pas-de-Calais; à l'est, celui de l'Aisne; au sud, celui de l'Oise; au sud-ouest,

celui de la Seine-Inférieure ; et à l'ouest, il est baigné par la Manche.

La *Somme* est un pays uni, où les collines mêmes sont assez rares. Il y a fort peu de bois, les forêts n'occupent qu'un douzième de sa superficie. Le territoire est généralement fertile et bien cultivé. On en exporte des grains, des légumes, etc. Les pommiers à cidre y remplacent la vigne. On y cultive beaucoup la betterave, le chanvre, le lin et les plantes oléagineuses. Les pâturages sont fort bons et nourrissent une grande quantité de bétail, gros et menu, qui trouve un débouché assuré dans la capitale. Le département est pauvre en substances minérales ; on y exploite seulement de nombreuses tourbières. D'ailleurs, il occupe un rang distingué parmi les provinces les plus industrielles de la France. Les industries qui s'y exercent sont très-variées. Néanmoins, les plus importantes sont les filatures de coton et de lin, des manufactures de draps, de velours, de bonneteries, de tapis, de toiles fines et grossières, de rouenneries. Les fabriques de sucre de betterave sont très-nombreuses. On compte aussi beaucoup d'ateliers de serrurerie et de quincaillerie, des papeteries, des savonneries, des fabriques de produits chimiques, des blanchisseries, des teintureries, des tanneries, des verreries, des faïenceries, des corderies, etc. Enfin, sur le littoral, la pêche occupe un grand nombre de bras.

Superficie totale, 6,159,84 kilom. carrés.— Population totale, 570,641 habitants — Population par kilomèt. carré, 92,64 habit. — Cinq arrondissements : AMIENS, 13 cantons, 249 communes, 189,968 habitants ; ABBEVILLE, 11 cantons, 171 communes, 138,637 habitants ; DOULLENS, 4 cantons, 89 communes, 60,010 habitants; MONTDIDIER, 5 cantons, 144 communes, 69,830 habitants; PÉRONNE, 8 cantons, 179 communes, 112,176 habitants.

Villes et bourgs principaux :

AMIENS, 49,159 habit., 128 kilom. de Paris; *Conty*, 909 habit., 25 kilom. d'Amiens; *Corbit*, 2,971 habit., 16 kilom.; Marcelcave, 1,650 habit., 25 kil.; Warlo.-Baillon, 2,018 habit., 27 kilom.; *Hornoy*, 1,070 hab.t , 32 kilom.; *Molliens-Vidame*, 819 hab., 21 kil.; Airaines, 2,061 habit., 28 kilom ; *Oisemont*, 1,071 habit., 41 kilom ; *Picquigny*, 1,519 habit , 15 kilom.; Flixecourt, 1,750 habit., 22 kilom.; Vignacourt, 3,837 habit. 19 kil.; *Poix*, 1,194 hab., 26 kilom.; *Sains*, 845 habit., 8 kil.; Boves, 1,700 hab., 10 kil ; *Villers-Bocage*, 1,498 habit., 14 kil. — ABBEVILLE, 18,174 hab., 157 kil. de Paris et 45 d'Amiens ; Saint-Riquier, 1,513 habit. 8 kil. d'Abbeville; *Ailly-le-Haut-Clocher*, 1,423 hab., 15 kil.; Pont-Remy, 1,270 habit., 10 kil.; *Ault*, 1,371 hab., 35 kil ; Escarbotin, 1,634 hab., 30 kil.; *Crécy*, 1,670 hab , 20 kil.; *Gamaches*, 1,448 habit., 27 k.; *Hallencourt*, 1,739 hab., 17 kil.; Longpré-les-Corps-Sains, 1,660 hab , 17 kilom ; *Moyenneville*, 1,072 habit , 8 kil ; *Neuvion-en-Ponthieu*, 939 hab., 15 kil.; *Rue*, 2,202 hab., 25 kil.; Le Crotoy, 1,400 hab., 25 kil.; *Saint-Valéry sur-Somme*, 3,650 hab., 20 kil.; Cayeux, 2,882 hab., 22 kil. — DOULLENS, 4,254 habit., 158 kil. de Paris et 33 d'Amiens; Beauquesne, 2,707 hab., 9 kil. de Doullens; Beauval, 2,568 hab., 5 kil.; Lucheux, 1,300 habit., 8 kil.; *Acheux*, 911 hab., 20 kilom. Authies, 944 hab., 14 kil.; *Bernaville*, 1,127 habit., 15 kil.; Candas, 1,640 hab , 12 kil.; *Domart*, 1,348 hab., 31 kil ; Naours, 1,950 hab., 15 kil. — MONTDIDIER, 3,798 hab , 98 kil. de Paris et 41 d'Amiens ; *Ailly-sur-Noye*, 1,009 hab., 22 kil. de Montdidier; *Moreuil*, 2,243 hab., 16 kil ; *Rosieres en-Santerre*, 2,502 hab., 24 kil ; Harbonnières, 2,165 habit., 25 75 hab., 20 kil. — PÉRONNE,

4,142 hab., 131 kil. de Paris et 51 d'Amiens; *Albert*, 3,507 habit., 23 kilom. de Péronne; *Bray-sur-Somme*, 1,544 habit., 21 kilom.; *Chaulnes*, 1,159 h., 20 kil.; *Combles*, 1,628 habit., 12 kil.; *Ham*, 2,375 habit., 25 kil.; *Nesle*, 1,850 hab., 20 kilom.; *Roisel*, 1,591 hab., 12 kil.; Epéhy, 1,850 hab., 19 kilom.; *Heudicourk*, 1,600 hab., 16 kilomètres.

Amiens, sous le nom de *Samarobriva*, c'est-à-dire pont sur la Somme, était, à l'époque de l'invasion romaine, la capitale des *Ambiani* d'où lui vient sa dénomination actuelle. La ville est en général bien bâtie, mais la plupart de ses rues sont étroites. Elle renferme de belles places et de jolies promenades. Sa cathédrale est un admirable monument gothique, construit au XIII^e^ siècle, et dont le style présente une remarquable unité. La nef est haute de 42 mètres 87 c., longue de 118 mètres 90 c., et large de 13 mètres 65 c. La longeur du transept est de 59 mètres. Les stalles du chœur, la chaire à prêcher et le tombeau du chanoine Lucas sont les chefs-d'œuvre de sculpture. La belle église de Saint-Rémy, qui date du XV^e^ siècle, renferme aussi un magnifique tombeau. L'église de Saint-Germain, l'hôtel de ville, construit au XV^e^ siècle, la halle au blé, la préfecture, le bâtiment de la bibliothèque et celui du Lycée, sont des édifices qui méritent d'être visités. Comme plusieurs autres villes fort industrieuses, Amiens se distingue par son amour pour les sciences et les lettres. Elle possède une académie des sciences, belles-lettres et arts, une société archéologique dite des Antiquaires de Picardie, une société des Amis des arts, une société médicale, etc., une bibliothèque riche de 45,000 volumes, un musée de tableaux et d'antiquités, un jardin botanique, une école de dessin, des cours de mathématiques, physique, chimie et botanique appliquées aux arts. Cette ville est la patrie de plusieurs hommes célèbres, surtout dans les sciences et les lettres. Nous nommerons Pierre l'Ermite, l'enthousiaste prédicateur de la première croisade, l'illustre médecin Fr. Fernel, les érudits Ducange, Dom Bouquet et Legrand d'Aussy, le philosophe Jacques Rohault, l'académicien Voiture, l'astronome Delambre, le charmant poëte Gresset, et le savant zoologiste Duméril. Amiens est défendue par une citadelle qui classe la ville parmi les places fortes de troisième rang. A peu de distance se trouve l'abbaye de *Saint-Acheul*, devenue fameuse, sous la Restauration, par le collége qu'y avaient fondé les Jésuites.

Abbeville est située sur la Somme, à 20 kilom. de la mer; cependant, grâce à la marée, son port peut recevoir des bâtiments de 250

à 300 tonneaux. La ville est assez bien bâtie, quoique la plupart de ses maisons soient en briques. Le seul édifice considérable qu'elle renferme est une église gothique dont on remarque surtout le portail et les tours. On y trouve une société d'émulation et une bibliothèque publique de 14,000 volumes. Abbeville est entourée de quelques fortifications et rangée au nombre des places de 4e classe. Elle est la patrie du poëte Millevoye et de l'académicien Pongerville. Au village de *Crécy*, une croix indique le champ de bataille où, le 26 août 1346, périrent 30,000 Français. La petite ville de *Saint-Riquier* possède une magnifique église gothique, la plus remarquable peut-être de la Picardie, après la cathédrale d'Amiens. Les deux petites villes de *Crotoy* et de *Saint-Valéry-sur-Somme* sont situées à l'embouchure de la Somme et presque vis-à-vis l'une de l'autre, la première sur la rive droite et la seconde sur la rive gauche de la rivière. La marée s'y élève à 5 mètres. C'est ici que Guillaume le Conquérant s'embarqua pour envahir l'Angleterre.

Doullens, située au fond d'une vallée qu'arrosent l'Authie et la Grouche, est importante par ses fabriques et ses fortifications. Depuis une vingtaine d'années sa citadelle sert de prison d'État.

Montdidier est bâtie en amphithéâtre sur une colline que baigne la rivière des Doms. C'est une petite ville assez agréable, mais qui n'offre de curieux que son église de Saint-Pierre. Elle a donné le jour aux trois savants Capperonnier, au médecin et helléniste Bosquillon, à l'orientaliste Caussin de Perceval, et au philanthrope Parmentier.

Péronne est une petite ville bien fortifiée, située au milieu de marais, sur la rive droite de la Somme. On l'a surnommée *la Pucelle*, parce qu'elle n'a jamais été prise. L'église de Saint-Farcy, construction gothique d'un assez beau style, est le seul édifice important qu'elle renferme. *Ham* est aussi une place forte assez importante. Mais la ville est fort petite et mal bâtie. On remarque l'église de son ancienne abbaye et la grosse tour de son vieux château-fort, qui a servi de prison aux anciens ministres de Charles X, puis au prince Louis-Napoléon, actuellement Empereur.

TARN.

Le département du *Tarn* appartient à la région méridionale de la France. Il a pour limites, au nord, celui de l'Aveyron; à l'est, celui de l'Hérault; au sud, ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'ouest, ce dernier département; et au nord-ouest, celui de Tarn-et-Garonne.

Le Tarn est un pays assez montagneux; les montagnes qui le traversent sont des ramifications des Cévennes et n'atteignent pas une grande hauteur. Leurs sommets sont couverts de forêts, qui fournissent du bois de construction et du merrain. Les forêts au reste n'occupent guère qu'un septième de la superficie du département. Il y a des coteaux et des vallées très-fertiles, et le produit en céréales et en vins fournit un excédant assez considérable pour l'exportation. On cultive le lin, le chanvre, le mûrier, le safran, la coriandre, le pastel. Les arbres fruitiers, tels que châtaigniers, pruniers, pommiers, sont nombreux. Il y a dans les montagnes et les vallons élevés d'excellents pâturages; néanmoins l'usage des prairies artificielles aurait besoin de s'y répandre davantage. Ce département possède du fer, du cuivre, du plomb, du manganèse, de la houille, du marbre, du gypse, etc.; mais la houille et le fer sont les seules qui donnent lieu à des exploitations importantes. L'industrie a pris dans le Tarn un certain développement. Il renferme plusieurs forges, des aciéries, des martinets à cuivre, des filatures de laine, des manufactures de draps estimés et d'autres tissus, des bonneteries, des teintureries, des chapelleries, des tanneries, des papeteries et des verreries

Superficie totale, 5,745,60 kilom. carrés.— Population totale, 363,073 habitants. — Populat. par kilom. carré, 92,64 habitants. — Quatre arrondissements : ALBY, 8 cantons, 91 communes, 92,167 habitants; CASTRES, 14 cantons, 92 communes, 144,825 habitants; GAILLAC, 8 cant., 75 comm., 72,074 habit.; LAVAUR, 5 cantons, 57 comm., 54,007 habitants.

Villes et bourgs principaux :

ALBY, 12,594 hab., 641 kilom. de Paris; *Alban*, 835 hab., 25 kilom. d'Alby; Paulin, 2,745 hab., 25 kil.; *Monestiès*, 1,564 hab.; 23 kilom.; Cramaux, 2,678 habit., 8 kilom., Montirat, 2,239 hab., 38 kil.; *Pampelonne*, 2,277 habit., 33 kil.; *Réalmont*, 2,741 hab., 18 kil.; *Valderiès*, 1,926 habit., 12 kil.; *Valence*, 1,278 habit., 25 kilom.; *Villefranche*, 1,509 habit., 18 kil.; Ambialet, 3,206 habit., [illegible] kilom.; Saint-Juéry, 1,350 hab., 6 kilom.

— CASTRES, 19,098 hab., 733 kil. de Paris et 48 d'Alby ; *Anglès*, 2,861 habit., 36 kil. de Castres ; La Bastide-Rouairoux, 2,450 h., 34 kil. ; *Castelnau-de-Brassac*, 2,229 habit., 24 kilom. ; *Dourgne*, 2,123 habit., 20 kilom. ; *Sorèze*, 2,826 hab., 28 kilom. ; *La Bruguière*, 3,518 hab., 8 kilom. ; *Lacaune*, 4,078 habit., 47 kil. ; Viane, 2,255 hab., 12 kilom. ; *Lautrec*, 3,466 hab., 16 kil. ; *Mazamet*, 9,894 h., 18 kil. ; Boissezon-d'Augmontel, 3,063 habit., 14 kil. ; *Montredon*, 5,548 habit., 28 kilom. ; *Murat*, 2,883 hab., 40 kilom. ; *Roquecourbe*, 2,053 hab., 9 kil ; *Saint-Amans-la-Bastide*, 2,749 hab., 26 kilom. ; *Vabre*, 2,726 habit., 26 kilom. ; Lacaze, 2,427 habit., 25 kilom. ; *Vielmur*, 1,142 hab., 13 kilom. — GAILLAC, 8,152 hab., 703 kil. de Paris et 20 d'Alby ; *Cadalen*, 2,225 habit., 12 kil. de Gaillac ; *Castelnau-de-Montmiral*, 3,066 hab., 12 kil. ; *Cordes*, 2,925 hab., 24 kilom. ; *L'Isle-d'Alby*, 4,926 hab., 11 kil ; *Rabastens*, 5,551 habit., 19 kil. ; *Salvagnac*, 1,828 habit., 25 kilom. ; *Vaour*, 600 hab., 24 kil. ; Penne, 2,157 hab., 32 kil. — LAVAUR, 7,113 hab, 695 kil. de Paris et 60 d'Alby ; *Cuq-Toulza*, 1,136 hab., 15 kilom. de Lavaur ; *Graulhet*, 4,125 hab., 18 kilom ; Briatexte, 1,458 habit., 12 kilom. ; *Puylaurens*, 6,178 habit, 20 kilom. ; *Saint-Paul-Cap-de-Joux*, 1,225 habit., 12 kilomètres.

Alby est une ville ancienne, irrégulière et mal bâtie, située sur la rive gauche du Tarn. Le plus important et le plus curieux de ses édifices est la cathédrale, dédiée à Sainte-Cécile. On admire la hardiesse de sa nef, sans bas-côtés et sans piliers, qui a 105 mètres de longueur, 27 de largeur, et 30 de hauteur : la voûte ainsi que les parois sont décorées de vieilles peintures encore pleines d'éclat. Le clocher a 95 mètres d'élévation. Le palais de l'archevêché, qui ressemble à une forteresse, l'hôtel de la préfecture, le théâtre, la superbe promenade appelée la Lice, méritent aussi d'être mentionnés. Les établissements scientifiques de la ville sont une société d'agriculture, sciences et arts, une bibliothèque de 12,000 volumes, une école de géométrie et de dessin appliqués aux arts, un musée et un conservatoire d'instruments agricoles.

Castres, est une ville fort industrieuse et assez bien bâtie, située sur l'Agout qui la divise en deux parties. L'ancien palais épiscopal, construit sur les dessins de Mansard et accompagné de superbes jardins, est son plus bel édifice : c'est aujourd'hui la sous-préfecture. Nous nommerons encore l'église de Saint-Benoît. Cette ville, qui est la patrie de l'historien Rapin Thoyras, du savant André Dacier, d'Alexandre Morus, de l'abbé Boyer et du littérateur Sabatier, n'a qu'une petite bibliothèque de 3,000 volumes. A 5 kilomètres au nord-ouest de Castres, à un endroit nommé *La Roquette*, les curieux vont visiter le fameux *Roc qui tremble*. C'est un quartier de roche du poids de 30,000 kilogrammes qui est posé sur le bord d'un gros rocher, dans un tel équilibre, que la force d'un homme suffit pour lui imprimer une espèce de balancement. Au pied même de la montagne où est le Rocher tremblant, on trouve les *grottes de Saint-Dominique*, qui sont de longues ga-

leries souterraines. Elles sont ainsi nommées parce qu'elles ont servi, dit-on, de retraite à ce célèbre personnage. La petite ville de *Sorèze*, située sur le Sor, possède un collége qui a joui d'une grande célébrité. Elle est la patrie de l'ingénieux philosophe Azaïs. *Mazamet*, sur l'Amette, renferme comme Castres, d'importantes manufactures de draps.

Gaillac, sur la rive droite du Tarn, *Lavaur*, sur l'Agout, quoique chefs-lieux d'arrondissement, *Rabastens* et *Graulhet*, quoiqu'assez importantes par leur population, n'offrent rien d'intéressant au voyageur.

TARN-ET-GARONNE.

Le *Tarn-et-Garonne* est compris dans la région sud-ouest de la France. Ses limites sont : à l'est, les départements de l'Aveyron et du Tarn; au nord, celui du Lot; au sud, celui de la Haute-Garonne; et au nord, ceux du Gers et de Lot-et-Garonne.

Le territoire de ce département est assez varié; de nombreuses chaînes de collines élevées le traversent dans différentes directions; il est aussi arrosé par beaucoup de cours d'eau qui parfois y causent de grands désastres par leurs débordements. Le huitième environ de sa surface est couvert de forêts. Le sol y est généralement de bonne qualité. La récolte en céréales dépasse les besoins de la consommation locale. Celle en vins est considérable; ces vins sont assez bons, et une grande partie est convertie en eaux-de-vie. La culture du mûrier, du chanvre, etc., est assez répandue. Les pâturages, qui sont excellents, nourrissent des bœufs, des moutons et des mulets dont la race est estimée. L'élève des oies et de la volaille ajoute aux ressources du cultivateur. Les richesses minérales du Tarn-et-Garonne se réduisent à peu de chose : il y a du fer, de la pierre calcaire, de l'argile à potier. L'industrie est encore bien arriérée. On y compte cependant deux hauts-fourneaux, trois fabriques de sucre de betterave, plusieurs fabriques de draps, de cadis, de toiles, des teintureries, quelques chapelleries, et de nombreuses tanneries.

Superficie totale, 3,720,60 kilom. carrés.— Population totale, 237,553 habitants. — Population par kilom. carré, 63,85 habitants. — Trois arrondissements : MONTAUBAN,

11 cantons, 62 communes, 106,323 habit.; CASTEL-SARRAZIN, 7 cantons, 81 communes, 70,632 habit.; MOISSAC, 6 cantons, 49 communes, 80,598 hanitants.

Villes et bourgs principaux :

MONTAUBAN, 23,314 hab., 641 kil. de Paris, *Caussade*, 4,209 hab., 22 kil de Montauban; Réalville, 2,078 hab , 15 kil.; *Caylus*, 5,363 hab., 43 kil ; Puylaroque, 2,354 hab , 36 kil.; *La Française*, 3,825 habit., 17 kil.; Molières, 2,459 habit., 22 kilom.; *Monclar*, 2,168 habit., 21 kil.; Bruniquel, 1,186 hab. 32 kilom ; Parisot, 2,3.. hab., 54 kil ; *Montpezat*, 2,831 habit., 34 kilom.; *Négrepelisse*, 3,224 habit., 16 kil ; *Saint-Antonin*, 5,407 habit., 41 kilom.; *Villebrumier*, 814 habit., 17 kil. — CASTEL-SARRAZIN, 6,950 habit., 644 kil. de Paris et 28 de Montauban; *Beaumont-de-Lomagne* 4,170 hab., 13 kilom. de Castel-Sarrazin; *Grisolles*, 2,051 habitants, 22 kilom.; *Lavit-de-Lomagne*, 1,60. habit., 18 kilom ; *Montech*, 2,671 habit., 12 kilom.; *Saint-Nicolas-de-la-Grave*, 3,006 habitants, 8 kil.; *Verdun-sur-Garonne*, 4,1.0 habitants, 32 kil. — MOISSAC, 10,541 habit., 637 kil. de Paris et 30 de Montauban; *Auvillars*, 2,178 hab., 20 kil. de Moissac; *Bourg-de-Visa*, 1,002 habit., 31 kilom. ; *Lauzerte*, 3,428 habit., 26 kilom.; Cazes-Mondenard, 3,126 habit., 24 kil ; *Montaigu*, 3,279 hab , 20 kil.; *Valence-d'Agen*, 3,088 hab., 25 kil.; Lamagistère, 1,955 hab., 25 kilom.

Montauban est une belle ville, régulière et bien bâtie, qui occupe un plateau qu'entourent le Tarn, le Tescou et un profond ravin. Elle possède de belles places et de charmantes promenades. La cathédrale, l'église de Saint-Jacques, et l'hôtel de ville sont ses principaux édifices. La société d'agriculture, sciences et belles lettres, la bibliothèque, riche de 11,000 volumes, et le musée doivent être mentionnés.

Castel-Sarrazin, près de la rive droite de la Garonne, n'est intéressante que par son activité industrielle. *Moissac*, sur Tarn, un peu au-dessous de l'embouchure de cette rivière dans la Garonne, n'a de remarquable qu'un portail d'église, chef-d'œuvre de l'art ogival, une fontaine gothique et son beau pont, construction de ces dernières années. Parmi les autres villes du département, il n'en est aucune qui mérite de nous arrêter. Il suffit de les avoir nommées, et d'avoir indiqué le chiffre de leur population.

VAR.

Ce département prend son nom d'une petite rivière qui, dans une partie de son cours, le sépare du comté de Nice, l'une des provinces du Royaume Sarde; par conséquent, il est compris dans la région sud-est de la France. Du côté de l'est, il confine à l'Italie; au nord, il est borné par le département des Basses-Alpes; à l'ouest, il a pour limite celui des Bouches-du-Rhône ; et au sud, il est baigné par la Méditerranée.

Le *Var* est très-montagneux, et parmi les montagnes qui le sillonnent

il en est de complétement arides. En outre, il n'est arrosé par aucune rivière un peu considérable. Cependant plus du quart de sa surface est couvert de forêts. Le terrain est généralement sec et sablonneux ; aussi la récolte en céréales est insuffisante pour les besoins de la consommation. En revanche, il y a énormement de vignes, et les vins sont de bonne qualité, quoique épais et trop alcooliques. Les arbres fruitiers particuliers au Midi, tels que l'oranger, le citronnier, l'olivier, le figuier, le jujubier, le grenadier, y prospérent. On élève une multitude de mûriers; les pruniers abondent, et leurs fruits séchés se vendent par toute la France sous le nom de prunes de Brignoles. Citons encore parmi les produits du Var, le safran, les pistaches, les câpres, etc. Les prairies sont très-rares, ainsi que le bétail. On élève beaucoup d'abeilles ; la récolte en cire et en miel est assez importante. La minéralogie du département est peu riche ; on y exploite seulement du gypse, du grès, de la pierre calcaire, et une carrière de marbre. L'industrie est fort arriérée. Il y a quelques manufactures de draps et de chapeaux de feutre, une verrerie, trois papeteries, quelques faïenceries, poteries et briqueteries, plusieurs tanneries ; mais les industries spéciales du Var sont les filatures et les moulinages de soies, les huileries, les distilleries, les parfumeries, les fabriques de savons odorants, la préparation des fruits secs et confits, enfin, les fabriques de bouchons de liége, dont la matière première est fournie par les chênes-liéges, qui croissent sur les coteaux voisins de la mer. La pêche mérite d'être mise au nombre des ressources importantes du département; la pêche du thon et de l'anchois sont particulièrement lucratives.

Superficie totale, 7,226,02 kilom. carrés.— Populat totale, 357,967 habit. — Popul. par kil. carré, 49,55 habit. — Quatre arrondissements : DRAGUIGNAN, 11 cantons, 60 communes, 86,079 hab. ; BRIGNOLES, 8 cantons, 54 communes, 68,664 hab.; GRASSE, 8 cantons, 60 communes, 67,753 hab.; TOULON, 8 cantons, 28 communes, 135,471 habit.

Villes et bourgs principaux :

DRAGUIGNAN, 8,009 hab., 864 kilom. de Paris ; Les Arcs, 2,769 hab , 10 kilom. de Draguignan ; Flayosc, 2,970 habit., 8 kilom.; *Aups*, 2,871 habit., 25 kilom.; *Callas*, 2,185 habit., 10 kilom.; Bargemont, 1,900 habit., 14 kilom.; *Comps-du-Var*, 907 hab., 26 kil ; *Fayence*, 2,257 habit., 24 kilom ; Seillans, 2,027 hab., 25 kil.; *Fréjus*, 2,665 habit., 30 kil.; Le Muy, 2,279 hab., 13 kil., *Grimaud*, 1,116 hab., 44 kil.; Garde-Freynet, 2,573 hab., 34 kil.; Sainte-Maxime, 1,166 habit., 41 kilom.; *Lorgues*, 4,705 hab., 11 kil.; *Le Luc*, 3,686 habit., 27 kilom.; Vidauban, 2,150 hab., 17 kil.; *Saint-Tropez*, 3,595 h., 50 kil.; *Salernes*, 2,613 hab., 24 kil.; Villecroze, 1,225 hab., 21 kilom. — BRIGNOLES, 5,581 hab., 819 kilom. de Paris et 44 de Draguignan; Tourves, 2,567 hab., 11 kil. de Brignoles; Le Val, 1,600 hab , 5 kil.; *Barjols*, 3,302 habit., 38 kilom.; *Besse*, 1,720 habit., 14 kilom.; Gonfaron, 1,600 habit., 25 kil.; Pignans, 2,296 habit., 24 kilom.; *Cotignac*, 3,541 habit., 20 kilom ; Carces, 2,381 hab., 16 kil.; *Rians*, 2,738 habit., 45 kil.; *La Roquebrussane*, 1,411 habit., 13 kilom.; *Saint-*

Maximin, 3,644 hab., 16 kilom.; Pourrières, 1,620 hab., 28 kilom ; *Tavernes*, 1,404 hab., 27 kil. — GRASSE, 11,540 hab., 912 kil. de Paris et 60 de Draguignan ; *Antibes*, 6,163 hab., 24 kil. de Grasse ; Vallauris, 2,060 h., 16 kil.; *Le Bar*, 1,626 hab., 9 kil.; *Cannes*, 5,557 hab., 16 kil.; Le Cannet, 1,532 habit., 16 kilom.; *Coursegoulles*, 620 habit , 35 kil.; *Saint-Auban*, 687 hab., 50 kil.; *Saint-Vallier*, 856 habit., 12 kil.; *Vence*, 3,612 hab., 18 kilom. — TOULON, 45,510 hab., 837 kil. 22 kilom. ; Cagnes, 2,443 habit. de Paris; La Garde, 2,875 hab., 8 kilom. de Toulon ; Lavalette, 1,900 habit., 10 kil.; La Seyne, 7,401 habit., 7 kilom ; *Le Beausset*, 2,833 hab., 17 kil.; La Cadière, 2,531 hab., 21 kilom.; Signes, 2,000 habit., 35 kilom.; *Collobrières*, 1,978 habit., 38 kil.; Bormes, 2,019 habit., 41 kilom.; *Cuers*, 4,363 habit.; 22 kil ; *Hyères*, 10,000 habit., 16 kilom.; *Ollioules*, 3,258 habit., 8 kilom. ; Bandol, 1,580 hab., 15 kil ; Saint-Nazaire, 2,604 habit., 14 kil.; *Six-Fours*, 2,400 habit., 8 kil.; *Solliès-Pont*, 3,205 hab., 13 kilom.

Draguignan est une assez jolie petite ville, située dans un bassin qu'arrose la rivière de Nartubie. Un canal de dérivation traverse la ville, et met en mouvement quelques fabriques. On trouve à Draguignan une Société d'agriculture et du commerce, une bibliothèque publique de 8,000 volumes, un médaillier, un cabinet d'histoire naturelle, et un jardin botanique. *Fréjus* est une petite ville, aujourd'hui insignifiante, bâtie sur l'Argins, à 3 kilomètres de son embouchure dans la Méditerranée. Sous la domination romaine, elle portait le nom de *forum Julii*, renfermait 100,000 habitants, et possédait un port beaucoup plus vaste que celui de Marseille, qui servait de station à la flotte impériale. Mais ce port a été comblé par les atterrissements de l'Argens; et Fréjus a perdu à la fois son importance et sa population. On y remarque encore les vestiges de ses anciens quais, et plusieurs restes de monuments antiques, tels que la *porte de César*, la *porte dorée*, etc. Les seuls édifices modernes qu'elle possède, sont la cathédrale et le palais épiscopal, château gothique surmonté d'une tour carrée. Fréjus est la patrie d'Agricola, beau-père de l'historien Tacite qui a écrit sa vie, et du célèbre Sieyès. *Saint-Tropez* est une petite ville maritime qui vit de la pêche et du cabotage. Son port est défendu par une bonne citadelle. Elle a donné le jour au général Allard, qui a honoré dans l'Inde le nom français.

Brignoles est une petite ville fort agréable, située sur le Carami, dans un territoire délicieux et sous le ciel le plus pur. Elle a une bibliothèque de 1,500 volumes. La plaine de *Pourrières*, que traverse la rivière de l'Arc, est fameuse dans l'histoire par la bataille où le consul Marius détruisit l'armée des Teutons. La petite ville de *Saint-Maximin* renferme une église qui mérite d'être visitée.

Grasse est admirablement située sur le penchant d'une colline qui forme un superbe amphithéâtre. On y jouit d'une vue magnifique. Elle

est assez mal bâtie; les rues sont étroites, tortueuses et escarpées; mais elle se distingue par son industrie, et ses environs représentent un jardin délicieux que parfument les odeurs les plus suaves. Grasse possède une bibliothèque de 6,000 volumes. *Antibes* doit son importance à son port et à ses fortifications. Fondée par les Phocéens plus de trois siècles avant notre ère, elle était florissante sous les Romains et s'appelait alors *Antipolis*, d'où lui vient son nom actuel. On a découvert dans son territoire divers débris antiques assez curieux. *Cannes* est une petite ville située dans une contrée délicieuse. C'est dans son port que débarqua Napoléon à son retour de l'île d'Elbe.

Toulon est bien connu comme le port militaire le plus important que nous ayons dans la Méditerranée. La ville est bâtie dans une admirable situation au pied de hautes collines qui la dominent du côté du nord, et au fond d'une petite baie dont une presqu'île ferme presque l'enceinte. La ville est entourée de fortifications, et le port, défendu par plusieurs forts, est un des plus sûrs et des plus vastes de l'Europe. Il se divise en deux parties, le port militaire et le port marchand, qui communiquent ensemble par un chenal. Les établissements de la marine militaire sont ce que Toulon offre de plus remarquable. Nous citerons spécialement le bassin de carénage, les chantiers, les cales couvertes, l'arsenal, la fonderie, la corderie et la voilerie. Quant à la ville elle-même, elle est irrégulière et médiocrement bâtie; parmi ses édifices publics, l'hôtel de ville, décoré de cariatides grotesques dues au ciseau du Puget, est le seul qui mérite d'être visité. Il existe à Toulon une société des sciences, belles-lettres et arts, une bibliothèque publique de 9,700 volumes, un observatoire, un jardin botanique, un musée naval, et une école de navigation et d'hydrographie, enfin un cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. Le vaste hôpital maritime de *Saint-Mandé* est situé au sud de la rade et à 5 kilomètres environ de Toulon. *La Seyne* est une très-jolie petite ville, avec des chantiers de construction et un port excellent. *Hyères* est bâtie en amphithéâtre sur le penchant méridional d'une montagne qui l'abrite contre les vents du nord et la fait jouir d'un éternel printemps. Elle est à 4 kilomètres de la mer. Ses rues sont étroites et escarpées; mais on y remarque des maisons élégantes. Les principaux édifices publics sont l'église paroissiale et l'hôtel de ville. Dans son territoire, les orangers et les citronniers

viennent en pleine terre. *Ollioules* est une assez jolie petite ville située à l'entrée des *gorges d'Ollioules*, vallon resserré et formé par des rochers escarpés, brûlés par le soleil et absolument stériles, mais singulièrement pittoresques, qui présentent le contraste le plus frappant avec le pays charmant que l'on vient de quitter. Ces gorges se trouvent sur la route de Toulon à Marseille. Près de la limite du département des *Bouches-du-Rhône*, on visite la *grotte de la Sainte-Baume*, que la légende dit avoir été habitée par sainte Madeleine. Cette caverne, qui est curieuse par ses belles stalactites, est située à 70 mètres au-dessus du niveau de la mer.

On trouve près de la côte quelques îles qui appartiennent au département, et dont nous devons mentionner les plus importantes. Les *îles d'Hyères*, qui sont en vue de la ville de ce nom, sont au nombre de quatre. Celle de *Porquerolles*, la première du côté de l'ouest, est la plus considérable tant par son étendue et le nombre de ses habitants que par ses fortifications. Celle de *Bagneaux* est la plus petite. Celle de *Port-Cros* possède deux ports, dont l'un est fortifié. L'*île de Titan* ou du *Levant* est la plus orientale ; elle est plus grande que les deux dernières, mais elle est inhabitée et dépourvue de mouillage. Ces îles constituent les *Stœchades* des anciens. On leur avait jadis donné le beau nom d'*Iles-d'Or*, à cause de la grande quantité d'oranges et de citrons qu'elles produisaient. Mais elles ont été déboisées, et sont devenues presque entièrement stériles. Ces îles forment avec le continent une vaste rade de 40 kilomètres de longueur sur 25 de largeur, et dans tout cet espace les naufrages sont inconnus.

Les *îles de Lérins* sont situées en face de Cannes ; elles sont au nombre de deux, sans compter quelques îlots. La grande, ou l'*île de Sainte-Marguerite*, est presque inculte ; mais elle renferme un château-fort assez important et célèbre pour avoir servi de prison au personnage mystérieux, connu sous le nom de l'homme au masque de fer. Plus au sud, l'*île de Saint-Honorat* est fertile, couverte de jardins, de vignobles, et ornée de belles allées d'arbres.

VAUCLUSE.

Ce département est situé dans la région sud-est de la France. Il a pour limites, au nord, le département de la Drôme ; à l'est, celui des Basses-Alpes ; au sud, celui des Bouches-du-Rhône, dont il est séparé par la Durance ; et à l'ouest, celui du Gard, dont il est séparé par le Rhône. Il doit son nom à la charmante fontaine de *Vaucluse*, célébrée par Pétrarque, qui forme promptement une rivière assez considérable pour porter bateau, et s'appelle alors la *Sorgue*.

Le sol de Vaucluse est très-varié; on y trouve des plaines, des coteaux, des vallées et des montagnes, dont quelques-unes même sont assez hautes. Le Mont Ventoux, qui atteint 1,912 mètres d'élévation et qui est couvert de neiges sept mois de l'année, est compris dans le département. La qualité et les expositions du sol n'y varient pas moins. Au confluent du Rhône et de la Durance, ainsi que dans la majeure partie du territoire d'Avignon, les terres sont grasses et argileuses ; à quelque distance de cette ville, au contraire, le sol devient extrêmement caillouteux. Enfin, il y a de vastes plaines de sable du côté de Mourmoiron, de Bédouin et au-dessus d'Orange. Le sol de la partie septentrionale est généralement calcaire. Les forêts n'occupent guère que le sixième de la superficie du département. Les pâturages sont rares, et par conséquent, le bétail est peu nombreux. La récolte des céréales suffit à peine à la consommation ; les cultures les plus productives sont celles de la vigne, du mûrier, de la garance ; une partie des vins est transformée en eaux-de-vie; les légumes et les fruits sont excellents. Les principales richesses minérales de Vaucluse consistent en fer, plomb, houille, gypse et pierre calcaire. L'industrie a encore bien des progrès à faire. Les établissements les plus importants sont les filatures de soie, les fabriques de garance et de garancine, les filatures de laine, les manufactures de cadis et molletons, les faïenceries et poteries, les distilleries et les papeteries. On y trouve encore des huileries, des chapelleries, des tanneries, une fabrique d'acide nitrique et une de minium, deux hauts-fourneaux, des usines pour la construction des machines, et un établissement pour laminer le plomb et le cuivre.

Superficie totale, 3,554,29 kilom. carrés.— Popul. totale, 264,618 habitants. — Populat. par kilom. carré, 74,45 habitants. — Quatre arrondissements : AVIGNON, 5 cantons, 20 communes, 78,382 habitants; APT, 5 canton, 50 communes, 55,916 habitants; CARPENTRAS, 5 cantons, 31 communes, 57,034 habitants; ORANGE, 7 cantons, 48 communes, 73,286 habitants.

Villes et bourgs principaux :

AVIGNON, 31,813 hab., 729 kil. de Paris; *Bedarrides*, 793 hab., 15 kil. d'Avignon; Courthezon, 3,489 hab., 18 kil; Sorgues-sur-l'Ouvèze, 3,300 hab., 10 kilom.; *Cavaillon*, 7,405 hab., 25 kilom.; Caumont, 2,009 hab., 13 kilom.; *L'Isle*, 6,303 habit., 22 kilom.; Thor, 3,869 hab., 27 kil.; Vaucluse, 455 hab., 29 kil. — APT, 5,699 hab., 732 kilom. de Paris et 56 d'Avignon; Saint-Saturnin-lès-Apt, 2,540 hab., 10 kil. d'Apt; *Bonnieux*, 2,674 hab., 10 kilom.; *Cadenet*, 2,616 hab., 19 kil; Cucuron, 2,028 habit., 15 kilom.; *Gordes*, 2,948 habit., 18 kilom.; *Pertuis*, 4,776 habit., 31 kilom.; La Tour-d'Aigues, 3,379 habit., 37 kil. — CARPENTRAS, 10,473 habit., 690 kilom. de Paris et 24 d'Avignon; Caromb, 2,506 habit., 11 kil. de Carpentras; Entraigues, 2,051 habit., 12 kil.; Mazan-sur-l'Auzon, 3,837 habit., 7 kilom.; Monteux, 4,607 habit., 5 kil.; Sarrians, 3,020 habit., 4 kil; *Mormoiron*, 2,590 habit., 12 kilom.; Bédouin, 2,574 habit., 13 kilom.; *Pernes*, 5,420 habit., 6 kil.; Velleron, 1,676 habit., 11 kilom.; *Sault*, 2,851 habit., 35 kilom. — ORANGE, 9,264 habit., 653 kilom. de Paris et 30 d'Avignon; Caderousse, 3,400 habit., 5 kil. d'Orange; Camaret, 2,553 hab., 6 kil.; Châteauneuf-Calcernier, 1,429 habit., 9 kil.; La Jonquières, 2,375 hab., 8 kilom.; Piolenc, 1,911 habit., 7 kilom.; *Beaumes-de-Venise*, 1,717 habit., 20 kilom.; *Bollene*, 4,9.1 hab., 20 kil; La Palud, 2,586 hab., 24 kil; Mornas, 1,720 hab., 15 kilom.; Sainte-Cécile, 2,241 hab., 16 kil.; Montdragon, 2,842 hab., 18 kil.; *Malaucène*, 3,783 hab., 30 kilom.; *Vaison*, 3,059 habit., 25 kil.; Valréas, 4,713 hab., 33 kilom.; Visan, 2,136 hab., 25 kilomètres.

Avignon est située sur la rive gauche du Rhône, au milieu d'une plaine fertile. Quoique ses rues soient irrégulières, et ses maisons en général médiocrement bâties, c'est une ville assez agréable. Elle possède plusieurs édifices remarquables. La muraille, crénelée et flanquée de tours qui l'environne, et l'ancien palais des papes, aujourd'hui transformé en caserne, qui ressemble à une forteresse et à une prison, rappellent l'histoire d'Avignon au moyen âge. La cathédrale, l'hôtel de ville, le théâtre, l'Hôtel-Dieu, l'hôtel des Invalides, méritent toute l'attention du voyageur. Nous devons également citer le beau pont sur le Rhône. Les principaux établissements scientifiques et littéraires d'Avignon sont l'Académie de Vaucluse, la bibliothèque publique, riche de 46,000 volumes dont 1,200 manuscrits, le musée de tableaux et d'antiquités, le cabinet d'histoire naturelle, l'école de dessin linéaire, de physique, de chimie et de mécanique appliquées aux arts, et le jardin botanique. Cette ville est la patrie du brave Crillon, le compagnon d'armes d'Henri IV, de Laure de Sade tant célébrée par Pétrarque, des archéologues Calvet, Artaud et Fortia d'Urban, des peintres Mignard et Joseph Vernet. Le joli village de *Vaucluse* est célèbre par sa belle fontaine. Celle-ci sort d'une vaste et profonde caverne que surmonte un rocher à pic. Une colonne en marbre en l'honneur de Pétrarque a été érigée sur le bord du bassin. Le territoire qui entoure *Cavaillon* est remar-

quable par sa fertilité et par sa culture. Cette ville, située sur la rive droite de la Durance, est mal bâtie, les restes d'un arc de triomphe antique, et l'hôtel de ville, joli édifice moderne, sont tout ce qu'elle offre de curieux.

Apt, l'ancienne *Apta Julia*, est une assez jolie petite ville bâtie sur la rive gauche du Calavon, dans une large vallée qu'entourent des coteaux couverts de vignes et d'oliviers. Ses vieilles murailles passent pour être de construction romaine. Nous nommerons la petite ville de *Cadenet*, sur la rive droite de la Durance, parce qu'elle est la patrie de Félicien David, l'un des grands compositeurs français.

Carpentras est située au pied du mont Ventoux, sur la rive gauche de l'Auzon. Sous la domination romaine, elle portait le nom de *Carpentoracte*, et était une des cités les plus florissantes des Gaules. Parmi les restes de monuments antiques qu'elle possède, nous citerons un arc de triomphe déblayé en 1831. Ses principaux édifices modernes sont l'ex-cathédrale, l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui le palais de justice, l'hôtel de ville, les halles, et le bel aqueduc construit dans le genre gothique. On remarque à Carpentras une riche bibliothèque publique, composée de 22,000 volumes et 2,000 manuscrits dont plusieurs sont très-précieux, ainsi qu'une belle collection de médailles et d'antiquités. Elle possède encore une société agricole, commerciale et littéraire.

Orange est bâtie à 4 kilomètres de la rive gauche du Rhône, dans une plaine magnifique arrosée par l'*Aigues* et plusieurs petites rivières. Cette ville est très-curieuse. Avant l'invasion romaine, elle était l'une des quatre cités du peuple gaulois appelé *Cavares*, et s'appelait *Arausio Cavarorum*. Elle possède de beaux restes de monuments antiques; son célèbre arc de triomphe et son théâtre sont rangés parmi les édifices de ce genre les mieux conservés qui soient en Europe. On admet généralement que cet arc triomphal a été érigé en l'honneur de la victoire de Marius sur les Teutons. Il existe à Orange une société d'agriculture, sciences et arts, et une bibliothèque de 2,200 volumes. La petite ville de *Vaison*, sur la rive gauche de l'Ouvèze, est l'ancienne *Vasio Vocontiorum*; on y trouve de nombreux vestiges d'antiquités.

VENDÉE.

La *Vendée* appartient à la région occidentale et maritime de la France. Ce département, qui doit son nom à une petite rivière affluent de la Sèvre Niortaise, est baigné, à l'ouest, par l'Océan Atlantique, tandis qu'il est borné, au nord, par les départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire; à l'est, par celui des Deux-Sèvres; et au sud, par celui de la Charente-Inférieure.

Le territoire de ce département, coupé par un grand nombre de ruisseaux et de rivières, dont quelques-unes se jettent directement dans la mer, est en général, très-productif. Il se divise naturellement en trois parties appelées le *Bocage*, le *Marais* et la *Plaine*. Le Bocage, ainsi nommé de la grande quantité de bois dont il est couvert, produit beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour la consommation des habitants, et du vin assez bon. Il renferme des pâturages excellents qui nourrissent beaucoup de bestiaux et surtout de bœufs. Le sol du Marais, qui comprend toute la partie des côtes, jadis couvertes par l'Océan, est encore imprégné des substances salines que la mer y a déposées. Cette contrée, qui ne possède presque point de sources, et où les arbres fruitiers ne peuvent réussir, est cependant une des régions les mieux cultivées et les plus fertiles de la France. Elle produit du froment, de l'orge, de l'avoine, du seigle, des légumes en abondance et qui parviennent à une grosseur extraordinaire, surtout les choux et les betteraves. On y récolte une quantité considérable de chanvre excellent. Les pâturages y sont abondants et couverts de bœufs et de moutons magnifiques : les chevaux y sont forts et bien faits. Il y a sur la côte plusieurs marais salants. La Plaine comprend la langue de terre située entre le Bocage et la limite méridionale du département. Elle est très-fertile et se prête à tous les genres de culture. Le lin, en particulier, y est d'une excellente qualité. Mais ici les pâturages sont rares. Les seules substances minérales exploitées dans la Vendée sont la houille, la pierre de taille et la pierre à chaux. L'industrie y est encore dans l'enfance. On peut cependant citer quelques filatures de laine, de coton et de lin, quelques ma-

nufactures de draps, de serges, de flanelles et de toiles de lin, plusieurs papeteries, une verrerie, un certain nombre de poteries et de tanneries, enfin une fabrique de sucre de betterave. Ajoutons que la pêche, le petit cabotage et l'exploitation des marais salants occupent une partie des habitants du littoral.

Superficie totale : 6,724,91 kilom. carrés.— Populat. totale, 383.734 hab. — Popul. par kilom. carré, 57,06 hab. — Trois arrondissements : NAPOLEON-VENDEE, 10 cantons, 104 communes, 140,969 hab.; FONTENAY-LE-COMTE, 9 cantons, 111 communes, 133,580 hab.; LES SABLES-D'OLONNE, 11 cantons, 81 communes, 109,185 habitants.

Villes et bourgs principaux :

NAPOLEON-VENDEE, 6,186 habit., 290 kilom. de Paris; *Chantonnay*, 2,933 habit., 29 kilom. de Napoléon-Vendée; *Les Essarts*, 2,727 habit., 18 kil.; *Les Herbiers*, 3,377 habit., 40 kil.; Saint-Georges-de-Montaigu, 2,265 habit., 36 kil.; *Mareuil*, 1,609 habit., 22 kil.; *Montaigu*, 1,515 habit., 34 kilom.; Cugand, 3,377 habit., 56 kilom.; *Mortagne*, 2,047 hab., 35 kil.; Saint-Laurent-sur-Sèvre, 2,315 habit., 56 kil.; *Poiré-sous-Napoléon*, 3,685 hab., 19 kilom.; Aizenay, 3,793 hab., 15 kilom.; *Rochesserviere*, 2,098 hab., 29 kil.; *Saint-Fulgent*, 1,822 hab., 17 kil.; Chavagnes-en-Paillers, 2,587 habit., 28 kilom. — FONTENAY-LE-COMTE, 7,348 hab., 452 kil. de Paris et 56 de Napoléon-Vendée; *Chaillé-les-Marais*, 2,454 habit., 22 kil. de Fontenay; *La Chataigneraye*, 1,620 habit., 21 kilom.; Vouvant, 520 habitants, 13 kilom.; *L'Hermenault*, 1,005 habit., 10 kilom.; *Luçon*, 4,810 habit., 27 kilom.; *Maillezais*, 1,413 hab., 12 kil.; Bénet, 2,508 habit., 19 kilom.; Vix, 2,010 hab., 13 kil.; *Pouzauges-la-Ville*, 2,508 hab., 36 kil.; Le Boupère 2,640 habit., 39 kil.; Réaumur, 835 hab., 29 kil.; *Saint-Hermine*, 2,084 hab., 22 kil.; *Saint-Hilaire-des-Loges*, 2,778 hab., 11 kil.; Saint Michel-en-l'Herm, 2,763 hab., 40 kilom. — LES SABLES-D'OLONNE, 5,759 hab., 463 kil. de Paris et 34 de Napoléon-Vendée; *Beauvoir-sur-Mer*, 2,892 habit., 60 kilom. des Sables; *Challans*, 4,135 hab., 46 kil.; La Garnache, 2,926 habit., 57 kilom.; *La Mothe-Achard*, 566 hab., 17 kilom.; *Les Moutiers-les-Maufaits*, 698 hab., 27 kilom.; Monic, 359 hab., 27 kil.; *Pallnau*, 555 habit., 40 kil.; Saint-Etienne-du-Bois, 2,847 habit., 53 kil.; *Saint-Gilles-sur-Vie*, 1,091 habit., 30 kil.; *Saint-Jean-du Mont*, 4,038 hab., 48 kilom.; La Barre-de-Mont, 400 hab., 58 kil.; *Talmont*, 3,123 hab., 13 kilom. — *Ile* BOUIN, *Ile de* NOIRMOUTIERS, *Ile-*DIEU.

Napoléon-Vendée, appelée successivement *La Roche-sur-Yon*, *Napoléon-ville* et *Bourbon-Vendée*, est une jolie ville bâtie sur un plan très-régulier, au bord de la petite rivière d'Yon. Mais ses belles places et ses larges rues sont désertes. La préfecture, les casernes et la belle statue en bronze érigée en l'honneur du général Travot, le pacificateur du pays, sont tout ce que cette ville offre de remarquable. On y trouve une bibliothèque publique de 6,000 volumes. Le village de *Fontenelles*, à 24 kilomètres de Napoléon-Vendée, possède des eaux minérales acidules froides.

Fontenay-le-Comte est agréablement située sur les deux rives de la Vendée, qui commence ici à être navigable. On y remarque une église dont la flèche a 86 mètres d'élévation. Fontenay est la ville la plus industrieuse et la plus commerçante du département. Elle est la patrie de Nicolas Rapin et du général Belliard. *Luçon* est une petite ville assez

bien bâtie sur un canal de 12 kilomètres de longueur qui aboutit à la baie d'Aiguillon. Son principal édifice est le palais épiscopal.

La petite ville appelée *Les-Sables-D'Olonne*, doit son nom aux dunes de sable dont elle est environnée. Elle est assez bien bâtie et située sur une presqu'île qui ne tient au continent que du côté de l'est. Le port, dont l'entrée est défendue par des batteries, peut recevoir des bâtiments de 150 à 200 tonneaux. *Beauvoir-sur-Mer* est un bourg maritime aux environs duquel on exploite des marais salants. Le village de *Moric* a un petit port à l'embouchure du Lay.

Les îles qui dépendent du département de la Vendée sont au nombre de trois, l'*Ile Bouin*, l'*Ile de Noirmoutiers* et l'*Ile-Dieu*.

L'*Ile Bouin* a 15 kilomètres de superficie. Elle est située dans la baie de Bourgneuf, et n'est séparée du continent que par un étroit canal. Aujourd'hui une chaussée, construite sur ce canal, réunit l'île à la terre ferme. Elle est assez fertile et renferme un bourg, appelé *Bouin*, dont la population est d'environ 2,500 âmes. L'*Ile de Noirmoutiers*, située à la pointe nord-ouest du département, ferme au sud la baie de Bourgneuf. Cette île, qui a environ 67 kilomètres carrés de superficie, est remarquable par sa fertilité et son excellente culture. Sa population dépasse 8,000 habitants. La petite ville de *Noirmoutiers* a un port qui reçoit des barques de 50 à 60 tonneaux. L'*Ile-Dieu*, située au sud-est de la côte de Saint-Jean-de-Mont, est un rocher de granit qui a environ 60 kilomètres de superficie. Le sol y est trop stérile pour nourrir les 2,000 habitants de l'île. Les hommes sont tous marins et s'adonnent principalement à la pêche, pendant que les femmes travaillent la terre.

VIENNE.

Le département de la *Vienne* fait partie de la région ouest de la France. Ses limites sont : au nord-ouest, le département de Maine-et-Loire ; au nord et au nord-est, celui d'Indre-et-Loire ; à l'est, celui de l'Indre ; au sud-est, celui de la Haute-Vienne ; au sud, celui de la Charente ; à l'ouest enfin, celui des Deux-Sèvres.

Le territoire de la Vienne est entrecoupé de coteaux et de plaines.

de quelques montagnes peu élevées, et de beaucoup de landes et de bruyères. Néanmoins, il produit en assez grande quantité des céréales, des légumes, des chanvres et des lins, des fruits, des noix, des châtaignes et des vins. Une partie de ces derniers, en général fort médiocres, est transformée en eaux-de-vie. Il y a de bons pâturages, où l'on élève beaucoup de bestiaux, et surtout des chevaux, des ânes et des mulets. Les forêts sont peu étendues et assez mal plantées. Le département renferme des mines de fer, d'antimoine et de houille, des carrières de pierre de taille et de pierre meulière. L'industrie y est presque nulle. On y trouve deux hauts-fourneaux, et un petit nombre de filatures de lin, de laine et de coton, quelques manufactures de draps et d'étoffes de laine grossière, trois papeteries, plusieurs tanneries, etc. A Chatellerault et dans ses environs, on fabrique une quantité considérable de coutellerie : c'est là l'industrie la plus active du département.

Superficie totale 6,973,01 kilom. carrés.— Population totale, 317,305 habitants. — Population par kilom. carré, 45,50 habitants. — Cinq arrondissements : POITIERS, 10 cantons, 83 communes, 110,640 habitants; CHATELLERAULT, 6 cantons, 51 commun., 58,819 habit.; CIVRAY, 5 cantons, 45 communes, 50,093 habit ; LOUDUN, 4 cantons, 57 communes, 35,805 habitants ; MONTMORILLON, 6 cantons, 60 communes, 61,948 habitants.

Villes et bourgs principaux :

POITIERS, 25,818 hab., 338 kil. de Paris; Ligugé, 780 hab., 6 kil. de Poitiers ; *Lusignan*, 2,534 habit., 24 kilom.; Rouillé, 2,604 hab., 34 kil.; Saint-Sauvant, 2,892 h., 36 kilom.; *Mirebeau*, 2,732 hab , 28 kilom.; *Neuville*, 2,953 hab., 14 kilom.; Vendeuvre, 2,182 hab., 20 kil.; *Saint-Georges-les-Baillargeaux*, 1,199 hab., 12 kil.; *Saint-Julien-l'Ars*, 983 habit., 13 kilom.; *La Ville-Dieu*, 390 habit., 14 kilom.; *Vivonne*, 3,488 hab., 20 kilom ; *Vouillé*, 1,545 hab., 15 kilom. — CHATELLERAULT, 11,959 hab., 305 kilom. de Paris et 40 de Poitiers; *Dangé*, 798 habit., 15 kilom. de Chatellerault ; *Leigne-sur-Usseau*, 396 hab., 14 kil.; *Lencloître*, 1,422 h., 17 kil ; *Pleumartin*, 1,272 hab., 21 kilom.; *Vouneuil-sur-Vienne*, 1,421 hab , 12 kilom. — CIVRAY, 2,210 hab., 397 kilom de Paris et 40 de Poitiers; *Availles*, 1,933 hab., 36 kil. de Civray ; *Charroux*, 1,787 hab., 11 kilom.; *Couhé*, 1,913 hab., 25 kil.; Chaunai, 2,400 hab., 20 kil.; *Gençais*, 1,093 habit., 27 kil.; Usson, 2,130 hab., 24 kilom. — LOUDUN, 4,457 hab., 303 kilom. de Paris et 54 de Poitiers; *Moncontour*, 660 hab., 18 kil. de Loudun ; *Monts-sur-Guesnes*, 841 habitants, 16 kilom.; *Les Trois-Moûtiers*, 1,236 habit., 8 kilom. — MONTMORILLON, 4,894 habitants, 388 kil. de Paris et 52 de Poitiers; Lathus, 2,026 hab., 12 kil. de Montmorillon ; *Chauvigny*, 1,768 hab., 24 kil.; *L'Isle-Jourdain*, 707 habit., 27 kilom.; *Lussac*, 1,534 habit., 12 kilom ; *Saint-Savin*, 1,447 hab., 16 kil.; *La Trimouille*, 1,664 hab., 15 kilomètres.

Poitiers est située sur une hauteur au confluent des rivières de Boivre et de Clain. Avant l'invasion romaine, elle était la cité principale des *Pictavi*. Sous les Romains, elle fut très-florissante, et l'on y voit encore quelques vestiges de ses monuments antiques. Au moyen âge, elle a aussi joué un rôle important. Aujourd'hui elle n'est pas peuplée en raison de son étendue ; son enceinte renferme beaucoup de jardins et

de terres labourables. En outre, elle est irrégulièrement et médiocrement bâtie. Ses édifices les plus remarquables sont la cathédrale de Notre-Dame, superbe monument gothique dont on admire surtout le portail, les anciennes églises de Saint-Jean, de Saint-Hilaire, de Sainte-Croix, et la nouvelle caserne de cavalerie. La charmante promenade de *Blossac* mérite une mention.

Poitiers possède une société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, une société des antiquaires de l'ouest, et une société de médecine; une bibliothèque de 24,000 volumes; un cabinet de médailles et d'antiquités; une galerie d'histoire naturelle; un jardin botanique, une école gratuite de dessin et d'architecture. Nous avons cité ailleurs sa faculté de droit et ses autres établissements universitaires. Cette ville est célèbre dans notre histoire par la bataille qui fut donnée, en 1356, dans ses environs, où le roi Jean fut battu et fait prisonnier par le prince de Galles, Édouard. Charles VII, pendant les guerres contre les Anglais, transféra dans cette ville le parlement de Paris. Il y fonda, en 1431, une université de droit qui devint célèbre. Poitiers a produit plusieurs hommes dignes d'être cités, tels que saint Hilaire, évêque de cette ville, La Quintinie, qui a créé en France l'art des jardins, et le général Montalembert, l'un de nos plus habiles ingénieurs. C'est dans la plaine où est situé le bourg de *Vouillé*, que Clovis défit Alaric et ses Wisigoths, en 507.

Châtellerault est bâtie sur la rive droite de la Vienne qui commence à y être navigable et que l'on passe sur un très-beau pont. Outre d'importantes fabriques de coutellerie, cette ville possède une belle manufacture d'armes à feu. Son vieux château est le seul édifice curieux qu'elle renferme. La bataille où Charles-Martel défit les Sarrazins, a été, suivant plusieurs antiquaires, livrée à *Cénon*, village situé à 4 kilomètres de Châtellerault.

La petite ville de *Civray*, sur la rive droite de la Charente, ne nous offre rien d'intéressant.

Loudun est une petite ville presque aussi insignifiante, bâtie sur un coteau élevé entre les rivières de Dives et de Creuse. Son nom a acquis une triste célébrité par la possession des religieuses Ursulines de cette ville, et par le supplice d'Urbain Grandier, chanoine et curé de Loudun, qui y fut brûlé vif le 18 août 1634, comme coupable de les avoir ensorcelées.

Montmorillon, autre petite ville bâtie dans une situation pittoresque sur la Gartempe, qui la divise en deux parties, renferme un monument curieux d'une très-haute antiquité. Le savant Montfaucon pense que c'est un temple druidique consacré à la lune. *Saint-Savin* a un b au pont sur la Gartempe, et une église remarquable par sa flèche haute de 75 mètres.

VIENNE (HAUTE-).

Ce département appartient à la région centrale de la France. Il est borné au nord, par les départements de la Vienne et de l'Indre ; à l'est, par celui de la Creuse ; au sud-est, par celui de la Corrèze ; au sud-ouest, par celui de la Dordogne, et à l'ouest, par celui de la Charente.

La Haute-Vienne est sillonnée de montagnes qui, quoique peu élevées en général, rendent le climat assez froid. Le sol y est en général peu fertile ; il produit peu de froment, mais beaucoup de seigle et de sarrazin. Les forêts occupent environ un septième de sa superficie ; mais la moitié de ses forêts au moins se compose de châtaigniers dont les fruits suppléent à l'insuffisance des céréales. Le département renferme encore beaucoup de pâturages excellents, et l'élève du bétail, ainsi que des chevaux et des mulets, y constitue la plus importante des industries agricoles. Du reste, l'industrie manufacturière enrichit ce pays peu favorisé de la nature. Le fer, le plomb, la houille, le marbre, et surtout les espèces d'argile propres à la fabrication de la porcelaine, constituent la richesse minérale de la Haute-Vienne. Le travail du fer et la fabrication de la porcelaine tiennent le premier rang dans l'industrie du département. On y compte sept hauts-fourneaux, une douzaine de forges, une trentaine de manufactures de porcelaine. Parmi les autres industries principales nous nommerons les filatures de laine et de coton, les manufactures de draps, de flanelles, de droguets, de couvertures, les papeteries et les fabriques de coton, les ateliers de clouterie et de coutellerie, les verreries, les poteries, les teintureries, les

fabriques de bonneterie et de chapellerie, les tanneries, les mégisseries, les fabriques de gants, etc.

Superficie totale. 5,517,27 kil. carrés. — Popul. totale, 319,379 habit. — Popul. par kil. carré, 57,89 habit. — Quatre arrondissements : LIMOGES 10 cantons, 78 communes, 138,756 habit ; BELLAC, 8 cantons, 65 communes, 84,682 habitants ; ROCHECHOUART, 5 cantons, 30 communes, 51,331 habitants ; SAINT-YRIEIX, 4 cantons, 26 communes, 44,610 habitants.

Villes et bourgs principaux :

LIMOGES, 37,010 habit., 371 kil. de Paris ; Isle, 1,482 habit., 4 kilom. de Limoges ; Feligna, 3,054 habit., 12 kilom. ; *Aixe*, 2,863 habit., 10 kil. ; Sérilhac, 2,206 habit., 12 kilom. ; Verneuil-sur-Vienne, 2,216 hab., 9 kilom. ; *Ambazac*, 3,021 habit., 22 kilom. ; *Chateaunenf*, 1,551 habit., 38 kilom. ; La Croisille, 2,071 habit., 30 kilom. ; *Eymoutiers*, 3,823 habit., 46 kil. ; Bujaleuf, 2,430 habit., 26 kil. ; Peyrat-le-Château, 2,755 hab., 45 kilom. ; *Laurière*, 1,299 habit., 36 kilom ; *Nieul*, 831 habit, 10 kilom ; *Pierre-Buffière*, 1,200 hab., 20 kilom ; *Saint-Leonard*, 6,173 habit., 22 kil. — BELLAC, 3,775 hab., 366 kilom. de Paris et 38 de Limoges ; Blond, 2,447 habit., 9 kilom. de Bellac ; *Bessines*, 2,656 habitants, 27 kilom., *Châteauponsac*, 3,822 hab., 19 kilom. ; Rançon, 2,091 hab., 12 kilom. ; *Le Dorat*, 2,817 hab., 11 kilom. ; Darnac, 2,246 habit., 15 kilom. ; *Magnac-Laval*, 3,516 hab., 16 kil. ; *Mézieres*, 1,450 hab., 12 kil. ; Bussière-Poitevine, 2,235 hab., 20 kil. — ROCHECHOUART, 4,166 habit., 415 kilom. de Paris et 42 de Limoges ; Vayres, 2,288 hab., 7 kil. de Rochechouart, *Oradour-sur-Vayres*, 3,446 habit., 12 kilom. ; *Saint-Junien*, 5,900 hab., 12 kil. ; *Saint-Laurent-sur-Gorre*, 2,552 hab., 11 kilom. ; Saint-Auvent, 2,002 habit., 8 kilom. ; *Saint-Mathieu*, 2,448 hab., 16 kilom. ; Douenazac, 2,355 h., 27 kilom. — SAINT-YRIEIX, 7,403 habit., 417 kil. de Paris et 40 de Limoges ; Coussac-Bonneval, 3,007 habit, 11 kil. de Saint-Yrieix ; Ladignac, 2,596 habit., 12 kilom. ; *Chalus*, 2,053 habit., 25 kilom. ; *Nexon*, 2,461 hab., 18 kilom. ; *Saint-Germain-les-Belles-Filles*, 2,457 hab., 30 kilom. ; Magnac-Bourg, 1,053 hab., 25 kilom.

Limoges, l'ancienne *Lemovices*, est agréablement située au sommet et sur le penchant d'une colline, sur la rive droite de la Vienne. Elle est en général irrégulière et mal bâtie ; beaucoup de maisons sont construites en bois. Cependant on y trouve une belle place, appelée place d'Orsay, qui occupe l'emplacement d'un amphithéâtre romain, de jolies promenades et plusieurs édifices dignes d'attention. On distingue surtout la cathédrale, beau monument gothique, l'église de Saint-Michel-des-Lions, celle de Saint-Martial, le palais épiscopal, l'hôtel de ville et le quartier de cavalerie. Ses principaux établissements scientifiques et littéraires sont la société d'agriculture, sciences et arts, la bibliothèque composée de 11,000 volumes, le musée d'antiquités et d'histoire naturelle, l'école gratuite de dessin, géométrie, stéréotomie, mécanique et chimie. Limoges renferme de nombreuses manufactures de porcelaine et diverses autres fabriques. Parmi les hommes célèbres nés dans cette ville, nous mentionnerons le chancelier d'Aguesseau, le poëte Dorat, le conventionnel Vergniaud, et les maréchaux Jourdan et Bugeaud. *Saint-Léonard*, sur la Vienne, prospère par ses fabriques de porcelaine et ses importantes manufactures de papier.

La petite ville de *Bellac*, bâtie sur la pente d'un coteau rapide, sur la rive droite du Vinçon, possède quelques fabriques. Elle n'a rien qui mérite de nous arrêter.

Rochechouart n'est ni plus considérable ni plus intéressante. Elle est située sur le penchant d'un rocher que baignent les eaux d'une petite rivière qui se jette bientôt dans la Vienne. Les débris d'un vieux château-fort couronnent le rocher. *Saint-Junien*, sur la Vienne, se distingue par son industrie variée. L'église paroissiale est un assez bel édifice.

Saint-Yrieix est une ville assez mal bâtie, située sur la rive gauche de la Loue. On exploite dans son territoire de riches carrières de kaolin et de pétunzé, ces deux substances nécessaires à la fabrication de la porcelaine. La petite ville de *Chalus*, sur la Tardoire, est curieuse par les ruines du château de Chabrol, et la vieille tour près de laquelle fut tué Richard-Cœur-de-Lion.

VOSGES.

Ce département est situé dans la région orientale de la France. Il a pour limites, au nord, les départements de la Meuse et de la Meurthe ; à l'est, ceux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; au sud, celui de la Haute-Saône ; et à l'ouest, celui de la Haute-Marne.

La chaîne des *Vosges*, qui donne son nom au département, couvre une grande partie de sa surface. Comme elle est assez élevée et couverte de neige une partie de l'année, le climat y est assez rigoureux. Il faut distinguer avec soin la région de la *Montagne*, qui embrasse la partie est et sud du département, et la région de la *Plaine*, qui en comprend la partie nord et ouest. Le sol de la première est ingrat et rocailleux, et ne produit qu'à force de travail. Les récoltes en céréales y sont insuffisantes ; mais on recueille une grande quantité de pommes de terre, c'est dans cette région que se trouve la plus grande partie des forêts que renferme le département (elles occupent le cinquième de la superficie de celui-ci). Elle possède en outre de vastes et excellents pâturages, qui nourrissent beaucoup de gros bétail. Toute cette région est remarquable par ses beautés pittoresques. La région de la plaine est en géné-

ral assez fertile. On y récolte beaucoup de grains de toute espèce, des graines oléagineuses, du chanvre, des fruits, et du vin en petite quantité. Dans les deux régions on cultive beaucoup le merisier dont le fruit sert à fabriquer le kirschenwasser. Les substances minérales exploitées dans les Vosges sont le fer, la houille, le gypse, le marbre, le grès, le granit, la pierre calcaire, l'argile à potier. Les habitants se distinguent par leur activité industrielle. Le travail du fer occupe le premier rang dans l'industrie du département. On y trouve huit hauts-fourneaux, un grand nombre d'aciéries et de forges, et une multitude d'ateliers où l'on fait de la coutellerie, de la taillanderie, de la clouterie, de la tréfilerie, des limes, toutes sortes d'ustensiles en fer battu, etc. Ensuite viennent les papeteries et les usines pour la filature et le tissage du coton qui sont nombreuses et importantes. Il y a aussi des verreries, des poteries, des filatures de laine, des fabriques de toiles, des tanneries et des brasseries importantes. Il se fait dans la montagne beaucoup de boissellerie, et on y compte une multitude de scieries hydrauliques. Mirecourt est le centre d'une fabrication d'instruments de musique très-considérable. Enfin la broderie et la fabrication des dentelles occupe des milliers de femmes dans tout le département.

Superficie totale, 6,079,96 kilom. carrés. — Popul. totale, 427,409 habit. — Populat. par kilom. carré, 70,30 habit. — Cinq arrondissements : EPINAL, 6 cantons, 196 communes, 99,585 habit.; MIRECOURT, 6 cantons, 142 communes, 73,951 habitants; NEUFCHATEAU, 5 cantons, 132 communes, 65,276 habitants; REMIREMONT, 4 cantons, 37 communes, 71,256 habitants; SAINT-DIÉ, 9 cantons, 109 communes, 117,341 habitants.

Villes et bourgs principaux :

EPINAL, 10,183 hab., 378 kil. de Paris; *Les Bains*, 2,646 hab., 32 kilom. d'Epinal; Fontenoy-le-Château, 2,275 habit., 35 kilom.; *Bruyères*, 2,502 habit., 28 kil.; Cheniménil, 2,570 hab., 14 kilom.; *Châtel-sur-Moselle*, 1,397 hab., 16 kil.; *Rambervillers*, 4,841 h., 28 kil.; *Xertigny*, 3,837 habit., 13 kilom.; Le Clerjus, 2,5 0 habit., 24 kilom. — MIRECOURT, 5,194 habit., 345 kilom. de Paris et 32 d'Epinal; *Charmes-sur-Moselle*, 3,037 h., 15 kil. de Mirecourt; *Darney*, 1,784 habit., 28 kilom.; Harol, 2,000 hab., 24 kilom., *Dompaire*, 1,642 hab., 14 kil.; *Monthureux-sur-Saône*, 1,693 habit., 40 kilom.; *Vittel*, 1,413 hab., 21 kilom; Contrexeville, 673 habit., 31 kilom.— NEUFCHATEAU, 3,589 hab., 307 kilom. de Paris et 66 d'Epinal; *Bugnéville*, 1,030 hab., 21 kilom. de Neufchâteau; Vrécourt, 1,038 habit., 19 kilom.; *Chatenois*, 1,593 habit., 15 kilom.; *Coussey*, 749 habit., 7 kilom.; Domremy-la-Pucelle, 319 habit., 12 kil.; *Lamarche*, 2,060 habit., 36 kilom.; Grand, 1,314 habit., 16 kilom.; Liffol-le-Grand, 1,652 habit., 9 kil. — REMIREMONT, 5,191 hab., 404 kil. de Paris et 28 d'Epinal; Le Troly, 1,600 habit., 16 kilom.; Vecoux, 2,800 hab., 4 kil.; *Plombières*, 1,500 habit., 13 kil.; Bellefontaine, 2,455 habit., 14 kilom.; Le Val-d'Ajol, 7,065 habit., 16 kilom.; *Ramonchamp-Tillot*, 3,972 hab., 22 kil.; Bussang, 2,283 habit., 33 kil.; Rupt-sur-Moselle, 4,414 habit., 12 kil.; *Saulxures*, 4,027 hab., 29 kil.; La Bresse, 3,438 habit., 35 kilom.; Cornimont, 3,223 habit., 30 kilom.; Vagney, 3,419 hab., 11 kil.—SAINT-DIÉ, 8,692 hab., 394 kilom. de Paris et 55 d'Epinal; *Brouvelieures*, 537 habit., 23 kilom. de Saint-Dié, *Corcieux*, 1,648 habit., 19 kilom; Granges, 2,292 habit., 35 kilom.; *Fraize*, 2,456 hab., 17 kilom.; Plainfaing, 4,140 habit., 18 kil.; *Gérardmer*, 5,795 habit., 30 kilom.; *Raon-l'Etape*, 3,692 habit., 20 kilom.; *Saales*, 1,361 habit., 10 [illegible] *Schirmeck*, 1,490 hab.

40 kilom.; La Broque, 2,542 hab., 40 kilom.; Framont, 1,400 hab., 44 kilom.; Grand-Fontaine, 1,700 hab., 40 kilom.; *Sénones*, 3,583 habit., 25 kilom.; Moyenmoûtier, 2,534 hab., 16 kilom.

Épinal est une assez jolie ville située au pied des Vosges et baignée par la Moselle qui la divise en deux parties inégales. Ses principaux édifices sont l'église paroissiale, l'hôtel de la préfecture, le théâtre, l'hôpital et le palais de justice. Les ruines de l'ancien château qui dominait la ville méritent aussi d'être vues. Épinal possède une société d'émulation, une bibliothèque de 17,300 volumes, un musée de peinture, d'antiquités et d'histoire naturelle, une école de musique, et une autre de dessin linéaire et de sculpture. Le bourg appelé *Les Bains* doit son nom à ses eaux salines thermales, qui sont assez fréquentées. *Rambervillers* est une ville agréable et fort industrieuse, située sur la rive droite de la Mortagne. On y remarque une bibliothèque de près de 10,000 volumes.

Mirecourt, dont nous avons signalé l'industrie spéciale, est bâtie dans une situation agréable sur la rive gauche du Madon. Cette petite ville a une bibliothèque de 6,000 volumes. *Charmes*, sur la Moselle, peut être citée à cause de son beau pont et de son église paroissiale, édifice gothique assez remarquable. Le village de *Contrexeville* est renommé par ses eaux minérales salines et ferrugineuses.

Neufchâteau est une petite ville assez agréable, située sur le Mouzon, près de son confluent avec la Meuse, dans une vallée entourée de montagnes. Elle possède une bibliothèque de 5,000 volumes. Le village de *Domremy* a reçu le surnom glorieux de la *Pucelle*, pour avoir donné le jour à cette vierge illustre qui sauva miraculeusement la France. Ce n'est pas sans la plus profonde émotion qu'un ami de son pays visite la pauvre maison où Jeanne d'Arc passa ses premières années. Un modeste monument a été érigé à la gloire de cette héroïne populaire.

Remiremont est une assez jolie ville, bâtie dans une situation riante et pittoresque, au pied des Vosges, sur la rive gauche de la Moselle. Le bâtiment de son abbaye de nobles chanoinesses, dont l'abbesse avait le titre de princesse du Saint-Empire, est l'édifice le plus remarquable de la ville. Il y a à Remiremont une bibliothèque publique de 5,800 volumes. La petite ville de *Plombières*, bâtie dans un vallon étroit au fond duquel coule l'Augronne, doit sa prospérité à ses sources minérales chaudes et froides. Les eaux thermales alcalines sont les plus usitées.

L'établissement des bains, l'église et l'hôpital sont des édifices remarquables. Le village de *Bussang* possède des eaux alcalines et acidules froides dont il s'expédie chaque année plus de 20,000 bouteilles.

Saint-Dié, sur la Meurthe, est une ville régulière et bien bâtie. Nous mentionnerons son palais épiscopal, et sa bibliothèque publique de 9,000 volumes. Le gros bourg de *Gérardmer* est important par son commerce de fromages connus sous le nom de *fromages de Géromé*. Ses environs sont extrêmement pittoresques.

YONNE.

L'*Yonne* fait partie de la région orientale de la France. Ses limites sont : au nord-ouest, le département de Seine-et-Marne ; au nord-est, celui de l'Aube ; à l'est, celui de la Côte-d'Or ; au sud, celui de la Nièvre ; et à l'ouest, celui du Loiret.

Le territoire de ce département est arrosé par un grand nombre de cours d'eau, et agréablement varié par des chaînes de collines couvertes de bois ou de v[illegible] Les premiers occupent près du cinquième, et les secondes plus du vingtième de sa superficie. Le sol de l'Yonne est généralement fertile, mais l'agriculture y est peu avancée. Cependant il produit abondamment des grains de toute espèce, du chanvre, des légumes, des fruits, et surtout beaucoup de vins d'assez bonne qualité. Il renferme d'assez bons pâturages, et avec un peu plus de soins de la part des habitants, l'élève des bestiaux pourrait devenir une source de richesses pour le pays. L'Yonne possède du fer, du gypse, des carrières de marbre et de pierres de taille, et de l'argile qui sont exploitées. L'industrie manufacturière est encore fort arriérée. On y remarque cependant quatre hauts-fourneaux, plusieurs forges, verreries et papeteries, un assez grand nombre de tuileries et briqueteries, des fabriques d'ocre et de ciment, des scieries hydrauliques, plusieurs filatures de laine, plusieurs manufactures de draps, de serges, de toiles, de bonneteries, des tanneries et des chapelleries, et enfin des tonnelleries assez nombreuses.

Superficie totale, 7,428,04 kilom. carrés. — Population totale, 381,133 habitants. — Populat. par kilom. carré, 51,31 habitants. — Cinq arrondissements : AUXERRE, 12 cantons, 131 communes, 121,539 habit. ; AVALLON, 5 cantons, 71 communes, 47,524 habit. ; JOIGNY, 9 cant., 108 communes, 99,446 habitants ; SENS, 5 cantons, 90 communes, 66,855 habitants ; TONNERRE, 5 cantons, 82 communes, 45,769 habitants.

Villes et bourgs principaux :

AUXERRE, 12,673 hab., 169 kilom. de Paris ; Appoigny, 1,705 hab. 10 kilomètres d'Auxerre ; Saint-Bris, 2,0[illegible]b., 8 kilom. ; *Chablis*, 2,600 hab., 19 k[illegible] *Coulanges-la-Vineuse*, 1,328 habit., 1[illegible]om. ; Irancy, 1,015 habitants, 14 kilo[illegible] *Coulanges-sur-Yonne*, 1,247 habit., 32 kilom. ; *Courson*, 1,586 habit., 22 kilom. ; Druyes, 927 habit., 30 kil. ; *Ligny-le-Châtel*, 1,602 hab., 21 kil. ; *Saint-Florentin*, 2,636 hab., 24 kil. ; *Saint-Sauveur*, 1,655 habit., 40 kilom. ; *Seignelay*, 1,600 habit., 13 kilom. ; Mont-Saint-Sulpice, 1,568 habit., 20 kilom. ; *Toucy*, 2,975 hab., 23 kilom. ; Diges, 1,558 habit., 15 kilom. ; Pourrain, 1,655 hab., 15 kilom. ; *Vermanton*, 2,714 hab., 22 kil. ; Arcy-sur-Cure, 600 hab., 28 kilom. ; Cravant, 1,000 hab., 19 kilom. — AVALLON, 5,740 hab., 222 kilom. de Paris [illegible] 0 d'Auxerre ; *Guillon*, 975 hab., 16 kil. d'Avallon ; *L'Isle-sur-le-Serein*, 865 habit., 14 kil. ; *Quarre-les-Tombes*, 2,340 habitants, 16 kilom. ; *Vézelay*, 1,139 habit. ; 14 kil. — JOIGNY, 6,056 hab., 142 kilom. de Paris et 28 d'Auxerre ; *Aillant-sur-Tholon*, 1,313 h., 13 kilom. de Joigny ; *Bléneau*, 1,719 hab., 52 kilom. ; Rogny, 1,383 habit., 48 kilom. ; *Briénon*, 2,795 hab., 20 kilom. ; *Cerisiers*, 1,444 habit., 20 kilom ; *Charny*, 1,148 hab., 28 kilom. ; La Ferté-Loupière, 1,620 habit., 22 kilom. ; *Saint-Fargeau*, 2,489 habitants, 48 kil. ; *Saint-Julien-du-Sault*, 2,453 habit., 10 kilom. ; *Villeneuve-le-Roi* ou *sur-Yonne*, 5,206 habit., 18 kil. — SENS, 10,335 habit., 111 kilom. de Paris et 58 d'Auxerre ; *Cheroy*, 900 habit., 24 kilom. de Sens ; *Pont-sur-Yonne*, 2,076 habit., 12 kilom. ; Villeneuve-la-Guyard, 1,879 hab., 23 kilom. ; *Sergines*, 1,371 hab., 21 kilom ; Courlon, 1,212 habit., 19 kilom. ; Vinneuf, 1,460 habit., 20 kilom. ; *Villeneuve-l'Archevêque*, 1,925 hab., 23 kil. — TONNERRE, 4,510 habit., 184 kilom. de Paris et 36 d'Auxerre ; *Ancy-le-Franc*, 1,786 habit, 18 kil. de Tonnerre ; Ravières, 1,226 habit., 25 kilom. ; *Cruzy*, 1,200 hab., 20 kil. ; Tanlay, 743 habit., 10 kil. ; *Flogny*, 425 habit., 14 kil. ; *Noyers*, 1,768 habitants, 21 kilomètres.

Auxerre, l'ancienne *Antissiodorum* des Romains, est située au sommet et sur le penchant d'une colline qui s'abaisse jusqu'à la rive gauche de l'Yonne. Quoique irrégulièrement bâtie, la ville est assez agréable. Ses principaux édifices sont la cathédrale, fort beau monument gothique, nonobstant la diversité des styles qu'on y remarque, l'église de Saint-Pierre, la tour *Gaillarde* avec une horloge fort curieuse, l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui la préfecture, l'hôtel de ville, l'Hôtel-Dieu et le bâtiment de la bibliothèque. Les établissements scientifiques et littéraires qui méritent d'être mentionnés, sont la société des sciences historiques et naturelles, la bibliothèque publique, riche de 20,000 volumes, le musée d'antiquités et d'histoire naturelle, et le jardin botanique. Cette ville, qui se glorifie d'avoir eu pour évêque l'admirable traducteur de Plutarque, Amyot, a donné le jour à plusieurs hommes célèbres. Nous nommerons les savants Lebœuf et Lacurne Sainte-Palaye, le bizarre écrivain Restif de la Bretonne, l'auteur dramatique Sedaine, l'architecte Soufflot, l'illustre mathématicien Fourier, le physicien Dulong et le maréchal Davoust, prince d'Eckmühl. La petite ville de *Chablis*, sur le Serain, les bourgs de *Ligny-le-Châtel* et de

Seignelay sur la même rivière, et celui de *Coulanges-la-Vineuse*, sur les bords de l'Yonne, sont renommés pour leurs vins. *Saint-Florentin* est une jolie petite ville bâtie au confluent de l'Armance et de l'Armançon. Elle possède une église qui offre des détails curieux. *Toucy* et *Vermanton* produisent des vins estimés. Le village d'*Arcy-sur-Cure* est célèbre par ses vastes et profondes grottes, tapissées de stalactites qui affectent les formes les plus variées.

Avallon est une ancienne et jolie petite ville bâtie sur la rive droite du Cousin, dans une position charmante. On y remarque la belle promenade appelée le Petit-Cours, l'église paroissiale, le théâtre et l'hôpital. Avalon possède une bibliothèque de 3,500 volumes. *Vézelay* est bâtie sur la croupe d'un coteau assez élevé, près de la rivière de Cure. Cette petite ville renferme une des églises les plus curieuses qui soient en France. En outre, il s'y rattache de grands souvenirs : c'est dans cette église que saint Bernard prêcha la seconde croisade, en 1146.

Joigny est une ville fort agréable, située sur le penchant d'un coteau et sur la rive droite de l'Yonne. Elle a une bibliothèque publique de 4,000 volumes. *Villeneuve-le-Roi*, sur la rive droite de l'Yonne, est aussi une petite ville assez jolie. La porte de la ville et l'église méritent un coup d'œil.

Sens est une des anciennes villes de la Gaule romaine, elle portait alors le nom de *Senones*. Elle est bâtie sur la rive droite de l'Yonne un peu au-dessous de son confluent avec la Vanne. On remarque ses anciens remparts assez bien conservés, les deux belles portes sur la grande route, le pont sur l'Yonne, et surtout la cathédrale, magnifique monument de l'art ogival. La nef est longue de 113 mètres et haute de 29 mètres et quart. Le chœur est décoré de la façon la plus riche, et les vitraux sont admirables. Le mausolée en marbre blanc du Dauphin, père de Louis XVI, est un chef-d'œuvre du sculpteur Coustou. Sens possède une société archéologique et une bibliothèque publique de 9,400 volumes. Le manuscrit original de ce fameux *Office des fous*, qui se célébrait dans la cathédrale et qui n'a été supprimé que vers le milieu du XVI^e^ siècle, se conserve dans les archives de l'hôtel de ville. Il s'est tenu à Sens plusieurs conciles provinciaux, dont le plus célèbre est celui de 1140, où saint Bernard fit condamner les doctrines de l'illustre Abélard. Cette ville est la patrie du jurisconsulte Loyseau et du peintre Jean Cousin.

Tonnerre est une jolie ville située sur la rive gauche de l'Armançon, près du canal de Bourgogne. Les seuls édifices intéressants qu'elle renferme sont l'église de Saint-Pierre et l'hôpital fondé par Marguerite de Bourgogne, reine de Sicile. Dans la belle église de ce dernier, on voit le magnifique tombeau en marbre de cette princesse, dû au sculpteur Bridan. Cette petite ville a une bibliothèque de 3,200 volumes. Le bourg d'*Ancy-le-Franc*, sur l'Armançon, possède une usine métallurgique importante. On y remarque un beau château construit en 1545.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

EUROPE (suite).

Pages.

CHAP. I. — Description physique générale de la France. 1

SECT. 1re. — Système orographique et hydrographique de la France. 2

SECT. 2e. — Climatologie, botanique, zoologie et richesses minérales de la France. 23

SECT. 3e. — Population de la France. — Races diverses qui l'habitent. — Langues. 43

CHAP. II. — Tableau politique et administratif de la France. . . . 52

CHAP. III. — Tableau social de la France. 83

CHAP. IV. — Description topographique de la France. 132

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.